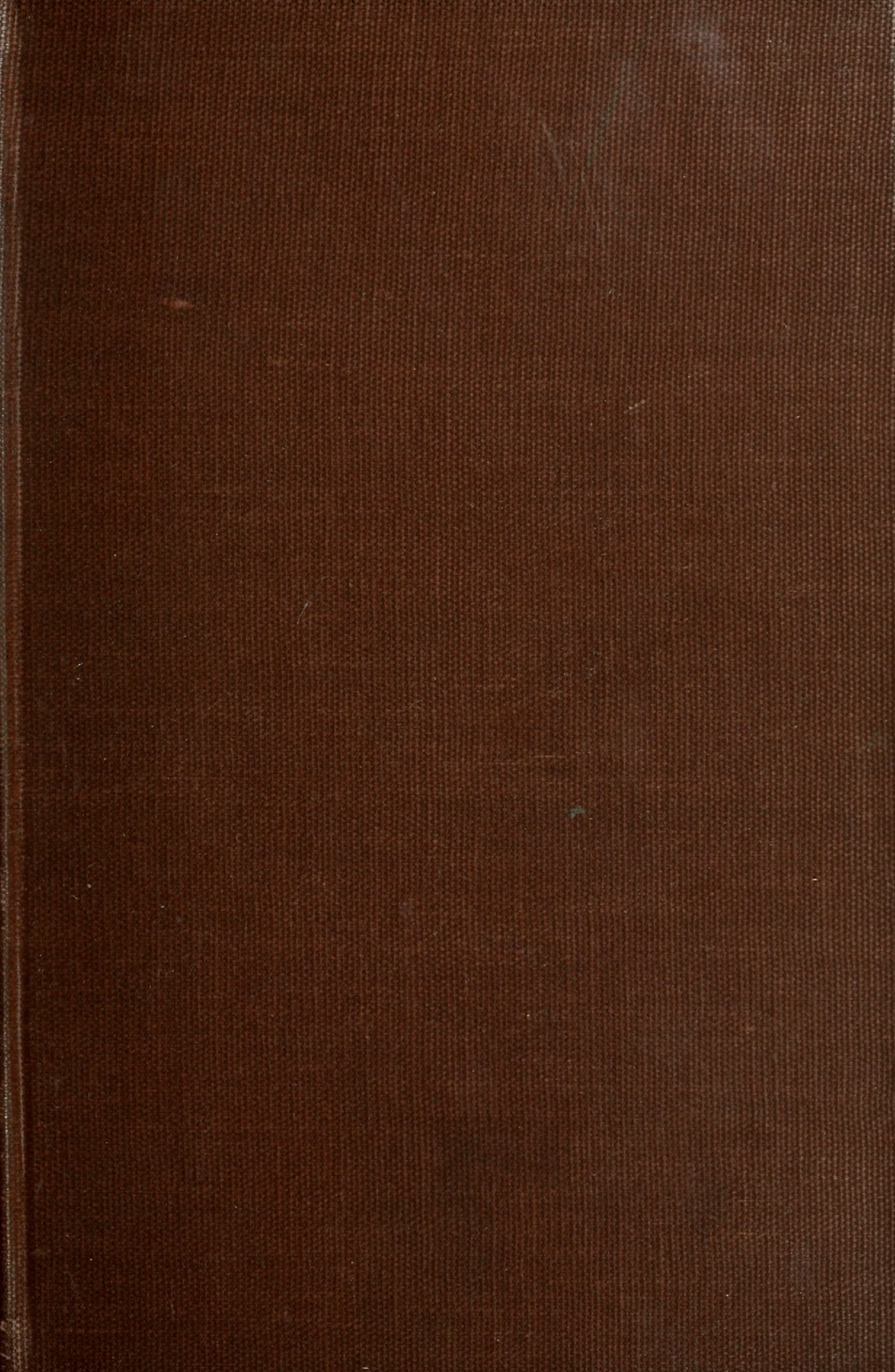


T'OUNG PAO

通報

OU

ARCHIVES

CONCERNANT L'HISTOIRE, LES LANGUES,
LA GÉOGRAPHIE ET L'ETHNOGRAPHIE
DE
L'ASIE ORIENTALE

Revue dirigée par

Henri CORDIER
Membre de l'Institut
Professeur à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes

ET

Paul PELLIOT
Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France.

VOL. XX.

LIBRAIRIE ET IMPRIMERIE
CI-DEVANT
E. J. BRILL
LEIDE — 1921.





IMPRIMERIE CI-DEVANT E. J. BRILL, LEIDE.

SOMMAIRE.

Articles de Fonds.

Nécrologie.

Bulletin critique.

Bibliographie.

Notes and Queries.

Chronique.

LA PEINTURE ET LA GRAVURE EUROPÉENNES EN CHINE AU TEMPS DE MATHIEU RICCI,

PAR

PAUL PELLIOT.

On s'est occupé à maintes reprises des peintres occidentaux qui travaillèrent pour les empereurs K'ANG-HI et K'IEN-LONG. Les noms d'ATTIRET, de CASTIGLIONE, ceux mêmes de SICHELBART, de Jean DAMASCÈNE, de PANZI, voire de BELLEVILLE et de GHERARDINI, sont aujourd'hui bien connus des orientalistes. Mais il n'en va pas de même pour les premiers temps où l'art occidental pénétra en Chine, aux alentours de l'an 1600, avec le fondateur même des missions de Chine, Mathieu RICCI [1]).

1) Je rappelle que Ricci est arrivé à Macao en août 1582 (le 7 suivant le P. Tacchi-Venturi, *Opere storiche del P. Matteo Ricci*, I, LXIV; II, 416; mais à II, 371, le même auteur indique le 8 août, sans observation). J'insiste sur le millésime, parce qu'il y a parfois à ce sujet des malentendus. La nouvelle édition du *Cathay* de Yule (t. IV, p. 178) dit que Ricci «reached Goa in 1578, but speedily left it for Macao» (avec une erreur, qui est de faire aller en 1595 Ricci à Pékin, d'où il se serait retiré à Nankin, au lieu que cette année-là il alla à Nankin, d'où il se retira à Nan-tch'ang). M. CORDIER, aussi bien dans *L'imprimerie sino-européenne en Chine* (p. 39) que dans sa *Bibliotheca Sinica*² (col. 1090) et dans *L'arrivée des Portugais en Chine* (*T'oung Pao*, 1911, p. 540, où une faute d'impression fait mourir Ricci le 14 mai 1610 au lieu du 11 mai), fait arriver Ricci en Chine en 1583; c'est vrai en ce sens que Ricci ne passa de Macao au Kouang-tong qu'en 1583, mais pour d'autres missionnaires c'est la date de leur débarquement à Macao qui est comptée pour celle de leur arrivée en Chine; il n'y a pas de raison d'avoir deux systèmes. D'autre part, tous les textes chinois que je connais, y compris même la *Vie* chinoise de Ricci par le P. ALENI, font arriver Ricci en 1581; c'est entre autres le cas

Dans un article extrêmement curieux intitulé *Christian art in China* [1]), paru en 1910, M. B. LAUFER a comblé en partie cette lacune de nos connaissances. Grâce à lui, nous avons aujourd'hui des reproductions de six peintures religieuses d'inspiration occidentale portant la signature du célèbre peintre TONG K'I-TCH'ANG, d'un album figurant des scènes de la vie européenne, et surtout de quatre gravures religieuses européennes prises au début de 1606 par 程大約 TCH'ENG TA-YO [2]) comme sujets d'illustration pour des plaques d'encre de Chine [3]).

---

dans le *Si fang ta wen* d'Aleni, dans la liste des missionnaires jointe au 聖教新證 *Cheng kiao sin tcheng* et même dans le *Ming che* (ch. 326, f° 8 r°; la traduction de BRETSCHNEIDER, *Mediaeval Researches*, II, 325, selon laquelle cette date serait celle de l'embarquement de Ricci et non de son débarquement, est inexacte). Pour incompréhensible que soit l'erreur d'Aleni, il n'y a pas à douter de la date d'août 1582, garantie par de nombreux documents contemporains.

1) 19 pages et XX planches; tirage à part des *Mitteil. des Seminars für Oriental. Sprachen*, 13e année; cf. aussi, du même auteur, *A Chinese Madonna*, 8 pp. + 1 pl., réimprimé de *The Open Court* de janvier 1912.

2) WYLIE (*Notes on Chinese literature*, p. 117) et M. Laufer (*Christian Art*, p. 7) appellent 程君房 TCH'ENG KIUN-FANG l'auteur de ce recueil, intitulé 程氏墨苑 *Tch'eng che mo yuan*. Telle est en effet la forme du nom dans le *Sseu k'ou ts'iuan chou* (ch. 116, f° 13), dont les *Notes* de Wylie ne sont guère que des extraits; j'ai d'ailleurs rencontré aussi Tch'eng Kiun-fang dans le chapitre bibliographique du 歙縣志 *Chö hien tche*. Mais l'auteur même signe 程大約 Tch'eng Ta-yo, et dans ses préliminaires, il dit lui-même qu'il s'appelle Tch'eng Ta-yo, *tseu* 幼博 Yeou-po, *hao* 篠野 T'iao-ye, et qu'il a pour «autre *tseu*» (別字) Kiun-fang; nous l'appellerons donc Tch'eng Ta-yo. Il était originaire de la sous-préfecture de 歙 Chö au Ngan-houei, et c'était là aussi le pays d'origine de 方于魯 Fang Yu-lou, auteur d'un recueil intitulé 方氏墨譜 *Fang che mo p'ou* tout à fait similaire à celui de Tch'eng Ta-yo. Un grand nombre de figures sont communes aux deux recueils, entre autres une plaque portant une courte inscription en des caractères étrangers qui semblent appartenir à une des écritures indigènes de l'Indochine septentrionale ou du Yunnan; dans une autre plaque représentant une offrande de tribut, où l'inscription chinoise est identique dans les deux recueils, Fang Yu-lou est seul à mettre sur le revers de la plaque une courte inscription *jučen* que Bushell a déchiffrée. Les deux recueils ont un certain nombre de plaques portant des inscriptions bouddhiques en *brahmī*, et Fang Yu-lou reproduit même un feuillet de *pothī* avec un texte en *brahmī* très altéré. Wylie, qui donne 1588 pour la date de publication du *Fang che mo p'ou*, a admis, sur la foi du *Sseu k'ou ts'iuan chou*, que Fang Yu-lou l'aurait publié pour supplanter le *Tch'eng che mo yuan*. Mais les préfaces et post-

Par la traduction latine des *Commentaires* de Ricci publiée au 1615 par TRIGAULT sous le titre de *De christiana expeditione apud*

---

faces du *Fang che mo p'ou* vont de 1583 à 1589; c'est tout à fait exceptionnellement qu'une d'entre elles, ajoutée sans doute après coup, est de 1596. Au contraire les préfaces et postfaces du *Tch'eng che mo yuan* vont de 1594 à 1605; les morceaux de Ricci, ajoutés après coup, sont du 9 janvier 1606. Il semble donc bien que le *Fang che mo p'ou* ait existé avant le *Tch'eng che mo yuan*. Le *Tch'eng che mo yuan* est depuis longtemps à la Bibliothèque Nationale (Courant, *Catalogue*, nos 1134—1137). Le *Fang che mo p'ou* ne s'y trouve au contraire que depuis que j'y ai remis un bon exemplaire qui m'avait été cédé par Mgr Jarlin (coll. Pelliot, II, 49); il est en 6 ch.; la collection littéraire de Fang Yu-lou est l'objet d'une notice au *Sseu k'ou ts'iuan chou*. Abel-Rémusat (*De l'étude des langues étrangères chez les Chinois*, p. 20) parle d'un recueil illustré d'antiquités «en 30 volumes grand-format» intitulé «*Fang-che me ping*»; malgré l'inexactitude de la description, du nombre de chapitres et du titre, il semblerait qu'il s'agît du *Fang che mo p'ou*. Le *Tch'eng che mo yuan* est en 12 ch. Les gravures et les textes reproduits par M. Laufer doivent se trouver au ch. 6 下, ff. 35 et suiv. Mais la table de ce ch. 6 下, intitulée «table du ch. 12», s'arrête au f° 29. Les ff. 30—31 sont une addition de 1604; les ff. 32—34 ont été ajoutés au printemps de 1605. Les ff. 35 et suivants, qui sont consacrés aux pièces de Ricci, sont une addition de janvier 1606. On voit que l'ouvrage a eu des états successifs, et il semble que les tables des chapitres aient été gravées dès 1603, et pour une division de l'ouvrage en 12 ch., au lieu de celle en 6 ch. doubles que comporte en fait notre exemplaire. Enfin, notre exemplaire ne comprend que deux des quatre gravures reproduites par M. Laufer et aucun des textes en transcription: le f° 35 r° représente Saint Pierre marchant sur les eaux, et le f° 35 v° l'embrasement de Sodome (A. Rémusat les a déjà signalées; cf. *Mélanges Asiat.*, I, 47). Au premier abord, on pourrait bien supposer que les autres feuillets, qui sont les derniers de l'ouvrage, manquent à l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale. Mais, comme l'a fait remarquer le P. BRUCKER (*Etudes publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus*, t. 131 [1912], p. 223), les deux planches que donne encore le f° 35 de notre exemplaire ne comportent pas les titres en romanisation qui se trouvent dans l'exemplaire utilisé par M. Laufer. Il semble donc qu'on ait à un moment donné supprimé de l'ouvrage deux des gravures et tous les feuillets de texte romanisé, en même temps qu'on faisait sauter les titres romanisés en haut des deux gravures restantes; toutefois, les signatures européennes ont été conservées au bas de ces deux gravures (dans ces signatures, il n'y a pas lieu de maintenir le *excutit* de M. Laufer; le texte a correctement *excudit*). Il est possible que ces suppressions, dont on ne voit pas toutefois pourquoi elles ne se sont pas étendues au f° 35, aient été opérées lors de la proscription de 1616. En ce cas, et bien que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale soit encore d'un tirage excellent, celui de M. Laufer devrait être encore meilleur, et tout à fait *tch'ou-yin* («de premier tirage»). Je rappelle qu'un exemplaire moyen du *Tch'eng che mo yuan* vaut actuellement à Pékin de 80 à 100 $, soit, au cours actuel, environ 1000 francs. Je crois trouver ailleurs trace d'exemplaires où, comme dans celui de la Bibliothèque Nationale, il ne subsistait plus que Saint Pierre marchant sur les eaux et l'embrasement de Sodome. Une lettre du Père Fr. BOURGEOIS, écrite de Pékin le 31 juillet 1778 et pu-

Sinas, on savait en gros que Ricci avait fait grand usage, pour sa propagande, de gravures et de peintures européennes ou de style

bliée récemment par M. Cordier (*T'oung Pao*, 1917, p. 379), contient le passage suivant: «Sous le dernier empereur des Ming tchao, les missionnaires Jésuites eurent le courage de faire peindre l'embrasement de Sodome et de Gomorre, et de le présenter avec une explication à cet Empereur, qui étoit souverainement débauché. Leur intention étoit de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre. Il la fit graver dans un recueil des Monuments de son temps, et voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit aussi graver l'Image du Sauveur portant la croix à la main». Le dernier empereur des Ming devrait être Tch'ong-tcheng (1628—1644); mais on n'a aucune trace d'un recueil publié sous son règne et où de tels documents pourraient figurer. Si on se rappelle que Tch'eng Ta-yo présenta son recueil à l'Empereur, que l'embrasement de Sodome y figure, et que d'autre part, dans la gravure de Saint Pierre marchant sur les eaux, le Christ est debout sur le rivage et porte sa croix, il apparaîtra bien probable que le P. Bourgeois a connu, directement ou par ouï-dire, un exemplaire du *Tch'eng che mo yuan* où, comme dans celui de la Bibliothèque Nationale, il ne subsistait plus que deux gravures, et d'où toute mention de Ricci avait disparu. En près de deux siècles, le souvenir des rapports de Ricci et de Tch'eng Ta-yo avait eu le temps de s'effacer, et une légende s'était créée pour rendre compte de la présence inattendue, dans ce recueil de monuments chinois, de deux gravures bibliques.

3) Les gravures reproduites par M. Laufer, imitées de gravures sur cuivre et où on croirait encore reconnaître les hachures au burin des originaux, posent, au point de vue de l'histoire de la gravure en Chine, un problème technique curieux; il faudra le reprendre en étudiant aussi les reproductions chinoises des gravures de l'ouvrage illustré du P. Jérôme Nadal, qui ont un aspect assez différent (cf. Cordier, *L'imprimerie sino-européenne*, n° 3; Courant, *Catalogue*, nos 6750—6756). Il me paraît en tout cas que les planches du *Tch'eng che mo yuan* sont ici reproduites directement d'après les gravures, et non d'après les plaques d'encre de Chine que Tch'eng Ta-yo a sans doute illustrées en copiant ces gravures. Les textes chrétiens en caractères chinois et en romanisation joints aux gravures par Ricci le 9 janvier 1606 et qui sont également reproduits dans l'ouvrage de Tch'eng Ta-yo, offrent des anomalies inexplicables. Les formes 滛 et 媱 peuvent n'être considérées que comme de mauvaises graphies de 淫 *yin* et 婬 *yin*, et peut-être (quoique j'en doute) y a-t-il eu une lecture *siuan* de 撰 *tchouan*, mais on comprend mal comment Ricci a pu laisser passer une orthographe 耶蕬 (soit 耶蘇) Ye-sou au lieu du 耶穌 Ye-sou déjà consacré en 1606, et surtout comment il a pu transcrire *teou* le caractère 寶 *pao*, par confusion avec 竇 *teou*. Quant aux mots 遇寶像三座 *yu pao-siang san-tso* que M. Laufer (p. 10) a rendus hypothétiquement par «of the Holy Trinity», ils me paraissent signifier «en envoyant ces trois images précieuses», c'est-à-dire les trois premières gravures reproduites par M. Laufer; pour cet emploi de *yu* là où on attendrait 遺 *yi*, cf. le 遇書 *yu chou* de la planche XV de M. Laufer. Quoi qu'il en soit, les textes reproduits par M. Laufer nous donnent pour la première fois des spécimens authentiques et suffisamment longs du système de romanisation, avec notation des

européen [1]). En 1629, le P. SAMBIASO a même publié un petit traité de *Réponses sur la peinture* [2]). Le P. BUGLIO (1606—1682) fit connaître en Chine la perspective européenne; il «donna à l'Empereur trois tableaux, où les règles en étaient parfaitement gardées» [3]); on sait que ces règles de perspective européenne furent appliquées en 1696 dans le *Keng tche t'ou* de TSIAO PING-TCHENG [4]).

En réalité, les premiers missionnaires n'avaient pas été enthousiasmés par l'art chinois. On lit dans les *Commentaires* de Ricci [5]): «Les Chinois, tout en étant très amis de la peinture, ne peuvent cependant atteindre à nos [artistes], et il leur manque beaucoup

accents, qui avait été élaboré par Ricci. On sait que Ricci avait arrêté son système de romanisation en 1598 avec l'aide du P. Cattaneo et du frère chinois Sébastien Fernandez, et qu'il l'imposa dès lors à toute la mission (cf. Tacchi-Venturi, I, 300). Ainsi ce système, qui a une apparence portugaise, fut fixé par un Italien, mais qui déjà avait perdu le contact avec son pays depuis longtemps, et devait bientôt déclarer lui-même qu'il s'exprimait plus facilement en portugais ou même en espagnol que dans sa langue maternelle. Un problème du même ordre se pose pour la transcription de l'annamite par le *quốc-ngữ* qui, malgré son apparence portugaise, semble dû surtout à des missionnaires qui n'étaient pas portugais (cf. Ch. Maybon, *Histoire moderne du pays d'Annam*, Paris, 1919, in-8°, p. 36—37). Le 祝 Tchou, *hao* 石林 Che-lin, qui mit en relations Ricci et Tch'eng Ta-yo, s'appelait de son vrai nom 祝世祿 Tchou Che-lou, *tseu* 無功 Wou-Kong; originaire de 德興 Tö-hing au Kiang-si, il avait passé le doctorat en 1589 et était devenu 吏科給事中 *li-k'o ki-che-tchong* à Nankin; c'est le «Cioscelin» des *Commentaires* (cf. Tacchi-Venturi, t. II, à l'index, *s.v.* Ciosellino).

1) Pour le rôle des peintures chrétiennes dans la propagande au XVIIe siècle, cf. les quelques renseignements groupés dans L. Gaillard, *Croix et Svastika*², p. 172 et suiv.

2) Cf. CORDIER, *L'imprimerie sino-européenne*, n°s 253 et 254; COURANT, *Catalogue*, n°s 3385—3388; LAUFER, *Christian Art*, p. 5. Il n'y a en réalité qu'une œuvre du P. Sambiaso sur la peinture; le n° 253 de M. Cordier se confond avec la moitié du n° 254.

3) Cf. du HALDE, *Description de la Chine*, éd. in-f° de 1735, t. III, p. 269. Du Halde appelle ici le P. BUGLIO «Bruglio», de même qu'au t. II, p. 128, il l'appelle «Broglio». Le P. GAILLARD, *Nankin, Aperçu historique*, p. 221, donne entre guillemets, avec une référence inexacte, une phrase qui ne se trouve pas en réalité dans du Halde.

4) Cf. O. FRANKE, *Kêng tschi t'u*, Hamburg, 1913, in-4°; P. PELLIOT, *A propos du Keng tche t'ou*, dans *Mém. concern. l'Asie Orientale*, t. I, 1913, pp. 65—122; O. FRANKE, *Zur Geschichte des Kêng Tschi T'u*, dans *Ostasiat. Zeitschrift*, 1914, 169—208.

5) Je traduis sur le texte italien original, d'après l'édition du P. Tacchi-Venturi, *Opere storiche del P. Matteo Ricci* S.J., Macerata, 1911, gr. in-8, I, 16. La traduction latine de Trigault n'est pas littérale.

dans la statuaire et dans l'art du fondeur, quoi qu'ils fassent grand usage de tout cela, aussi bien dans divers arcs et dans les statues qu'ils font d'hommes et d'animaux en pierre et en bronze que pour leurs idoles et simulacres dans les temples, avec les cloches, les grands brûle-parfums qu'ils mettent en avant de leurs idoles, et autres œuvres d'art. Il me paraît que la cause qui les empêche d'être éminents dans ces arts-là est la rareté ou l'absence de communication avec d'autres nations qui auraient pu leur venir en aide; car comme habileté manuelle et dons naturels ils ne le cèdent à aucun peuple. Ils ne savent pas peindre à l'huile, ni mettre des ombres à ce qu'ils peignent [1]), et ainsi toutes leurs peintures sont mortes et sans aucune vie. Dans la statuaire, ils sont tout à fait malheureux, et je ne sache pas qu'ils aient d'autres règles de proportions et de symétrie que l'œil, qui, dans les objets de grande dimension, se trompe bien facilement, et ils font des figures immenses tant de pierre que de bronze.»

C'est peut-être ce sentiment de l'infériorité de l'art chinois qui fit songer Ricci à tirer parti d'œuvres d'art européennes pour le succès de son apostolat. Sans doute, il se servira avant tout de peintures religieuses, il offrira à l'Empereur en 1601 des tableaux de Notre Seigneur et de la Vierge [2]) et les gravures de l'œuvre du P. NADAL sont mentionnées tant dans les *Commentaires* que dans

1) Dans une lettre du 18 octobre 1598, le P. Longobardi demande des «livres d'images», très appréciés des Chinois, «parce qu'ils ont ces ombres que les peintures chinoises ne marquent pas» (cf. Tacchi-Venturi, II, 475).

2) Le rapport présenté par Ricci à l'Empereur, et où il est question de ces cadeaux, est bien du 27 janvier 1601, comme le dit M. CORDIER (*L'imprimerie sino-européenne*, n° 238), encore que le P. Tacchi-Venturi (t. I, p. 358) déclare cette date trop tardive et sûrement inexacte. La date du 28 janvier 1601 donnée par M. Laufer (*Christian Art*, p. 7) semble être une inadvertance. Une liste chinoise des cadeaux offerts par Ricci, plus complète que celles connues jusqu'ici par les sources européennes ou chinoises, se trouve dans le n° 1322 du *Catalogue* de M. Courant et méritera d'être étudiée en détail.

les *Lettres*; mais on le voit aussi réclamer de bonnes gravures de la *Rome antique* dont le succès lui paraît assuré.

Sur les premières peintures chrétiennes qui entrèrent en Chine avec Ricci, nous trouvons dans les *Commentaires* les indications suivantes, se rapportant à la fin de 1586 ou au début de 1587: [1])

«Notre Père Général Claude ACQUAVIVA a écrit aux Pères de la mission ..... et tout de suite il leur a envoyé de Rome une image du Sauveur faite par un excellent peintre ..... Du Japon, le père vice-provincial Gaspard COELHO leur a envoyé une grande image du Sauveur faite par le P. Jean NICOLAO, très belle. Des Philippines, un prêtre pieux a envoyé une image de la Vierge avec l'Enfant dans ses bras et Saint Jean [Baptiste] l'adorant, [image] venue d'Espagne, d'un rare talent par la vivacité des couleurs et des figures, et le P. François Cabrale l'a attribuée à cette mission-ci. ....»

Il y a ici une indication intéressante, celle d'un tableau peint par le P. Jean Nicolao. Des renseignements que le P. TACCHI-VENTURI a extraits des archives de la Compagnie, il résulte en effet que le P. Nicolao, né à Naples en 1560, était déjà en 1592 au Japon (à «Xiqui») [2]), où il enseignait la peinture à de jeunes Japonais. En 1603, il était à Nagasaki, directeur d'une école de peinture fondée par les Jésuites. On l'y retrouve encore en 1613. Un catalogue antérieur à 1620 le fait alors vivre à Macao, où il est encore nommé en 1623. D'après une autre note du P. Tacchi-Venturi [3]), le P. Nicolao portait à Nagasaki le titre de «préfet du séminaire

1) Ed. Tacchi-Venturi, I, 157—158.

2) C'est-à-dire à Shiki, une des îles du groupe d'Amakusa.

3) *Ibid.*, I, 648. Mais, dans cette dernière note, le P. Tacchi-Venturi doit se tromper en ne faisant durer que jusqu'à 1603 cette école de peinture établie par les Jésuites au Japon; les renseignements qu'il a donnés p. 158 sont formels pour prolonger son existence au moins jusqu'en 1613. Il me paraît vraisemblable que l'école ait duré jusqu'à la proscription de 1614, et que ce soit à cette date et pour ce motif que le P. Nicolao soit revenu à Macao.

des peintres». Léon Pagès, qui ne parle pas d'enseignement de la peinture à Shiki ou à Nagasaki, dit de son côté, à propos de la mission d'Arima, qu'en 1601 «quatorze Doyoucous, étudiant la peinture, s'étaient retirés à Arima pendant la guerre, et vivaient en forme de séminaire, enrichissant de leurs œuvres les sanctuaires du Japon. Ils étaient sous la direction de deux religieux, dont l'un était venu de Rome, et était déjà prêtre» [1]). Bien que Pagès ne donne pas le nom de ce religieux, c'est bien probablement le P. Nicolao.

En 1585—1586, le P. Nicolao était-il déjà au Japon? C'est possible, mais non certain, puisque son enseignement n'y est attesté qu'en 1592. Il importe toutefois d'insister sur l'existence de ce «séminaire des peintres», car nous allons retrouver sa trace à plusieurs reprises dans la mission de Ricci.

Une première mention du «séminaire» apparaît dans un document où elle a été d'abord méconnue. La quatrième des gravures reproduites par M. Laufer d'après le *Tch'eng che mo yuan* est celle d'une Madone, et a été identifiée à une gravure de Jérôme Wierx reproduisant la «Nuestra Señora de l'Antiqua» de Séville. Au-dessous de cette gravure se trouve une légende assez longue, copiée textuellement de la gravure de Wierx, sauf une dernière indication placée dans l'angle inférieur droit. M. Laufer a lu ce dernier bout de ligne «in 8 cm^{0} Japv 1597», et le professeur C. Justi lui a suggéré pour «Japv» une interprétation «anno a partu virginis». Le P. Brucker a fait remarquer que le texte portait en réalité «in Sem^{0} Japo 1597» [2]). Et l'interprétation s'impose; il faut comprendre «au séminaire du

1) Léon Pagès, *Histoire de la religion chrétienne au Japon depuis 1598 jusqu'à 1651*, Paris, 1869, in-8, t. I, p. 45.

2) Cf. Brucker, *loc. laud.*, p. 223. Les articles où le P. Brucker a parlé de la Chine sont toujours intéressants, mais ce sont souvent des comptes-rendus, pour lesquels le nom du P. Brucker n'est pas indiqué dans les tables des *Etudes*; aussi est-il difficile de les retrouver, et restent-ils peu connus. En fait, j'avais fait la même rectification, et mon article était rédigé quand un heureux hasard m'a fait retrouver le compte-rendu du P. Brucker.

Japon (ou des Japonais), 1597». Ce séminaire doit être soit le séminaire de «Xiqui», où Nicolao enseignait la peinture en 1592, soit le «séminaire des peintres» de Nagasaki, qui n'est attesté qu'à partir de 1603, mais pouvait fort bien exister dès 1597 [1]). La constatation est assez troublante. J'ai dit plus haut qu'on croyait encore distinguer, sur la planche du *Tch'eng che mo yuan*, la trace des hachures d'une gravure originale au burin. Faut-il admettre que ces hachures aient subsisté à travers une première copie manuscrite fidèle exécutée au Japon, et furent ensuite copiées non moins fidèlement dans la planche du *Tch'eng che mo yuan*? Ou le P. Nicolao avait-il regravé ou fait regraver au burin en 1597 la planche originale de Wierx? Cette dernière hypothèse me paraît de beaucoup la plus vraisemblable. On lit en effet, dans le passage de Léon Pagès déjà cité au sujet du séminaire d'Arima: «On gravait aussi de belles images, comparables à celles d'Europe, et on les répandait dans tout l'empire». C'est une de ces gravures, exécutée au Japon en 1597, qui a dû être donnée par Ricci à Tch'eng Ta-yo.

Le P. Nicolao et son école ne jouèrent d'ailleurs pas seulement un rôle dans la mission de Ricci par les œuvres qu'ils envoyèrent; la mission leur dut aussi un peintre.

Toutefois ce ne fut pas là le premier peintre que Ricci ait eu autour de lui. Quand, en mai-juin 1600, Ricci, alors en route de Nankin pour Pékin, se trouvait à Tsi-ning (Chan-tong), il eut l'occasion de montrer au gouverneur 劉 Lieou (H. 心同 Sin-t'ong) le tableau représentant la Vierge avec l'Enfant et Saint Jean-Baptiste qu'il destinait à l'Empereur. La femme du vice-roi, entendant parler

1) Le P. Brucker suppose qu'il peut s'agir du séminaire de Macao où les Japonais vinrent étudier quand le gouvernement japonais s'opposa à la propagande chrétienne. Mais on a vu que le P. Nicolao était encore au Japon en 1613. La suite de cet article montrera que le frère Niva, son élève, ne fut ramené du Japon qu'en 1601—1602. Enfin, en 1606, Ricci envoya Niva de Pékin à Macao pour y décorer la nouvelle église des Jésuites, ce qu'il n'eût sans doute pas fait si Nicolao et ses élèves s'y fussent déjà trouvés.

du tableau, désira envoyer un peintre pour en prendre une copie. Mais les pères «craignant que [ce peintre] ne le pût faire assez bien, et surtout ne pouvant nullement s'arrêter là, donnèrent [au gouverneur] une copie, assez belle, qu'avait faite dans notre maison un jeune homme de notre maison»[1]. On ne sait qui était ce «jeune homme», capable de peindre, et qui se trouvait à Nankin dans la maison des pères.

Mais, bientôt, le P. Ricci eut à Pékin un vrai peintre dans la personne du frère Jacques Niva, un élève du P. Nicolao que le Visiteur Alexandre Valignani[2]) avait ramené avec lui du Japon à Macao à la fin de 1601 ou au commencement de 1602. En 1601, le P. Ricci, retenu à Pékin, avait été suppléé dans les missions du Sud par le P. Emmanuel Diaz (senior), nommé recteur de ces missions. En 1602, le P. Diaz monta à Pékin conférer avec Ricci. «Là le Père vint avec le frère Jacques Niva, peintre, qui fils d'un Chinois, mais né au Japon, avait été élevé dans notre séminaire et connaissait très bien cet art [de la peinture], et le père visiteur l'avait mandé pour aider dans cette entreprise [de l'apostolat de la Chine], sans qu'il fût encore reçu dans la Compagnie; et sans avoir aucune difficulté ni empêchement en route, ils arrivèrent par eau à Pékin en juillet de l'année 1602»[3].

Le P. Tacchi-Venturi ajoute en note qu'il ne peut donner aucun renseignement sur ce frère Jacques Niva, dont le nom ne figure pas parmi ceux des pères et frères mentionnés comme se trouvant en Chine dans un catalogue du 25 janvier 1604. Mais il n'y a à ce silence rien d'étonnant. Le passage des *Commentaires* que je viens de citer spécifie qu'en 1602, Jacques Niva n'avait pas encore été reçu dans la Compagnie; le silence du catalogue du 25 janvier 1604

1) Tacchi-Venturi, I, 350.

2) Je garde cette forme, qui est celle qu'emploie le P. Tacchi-Venturi; mais le P. Brucker adopte Valignano, non sans de bonnes raisons lui aussi.

3) Tacchi-Venturi, I, 439

vient seulement de ce qu'il en était encore de même à cette date-là. Deux passages d'une lettre écrite le 15 août 1606 par le P. Ricci au Général des Jésuites, Claude Acquaviva, montrent que le frère Niva, «mezzo giappone» (ce qui paraît supposer que, si son père était chinois, sa mère était japonaise), ne fut reçu comme frère dans la Compagnie qu'après la mort du P. Valignani, survenue le 20 janvier 1606 [1]).

Sur les travaux du frère Niva, on peut grouper quelques renseignements.

Dans une lettre de février 1605 au P. Louis Maselli, Ricci dit: [2]) «L'an passé, à Noël, pour la fête, nous avons placé sur l'autel, au lieu de l'image du Sauveur qui y est toujours, une image nouvelle de la Vierge de saint Luc, avec l'Enfant dans les bras, très bien peinte par un jeune homme qui est dans notre maison et qui a été au Japon l'élève de notre P. Jean Nicolò (= Nicolao), et merveilleux fut le contentement que tous eurent de cette [image] . . .»

Dans sa lettre du 15 août 1606 au P. Acquaviva, Ricci mentionne que le frère Niva est à ce moment à Macao, où il l'a envoyé pour exécuter quelques peintures dans l'église nouvelle.

Mais il devait y avoir de plus amples renseignements dans une lettre perdue de Ricci, car le P. du Jarric, dans un passage qui semble avoir échappé au P. Tacchi-Venturi, célèbre assez longuement les mérites du frère Niva. Voici le texte [3]): «En la ville de Pacquin ez anneez 1605. estoiët le P. Matthieu Ricci, le P. Jacques Pantoja, & vn frère Japonois de la mesme Cōpagnie, appellé Jacques, excellent peintre . . . . & le frère auec sa peinture rauissoit en admiration tout ce grand monde de la Chine, ainsi que parle le P. Ricci en vne de ses lettres, de façon que tous aduouoient qu'il n'y auoit

1) Tacchi-Venturi, II, 300, 304.

2) Tacchi-Venturi, II, 254.

3) *Troisiesme partie de l'Histoire des choses plus memorables*, Bordeaux, 1614, in-4°, p. 1018—1019.

point en la Chine aucune peinture, qui peut estre parangonnée à celles, qui venoient de sa main, quoy qu'auparavant ils estimassent, qu'il n'y en auoit au monde de telles que les leurs. Toutes-fois il trauailoit si secrettement, qu'il n'y auoit que deux Chrestiens Chinois, & iceux fort fidelles, qui le sceussent: parce que si cela fut venu à la notice du Roy, il n'eut peu estre employé à autre chose qu'aux ouurages d'iceluy, ou des plus grands Mandarins de la Cour: en danger d'en offencer plusieurs, ne pouuant satis-faire à tous."

En 1610, le frère Niva fut envoyé à Nan-tch'ang dans le Kiang-si pour y peindre les images du Sauveur et de la Vierge dans les deux chapelles qu'y avait la Mission [1]). C'est sans doute ce qui l'empêcha de se trouver à Pékin le 11 mai 1610, lors de la mort de Ricci. Ricci n'avait jamais voulu se laisser peindre [2]). Mais les chrétiens indigènes se lamentaient de la mort de celui qu'ils appelaient le Saint, et, ajoute Trigault, « par leurs prières importunes ils obligèrent un des frères, qui entendait un peu à la peinture, de peindre le portrait du héros, pour leur commune consolation. » Une lettre de de Ursis donne le nom de ce frère qui « entendait

1) Cf. la lettre annuelle de 1610, du P. Trigault, visée dans Tacchi-Venturi, I, 648.

2) Nous connaissons ce détail par la *Vie de Siu Kouang-k'i* qu'écrivit le P. COUPLET en 1678 (cf. CORDIER, *L'imprimerie sino-européenne*, n° 234, où cette œuvre est classée par inadvertance au milieu des écrits de Ricci). Siu Kouang-k'i refusa toujours de laisser faire son portrait, voulant imiter par là le P. Ricci. Aussi quand Siu Kouang-k'i fut sur le point de mourir, un de ses petits-fils usa-t-il de subterfuge, en faisant pénétrer comme un prétendu médecin un peintre qui examina longuement le mourant et reproduisit ensuite ses traits de mémoire. A propos de la mort de Siu Kouang-k'i, je ferai remarquer que le *Biogr. Dict.* de Giles (n° 779) la place en 1634, date qui a été répétée par M. Courant à diverses reprises dans son *Catalogue* et par M. VACCA dans son appendice au t. II du P. Tacchi-Venturi. J'ai indiqué 1633 dans *B. E. F. E.-O.*, III, 723, et je crois que c'est la date qui est donnée actuellement par les Jésuites de Changhai. Mais la *Vie de Siu Kouang-k'i* par le P. Couplet dit très formellement que Siu Kouang-k'i mourut, selon le calendrier occidental, en l'an de Notre-Seigneur 1632, et, selon le calendrier chinois, le 7 de la 10e lune de la 5e année Tch'ong-tcheng, marquée des signes *jen-chen*; ces données correspondent indubitablement au 18 novembre 1632. La famille de Siu Kouang-k'i existe encore; il devrait être possible d'arriver sur ce point à une solution certaine.

un peu à la peinture»: c'est Emmanuel Pereira [1]). Nul doute qu'on se fût adressé à Niva s'il se fût alors trouvé à Pékin.

Par contre, lorsqu'en 1611 l'Empereur eut donné aux Pères, pour le tombeau de Ricci, le temple bouddhique confisqué à l'eunuque 楊 YANG, et qu'il s'agit de substituer aux images et statues du bouddhisme une décoration chrétienne appropriée, c'est le frère Jacques Niva, de retour à Pékin, qui s'acquitta de ce pieux devoir. «L'autel ... fut abatu, & les peintures de parois couuertes de chaux. En apres on appresta vn lieu sur l'autel neuf, pour y poser l'image du Sauueur. L'vn de nos frères l'auoit pendant ce temps tres-proprement peinte en ceste mesme metairie. On y void Jesus-Christ nostre Sauueur & Redēpteur assis en vn throsne magnifique, les Anges en haut, les Apostres en bas semblent de chaque costé l'escouter, comme s'il les enseignoit.» [2])

On a vu que, dans une lettre perdue dont s'inspire le P. du Jarric, Ricci parlait avec enthousiasme de la peinture de Niva, et de l'effet qu'elle produisait sur les Chinois de la Cour. De même, dans ses *Lettres*, il note qu'un très grand nombre de visiteurs viennent à la mission «per curiosità di vedere l'artificio della nostra pintura o stampa de libri et imagini o horiuoli artificiosi» [3]). Une autre fois, Ricci dit que les Chinois «restent stupéfaits des livres d'images qui les font penser à des sculptures (*scolpite*), et ils ne peuvent croire que ce soient des peintures» [4]).

Evidemment, on pourrait se demander si les premiers missionnaires ne se sont pas mépris dans une certaine mesure, et s'ils

1) Cf. TRIGAULT, *De christiana expeditione*, Augsbourg, 1615, p. 614; Tacchi-Venturi, I, 617.

2) Je reproduis la traduction faite par de RIQUEBOURG-TRIGAULT, neveu du P. Nicolas Trigault (*Histoire de l'expédition chrestienne av royaume de la Chine*, Lyon, 1616, 1091—1092); cf. aussi Tacchi-Venturi, I, 645.

3) Lettre du 22 août 1608 au P. Claude Acquaviva (dans Tacchi-Venturi, II, 367).

4) Lettre du 10 mai 1605 à Jean-Baptiste Ricci (dans Tacchi-Venturi, II, 272).

n'ont pas accepté comme des preuves d'admiration profonde les compliments que la politesse chinoise prodigue volontiers. On sait en effet que, malgré la qualité de peintres officiels qu'eurent au XVIIIe siècle plusieurs peintres européens, les amateurs chinois, dans l'ensemble, n'appréciaient pas autrement cette perspective et ces ombres dont Ricci notait tout de suite l'absence dans la peinture de l'Extrême-Orient. Mais dans l'histoire de cette première mission de Chine, tout est extraordinaire. L'énorme ascendant que Ricci sut prendre à la Cour est indéniable. Sa situation d'étranger entretenu pendant 10 ans, lui et ses compagnons, aux frais de l'Empereur, est sans précédent. Et il n'y a pas non plus d'exemple, avant le sien, d'un tombeau donné par l'Empereur à un «barbare» mort à la capitale et qui n'était pas l'envoyé officiel d'un prince tributaire. Cette Chine de la fin des Ming a été séduite par la science des premiers missionnaires et par la dignité de leur vie. Et il semble bien que, déposant pour un temps leur orgueil et leur exclusivisme, beaucoup de très bons esprits aient alors admis que ces étrangers leur étaient supérieurs un peu en tous domaines. L'insertion des gravures chrétiennes dans le *Tch'eng che mo yuan* en est un exemple. J'en ajouterai un autre. Au milieu du XVIIe siècle, 姜紹書 Kiang Chao-chou écrivit une *Histoire de la poésie sans paroles* (c'est-à-dire de la peinture), portant sur les peintres de la dynastie des Ming (1368—1644)[1]. Un court article y est consacré à la «peinture d'Occident» (西域畫 *si-yu houa*); il y est dit:[2])

1) Le titre de l'ouvrage est 無聲詩史 *Wou cheng che che*, en 7 ch.; cf. à son sujet *Sseu k'ou ts'iuan chou*, ch. 114, f° 21—22. Kiang Chao-chou a aussi laissé un recueil de mélanges, intitulé 韻石齋筆談 *Yun che tchai pi tan*. C'est à tort que Wylie (*Notes on Chinese literature*[1], 136) fait vivre Kiang Chao-chou au début du XVIIIe siècle; lui-même se qualifie de sujet des «ex-Ming»; il écrivait donc peu après que les Ming furent tombés en 1644, et en fait la préface du *Yun che tchai pi t'an* est de 1649.

2) Je cite d'après la réédition photolithographique de 1910, ch. 7, f° 23.

«Li Ma-teou (Ricci) apporta avec lui une image du Maître du Ciel, [selon les] pays d'Occident; c'est une femme portant dans les bras un enfant. Les sourcils et les yeux, les plis des vêtements sont comme une image qui serait gardée par un miroir clair et qui librement va se mettre en mouvement. [Les figures] sont d'une majesté et d'une élégance dont les peintres chinois ne sauraient approcher.» [1])

Les propos de Ricci ont ainsi, on le voit, une contrepartie dans les textes chinois. La peinture européenne a vraiment eu son heure de vogue en Chine au début du XVIIe siècle, et dans l'histoire des relations artistiques entre l'Europe et l'Extrême-Orient il faut désormais faire une place au P. Jean Nicolao, Napolitain, et à son élève, métis d'un Chinois et d'une Japonaise, le frère Jacques Niva.

NOTES ADDITIONNELLES.

P. 1. — Aux peintres «européens» qui ont travaillé en Chine au XVIIIe siècle, il faut joindre Michel Araïlza, Arménien, qui arriva en Chine en 1720; c'était un laïc envoyé par la Propagande; son nom chinois fut Lai (cf. *Rev. d'Extr.-Or.*, II [1887], p. 66).

P. 9. — En rédigeant mon article, je n'avais pas à ma disposition la brochure de sir Ernest Satow, *The Jesuit Mission Press in Japan, 1591—1610*, s. l., 1880, in-4°. Le plus ancien livre imprimé par les Jésuites au Japon et qu'ait connu Satow a été gravé en 1591 à Katsusa, comté de Takaku (province de Hizen); mais Satow note que, d'après les «lettres annuelles» pour 1591 et 1592, le collège dut être transporté peu après à Amakusa. Les gravures des planches de ces ouvrages furent exécutées par des élèves des Jésuites. Satow

1) 利瑪竇携來西域天主像乃女人抱一嬰兒。眉目衣紋如明鏡涵影踽踽欲動。其端嚴娟秀中國畫工無由措手。

ne parle pas du P. Nicolao, mais il cite la *Lettera Annua del Giappone dal Marzo del 1593 sino al Marzo del 94*, Milan, 1597, où il est dit (pp. 59—60): «Certaines de leurs maisons ne font pas moins de progrès dans la peinture ou dans la gravure des plaques de cuivre pour les impressions (*in intagliar lame di rame per stampe*), car huit des leurs travaillent à diverses peintures à la gouache, et d'autres à l'huile, et cinq à graver des plaques.... Ceux qui gravent sur cuivre ne font pas moins dans leur service, car ils ont déjà gravé très au naturel les images venant de Rome, dont on a tiré beaucoup au grand plaisir et à la satisfaction des chrétiens». Comme on le voit, l'existence d'une section de gravure au burin dans le «séminaire des peintres» est pleinement confirmée par ce texte, et il n'y a plus à douter que c'est une de ces copies japonaises au burin qui a été reproduite par Tch'eng Ta-yo.

P. 11. — L'église des Jésuites à Macao avait brûlé en 1600; elle fut reconstruite en 1601—1602 avec le concours de chrétiens japonais, et c'est cette église nouvelle, bien connue sous le nom de San Paolo, qui a brûlé à son tour en 1835, mais dont l'imposante façade se dresse encore dans la ville de Macao (cf. Montalto de Jesus, *Historic Macao*, p. 49, mais je ne vois pas que le *Ming che* parle de l'église, comme le dit Montalto de Jesus). Telle est sûrement la vérité, mais il y a en apparence une difficulté chronologique. D'après Montalto de Jesus, la «pierre de fondation» de St Paul porte: *Virgini Magnae Matri Civitas Macaensis Lubens. Posuit An. 1602.* Or une lettre annuelle du P. Carvalho, datée de Macao le 25 janvier 1602, parle de l'incendie de l'église en 1600 et de sa reconstruction en 1601. Qu'il s'agisse bien de la même église, c'est ce que confirme par surcroît l'accord entre la dédicace à la Vierge de la pierre de fondation et l'indication expresse du P. Carvalho que l'église est dédiée à la Mère de Dieu. La solution me paraît être que l'inscription n'est pas celle d'une véritable «pierre de fondation»,

mais marque l'achèvement des travaux. Quoi qu'il en soit, le passage de la lettre du P. Carvalho est important pour le sujet du présent article, et je le reproduis ci-après (*Lettre* | *de la Chine* | *de l'an 1601. escrite* | *par le P. Valentin Carua-* | *glio Recteur du College* | *de Macao au T. R. P. Clau-* | *de Aquauiua General de la* | *Compagnie de Iesus*, Paris, Claude Chappelet, 1605, in-12, 53 ff. [B. N., O^{2}o 104 (2)], f° 5): « Au lieu des deux tableaux qui ont esté bruslez, l'on en a faict deux autres, l'vn de l'Assomption de la tres saincte Mere de Dieu, à laquelle l'Eglise est dediee, l'autre des onze mille Vierges martyres. C'a esté un peintre Iaponais que nous nommons Dogico que le P. Valignan enuoye à ceux de la Chine, qui le luy ont demandé pour faire quelques tableaux qu'ils veulent donner aux Chinois nouueaux conuertis en eschange des idoles qu'ils leur ostent. Sans doute qu'il a bonne main, & est habile garçon en son mestier, ses peintures paroissent si belles & accomplies, que les Chinois y prendront plaisir. » De ce texte, il paraît bien résulter que le P. Valignani n'était pas encore à Macao, puisqu'il « envoie » du Japon le peintre demandé par les Jésuites de Chine; l'arrivée du P. Valignani serait donc du début de 1602. Maintenant qui est ce « Dogico »? On est tout de suite assez tenté de l'identifier au futur frère Jacques Niva, qui aurait ainsi travaillé à l'église de Macao une première fois en 1601 et une seconde en 1606. « Dogico » serait un surnom japonais, peut-être un mot signifiant « novice » ou « élève » et identique au « doyoucou » employé par Pagès. Mais alors il faudrait admettre une légère inexactitude dans les textes qui veulent que Jacques Niva ait été « amené » du Japon par Valignani; Valignani l'aurait envoyé à Macao dès 1601, mais l'aurait ensuite pris avec lui pour aller à Pékin au milieu de 1602. Je n'ai pas actuellement le moyen d'arriver à une conclusion ferme sur ce point.

P. 14. — Comme exemple des critiques adressées aux méthodes de la peinture européenne par les critiques d'art chinois du XVIIIe siècle, cf. le texte de Tchang Keng (1685—1760) traduit dans Giles, *An Introd. to the study of Chinese pictorial art*[2], p. 199. Toutefois M. Giles se trompe sûrement en parlant d'un portrait du pape; 教主 *kiao-tchou*, le «maître» de la religion chrétienne, désigne bien ici Dieu lui-même, et c'est ce même tableau qui est ensuite décrit par «une femme portant un petit enfant» (cf. *supra*, p. 15).

LE VOYAGE DE MOU WANG ET L'HYPOTHÈSE D'ED. CHAVANNES

PAR

LÉOPOLD DE SAUSSURE.

Dans le *Journal asiatique* de mars-avril 1919 (p. 289) M. G. Ferrand écrit:

« *K'ouen-louen*, dit M. Pelliot, est un nom fameux de la géographie chinoise: c'est celui des montagnes d'Asie centrale où, d'après la légende, le prince *Mou* de l'état de *Ts'in* aurait, au Xe siècle (?) avant notre ère, rendu visite à la « mère reine d'Occident » [1]. »

Cette légende ne met pas en cause le prince *Mou* 穆 de *Ts'in* mais bien le Fils du Ciel *Mou wang* 穆王 de la dynastie des *Tcheou*.

Il est vrai qu'Ed. Chavannes (M. H. V, pp. 480—489) a émis l'hypothèse que le voyage en question aurait été accompli, en réalité, non par l'empereur *Mou* (au 10e siècle) mais par son homonyme le duc *Mou* de *Ts'in* (au 7e siècle). Cette supposition, même si elle est fondée, n'autorise cependant pas à dire que «la légende» se rapporte au prince feudataire puisqu'elle met invariablement en cause l'empereur *Mou*.

L'hypothèse de Chavannes est d'ailleurs très contestable. Déjà,

1) Ed. Chavannes, *Les Mém. hist. de Se-ma Ts'ien*, t. II, 1897, pp. 7—8. Sur 西王母 *Si-wang-mou*, cf. le compte rendu de M. Pelliot de *Adversaria sinica* n° 1 de H. A. Giles, dont les pages 1—19 sont consacrées à ce personnage mythique [dans *B. E. F. E.-O.*, t. VI, 1906, pp. 416—421]. (*Note de M. Ferrand.*)

en 1908, dans son *Ancient China simplified*, M. E. H. Parker a fait observer, entre autres arguments, qu'elle ne rend pas compte d'un incident caractéristique du voyage. Le roi *Mou* [1]) s'était amouraché, en cours de route, d'une jeune femme portant le même nom de clan que lui (*Ki* 姬) et qu'il ne pouvait donc pas épouser sans enfreindre les rites:

« About a third of the Travels is taken up with a description of the incestuous intrigue with Lady *Ki* and of her somptuous funerals. Why should duke *Muh* trouble himself about the rites due to members of the *Ki* family, to which the Emperor belonged but he himself did not? Why should the warlike duke *Muh* (who had just then been recommended to adopt simple Tartar ways...) waste his time in pomp and ritual? Again, when, as the Travels tells us, various vassal rulers from orthodox China arrived to pay their respects to the Emperor as their liege-lord, how is it possible to suppose that these orthodox counts and barons would come to pay court to a semi-barbarian count like duke *Muh* (as he is posthumously called), one of their equals, a man who took no part in the durbar affairs and who, on account of his human sacrifices, was not even thought fit to become an emergency Protector of China? Once more, the place the Emperor started from and came back to, though part of *his* appanage in 984 B.C. and possessing an ancestral Chou temple, was not part of the Ts'in dominions in 650 B.C., and never possessed a *Ts'in* temple... »

Chose curieuse, ni Chavannes ni son contradicteur n'ont évoqué le passage du *Tso tchouan* se rapportant à l'an 529 av. J.-C. (120 ans seulement après le prétendu voyage du prince de *Ts'in*), où l'on voit, avec des détails topiques [2]), un conseiller du vicomte de

1) On sait que les empereurs de la dynastie *Tcheou* portaient le titre de roi 王 *wang*.

2) Il est visible que ce récit provient (plus ou moins directement) d'un témoin oculaire. Le vicomte, soi-disant roi, de *Tch'ou* s'était mis en tête de demander au Fils du Ciel, les trépieds des *Tcheou*, palladium de la dynastie, dont la cession aurait équivalu à une abdication. « The snow was falling and the king went out with a whip in his hand, wearing a fur-cap, the cloak sent to him from *Ts'in* ornamented with king-fishers' feathers, and in shoes of leopard skin. In the evening Tsze-kih waited upon him; when the king saw him he put off his cap and cloak, laid aside his whip, and spoke with him » (Legge C. C. V, p. 641). Le roi de *Tch'ou*, dans cet entretien, vise à obtenir l'approbation de son conseiller; celui-ci, n'osant pas le heurter de front, saisit l'occasion d'une allusion indirecte. L'historiographe *Yi-siang* étant venu à passer et le roi ayant loué ses capacités, *Tseu-ki*

Tch'ou rappellant à son maître — pour le prémunir contre un entraînement fâcheux — le souvenir du roi *Mou* qui eut la passion des voyages [1]) mais finit cependant par écouter les remontrances de son ministre *Meou fou* et mourut ainsi de mort naturelle dans son palais de *Tche* 祇. Cette anecdote ne prouve pas que le roi *Mou* soit allé au Turkestan, mais elle montre que c'est bien lui, et non le duc *Mou*, qui jouissait, au VI[e] siècle, de la réputation de grand voyageur.

*

Le principal argument de Chavannes est que, dans les annales des *Tcheou*, *Sseu-ma Ts'ien* ne mentionne pas le voyage du roi *Mou*, tandis qu'il en parle assez longuement dans les chapitres consacrés aux royaumes semi-turks de *Ts'in* et de *Tchao*: «Je crois — dit-il — pouvoir en conclure que *Se-ma Ts'ien*, qui est un compilateur fort attentif à ne pas altérer ses sources, n'a pas relevé d'allusion au voyage du roi *Mou* dans les textes provenant du pays des *Tcheou*, tandis qu'il a trouvé la tradition de ce voyage très vivace dans les pays de *Ts'in* et de *Tchao*; il nous indique ainsi où nous devons chercher l'origine de ce récit.»

Ces rapprochements sont de nature à faire impression, mais leur valeur se dissipe quand on se reporte aux documents, c'est-à-dire au chef d'œuvre de Chavannes, à sa traduction du *Che ki*. On y constate que les annales de la principauté de *Ts'in* y tiennent plus

répartit qu'il ne le trouvait pas si savant; «car, lui ayant parlé de l'ode composée à propos de l'admonestation de *Meou-fou* au roi *Mou*, il a avoué ne pas la connaître». — «Quelle est cette ode — demanda le roi — pouvez vous me la réciter?» Après en avoir entendu les vers il ne put manger ni dormir; mais il ne se résigna pas à abandonner son projet et s'attira un humiliant refus.

1) 昔穆王欲肆其心、周行天下、將皆必有車轍馬跡焉、Autrefois le roi *Mou* se laissait aller à sa passion de circuler à travers le monde, marquant partout l'empreinte des roues de son char et des sabots de ses chevaux (*Tchao*, 12[e] année).

de place que celles consacrées à la longue dynastie des *Tcheou*; et que ces annales de *Ts'in* ne comportent aucune intercalation de documents étrangers, sauf dix lignes empruntées à *Han Fei-tseu* (t. II, p. 42); tandis que les annales des *Tcheou* sont composées de pièces et de morceaux empruntés au *Chou king*, au *Tcheou chou*, au *Kouo yu* et au *Tso tchouan*. Le règne du roi *Mou*, par exemple, comprend 170 lignes empruntées au *Kouo yu* et seulement 14 lignes d'annales indiquant son accession au trône, la durée de son règne et sa mort [1]).

La raison d'être de cette différence est facile à comprendre. Peu après le règne du roi *Mou* (10[e] siècle) les *Tcheou* tombèrent en décadence. En l'an 771 ils furent chassés de leur capitale par les barbares *K'iuan Jong*; et c'est en cette même année, en considération du secours apporté, que les *Ts'in* furent mis au rang des seigneurs. A partir de cette date *Ts'in* ne cesse de prospérer et *Tcheou* de s'affaiblir jusqu'au jour où (en 255 av. J.-C.) *Ts'in* s'annexa le peu qui restait de l'ancien domaine impérial et mit fin à la dynastie. Après avoir brisé les dernières résistances et s'être proclamé empereur, *Ts'in che hoang* ordonna la destruction des livres, notamment des livres d'histoire à l'exception des annales de sa maison.

Après toutes ces vicissitudes, et surtout à cause des premiers désastres infligés à la dynastie au 8[e] siècle, il n'est pas surprenant que les problématiques annales des *Tcheou* ne contiennent pas de renseignements sur le voyage du roi *Mou*. Elles ne nous apprennent rien sur l'époque florissante du début de la dynastie, dont la chronologie est incertaine. Les détails circonstanciés que nous possédons sur certains évènements de cette période sont dûs à d'autres sources.

Ceux qui sont intercalés par *Sseu-ma Ts'ien* dans le règne du

1) Encore n'est-il pas certain que ces maigres renseignements proviennent d'une source *Tcheou*.

roi *Mou* proviennent, avons-nous dit, du *Kouo yu*; ce sont: 1⁰ le discours de *Meou-fou* duc de *Tchai*[1]); 2⁰ un discours du roi au sujet de la réforme du code pénal. Ce second document n'a rien à voir avec le voyage au Turkestan tandis que le premier est en rapport direct avec lui.

Le personnage qui tient ce discours, *Meou fou*, duc de *Tchai*, est précisément ce conseiller qui, dans l'anecdote du *Tso tchouan*, blâma le roi *Mou* de sa passion des voyages. Et ce personnage, comme le remarque Chavannes en 1895 (t. I, p. 252) est cité dans le *Mou t'ien tseu tchouan*. Comment concilier ce fait avec l'hypothèse émise en et 1905, d'après laquelle il semblerait vraîment qu'aucune particularité du récit ne désigne spécialement le roi *Mou* plutôt que le duc *Mou* sauf le titre de Fils du ciel? [2])

En second lieu la remontrance adressée par *Meou fou* a rapport à une expédition projetée par l'empereur contre les *K'iuan Jong*.

1) Ce discours, dit Chavannes (M. H. t. I, p. 251), a pour but de dissuader le roi de faire une expédition guerrière contre les *K'iuan Jong*. Il est le développement de deux arguments: en premier lieu, les anciens rois de la dynastie des *Tcheou* n'étaient pas des rois guerriers; ils s'occupaient d'instruire et de nourrir le peuple; si le roi *Wou* a combattu la dynastie des *Yin*, ce n'est pas par amour de la guerre, c'est par pitié pour les souffrances du peuple. En second lieu les *K'iuan Jong* ne doivent pas être attaqués; en effet ils sont rangés dans la catégorie des vaisseaux barbares: or, les règlements royaux veulent que lorsque les vassaux barbares manquent à leurs devoirs on leur adresse une proclamation, mais ils ne veulent pas qu'on les combatte; d'ailleurs les *K'iuan Jong* n'ont pas manqué au devoir des vassaux barbares qui est de venir à la cour à chaque avènement. Le roi *Mou* a donc tort de projeter une attaque contre les *K'iuan Jong*.

2) «Le *Mou t'ien tse tchouan* pourrait fort bien être le récit de la tournée triomphale que fit le duc *Mou* dans ses nouvelles possessions occidentales pour recevoir solennellement l'hommage des chefs soumis; ce récit dut être écrit au jour le jour, mais ne put être terminé que lorsque le duc *Mou* fut définitivement rentré dans son pays; or il semble que la mort du duc *Mou*, survenue en 621, ait eu lieu immédiatement après ce retour; c'est ce qui explique pourquoi, dans le titre de la relation, le prince figure avec son nom posthume «*Mou*». En conclusion donc, la rédaction du *Mou t'ien tse tchoan* dut être achevée en 621 av. J.-C. ou fort peu après. Cette date est bien plus vraisemblable que la date qu'il faut admettre si on rapporte la composition du *Mou t'ien tse tchoan* au règne du roi *Mou*; en effet vers l'an 1000 avant notre ère la littérature chinoise était encore trop en enfance pour produire un monument aussi nettement scientifique» (M. H., V, p. 489).

Cette peuplade habitait à l'ouest du domaine royal, par conséquent sur l'itinéraire du Turkestan. Et l'admonestation du ministre montre que le roi *Mou* ne pratiquait pas la politique traditionnelle de non-intervention dans les pays barbares et qu'il prenait part en personne aux expéditions conquérantes. Le récit du *Kouo yu* se borne à constater que le roi *Mou* ne tint pas compte de l'exhortation de *Meou fou*, qu'il entra de suite en campagne... et ne rapporta pour tout butin que quatre loups blancs et quatre cerfs blancs. Mais ce discours du *Kouo yu*, contraire aux indications précises du 竹書紀年 au sujet de *Meou fou* et du roi *Mou*, est d'ordre ritualistique et moral; il exprime l'idéal, d'ailleurs très élevé, (combien différent de celui de l'Assyrie!) de l'Etat chinois et ne s'intéresse nullement aux fantaisies exploratrices, contraires aux devoirs hiératiques du Fils du ciel, auxquelles se livrait le roi *Mou* [1]).

En résumé, *Sseu-ma Ts'ien*, dans sa compilation relative aux premiers *Tcheou*, n'a produit aucun document, aucun renseignement topique provenant des annales de cette dynastie, les archives ayant été vraisemblablement détruites lors de la prise de la capitale par les barbares au 8e siècle. Il ne pouvait par conséquent en trouver concernant le roi *Mou* (10e siècle); il y a suppléé par un récit du *Kouo yu* se rapportant à la question qui nous intéresse: directement par l'exhortation de *Meou fou*, indirectement par la mention d'une expédition chez les *K'iuan Jong*. C'est donc à tort, à mon avis, que Chavannes, dans ses conclusions (p. 489), a cru pouvoir attribuer une valeur probante à la constatation suivante:

«1º Les documents appartenant en propre à la dynastie des *Tcheou* et utilisés par *Se-ma Ts'ien* dans les Annales principales des *Tcheou*, ignorent totalement le voyage du roi *Mou*.»

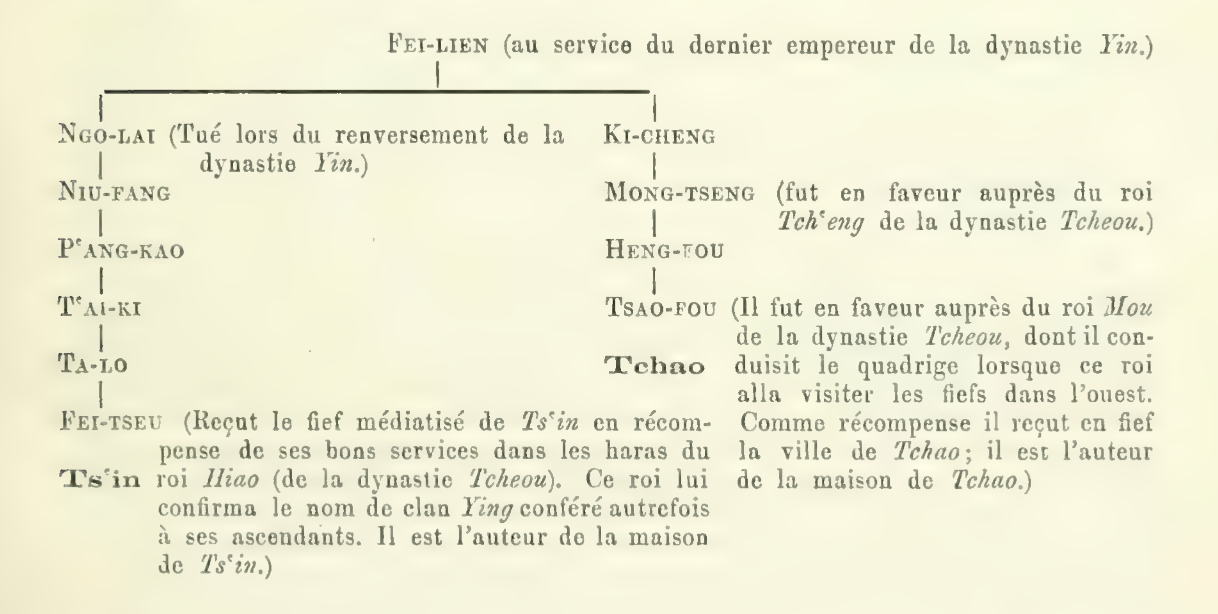
1) D'ailleurs, même les récits favorables au roi *Mou* ne mentionnent son voyage que sous la forme rituelle d'une «inspection des fiefs».

Il nous reste maintenant à examiner la seconde partie de l'argumentation:

«2⁰ La tradition relative à ce voyage est localisée dans les pays de *Ts'in* et de *Tchao* et porte d'ailleurs en elle-même l'empreinte de la race turque qui habitait ces régions.»

Cette assertion se réfère à ce qui a été dit plus haut des annales de *Ts'in* (t. II, p. 5—9) et de *Tchao* (t. V, p. 8—10). Mais si l'on se reporte aux textes, bien loin de les trouver favorables à la thèse de Chavannes, on constate qu'ils en établissent la réfutation.

Ces textes appartiennent l'un et l'autre au préambule généalogique indiquant les antécédents de ces deux maisons princières collatérales que je résume en un tableau synoptique:



Nous avons vu plus haut que les Annales de *Ts'in*, telles que *Sseu-ma Ts'ien* les donne, semblent originales et non pas composées d'emprunts. On peut donc dire «qu'elles appartiennent en propre à la maison de *Ts'in*» en employant l'expression dont Chavannes se sert (à tort, à mon avis) en parlant de celles des premiers *Tcheou*. L'historique, très objectif, des antécédents des *Ts'in*, ne contient pas de légendes merveilleuses; il reconnaît que la maison de *Tchao* est la branche aînée et que la maison de *Ts'in* doit son élévation

aux souverains de la dynastie *Tcheou* et à la faveur dont le cousin *Tsao-fou* avait joui à la cour.

Les Annales de la principauté de *Tchao*, aux pages indiquées, reproduisent les mêmes faits, plus résumés.

Or Chavannes, tout en prétendant que ces Annales confirment son opinion [1]), vient renverser, de sa propre autorité, cette généalogie, incompatible avec sa thèse puisqu'elle place au 10e siècle des faits qu'il veut attribuer au 7e siècle:

> A la thèse qui voit dans les traditions relatives aux pérégrinations du roi *Mou* le souvenir d'un voyage que ce souverain aurait effectué au 10e siècle... j'oppose la thèse suivante: vers 623 av. J.-C., le puissant chef de race turque qui règnait dans le *Chàn-si* actuel réussit à imposer sa domination dans le *Kan-sou* et sur le Turkestan oriental... son char était tiré par des coursiers excellents qui, suivant la coutume turque, sont associés aux exploits du héros...; le cocher, chargé de conduire le merveilleux attelage était un parent du duc *Mou* et fut lui-même l'ancêtre des princes turcs du pays de *Tchao*.

Depuis quinze ans que ces lignes ont été publiées, aucun lecteur ne s'est peut-être rendu compte des conséquences impliquées dans la dernière phrase. Elle signifie que Chavannes refait arbitrairement l'historique de la maison de *Tchao* en la faisant débuter

---

1) Il voit sans doute cette confirmation dans le fait que ces passages des Annales de *Ts'in* et de *Tchao* reproduisent ce que le *Mou t'ien tseu tchouan* dit du quadrige merveilleux (p. 7):

> *Tsao-fou*, à cause qu'il excellait à conduire les chevaux, fut en faveur auprès du roi *Mou*, de la dynastie *Tcheou*; il avait le quadrige de *Ki*, *Tao-li*, *Hoa-Lieou* et *Lou-eul*. (Le roi *Mou*) alla dans l'ouest inspecter les fiefs; il s'y plut et oublia de revenir; le roi *Yen* de *Siu* fit des troubles. *Tsao-fou* était cocher du roi *Mou*; il revint dans (le pays de) *Tcheou* à toute vitesse, parcourant mille *li* par jour, afin de parer aux troubles. Le roi *Mou* donna la ville de *Tchao* en fief à *Tsao-fou*...

> (Récit identique dans les annales de *Tchao* avec les additions suivantes; le quadrige fut assorti par *Tsao-fou* et offert par lui au roi *Mou*. — Le roi *Mou* vit *Si-wang-mou* et se plut en sa compagnie).

Rien d'autre, dans ces textes, n'est dit au sujet du quadrige. C'est donc dans ces quelques mots que Chavannes a vu «l'empreinte de la race turque qui habitait ces regions» et trouvé un argument suffisant pour considérer comme non avenu le fait que ces Annales des *Ts'in* et des *Tchao* attribuent formellement le voyage à l'empereur *Mou* et à son serviteur, leur ancêtre *Tsao-fou*.

au 7e siècle alors que, d'après les annales des *Ts'in* et des *Tchao*, son fondateur est *Tsao-fou*, l'automédon du roi *Mou*, créé seigneur de *Tchao* au 10e siècle. D'un trait de plume et sans examiner quelles sont les répercussions de son hypothèse, il transplante du début du 10e siècle à la fin du 7e siècle, c'est-à-dire en pleine période *Tch'ouen—Ts'ieou*, un ensemble de faits complexes et déclare que l'ancêtre des princes (plus tard rois) de *Tchao* est, en l'an 623, le cocher du prince de *Ts'in*.

Or, à cette époque, bien connue non-seulement par les annales des états, mais par le livre de Confucius et ses commentaires, l'ancêtre des princes de *Tchao* était *Tchao Tch'ouei* au service, non pas du prince de *Ts'in*, mais du fameux duc *Wen* de *Tsin* dont il avait été le fidèle compagnon pendant ses 19 ans d'exil et à qui ce *kong tseu*, aux aventures romanesques, devait en partie sa couronne puisque c'est lui, *Tchao Tch'ouei*, qui l'avait arraché à ses amours dans le pays de *Ts'i*. Ce *Tchao Tch'ouei* mourut en 622 et son fils *Tchao Touen* lui succéda. Cette famille a vécu sous le plein jour de l'histoire et l'on sait que, étant devenue très puissante, elle s'entendit avec deux autres grandes familles pour démembrer le marquisat de *Tsin* en trois principautés qui furent *Tchao*, *Han* et *Wei* (en 376).

L'opinion avancée par Chavannes en 1905, et qui se heurte aux annales de *Ts'in*, de *Tchao*, de *Tsin*, au *Tso tchouan*, au *Tchou chou ki nien* et au *Kouo yu*, est insoutenable. Mais avant de l'avoir formulée dans le tome V des *Mémoires historiques*, il l'avait présentée sous une forme différente dans le tome II en 1897. Voyons si cette première version est plus acceptable:

Quel est en effet le noyau de la légende? C'est *Tsao-fou* et son attelage de chevaux merveilleux dont on a conservé les noms étranges. Mais comme *Tsao-fou* passe pour avoir vécu au temps du roi *Mou*, les érudits ont rapproché le voyage dans l'ouest du nom de ce roi. C'est ainsi qu'une légende qui prit naissance dans le *Chàn-si* à une époque où les habitants de l'état de *Ts'in*

étaient encore barbares, a été d'abord rattachée artificiellement à l'histoire du royaume du Milieu en vertu d'une prétendue concordance chronologique entre *Tsao-fou* et le roi *Mou*, puis s'est grossie de toutes les fables qui se sont formées autour du contre-sens commis sur le nom de *Si-wang-mou*.

Cette hypothèse est encore plus inadmissible que l'autre; si Chavannes l'a modifiée, c'est évidemment parce qu'il s'en est rendu compte. Le *Mou t'ien tseu tchouan* ne peut en effet avoir été composé par les érudits d'après la légende d'un peuple encore barbare [1]). C'est un document très objectif, manifestement rédigé d'après des éphémérides contemporaines des évènements. Aussi Chavannes a-t-il précisé, en 1905, que ce récit avait dû être achevé peu après la mort du duc *Mou* survenue en 621.

*

Chose curieuse, le mobile qui pousse Chavannes à ces suppositions gratuites dont il ne vérifie pas les aboutissants, est visiblement le désir de prouver le caractère turk des coutumes équestres qui se manifestent dans la Relation du voyage. Or personne ne conteste ce caractère turk et, pour l'admettre, il n'est aucunement nécessaire de transplanter l'épisode du domaine des *Tcheou* dans celui des *Ts'in*. Le territoire ancestral des *Tcheou* était au nord puis au sud de la rivière *Wei*, en contact avec les peuplades pastorales turco-tartares des *Jong* et des *Ti*. Et, même après l'accession des *Tcheou* au trône impérial, leurs fonctionnaires étaient en relations matrimoniales avec les barbares *Jong* [2]). Il est tout naturel que dans ces territoires d'élevage, la technique chevaline et les coutumes

1) On peut en dire autant des concordances qui résultent des diverses annales et du *Tso tchouan*, au sujet de la généalogie des *Tchao* et des *Ts'in*, de l'intervention de *Tsao fou* et de *Meou fou*, du nom de clan du roi *Mou*, etc. A quelle époque les «érudits» auraient-ils transformé des évènements de l'an 623 et la généalogie des princes de *Tchao* en une légende du 10e siècle déjà fixée dans le *Tso tchouan*?

2) C'est même à cause de ces unions mixtes que *Fei-tseu* reçut le fief de *Ts'in* au lieu de celui de *Ta-lo* qui lui était destiné, comme on le voit (t. II, p. 10—11) dans ces annales que Chavannes supprime d'un trait de plume.

équestres soient restées turkes, de même que chez nous la terminologie des courses de chevaux et les règles du sport conservent leur caractère anglais.

Un autre argument présenté par Chavannes est (comme nous l'avons vu plus haut) que la littérature chinoise était encore trop dans l'enfance au Xe siècle pour produire un document aussi nettement scientifique que la Relation du voyage du roi *Mou*. Les documents contemporains montrent cependant que ce ne sont pas les moyens d'expression qui manquent à cette époque: la différence de style entre la littérature du *Chou king* et le *Mou t'ien tseu tchouan* tient surtout, semble-t-il, à la différence des genres [1]).

Reste encore une dernière critique, la seule que Chavannes ait prévue:

L'objection qu'on fera à ma théorie est que le héros du *Mou t'ien tse tchoan* est constamment appelé le Fils du Ciel 天子, épithète qui, en droit, ne peut convenir qu'à un roi de la dynastie *Tcheou*...

1) Je suis d'autant plus sceptique au sujet de cette objection d'ordre philologique que j'ai eu l'occasion de voir et de montrer à quelles erreurs d'appréciation une prévention analogue a conduit en ce qui concerne le texte du *Yao tien*. On pensait qu'à une époque si reculée il ne pouvait être question que d'observations astronomiques très grossières et l'on s'ingéniait à imaginer des procédés primitifs — d'ailleurs inapplicables, inopérants et inexistants — pour les faire cadrer avec le texte; alors que celui-ci appartient avec évidence à la période de l'astronomie tropique et solsticiale qu'il caractérise avec une netteté admirable; et que les quatre astérismes qu'il met en rapport avec les équinoxes et solstices sont précisément les astérismes centraux *équidistants* des quatre palais sidéraux immuables qui ont traversé quarante siècles d'histoire et correspondent aux saisons de la haute antiquité. Ce qui, corroboré par les trigrammes de *Fou-hi*, par le calendrier originel (dit «des *Hia*», où les équinoxes et solstices marquent aussi le milieu des saisons) et par l'admirable symétrie diamétrale des étoiles fondamentales, montre que le système chinois, astronomique et dualistique, était constitué dès la haute antiquité. Le texte du *Yao tien* qui, dans sa concision symétrique, en résume les caractères essentiels, est un document proprement scientifique et synthétique, bien supérieur à ce que la Chaldée, ou tout autre foyer de civilisation, a produit à la même époque. (Cf. *Archives des sciences physiques*, Genève 1920).

L'esprit curieux du roi *Mou* l'a entraîné vers un ordre d'idées naturellement incompatible, dans la forme et dans le fond, avec celles de son époque et de son milieu ritualistique. Mais si la relation de son voyage est un document scientifique, le texte du *Yao tien*, antérieur de quatorze siècles, l'est bien davantage.

Cette considération ne serait pas dénuée de valeur s'il n'y en avait vraîment pas d'autres à présenter. Mais elle n'aurait jamais une efficacité probante, car elle est affaire d'appréciation. Il n'est pas vraisemblable que les comtes de *Ts'in*, après s'être arrogé le titre de roi, aient osé prendre le titre — essentiellement unique et impliquant des cérémonies religieuses impériales — de Fils du Ciel [1]). Mais on ne pourrait pas démontrer l'impossibilité de la chose si un indice faisait naître une telle supposition. Cet indice, je ne le vois pas dans le *Mou t'ien tseu tchouan*, car la thèse de Chavannes attribuant ce document au duc *Mou* ne paraît pas défendable.

CONCLUSION.

L'hypothèse de Chavannes au sujet d'une substitution du roi *Mou* au duc *Mou* dans le *Mou t'ien tseu tchouan* présente beaucoup d'analogie avec celle qu'il a émise en 1906 pour soutenir que la théorie des cinq éléments n'est pas chinoise mais turque [2]). Dans l'un et l'autre cas, il est parti d'une supposition basée sur des rapprochements assez vagues, sans prendre le soin de rechercher les textes auxquels elle se heurte et de voir s'il est possible de les récuser. Dans l'un et l'autre cas il semble avoir méconnu l'utilité de son admirable traduction des *Mémoires historiques de Sseu-ma Ts'ien*

1) De nos jours les rois d'Annam (depuis Gia-lông tout au moins, voir les *Souvenirs* de Chaigneau) ont usurpé ce titre au grand scandale des Chinois, qui ont attribué leur chûte à cet acte d'impiété. Mais dans l'antiquité chinoise la situation était autre; les états feudataires les plus puissants se surveillaient les uns les autres et maintenaient l'égalité par des alliances. On n'imagine guère que l'un des princes ait pu prendre le titre de Fils du Ciel sans causer un scandale dont on trouverait sûrement l'écho dans le *Tch'ouen ts'ieou* ou dans ses commentaires.

2) La réfutation que j'en ai faite et que Chavannes a accueillie avec bonne grâce dans le *T'oung pao* (1910), a été complétée en 1911 par A. Forke dans l'appendice de son *Lun Héng*.

qui constitue un répertoire si commode des textes antiques et où il est si facile d'en trouver à opposer à ces deux hypothèses [1]).

Il n'y a pas à regretter, cependant, que ce grand sinologue ait formulé, ça et là, des suppositions contestables; car du choc des idées jaillit la lumière et, pour que les questions soient résolues, il faut d'abord qu'elles aient été posées.

---

1) Je me suis borné ici à réfuter l'hypothèse de Chavannes par des arguments empruntés aux livres d'histoire (*Che ki, Tso tchouan*, etc.), parce que je n'avais pas à ma disposition le texte du *Mou t'ien tseu tchouan*, dont il ne me restait qu'un vague souvenir. Mais, depuis lors, ayant eu l'occasion de le relire (dans la traduction d'Eitel, *China Review*, vol. XVII), j'ai été vivement frappé par l'objectivité de cet antique document qui provient manifestement (sauf quelques interpolations évidentes) du journal d'un historiographe du roi *Mou*. Ce texte précieux n'a guère été étudié d'une manière approfondie par les critiques chinois et occidentaux puisqu'aucun d'eux ne s'est aperçu des énormes erreurs calendériques qui y ont été introduites, lors de sa reconstitution, après sa découverte en fragments épars et incomplets, au IIIe siècle de notre ère. Le lettré chargé du collationnement s'est borné à juxtaposer ces fragments, en numérotant les jours d'après la notation cyclique sans penser qu'un ou plusieurs cycles avaient pu s'écouler entre deux dates (exemple: 907e jour, chûte de neige en automne; 910e jour, grande chaleur d'été). On trouvera dans de prochains numéros du *Journal asiatique* et de la *New China Review* des études détaillés à ce sujet.

En ce qui concerne l'objectif du principal voyage, je n'ai pas d'opinion. Si j'ai mentionné le Turkestan oriental, c'est simplement parce que La Couperie, Chavannes et Parker s'accordaient sur ce point. Mais la découverte des lacunes du texte est probablement de nature à remettre en question cette hypothèse. Les *Annales sur bambou* désignent les monts *K'ouen louen*. Si ce terme ne figure pas dans le texte (sauf en un passage fantastique visiblement interpolé), c'est qu'il y a une lacune de 60 jours, insoupçonnée jusqu'ici, entre la visite à *Si-wang-mou* et le séjour de chasse au *Kouang yuan*, point terminus du voyage.

A propos du passage le mettant en cause, ci-dessus, p. 19, M. P. Pelliot me fait observer qu'il s'agit d'un *lapsus calami*, car en 1897 Chavannes n'avait pas encore émis son hypothèse concernant le duc *Mou* de *Ts'in* En lui donnant acte de cette rectification, j'ajoute que c'est peut-être ce quiproquo fortuit qui a suggéré à Chavannes l'idée de substituer le duc *Mou* au roi *Mou* lorsqu'il modifia en 1905 sa première version de 1897.

[*Nota:* — Dans la phrase écrite par moi en 1904 et que M. de Saussure reproduit à la suite de M. Ferrand, la mention du duc Mou de Ts'in au lieu du roi Mou des Tcheou est un simple lapsus, comme le montre d'ailleurs la date indiquée du Xe siècle, qui a surpris M. de Saussure. Ce lapsus est antérieur à l'hypothèse de Chavannes, que pour ma part je n'ai jamais acceptée. Je considère qu'il s'agit bien du roi Mou des Tcheou, ce qui ne veut pas dire que j'admette l'historicité du récit. — P. Pelliot].

LE JUIF NGAI, INFORMATEUR DU P. MATHIEU RICCI,

PAR

PAUL PELLIOT.



Dès 1615, la version latine publiée par Trigault des *Commentaires* de Mathieu Ricci racontait comment, quelques années après l'établissement des Jésuites à Pékin, un Juif de K'ai-fong-fou était venu trouver le P. Ricci qu'il prenait pour un correligionnaire, et avait ainsi révélé à l'Occident l'existence ancienne de colonies juives en Extrême-Orient.

Il y a quelques années, l'édition du P. Tacchi-Venturi nous a rendu les *Commentaires* de Ricci dans le texte italien original [1]). Aux pages 468—471, sous une date que le P. Tacchi-Venturi fixe à 1605, on retrouve le récit traduit par Trigault. Il vient d'être question d'un livre écrit par un Chinois et où il était question des Pères, et Ricci continue ainsi:

«Ce livre vint aux mains d'un Juif de nation et de religion, de la province et de la métropole du Ho-nan, Ngai de son nom

1) P. Pietro Tacchi-Venturi S.J., *Opere Storiche del P. Matteo Ricci S.J.*, t. I, I Commentari della China, Macerata, 1911, grand in-8°, LXVIII + 650 pp. + 1 f. s. n.; t. II, Le lettere della Cina, *ibid.*, 1913, LXVII + 570 pp. + 1 f. s. n., avec planches. L'édition est excellente et le commentaire met à profit les précieuses archives de la Compagnie. Un certain nombre de mots chinois sont estropiés. L'index est très incomplet et assez souvent fautif.

de famille, lequel avait déjà atteint le grade de licencié littéraire en Chine et était venu cette même année à Pékin pour les examens de doctorat.... Le P. Mathieu le mena de suite à la chapelle où on avait nouvellement placé sur l'autel, vu que c'était la fête de Saint Jean Baptiste, une belle image de la Vierge, qui avait d'un côté l'Enfant Jésus, et de l'autre Saint Jean Baptiste en adoration à genoux.... On lui montra la Bible de Plantin en hébreu.... Il dit aux pères qu'à K'ai-fong beaucoup savaient l'hébreu, entre autres un sien frère, et que lui, dès son enfance, s'était adonné aux lettres chinoises, et ainsi n'avait pas appris les lettres hébraïques. Et il donna à entendre que, pour avoir suivi les choses des lettrés de la Chine, il avait été chassé de la synagogue par l'archiprêtre qui est là à leur tête et était à moitié excommunié, et qu'il aurait facilement abandonné cette loi s'il eût pu obtenir le grade de docteur, comme le font aussi les Musulmans qui, réussissant à obtenir le grade de docteur, n'ont plus peur de leurs *mollah*, et abandonnent la loi»[1]).

Ainsi le licencié Ngai serait venu voir Ricci le jour de la Saint-Jean, c'est-à-dire le 24 juin 1605, à l'occasion d'un voyage que Ngai faisait à Pékin pour se présenter aux examens triennaux de doctorat. On sait en effet que ces examens triennaux ont amené au P. Ricci, tout au moins en 1607 et 1610, un grand concours de visiteurs.

Mais il y a à cette version des *Commentaires* une grosse difficulté. Les dates des examens triennaux de doctorat sont bien connues. Depuis le début des Ming, les noms des lauréats de chaque promotion sont gravés sur des stèles qui existent encore au Kouo-tseu-kien de Pékin, et toutes ces promotions sont éditées dans un recueil

1) Ngai exagère l'opposition que les rabbins auraient faite aux lettres chinoises. Les *Inscriptions juives de K'ai fong fou* traduites par le P. Tobar font connaître les noms de plusieurs bacheliers et même de deux docteurs, Kao Siuan (de promotion inconnue) et Tchao Ying-cheng, docteur de 1646, qui conservèrent des attaches étroites avec la synagogue.

facilement accessible, le 題名碑錄 *T'i ming pei lou*. Or il y a eu des examens de doctorat en 1601, en 1604, en 1607; il n'y en a pas eu en 1605.

On ne pourrait d'ailleurs arguer de l'absence de millésime précis dans ce chapitre des *Commentaires* pour reporter à juin 1604 la visite du Juif Ngai. Les examens de doctorat se passaient au printemps, et l'*Histoire des Ming* enregistre régulièrement, dans la troisième lune, la proclamation des résultats; en 1604, c'est le 13 avril que la liste sortit [1]). Peu après, les candidats malheureux retournaient dans leurs provinces. Il n'y aurait pas grande apparence pour que le Juif Ngai, s'il était venu à Pékin pour les examens de doctorat, s'y fût encore trouvé le 24 juin. D'ailleurs les *Commentaires* disent que, lors de la visite de Ngai, on lui montra la Bible de Plantin en hébreu. Il s'agit là de la Bible tétraglotte dite «*Bible Royale*», imprimée chez Plantin en huit volumes, et qui parvint à Pékin, sauvée d'un naufrage dans une inondation du Pei-ho aux environs de T'ong-tcheou, au plus tôt dans les derniers jours de juillet 1604 [2]): même à cette date, la Saint-Jean était passée depuis un mois. Enfin il y a une raison décisive pour que la visite de Ngai soit bien de 1605; c'est que dans une lettre autographe du 26 juillet 1605, adressée au P. Cl. Acquaviva, le P. Ricci emploie en propres termes, à propos de la visite de Ngai, l'expression de «ces jours passés».

C'est en reprenant cette lettre du 26 juillet 1605 que nous allons

---

1) Cf. *Ming che*, ch. 21, f° 2 v°.

2) Sur la venue de cette Bible, cf. Tacchi-Venturi, I, 453; II, 260, 282—283. Le P. Tacchi-Venturi (I, 452) admet même que le naufrage (dont il est aussi question II, 266) est de l'automne ou de l'hiver de 1604. L'hiver est hors de question, puisque le Pei-ho est alors gelé et ne peut déborder. En outre le P. Ricci (cf. Tacchi-Venturi, I, 452) met ce naufrage et l'inondation du Pei-ho au même temps que les grandes pluies qui causèrent une inondation à Pékin (sur ces pluies, cf. Tacchi-Venturi, I, 452; II, 271, 288). Or, d'après le *Ming che* (ch. 21, f° 3 r°), c'est le 27 juillet que «à la capitale il y eut une grande pluie qui renversa [une partie de] l'enceinte de la ville».

chercher la solution de la difficulté. Le P. Ricci dit qu'il a appris depuis «peu de jours» l'existence d'une ancienne chrétienté à K'ai-fong-fou, et il continue en ces termes (Tacchi-Venturi, II, 290 et suiv.):

«Nous avons su cela par l'intermédiaire d'un Juif de religion, de nationalité et de type, qui ces jours passés est venu me visiter.... C'est un homme appelé Ngai, de la province du Ho-nan, habitant de la métropole [de cette province]; son père avait trois fils; lui s'est adonné aux lettres chinoises et a obtenu le grade de licencié; il a déjà une soixantaine d'années; il est venu cette année demander un emploi qui lui a été donné dans une école de la ville de Ianceo (Yang-tcheou). Les deux autres frères se sont appliqués aux lettres hébraïques et sont, paraît-il, rabbins parmi eux [1]).... Il vint chez nous dans l'octave de Saint Jean Baptiste....»

Cette lettre, écrite au lendemain de la visite de Ngai, doit faire foi. Avec elle, toute difficulté disparaît. Ngai vint en 1605 à Pékin pour demander un emploi, et non pour passer un examen qui n'eut pas lieu cette année-là. Mais quelques années plus tard, en écrivant ses *Commentaires*, Ricci confondit la visite de ce licencié avec celles que lui rendirent tant d'autres licenciés quand ils venaient à Pékin pour les examens triennaux de doctorat. Il est possible d'ailleurs que Ngai ait dit aux Pères, comme le veulent les *Commentaires*, qu'il se fût senti plus libre d'abandonner ses correligionnaires s'il eût pu passer le doctorat [2]); mais à 60 ans, il avait eu le temps d'échouer à pas mal de sessions, et en 1605 ce n'est pas pour tenter encore de conquérir un grade littéraire qu'il était venu à la capitale, mais pour obtenir un gagne-pain. Enfin la date de cette

1) Deux ou trois ans plus tard, le fils d'un de ces frères rabbins, appelé lui aussi Ngai naturellement, vint à son tour visiter les Jésuites de Pékin.

2) Des propos prêtés à Ngai, il semble résulter que Juifs et Musulmans constituaient en Chine sous les Ming, au point de vue administratif, des «nations» placées sous l'autorité et la responsabilité de leurs chefs religieux.

visite n'est pas le 24 juin, mais un jour indéterminé de la semaine du 25 au 31 juin 1605.

Ce Juif Ngai, il n'est pas impossible de l'identifier.

Il y a peu de noms de famille Ngai; celui auquel on songe immédiatement est celui-là même que prit peu après le P. Aleni, à savoir 艾 Ngai. La *Biographie* chinoise de Ricci écrite par le P. Aleni [1]), en racontant la visite de 1605, donne bien au Juif le

1) Il n'y a à ma connaissance (si on excepte la portion du ch. 326 du *Ming che* partiellement et parfois inexactement traduite dans Bretschneider, *Mediæval Researches*, II, 324—326) qu'une biographie chinoise du P. Ricci, celle dûe au P. Aleni. Elle est précédée d'un portrait du P. Ricci qui a été reproduit par le P. Tacchi-Venturi (t. II, en face de la p. 172) d'après l'exemplaire imprimé de cette *Biographie*, en 20 ff. plus 1 f° de frontispice, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Rome. M. Vacca (dans Tacchi-Venturi, II, 548), qui mentionne cet exemplaire imprimé de Rome (sous le n° 21 de sa bibliographie), ne donne aucune date soit pour la rédaction, soit pour l'impression; mais il ajoute qu'il y a également à la Bibliothèque Nationale de Rome un exemplaire imprimé de deux autres «biographies» (qu'il classe sous les n°s 22 et 23 de sa bibliographie), l'une en 10 ff., l'autre en 2 ff. Pour aucune de ces deux autres «biographies», il n'indique de nom d'auteur, ni de date de composition ou d'impression. Mais M. Vacca dit que son n° 21 correspond au n° 28 de Cordier, *L'imprimerie sino-européenne en Chine*, et ses n°s 22 et 23 au n° 29 du même ouvrage de M. Cordier. Vu que, pour le n° 28, M. Cordier indique une postface qu'il date de 1636, je pense que c'est là que le P. Tacchi-Venturi a pris cette même date pour le portrait de Ricci. En réalité, il y a eu dans les divers auteurs toute une série de confusions. Il faut renverser les équivalences données par M. Vacca; c'est le n° 29 de M. Cordier qui répond à son n° 21, et le n° 28 de M. Cordier représente en réalité ses n°s 22 et 23, plus autre chose. Mais les descriptions mêmes de M. Cordier reproduisent à leur tour des indications en partie inexactes du *Catalogue des livres chinois* de M. Courant. Les biographies chinoises du P. Ricci, toutes manuscrites, occupent dans ce *Catalogue* les n°s 1014, 1015, 1016 et 996. Les n°s 1014, 1015 et 1016 contiennent la *Biographie* de Ricci par Aleni. Le n° 1014 en particulier est la reproduction fidèle d'un exemplaire imprimé à l'église de Fou-tcheou, appelée ici 景教堂 King-kiao-t'ang; il est indiqué que l'œuvre a été relue par les PP. Emmanuel Diaz (junior), Fereira et Semedo, et que l'édition a été autorisée par le P. Emmanuel Diaz (junior), supérieur de la Mission. Il est vraisemblable que c'est là l'édition même qui existe à la Bibliothèque Nationale de Rome, encore qu'il ait dû y avoir aussi au XVIIe siècle une édition publiée par la mission de Pékin (à en juger d'après les listes de Courant, *Catal.*, n° 7046). Je doute d'ailleurs que, pour l'édition de Pékin, il faille adopter la date de 1620 indiquée par le P. Sommervogel, car il me paraît probable que la révision des PP. Em. Diaz, Fereira et Semedo et l'autorisation du P. Diaz s'appliquent à la première édition; or le P. Diaz (junior) n'est devenu vice-provincial que vers 1623; d'autre part la révision est forcément antérieure à 1637,

nom de 艾 Ngai, et les inscriptions juives de K'ai-fong-fou nous attestent que ce nom était effectivement porté par des familles de

date à laquelle le P. Semedo quitta la Chine. Enfin, à supposer que l'édition de Fou-tcheou ne soit pas l'édition princeps, elle doit être antérieure à 1645, date à laquelle l'église de Fou-tcheou cessa d'être appelée King-kiao-t'ang. Comme on le voit, il n'y a rien là qui s'oppose à la date de 1636; mais cette date elle-même, jusqu'à de nouvelles trouvailles, ne me paraît reposer sur rien. Dans le n° 1015, la biographie de Ricci par Aleni est suivie du rapport de 吳道南 Wou Tao-nan demandant que l'Empereur octroie un terrain pour la sépulture de Ricci (Wou Tao-nan avait été reçu *pang-yen*, c'est-à-dire second, aux examens de doctorat de 1589). Ce rapport, imprimé, est détaché du 5e ch. du 絕徼同文紀 *Tsiue kiao t'ong wen ki*, où il occupait les ff. 10—13. Le *Tsiue kiao t'ong wen ki*, qui semble aujourd'hui perdu, doit avoir été, à en juger par son titre, un ouvrage assez considérable consacré à des documents concernant des étrangers lointains, c'est-à-dire sans doute les missionnaires. J'en ai retrouvé la préface, écrite en 1615 par le mandarin chrétien 楊廷筠 Yang T'ing-yun, au début du très intéressant recueil de documents relatifs aux chrétiens qui se trouve à la Bibliothèque publique de Petrograd sous le titre de 天學集解 *T'ien hio tsi kiai*, en 9 pen formant 9 ch. (n° 829 du catalogue de Dorn). Enfin le n° 996 de M. Courant, d'où la date de 1636 paraît tirée, ne la donne pas. Dans un examen forcément superficiel, M. Courant a indiqué inexactement le contenu du manuscrit. En tête de ce n° 996 est le portrait de Ricci, copié sur celui de l'édition imprimée de la *Vie de Ricci* par Aleni. Puis viennent 10 ff. occupés par le 大西利西泰子傳 *Ta si li si t'ai tseu tchouan* (correspondant manifestement au n° 22 de M. Vacca), lequel se termine par ces mots: « Après avoir salué en se prosternant, le 澹齋居士 Tchan-tchai-kiu-che 張維樞 Tchang Wei-tch'ou, *tseu* 子環 Tseu-houan, a composé [cet écrit] ». Tchang Wei-tch'ou (de Wen-ling ou Tsin-kiang, c'est-à-dire de Ts'iuan-tcheou au Fou-kien) était gouverneur du Chàn-si en 1626 (cf. *Chàn si t'ong tche* de 1735, ch. 22, f° 23 r°); il est nommé dans un édit de 1628 qu'on retrouve dans les œuvres du ministre chrétien Thomas 瞿式耜 K'iu Che-sseu (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 499, et les œuvres de K'iu Che-sseu, à la Bibl. Nat., coll. Pelliot, II, 236, ch. 2, f° 24 r°); une poésie écrite en faveur des missionnaires par Tchang Wei-tch'ou antérieurement à 1641 se trouve dans le n° 7066 du *Catalogue* de M. Courant. Le *T'ien hio tsi kiai* de Petrograd contient une dissertation de Tchang Wei-tch'ou sur le *Si hio fan* et le *Wan wou tchen yuan* d'Aleni. Si j'avais actuellement à ma disposition le *Ts'iuan tcheou fou tche*, il est probable que je pourrais préciser les étapes de la carrière de ce fonctionnaire lettré. En tout cas, sa biographie de Ricci, qui est sans doute antérieure à 1650, n'est qu'un démarquage de celle écrite par Aleni, qu'il invoque formellement. Vient ensuite, dans le manuscrit n° 996, la biographie même écrite par Aleni, avec la même suscription que dans les nos 1014—1016, et occupant là aussi 20 ff. Enfin vient en 2 ff. le 讀利先生傳後 *Tou li sien cheng tchouan heou*, c'est-à-dire « Postface à la *Vie de Ricci* », qui est le n° 23 de M. Vacca et se termine par ces mots: 福唐後學李九標薫沐百拜書, « Ecrit, après s'être parfumé et lavé et avoir salué cent fois, par le disciple Li Kieou-piao,

la colonie juive du Ho-nan [1]. Mais ce nom même de 艾 Ngai est assez rare. D'autre part, les monographies locales enregistrent le plus souvent les promotions de licenciés pour les préfectures ou sous-préfectures dont elles s'occupent. Or, dans la *Description de K'ai-fong-fou*, il n'y a, pour les deux sous-préfectures de Siang-fou et de Siuan-wou qui se partagent la ville même de K'ai-fong, qu'un seul licencié de nom de famille Ngai, c'est 艾田 Ngai T'ien, originaire de la sous-préfecture de Siang-fou, qui passa l'examen de

---

de Fou-t'ang (Fou-tcheou)». Li Kieou-piao et son frère 李九功 Li Kieou-kong sont deux chrétiens connus; Li Kieou-kong, converti en 1628 (voir sa préface à Courant, *Catalogue*, n° 6876), est mort en 1681; sur Li Kieou-piao, on peut consulter les n°s 6884 et 7114 du *Catalogue* de Courant, et Havret, *Stèle chrétienne*, II, 95. L'activité littéraire des deux frères paraît porter sur le 2e tiers du XVIIe siècle. Enfin, une dernière ligne porte: «Copié (錄) au 11e mois de *ping-tseu*, 33 feuillets». C'est de ce *ping-tseu* que M. Courant a tiré la date de 1636, qui a passé dans l'*Imprimerie sino-européenne* de M. Cordier et de là, semble-t-il, dans l'ouvrage du P. Tacchi-Venturi. Mais on voit que *ping-tseu* ne donne pas la date de la composition d'une quelconque des parties du n° 996, mais seulement de l'exécution matérielle du manuscrit. On n'a même pas là un *terminus ad quem*, car *ping-tseu* peut à la rigueur correspondre à 1696. Le cachet de 思默 Sseu-mo, qui se trouve au début du manuscrit, ne contredit pas à cette dernière date; il en résulte en effet seulement que le manuscrit a appartenu au Jésuite chinois 陸希言 Lou Hi-yen, *tseu* Sseu-mo, qui a vécu de 1630 à 1704. Quant au «Rapport sur la vie du P. Ricci» par les PP. Pantoja et de Ursis qu'indique M. Courant (n° 1321), en disant qu'il porte la date de 1586 qui serait sans doute à corriger en 1616 (ces mêmes indications ont passé dans Cordier, *L'imprimerie sino-européenne*, n° 244), le manuscrit donne très correctement et lisiblement la 44e année Wan-li, c'est-à-dire 1616 (et non 1586), et ce n'est pas un rapport sur la vie du P. Ricci, mais le mémorial présenté en 1616 par Pantoja et de Ursis pour se défendre contre les accusations de 沈漼 Chen Kio; en d'autres termes, c'est un exemplaire du 辨揭 *Pien kie* (sur lequel, cf. Cordier, *L'imprimerie sino-européenne*, n° 184; Havret, *Stèle chrétienne*, II, 16—17). Par cet exemple, j'ai voulu seulement montrer que la bibliographie détaillée des œuvres chinoises du christianisme au XVIIe siècle reste à faire, et que les éléments d'information ne font pas défaut. Mais leur groupement et leur discussion exigera beaucoup de travail et un long temps.

1) Cf. Tobar, *Les inscriptions juives de K'ai-fong-fou*, p. 43, 46, 83—87. L'inscription de 1663 énumère sept «familles», dont la famille Ngai, qui en 1653 fournirent les fonds nécessaires pour reconstruire la synagogue. C'est plus de la moitié des «dix ou douze familles» dont Ngai T'ien avait parlé à Ricci en 1605 (cf. Tacchi-Venturi, I, 469). Il s'agit de «noms de famille» ou de «clans» différents, mais chacun d'eux était porté par un assez grand nombre d'individus.

licence en Wan-li *kouei-yeou*, c'est-à-dire en 1573, et ne dépassa pas les fonctions mandarinales de *tche-hien*, autrement dit de sous-préfet [1]). Il y a d'autant moins à douter que ce soit là l'informateur du P. Ricci qu'ayant passé la licence en 1573, Ngai T'ien devait bien avoir en 1605, comme le veut la lettre de Ricci, une soixantaine d'années. Par la lettre du P. Ricci, nous apprenons en outre que Ngai T'ien reçut une fonction «dans une école de la ville de Ianceo». Il est pratiquement certain qu'il s'agit de la ville préfectorale de 楊州 Yang-tcheou au Kiang-sou, mais Ngai T'ien eut là une charge assez mince, et la *Description de Yang-tcheou* est muette à son sujet.

J'ai rédigé cette note pour deux raisons. L'une est d'indiquer la voie par où on peut retrouver dans les textes chinois la grande majorité des personnages nommés ou visés par les *Commentaires* de Ricci ou par ses *Lettres* [2]). Mais il m'a paru également intéressant de montrer, par un exemple concret, que, si le texte original des *Commentaires* permet de rectifier ou de préciser en bien des endroits la version latine de Trigault, ces *Commentaires* n'en sont pas moins rédigés après coup, et qu'il est essentiel, chaque fois qu'on le peut, de les contrôler par les *Lettres*, qui sont, elles, un témoignage vraiment contemporain et d'une incomparable autorité.

---

1) Cf. *K'ai fong fou tche*, éd. de 1695 (Bibl. Nat., coll. Pelliot, I, 269), ch. 23, f° 48 v°. Les mêmes indications doivent se trouver dans le 祥符縣志 *Siang fou hien tche*, mais l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (coll. Pelliot, II, 741; éd. de 1739) est très défectueux, et le passage en question y manque.

2) M. Vacca (dans Tacchi-Venturi, II, 143—144) a indiqué neuf équivalences (le nom d'Ignace K'iu Jou-k'ouei, autrement dit de K'iu T'ai-sou, est à écrire 瞿汝夔 K'iu Jou-k'ouei; c'est un oncle du ministre Thomas K'iu Che-sseu); il serait aisé de quintupler ce chiffre.

Note additionnelle: Le Li Kieou-kong cité p. 38 est le père de 李奕芬 Li Yi-fen, éditeur de Courant, *Catal.*, n° 7227. Ce Li Yi-fen doit être le même que Léonce Li, qui fut un des maîtres de chinois de Mgr Maigrot.

LE SYSTÈME MUSICAL

PAR

G. MATHIEU.

2e Partie, C. 1er. Notation tonale. [1]

Pour connaître de la tonalité, il faut d'abord signaler l'opposition qu'ont entre eux et les Modes et les Tons. La notation antique le faisait, comme le prouvent les traditions conservées en Grèce et en Chine.

§ 1. En Grèce.

Sur les «Modes Grecs», je citerai M. Croiset. «Aristote (Polit. IV, 3, 4) cite et paraît approuver l'opinion de certains musiciens qui n'admettaient que deux modes fondamentaux, le Dorien et le Phrygien» [2]). — En Système Musical, ces deux modes ne peuvent être que les modes α et β.

Or Boëce donne sous le nom de Lydien, les Cordes de α [3]). J'en conclus que tous les Modes Grecs ne sont que les différents Tons de α et de β.

---

1) Le précédent article, au *T'oung Pao*, mars 1918/1919, p. 41. Pour les références: P., *La poésie de Pindare*, par A. Croiset. Paris, Hachette, 1880.
P. L., *Patrologie latine* de Migne.

2) P. 80, note 2.

3) P. L. 63. 1251. B; 1254—1270; 1251—1252. Boëce donne exactement 14 des 16 Cordes à Notes Diatoniques de α, et 28 signes qui peuvent dénommer les 28 Cordes requises par les 5 Tons de α en Genre Majeur.

Le bien fondé de cette hypothèse ressortira de la concordance entre les échelles de ces Tons et les données traditionnelles. — Je dois signaler, pour cela, l'ambitus du Ton, selon le diapason moyen, et, — entre parenthèses, — selon le diapason primitif; puis la hauteur acoustique de la finale des mélodies écrites dans le Ton; enfin les Distances des Cordes à notes diatoniques, qui la suivent à l'aigu [4]).

β. 4 (sol) C, *F*, TTT, e (si)	(si) E, *a*, T1T, a′ (mi) β. 2	
α. 4 (fa) B, *C*, TT1, d (la)	(la) D, *E*, 1TT, g (ré) α. 2	
β. 5 (mi) A, *D*, T1T, d (la)	(la) D, *G*, TT1, g (ré) β. 3	(ré) G, *c*, TT1, ♮′ (fa♮) β. 1
α. 5 (ré) Γ, *A*. 1TT, c (sol)	(sol) C, *D*, T1T, f (ut) α. 3	(ut) F, *G*, T1T, a′ (mi) α. 1

Nous devons avoir l'équivalence:

β. 4. Mixolydien	β. 2.	Hypomixolydien
α. 4. Lydien	α. 2.	Hypolydien
β. 5. Phrygien	β. 3. Ionien,	Hypophrygien
α. 5. Dorien	α. 3. Eolien,	Hypodorien

Voici les textes. «Le mode Dorien était celui qui dans le genre Diatonique avait son demi-ton au grave, le mode Phrygien l'avait au milieu, et le mode Lydien à l'aigu» [5]).

«Dans le mode Dorien primitif, la note la plus aigüe (dont les Grecs faisaient la tonique) était le La. Ce La forma la note la plus grave de l'un des nouveaux modes, le mode Eolien, qui s'appelait aussi pour cette raison Hypodorien (nous dirions plutot Hyperdorien). Le mode Phrygien fut complété d'une manière analogue par le mode Hypophrygien ou Ionien, et le mode Lydien par l'Hypolydien» [6]).

La rédaction de ce dernier document appelle quelques réserves. L'échelle constitutive du Ton a deux toniques, qui sont ses terminaisons à l'aigu et au grave; et ces 2 toniques se trouvent, dans

4) Au lieu du double a, octave aigüe de a, je noterai a'; et au lieu du double si, ♮'.
5) P. 79.
6) P. 80.

le mode, en trois situations différentes. La tonique grave en son état intermédiaire sert de finale aux mélodies, qui rebattent la tonique aigüe en son état inférieur. En Dorien la finale est La (A); la tonique aigüe est, en son état le plus élevé, c, de même dénomination que C, qui est la tonique grave en son état inférieur, au mode Eolien. Ce mode est dit *Hypo*, comme on a dit Hiá-p'ing. «écrit le second».

Une dernière tradition nous communique une notation tonale, que Martianus Capella nous transmet exactement [7]), ce que ne fait pas Boëce. Il s'agit, dans ce document, de α. 1. E. car son échelle donne aux dénominations indiquées leur signification naturelle. Dans l'échelle de α. 1. E., je mets entre parenthèses les notes de seconde espèce.

Cordes	Claviers			Dénominations
	4e	2e	1er	
a'	la			ἡ νήτη ὑπερβολαίων τόνων χορδή
♭	(♭)			ἡ ▭ διὰ τόνου χορδή
g	sol			ἡ τρίτη ▭ χορδή
♭	(♭)			νήτη διεζευγμένων
f	fa			▭ διὰ τόνου
e		mi		τρίτη ▭
♭	(♭)	(♭)		παραμέση
d	ré	ré	ré	νήτη συνημμένων
♭	(♭)	(♭)	(♭)	▭ διὰ τόνου
c	ut	ut	ut	τρίτη ▭
ut ♭			(♭)	μέση
si ♭	(♭)	(♭)		▭ διὰ τόνου
a		la		παρυπάτη ▭
♭		(♭)	♭	ὑπάτη μέσων
G		sol	sol	▭ διὰ τόνου
♭			(♭)	παρυπάτη ▭
F		(fa)	fa	ὑπάτη ὑπάτων
E ♭			(♭)	ἡ προσλαμβανομένου τόνου χορδή

7) P. L. 131, 933. — Il est inexact que 18 Cordes scient requises «per singulos quosque ac per omnes tropos». θ. 1. E en a 19; β. 1. E, 17.

Je remarque la distance La—Mi des 2 ètats élevés de la tonique aigüe, qui a fait diviser en quartes l'échelle. Comme e n'est pas, dans l'échelle, terme d'une quarte, on est descendu à Mi ♭ (e ♭), ce qui amenait 2 quartes, et laissait en dehors de la collection, la corde E ♭: — d'où son nom.

Dans α. 1., la quarte au dessus de la finale est constituée par les intervalles T1T; on a, en conséquence, partagé la quarte se terminant à La : La—Sol, Sol ♭—Mi.

Comme, après avoir écarté E ♭, il restait 9 Cordes [8]) à notes de 2de espèce, la cinquième fut appelée μέση. — Elle détachait, au grave, deux groupes, Si ♭—La ♭, Sol—Fa. A l'aigu on avait une corde de trop; Ut n'ayant point de notes de 2de espèce fut rattaché à Ré, et e s'appela παραμέση.

Ces dénominations [9]) prennent, on le voit, leur signification de l'échelle α. 1. E. Par suite, l'opposition des deux groupes, «Cordes séparées» [10]), «Cordes rapprochées» est révélatrice des situations relatives de la tonique aigüe en ses trois états, ce qui signale une particularité de α. 1. et fait de cette notation une «Notation Tonale».

Avec les Cordes, la μελοποιία indiquait les notes, ici, par $10 \times 3 = 30$ (avec les sons de voix de tête, 60) des 1620 signes connus des Grecs [11]).

La tonalité était spécifiée. Pour en pénétrer la science, on compara d'abord entre elles les échelles modales des différents tons de

8) Dont la corde F, à cause du (Fa) du clavier 2e.

9) Parmi ces dénominations, ὑπάτη doit être pris dans son sens dérivé de «dernier». Dans un cortège, le plus élevé en dignité vient le dernier. Les Cordes se dénomment, en partant de l'aigu.

10) Car la hauteur e est la raison de la dénomination du groupe; ce pour quoi, Boëce appelle cette corde, — d'ailleurs à tort, — νήτη. «Netes igitur diezeugmenon, quae est 3072 (notre hauteur e)...» (P. L. 63. 1260. C.)

11) Cfr. Art. 1er, p. 384, note 1.

α et de β; ce qui amena des quartes et des quintes, dont l'importance a été signalée par la tradition.

Relevons l'échelle modale de α . 1 . E.

Les trois positions de la tonique aigüe sont d, e, a'; celles de la tonique grave, F, G, c.

En notant la place de la finale par un point (.), — ici hauteur G, — la place de la note rebattue (ici d) par (°), et la place des autres notes par une virgule (,), on a en distances acoustiques, l'échelle modale:

T . 4 , T ° T , 4

La constitution de l'échelle modale de α 4 . , est identique. Au reste, voici les échelles de α et de β.

Tons 1 et 4, au Mode	β :	4 . T , T ° 4 , T
	α	T . 4 , T ° T , 4
Tons 2, 3, 5, en	β	4 . T , 3 ° 4 , T
	α	T . 4 , 3 ° T , 4

Le texte de Bernon manifestement s'y rapporte [12]). « In primis tetrachordum finalium diligentius est intuendum, cui tanta quaedam naturalis sonorum inest virtus, ut ex quatuor chordarum ejus origine, omnis modorum seu tonorum potestas videatur procedere». — «omnis», non. — « Prima species diatessaron constat ex tono, semitonio et tono, . . . ; cui si adjeceris tonum superius, oritur tibi prima species diapente (—α 1)— Secunda species ex duobus tonis et semitonio, . . . ; cui si adjeceris tonum superius, erit secunda species diapente (—α 4)— Tertia, ex semitonio et duobus tonis, . . . ; cui adhibendus est tonus inferius, ut fiat tertia species diapente (—α 2 et α 5)— Quarta species diapente constat ex prima species diatessaron, adjecto tono inferius, non quidem per ejusdem nominis chordam, sed aliter, id est,

12) P. L. 142, 1102, A ; 1103, D.

a paranete diezeugmenon incipiens, ac si per tonum, semitonium et tonum in meson descendat». — On peut en effet hésiter ici entre α 3 et α. 1, déja signalé; mais l'incise «non per ejusdem nominis chordam» rejette α. 1, dont les cordes G (corde finale) et F sont d'un même groupe, celui des ὑπάτων; «sed, aliter, ...» [13]).

Nous pouvons, maintenant, examiner nous-mêmes, comment les modes α et β se différencient l'un de l'autre par la position de leurs quartes, et, comment les tons 1 et 4 ont après leur quinte initiale, un tânine (T), et les tons 2, 3, 5, une tierce mineure. Comment, dans le même mode, 1 se distingue de 4 par la constitution différente de la quarte qui commence à la finale; et, semblablement, comme 3 se distingue de 2 et de 5. Il reste à différencier 2 d'avec 5. On le fait, en signalant les hauteurs absolues: ce qui se communiquait aux initiés, dans la science d'une gradation de finales, connue sous le nom des 7 ἁρμονίαι.

Voici. Les finales de α et de β, en leurs cinq tons, correspondent aux cordes ci dessous indiquées.

Tons	5, 4, 3, 2, 1
Mode β	D, F, G, a, c
Mode α	A, C, D, E, G

ce qui donne, en gradation acoustique,

Tons de β			5		4	3	2	1
Hauteurs acoustiques			D		F	G	a	c
Hauteurs acoustiques	A	C	D	E		G		
Tons de α	5	4	3	2		1		
en diapason primitif	mi,	sol,	la,	si,	ut,	ré,	mi,	sol

13) «Sed aliter, ...» ne sera bien compris qu'après les 7 ἁρμονίαι. La paranete diezeugmenon est en α 1. E, g. Or, en descendant de G à D, on tombe sur Ré (D); et, en diapason primitif, un Ré est le milieu d'un disdiapason Ré — Ré — Ré, a lire en diapason moyen Γ — G — g.

Or on avait remarqué une collection de dix échelles donnant la suite des 7 appellations de la gamme. Je les indique, en signalant par des parenthèses les cordes qui ne portent dans le mode, que des notes de 2de espèce.

	Γ	A	B	H	C		D	E	F		G		a			c		d	e	f		g	a′	♮′	
	sol,	la,	♭,	si,	ut,	♯,	ré,	mi,	fa,	♯,	sol,	♯,	la,	♭,	si,	ut,	♯,	ré,	mi,	fa,	♯,	sol,	la,	si	
1, ι. C												(♯)	la		si	*ut*	(♯)	ré	mi	fa	♯	sol	la	si	
1, η. C										(♯)	sol	(♯)	*la*		si	ut	(♯)	ré	*mi*	fa	♯	sol	la		
1, ε. C.								(mi)	fa		sol	(♯)	*la*	♭	si	ut	(♯)	*ré*	mi	fa	♯	sol	la		
3, β. C.							ré	mi	fa	(♯)	*sol*		la		si	*ut*	(♯)	ré	mi	fa	(♯)	sol			
2, κ. C.							ré	*mi*	fa	♯	sol	(♯)	la	♭	si	*ut*	(♯)	ré	mi						
4, ι. C.							ré	mi	*fa*	♯	sol	(♯)	la		*si*	ut	(♯)	ré	mi						
3, κ. C.					ut		*ré*	mi	fa	♯	sol	(♯)	la	♭	si	ut	(♯)	ré							
4, β. C.				(si)	ut		ré	mi	*fa*	(♯)	sol		*la*		si	ut	(♯)	ré	mi						
				(si)	ut	(♯)	*ré*	mi	fa	♯	sol	(♯)	*la*		si	ut		ré							4, η. C
	sol	*la*	♭	si	ut	(♯)	ré	mi	*fa*	♯	sol	(♯)	la												5, κ. C

On imagina pourtant d'emboîter semblablement 7 des 10 échelles des deux modes α et β, pour avoir avec leurs finales, la suite des 7 appellations de la gamme. On y parvenait en lisant selon le diapason primitif les trois tons de α que leur constitution rapprochait,

Mode β	D	F	G	
Tons	5	4	3	2
Mode α	mi,	C,	la,	si

et on lut, dans un souvenir que la finale la plus grave des dix emboîtements était A, cette apparente gradation,

la, si, C, D, mi, F, G.

On négligeait ainsi, il est vrai, trois modes: α 1, β 2, β 1; mais leur ambitus débordait à l'aigu, par leurs notes la et si (—

les touches c^2 et d^2 du tableau de A. de Garaudé [14]) — un dis-diapason, Γ—G—g, «Mansion [15]) des notes en voix de poitrine».

Enfin, comme par leur constitution et leur hauteur propres, les mélodies antiques offraient un cachet particulier, on le signala pour une détermination du ton par le goût. On disait: les mélodies du Dorien (α 5) sont «graves et viriles», celles du Phrygien (β 5) sont «passionnées» (orgies); en Lydien (α 4), — fréquent dans les Chants funèbres de femmes, — les mélodies sont «molles et efféminées». L'Eolien (α 3) convient aux Banquets, l'Hypolydien (α 2) pour les Choeurs tragiques.

§ 2. En Chine.

On retrouve en Chine, des vestiges de ce que nous ont transmis les Grecs. Comme eux, les Chinois définissent certains tons d'après leur cachet particulier: «Le ton Koūng (La) a une modulation sérieuse et grave, le ton Chāng (Sol) une modulation forte et un peu âcre, le ton Kiào (Fa) une modulation douce et unie» [16]); c'est-à-dire le Dorien à la finale A, le Phrygien et le Lydien, aux finales D et C, estimées à tort, comme écrites selon le diapason primitif; — Ré et Ut en diapason primitif se lisent selon le diapason moyen, G et F.

Au Chou-King [17]), «Je désire entendre l'harmonie des 7 débuts», — avec la glose «Les 7 débuts répondent aux 3 pouvoirs et aux 4 saisons», les 3 tons β et les 4 tons α, dont il a été question.

Ailleurs [18]), dans une indication au commencement d'un morceau,

---

14) Op. 40, *Méthode complète de Chant*, 2e éd., p. 9.

15) Cfr. Art. 1er, pp. 373 et seqq.

16) P. Amiot, au Tome 6 des *Mémoires concernant les Chinois*, p. 166.

17) M. Courant, *Essai historique sur la musique classique des Chinois*, Paris, Delagrave, 1912, p. 92.

18) J. A. van Aalst, *Chinese Music*, Schang-hai, 1884, p. 20.

nous avons une détermination de tonalité, comme les Grecs auraient pu en faire: « Kiā-tchoung wei 宮; pei yíng-tchoung (E ♭) k'i tiáo, young tch'èu tzeu (G) tiao, tch'ou 工 (La), ī (Mi)». Avec sa finale G et sa note rebattue d, le morceau peut être à quatre modes, dont je donnerai ici les échelles, en genre majeur.

ι . 3 . E . (♭) E (F) (♭) ♯ G (♭) a (♭) ♮ c (♭) d etc.
δ . 1 . E (♭) F (♭) G (♭) a ♭ (ut ♭) c (♭) d etc.
α . 1 . E (♭) F (♭) G (♭) a ♭ (ut ♭) c (♭) d etc.
x . 1 . E (♭) F (♭) G (♭) a ♭ (ut ♭) ♮ c (♭) d etc.

Les échelles modales sont

E . F . G . a . c . d . e . f . ♯ . g . a′ . ♮′.

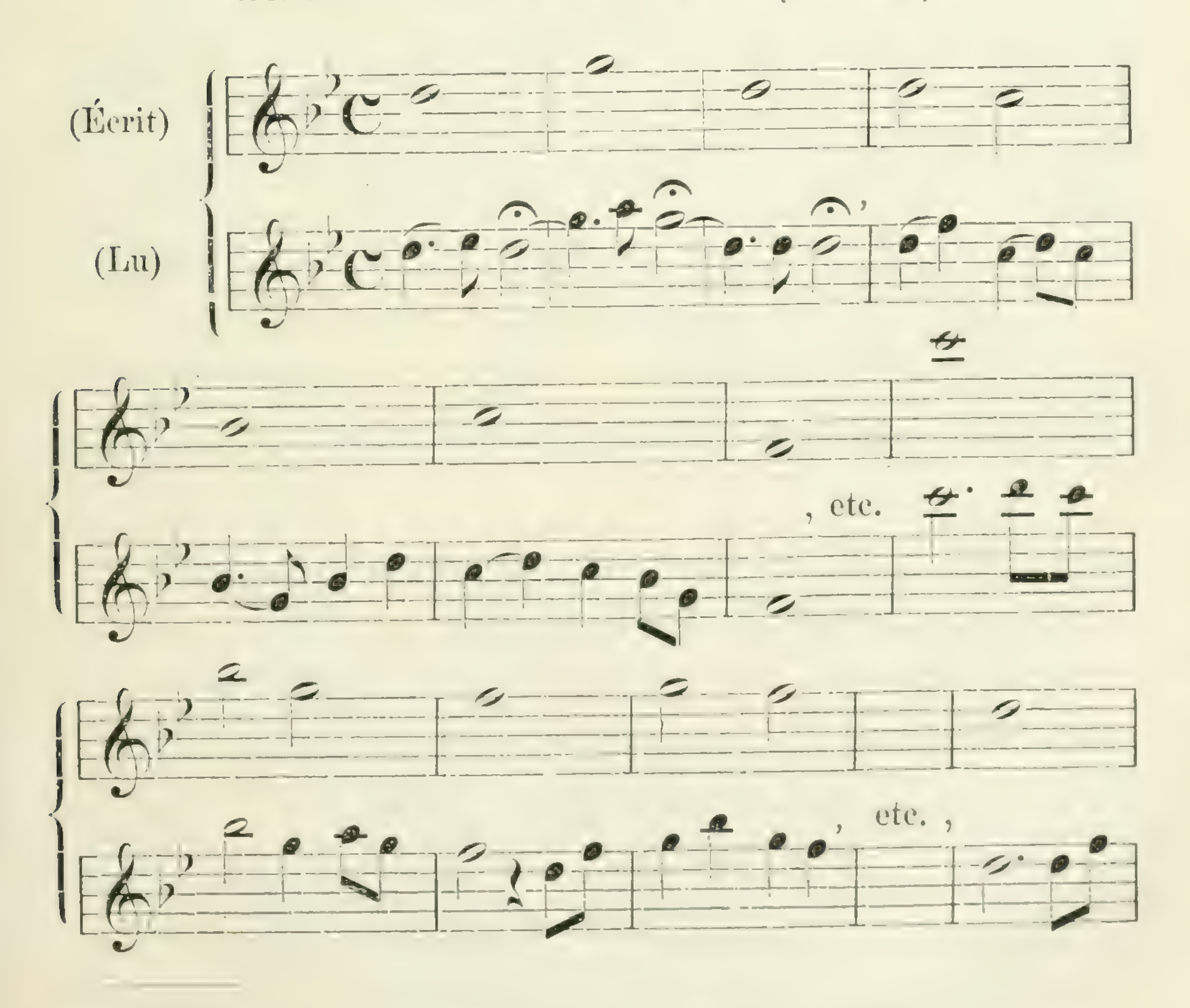
		d f g
ι . 3	E G a	
		d e ♮′
δ . 1	F G	d
		d e a′
α . 1	F G c	
		d e ♯
x . 1	F G a	

Relisons le texte chinois. «Pei Yíng-tchoung k'i tiáo», l'ambitus commence à E ♭: on est en genre majeur. «Young tch'èu tzeu tiao», G; comme l'examen du morceau l'indique: ce qui laisse en suspens, même en remarquant la note rebattue. Mais «Tch'ou 工», a est écarté des cordes modales: x est exclu, et aussi ι. Est-ce pour faire remarquer que deux tons sont exclus? — le texte ajoute «(Tch'ou) ī» E. qui écarte ι. Le choix n'est plus à faire qu'entre α et δ. L'importance de c, dans le morceau, fait rejeter δ pour prendre α.

Enfin «Kia-tchoung wei 宮», — c'est-à-dire «宮, dont la hauteur est d, doit être supposé à la hauteur Kia-tchoung (Si ♭)», — avertit l'exécutant, que le chef d'orchestre veut qu'on baisse de deux tânines (de deux tons).

Note. Malgré ces précisions, la mélodie elle même demeure pour nous un air inconnu. «(Les Chinois) n'indiquent que les tons principaux et suppléent au reste par la mémoire et la routine» [19]); et, quand ils apprennent d'un autre qui le sait, un air nouveau, — je l'ai constaté, — les Chinois solfient les notes indiquées, en les reliant les unes aux autres par des sons à bouche fermée «Hoa tzeull», que le maître sait fredonner, mais que personne ne peut écrire. On jugera de la différence par cet exemple que j'ai reçu du P. J. Hoeffel. C'est une mélodie que nos chrétiens jouent au commencement de nos Messes de Fêtes. J'ai séparé les phrases, sur une première impression, qui devra être examinée plus tard.

TCH'OU HING KOUNG FOU. (Θ. 1. E.)



19) M. Gérard, *France et Chine*, Tome 2, p. 338. Paris, 1870.



LE HAI-TAO SOUAN-KING DE LIEOU

PAR

L. VAN HEE, S. J.

Le classique mathématique de l'île maritime explique l'art de mesurer à distance toute espèce d'objets, de bâtiments, de montagnes.

Comme le premier des neuf problèmes consiste à trouver la hauteur d'une *île maritime* [1]) par une allusion si chère aux jaunes, le livre porte son titre actuel.

Wylie, dans ses précieuses *Notes*, p. 92, donne cette notice un peu vague. Le *Hai-tao souan-king* consiste en neuf problèmes sur la trigonométrie pratique [2]).

Quelle est au juste cette trigonométrie pratique? Les Chinois possédaient-ils donc au IIIe siècle des notions exactes sur cette science plutôt moderne? La traduction complète du traité sera la meilleure réponse.

De l'auteur Lieou Houei [3]), nous savons fort peu de chose. Il vivait à l'époque la plus mouvementée de l'histoire chinoise, au temps des *Trois Dynasties* (220—280).

Les Annales des Tsin datent de 263 ses commentaires sur les neuf sections de la mathématique. La dernière section, intitulée 句股,

1) 今有望海島 «*Supposons un observateur qui* [veuille mesurer la hauteur] *d'une île maritime*».

2) The *Haè taòu suàn king* consists of 9 problems in practical Trigonometry.

3) Wylie écrit Lew Hwuy et Mikami transcrit Liu Hui 劉徽.

c'est-à-dire *du triangle rectangle*, donne 24 problèmes sur le théorème de Pythagore. Comme appendice, le commentateur y ajouta ses neuf problèmes à lui, intitulés d'abord 重差.

Que signifie l'expression 重差?

Cette *double différence* insinue-t-elle la double observation faite au moyen de perches ou de grandes équerres?

Je le croirais volontiers.

Des esprits subtils pourront y voir une idée plus profonde. Ils raisonneront comme suit.

L'auteur, il est vrai, effectue toujours avec ses perches, stylets, gnomons, plusieurs opérations différentes, mais ce n'est là que le côté matériel qui prépare les calculs et l'application des formules.

Ces formules n'auraient-elles pas été trouvées grâce à des *proportions répétées*? Je n'oserais nier la probabilité de cette version. C'est toutefois chercher loin et faire d'emblée beaucoup d'honneur au mathématicien chinois.

Ainsi donc, qu'il faille traduire 重差 par *observations répétées* ou par *doubles proportions*, la question épineuse de retrouver par quelle voie les formules compliquées ont été trouvées, reste toujours ouverte. Sont-elles chinoises? Viennent-elles de l'Inde?

Impossible de donner une réponse satisfaisante. L'histoire des mathématiques, ici, n'est pas encore assez avancée.

Sous les T'ANG, un Commentateur ayant expliqué l'œuvre de LIEOU lui donna le titre de *Souan-tao hai-king* qu'il a depuis conservé. Aucun exemplaire complet n'en restait, depuis de longues années, et tout aurait péri irrémédiablement sans les extraits semés dans la *Collection Yong-Lo* du XVe siècle.

C'est le mathématicien TAI TCHEN qui vers 1775 rassembla, recousut les divers morceaux, épars dans la vaste encyclopédie des Ming. Depuis lors, les éditions se sont multipliées.

Celle dont je me suis servi date de 1884 光緒丙申, et est la propriété du 文淵山房.

A la première page, d'après une très louable habitude chinoise, sont donnés les noms de l'auteur et des commentateurs.

Lieou Houei natif du pays de *Wei* 魏 a composé l'ouvrage comme appendice et explication des Neuf Sections 注.

Li Tch'oen-fong [1]) par ordre impérial l'a éclairci de ses notes 注釋.

Enfin Li Hoang Yun Men de Tchong Siang a révisé le texte 譔.

A la dernière page se trouvent encore deux noms propres ceux de Lo T'eng-fong [2]) et de Tch'en K'in-fei [3]). Le premier a collationné les textes, l'autre a fait les calculs détaillés 補草.

Les neuf problèmes sont:

I. Calcul de la hauteur d'une île.
II. Sur la hauteur d'un conifère.
III. Ville carrée.
IV. Vallée.
V. Tour.
VI. Gouffre au S.E.
VII. Gouffre à eaux transparentes.
VIII. Gué.
IX. Ville vue d'en haut.

I Problème.

Il y a certaine île à mesurer [4]). Deux perches sont élevées, hautes également de 30 pieds, mais l'une plus près, l'autre plus loin de l'île à une distance de 1000 pas. La perche la plus éloignée est parfaitement en ligne droite avec la 1ère et l'île. Si l'œil appliqué

1) 李淳風. 2) 駱騰鳳. 3) 沈欽裴.

海島算經細草圖說

魏 劉徽 注

唐朝議大夫行太史令上輕車都尉臣李淳風等奉 敕注釋

鍾祥李潢雲門譔

今有望海島立兩表齊高三丈前後相去千步令後表與前表參相直從前表卻行一百二十三步人目着地取望島峯與表末參合從後表卻行一百二十七步人目着地取望島峯亦與表末參合問島高及去表各幾何

荅曰島高四里五十五步

去表一百二里一百五十步

術曰以表高乘表間爲實相多爲法除之所得加表高卽得島高臣淳風等謹按

à terre, on regarde le sommet de la 1ère perche, en reculant de 123 pas, l'on voit juste le plus haut point de l'île. Si l'on se met de la même façon à 127 pas en arrière de l'autre perche, l'on aperçoit de même le haut de l'île, sur le rayon visuel qui de la terre passe au sommet de la 2de perche. Il s'agit de trouver la hauteur de l'île et sa distance des potaux?

Réponse. Hauteur de l'île 4 lis 55 pas.

Distance de la 1ère perche 102 lis 150 pas.

Solution. Multiplier la hauteur des perches par l'intervalle qui les sépare et prendre le produit pour dividende; le diviseur sera la différence entre les deux reculs opérés derrière les deux perches; le quotient augmenté de la hauteur des perches donnera la hauteur de l'île.

Pour trouver la distance de l'île à la 1ère perche, multiplier le nombre de pas faits en arrière de la 1er perche par la distance qui sépare les deux poteaux; prendre pour diviseur la différence entre les deux reculs: le quotient sera la distance cherchée [1]).

Commentaire de [LI] HOUANG [2]).

Par le mot 島 ile, il faut comprendre le sommet de la montagne [qui s'y trouve].

---

1) La traduction, quoique plus claire que l'original, n'est cependant pas exempte d'obscurités. C'est qu'il s'agit avant tout de donner une idée aussi exacte que possible de l'original. Le commentaire de LI TCH'OUN-FONG 李淳風 va préciser les opérations indiquées et même expliquer la terminologie.

2) Tous ces commentaires commencent par l'indication 潢按注.

Critique du texte, correction des fautes d'impression, addition des mots qui manquent, explication des termes les plus abstrus, le mathématicien n'omet aucun de ces minutieux détails dans sa glose avant tout littéraire. Ici:

1. 島 doit s'entendre dit-il comme 島山, 島峯.
2. 參相直 indique les 2 perches et le sommet de la montagne.
3. 相多 est *la difference entre les deux reculs.*

此術意宜云島謂山之頂上兩表謂立表木之端直以人目於木末望島參平人去表一百二十三步爲前表之始後立表末至人目於木末相望

去表一百二十七步二表相去爲相多以爲法前後表相去千步爲表間以表高乘之爲實以法除之加表高卽是島高積步得一千二百五十五步以里法三百步除之得四里除五十五步是島高之步數也

求前表去島遠近者以前表卻行乘表間爲實相多爲法除之得島去表里數

臣淳風等謹按此術意宜云前去表乘表間得十二萬三千步以相多四步爲法除之得三萬七百五十步又以里法三百步除之得一百二里一百五十步是島去表里數

Quant aux deux poteaux, il faut comprendre que l'œil en regardant voit les deux soit en bas soit en haut, juste en ligne droite avec l'île, c'est-à-dire avec le sommet de la montagne qui s'y élève.

La phrase ou plutôt l'expression

二表相去爲相多

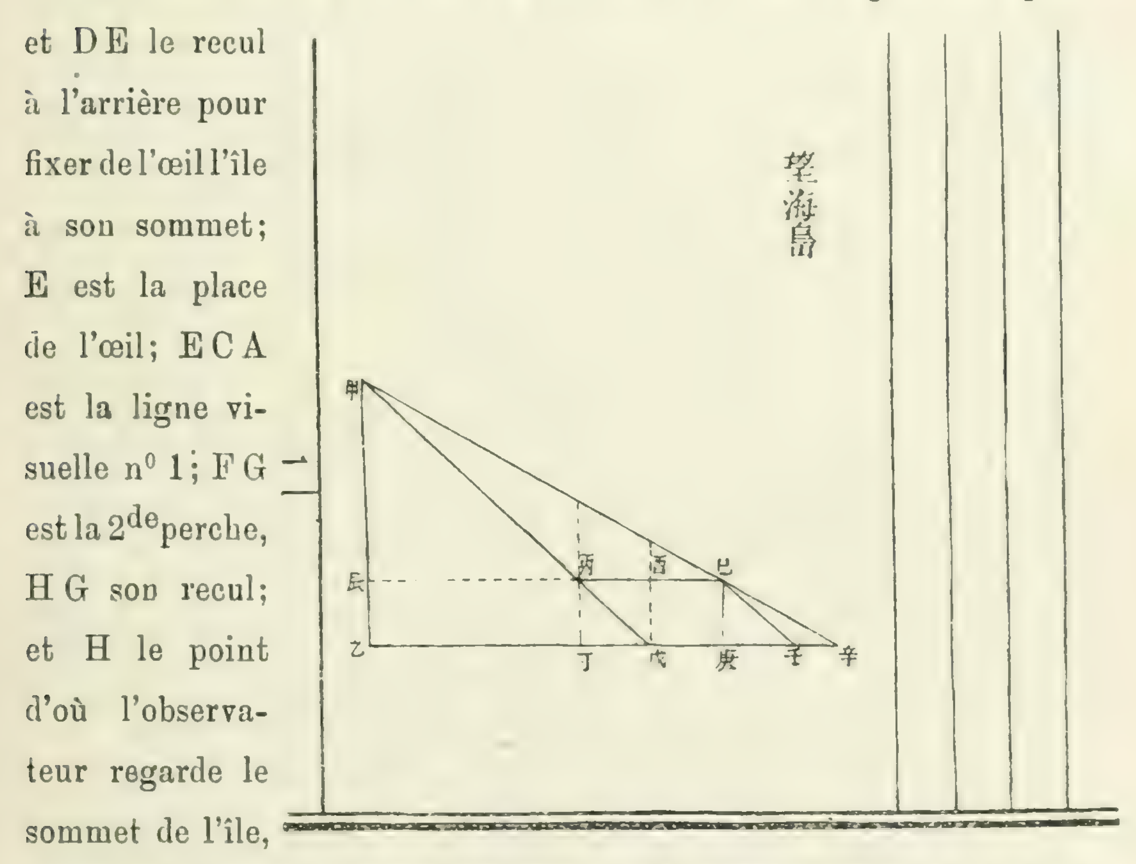
doit être entendue ainsi

二去表相減爲相多

c'est-à-dire la différence entre les deux reculs opérés à l'arrière de chaque perche s'appelle 相多 ou *différence des reculs.*

Explications de la figure.

A B est l'île; A en est le sommet; C D est la première perche et D E le recul à l'arrière pour fixer de l'œil l'île à son sommet; E est la place de l'œil; E C A est la ligne visuelle n° 1; F G est la 2[de] perche, H G son recul; et H le point d'où l'observateur regarde le sommet de l'île, d'après la ligne H F A. En tirant F C L parallèle à G E D B, l'on a I G égale à E D etc. [1])



1) Correspondance des lettres:

甲 A, 丙 C, 戊 E, 庚 G, 壬 I, 酉 M.
乙 B, 丁 D, 巳 F, 辛 H, 辰 L,

潢按注島謂山之頂上
兩表謂立表木之端直
以人目於木末望島參
平當作島峯謂山之頂
上立兩表齊謂立表末
令端直於人目於表末
望島參平　二表相去
爲相多當作二去表相
減爲相多

說曰甲乙爲海島甲爲島峯丙丁爲前表戊丁
爲前去表表戊爲人目戊丙甲爲前表望島峯巳
庚爲後表辛庚爲後去表辛爲人目辛巳甲爲
後表望島峯　與庚戊丁乙平行作巳丙辰則
辰乙與丙丁巳庚俱等與丙戊平行作巳壬則
壬庚與戊丁等巳庚辛形與甲辰巳形同式巳
庚壬形與甲辰丙形同式巳庚辛形分巳庚壬
形同巳庚句而辛壬爲股較甲辰巳形分甲辰
丙形同甲辰句而巳丙爲股較以小股較辛壬
比小句巳庚若大股較巳丙比大句甲辰旣得
甲辰加表高辰乙卽丙丁得甲乙爲島高　小股
較辛壬比分股壬庚若大股較巳丙比分股丙
辰卽丁乙得島去前表之遠

Détail des opérations.

Multipliant la distance (d) entre les deux poteaux, 1000 de pas, par les 30 pieds, hauteur des perches, qui reduites en pas, à raison de 6 pieds au pas fait 5, il vient 5000 pas, qui sera notre *dividende*.

Soustrayant de 127 pas, recul fait en arrière de la perche n⁰ 2, les 123 pas, recul fait en arrière du n⁰ 1, le reste est 4 qui sera notre *diviseur*.

Le quotient sera de 1250 pas. Y ajoutant les 30 pieds ou 5 pas de la perche il vient 1255 pas; mais le *li* valant 300 pas, la réduction en *lis* donne 4 *lis*, 55 pas pour hauteur de l'île: réponse exacte.

Pour trouver la distance qui sépare l'île du poteau n⁰ 1, prenons les 1000 pas — entre les 2 perches — multiplions par les 123 pas — recul en arrière de le perche n⁰ 1 — nous trouverons 123000 pas, qui donneront le *dividende*; le diviseur 4 — différence entre les 2 reculs — laissera pour quotient 30750 pas qui reduits en *lis* de 300 pas, font 102 *lis* et 150 pas, distance qui sépare le premier poteau de l'île.

La date 263 (p. 51) a été d'abord donnée par Yuen Yuen.

草曰置前後表相去一千步以步法六尺約表高三丈爲五步乘之得五千步爲實又置後表郤行一百二十七步以前表郤行一百二十三步減之餘四步爲法除實得一千二百五十步約表高三丈爲五步加之得一千二百五十五步以里法三百步除之得四里五十五步卽島高也合問

求前表去島遠近者置前後表相去一千步以前表郤行一百二十三步乘之得一十二萬三千步爲實以相多四步爲法除之得三萬七百五十步以里法三百步除之得一百二里一百五十步卽島去表也合問

---

1) 步法 la valeur du pas.

里法 valeur du li.

pas = 6 pieds.

li = 300 pieds.

2) Noter la vieille notation:

一百二 c'est-à-dire 1 cent deux;

le zéro est absent;

on peut conclure qu'il était inconnu.

BULLETIN CRITIQUE.

Alfred Chapuis. *La montre «chinoise»*, Neuchatel, Attinger frères, s.d. [1919], in-4⁰, xiii + 272 pages, avec 33 pl. hors texte et 245 fig.

L'horlogerie suisse a acquis en Chine au XIXe siècle, dans le commerce des horloges et des montres, une situation prépondérante. C'est ce qui a permis à M. Chapuis, professeur de géographie commerciale à l'Ecole de Neuchâtel, de rassembler sur place les éléments d'une monographie richement illustrée et d'un grand intérêt. Un professionnel, M. Gustave Loup, l'a assisté de ses connaissances techniques, et M. Léopold de Saussure, avec sa compétence d'astronome et de mathématicien, a écrit une introduction sur *L'Horométrie et le Système cosmologique des Chinois*. Comme un second titre l'indique, l'ouvrage est surtout consacré aux *Relations de l'Horlogerie suisse avec la Chine*, mais, dans un chapitre préliminaire, M. Chapuis a retracé les premières «relations horlogères» de tous les pays avec l'Extrême-Orient. C'est à ce chapitre que je crois pouvoir apporter une ou deux informations supplémentaires.

On sait que, pendant les 18 ans qu'il tenta vainement de se rendre à Pékin (1583—1601), le P. Mathieu Ricci fabriqua pour les mandarins chinois un grand nombre d'«horloges de pierre», c'est-à-dire de cadrans solaires, qu'il établissait, au grand étonnement

des destinataires, selon les latitudes des divers lieux où il passait [1]). Mais quand, au début de 1601, il put enfin parvenir à la capitale, il apportait deux horloges, et ces «cloches qui sonnaient d'elles-mêmes» (自鳴鐘 *tseu-ming-tchong*) firent sur l'empereur et sur son entourage une impression dont les *Commentaires* de Ricci nous ont gardé le témoignage [2]). Ce fut le commencement d'une vogue qui n'a jamais cessé. Dès lors, horloges, montres, carillons, automates vinrent s'entasser au palais impérial et chez les grands.

Au XVIII[e] siècle, il y eut à Pékin un atelier impérial d'horlogerie, et M. Chapuis a rappelé qu'un Suisse, le frère jésuite François-Louis Stadlin (1658—1740), travailla pour l'empereur K'ang-hi. A la fin du XVIII[e] siècle, le P. de Ventavon († 1787) était horloger de l'empereur, et fut remplacé dans cette charge par un Lazariste, le frère Charles Paris. Des laïques commençaient aussi d'apparaître. A côté de la maison anglaise Cox (puis Cox et Beale,

1) Ricci avait en outre traduit en chinois la *Gnomonique* du P. Clavio. Cette traduction n'a pas été retrouvée; on n'en a pas encore établi les rapports éventuels avec la *Gnomonique* traduite en chinois par le P. de Ursis (cf. Cordier, *L'Imprimerie sino-européenne*, n° 315; Courant, *Catalogue*, n° 4903). Sur cette question, cf. Tacchi-Venturi, *Opere storiche del P. Matteo Ricci*, I, 395, 455; II, 363.

2) Cf. Tacchi-Venturi, *ibid.*, I, 347—348 (avec la citation de la lettre de Pantoja en note), 358. Une liste détaillée des présents offerts par Ricci se trouve dans le 熙朝崇正集 *Hi tch'ao tch'ong tcheng tsi* (Courant, *Catalogue*, n° 1322); elle méritera quelque jour une étude. J'emprunte au P. du Jarric (*Troisiesme partie de l'Histoire des choses plus mémorables*..., Bordeaux, 1614, in-4°, p. 963) la description suivante des deux horloges, inspirée de la lettre de Pantoja: «Les presents qu'ils portoient au Roy, estoient ceux-cy: premierement deux horloges à roües, l'vn grand de fer, auec sa quaisse fort belle, & artistement elabourée, auec plusieurs fueillages, & force dragõs dorez, qui sont les armoiries du Roy de la Chine (cõme les trois fleurs de lys sont celles de la France) le tout fort gentiment graué sur le fer, avec le burin. L'autre horloge estoit plus petit, n'estant haut que d'vne palme: mais tout de cuyure doré, & d'vne si belle-façon, qu'on en puisse trouuer en Europe; il auoit esté enuoyé de Rome par le R. P. Claude Aquauiua General de la Compagnie de Iesvs, aux Peres qui demeuroiét en la Chine tout exprez pour en faire present au Roy. Il estoit mis dans vne quaisse dorée, comme l'autre; & en tous les deux, au lieu de nos lettres, qui marquent les heures, celles de la Chine estoient grauées, lesquelles vne main qui sortoit dehors monstroit...»

puis Beale), qui centralisait à Canton le commerce de l'horlogerie, des Suisses laïcs vinrent en Chine à la fin du XVIIIe siècle: Ch. H. Petitpierre-Boy [1]) et Charles de Constant de Rebecque, cousin germain de Benjamin Constant.

Mais, au XVIIIe siècle, il faut nommer, à côté du frère Stadlin et du P. de Ventavon, un Français, horloger de profession, qui devint prêtre à la Chine, François Guetti [2]), et deux autres jésuites. L'un de ceux-ci est le frère Jacques Brocard (1661—1718) [3]). L'autre qui fut à la tête de l'atelier impérial d'horlogerie et dont M. Chapuis n'a pas non plus parlé, est le P. Valentin Chalier, né à Briançon le 17 déc. 1697, arrivé en Chine en 1728, mort à Pékin le 12 avril 1747. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale conserve de lui une lettre du 16 octobre 1736 que je crois inédite [4]), et qui contient, tant sur

1) Ce Petitpierre-Boy fit partie successivement de l'ambassade de lord Macartney en 1793, puis de l'ambassade hollandaise qui vint à Pékin en 1795, et dont le voyage a été raconté par de Guignes fils et par Van Braam Houckgeest. M. Chapuis (p. 47—48) dit n'avoir pas trouvé dans le récit de Van Braam Houckgeest la description annoncée des deux grandes pendules à mécaniques compliquées que l'ambassade offrit à l'empereur, et dit qu'elle manque également au manuscrit original de Van Braam, déposé depuis 1912 aux archives gouvernementales de La Haye. Mais la description se trouve, dans l'édition de Philadelphie, au t. II, p. 380—383, avec une planche en face de la p. 422; les mécaniques avaient été achetées à Canton chez Beale, et arrivèrent à Pékin endommagées (cf. t. I, p. 154). Van Braam ne nomme pas Petitpierre parmi les personnes composant la suite de l'ambassadeur et sa garde (t. II, p. 384—385), mais parle de lui à diverses reprises dans le cours de son journal (cf. l'index). On sait que le journal de Van Braam a été publié en 1797—1798 à Philadelphie par L. E. Moreau de Saint-Méry; sur cette édition princeps, qui est assez rare, cf. Cordier, *Bibl. Sinica*², col. 2350.

2) Fr. Guetti, des Missions Etrangères, accompagna le cardinal de Tournon à Pékin en 1705—1706 et joua alors un rôle contre les Jésuites dans l'affaire des rites (cf. *Lettres édif.*, éd. du «Panthéon Littéraire», III, 176).

3) «L'empereur se sert aussy beaucoup de N. F. Brocard, François, pour les horloges» (lettre du P. E. Le Couteulx, publiée *Rev. d'Extr.-Or.*, III, 39; la lettre est d'oct. 1709).

4) Cette lettre n'est citée ni dans la *Bibliographie* du P. Sommervogel, ni dans les suppléments du P. Rivière. Elle se trouve à la Bibliothèque Nationale, dans le mss. français 17240, f° 89, où elle est insérée, sans aucune raison, parmi les premiers feuillets d'une lettre du P. Parrenin du 12 août 1730, que le *Catalogue des manuscrits français* n'identifie pas, non plus que la *Bibliotheca Sinica*² (col. 1086), mais qui n'est autre que la lettre à Dortous de Mairan publiée, avec des modifications, dans le recueil des *Lettres*

son travail d'horloger que sur la manière chinoise de compter les veilles, des renseignements assez intéressants pour que je croie bon de la reproduire ici en entier. Voici le texte:

«De Peking, 16 O^{bre} 1736.

«Une pendule de quatre pieds et ½ de haut, sur trois pieds de large qui marque à l'europeane les heures, les minutes, les secondes, qui sonne les ¼ les heures, et tout cela à repetition, qui outre cela frape les veilles de la nuit de la façon qu'on les bat dans toute la Chine, qui marque par un cadran particulier la veille qu'il est, qui ait un cadran pour marquer le signe du Zodiaque Chinois, qui en ait un pour marquer combien de fois on doit annoncer ou repeter chaque veille dans chaque saison differente ou chaque signe du Zodiaque.

«Or pour que vous entendiez tout cela, il faut scavoir que les veilles commencent regulierement deux heures après le Coucher du Soleil et finissent deux heures avant son Lever. Cet intervale se divise en cinq veilles d'un tems egal chacune, de façon que les veilles augmentent ou diminuent avec la meme proportion que les nuits sont plus longues ou plus courtes. Tout cela quoique difficile ne m'auroit pas tant inquiété, si la manière d'annoncer et de battre et de repeter ces veilles n'etoit pas encore plus irreguliere que leur durée. D'abord pour le commencement des veilles on frappe 108 coups separés de 18 en 18. Les 18 1ers pour me servir d'un terme de nos colleges, posés, les 18 2^{nds} vites; ainsi 3 fois 18 posés et 3 fois 18 vites alternativement. de meme à la fin des veilles 108

Edifiantes, où elle est datée du 11 août 1730 (éd. du «Panthéon Littéraire», t. III, p. 645—662; le P. Sommervogel donne aussi pour cette lettre la date du 11 août, mais celle du mss. de la Bibl. Nat. doit, je crois, être préférée). Le feuillet contenant la lettre du P. Chalier est une copie, et non l'autographe de l'auteur. Le mss. français 17240 provient de l'ancien fonds de Saint-Germain, Résidu 215.

coups et frapés de la même façon. Chaque 18 coups sont separés d'un intervale de 2′ ou environ.

«Les 108 coups frapés pour annoncer les veilles en general, on annonce la 1e par 3 coups, chaque coup separé d'environ 15″.

«Viennent ensuite les *Tchuen* ou repetitions des veilles qui sont tantot en plus grand, tantot en plus petit nombre selon la saison ou signe du Zodiaque où est le soleil. pendant tout le tems que le soleil est dans un signe c'est toujours le meme nombre. En eté que les veilles sont plus courtes (les plus courtes sont de 59′) on répète la veille 10 fois et cela environ 30 jours. le soleil entre-t-il dans un autre signe, onze fois, ensuite 12, 13, 14, 15 et 16 qui est le tems ou les veilles sont les plus Longues, c'est à dire de 2h 3′ après quoi on revient à 15, 14 &c.

«Ce manege s'observe chaque veille. la 2e s'anonce par 6 coups de 2 en 2 chaque 2 coups séparés de 15″. La 3e par 9 coups de 3 en 3. la 4e par 12 coups de 4 en 4; la 5e par 15 coups de 5 en 5. Viennent ensuite les *Tchuen*. Dans la 1e veille chaque repetition frappe un coup[,] dans la 2e, 2, dans la 3e, 3 &c. Ces Tchuen sont ce qui m'a donné le plus de peine a trouver, par ce que rien n'est si irregulier pour le tems qui les sépare. Dans les plus grands veilles elles sont separées de 7′ 15″. dans les plus petites d'environ 5′ 50″ et lorsqu'elles doivent fraper 11 fois elles ne sont separées que de 5′ et quelques secondes.

«Une autre chose que j'ai eu de la peine a trouver, c'est la marche de l'eguille qui montre sur un cadran particulier la veille de la nuit qu'il est. Cette aiguille ne doit marcher que la nuit, et toujours tantot plus vite tantot plus lentement. Cependant c'est le mouvement réglé et uniforme de l'horloge qui la fait marcher comme tout le reste.

«Graces a Dieu, ma machine est finie depuis 4 mois, elle est très juste et va tres bien. L'empereur en a été tres content. il l'a

fait placer dans sa propre chambre. Il n'a rien epargné pour les ornemens. La boëte, les cadrans, tout est magnifique. Avant qu'elle fut finie, il s'etoit souvent fait apporter ce qu'il y en avoit de fait et voiant la multitude des pièces, des roues, reports &c Il avoüa qu'il ne croioit pas la chose si difficile quand il me l'ordonna. Dez qu'elle fut finie il fit venir les princes et les grands, leur montra cette machine comme une chose de son invention[,] la leur expliqua à sa maniere. On lui fit de grands complimens, on lui en attribua l'invention et l'execution, et le beau, c'est qu'il faut que je parle comme les autres.

«Outre deux pendules à veilles, j'en ai fait executer deux autres placés dans des tiroirs de deux tables de vernis, mais de manière que l'empereur a voulu que rien ne parut a l'exterieur pas même le cadran. Tout est caché dans un espace de 2 pouces de hauteur, 7 de profondeur et 6 de largeur. Il ne point sur la table qu'une espece de tambour d'or, et deux especes d'Equeres de meme matiere, instrumens de l'ancienne musique chinoise dont ils font si grands cas mais qui a mon oreille n'est pas agreable. Ce tambour et ces equires tiennent lieu de timbre, le tambour pour fraper les heures, et les Equeres pour frapper les quarts. J'ai sous moi cent ouvriers esclaves qui ne mettent pas un clou que je ne dise quant et comment.

«Ce qui est difficile ici, c'est que l'on ne m'ordonne rien que des choses particulieres pour le gout et le genre [?] chinois dont je ne point [*sic*] de modele ni d'instruction. il faut tout créer et tout inventer. En fait d'horloge d'Europe tout le palais en est plein. Montres, carillons, repetitions, orgues, spheres, mobiles [*sic*] de tous les systemes; de ces especes differentes grosses ou petites il en a plus de 4000 des meilleurs maitres de Paris et de Londres. une grande quantité a déja passé par mes mains pour être racommodées ou nettoiées. Ainsi pour la theorie je suis au fait autant qu'aucun

horlogeur d'Europe. Car il est difficile qu'aucun en a d'autant vu que moi. Un peu plus de pratique dans la jeunesse me seroit maintenant d'une grande utilité. Je sens tous les jours qu'il faut avoir fait un aprentissage, quand on veut faire un metier.

Chalier Jesuite.»

Toutefois, ce n'est pas uniquement dans les ateliers impériaux que les Chinois s'étaient mis à la construction des montres. Nous avons même un petit traité illustré de la fabrication des horloges et des montres, écrit en 1809 par un homme de Changhai, 徐朝俊 Siu Tch'ao-tsiun, et intitulé 自鳴鐘表圖法 *Tseu ming tchong piao t'ou fa* [1]). Dans sa préface, Siu Tch'ao-tsiun déclare que son ancêtre à la 5e génération construisit des instruments «européens» [2]), et que lui-même, dans les intervalles de ses études littéraires, s'est amusé dès sa jeunesse à fabriquer des montres. Il énumère les diverses sortes d'horloges et de montres, puis en étudie les rouages. La compétence me manque pour parler congrûment de cet opuscule.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les difficultés du commerce de Canton firent faire des essais par la voie de la Sibérie. Le 3/14 décembre 1771, Catherine II écrivait à Voltaire: «Pour ce qui regarde le commerce des montres à la Chine, je crois qu'il ne serait pas impossible d'y parvenir en s'adressant à quelques comptoir d'ici, qui trouvera bien le moyen de les faire parvenir à la frontière de la Chine; car, quoi qu'en disent certains écrivains, la couronne ne fait plus ce commerce». Je signale à M. Chapuis ce texte comme point de départ d'une future note.

1) Cf. Courant, *Catalogue*, n° 4941. L'opuscule est en 22 ff.

2) Vu le nom de famille, le lieu d'origine et cet ancien intérêt pour les choses occidentales, il ne serait pas impossible que Siu Tch'ao-tsiun fût un descendant de l'ancien ministre chrétien Siu Kouang-k'i.

Je ne suivrai pas M. Chapuis dans son étude minutieuse des maisons suisses qui, au XIX[e] siècle, ont fait en Chine le commerce de l'horlogerie. La description de leurs produits, l'étude de leurs marques, les illustrations nombreuses et soignées font de son livre un travail documentaire et d'une lecture attachante. Quelques inadvertances seraient à corriger dans une nouvelle édition [1]).

Paul Pelliot.

1) P. ix: La phrase 尺璧非寶寸陰是競 est inspirée de Houai-nan-tseu et signifie: «Un joyau d'un pied [de diamètre] n'est pas aussi précieux qu'un pouce d'ombre [c'est-à-dire que le temps que met l'ombre du gnomon à se déplacer d'un pouce]»; c'est de là qu'est tiré le nom de la salle d'étude où on a pitié [d'un pouce] d'ombre, bien connue par le titre du 惜陰叢軒書 *Si yin hiuan ts'ong chou.* — P. 22: Au lieu de Marseille, lire Manille. — P. 23: le mémorial du P. Ricci est daté en chinois du 27 et non du 28 janvier 1601. Je doute jusqu'à plus ample informé de l'exactitude du renseignement sur les «cadrans d'ivoire» du P. Pantoja. — P. 24: Le traité de Nertchinsk est de 1689 et non 1688. — P. 45: Les tombeaux de Cha-la-eul ont été détruits par les Boxeurs en 1900. — P. 242: Ecrire *pidgin* et non *pidgean.* — P. 270: Ecrire Cattigara, et non Cettigara. Il n'y a aucune raison de supposer que les vases murrhins étaient en jade.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Le No. 5, Vol. I, October 1919, de la *New China Review* renferme: *Portrait* de Sir E. Trelawny Backhouse; *The Burial Place of Genghis Khan* by E. T. C. Werner; *Le grand Pélerinage bouddhique de Lang Chan* (suite) by Henri Doré: *Bishop Gregory Lopez* by the Rev. A. C. Moule; *Chinese Life on the Tibetan Foothills* by the Rev. J. Hutson; *Hwai-nan Tsz, Philosopher and Prince*, by Prof. E. H. Parker; *A Chinese «Temple of the Cross»* by Christopher Irving; *Stone in Ch'ung-shêng Yüan*; *Notes and Queries*; *Recent Literature.*

Le No. 1, Vol. II, February 1920, de la *New China Review* renferme: *Portrait* du Prof. E. H. Parker; *The Romance of an Emperor* [Chouen Tche] by R. F. Johnston; *A Poet of the 2nd Cent. B.C.* [枚 乘, Mei Cheng] by H. A. Giles; *Chinese and Sumerian* by Rev. Hugh W. White; *Le grand Pélerinage bouddhique de Lang Chan et les Cinq Montagnes de Tong Tcheou* (suite) by Henri Doré; *Chinese Life on the Tibetan Foothills* by the Rev. J. Hutson; *The Japanese-Chinese Question* by Prof. E. H. Parker; *Notes and Queries*; *Recent Literature.*

Le No. 2, Vol. II, April 1920, de la *New China Review* renferme: *Portrait* du Prof. Henri Cordier; *Multiple Births among the Chinese* by Berthold Laufer; *A Note on the Yung lo Ta Tien* by Lionel Giles; *Chinese Life on the Tibetan Foothills* (continued) by

Rev. J. Hutson; *The Romance of an Emperor* (concluded) by R. F. Johnston; *Comfortable Words in Sickness* by Yüan Chên; *Saint François Xavier et la Chine*, par le Rév. P. J. de la Servière, S. J.; *The Fire-proof Warehouses of Lin An*, by C. M.; *Notes and Queries*; *Recent Literature.*

Le No. 3, Vol. II, June 1920, de la *New China Review* renferme: *Portrait* de Lionel C. Hopkins; *Reform in Chinese Mourning Rites*, by E. T. C. Werner; *The Earliest Articulate Chinese Philosopher, Kwan-tsz* by Prof. E. H. Parker; *D'Ollone's Investigations on Chinese Moslems* by the Rev. G. G. Warren; *Taoist Tales*, Part III, by Major W. Perceval Yetts; *The Chronology of the Bamboo Annals* by Arthur Morley; *Notes and Queries*; *Recent Literature.*

La Commission de Codification a publié à Pe King en février 1920, un second projet révisé du *Code pénal de la République de Chine.*

NÉCROLOGIE.

LÉON TOURNADE 梁海德.

Nous avons le très vif regret d'annoncer la mort du Rév. Père Léon TOURNADE, S. J., Procureur de la Mission du Kiang Nan (Chine), Ancien Aumônier Général de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, décédé le 29 avril 1920, en son domicile, à Paris, rue de Sèvres, No. 21, dans sa 70e année.

Né le 10 juin 1850, il était entré dans la Compagnie de Jésus, le 20 oct. 1871; il arriva le 9 décembre 1875 à Zi-ka-wei: le mauvais état de sa santé l'obligea à rentrer en Europe en 1886 et il remplaça comme Procureur de la Mission de Chine le Père Jules TAILHAN, mort le 26 juin 1891. En 1907, il accompagna le P. DANIEL envoyé en Chine comme visiteur. Le P. Tournade est le dernier des missionnaires que j'ai connus en Chine; il avait été pendant quelque temps, alors qu'il était simple scolastique, assistant du P. PFISTER, chargé de la bibliothèque de Zi-ka-wei. Le P. Albert ROBINET, de la mission du Kiang Nan, le remplace *p. i.* comme Procureur de cette mission. H. C.

GEORGE ERNEST MORRISON.

M. MORRISON qui pendant un grand nombre d'années avait été le correspondant du *Times* à Pe King est mort le 30 mai 1920, à Devoran, Esplanade, Sidmouth, South Devon, âgé de 58 ans. Il était né le 4 février 1862 au Scotch College, Geelong, dont son père était Principal. Après avoir fait ses études à Melbourne et à Edimbourg, il commença ses pérégrinations qui le conduisirent en Nouvelle Guinée, aux Etats Unis, aux Antilles, au Maroc, en Espagne. En 1882, il traversa l'Australie, depuis Normanton au nord à Victoria en 122 jours (2043 milles); en 1894, il voyagea de Chang Haï à Rangoon. Depuis 1912, il était Conseiller politique du Gouvernement chinois. Il avait formé à Pe King une bibliothèque considérable qu'il a vendue au mois d'août 1917 au Baron Iwasaki pour £ 35.000. Il n'a laissé, en dehors de ses correspondances du *Times* qu'un volume de souvenirs de voyages en Chine [1]). H. C.

1) An Australian in China being the Narrative of a quiet Journey across China to British Burma. London: Horace Cox, MDCCCXCV, in-8, pp. XII—299, carte.

CHRONIQUE.

FRANCE.

Par décret du 25 juin 1920, M. Louis FINOT, Professeur au Collège de France, est nommé Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient pour une période de six ans à compter de la veille de son embarquement.

Dans sa séance du vendredi 7 mai 1920, l'**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres** a décerné le Prix Stanislas JULIEN à M. Marcel GRANET, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes, pour son ouvrage *Fêtes et Chansons anciennes de la Chine.*

A son Assemblée annuelle du 21 juillet 1920, la **British Academy** a élu M. Henri CORDIER **Corresponding Fellow.**

ANGLETERRE.

Le Rév. W. E. SOOTHILL, M. A., a été nommé professeur de Chinois à l'Université d'Oxford en remplacement du regretté T. L. BULLOCK le 1er juillet 1920; et le Rev. W. Hopkyn REES, D.D., à l'Université de Londres.

QUELQUES TRANSCRIPTIONS APPARENTÉES A ÇAMBHALA DANS LES TEXTES CHINOIS[1])

PAR

PAUL PELLIOT.

Les textes du bouddhisme tibétain parlent assez souvent du pays de Çambhala[2]). Un texte tantrique du *Kanjur*, le *Bhagavān-Vajrapāṇiguhyābhideça*, a été traduit sur un exemplaire du «Çambhala dans le Nord»[3]). C'est au Çambhala que se serait développé le système du *kālacakra*, ou de la «roue du temps», qui aurait passé de là dans l'Inde du centre vers la seconde moitié du Xe siècle pour revenir ensuite au Tibet par le Cachemire et y provoquer, en 1027, l'introduction du cycle sexagénaire[4]). Enfin, une série de textes encombrés de légendes d'âges divers sont intitulés *Itinéraires de Çambhala*; l'un d'entre

---

1) Cette note date de 1914. Je l'ai remaniée tant bien que mal, mais il me manque, pour la mettre réellement au point, divers travaux parus pendant la guerre en Allemagne et en Russie.

2) J'avais suivi dans *J. A.*, 1913, p. 652, l'orthographe Žambhala adoptée par M. Grünwedel dans sa *Mythologie des Buddhismus*. Mais M. Laufer a fait justement remarquer (*T'oung Pao*, 1913, p. 589, 596) que cette orthographe ne reposait sur aucune autorité et que d'ailleurs M. Grünwedel lui-même l'avait abandonnée.

3) Cf. Laufer, dans *T'oung Pao*, 1913, p. 596; H. Beckh, *Verzeichniss des Kanjur*, p. 89.

4) Cf. Pelliot, *Le cycle sexagénaire dans la chronologie tibétaine*, dans *J. A.*, 1913, p. 633—667, et les additions et rectifications de Laufer, *The application of the Tibetan sexagenary cycle*, dans *T'oung Pao*, 1913, p. 569, 596, et 1914, p. 278. Je regrette de n'avoir pas vu encore la traduction par M. Grünwedel de la *Mine des joyaux* de Tāranātha, dont le 1er fascicule au moins a dû paraître.

eux est incorporé au *Tanjur*[1]). On a beaucoup discuté sur la localisation du Çambhala. Certains ont songé au bassin de l'Yaxarte, mais il faut remarquer que c'est en tant que dans le Çambhala est placé le fleuve Çītā (Sītā); or il n'y a aucun doute depuis longtemps que la Çītā, la «Froide», n'est pas l'Yaxarte, mais le Tarim[2]). La part faite de toutes les légendes qui font régner sur ce pays des rois Kulika dont chacun occupe le trône pendant cent ans, c'est donc dans le bassin du Tarim qu'il faudrait chercher le Çambhala, si la Çītā coulait vraiment à travers ce pays[3]). Comme l'a fait remarquer à plusieurs reprises M. Laufer, l'identification du Çambhala et l'étude détaillée des textes tibétains relatifs au système du *kālacakra* sont d'une grosse importance non seulement pour l'histoire des influences étrangères au Tibet, mais aussi pour celle de l'Asie centrale en général.

1) Cf. Laufer, dans *T'oung Pao,* 1907, p. 403—404; P. Cordier, *Catal. du fonds tibétain,* III, p. 515, où le texte est dit traduit sur un manuscrit du Népal. M. Grünwedel a publié récemment, sous le titre de *Der Weg nach Śambhala* (Munich, 1915, in-4°), le texte et la traduction du *Śambhala'i lam yig* écrit en 1775 par le 3e Pan-čhen-erdeni-lama; ce texte n'a pas de rapport avec celui utilisé par M. Laufer et que celui-ci attribue au XIIIe siècle.

2) M. Laufer (*T'oung Pao,* 1913, p. 596) semble considérer comme possible la localisation du Çambhala dans le bassin de l'Yaxarte. En tant qu'elle est suggérée par la Çītā, c'est impossible. Lui-même avait fait remarquer (*T'oung Pao,* 1907, p. 403—404) qu'il fallait plutôt chercher du côté de Khotan, en tout cas à l'Est des Pamir, car la Çītā, selon son texte, ne semblait pas être, «comme on l'avait admis jusqu'ici», l'Oxus ou l'Yaxarte, mais le Tarim. Csoma avait en effet admis l'équivalence de la Çītā et du «Sihon», c'est-à-dire de l'Yaxarte (cf. *Annales du Musée Guimet,* in-4°, II, 362). Quant à l'Oxus, il est forcément hors de cause, puisque la Çītā est citée régulièrement en même temps que l'Oxus dans la liste des grands fleuves qui prennent leur source au lac Anavatapta. Mais il suffit de se reporter aux *Mémoires* de Hiuan-tsang (trad. Julien, t. II, p. 208) pour voir que la Çītā est forcément le Tarim, la rivière de Yarkand étant considérée comme le cours supérieur de ce fleuve. C'est aussi l'opinion développée par Sir Aurel Stein dans son *Ancient Khotan.* S. Lévi a étudié (*J. A.*, 1918, I, 151) un texte bouddhique chinois qui nomme quatre affluents de la Çītā.

3) Quelles qu'aient été sur ce point les fantaisies des Tibétains, M. Sarat Chandra Das, dans son dictionnaire (*s.v.* Çambhala), doit se méprendre au moins sur la date quand il rapporte qu'au XVe siècle les Tibétains auraient identifié le Çambhala «à la capitale de l'Espagne». Les Tibétains du XVe siècle ne devaient avoir aucune idée de l'existence même de l'Espagne.

Une édition critique du *Kālacakratantra*, préparée par M. Grünwedel, devait paraître dans la *Bibliotheca Buddhica* et nous vaudrait sans doute de précieuses indications; je ne crois pas qu'elle ait vu le jour. Sans prétendre à étudier ici la question du Çambhala dans son ensemble, je voudrais seulement signaler que des transcriptions voisines de Çambhala se rencontrent dans des textes chinois.

M. S. Lévi a déjà attiré l'attention sur les listes géographiques incorporées à l'*Avataṃsaka* [1]) et au *Mahāsaṃnipāta*. Dans l'*Avataṃsaka* apporté de Khotan par 支法領 Tche Fa-ling au début du Ve siècle, et traduit en chinois de 418 à 420 sous la direction de Buddhabhadra [2]), on a une liste des sites qui, dans les divers royaumes, sont le séjour habituel de *bodhisattva*. C'est ainsi que nous apprenons que dans le royaume du 乾陀羅 K'ien-t'o-lo (Gandhāra), il y a le 寂靜窟 Tsi-tsing-k'ou, ou «Grotte de l'apaisement» [3]). Ce nom, à lui seul, ne nous dirait pas grand' chose. *Tsi-tsing* est une expression fréquente du bouddhisme chinois, mais dont je ne puis donner un équivalent sanscrit unique et certain. Toutefois, dans les listes géographiques de la *Mahāmayūrī*, quoique assez divergentes entre elles et souvent altérées, on trouve *tsi-tsing* en correspondance avec des transcriptions qui ramènent à des originaux *çira*, *çilā* (sans

1) Je profite de l'occasion pour rectifier ce que j'ai dit du titre de l'*Avataṃsaka* dans *J. A.*, 1914, II, 121—122; je m'étais aperçu de mon erreur avant l'impression, mais l'article a paru pendant la guerre sans que j'en aie eu d'épreuve entre les mains. En réalité, l'*Avataṃsaka* est mentionné dans la *Mahāvyutpatti* (LXV, 4), sous le titre de *Buddhāvataṃsaka*. Si Teng-kouan parle de *Gaṇḍavyūha* à propos de la *Bhadracarī*, ce doit être parce que la *Bhadracarī* était alors considérée comme une partie de la section *Gaṇḍavyūha*.

2) Cf. S. Lévi dans *B.E.F.E.-O.*, V, 253. Aux textes que cite M. Lévi, il faut ajouter la notice essentielle qui est mise à la fin du 60e et dernier chapitre de la traduction de Buddhabhadra (cf. aussi le chap. 9 du *Tch'ou san tsang ki tsi*); c'est là qu'on voit que la traduction fut effectuée de 418 à 420; on y trouvera également les noms des collaborateurs de Buddhabhadra.

3) Cf. S. Lévi, dans *B.E.F.E.-O.*, II, 248; *Tripiṭ.* de Tokyō, 天, VIII, 46 v°; de Kyōto, VII, iv, 166 v°. C'est par inadvertance que M. Lévi a traduit *tsi-tsing* par «retraite pure».

doute lu *çiva* par le traducteur) et *çānti*. La part faite des fautes de texte, on sait en outre que la correspondance régulière de *tsi* employé seul est la racine *çăm-*, «être apaisé»; *tsi* seul traduit fréquemment *çānti*.

Une autre traduction de l'*Avataṃsaka*, exécutée en 695—699 par Çikṣānanda, nous montre que, d'une manière quelconque, Buddhabhadra a voulu traduire ici un nom qu'il dérivait de la racine *çăm*. Dans le passage parallèle à celui que j'ai cité, Çikṣānanda mentionne en effet, dans le royaume du Gandhāra, la «grotte de 苫婆羅 Chan-p'o-lo». M. Lévi a rétabli Jambhala [1]), mais la prononciation ancienne des mots chinois est *Śi̯äm-bhuā-lā [2]), avec une chuintante initiale sourde [3]); l'original ne peut être que Çambhala (Çambala) ou Çambara [4])

---

1) *B.E.F.E.-O.*, II, 248; *Tripit.* de Tōkyō, 天, III, 22 v°; de Kyōto, VII, VIII, 218 r°.

2) J'ai suivi ici le système de M. Karlgren, bien que certains éléments secondaires en soient encore douteux.

3) Que le dictionnaire de Giles ait ou non raison d'indiquer *tchan* comme prononciation pékinoise moderne au lieu de *chan*, les dictionnaires indigènes ne connaissent historiquement que *chan* (*śi̯äm). Au milieu du VIII[e] siècle, Tou Houan emploie 苫 *chan* pour transcrire très exactement Šām, le nom de la Syrie dans la région de Damas (cf. Hirth, *China and the Roman Orient*, p. 56). Ici même d'ailleurs, les gloses des *yin-yi* concernant l'*Avataṃsaka* spécifient la prononciation **śi̯äm* et non **ži̯äm* ou **ǰi̯äm*. Le nom de la ville du pays de Sindh que Stanislas Julien (Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 170) a rétabli hypothétiquement en *Vicarapura doit se transcrire en réalité 毘苫婆補羅 P'i-chan-p'o-pou-lo, et la restitution théorique en est *Viçambhapura. Le *Handbook* d'Eitel donne le caractère 苫 *chan* dans deux noms: «*djambalâ*» (lire *jambhīra*), nom du *Citrus acida*, qui serait transcrit en chinois par 擔步羅 *tan-pou-lo* ou 苫婆羅 *chan-p'o-lo*, et «*tchâmara*» (*cāmara*), nom d'arbre, qui serait transcrit 苫末羅 *chan-mo-lo*. Mais la restitution «*djambalâ*» pour *tan-pou-lo* (**tām-bhuo-lā*) est une faute de Julien dans sa traduction de Hiuan-tsang (*Vie*, p. 148), fidèlement reproduite par Beal (*Life*, p. 109); il faut en réalité lire *tāmbūla*, le bétel. Quant à *chan-p'o-lo* et *chan-mo-lo*, ce sont deux orthographes du nom même de *çambhala* (*çambala*) qui nous occupe ici. La fausse prononciation *tchan* pour 苫 *chan* a trompé jusqu'à Chavannes. Dans ses *Religieux éminents*, p. 18, 20, 202, il est question d'un roi «Tchan-pou», pour lequel, après hésitation, Chavannes a adopté une équivalence Jambhu; mais l'original est 苫步 Chan-pou, et la restitution Çambhu ne prête pas au doute.

4) Les transcriptions chinoises ne distinguent pas le plus souvent entre *b* aspiré ou

et non Jambhala. Par là-même nous comprenons la traduction de Buddhabhadra: il a dérivé Çambhala ou Çambara de la racine *çăm-*. Mais c'était là une dérivation qui était enseignée dans les écoles bouddhiques, car les Tibétains de leur côté traduisent Çambhala (et Çambhu) par bDe-'byuṅ [1]), Çambara par bDe-mčhog, et la racine *çăm-* est représentée normalement par *bde* en tibétain.

Une liste parallèle à celle de l'*Avataṃsaka* se retrouve dans le *Sūryagarbha* du *Mahāsaṃnipāta*; la traduction de ce texte a été exécutée entre 589 et 618 par Narendrayaças. On y lit que dans le Gandhāra se trouve la résidence du saint *muni* 大利舍那若摩羅 Ta-li-chö-na-jo-mo-lo. M. S. Lévi a restitué hypothétiquement Darçanajñāmala [2]). En réalité, il est assez difficile de dire quelle est la première partie du nom. Je ne connais, dans les textes anciens, aucun exemple certain où *ta* (**dhai* et **dha*), d'ailleurs assez rare en transcription, transcrive en fait seulement *da* et non *dai* (ou tout au moins une syllabe où le timbre de l'*a*, même s'il est primitif, n'ait pas été altéré); *ta* peut avoir son sens ordinaire de grand; de plus, le caractère *chö* est peut-être fautif. Mais le parallélisme des deux listes permet d'admettre que 若 *jo* est une simple altération graphique de 苫 *chan*, et qu'ici encore *chan-mo-lo* (**śiäm-muā-lā*) doit être restitué en *çambhala*, *çambala* ou *çambara*. Toutefois, cette nouvelle mention ne nous permet pas, elle non plus, de choisir entre ces formes.

Une autre section du *Mahāsaṃnipāta*, le *Candragarbha*, contient, elle aussi, une liste apparentée aux deux précédentes. Le nom qui

non aspiré, ni entre *l* et *r*, à moins de conventions spéciales des transcriptions savantes, et sous réserve d'une remarque qu'on trouvera plus loin.

1) C'est la traduction indiquée dans le *Dictionnaire* de Sarat Chandra Das, *s.v.* Śambha-la. Mais l'*Itinéraire de Çambhala*, au t. 133, f° 349, du *Tanjur* de Pékin, rend le nom par bDe-čan-'jin (cf. P. Cordier, *Cours de tibétain classique*, p. 13); la racine *çăm* y est encore traduite par *bde*.

2) *Tripiṭ.* de Tōkyō, 玄, III, 52 v°; de Kyōto, VI, VIII, 252 v°; *B.E.F.E.-O.*, IV, 546—547.

nous occupe y est orthographié 睒婆梨 Chan-p'o-li (*Śi̯äm-bhuā-lji), que M. Lévi, cette fois, a rétabli en Çambali [1]).

A côté de ces textes relatifs à un lieu saint du Gandhāra, il faut placer un ou deux autres textes du Canon qui contiennent en transcription un mot analogue à *chan-p'o-lo*.

L'un d'entre eux se trouve, lui aussi, dans l'*Avataṃsaka*, mais dans la première section de la traduction de Çikṣānanda [2]). Il y est question de divers rois des Asura qui sont nommés d'abord dans un morceau en prose, puis dans un développement correspondant en vers. Or, à un roi des Asura 巧幻術 K'iao-houan-chou, «Habile magie», de la partie en prose, correspond dans la partie en vers «le roi 苫末羅 Chan-mo-lo (*Śi̯äm-muāδ-lā)». L'un des noms est donc la traduction de l'autre. Dans ces conditions, l'original qu'a voulu rendre Çikṣānanda ne paraît ici guère douteux. Une nasale initiale du chinois rend soit cette nasale, soit l'explosive non aspirée correspondante. Notre Chan-mo-lo doit donc représenter ici en principe un nom en *-ma-* ou *-ba-*, mais non en *-bha-*; précisément Çambara est le nom d'un Asura et *çāmbarī* signifie «magie»; il doit par suite s'agir d'un roi des Asura appelé Çambara.

Enfin, dans le chap. 9 de l'*Abhidharmakoçaçāstra* traduit par Hiuan-tsang, il est question de pratiques usitées au moment des accouchements, et le texte parle à ce propos de 睒末梨汁 *chan-mo-li-che*, «jus de *chan-mo-li* (*śi̯äm-muāδ-lji*)» [3]).

Si j'ai cité ces deux derniers textes, c'est à raison des gloses dont ils sont l'objet et qu'il convient d'étudier en même temps que celles concernant les passages de l'*Avataṃsaka*.

1) *Tripiṭ.* de Tōkyō, 玄, IV, 62 r°; *B.E.F.E.-O.*, V, 281—282. Il résulte de ce que j'ai dit plus haut que, selon moi, il n'y a pas à séparer la grotte de Chan-p'o-li et le lieu saint de Ta-chö-li-jo [*corr.* chan]-mo-lo, comme M. Lévi le fait ici.

2) *Tripiṭ.* de Tōkyō, 天, 1, 11 r°; je n'ai pas réussi à retrouver un texte parallèle dans la traduction de Buddhabhadra.

3) *Tripiṭ.* de Tōkyō, 收, X, 16 r°.

Le plus ancien des *yin-yi*, ou «sons et sens» du Canon, est celui de Hiuan-ying, qui date du milieu du VIIe siècle [1]). A propos du «jus de *chan-mo-li*» de l'*Abhidharmakoçaçāstra*, Hiuan-ying donne la note suivante [2]): «C'est une plante mucilagineuse (滑草 *houa-ts'ao*). On s'en sert pour se laver les mains; elle est très onctueuse (滑澤 *houa-tsö*)». En somme, il s'agit suivant Hiuan-ying, et ceci va bien avec le contexte, d'un suc de plante qui tient lieu de savon.

Dès le premier quart du VIIIe siècle, 慧苑 Houei-yuan glosait la traduction de l'*Avatasamka* dûe à Çikṣānanda, et consacrait deux de ses notes à Chan-p'o-lo et à Chan-mo-lo. Nous avons des *yin-yi* de Houei-yuan trois états différents, les deux recensions provenant respectivement des éditions de Chine et de Corée, et celle incorporée, dès l'époque des T'ang, au *Yi ts'ie king yin yi* de Houei-lin. En tenant compte des diverses leçons de ces trois textes [3]), nous pouvons restituer à coup sûr sous la forme suivante la glose de Houei-yuan relative au nom de Chan-p'o-lo: «*Chan* se prononce **śiäm*. *Chan-p'o-lo* est le nom d'un arbre aux fleurs odorantes. Près de cette grotte, il pousse beaucoup de ces arbres; de là on a nommé [la grotte]».

Quant au nom du roi des Asura Chan-mo-lo, Houei-yuan en parle comme suit [4]): «*Chan-mo-lo*: C'est là le nom d'un arbre proche des bords de l'Océan dans les pays d'Occident. Le sens du nom est «couleur jaune mêlée» (黃雜色 *houang-tsa-sö*). Quand «l'oiseau aux ailes d'or» (*garuḍa*) vient, il se pose immédiatement sur [cet arbre].»

1) Nanjiō, *Catalogue*, n° 1605. M. Nanjiō dit que l'œuvre fut compilée «in about A.D. 649»; il résulte en effet de la préface que l'auteur commença son travail «à la fin de la période *tcheng-kouan*», c'est-à-dire vers 649. Mais comme la traduction de l'*Abhidharmakoçaçāstra* par Hiuan-tsang ne doit être que de 651—654 (cf. Nanjiō, n° 1267) et que Hiuan-ying la glose, il faut bien admettre que son travail s'est poursuivi pendant un certain nombre d'années.

2) *Tripit.* de Tōkyō, 爲, VI, 93 v°.

3) *Ibid.*, VIII, 144 v°; X, 121 r°, 140 v°.

4) *Ibid*, VIII, 134 v°; X, 110 v°, 131 r°.

Ainsi Houei-yuan, originaire de Kachgar et qui utilisait des manuscrits d'Asie Centrale, distingue deux arbres, l'un *chan-p'o-lo*, l'autre *chan-mo-lo*; mais tel n'est pas l'avis de Teng-kouan.

Le moine 澄觀 Teng-kouan, mort en 838[1]), avait consacré de longues années, dans sa retraite du Wou-t'ai-chan, à commenter et à sous-commenter l'*Avatamsaka*. Au chap. 47 du commentaire principal de Teng-kouan, nous lisons[2]): «Pour ce qui est de Chan-p'o-lo, c'est le nom d'un arbre aux fleurs odorantes; avec le 苫末羅 Chan-mo-lo de la première section (初品 *tch'ou-p'in*), il n'y a que la différence du 輕 *k'ing* et du 重 *tchong* des mots sanscrits (梵言 *fan-yen*). [Ces arbres] naissent en grande abondance auprès de la grotte; c'est pourquoi [on l'a nommée ainsi]. On rapporte que c'est là l'endroit où le Buddha a laissé son ombre, comme il est raconté tout au long dans le *Si yu ki* et dans le *Candragarbha* du *Mahāsaṃnipāta*, dixième section»[3]). Dans son immense sous-commentaire, Teng-kouan s'exprime ainsi[4]): «*Sous-commentaire de Chan-p'o-lo*: le terme signifie «de couleur jaune mêlée». Dans la première section [de l'*Avataṃsaka*], [il est question] du roi des Asura Habile-magie et du roi Chan-mo-lo; dans la partie en vers et dans la partie en prose, on a ainsi le nom respectivement en chinois et en sanscrit, et l'interprétation [par «Habile-magie»] ne concorde pas avec celle-ci [par «couleur jaune mêlée»]. La partie en vers dit [à propos du roi Chan-mo-lo] «le génie de l'éclat de couleur rouge» (紅色光神 *hong-sö-kouang-chen*)[5]).

---

1) Cf. *J. A.*, 1914, II, 120.

2) Cf. S. Lévi, dans *B.E.F.E.-O.*, II, 248; *Tripiṭ.* de Tōkyō, 歲, IV, 8 v°; de Kyōto, XXXIV, III, 195 v°.

3) Ma ponctuation est confirmée par le sous-commentaire que je cite ci-après; l'édition de Tōkyō est mal ponctuée.

4) Cf. S. Lévi, dans *B.E.F.E.-O*, II, 248; *Tripiṭ.* de Tōkyō, 歲, IX, 84 v°; de Kyōto, XXXIV, IX, 760 r° et v°. Le même texte se retrouve dans le *Tripiṭ.* de Kyōto, Suppl. I, X, V, 500 r°—501 r°.

5) Teng-kouan semble indiquer par là que le nom de Chan-mo-lo, traduit par

De plus, à plus de dix *li* au Sud-Est de cette ville, il y a un *stūpa*, dans lequel est une dent du Buddha, longue d'environ un pouce et demi; sa couleur est d'un blanc jaunâtre. Il y a là beaucoup de saints vestiges. C'est pourquoi les saints y demeurent. *Sous-commentaire de: on rapporte que c'est là l'endroit où le Buddha a laissé son ombre*: C'est ce qui est dit au chapitre 2 du *Si yu ki*: Au Sud-Ouest de la capitale du royaume de 那揭羅 Na-kie-lo (Nagarahāra), il y a un *saṅghārāma* (*Suit un long extrait du* Si yu ki *sur la grotte de l'ombre du Buddha*)». Dans une dernière note, Teng-kouan précise ses références au *Candragarbha* du *Mahāsaṃnipāta*, et reproduit la liste du *Candragarbha* où le lieu saint est désigné sous le nom de 睒婆利 Chan-p'o-li.

Il n'est pas facile d'interpréter correctement toutes ces explications, et de choisir entre leurs données plus ou moins contradictoires.

En ce qui concerne Teng-kouan, sa terminologie est en principe assez claire. Pour lui, Chan-mo-lo et Chan-p'o-lo ne diffèrent que par le *k'ing* et le *tchong* du sanscrit. S'il a pris ces termes avec la valeur ordinaire que leur donnent les phonéticiens chinois, *k'ing*, «léger», indique une explosive non aspirée, et *tchong*, «lourd», une explosive aspirée; cette terminologie s'appuie évidemment sur la différence de la force d'expiration dans les deux cas. Il semblerait donc, si Teng-kouan a bien pris les expressions dans leur sens technique, que son roi fût plutôt Çambara, et que la grotte au contraire fût celle de Çambhala.

Ceci serait bien en accord avec les transcriptions elles-mêmes, puisqu'il y a tout un système, utilisé surtout sous les T'ang, où *m* initial représente *m-* ou *b-* et où *p'*-initial issu de **bh-* transcrit *bh-* [1]); Chan-mo-lo serait donc correct pour Çambara (Çambala), et Chan-

---

«Habile-magie» dans la partie en prose, reparaît ailleurs traduit «génie de l'éclat de couleur rouge» dans les stances; je n'ai pas retrouvé le passage qu'il semble viser ici.

1) Cf. H. Maspero, dans *B.E.F.E.-O.*, XVI, v, 61—62.

p'o-lo pour Çambhala (Çambhara). Mais ici interviennent les explications par «nom d'arbre», qui reparaissent, sous des formes diverses, chez Hiuan-ying, Houei-yuan et Teng-kouan; Çambhala n'est pas connu dans cette acception.

La glose de Houei-yuan suggère une autre solution. Selon lui, Chan-p'o-lo est le nom d'un arbre aux fleurs adorantes; Chan-mo-lo veut au contraire dire «de couleur jaune mêlée» et est le nom de l'arbre où se pose le *garuḍa*. Bien que l'explication par «couleur jaune mêlée» paraisse supposer, comme me le suggère M. S. Lévi, un rapprochement ou une confusion avec *çabara*, «de couleur mélangée», il semble qu'on puisse identifier l'arbre que vise en second lieu Houei-yuan. Dans le *Saddharmasmṛtyupasthānasūtra*, il est question d'un arbre *jambū* qui est situé aux bords orientaux du Jambūdvīpa et qui est la résidence de Garuḍa; dans le passage correspondant du *Rāmāyaṇa*, le *jambū* est remplacé par un *kūṭaçālmali* ou *çālmali* épineux [1]). L'arbre *jambū* est exclu par la transcription chinoise; mais peut-il s'agir du *çālmali*?

A première vue, les difficultés sont considérables. Houei-yuan parle de l'Océan occidental, au lieu que le *Saddharmasmṛtyupasthāna* met son arbre du *garuḍa* dans l'Océan oriental; de plus il faudrait retrouver une source bouddhique qui mentionnât pour le *garuḍa* le *çālmali* et non le *jambū*. Enfin l'analogie phonétique de *chan-mo-lo* et de *çālmali* est en apparence très peu satisfaisante; mais rien ne prouve qu'on doive partir du sanscrit *çālmali* plutôt que de quelque forme dialectale usitée en Asie Centrale. A ce point de vue, il est intéressant d'étudier sous quelles formes le nom du *çālmali* a été connu en Chine.

Dans les textes bouddhiques, le *çālmali* joue un double rôle; c'est le nom d'un enfer, et comme tel il a passé sans altération en tibétain; puis c'est le nom de l'arbre à coton, *Bombax Malabaricum*.

1) Cf. S. Lévi, dans *J. A.*, 1918, I, 22, 89.

Comme nom d'enfer, je n'ai souvenir de n'avoir rencontré en chinois que des traductions et non des transcriptions du nom. Comme nom d'arbre, il en va autrement. Watters [1]) a signalé que la transcription 娑羅 *so-lo* (**sā-lā*) représentait en chinois deux originaux différents [2]), d'abord l'arbre *sāla* ou *çāla* (*Shorea Robusta*), puis l'arbre à coton, dont le nom chinois est 木棉 *mou-mien*; dans ce second cas, *so-lo*, selon Watters, transcrit le nom même du *çālmali*. Il faut noter que, dans ce dernier sens, *so-lo* apparaît dès avant les T'ang non pas dans des textes bouddhiques, mais dans des œuvres de littérature profane, à propos du Yunnan. On pourrait donc admettre que ce mot *so-lo*, s'il représente *çālmali*, est arrivé en Chine par la voie de l'Assam et dans un dialecte où *ç*- était passé à *s*-; ce ne seraient pas les traducteurs bouddhiques, non plus que les gens de l'Asie Centrale, qui auraient fait connaître le mot en Chine. Toutefois l'anomalie de cette transcription, où toute une partie du mot a disparu, est de nature à faire hésiter. Récemment, M. Laufer, s'appuyant sur ce que *sa-la* est encore aujourd'hui le nom du coton en lolo, a admis que c'était là un nom indigène [3]) (et non par suite un emprunt à un dialecte hindou). Bien que la plante coton soit différente de l'arbre à coton, il ne serait pas surprenant que des populations du Sud-Ouest de la Chine eussent étendu à la plante le nom indigène qu'ils donnaient à l'arbre, et j'incline à croire que M. Laufer a raison. *So-lo* serait ainsi phonétiquement indépendant de *çālmali*.

Mais les œuvres de botanique chinoise connaissent un autre nom de l'arbre à coton, celui de 睒婆 *chan-p'o*, qu'elles considèrent comme sanscrit [4]). Il est certain que c'est là simplement une forme

1) *Essays on the Chinese Language*, p. 435; cf. aussi *B.E.F.E.-O.*, IV, 173.

2) Pour une troisième valeur douteuse, cf. Smith et Stuart, *Chinese Materia Medica*, 1911, p. 19.

3) *Sino-Iranica*, p. 491.

4) Cf. Watters, *Essays*, p. 435; Smith et Stuart, *Chinese Materia Medica*, p. 198.

altérée de notre 睒婆梨 *chan-p'o-li*, où le dernier caractère est tombé [1]), et que par suite les botanistes chinois ont recueilli formellement dans quelque œuvre bouddhique l'équivalence de *chan-p'o-li* et de l'arbre à coton; *chan-p'o-li* représente donc une forme dialectale de *çālmali*, et nous sommes amenés, vu le parallélisme des passages de l'*Avataṃsaka* et du *Mahāsaṃnipāta* et les gloses qui les accompagnent, à admettre que le *çālmali* est également à la base des explications de *chan-mo-lo* et de *chan-p'o-lo*.

En fait, ces formes attestées par les textes chinois n'ont rien que de très normal si on se reporte aux formes dialectales connues dans l'Inde. Dès les *Veda*, on trouve une forme *çimbalá* désignant la fleur du *çālmali*; les formes pâlies de *çālmali* sont *simbali* et *simbala*; le prâcrit jaina écrit *sāmalī* et *simbali*; on a *sāmarī* dans les prâcrits non classiques; aujourd'hui l'hindoustanî dit *sămal* et *sămbhal*, d'où est né le nom *seemul* (ou *simmul*) donné au cotonnier par les Anglais de l'Inde [2]). Il n'y a donc qu'à admettre que le nom du *çālmali* avait passé en Asie Centrale, dans les premiers siècles de notre ère, sous des formes dialectales **çambali*, **çambhali*, **çambala*, **çambhala*.

Il serait évidemment prématuré de prétendre que le nom du pays mythique de Çambhala est directement apparenté à ces formes [3]).

Toutefois ce dernier ouvrage paraît parler ici de la plante coton (*Gossipium herbaceum*) au lieu qu'il s'agit en réalité de l'arbre à coton.

1) Dans la glose de Houei-yuan citée p. 79, deux des éditions ont de même 苫婆 *chan-p'o* au lieu de *chan-p'o-lo*, et la troisième a *p'o-lo*. Vu la confusion constante de 婆 *p'o* et 娑 *so* en chinois, et étant donné d'ailleurs qu'on rencontre parfois *p'o-lo* et non *so-lo* dans le nom du cotonnier (cf. *B.E.F.E.-O.*, IV, 173), on serait tenté de supposer que *so-lo*, nom de l'arbre à coton, au lieu de transcrire **sāl[mali]* ou de représenter un nom indigène *sa-la*, pourrait être à l'origine une faute pour *p'o-lo*, forme aphérétique de *chan-p'o-lo*, si *so-lo* ne se rencontrait pas d'aussi bonne heure et en dehors des textes bouddhiques.

2) Yule et Burnell, *Hobson-Jobson*², p. 807.

3) Çambhala n'est pas une forme anormale dans la nomenclature géographique de l'Inde. Ptolémée cite, dans l'Inde du Nord, deux villes de Sambalaka, dont l'une paraît répondre à

Si on se rappelle toutefois que la grotte de *Çambhala est mise près de Nagarahāra [1]), c'est-à-dire dans la région de prédilection de l'astrologie et de la magie pour les textes se rattachant à l'Asie Centrale, que d'autre part la localisation du Çambhala dans le bassin du Tarim ne nous est pas attestée jusqu'ici avant l'époque mongole au plus tôt, enfin qu'il y a dans la géographie mythique un Çālmalidvīpa à part du Jambūdvīpa, peut-être une contamination due aux formes dialectales du nom du *çālmali* n'apparaîtra-t-elle pas comme invraisemblable. Il serait désirable de rechercher dans le *Kanjur* les passages tibétains correspondant aux textes chinois cités dans la présente note; peut-être nous vaudraient-ils quelques indications nouvelles.

---

l'actuel Sambhal du Rohilkhand; ce sont là probablement des formes prâcrites foncièrement identiques à Çambhala.

1) La question de Nagarahāra est assez complexe, mais Watters (*On Yuan Chwang's Travels*, I, 182—198) l'a embrouillée inutilement, car le nom du moins n'est pas douteux.

LES ORIGINES DE L'ASTRONOMIE CHINOISE

PAR

LÉOPOLD DE SAUSSURE.

(*Suite*) [1].



H. LES ANCIENNES ÉTOILES POLAIRES.

Le P. Gaubil, au XVIIIe siècle, a montré que deux petites étoiles, qui furent effectivement polaires au 27e et au 23e siècles av. J.-C., portent dans l'uranographie chinoise des noms les caractérisant comme polaires. Le fait est d'autant plus intéressant qu'il n'a pu être falsifié; car, même après la découverte de la loi de précession, les Chinois ont ignoré le déplacement du pôle, ayant interprété cette loi comme équatoriale. D'ailleurs le nom de ces étoiles, *T'ien yi* 天一 et *T'ai yi* 太一, figure dans le chapitre 天官 de *Sseu-ma Ts'ien*, bien antérieurement à cette découverte.

La corrélation entre l'étoile polaire, au centre du monde céleste, et le Fils du ciel, au centre de l'univers terrestre, forme la base des concepts religieux de la haute antiquité [2]). L'un et l'autre sont

1) Voir le *T'oung pao* 1909, 1910, 1913; et 1914 p. 645.

2) Cf. *Les origines* (B) *T'oung pao* 1909, pp. 262, 273 et *Le système astronomique des Chinois*, II, dans les Archives des sciences physiques et naturelles, décembre 1919. Dans cette dernière publication (au chapitre *Rôle fondamental de l'étoile polaire*), j'ai montré que les expressions *Tchoung young* 中庸 et *Kiun tseu* 君子 se rapportent au concept fondamental de l'étoile polaire symbole de la régularité des lois de la nature et du souverain terrestre. L'homme idéal, en Chine, est celui qui, tourné vers le sud, personifie le centre parfait autour duquel tout évolue régulièrement.

essentiellement *uniques* de même que le centre d'un cercle est nécessairement *unique*. C'est pourquoi l'empereur est appelé 一人 l'homme Unique et l'étoile polaire 天一 l'Unique du ciel ou 太一 l'Unique suprême [1]).

Le fait que ces deux étoiles ont été choisies comme polaires malgré leur petitesse (5° grandeur), quoique l'une et l'autre ne soient pas très éloignées de la belle étoile α Draconis, est également très remarquable. Il témoigne d'un souci d'exactitude qui s'explique

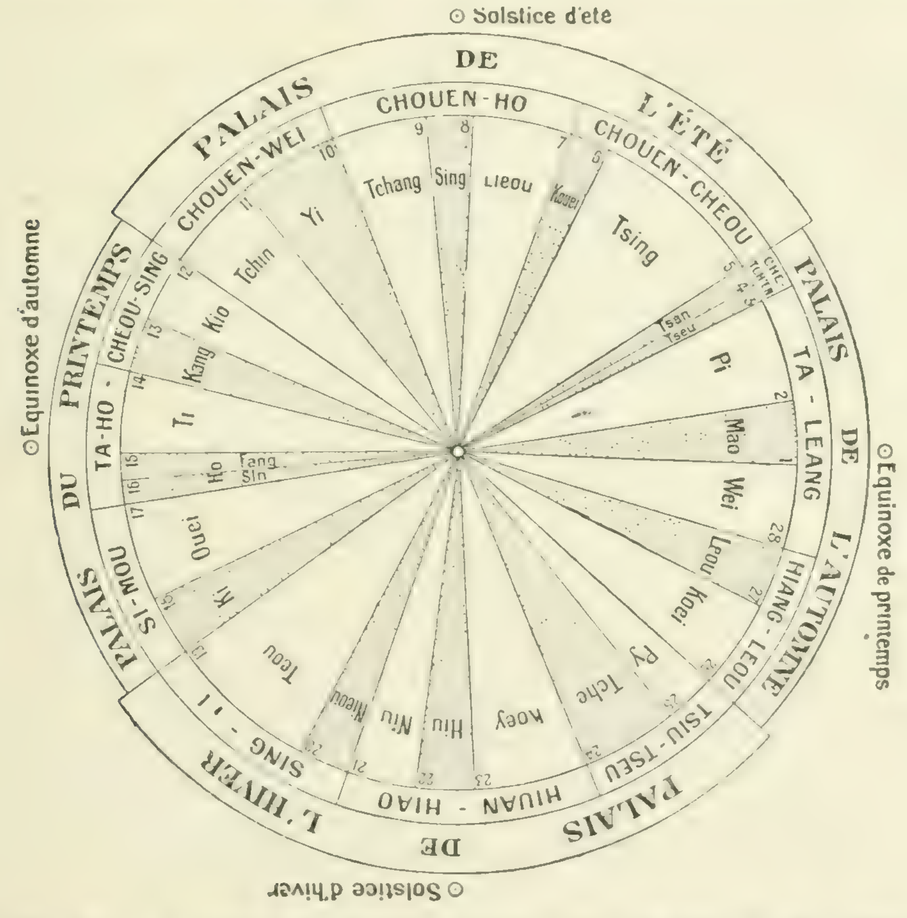


Fig. 27. — Projection des divisions sidérales sur l'équateur du 24e siècle.

fort bien depuis que j'ai révélé la symétrie générale des *sieou* (fig. 27) et montré que cette symétrie diamétrale des étoiles déterminatrices, perfectionnement du zodiaque lunaire primitif, n'a pu être réalisée que par l'observation concomitante du passage au méridien des étoiles

1) Le fondateur de la dynastie *Yin* a pris le nom de 天乙 (= 天一). Et la dénomination de 太一 s'est perpétuée jusqu'aux *Han* comme celui de la plus grande divinité des cieux (*Les origines*, (B), p. 273).

circompolaires; ce qui nécessite une orientation précise du plan méridien et par conséquent une exacte détermination du pôle [1]).

Ce remaniement, par les Chinois, du zodiaque asiatique archaïque porte en lui-même, comme je l'ai montré, la date du 25e siècle environ [2]). Il coïncide donc, comme cela était d'avance probable, avec la création des palais célestes chinois, c'est-à-dire avec la répartition des 28 *sieou* en quatre saisons sidérales qui ont immuablement conservé tout au long de l'histoire chinoise la position des équinoxes et solstices du 25e siècle [3]).

Le nom caractéristique des petites étoiles *T'ien yi* et *T'ai yi*, qui furent polaires aux environs du 25e siècle, vient confirmer ces données. Il serait donc fort intéressant de pouvoir les identifier avec certitude; malheureusement, les auteurs qui se sont occupés de cette question ne l'ont pas traitée à fond. Ils n'indiquent pas leur documentation et présentent entre eux des divergences. Nous allons donc reprendre l'enquête depuis le commencement.

*

Le missionnaire Gaubil, S.J. (1689 – 1759), qui se donna tant de peine pour renseigner les savants européens sur l'astronomie chinoise, était un esprit curieux, modeste, d'une grande probité; mais souvent confus et ne s'exprimant pas clairement. Ses manuscrits étaient en outre peu lisibles; et leurs éditeurs les imprimèrent sans prendre le soin d'en faire corriger les épreuves par une personne compétente.

Les renseignements qu'il donne sur les étoiles polaires se trouvent dans trois ouvrages différents:

---

1) Cf. *Le zodiaque lunaire asiatique* dans les ARCHIVES DES SC. PHYS. ET NAT. (Genève) mars 1919. Tirage à part chez Geuthner à Paris.

2) Cf. le *Journal asiatique*, juillet 1919: *La symétrie du zodiaque lunaire.*

3) Cette origine, inscrite dans le système des saisons sidérales chinoises, est en outre confirmée par le texte du *Yao-tien* qui spécifie la corrélation des *sieou* cardinaux (fig. 27) avec les équinoxes et solstices de la haute antiquité (cf. *Le système astronomique des Chinois*, I, ARCH. SC. PH. NAT., mai 1919).

1° Dans son *Histoire de l'astronomie chinoise depuis le commencement de la monarchie jusqu'en l'an 206 avant J.-C.* [1]), où il dit:

[A]. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes observaient l'étoile polaire et qu'ils lui donnaient un nom chinois. Dans le *Chou king*, chapitre *Hong fan*, l'empereur est désigné sous le caractère du pôle. Cette idée de l'empereur sous le titre du pôle est clairement marquée par Confucius... Les caractères chinois *Tien y* et *Tay y* ont à peu près le même sens et expriment le ciel... Cela supposé, les étoiles *Tay y* et *Tien y*, qu'on voit dans les plus anciens catalogues chinois et qui sont dans la queue du Dragon, paraissent avoir été successivement les étoiles polaires suivant ces catalogues et désignent le Souverain.

L'an 2259 l'étoile *Tay y* fut le plus près du pôle et était l'étoile polaire; et l'an 2667 l'étoile *Tien y* était la polaire. L'étoile α de la queue du Dragon fut avant ce temps là la polaire, l'an 2551 [lisez 2851], mais son caractère chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi c'est entre les ans 2259 et 2780 [date intermédiaire entre 2851 et 2667] qu'il faut fixer le commencement des observations chinoises de l'étoile polaire et sans doute d'autres observations.

L'étoile *Tay y* se voit à la vue simple. Je ne la vois pas dans les catalogues européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire, on doit conclure qu'en l'an 2851, temps où l'étoile α de la queue du Dragon était l'étoile polaire, il n'y avait pas en Chine des astronomes observant les étoiles du pôle; car s'il y en avait eu, on aurait donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire [2]); le nom qu'elle a lui a été donné ensuite [3]).

Gaubil indique en outre les coordonnées écliptiques des étoiles *T'ai yi*, *T'ien yi* et α Dragon. Mais, suivant l'usage de son temps, il rapporte les longitudes à l'origine du signe dans lequel l'astre se

---

1) Ne pas la confondre avec le *Traité* et l'*Histoire abrégée* publiés dans le recueil de Souciet (1729 et 1732). Elle a été écrite vers 1750 et imprimée dans les *Lettres édifiantes* tome XXVI (1783), puis réimprimée dans l'édition de Lyon, tome XIV (1819). Quant à la *Chronologie chinoise*, expédiée en France en 1749, elle ne fut tirée de l'oubli qu'en 1814 par Laplace qui la découvrit au bureau des longitudes dans les papiers de Fréret. — Un autre manuscrit de Gaubil, écrit en 1734, *Recherches sur les constellations et les catalogues chinois des étoiles fixes*, se trouve à la bibliothèque de l'Observatoire. (Cf. Biot, *Etudes*, 1862).

2) Gaubil n'a pas vu le fait, révélé par Schlegel, que si l'étoile α ne porte pas un nom polaire, elle porte du moins un nom circompolaire: *Gond de droite*; de même que l'étoile ι (iota) porte le nom de *Gond de gauche*; ces termes indiquant une proximité immédiate du pivot céleste.

3) *Lettres édifiantes*, tome XIV (1819), p. 328, de l'édition de Lyon.

trouve. Or les éditeurs, prenant les signes de la Vierge ♍ et du Lion ♌ pour un M et un A, ont écrit: Longitude méridionale (!), Longitude australe (!). Biot a signalé cette méprise dans le *Journal des Savants* 1840 (p. 236) et rectifié ainsi le tableau [1]):

Coordonnées écliptiques en l'an + 1730.

Tay y	G = 25° 24′ 20″ ♌ = 145° 24′ 20″	L = 64° 13′ 00′
Tien y	G = 0° 04′ 25″ ♍ = 150° 04′ 25″	L = 65° 21′ 38″
α Draconis	G = 3° 37′ 40″ ♍ = 153° 37′ 40″	L = 66° 21′ 40″

2⁰ Dans un ouvrage antérieur, la *Chronologie chinoise*, Gaubil dit:

[B]. D'après les catalogues chinois des étoiles, il est probable que deux petites étoiles près de l'antépénultième de la queue du Dragon, allant vers la pénultième, ont été autrefois étoiles polaires, au moins une des deux. La plus proche de l'antépénultième s'appelle *Tien y* (*Coelum unum*). L'autre s'appelle *Tay y* (*Magnum unum*).

3⁰ Dans un mémoire inédit de Gaubil figure une indication citée par Biot dans son article du *Journal des Savants*:

[C]. Fréret, dans sa *Chronologie chinoise* croit que cette étoile (*Tien-y*) était α du Dragon; mais je pense qu'il a été trompé par une phrase d'un manuscrit de Gaubil dont nous avons la copie à l'Observatoire, et où il est dit que la dénomination d'*Unité du ciel* s'applique «à l'étoile *près* de l'antépénultième de la queue du Dragon»; puis, à ce dernier mot, on lit en note: «α in Dracone». Fréret aura cru que cette note désignait l'étoile *Tien y*, tandis qu'elle désignait l'antépénultième qui est réellement α [2]).

La comparaison des documents A, B, C, établit clairement que *T'ien yi* est l'étoile (de 5ᵉ grandeur) *i* du Dragon. Mais l'identifi-

1) A mon tour j'ai rectifié le tableau de Biot qui porte 149°, au lieu de 145°, pour la longitude de *Tay y* calculée par Gaubil.

2) Cela ressort, d'ailleurs, avec évidence du texte A qui établit la distinction entre les trois étoiles. L'erreur de Fréret s'est cependant propagée, car Flammarion écrit dans son *Astronomie populaire*: «Vers l'an 2700 l'étoile α du Dragon devint polaire et fut célèbre sous ce titre en Chine et en Egypte. Les anciens astronomes chinois l'ont inscrite dans leurs annales du temps de l'empereur *Hoang-ti*». Nous ne possédons malheureusement pas d'annales datant du fabuleux *Houang-ti*, et le caractère polaire des anciennes étoiles est attesté seulement par le nom significatif qu'elles ont conservé dans l'uranographie chinoise.

cation de *T'ay yi* est plus difficile. A son sujet, Biot s'exprime ainsi:

J'ai eu moins de secours pour reconnaître l'étoile appelée *Tay y*, l'*Ancienne unité* [?], que je n'en avais eu pour *Tien y*. Gaubil la désigne cependant comme ayant aussi les caractères d'une polaire observée plus anciennement même que *Tien y* [1]); et il donne aussi ses coordonnées en longitude et latitude pour 1730...

Mais je ne trouve pas d'étoiles du Dragon qui s'accorde avec les coordonnées de Gaubil et celles qui s'en approchent le plus sont deux très petites étoiles de cette constellation désignées par les n°s 42 et 184 dans le catalogue de Bode. J'ai donc calculé leurs lieux sur le ciel d'*Yao*. Elles étaient toutes deux très près du pôle; et même l'une d'elles, la 42e, en était plus près que *Tien y*. Je les ai donc placées toutes deux dans le tableau de comparaison aux places que le calcul leur assigne; mais je n'oserais absolument répondre de leur identité avec celle que Gaubil a voulu indiquer.

Quoique Biot sût fort bien que les ouvrages de Gaubil fourmillent de fautes d'impression, il n'a pas pensé, dans son incertitude, à corroborer les longitudes avec les dates indiquées (A) pour la plus grande proximité de ces étoiles au pôle. Cela est cependant très facile car, à propos d'un autre sujet, Gaubil dit qu'il compte 1 degré de précession pour 72 ans [2]). Comme, d'autre part, Biot constate que la longitude d'α Dragon indiquée par Gaubil est exacte, nous avons tous les éléments nécessaires pour calculer, au moyen des dates, les longitudes de *T'ien yi* et de *T'ai yi*, en retranchant de la longitude d'α Dragon la précession comptée d'après la formule de Gaubil:

---

1) Biot, en général clair et précis, commet ici une double inadvertance qui vient compliquer un problème obscurci par tant d'étourderies et de méprises. *T'ai yi* signifie l'*Unique suprême* — ou l'*Unité suprême* si l'on veut adopter cette traduction défectueuse — mais en tous cas pas l'*Ancienne unité*, dénomination née d'un quiproquo dans l'esprit de Biot. Sa méprise se trouve aggravée par le fait que, contrairement aux indications du document A (coordonnées et date de la proximité du pôle), il prétend que Gaubil désigne *Tay y* comme une polaire plus ancienne que *Tien y*.

2) «Je vois que dans nos diverses tables le mouvement des fixes n'est pas le même. Le calcul que j'ai rapporté est dans l'hypothèse de 72 ans pour un degré» (*Op. cit.* p. 339). Cette expression de *mouvement des fixes* semble montrer que Gaubil n'admettait pas le mouvement de la terre. On sait d'ailleurs que la Sorbonne, au début du XVIIIe siècle, considérait encore le système de Copernic comme «une hypothèse commode mais fausse».

Etoiles polaires	Dates	Intervalles	Longitudes induites	Longitudes de Gaubil
α Dragon	— 2851			153° 37′ 40″
		184 ans		
T'ien yi	— 2667		151° 5′	150° 4′ 25″
		408 ans		
T'ai yi	— 2259		145° 25′	145° 24′ 20″

On voit que les longitudes induites par ce calcul approximatif concordent avec celles de Gaubil, sauf sur un point qui révèle une erreur typographique: 150° au lieu de 151°, ce qui explique pourquoi Biot a trouvé un peu inexacte la longitude assignée par Gaubil à *i* du Dragon.

En résumé les coordonnées et les dates indiquées par Gaubil — rectification faite des fautes d'impression — sont concordantes. Elles identifient avec certitude *T'ien yi* à *i* du Dragon, mais elles assignent à *T'ai yi* un lieu du firmament où Biot n'a pas trouvé d'étoile visible. Reste à savoir si Biot a cherché à la longitude 145° ou à la longitude 149° qui figure par erreur à son tableau. Poursuivons donc notre enquête.

*

D'autres auteurs européens se sont occupés du firmament chinois: notamment Schlegel qui publia son *Uranographie chinoise* en 1875.

A la page 506, après avoir rappelé que le pôle passa autrefois près de α du Dragon [1]), il dit:

1) Sur la fig. 28, α du Dragon est porté à une distance un peu trop grande du cercle moyen de précession. Cela provient de ce que ce cercle a été tracé sur une carte ordinaire, où les étoiles sont portées d'après leurs coordonnées équatoriales, et n'a, par conséquent, pas pour centre le pôle de l'écliptique; il devrait donc être figuré par une ellipse et non par une circonférence, d'où une déformation qui affecte la proximité et la date. En outre *i* du Dragon est portée trop loin de α; et la lettre $\varkappa$ est attribuée par erreur à la petite étoile voisine de $\varkappa$.

D'autre part l'obliquité de l'écliptique subit des fluctuations, de telle sorte que le trajet du pôle n'est pas exactement circulaire. Suivant mes calculs, le pôle a passé, au 27e siècle, entre α et *i* du Dragon (fig. 29):

[D]. Cette étoile et celles à l'entour doivent donc porter des noms indiquant qu'elles étaient polaires. En effet, ceci a lieu et nous trouvons dans cet

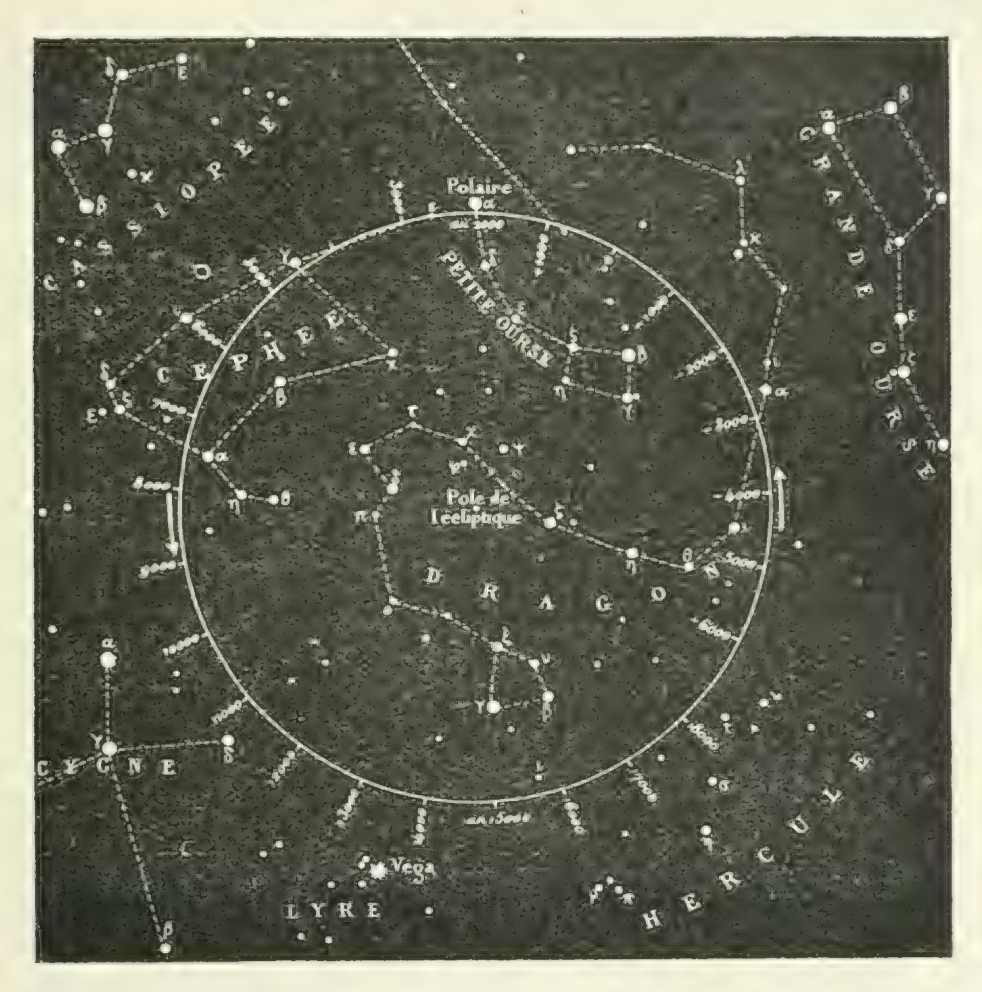


Fig. 28. — *Trajectoire moyenne de la révolution du pôle.*
Figure empruntée à l'*Astronomie populaire* de Flammarion.

endroit quatre étoiles dont les noms attestent incontestablement leur qualité circompolaire.

Etoiles et grandeur		Co-latitude	Obliquité de l'écliptique	Distance polaire	Date approximative	Longitude (+ 1855)
α Dragon.............	3.5	23° 39′	23° 59′	— 0° 20′	— 2824	155° 32′
i Dragon (*T'ien yi*)....	4.8	24° 41′	23° 58′	+ 0° 43′	— 2668	152° 52′
? (*T'ai yi*).....		[25° 47′]	23° 55′	+ 1° 52′	— 2263	[147° 14′]
T'ai yi supposée (A)...	6.4	24° 41′	23° 54′	+ 0° 47′	— 2171	146° 22′
κ Dragon.............	3.8	28° 15′	23° 48′	+ 4° 27′	— 1357	134° 22′
β Petite ourse.........	2.	17° 1′	23° 47′	— 6° 46′	— 1097	131° 15′
α Petite ourse.........	2.	23° 54′	23° 26′	+ 0° 28′	+ 2105	86° 30′

La co-latitude est la distance de l'étoile au pôle de l'écliptique; le rayon du cercle de précession est égal à l'obliquité de l'écliptique. En retranchant l'une de l'autre, on obtient donc la proximité minima de l'étoile au pôle de l'équateur. — L'étoile *T'ai yi* n'ayant pu être identifiée avec certitude, j'ai indiqué également sa position d'après les coordonnées de Gaubil.

T'ien-y. La première du ciel. Cette étoile répond à κ du Dragon. Elle est de couleur noire dans la sphère chinoise. [Il ajoute ici en note:] Vide 天元曆理。

T'ai-y. L'archi-première. C'est une seule étoile rouge répondant probablement à l'étoile 3067 *i*, ou à quelqu'autre près de α du Dragon. Déjà Gaubil a soupçonné que ces étoiles ont été polaires: [Schlegel cite ici notre document B].

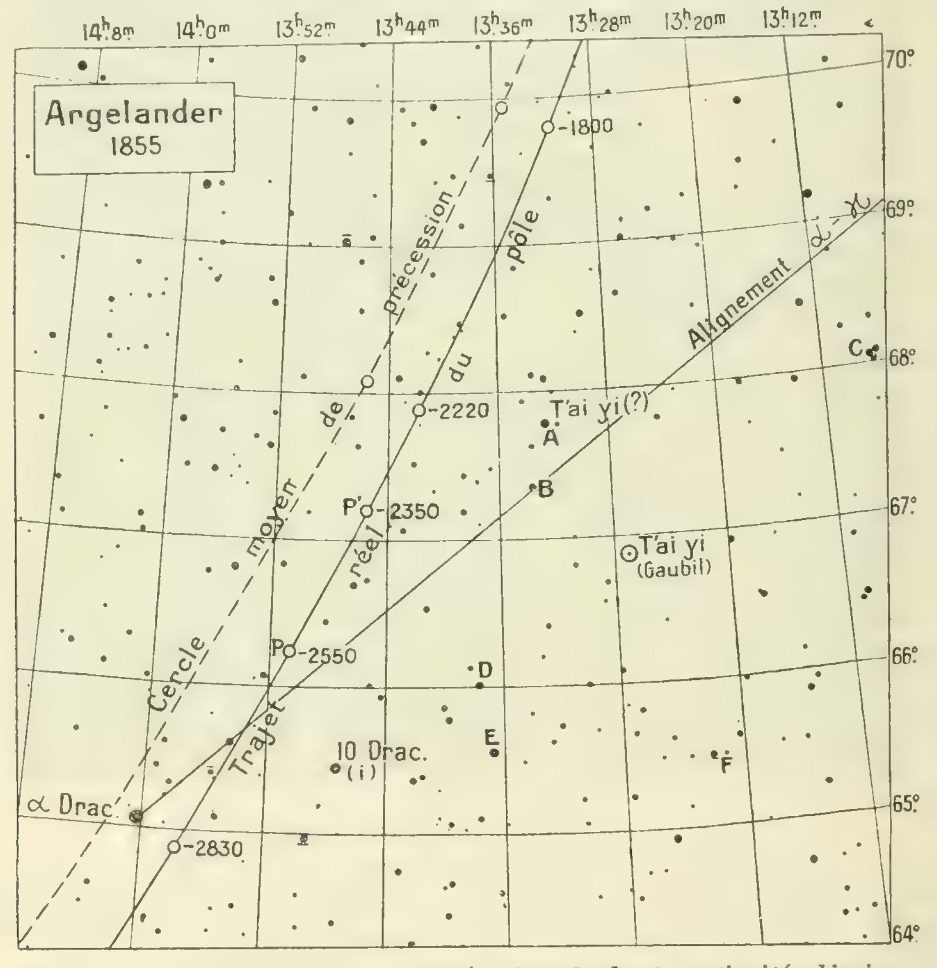


Fig. 29. — *Trajectoire vraie du pôle dans la haute antiquité chinoise.*
Le point P indique le pôle correspondant aux équinoxes et solstices de la fig. 27.

L'astrologie chinoise confirme cette supposition, car elle dit que *T'ien-y* est le génie du général céleste; qu'elle préside aux révolutions célestes; qu'elle commande aux douze généraux (les douze signes zodiacaux)...

Selon les astrologues chinois *T'ai y* est un autre nom pour le Souverain des cieux, le plus vénéré de toutes les divinités célestes. En effet l'étoile polaire autour de laquelle le firmament entier paraît tourner, devait être considérée comme le Souverain des cieux, comme la divinité la plus vénérée. [1])

1) Schlegel a vu le rapport entre le Souverain polaire et l'Empereur terrestre, mais il n'a guère compris l'importance de ce concept dans l'antiquité, ni discerné les nombreux textes classiques qui s'y rapportent. S'il avait saisi l'analogie entre le nom de l'étoile polaire (*l'Unique du ciel*) et le nom du Souverain terrestre (*l'homme Unique*) il n'aurait pas imaginé la traduction défectueuse: *la Première, l'Archi-première.*

Le fait que ces deux astérismes ont été autrefois polaires est confirmé par la présence de deux autres astérismes voisins qui portent le nom de TSO-TCHOU 左樞. LE PIVOT DE GAUCHE (iota du Dragon)... YEOU-TCHOU 右樞. LE PIVOT DE DROITE (alpha du Dragon)...

Cette interprétation de Schlegel nous plonge dans une nouvelle perplexité: car elle intervertit les positions des deux étoiles polaires *T'ien yi* et *T'ai yi*, plaçant celle-ci le plus près et celle-là le plus loin d'α du Dragon.

Cette interversion concorde avec la phrase de Biot disant que *T'ai yi* est la plus ancienne de ces deux étoiles polaires. Mais on peut croire qu'il y a là, de la part de Schlegel comme de la part de Biot, une de ces inadvertances dont fourmille l'incohérente analyse de l'astronomie chinoise [1]).

Remarquons d'abord que Schlegel cite, sans faire aucune objection, le passage décisif où Gaubil dit: «La plus proche de l'antepénultième s'appelle *Tien y*. L'autre s'appelle *Tay y*». Et s'il avait eu l'intention de renverser cet ordre, il n'aurait pas manqué d'en avertir le lecteur.

Schlegel écrivit son *Uranographie* à Batavia. Il dit lui-même, dans sa préface, qu'il disposait de peu de documents. En feuilletant son livre on voit que l'identification, en nomenclature européenne, des étoiles chinoises lui est fournie: 1° par le catalogue (incomplet) de Reeves. 2° par les croquis d'astérismes du *T'ien yuan li li* 天元曆理。

Les astérismes chinois se composent parfois d'une seule étoile; le croquis, naturellement, fait alors défaut et le texte chinois ne permet pas de déterminer la position de l'étoile. Or tel est le cas,

1) Dans la discussion du texte du *Yao-tien* on en trouve bien davantage que dans celle des astérismes polaires. Les auteurs n'ont pas pris connaissance des travaux antérieurs ou n'ont pas la double compétence voulue; il en résulte un réseau inextricable de méprises, coq-à-l'âne, non-sens et malentendus. J'ai pu dire sans grande exagération, qu'un vent de folie semble avoir passé sur cette discussion (*T'oung pao* 1907, n° 3).

d'après le *T'ien yuan li li*, pour les astérismes *T'ai yi* et *T'ien yi*. Schlegel ne manque jamais d'indiquer l'origine de son identification. Quant il ne le fait pas, c'est qu'il s'agit d'étoiles notables déterminées par les cartes chinoises. Mais comme, en ce qui concerne les petites étoiles *T'ai yi* et *T'ien yi* il est privé de ce secours; comme, d'autre part, il cite Gaubil sans le contredire, on peut supposer qu'il croit suivre cet auteur en identifiant ces deux petites étoiles à ι et κ du Dragon.

En ce cas il aurait commis une double erreur. 1° Il intervertit leur position en appelant *T'ai yi* la plus rapprochée de α, ce qui est contraire aux indications de Gaubil. 2° Il identifie l'étoile la plus éloignée de α à κ du Dragon, grande étoile (3e grandeur) pénultième de la queue du Dragon, contrairement au texte de Gaubil disant:

Deux petites étoiles près de l'antépénultième [α] allant vers la pénultième [κ].

d'après lequel non-seulement ces deux petites étoiles ne peuvent être confondues avec κ, mais sont situées plus près d'α que de κ.

L'étoile κ du Dragon ne fut d'ailleurs polaire que beaucoup plus tard, au 12e siècle; et non au 23e siècle comme le dit Gaubil (p. 328) pour la petite étoile en question.

En outre, un peu plus loin (p. 347), Gaubil, traitant de l'époque du duc de *Tcheou*, note que deux étoiles se trouvaient alors à peu près à la même distance du pôle, une à droite (κ Dragon), l'autre à gauche (β Petite ourse), pouvant toutes deux être considérées comme polaires (malgré leur grand éloignement latitudinal). Et il fait observer que c'est β Petite ourse et non κ Dragon qui fut adoptée comme polaire par les Chinois: car la première porte un nom polaire caractéristique, ce qui n'est pas le cas pour κ:

[E]. Il paraît certain que les Chinois, vers l'an 1111, regardaient la *Lucida Humeri* de la Petite ourse comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (Souverain, empereur). On dit que c'est le siège de la *grande unité*, expressions qui désignent en Chine le pôle ou l'étoile polaire quand il s'agit

des étoiles qui sont ou ont été près du pôle[1]). L'an 1113 av. J.-C. cette étoile fut... dans sa plus grande proximité du pôle. L'étoile x [lisez ϰ] de la queue du Dragon pourrait être regardée comme la polaire de ce temps là; mais le nom chinois de l'étoile ϰ ne désigne nullement une étoile polaire; ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en aucune façon le pôle ou l'étoile du pôle; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida humeri* de la Petite ourse était l'étoile polaire que *Tcheou-kong* observe.

Remarques. 1° Entre le temps de *Tcheou-kong* et celui où on a vu que *Tay y* était la polaire chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui ait un nom chinois convenant à une étoile polaire; on ne dit rien non plus d'aucune autre étoile qui dénote le pôle ou l'étoile polaire. Il paraît donc que l'étoile *Tay y* fut longtemps la polaire chinoise et qu'après que *Tay y* cessa d'être polaire, la *Lucida humeri* fut la polaire chinoise. — 2° Ni dans les fragments ou livres anciens, ni dans les catalogues chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile ϰ de la Queue du dragon ait eu le nom d'étoile polaire ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile ϰ. Peut-être dans ces temps anciens l'étoile ϰ ne se voyait pas bien; ou, étant vue, était regardée comme moins considérable que les étoiles *Tay y* et *Lucida humeri*.

---

1) Gaubil entend par là que la tradition astrologique conserve aux étoiles qui ont été polaires les attributs de leur ancienne fonction, quoique aucun Chinois, depuis un temps immémorial, n'ait jamais pu soupçonner que les étoiles furent autrefois polaires.

Ainsi, par exemple, (Ur. pp. 507 et 524), à propos de *T'ien yi*, le 天皇會通 dit que cette étoile est le génie du général des cieux 天乙乃天將之神。 Qu'elle préside aux révolutions célestes 主承天運化。 Qu'elle commande aux 12 généraux (les dodécatémories) 治十二將。 A propos de *T'ai yi*, le 史記正義 dit que *T'ai yi* est une appellation de l'Empereur céleste 太乙天帝之別名也。 Cela est d'autant plus remarquable que 太乙 est l'étoile polaire du 23ᵉ siècle et que 天帝 est l'étoile polaire du 12ᵉ siècle. Le même ouvrage dit encore que *T'ai yi* est la plus vénérée des divinités célestes 天神之最尊貴者. (Voir aussi M. H. III, p. 473). Inversement, à propos de *T'ien ti sing*, l'étoile polaire du 12ᵉ siècle, il est dit qu'elle est la résidence de *T'ai yi* 即太乙之座。 De même, à propos de l'étoile α Petite ourse 天極星, qui était déjà polaire depuis la fin des *Tcheou*, *Sseu-ma Ts'ien* dit qu'elle est la résidence constante de *T'ai yi* 太乙常居。 On voit par là que les expressions 太乙、天乙、天帝、天極 sont des appellations interchangeables caractérisant l'étoile polaire.

Le fait que ces dénominations ont été maintenues aux étoiles qui, insensiblement, se sont éloignées du pôle après avoir été polaires, est la plus étonnante manifestation du traditionalisme chinois.

Cette hypothèse est plausible, car, au cours de l'histoire, on a constaté le changement d'éclat d'assez nombreuses étoiles [1]). Quoi qu'il en soit, Schlegel a sûrement fait erreur en assimilant à κ Dragon une des deux petites étoiles qui furent polaires aux environs du 25e siècle. Ajoutons que Schlegel ne s'intéressait que médiocrement à cette question. Son idée fixe, celle qui lui a inspiré son livre, est, en effet, que l'astronomie chinoise n'a pas été créée aux environs du 25e siècle, mais bien 13000 ans avant *Yao*, (intervalle d'une demi-révolution du pôle) quand les levers et couchers d'étoiles étaient intervertis [2]). C'est pour cette raison qu'il ne mentionne jamais la division chinoise du ciel en cinq palais, qui est cependant le système fondamental de l'astronomie chinoise. La date originelle de ce système est inscrite dans les équinoxes et solstices qui marquent le centre des quatre palais équatoriaux; elle est inscrite en outre dans le centre du palais central, c'est-à-dire au pôle. Or le pôle qui correspond aux astérismes cardinaux des saisons, c'est le point P de notre figure 29. Schlegel ne voulait voir là qu'une coïncidence et évitait d'y insister.

*

L'erreur de Schlegel assimilant *T'ien yi* à κ Dragon s'est répercutée dans la traduction du *Che ki* par Ed. Chavannes.

---

1) En comparant les catalogues à partir d'Hipparque, Flammarion a confirmé 60 changements d'éclat parmi les 2000 étoiles classées. Deux des étoiles polaires mentionnées ci-dessus ont changé d'éclat au cours de l'ère chrétienne: α du Dragon, de 3e grandeur $\frac{1}{2}$, était de 2e grandeur au XVIe siècle; α de la Petite ourse était autrefois inférieure à β, tandis qu'elle lui est actuellement égale et même plutôt supérieure (*Astr. populaire*, p. 773).

2) Le fait principal qui lança Schlegel dans cette voie paradoxale est que les Chinois nomment *Palais du printemps* le quartier du ciel où le soleil séjourne en automne et réciproquement. Cette interversion provient simplement de ce que les *sieou* dérivent d'un ancien zodiaque lunaire servant à localiser le plein de la lune qui a lieu, comme on sait, à l'opposé du soleil. Cette coutume s'est maintenue dans les palais équinoxiaux après que l'avènement de l'astronomie solaire l'eût fait supprimer dans les palais solsticiaux. Le souvenir traditionnel de ce partage des saisons entre la lune et le soleil se manifeste dans le *Tcheou li*, où il est dit: Aux solstices d'hiver et d'été, le soleil; aux équinoxes du printemps et d'automne, la lune; servent à règler les quatre saisons. (Cf. *Les origines* (D) *T'oung pao* 1910, p. 460 et *Le système astr. des chinois*, op. cit.).

Sseu-ma Ts'ien, dans sa description du Palais central, dit:

En ligne droite de la cavité du Boisseau sont trois étoiles qui forment un cône tourné vers le nord: tantôt elles sont visibles, tantôt non. On les appelle *T'ien yi* (M. H. III, p. 340).

Chavannes, d'après l'indication de Schlegel (voir la note, p. 339) dit que *T'ien yi* est actuellement κ Dragon et émet l'hypothèse que les deux étoiles formant avec elle un cône sont α et δ de la Grande ourse, c'est-à-dire les deux grandes étoiles marquant l'ouverture de la cavité du Boisseau. Cela est inadmissible. Dans la nomenclature chinoise une même étoile ne fait pas partie à la fois de deux astérismes et les étoiles attribuées à *T'ien yi* ne sont évidemment pas celles du Boisseau. Le texte, en disant que «tantôt elles sont visibles, tantôt non», montre qu'il s'agit de petites étoiles. D'autre part nous avons vu que l'identification de *T'ien yi* avec κ Dragon ne repose sur aucun argument et n'est qu'une méprise de Schlegel. *T'ien yi* n'est autre que i du Dragon (5e grandeur) et les deux étoiles qui lui sont associées [1]) sont deux petites étoiles de la même région, de 5e ou 6e grandeur sans doute, qu'on ne peut identifier avec certitude.

*

Un autre auteur a traité incidemment des étoiles polaires chinoises: S. M. Russell, professeur d'astronomie au *T'oung wen kouan* à Pékin. Par sa compétence et sa situation, cet auteur était bien placé pour traiter le sujet à fond; malheureusement il lui a consacré seulement quelques lignes dans un mémoire destiné principalement à la discussion des éclipses [2]). Il se borne à dire que, d'après

1) De même que, par exemple, *Sin*, qui représente essentiellement Antarès, comprend — en tant qu'astérisme — deux petites étoiles avoisinantes.

2) *Discussion of astronomical records in ancient Chinese books* dans le *Journal of the Peking Oriental Society*, vol. II, n° 3. C'est dans ce même article que M. Russell a donné, sur le texte du *Yao-tien*, cette singulière interprétation que j'ai réfutée dans le *T'oung pao*, 1907, pp. 326 sqq.: interprétation qui restera comme un exemple mémorable.

leur nom, on voit que les étoiles 天一 *T'ien yi* et 帝 *Ti* ont été considérées comme polaires par les anciens Chinois, la première au temps de *Yao*, la seconde au début de la dynastie des *Tcheou.* Il assimile *T'ien yi* à 10 Draconis et *Ti* à *β Ursae minoris* ce qui confirme les indications de Gaubil. L'étoile 10 Draconis (dans la nomenclature de Flamsteed) n'est autre, en effet, que *i* Draconis de la nomenclature de Bayer. Quant à l'identification de l'étoile *Ti* à *β* de la Petite ourse, elle n'est contestée par personne. Russell, malheureusement, ne s'est pas occupé de *T'ai yi.*

*

Tel est l'état de la question d'après les auteurs européens. Les divergences portent sur les deux petites étoiles polaires *T'ien yi* et *T'ai yi* de la haute antiquité. Gaubil, Schlegel et Russell s'accordent à identifier l'une d'elles à 10 Dragon *i*, mais Schlegel l'appelle *T'ai yi*, tandis que Gaubil et Biot l'appellent *T'ien yi.* Quant à l'autre, Gaubil la désigne comme une très petite étoile située à 8 degrés de longitude en deçà de *α* Dragon, tandis que Schlegel l'assimile à *κ* Dragon.

Pour trancher le différend il faut recourir aux documents originaux, c'est-à-dire aux cartes célestes chinoises [1]). Je n'en ai qu'une à ma disposition, celle qui est reproduite dans le mémoire de Chavannes intitulé *Instruction d'un futur empereur de Chine* et dont j'ai fait agrandir le Palais central (fig. 30).

On remarque, sur cette carte de la calotte circompolaire, à droite et à gauche du pôle, deux lignes brisées qui sont la Haie orientale

---

des méprises auxquelles un astronome professionnel s'expose s'il s'aventure à traiter de l'astronomie primitive sans avoir au préalable réfléchi à cette question et conçu la distinction entre les procédés sidéraux et les procédés tropiques (cf. *Prolégomènes d'astronomie primitive* dans les ARCHIVES DES SC. PH. ET NAT., juin 1907).

1) Dans son article de 1840 (p. 237) Biot dit: «J'ai essayé de retrouver *Tay-y* par les indications des catalogues chinois du *Pou-tien-ko* et de l'encyclopédie japonaise, comme je l'ai fait aussi pour *Tien y*; mais les indications de ces catalogues sont trop vagues ou trop inexactes pour les définir avec sûreté».

東藩 et la Haie occidentale 西藩 des dignitaires de la Cour qui entourent le souverain céleste. Ces deux haies forment l'enceinte 紫微垣 (dont le nom est inscrit dans un cartouche à fond blanc). L'une commence au Pivot de gauche 左樞 (iota Dragon), l'autre au Pivot de droite 右樞 (alpha Dragon). Cette dernière étoile est,



Fig. 30. — Le palais central, d'après une carte chinoise du XIII[e] siècle.

comme nous l'avons vu, celle dont Gaubil se sert pour indiquer la position de *T'ien yi* et de *T'ai yi*:

Deux petites étoiles près de l'antépénultième [α] de la queue du Dragon, allant vers la pénultième [κ]; la plus proche de l'antépénultième s'appelle *T'ien yi*, l'autre s'appelle *T'ai yi*.

La carte chinoise vérifie exactement ces indications. On y voit *T'ien yi* 天一 et *T'ai yi* 太一 placées le long de la haie occidentale entre 右樞 (α Dragon) et 少尉 (κ Dragon). Il est donc évident: 1° que Schlegel s'est trompé en intervertissant l'ordre de ces deux anciennes étoiles polaires; 2° qu'il s'est trompé en assimilant l'une d'elles (*T'ien yi*) à κ Dragon.

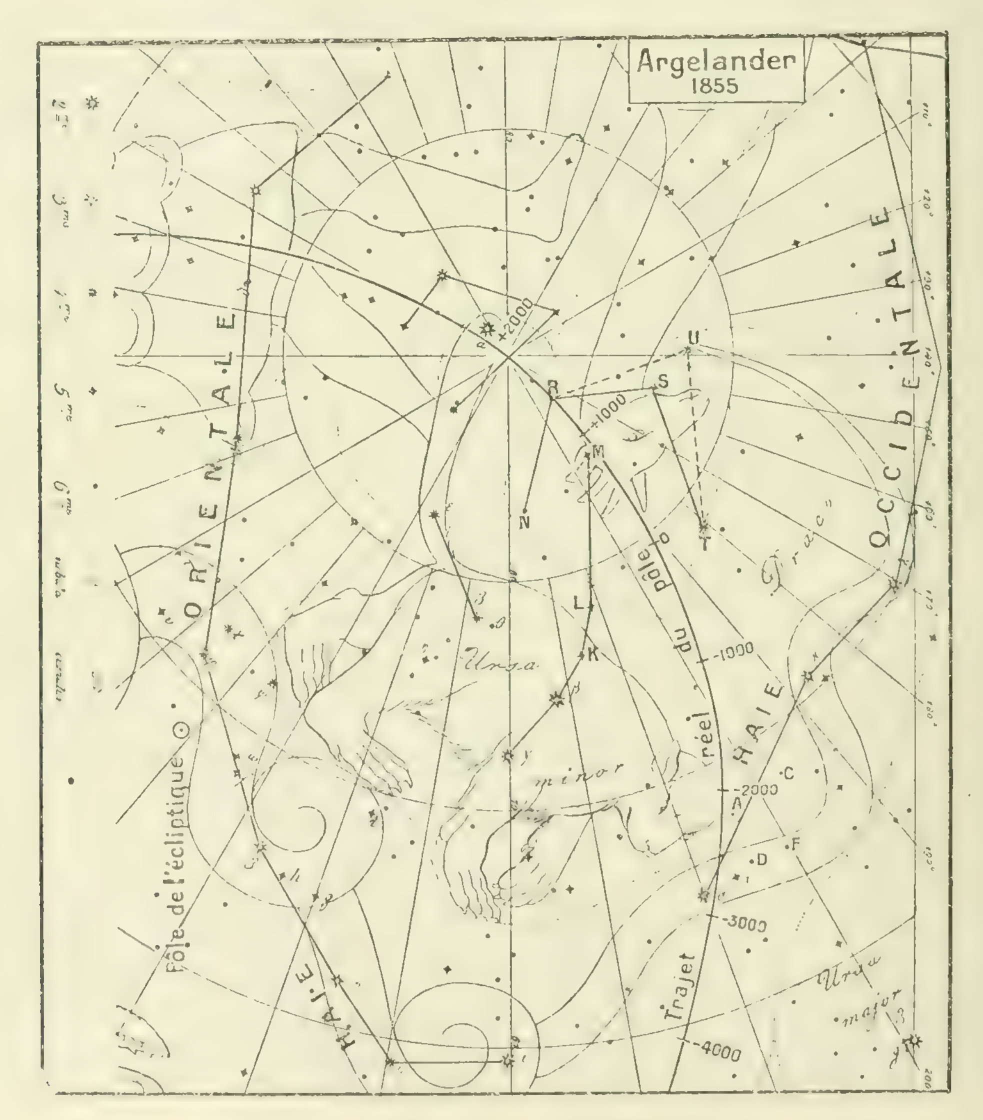


Fig. 31. — L'étoile polaire de la Girafe.

Remarquons maintenant que κ Dragon fait partie de la haie des dignitaires et porte sur la fig. 30 le nom de 少尉. Schlegel ayant baptisé cette étoile 天一, où donc a-t-il placé « Le petit commandant »? Il l'identifie à ϰ 2348 de la Grande ourse (*Ur.* p. 509) située à mi-distance entre ε Grande ourse et α Dragon, ce qui

occasionne sur son atlas un brusque crochet dans la haie des dignitaires, crochet n'existant nullement dans la carte chinoise (fig. 30) où la haie file en ligne droite dans l'alignement $\varkappa$, $\varkappa$, λ (右樞、少尉、上輔) lequel est, en effet, sensiblement rectiligne (fig. 28)[1].

*

En définitive la question des étoiles polaires de la haute antiquité est ainsi tranchée conformément aux indications de Gaubil: *T'ien yi* n'est autre que 10 Dragon *i* et *T'ai yi* est une petite étoile située dans le voisinage du cercle de précession à environ 6 degrés de longitude en deçà. Mais quelle est, au juste, dans notre nomenclature le nom de cette petite étoile?

Si l'on porte sur la carte (fig. 29) la position indiquée par Gaubil (après avoir transformé les coordonnées écliptiques en coordonnées équatoriales) on constate, comme l'a fait Biot, qu'il n'existe pas d'étoile visible à cet endroit. Il faut donc, ou bien que Gaubil ait fait une erreur d'observation ou de calcul, ou bien que les coordonnées aient été altérées par des fautes d'impression. Cette dernière hypothèse n'est admissible que pour la latitude, car, comme nous l'avons vu, la longitude est corroborée par la date (2259) assignée à la plus grande proximité du pôle. Quoi qu'il en soit de la cause de cette regrettable inexactitude, il est probable que l'étoile en question est la petite étoile de 6° grandeur 42 (Bode), qui est l'étoile (visible à l'œil nu) la plus voisine de la position indiquée par Gaubil. Biot, comme nous l'avons vu p. 91, a déjà constaté que les deux étoiles les plus voisines sont celles qui portent les

1) Schlegel intitule sa planisphère: «Atlas céleste d'après le *Tien-youen-li-li*». N'ayant pas cet ouvrage à ma disposition, je ne puis vérifier s'il comporte une figure de la Haie occidentale indiquant ce crochet. J'en doute fort; mais quand même il en serait ainsi, l'autorité du *T'ien yuan li li* ne pourrait prévaloir contre celle de la carte céleste, antérieure de plusieurs siècles, dressée officiellement *ad usum delphini*.

Ces méprises de Schlegel semblent provenir de ce qu'il a cru s'appuyer sur l'autorité de Gaubil, dont il cite le texte sans le contredire et sans l'avoir lu attentivement.

n°s 42 et 184 du catalogue de Bode [1]). Mais il n'a pas remarqué la confirmation apportée aux longitudes de Gaubil par l'indication des dates de proximité. Ces dates (2851, 2667, 2259) calculées par Gaubil à raison d'un degré de précession pour 72 ans, correspondent aux dates 2830, 2631, 2228, calculées avec le coefficient plus exact d'un degré pour 71,57 ans. On peut donc dire, indépendamment des fautes d'impression ou de calcul, que Gaubil a désigné comme étant *T'ai yi* l'étoile, visible à l'œil nu, située à proximité du pôle du 23e siècle. La figure 29 montre que cette étoile ne peut être que l'étoile A si Gaubil n'a pas commis une faute de calcul, ou l'étoile triple C, placée à droite de l'alignement α—$\varkappa$, comme le *T'ai yi* de la carte chinoise, considération donnant à penser qu'il s'est trompé [2]).

Gaubil a pu se faire montrer cette petite étoile parce qu'à son époque la tradition uranographique existait encore en Chine. Mais il est peu probable qu'il y ait de nos jours un lettré capable de désigner *T'ai yi* dans le firmament. La réforme opérée officiellement par les Jésuites a eu pour effet de tuer l'ancienne astronomie. Comme elle a coïncidé avec le début de la dynastie *Ts'ing* et qu'elle était appuyée, pour des raisons politiques, par le jeune empereur *K'ang hi* [3]), elle a été considérée, non pas comme une importation d'idées occidentales, mais comme une de ces transformations rituelles instituées à l'occasion d'un changement de dynastie et qui tendent

1) Ces deux étoiles correspondent aux n°s 2029 et 2034 de Christiania. La première, marquée A sur la fig. 29, est de grandeur 6.4; la seconde, qu'on voit un peu au dessous, est de grandeur 7,7.

2) On peut remarquer, en outre, que la latitude de l'étoile 42 est précisément d'un degré plus faible que la latitude indiquée par Gaubil, ce qui pourrait s'expliquer par une faute d'impression: 66° au lieu de 65°. —

Je rappelle au lecteur peu familiarisé avec les notions astronomiques que la longitude et la latitude sont des coordonnées écliptiques; la première est donc concentrique au cercle de précession et la seconde lui est perpendiculaire (fig. 28 et 29).

3) *Les origines* B, *T'oung pao* 1909.

à mettre le nouvel état de choses en harmonie avec l'influx des lois physico-morales de la nature. La réforme de l'astronomie et du calendrier par les Jésuites a été envisagée comme analogue à la réforme cosmologique et calendrique de la dynastie *Tcheou*. Aussi l'astrologie elle-même s'est-elle conformée aux règles nouvelles [1]). Les astronomes formés à l'école des Jésuites ou de leurs élèves n'ont pas eu la même éducation que leurs prédécesseurs. Et comme l'astronomie est, en Chine, un service officiel, impérial, et non une science d'ordre privé, il est probable que l'interruption de la transmission orale a fait perdre la connaissance traditionnelle de la petite étoile *T'ai yi*, que les livres et les cartes mentionnent sans préciser exactement sa position.

*

Pour compléter cette étude, il nous reste à dire quelques mots des étoiles polaires de l'ère moderne.

Au début de la dynastie *Tcheou*, c'était, comme nous l'avons vu, β de la Petite ourse 天帝星 qui était considérée comme la polaire; et actuellement c'est α de la Petite ourse. A quelle époque celle-ci a-t-elle été substituée à celle-là?

Si nous considérons la fig. 28, nous voyons que c'est seulement vers le IIIe siècle de notre ère que α s'est trouvée plus rapprochée du pôle que β. Or, comme nous l'avons vu, α était autrefois inférieure en éclat à β. On n'imagine pas comment les Chinois, si conservateurs, auraient été amenés à substituer α à β à une époque où la première ne possédait comme titre à la qualité de polaire, ni la plus grande proximité ni le plus grand éclat. Il est donc permis d'affirmer que, dans le chapitre *T'ien kouan* du *Che ki*, l'étoile polaire dont il s'agit n'est pas α, notre étoile polaire actuelle, mais β.

---

1) J'ai sous les yeux un almanach astrologique de l'année 1831 qui met en rapport l'année astrologique avec l'ordre rétrograde (et réel) des signes: 亥、戌、酉、...

Schlegel, il est vrai, l'assimile à α, mais sans en donner aucune raison; et Chavannes dans sa traduction s'est conformé à cette identification [1]).

Mais rien dans le texte de *Sseu-ma Ts'ien* (qui, d'ailleurs, est vraisemblablement la reproduction d'un document de l'époque des *Tcheou*) n'indique la situation de cette étoile par rapport aux autres astérismes.

Le nom qui lui est donné dans le *Che ki* (天極星) ne peut servir à la préciser, car, comme nous l'avons vu, les appellations du pôle sont interchangeables. Si l'on voulait en tirer une indication, elle serait plutôt favorable à β qu'à α; car, dans le chapitre *Hong fan* du *Chou king*, le Souverain, image terrestre de l'étoile polaire, est appelé 皇極; dans l'ère moderne le nom uranographique de l'étoile polaire actuelle est 天皇大帝 que n'emploie pas *Sseu-ma Ts'ien*; et le nom uranographique resté à l'ancienne polaire des *Tcheou* est 天帝星.

Sous les *Han*, notre étoile polaire actuelle (α) se trouvant plus éloignée du pôle que β et d'éclat inférieur, ne pouvait être considérée comme polaire et ne portait certainement pas son nom impérial actuel. D'autre part β était alors fort éloignée du pôle [2]).

1) M. H. III, p. 339. — Chavannes ne semble pas, d'ailleurs, avoir pensé au problème de la révolution du pôle, car il dit que l'étoile *Faîte du ciel* « n'est autre que l'étoile polaire », sans spécifier laquelle.

2) On sait que le *Tcheou pi*, dans sa deuxième partie la moins ancienne, indique la manière d'orienter le méridien d'après les élongations de la polaire et, plus loin, dans la partie la moins ancienne qui date peut-être des *Han* expose un procédé (d'ailleurs illusoire) pour mesurer la distance de l'étoile polaire en mesurant son élongation verticale. Edouard Biot, dans sa traduction de cet ouvrage (*Journal asiatique*), a calculé que les indications très vagues de cette mesure angulaire reporteraient la rédaction de ce chapitre au IIe siècle de notre ère, époque qui semble dit-il un peu tardive. Lui non plus ne s'est pas posé le problème du changement de l'étoile polaire et admet implicitement que cette étoile est α. En appliquant le calcul à β on ne trouverait d'ailleurs pas une époque beaucoup plus récente, car, comme nous l'avons vu, la distance polaire d'α et de β était la même au IIe siècle.

Mais en dehors de ces deux grandes étoiles α et β auxquelles fut successivement attribué le nom impérial, les Chinois n'ont-ils pas adopté, depuis deux mille ans, d'autres étoiles polaires, pour marquer plus exactement le pôle? On voit sur la fig. 18 qu'une petite étoile s'est trouvée fort près du pôle au début de notre ère; et qu'une autre petite étoile (4339 de la Girafe) a marqué presqu'exactement le pôle au temps de Charlemagne. Est-il vraisemblable que les Chinois, dont les astérismes comprennent fréquemment de si petites étoiles, n'aient pas tenu compte de la proximité polaire de ces astres? Pour s'en assurer il faut rechercher si ces deux petites étoiles polaires modernes portent des noms caractéristiques dans l'uranographie chinoise; et, si possible, compulser les plus anciennes cartes célestes pour noter l'étoile qui figure au centre du palais central.

La seule carte chinoise à ma disposition est celle du XIIIe siècle reproduite par la fig. 30; elle nous renseigne à souhait, car nous y voyons que la circonférence du palais central a pour centre 紐星 l'*Étoile-pivot* dont le nom est assez significatif pour se passer de commentaire.

Elle se trouve à l'extrêmité d'une ligne coudée formée de cinq étoiles: 太子、帝、庶子、○宮、紐星。 En outre, elle est elle-même entourée par une ligne brisée de quatre étoiles appelées collectivement 四輔 *Les Quatre supports*. Ces circonstances facilitent son identification.

Le *T'ien yuan li li* donne à plusieurs de ces cinq étoiles des noms un peu différents:

太子、天帝星、庶子、后妃、天樞。

Il appelle donc 天樞 *Gond du ciel* l'étoile polaire que la carte du XIIIe siècle nomme 紐星. Le nom est équivalent et le *T'ien yuan li li* spécifie le caractère polaire de l'étoile: 此星似不動、

故爲天之樞紐。Cette étoile semble immobile, c'est pourquoi elle est (considérée comme) le pivot du ciel.

Quant à l'astérisme qui entoure ce pivot du ciel, le *T'ien yuan li li*, comme la carte, le nomme 四輔 *Les quatre supports* sans indiquer de nom particulier à chacune de ses étoiles. Il dit que ces quatre étoiles autour du pôle représentent les ministres qui entourent (le Souverain). 四輔四星黑、在紐星傍、爲近臣象。 Ce trait est caractéristique, car les étoiles qui environnent la polaire symbolisent toujours, dans l'uranographie chinoise, les conseillers intimes de l'empereur (cf. T. P. 1910, p. 343, note).

On voit par là que le *T'ien yuan li li*, tout en employant l'appellation de 天樞 comme nom spécifique de l'étoile appelée 紐星, lui applique également le terme de 紐星 qui signifie l'étoile polaire [1]).

L'existence d'une étoile polaire de l'ère moderne est ainsi démontrée, à la fois par son nom, par sa position sur la fig. 30 et par les attributs astrologiques de son entourage. Cette constatation

---

1) Les termes 紐 et 樞 sont équivalents et, dans le texte cité plus haut, le *T'ien yuan li li* emploie l'expression 樞紐. Or 含樞紐 — que Schlegel a bien traduit par «Le domicilié du pivot» — est le nom de l'empereur jaune (*Les origines* T. P. 1910 pp. 263 et 284). L'empereur jaune placé au centre, correspondait au palais central, par conséquent au pôle et au *Chang ti* dont le culte était associé au culte des ancêtres impériaux. Plus tard les cinq empereurs ancestraux devinrent les cinq *Chang ti*; la tradition du *Chang ti* unique (alias *T'ai yi* ou *T'ien ti*) fit placer au dessus d'eux une divinité supérieure, polaire, tandis que les cinq *Chang ti* inférieurs furent assimilés aux cinq éléments. Mais le nom de 含樞紐 montre qu'à l'origine l'empereur du centre était également polaire. Il se trouvait ainsi y avoir deux empereurs centraux et polaires. C'est pourquoi, dans le culte de *T'ai yi* restauré sous les *Han*, on plaça l'empereur jaune au S W, à côté de l'empereur rouge (S). La raison pour laquelle on le plaça au SW est la même qui fait placer le cheval et le mouton dans le ministère du sud dans le *Tcheou li* et qui fait placer la cinquième saison au S O dans le *Li-ki*. (*Les origines*, T. P. 1910, pp. 253, 261, 604.)

Chalmers, qui cependant a écrit sur l'astronomie chinoise, a trouvé les noms de 含樞紐 et des autres divinités cosmiques tellement incompréhensibles qu'il les a taxées de «meaningless syllables» et leur attribuait une origine hindoue (T. P. 1910, p. 263).

est importante en ce qu'elle prouve qu'en dehors des grandes étoiles impériales α et β de la Petite ourse, considérées successivement comme étoiles polaires depuis les temps lointains de la dynastie *Yin* [1]) il a pu y avoir d'autres petites étoiles considérées comme pivot du ciel au point de vue technique. Le cas de l'étoile 紐星 montre que la tendance invétérée des Chinois à assimiler le pivot du ciel à l'Empereur s'est manifestée même sur cette petite étoile polaire technique à laquelle on a accordé un entourage de ministres quoique l'étoile impériale officielle fût déjà probablement α de la Petite ourse.

Cela n'est cependant point certain. Nous avons vu plus haut qu'au IIe sièle de notre ère α de la Petite ourse se trouvait à la même distance du pôle que β. Comme elle avait alors un moindre éclat, elle n'a guère pu détrôner β que vers le IVe ou Ve siècle. Or au début de notre ère il y avait une étoile qui marquait le pôle (fig. 28) et dès le Ve siècle l'étoile 紐星 était la plus proche du pôle. Il est donc fort possible que l'interrègne entre β et α de la Petite ourse ait été fait par une ou par deux petites étoiles polaires [2]). Dans ce cas l'avènement de α n'aurait eu lieu qu'un peu plus tard lorsque la distance polaire de β serait devenue trop grande pour lui conserver la fonction impériale. Cet avènement est, en tous cas, antérieur au XIIIe siècle puisque α porte (sur la figure 30) son titre actuel de 天皇大帝. Il est d'ailleurs probable que ce titre lui a été conféré par un décret officiel dont on trouvera peut-être la trace.

Il reste maintenant à identifier notre étoile 紐星 de la fig. 30.

1) La proximité polaire minima de β s'est produite au 12e siècle et cette étoile était la plus proche du pôle, parmi celles de grand éclat, depuis plusieurs siècles.

2) Gaubil (*Observations*, tome II) dit qu'au IIe siècle de notre ère un astronome découvrit que l'étoile polaire n'était pas exactement au pôle et tournait autour de lui. Quelle que fût la décadence où l'astronomie tomba à la fin des *Tcheou*, il est inadmissible qu'on ne sût pas sous les *Han* que les grandes étoiles α et β de la Petite ourse, toutes deux également fort éloignées du pôle, tournaient autour de lui. Il s'agit donc évidemment de la petite étoile voisine du pôle au début de notre ère (fig. 28).

Ni Reeves ni Schlegel ne se sont aperçus de son caractère d'étoile polaire, faute d'avoir marqué sur la carte le trajet du pôle [1]). Schlegel dit: «L'astérisme *T'ien-tchou* 天樞 (le pivot du ciel) n'a pas été vérifié par M. Reeves, mais doit également répondre à une étoile de la Petite ourse» [2]). Cette étoile n'a donc été identifiée par aucun de ces deux auteurs. Elle est cependant reconnaissable au fait qu'elle est la 5e de l'astérisme coudé commençant à 太子 et 帝 (γ et β de la Petite ourse); en comparant les fig. 28 et 30, et en tenant compte du fait que ni le *T'ien yuan li li*, ni la carte du XIIIe siècle ne mentionnent d'autres étoiles entre notre Petite ourse et la Haie occidentale, on voit que la ligne coudée commençant à γ (n° 1) et β (n° 2) de la Petite ourse se continue par les trois étoiles marquées sur la fig. 28, dont la dernière (n° 5), très éloignée du n° 3, n'est autre que 4339 de la Girafe, qui fut effectivement polaire au VIIIe siècle de notre ère [3]).

CONCLUSION.

Dès les origines de la monarchie chinoise, l'étoile polaire a joué un rôle fondamental, par suite de la division homologue du Ciel et de la Terre en une région centrale, entourée de quatre régions périphériques, conception qui faisait du Fils du ciel, placé au centre de la Terre, l'image du *Chang ti* et de l'étoile polaire trônant au centre du ciel.

---

1) Schlegel a bien vu que les expressions 紐、樞、輔、臣、 indiquent la proximité du pôle, mais il a cru que ces termes faisaient allusion à la relative proximité de ces étoiles à la polaire α.

2) Nous avons vu que le *T'ien yüan li li*, suivi par Schlegel, nomme 天樞 la 5e étoile de l'astérisme (de même nom) qui correspond à l'étoile nommée 紐星 (l'étoile polaire) sur la fig. 30.

3) «Etoile double qui porte les nos 4337 et 4342 du catalogue» (Flammarion). Suivant les systèmes de nomenclature, on l'appelle N 2668 et 32 de Hevel; c'est à tort que Schlegel la place parmi les 四輔 en laissant 天樞 indéterminée (*Ur.* p. 525).

A cette considération, d'ordre philosophique et religieux, qui attirait l'attention des anciens Chinois vers le pivot du ciel, s'adjoignait une raison d'ordre technique. Ayant entrepris de perfectionner la symétrie diamétrale du zodiaque luni-solaire asiatique [1]), il leur fallait connaître exactement la situation du pôle pour choisir, sur le prolongement du cercle horaire des circompolaires, des étoiles diamétralement opposées, dans des régions équatoriales non visibles simultanément.

Précisément à cause de cette importance attachée à la notion du pôle, centre du ciel, l'astronomie chinoise a eu dès le début ce caractère équatorial qu'elle a conservé jusqu'à l'intervention des Jésuites. On ne trouve chez elle aucune trace de la notion du cercle oblique avant les *Han* [2]). Et même dans l'ère nouvelle les divisions de l'écliptique sont subordonnées à celles de l'équateur. Par suite de cette habitude d'esprit, lorsque les Chinois découvrirent la loi de précession, ils l'interprétèrent comme équatoriale, c'est-à-dire comme si le centre de ce mouvement était au pôle. Ils n'ont donc jamais soupçonné que le pôle, symbole de la rectitude et de l'immuabilité, ait pu varier au cours des âges. Ils ont calculé les solstices et les équinoxes du *Yao-tien*, mais sans se douter que l'équateur de la haute antiquité n'était pas l'équateur actuel et ne correspondait nullement au pôle actuel. Ils n'ont donc jamais su, ni recherché, pourquoi certaines étoiles du palais central, actuellement fort éloignées du pôle, portent un nom caractéristique d'étoile polaire.

C'est Gaubil qui, le premier, a été frappé par la singularité de ces appellations (天一、太一、天帝). Il vit l'analogie entre ces noms et le symbolisme de la littérature antique qui assimile l'Empereur terrestre à l'étoile polaire et réciproquement. Il nota

1) Cf. *Journal asiatique* novembre 1919.

2) Même dans la partie la moins ancienne du *Tcheou pi*, la déclinaison du soleil est attribuée à ce qu'il s'éloigne plus ou moins, *dans le plan équatorial*, suivant la saison.

que le fondateur de la dynastie *Yin* prit le nom de *T'ien yi* et que, soit dans le *Hong fan*, soit dans la doctrine de Confucius, le Fils du ciel est comparé au pôle. Il constata que les commentaires astrologiques des uranographies chinoises attribuent auxdites étoiles des fonctions impériales et polaires. Faisant alors le calcul de précession, il vérifia qu'en effet le pôle avait passé successivement, dans la haute antiquité, à proximité des petites étoiles *T'ien yi* et *T'ai yi*, ce qui parachevait la démonstration.

En ce qui concerne *T'ai yi*, Gaubil — qui cependant connaissait le chapitre *T'ien kouan* — ne semble pas avoir remarqué ce qu'en dit *Sseu-ma Ts'ien*. L'empereur *Wou*, étant tombé malade, alla consulter une magicienne qui révérait, au dessus de tous les dieux, une divinité nommée *T'ai yi*. Le Fils du ciel ayant guéri, ses conseillers l'engagèrent à rétablir le culte de *T'ai yi*: «Les cinq empereurs, disaient-ils, ne sont que les assistants de *T'ai yi*; il faut instituer le culte de *T'ai yi* et l'empereur doit lui faire en personne le sacrifice *kiao*». Après avoir hésité, l'empereur *Wou* s'y décida et, le jour du solstice d'hiver, il fit solennellement le sacrifice *kiao* à *T'ai yi*. Ce sacrifice est essentiellement identique à celui qui se faisait de nos jours dans la banlieue de Pékin et à celui qui est mentionné dans les livres antiques.

Le culte même rendu à *T'ai yi* montre que cette divinité est bien l'étoile polaire, puisqu'on la voit entourée des astérismes circompolaires, la Grande ourse etc. (M. H. III, p. 490) et qu'elle trône au centre, les cinq *Chang ti* au dessous d'elle, entourée des huit orifices (les bouches des huit vents, autrement dit la rose des vents correspondant aux huit trigrammes de *Fou-hi*, aux saisons et demi-saisons) [2]). D'ailleurs dans maint autre passage du *Che ki*,

---

1) En réalité cette proximité est encore plus remarquable que ne l'avait cru Gaubil, car il ignorait la variation de l'obliquité de l'écliptique (fig. 29).

2) J'ai montré que la doctrine des cinq *Chang ti* s'est constituée sous les *Tcheou*

l'identité de *T'ai yi* avec l'étoile polaire est évidente: à la première page du *T'ien kouan chou*, il est dit que «l'étoile polaire est la résidence de *T'ai yi*»; et ailleurs: «Les sacrifices que le Fils du Ciel actuel a institués sont ceux à *T'ai yi* et à la Souveraine Terre» (M. H. III, pp. 339, 495, 517). «On fit des sacrifices à *T'ai yi* et à la Souveraine Terre» (cp. 皇天后土). D'autre part, à propos de la première apparition du terme *Chang ti* dans le *Chou king* (chapitre *Chouen tien*), les commentateurs chinois exposent que, dans la haute antiquité, le *Chang ti* n'était autre que l'étoile polaire [1]). Et *Ma touan-lin* dit que *T'ai yi* est le nom donné au *Chang ti* sous les *Han*. On voit par là que l'équivalence des termes *Chang ti* 上帝, *T'ai yi* 太一, *T'ien* 天, *T'ien ti* 天帝, est établie [2]).

Si, à l'évidence des textes classiques montrant le caractère polaire de *T'ai yi*, on ajoute le fait que cette petite étoile, se trouve effectivement à proximité du cercle de précession et marquait le pôle aux environs du 23e siècle, on reconnaîtra, sans contestation possible, que le traditionalisme chinois nous a conservé la désignation de l'étoile qui fut polaire avant l'avènement de la première dynastie (*Hia*).

---

comme une conséquence de l'affaiblissement du pouvoir impérial et des prétentions des grands vassaux au titre de roi (T. P. 1910, p. 292). Ces cinq *Chang ti*, correspondant aux cinq éléments, sont placés au dessous de l'ancien *Chang ti* unique. C'est sans doute cet avènement de *Chang ti* inférieurs qui fit abandonner l'usage de ce terme pour désigner la divinité polaire suprême, que Confucius nomme toujours *T'ien*.

1) «Pour ma part, dit Chavannes, je ne vois pas de raisons scientifiques de rejeter cette explication» (M. H. I). Si l'éminent sinologue s'était souvenu de cette appréciation et avait remarqué le caractère astronomique du culte rendu à *T'ai yi*, il n'aurait probablement pas vu dans cette divinité suprême «une création de la raison abstraite» (M. H. I, p.).

2) Cette équivalence, toutefois, comporte une nuance. Dans la haute antiquité, comme le montrent bien plusieurs chapitres du *Chou king*, le *Chang ti* était anthropomorphique et l'étoile polaire n'était que sa résidence. A cette époque on n'aurait pas dit que «l'étoile polaire est la résidence de *T'ai yi*» mais plutôt que «*T'ai yi* est la résidence du *Chang ti*». Dans les siècles suivants la doctrine se corrompt. Au début de la dynastie *Tcheou* l'étoile polaire est appelée l'*Empereur céleste*; puis *T'ai yi*, qui est le nom d'une étoile, est adoré comme une divinité. On entremêle ainsi l'élément anthropomorphique et l'élément naturiste. L'étoile devient la divinité et la divinité devient l'étoile.

L'étoile *T'ien yi* se trouve dans le même cas. Son caractère polaire est établi: 1⁰ par son nom significatif, l'Unique du ciel; 2⁰ par le fait que ce nom fut porté par un empereur de l'antiquité; 3⁰ par les attributs polaires que l'uranographie astrologique lui a conservés; 4⁰ par le calcul qui montre qu'elle était effectivement l'étoile la plus rapprochée du pôle au 27ᵉ siècle.

*

Des cinq palais célestes de la haute antiquité nous connaissons donc les centres.

Le milieu des quatre palais équatoriaux (fig. 27 et 32) correspondant aux quatre saisons nous est indiqué par le système chinois, tel qu'il apparaît dans les documents des *Tchéou* et des *Han*, système qui conserve immuablement les saisons sidérales de la période créatrice avec leurs milieux (équinoxes et solstices) dans les *sieou Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*; ce que confirme, d'ailleurs, le texte du *Yao tien*.

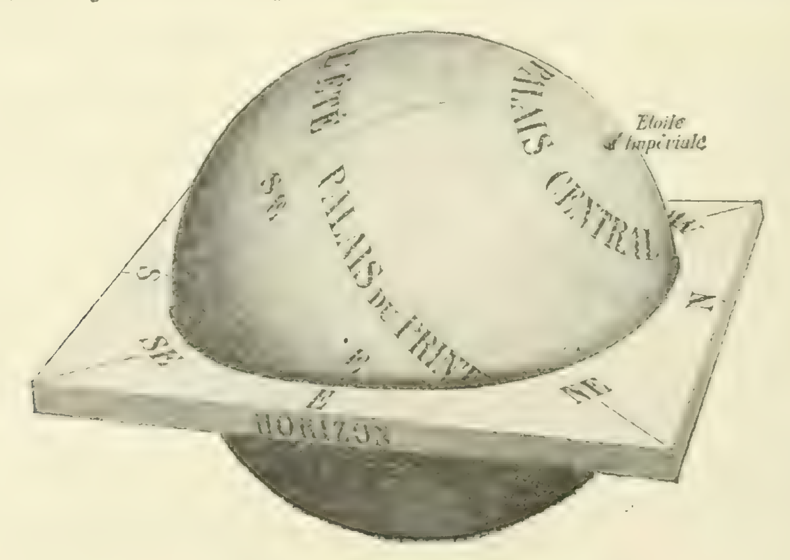


Fig. 32. La sphère céleste chinoise.

Si, sur un globe à pôle mobile, nous plaçons les équinoxes et solstices dans ces quatre *sieou*, le pôle viendra automatiquement se placer entre les points P et P′ de la fig. 30, c'est-à-dire entre les étoiles *T'ien yi* et *T'ai yi*, dans la situation occupée par le pôle céleste entre le 27ᵉ et le 23ᵉ siècles, précisément à l'époque où la tradition chinoise place le règne des empereurs

légendaires créateurs de l'astronomie. Les noms de ces deux étoiles et le rôle joué par ces noms dans la littérature classique démontrant qu'elles ont été les étoiles polaires de la haute antiquité, nous connaissons donc documentairement le centre du palais central: à l'époque où les solstices et équinoxes commençaient à se trouver simultanément dans les quatre *sieou* cardinaux, le centre du palais central était en P, près de *T'ien yi*; à l'époque où l'équinoxe commençait à sortir de la division *Ho* (fig. 27) il était en P′, près de *T'ai yi*.

A toute position des équinoxes dans le firmament correspond, naturellement, une position déterminée du pôle parmi les étoiles. La concordance entre la position des équinoxes, indiquée par les quatre palais périphériques traditionnels, et la position du pôle, indiquée par les anciennes étoiles polaires du palais central, est extrêmement intéressante.

Cette confirmation de la haute antiquité du système astronomique des Chinois, en dehors de sa portée d'ordre historique et philosophique, possède une valeur chronologique. La position des équinoxes et solstices dans les *sieou* cardinaux indique par elle-même les environs du 25e siècle pour l'origine du système. Mais il pouvait toujours subsister un doute au sujet de l'exactitude des observations [1]). Sous

1) Ces observations, comme je l'ai exposé ailleurs (*Arch. des sc. ph. nat.*, mars, mai, novembre 1919) consistaient en ceci: 1° détermination de la date du solstice d'hiver par l'ombre du gnomon, opération très simple mais qui peut être entachée d'un ou deux jours d'erreur, laquelle s'élimine par la moyenne des années; 2° observation du lieu sidéral de la pleine lune à une date comptée à partir du solstice d'hiver, par exemple au 38e jour dans le *sieou Tche* 室 (n° 24, fig. 27); on en déduisait qu'à cette date le soleil était dans le *sieou Yi* diamétralement opposé et qu'un semestre plus tard, au (183 + 38 =) 221e jour le soleil serait en *Tche*. Par ce procédé, qui fut la raison d'être des divisions symétriques du zodiaque lunaire, on comprend que les anciens Chinois aient vu parfaitement les lieux cardinaux du Contour du ciel correspondant aux dates cardinales de l'année, évaluée alors à 366 jours mais rectifiée par l'observation de la date du solstice.

D'autre part le moment du plein de la lune est facile à préciser puisque, ce jour là, la lune se lève au coucher du soleil, tandis que l'intervalle est de trois quarts d'heure la veille et le lendemain.

ce rapport l'indication fournie par les étoiles polaires est décisive. Car, le choix d'une très petite étoile comme polaire garantit lui-même son exactitude. L'adoption de *T'ien yi*, au détriment de la belle étoile α Dragon nous certifie que les Chinois du 27e ou 26e siècle procédaient à des recherches précises, très probablement pour l'élaboration de la symétrie des *sieou*. La période créatrice du système de divisions astronomiques qui s'est perpétué tout au long de l'histoire chinoise, paraît donc avoir commencé au 27e ou 26e siècle avant notre ère.

NOTE SUR LA MISSION DES LAZARISTES EN CHINE, SPÉCIALEMENT A PÉKIN[1])

PAR

l'abbé RICHENET,
de la Congrégation de la Mission.

I.

Origine de cette Mission.

Il y avait près de cent ans que les Jésuites Portugais avaient un établissement à Pékin, et c'était le seul établissement européen qu'il y eût, lorsque Louis XIV réussit à y établir des Jésuites Français. Les Portugais admettaient, à la vérité, parmi eux quelques sujets qui n'étaient pas de leur nation, mais ces étrangers étaient toujours soumis aux Portugais, dépendant d'eux. Envoyés de Lisbonne ou de Macao, ils étaient censés Portugais, et ne pouvaient avoir aucun rapport particulier avec leur patrie. Louis XIV, à qui aucune grande œuvre n'échappait, sentit l'importance d'y avoir de ses sujets établis d'une manière indépendante des Portugais, et réussit à y en introduire. Ces Envoyés, quoique Jésuites, furent d'abord un grand sujet de jalousie à leurs confrères portugais. Le zèle dont ils étaient animés, pour correspondre aux vues de leur souverain, les aida à supporter ces désagréments, qui furent encore adoucis par les égards, l'estime particulière que leur témoigna bientôt l'Empereur de Chine,

1) Affaires Etrangères. — Asie. Mémoires et documents, 21.

le célèbre Kamhi. On sait, par les relations qui ont été rendues publiques, les ouvrages qu'ils entreprirent et exécutèrent par ordre de cet Empereur, ainsi que ce qu'ils ont fait et écrit, pour étendre en France les connaissances au sujet de cet Empire. On sait que cet Empereur, pour leur donner une preuve de sa satisfaction, ne tarda pas à leur accorder, dans l'enceinte même de son palais, une habitation qui a été ensuite augmentée, et forme maintenant une maison assez considérable, avec une Eglise à l'Européenne.

C'est dans les mêmes vues de Louis le Grand que depuis les Rois et le Gouvernement français ont constamment attaché le plus grand intérêt à cet établissement, dans lequel les Lazaristes ont remplacé les Jésuites en 1784 par ordre de Sa Majesté Louis XVI et un Bref du Souverain Pontife. Louis XIV fit des dépenses considérables pour le mettre sur un ton de dignité convenable à la grandeur de la nation qu'il gouvernait; et Louis XVI en y substituant les Lazaristes leur assigna douze mille francs par an, en attendant qu'on pût leur donner une pension plus considérable sur des bénéfices ecclésiastiques.

II.

Importance de cette Mission.

Outre les motifs religieux, outre la grande importance de conserver, de propager dans ce vaste empire la Religion chrétienne, de procurer le salut éternel à tant d'âmes qui en seraient privées sans les Missionnaires européens, la France, une nation aussi grande, aussi éclairée, aussi empressée à étendre les connaissances, pourrait-elle regarder comme indifférent de recevoir de temps en temps des renseignements concernant l'Empire de Chine, qui intéresse sous tant de rapports, son antiquité, son gouvernement, ses productions, son commerce, ses mœurs, son immense population, etc.? Mais ces renseignements, comment les obtenir? Les négociants qui vont á

Canton ne peuvent guère être informés de ce qui se passe dans l'intérieur de l'Empire. Comme ils communiquent avec très peu de Chinois, la plupart de classe inférieure, et dont ils ignorent la langue, ils ne peuvent être informés qu'imparfaitement, même de ce qui concerne Canton. Ils ne peuvent entrer dans la ville: ils n'ont d'accès que dans une petite partie d'un faubourg. Il n'en est pas de même des Missionnaires de Pékin, qui, à raison de leur situation et de leurs fonctions, communiquent avec les différentes classes de la société. D'ailleurs, les nouveaux Missionnaires, en vivant un certain temps avec les anciens, qui ont étudié tout ce qui concerne le pays, acquièrent insensiblement l'expérience et les connaissances qu'ils se sont transmises successivement depuis 200 ans. Aussi qu'a-t-on appris en Europe concernant la Chine, si ce n'est ce qu'en ont écrit les Missionnaires? On leur a reproché quelques défauts. On s'est plaint qu'il leur était échappé quelques fautes dans les nombreux mémoires qu'ils ont faits. Mais ces accusations sont-elles fondées? Quoiqu'il en soit, ce qu'ils ont envoyé n'est-il pas encore ce qu'il y a de moins imparfait sur la Chine? Qui doute maintenant que ceux qui ont voulu les critiquer en Europe ne soient tombés eux-mêmes dans des fautes grossières, et n'aient défiguré la Chine, à un point qu'elle n'est pas reconnaissable? Outre les traductions, les nombreux mémoires que les Missionnaires ont envoyés, et qui ont été imprimés en France, ils conservent encore à Pékin des manuscrits dont il n'a rien paru en Europe.

Il convient de chercher à détruire les préjugés grossiers dont les Chinois sont remplis contre les Européens. Il peut être important de chercher ainsi à se concilier leurs esprits, et à rapprocher leurs idées des nôtres. C'est un moyen propre, et en quelque sorte indispensable, de préparer les voies à des traités avantageux pour les peuples. Or ce but, qui peut mieux le procurer que des Missionnaires? Il est prouvé par le fait que la régularité de leur vie, la

sévérité de leurs mœurs et les œuvres de charité auxquelles ils s'appliquent les rendent beaucoup plus propres à se concilier l'estime et l'affection des Chinois. Ce qui frappe un Européen, qui passe de Canton à Pékin, est l'idée toute différente que les Chinois se sont formée des Européens, dans ces deux villes. A Pékin les Européens sont estimés, on n'en dit que du bien. Tous les Grands de la Cour leur donnent accès et les traitent honorablement. A Canton, ils sont injuriés, hués par la populace dans le peu de rues du faubourg où on leur permet d'aller. Malgré tout l'argent et les richesses qu'ils apportent, ils n'ont aucun accès auprès des mandarins, des lettrés. Le Chinois, tout avide qu'il est d'argent, accorde néanmoins plus volontiers son estime au Missionnaire qui n'apporte que sa vertu, qu'au négociant chargé de tout ce qu'il y a de plus brillant en Europe. Cette impression avantageuse que font les Missionnaires sur l'esprit de ceux qui les voient à Pékin, gagne peu à peu dans les provinces. Ceux qui l'ont reçue, les négociants, les mandarins surtout, qui, par leur profession, se répandent de la capitale dans les différentes parties de l'Empire, la portent partout avec eux. Si donc les Chinois ont déposé en partie les préjugés grossiers qu'ils avaient contre les Européens; s'ils ont fait quelques pas vers le but de rapprochement dont on vient de parler, ce ne peut être qu'aux Missionnaires qu'on peut l'attribuer. On ne fait qu'insinuer l'avantage qui peut résulter de là pour le bien public. Il est aisé d'en conclure, ou au moins d'espérer qu'en soutenant efficacement cette mission, la mettant sur un bon pied, il pourra se rencontrer des circonstances favorables, dont le Gouvernement Français pourrait tirer le plus grand parti.

Plusieurs nations d'Europe sentent tellement l'importance de cet établissement, qu'elles ne cessent de nous l'envier. Quelques-unes tâchent depuis longtemps de pouvoir au moins avoir un Résident accrédité à Pékin: elles en achèteraient la permission à grand prix.

Plus d'une fois elles ont tenté le patriotisme et la fidélité des Missionnaires français, pour qu'ils aidassent, appuyassent leurs vues.

III.

Fonctions des Missionnaires Lazaristes en Chine.

Ils ne sont admis par le Gouvernement Chinois que pour le service de l'Empereur, par conséquent seulement à Pékin, en qualité d'artistes, peintres, horlogers, machinistes, et surtout mathématiciens, astronomes, pour faire le calendrier lunaire, calculer les éclipses, etc. Ils sont aussi interprètes de la Cour pour la correspondance avec les étrangers, surtout avec les Russes, dont les rapports sont plus fréquents: c'est Mr Lamiot, français, qui remplit à présent cet office. Il y en a toujours trois qui sont mandarins, membres du Tribunal de mathématique. Actuellement ces trois mandarins sont Portugais; ils sont tous Lazaristes.

Quoique les Chinois prohibent la religion chrétienne, cependant, comme ils savent que les Missionnaires ne se prêteraient point aux services qu'on leur demande, qu'ils ne viendraient et ne voudraient point rester à Pékin sans avoir le libre exercice de leur religion, on ne les gêne nullement à cet égard. Ils peuvent librement chanter la messe, les vêpres, etc. Les Chrétiens Chinois peuvent assez librement fréquenter les églises, assister aux offices, entendre les instructions, et recevoir les sacrements, excepté dans les temps de persécution. Il y a dans le diocèse de Pékin environ quarante mille chrétiens, dont cinq à six mille sont dans la ville.

Comme les Missionnaires Européens ne sont point en nombre suffisant pour administrer les secours spirituels, vu surtout le vaste espace dans lequel les Chrétiens sont dispersés, un de leurs soins principaux est de former des prêtres indigènes pour les aider. A cette fin, ils ont deux collèges ou séminaires à Pékin, un dans la maison française et l'autre dans la maison portugaise. Pour la

même raison et la même fin, ils sont obligés d'avoir un certain nombre de catéchistes laïques, qui précèdent ou accompagnent les prêtres dans les différents districts, où ils vont remplir leurs fonctions. Ils sont aussi obligés d'entretenir à la maison quelques lettrés, pour les affaires délicates, et pour les écrits chinois qu'ils ont à faire; car quoique les Européens apprennent suffisamment la langue chinoise pour l'entendre et la parler, il est rare qu'ils puissent l'écrire assez correctement pour oser le faire sans être aidés en quelques circonstances. Toutes ces circonstances rendent la maison de Pékin nécessairement nombreuse, et exigent beaucoup de dépenses.

Outre l'établissement de Pékin, les Lazaristes français sont chargés d'administrer les secours spirituels aux Chrétiens, dans plusieurs provinces. Ils ont dans la province de *Hou-pé* deux Européens avec quelques prêtres Chinois; leur administration est sur un espace de plus de cent lieues de diamètre. Ils ont un autre district dans la province de Ho-nan, un dans la province de Kiang-nan, un dans la province de Tché-kiang, et un autre dans la province de Kiang-si. Au défaut d'Européens, ces districts ne sont administrés que par des prêtres chinois, formés par les Lazaristes français et dépendant d'eux.

Il y a dans l'Empire de Chine trois Evêchés ordinaires, et trois Vicariats Apostoliques. Les trois Evêchés sont ceux de Pékin, Nankin et Macao. C'est le Roi de Portugal qui présente au Pape les sujets pour ces trois Evêchés, et il ne présente guère que des Portugais. L'évêque de Nankin, qui est un Lazariste portugais, est attaché à la mission de Pékin, et pour cela ne peut pas aller à son diocèse. Celui de Pékin, qui est aussi un Lazariste portugais, est à Macao depuis plusieurs années; il n'a pu encore obtenir la permission du gouvernement chinois pour se rendre à Pékin. Ces évêques ne sont point connus comme tels par les Chinois. Celui de Pékin n'est admis que comme les autres Missionnaires, en qualité

de mathématicien, etc., et souvent se trouve moins employé, moins élevé en dignité ou en rang que les autres. Celui de Nankin n'est nullement avoué; il ne pourrait visiter son diocèse qu'en secret: il se trouve membre de la Mission de Pékin parcequ'il y avait été admis, comme mathématicien, avant qu'il ne fût évêque. Celui de Macao exerce publiquement ses fonctions pour les Européens de cette ville, mais il ne peut les exercer que secrètement pour les Chinois. Il n'entre jamais dans l'intérieur de l'Empire, et n'a aucun rapport avec le Gouvernement.

Les trois Vicariats Apostoliques sont ceux de Chan-si, Su-tch'uen et Fo-kien. Ce sont des Religieux Italiens, de l'ordre de S[t] François qui sont chargés du premier. — Messieurs du Séminaire des Missions Etrangères, rue du Bac, à Paris, sont chargés du second; — et des religieux Dominicains espagnols sont chargés du troisième. Tous ces Vicaires Apostoliques sont évêques titulaires, ou *in partibus*, soumis immédiatement à Sa Sainteté et à son tribunal, la Congrégation de la Propagande qui les nomme. Quoique leur juridiction soit déléguée, ils ont chacun en particulier dans leur district respectif, tous les pouvoirs des évêques ordinaires. Ils ont communément un coadjuteur ainsi que les autres évêques. Les Européens de Chine n'ont plus de différends entre eux. Ils sont tous d'accord et en rapport de bons offices mutuels, d'union et de charité.

Il n'y a pas beaucoup plus de deux cent mille chrétiens dans tout l'Empire.

IV.

Situation critique dans laquelle se trouve l'établissement français de Pékin.

Cette Mission ayant été privée de tout secours d'Europe depuis la Révolution se trouve actuellement dans l'état le plus affligeant, dans un danger imminent de tomber si l'on ne vient promptement

à son secours. De dix Missionnaires qu'il y avait, il n'en reste plus qu'un. S'il venait à mourir avant qu'il lui arrivât quelques confrères pour l'aider et lui succéder, il est très à craindre que l'établissement ne fût perdu pour la France, que l'on ne pût plus y introduire de Français. Les Lazaristes portugais qui sont à Pékin auraient peut être les moyens et la bonne volonté de conserver cet établissement à leurs confrères français, mais supposé que le Gouvernement chinois s'y prêtât, ce qui n'est pas certain, le Gouvernement portugais n'y mettrait-il pas des obstacles? Ne défendrait-il pas à ses sujets de faire aucune démarche pour les Français? Il y a bien des raisons de le craindre.

V.

Secours, moyens indispensables pour soutenir et conserver cette mission.

Le besoin le plus urgent est évidemment celui de sujets. On ne peut pas se dissimuler que depuis la persécution commencée en 1805 par le Gouvernement chinois contre les Chrétiens, et qui fut, pendant quelque temps, spécialement contre des Missionnaires, l'admission des Européens à Pékin est devenue beaucoup plus difficile. Quand même nous en aurions maintenant quelques-uns tout prêts, je ne pourrais pas me flatter de les faire entrer promptement. Mais il est important d'en préparer et d'en avoir quelques-uns prêts, lorsque le moment favorable de les faire entrer sera arrivé. On sait positivement que, malgré les difficultés que le Gouvernement chinois oppose depuis quelque temps à l'entrée des Missionnaires européens à Pékin, il a à cœur d'y en avoir toujours, parce qu'il en a besoin, surtout pour faire le calendrier. Il est sûr que lorsqu'il en manquera quelques-uns de ceux qui sont en place, il sera disposé à en recevoir d'autres. Il est même probable qu'on pourrait en faire entrer plus tôt: il ne faut pour cela qu'un changement dans le

Gouvernement, et il peut arriver bientôt. Peut-être même que sans ce changement, une représentation faite à propos, accompagnée de quelques présents, suffirait. Il est de la plus grande importance de saisir le premier moment favorable, puisque, si on le laissait échapper et si le seul Français qui reste à Pekin venait à manquer, il y a tout lieu de craindre qu'ensuite on ne pût y en introduire aucun, et que cet établissement fût perdu pour la France.

Pour les provinces, il n'y a pas la même difficulté. Comme on les introduit secrètement et qu'ils y restent de même, on pourrait y en envoyer plus tôt.

Il est donc urgent de préparer des sujets pour envoyer tant à Pékin que dans les provinces de Chine. On dit *préparer*, car il faut des talents, des qualités particulières pour cette mission. Il faut du temps, des soins pour connaître et former les sujets qui seraient disposés à s'y consacrer. En envoyer qui n'auraient pas ces qualités particulières, eussent-ils d'ailleurs de la vertu et des talents, serait un véritable mal, et exposer l'établissement à de grands inconvénients, peut-être à sa perte.

Pour se former une idée de l'importance de ces qualités particulières, il suffirait de considérer les mœurs, les usages des Chinois, leur différence, ou plutôt leur opposition presque générale avec les nôtres, et que néanmoins il est nécessaire de se faire le plus littéralement possible à ces usages, quoique diamétralement opposés aux habitudes que l'on a contractées, aux idées que l'on s'est formées. Quel renoncement à soi-même, quelle prudence, quelle patience ne faut-il pas pour réussir dans une telle carrière? L'esprit de docilité, de simplicité pour écouter et pour profiter des instructions, des avis des supérieurs, des confrères instruits par l'expérience, ainsi qu'une stricte uniformité de principes et de conduite avec eux est une qualité non moins nécessaire. Un esprit tant soit peu singulier, ou particulier, quoique animé de bonnes vues, gâterait tout. C'est

spécialement à cause de l'importance de cette uniformité de principes et de conduite qu'il est essentiel que les Missionnaires envoyés dans une telle mission, soient des hommes de communauté et d'un même corps.

Il faut aussi considérer soigneusement, pour le Choix des sujets, le tempérament, la constitution physique. Il faut pour cette Mission une certaine force, surtout une certaine souplesse de constitution, c'est-à-dire une facilité, ou au moins une aptitude à supporter les différentes positions par lesquelles on a à passer, sans que la santé en soit sensiblement affectée, verbi gratia la fatigue de voyages (celui d'Europe en Chine, malgré les gênes qu'il occasionne, est bien moins pénible que celui de Canton à Pékin), la différence de climat et de nourriture, l'extrême rigueur du froid et du chaud, ainsi que l'humidité et la sécheresse. Ces degrés extrêmes tiennent communément ceux qui n'y sont pas faits dès l'enfance, dans un état habituel de malaise et de contrainte. Une constitution susceptible, délicate, ne tarderait pas à succomber.

Pour les Missions Etrangères en général, il est grandement important de bien choisir les sujets, parceque, si ensuite on s'aperçoit qu'ils ne conviennent pas, il est très désagréable, très dispendieux de les renvoyer. Mais cette importance est beaucoup plus grande encore pour la Chine, surtout pour Pékin, parcequ'on ne pourrait pas les renvoyer. Dans quelques Missions Etrangères, ainsi qu'en Europe, si un sujet ne convient pas à telle place, à tel endroit, on peut le faire passer dans un autre. A Pékin on n'a pas cette ressource; il n'y a pas d'autre place à lui donner dans l'Empire. Un Missionnaire qui est admis à Pékin ne peut plus le quitter. Il faut pour y aller, être disposé, déterminé et s'attendre à y passer toute sa vie. Il n'y a, comme je l'ai dit, aucune autre place à lui donner dans l'Empire, et il est extrêmement rare qu'on puisse obtenir la permission d'en sortir. On ne peut non plus tenter de

quitter furtivement: ce serait compromettre notablement toute la mission, et peut être occasionner des suites désagréables à tous les Européens qui sont en Chine.

Ce léger aperçu des dispositions et des qualités qui sont nécessaires aux sujets employés dans cette mission fait assez sentir que cet établissement, quoique sous un rapport il soit principalement civil ou politique, ne pourrait guère être soutenu par d'autres que par des Missionnaires. La piété a fondé cet établissement, la piété seule peut le soutenir. Il faut pour une telle mission, ce grand fonds de religion, qui porte à un renoncement total. Tout autre motif agit trop faiblement sur le cœur humain pour commander d'aussi grands sacrifices. Dire adieu à ses parents, à ses amis, renoncer pour toujours aux agréments de sa patrie, et d'une patrie telle que la France; aller se renfermer à Pékin pour se livrer d'abord à une étude aussi longue et aussi sèche que celle de la langue chinoise; vivre avec un peuple dont les mœurs et les habitudes contrastent si étrangement avec les nôtres, et auxquelles cependant il faut se plier totalement, malgré son dégoût et sa répugnance; avoir à considérer que quelques désagréments que l'on puisse rencontrer dans cette terre étrangère, quelques privations que l'on éprouve, il n'y a aucune espérance de pouvoir en sortir. Ces considérations et celles de la restreinte (*sic*) continuelle dans laquelle il faut se tenir, firent une telle impression sur les artistes qui accompagnaient lord Macartney à Pékin que, quand même le Gouvernement chinois aurait permis que quelques-uns restassent, il aurait été impossible de les y retenir.

CONCLUSION.

Enfin, pour préparer les sujets nécessaires à Pékin, il faut 1° une maison, et cette maison doit être le chef-lieu des prêtres de la congrégation des Lazaristes, puisque ce sont les prêtres de la

dite Congrégation qui doivent connaître, choisir parmi leurs élèves ceux qui seront propres et les former; et c'est dans le chef-lieu de la Congrégation que les élèves doivent être réunis.

2° Il faut des fonds convenables pour entretenir ces élèves, ainsi que les directeurs, et aussi pour payer les maîtres particuliers qui pourront être nécessaires. Aussitôt que le Gouvernement aura jugé à propos d'avoir une maison convenable et les fonds nécessaires, le supérieur des Lazaristes s'empressera d'inviter les jeunes gens de bonne volonté à s'y réunir, tant pour cet objet que pour les autres fins de leur institut.

3° Comme les présents sont un article essentiel à Pékin, et que l'on ne peut presque rien y faire sans cela, il serait grandement utile d'avoir une certaine somme pour se procurer et envoyer les objets que l'on sait y être bien accueillis et désirés. Outre les occurences ou circonstances particulières dans lesquelles ces présents sont de grande utilité, tous les ans à trois époques fixes, les Missionnaires sont obligés d'en offrir à l'Empereur et à quelques principaux de la Cour.

Les Jésuites de Chine, outre les secours qu'ils tiraient de leur Société et des particuliers qui s'intéressaient à cet établissement, avaient vingt-deux-mille livres de revenu fixe en France. Depuis la suppression de leur Société, ces biens cessèrent d'être employés à cet usage; en compensation, on leur accorda des pensions viagères qui ont été éteintes à leur mort. En leur substituant les Lazaristes, on assigna à ceux-ci une somme de douze mille francs par an, en leur faisant espérer qu'on leur en accorderait une plus considérable sur des bénéfices. La Révolution étant survenue, cette promesse n'a pu s'effectuer, ils n'ont même plus rien reçu des douze mille francs qui leur étaient alloués. L'Assemblée Révolutionnaire, en supprimant les Communautés et en s'emparant de leurs biens, accorda des pensions aux individus qui les composaient. Les Missionnaires de

Chine y avaient droit, ce semble, à double titre, et comme membres de la Congrégation des Lazaristes, et comme envoyés par le Gouvernement: ils n'ont néanmoins jamais rien reçu. On conçoit aisément dans quelle gêne ces privations ont dû les réduire. Ils auraient pu tirer d'ailleurs des secours, et peut-être des sujets, en se donnant à une nation quelconque. Mais des hommes qui se sacrifient pour la religion, n'en demeurent que plus fortement attachés à leur patrie. Aussi ont-ils préféré vivre pauvrement, et s'exposer même à manquer absolument, en vendant ou engageant quelques portions de ce qu'ils possédaient à Pékin, afin de pouvoir subsister.

C'est spécialement pour représenter les besoins de cette mission que le soussigné, informé des heureux changements arrivés en France, est revenu de Chine où il a demeuré près de quinze ans.

RICHENET, prêtre de la Congrégation de St Lazare,
Procureur des Missions de Pékin.

Paris, Rue du Bac N° 132.
30 juillet 1817.

Jean-François RICHENET, rentré en France en 1815, a écrit sur la demande du Gouvernement cette note ainsi qu'une deuxième *Sur les moyens ou le mode de rétablir le commerce français en Chine* datée du 3 août 1817 que nous avons reproduite dans le *T'oung Pao*, 1903, pp. 290–294. M. Richenet est mort le 9 juillet 1836. — H. C.

CENTRAL-ASIAN RELICS OF CHINA'S ANCIENT SILK TRADE.

BY

Sir AUREL STEIN.

It is a well-known historical fact that the export of China's silk fabrics had played a very important part in that earliest expansion of Chinese trade and political power into Central Asia which commenced under the great emperor Wu-ti, of the Former Han dynasty, towards the close of the second century B.C. These Notes are culled from *Serindia*, my detailed report on the scientific results of my second journey, completed in 1918 and now approaching publication at the Oxford University Press.

The relics deserving first mention consist of two silk strips discovered at a ruined watch-station, T. XV. a, of that ancient Chinese *Limes* in the desert west of Tun-huang (or Sha-chou) which my exploration of 1907 proved to have been constructed during the closing years of the second century B.C. and for a great part of its length to have been garrisoned down to about the middle of the second century A.D. [1]) Both strips marked (T. XV. a. 1. 3)

---

1) A fairly detailed account of those explorations has been given in my personal narrative, *Ruins of Desert Cathay* (Macmillan, 1912), II, pp. 125—126. All archaeological, historical and geographical facts bearing on this westernmost portion of the Han border line will be found fully discussed in Chapters XV—XX of my *Serindia*. For a succinct preliminary record of my explorations of 1914 by which I traced this ancient *Limes* eastwards to the Etsin-gol, see *A third journey of exploration in Central Asia*, in *Geographical Journal*, 1918, XLVIII, pp. 193 sqq.

originally belonged to the same piece of undyed creamy silk and were found together in one of the extensive refuse-heaps adjoining that post on the *Limes* wall. Among the Chinese records on wood recovered here and elucidated with hundreds of other Chinese documents from the Han *Limes* by my lamented great collaborator M. Chavannes a number bear precise dates, extending from 67 A.D. to A.D. 137, and conclusively proving when that particular refuse-heap, T. XV. a. 1, had accumulated.[1])

One of those strips[2]) bears the ink impression of a Chinese seal not as yet deciphered, and by the selvages retained at both ends is shown to have come from a piece or roll of silk which had a width of about 19.7 inches or 50 centimetres. The other strip, 12¼ inches long and incomplete at one end bears a Chinese inscription read by M. Chavannes: 任城國古父綢一匹幅廣二尺二寸長四丈重廿五兩直錢六百一十八. He translates it: "A roll of silk from *K'ang-fu* in the kingdom of *Jen-ch'eng*; width 2 feet and 2 inches; length 40 feet; weight 25 ounces; value 618 pieces of money"[3]). M. CHAVANNES has pointed out that the kingdom of Jên-ch'êng was established A.D. 84 and is represented by the present Chi-ning-chou in the province of Shan-tung.

M. Chavannes has already in a general way called attention to "the historical importance of this text which furnishes us with

---

1) Cp. Chavannes, *Documents chinois découverts par Aurel Stein* (Clarendon Press, 1913), pp. 116 sqq.

2) These strips are described by M. Chavannes, *Documents chinois*, p. 118, under No. 539 and in part reproduced in Plate XV.

3) In a note written down for me at our last meeting October 3, 1917, M. Chavannes thus corrected his previous reading of the record. "Les mots que j'ai lus *kou-fou* ont été corrigés par M. Wang Kouo-wei (*Lieou cha to kien*, chap. II, p. 43^{b}) en K'ang-fou, et cette heureuse rectification permet de donner maintenant une traduction exacte: K'ang-fou est le nom d'une sous-préfecture située dans le royaume de Jen-tch'eng et qui était à 50 li de la ville actuelle de Tsi-ning tcheou dans le Chan-tong". [亢父 K'ang-fou. — P. P.]

precise indications as to the origin, the dimensions, the weight and the price of a piece of silk at the close of the first century or at the beginning of the second century of our era". But there are several special considerations which increase the antiquarian interest of this record.

In the first place it deserves to be noted that this "find" dates precisely from the period to which relates the famous classical record about the direct silk trade of the West with the land of the Seres as learned by Marinus of Tyre from the Agents of Maës the Macedonian and preserved by Ptolemy in a well-known extract [1]). Next we may attach distinct significance to the fact that the *Limes* station T. XV. a, where this inscribed silk was found, is proved by conclusive archaeological evidence to mark just the point where "the new route of the north", opened by the Chinese in A.D. 2 through the desert ranges of the Kuruk-tāgh towards Turfān and the oases along the T'ien-shan, passed outside the *Limes* to the north-west [2]). This makes it very probable that the roll of silk specified in the inscription had found its way there in connection with China's silk export ware as carried to Central Asia and the distant West about the close of the first century A.D.

Finally it may be pointed out that some fortunate "finds" in the course of the same exploration enable us to test and confirm the information contained in that record by independent archaeological evidence. The inscribed strip indicates the measure of 2 feet 2 inches for the width of the silk piece in question. Now the exact value of the (decimal) Chinese inch and foot during the Later Han period is accurately determined by two wooden measures brought

1) Cf. Ptolemy, *Geographia*, ed. C. Müller, I, XI, 6. Regarding the approximate date of Marinus of Tyre's great cartographical work (about 100 A.D.) cf. Herrmann, *Seidenstrassen*, p. 19.

2) See Chavannes, *Les pays d'occident d'après le Wei lio*, *T'oung-pao*, 1905, pp. 533 sq; *Serindia*, Chap. XIX, section VI.

to light by my excavations along the *Limes* west of Tun-huang [1]). The measure T. VIII. 4 shows a foot divided into ten inches, each $\frac{9}{10}$ or 22.9 millimeters long. The other measure, T. XI. 11. 13, a slip of cane, is marked by inch divisions of exactly the same length.

The measures were found at watch-towers which can both be proved, from dated documents recovered there, to have been occupied during the first and second century A.D. [2]) Accepting the value of 22.9 mm. for the inch of the Later Han period, we get 50.38 cm. (or 19.83 inches) as the equivalent of the measurement, 22 Chinese inches, indicated as the proper width in the inscription of T. XV. a. 1. 3. And with this the actual width of 50 cm. practically coincides. This mutual confirmation of the recorded measurement and the wooden measures has its special value in view of the apparent uncertainties besetting early Chinese metrology [3]).

That the width of 22 Chinese inches or approximately 50 cm. may be considered to have been the standard one for Chinese silk fabrics throughout Han times is proved by another interesting relic of that ancient export trade of China found at the same *Limes* station, T. XV. a. At another of its refuse heaps, marked T. XV. a. 111, which is shown by datable Chinese records on wood to have accumulated in the course of the first century B.C. and the first few years of the first century A.D. [4]), there were found together two strips of fine silk, undyed. One of the strips, about 13 inches long, is incomplete, having one end hemmed, the other torn off. But the other strip still retains the original selvage at either end and shows that the piece of silk from which it was cut, had a

1) For reproductions see *Ruins of Desert Cathay*, Fig. 175; *Serindia* III, Plate LIV.

2) Cf. Chavannes, *Documents chinois*, pp. 126, 145.

3) Cf. Chavannes, *Les livres chinois avant l'invention du papier*, *Journal Asiatique*, 1905, janvier-février, p. 18, note.

4) The time limits extend from 53 B.C. to the downfall of the Former Han dynasty, A.D. 9; cf. Chavannes, *Documents chinois*, pp. 99 sq.

width of about 19½ inches or close on 50 cm. At one end of the strip there appears, written in bold upright Brāhmī characters, a short inscription of eleven *akṣaras* [1]). At the very time of discovery the writing had struck me as showing the type of the S'aka or early Kuṣana period in India.

When early in 1917 I was able to turn my attention to this little relic of Indian writing and presumably Indian language from the ancient wall guarding the Far East, the analogy of the inscribed silk strip T. XV. a. 1. 3, with its almost identical breadth, led me to hazard the conjecture that the Brāhmī legend, too, might prove to contain some record descriptive of the silk roll from the edge of which this strip had been cut off. There was some support for it in the word *paṭa* (Sanskrit *paṭṭa* "piece of fabric") which alone seemed then clearly decipherable. Subsequent painstaking scrutiny of the legend by that exceptionally qualified collaborator, M. Boyer, has been rewarded by gratifying results. With the exception of the initial *akṣara* which owing to a hole in the silk remains uncertain, he determined the reading as: [*ai*] *ṣṭasya paṭa giṣṭi ṣaparis'a.*

M. Boyer interprets the short record in a manner which is philologically very convincing and accords remarkably well with archaeological considerations. Accepting *paṭa* in the obvious sense of "piece of cloth", he takes *ṣaparis'a* as a Prakrit equivalent of Skr. ṣaṭ-catvāriṃs'at "forty-six" [2]). This reading of the word as a numeral suggests that the preceding word may designate a measure. No such term is found in Sanskrit, but it is just from such a form that we can most appropriately derive the word *giṭṭh*, *giṭh*, meaning

1) M. Boyer in support of his interpretation refers to the fact that in the Prakrit of my Kharoṣṭhī documents from the Niya Site Skr. *catvāriṃs* at appears as *caparis'a* and that in Pali the same decimal numeral is contracted from *cattālīsaṃ* into *tālīṣam* when compounded with single numerals, *e. g.* in *cuttalisaṃ*.

2) I owe the reference to Kāshmīrī *gith* to Sir George Grierson who rightly notes in this form the confusion between cerebral and dental typical of Dardic or 'Pis'āca' languages.

"span" which is quoted by M. Boyer from modern Panjābī and is found also in Kāshmīrī *gith*[1]).

This interpretation of *giṣṭi* appears to me all the more convincing because if the record referred to the roll of silk itself — it is always in this form that silk is carried in Chinese trade nowadays, just as it is shown for antiquity by another "find" to be mentioned presently — there was an obvious reason for its indicating the *length* of the piece. Other details such as the Chinese inscription of that strip from T. XV. a. i records, as to weight, price, etc., were not essential for the foreign trader carrying his purchased fabrics to distant countries with different measures, money, etc. The width of the silk was always visible to him and its purchasers. But the length he had certainly to note for his own convenience if troublesome unrolling was to be avoided on each occasion.

In short, while the Chinese inscription is of a kind as would recommend itself to the producer or wholesale exporter, the Brāhmī record in a strange script and language was just a brief memo intended by the trader from the distant west for his own guidance. I well remember having seen similar markings in Persian or Turkī on the fabrics which the caravans of Muhammedan traders in Chinese Turkestan are accustomed to carry, whether silks exported from Ssu-ch'üan or British cotton goods brought from Kashmīr and Yārkand.

Accepting then *giṣṭi* > *giṭṭh* to mean a "span" and assuming that the note referred to the complete piece of silk, we may attempt to determine its approximate original length. It is certain that by the modern Indian *giṭṭh* is meant a span measured between the

---

1) Sir George GRIERSON connects the term *giṣṭi giṭh* with the Dardic or 'Piśāca' language group. Its use in our brief record might then point to the region where these languages or their influence is traceable. But the area thus covered is a very wide one, extending perhaps from Kābul in the west along the Hindukush and K'un-lun as far east as Khotan.

tips of the thumb and the little finger. Such a measure cannot have an exactly fixed value nowadays; still less we know what its accepted value may have been in Central Asia about the time of Christ. So it seems better to base our attempt on the assumption that the standard of *length* had been approximately the same about the beginning of the first century A.D. (T. XV. a. 111. 57) as about its end (T. XV, a. 1. 3). There is distinct support for this in the fact to be noted presently that the width of the silk exported from China had undergone no change between the beginning of the first century A.D. and the third or early fourth century A.D.

If then we suppose the 46 *giṣṭi* or spans of the note in Brāhmī to have been the equivalent of the 40 Chinese feet recorded in the inscription of T. XV. a. 1. 3, we arrive at the equation of 1 *giṣṭi* = $\frac{22.9 \text{ cm.} \times 40}{46}$ = 19.9 cm., or close on 8 inches. The result coincides closely with the average span of the hand in India and the Middle East and thus indirectly offers some support for M. Boyer's interpretation of both *giṣṭi* and *ṣaparis'a*.

Leaving the initial word [ai]ṣṭasya to be discussed in *Serindia*, I may content myself here with an observation or two of some historical interest. The Brāhmī record proves that already during the period between 61 B.C. and A.D. 9, roughly comprising the last reigns of the Former Han dynasty, traders accustomed to use an Indian script and language must have made their way across the Chinese *Limes* for the sake of the "silk of the Seres". It would be useless to make guesses as to the origin and race of the particulier trader to whose hand we owe this curious relic of the early silk trade across Central Asia. So much seems clear, however, that a Prakrit mixed with Sanskrit words must have been used for purposes of secular record in the region where that ancient trader was born or settled [1]).

1) Cf. *Ruins of Desert Cathay*, I, pp. 206—291; *Serindia*, Chapter XI, section I—V.

The form in which Chinese silk fabrics found their way into Central Asia and thence to the regions westwards does not appear to have undergone appreciatie change in the course of the century following the downfall of the Later Han dynasty, A.D. 221. This is proved by an interesting "find" made by me at the ruined site of "ancient Lou-lan" in the waterless wind-eroded wastes of the Lop desert. The remains I explored there in 1906 and again in 1914 have been fully described elsewhere. They mark the position of an important Chinese military station established on the ancient trade route which the emperor Wu-ti had first opened through the Lop desert and which formed the nearest line of communication between Tun-huang and the great northern cases of the Tārīm Basin. From many dated Chinese documents recovered there it is certain that this station on the early Chinese "route of the centre" continued to be occupied also under the Chin dynasty until it was finally abandoned to the desert in the first half of the fourth century A.D.

On clearing the ground near the foundation walls of a stiucture L. A. I. completely destroyed by the eroding force of the wind I found there, flush with the original flooring, a small roll of yellowish silk. Tightly rolled and evidently unused it had become so dry and brittle that when first lifted it broke into two. Its actual width was $18\frac{3}{4}$ inches, its diameter $2\frac{1}{2}$ inches. It is useless to speculate how it had come to be left behind when the structure once standing here was abandoned or how it had escaped those who during the immediately succeeding period are likely to have searched the deserted station for any objects of value or practical use.

It is true that on comparing this silk roll from the Lou-lan Site with the inscribed silk strips of the Han *Limes* we find its actual length to be $18\frac{3}{4}$ inches or about one inch less than the standard width as above determined. But a glance at the reproduction in my *Desert Cathay*, Fig. 197, or the larger one in *Serindia*. Plate XXXVII

shows that both ends of the roll have become frayed through abrasion, and this circumstance, together with the probable shrinkage of the fabric during so many centuries' deposit in dry sand, is amply sufficient to account for the slight difference.

We are thus justified in concluding that the standard width for silk, as established during Han times, remained the same also under the Chin dynasty. The dimension of the Chinese inch, on the other hand, had been altered considerably in this later period, if we may judge from the foot measure found near by at another structure of the same station, L. A. II. VI, which shows decimal divisions of $1\frac{3}{16}$ or 30.16 mm. each. It is only natural that an important article of foreign export remained unaffected in its trade dimensions by this change in the units of measurement. In any case there can be no doubt that this strangely preserved relic has shown us for the first time the actual form in which that most famous product of the silk-weaving Seres used to travel from China to the distant West.

[*Notes additionnelles.* — 1° Le 流沙墜簡 *Lieou cha to kien* a été publié par M. Lo Tchen-yu en 1914; lui-même et M. 王國維 Wang Kouo-wei y ont repris l'étude des documents recueillis par Sir Aurel Stein et édités par M. Chavannes. En dehors de la rectification 亢父 K'ang-fou au lieu de 古父 *kou-fou*, M. Wang Kouo-wei apporte, à propos de la bande de soie où ce nom figure, les renseignements nouveaux suivants:

α) Sur l'envers de cette bande de soie, il y a un sceau et une courte inscription, desquels M. Chavannes n'a pas parlé. M. Wang Kouo-wei n'a pas déchiffré le sceau, mais lit 元 *yuan* le dernier mot de la courte inscription qui est à gauche du sceau. Cette lecture est en effet très vraisemblable, mais ne permet aucune interprétation, car les sens de *yuan* sont nombreux.

β) La largeur de 2 pieds 2/10 et la longueur de 40 pieds étaient si bien établies sous les Han pour les pièces de soie que Pan Kou, dans le *Ts'ien han chou* (ch. 24 下, f° 1 r°), attribue l'institution de ces mesures au duc de Tcheou (XIIe siècle av. J.-C.), et que le *Chouo wen* (début du IIe siècle de notre ère) définit purement et simplement 匹 *p'i*, «pièce [de soie]», par «quatre *tchang*», autrement dit par «quarante pieds».

γ) Parmi les princes de Jen-tch'eng figure 劉崇 Lieou Tch'ong, qui reçut ce titre à la mort de son père vers 120 et mourut vers 150 A.D. Sa notice biographique (*Heou han chou*, ch. 72, f° 8 r°) dit qu'«au temps de l'empereur Chouen (126–144), les barbares 羌 K'iang (= les tribus tibétaines de la Chine occidentale) se révoltèrent à plusieurs reprises. [Lieou] Tch'ong offrit alors de l'argent (金 *kin*) et des pièces de soie (帛 *po*) pour aider aux dépenses des frontières». Le renseignement est intéressant, mais je ne vois pas qu'il y ait lieu, comme le propose M. Wang Kouo-wei (sous réserves d'ailleurs), de chercher un lien entre ce don et la présence de soieries de Jen-tch'eng au delà de Touen-houang.

2° Le morceau de soie dont il s'agit ici est appelé 縑 *kien*; c'était là une espèce de soie spéciale, distincte du 絹 *kiuan*, ou taffetas de soie ordinaire, et plus chère que lui. Les diverses dénominations des soieries anciennes ont été étudiées par 任大椿 Jen Ta-tch'ouen (1738–1789; et non 1737–1789 comme il est dit dans Giles, *Biogr. Dict.*, n° 926), dans un travail spécial en 1 chap., intitulé 釋繒 *Che tseng*, «Explication des soieries», qui se trouve aussi bien dans la collection partielle des œuvres de Jen Ta-tch'ouen dite 燕禧堂五種 *Yen hi t'ang wou tchong* que dans le ch. 503 de la collection bien connue *Houang ts'ing king kiai*. Mais toute cette terminologie ne pourrait être traduite sans un long commentaire.

3⁰ M. Wang Kouo-wei a écrit vers 1916 un traité en 2 chap., intitulé 釋幣 *Che pi*, «Explication des pièces de soie», qui a été édité presque immédiatement dans le 雪堂叢刻 *Siue t'ang ts'ong k'o* de M. Lo Tchen-yu. M. Wang y étudie les dimensions et le prix des pièces de soie sous les diverses dynasties. D'après M. Wang, les dimensions (en nombre de pieds) usitées sous les Han, et qui sont celles du fragment inscrit retrouvé par Sir Aurel Stein, étaient déjà usitées sous les Tcheou et se sont maintenues en principe pendant plusieurs siècles après les Han, malgré les changements dans la longueur du pied; ceci ne cadre pas avec les observations de Sir Aurel Stein (*supra*, p. 137—138). D'autre part, et bien que le pied eût beaucoup grandi des Han aux T'ang, la pièce de soie valait beaucoup moins cher sous les T'ang que sous les Han.

4⁰ Sir Aurel Stein a trouvé 22^{cm}.9 pour le pied des Han postérieurs, et 30^{cm}.16 pour le pied des Tsin. L'archéologue connu 吳大澂 Wou Ta-tch'eng, mort vers 1900, avait laissé en manuscrit un travail sur les anciens poids et mesures, intitulé 權衡度量實驗考 *K'iuan heng tou leang che yen k'ao* et qui a été édité en 1915 par M. Lo Tchen-yu. D'après cet ouvrage, les Tcheou auraient eu 3 pieds, de 19^{cm}.5, 21^{cm}.85 et 18^{cm}.9; le pied des Han valait 23^{cm}.5; celui des Han du Sseu-tch'ouan (IIIe siècle), 19^{cm}.2; celui des Tsin, 22^{cm}.5; celui des T'ang du VIIIe siècle, 24^{cm}.75; celui des Song, 27^{cm}; celui du ministère des Travaux publics sous les Ts'ing, 30^{cm}.80. Ces mesures de Wou Ta-tch'eng ne sont pas autrement convaincantes. Bien que son manuscrit autographe soit reproduit en fac-similé, les dimensions relatives qu'il indique entre les divers pieds ne cadrent pas avec les longueurs de fait données par ses figures. La longueur de 30^{cm}.80 pour le pied du ministère des Travaux publics me paraît plus courte de 2 millimètres que la longueur véritable de cette mesure moderne; peut-être toutefois

est-ce un effet de la reproduction en fac-similé ou du retrait du papier. D'autre part, la plupart de ces mesures sont des déductions. En dehors du pied du Ministère des Travaux Publics, les seules mesures qui soient celles de pieds connus directement sont: 1° celle du pied des Han, connu par un pied en bronze de 81 A.D. qui est actuellement conservé dans la famille de Confucius à K'iu-feou du Chan-tong (mais le même pied, reproduit en tête du *T'ao tchai ki kin lou* de Touan-fang, y a $23^{cm}.1$); 2° celle du pied des Tsin, connu par un estampage pris sous les Song d'un pied de bronze des Tsin. En réalité, si on tient compte de l'insuffisance des reproductions du pied de 81 A.D., on peut admettre que ce pied des Han était de 23^{cm} environ ($22^{cm}.9$ de Sir Aurel Stein). Je doute que le pied des Tcheou ait été plus beaucoup petit. En effet, dès l'aube de la civilisation chinoise, nous trouvons la notion que la taille moyenne de l'homme est de 8 pieds. Or il n'y a aucun indice que la race chinoise ait été autrefois sensiblement plus petite ou plus grande qu'à présent. La taille considérée comme normale devait donc être aux environs de $1^{m}.70$, et ceci suppose un pied de 21 à 22^{cm}. Mais il semble bien que le pied soit en principe allé en augmentant chaque fois qu'il ne restait plus stationnaire, et je ne crois guère par suite qu'on ait eu d'abord un pied de 21 à 22^{cm}, qui serait tombé sous les Tcheou à 19^{cm} pour remonter à environ 23^{cm} sous les Han. Par ailleurs, il est tout à fait extraordinaire que les Tsin de 300 à 400 de notre ère aient déjà eu un pied de 30^{cm}, dimension qui n'a été atteinte, pour autant que nous sachions, qu'à l'époque moderne. D'imaginer l'emploi simultané de divers pieds pour divers usages, comme ce fut le cas sous la dynastie mandchoue, ne nous avancerait guère. Je n'entrevois pas de solution satisfaisante actuellement. — P. Pelliot.]

BULLETIN CRITIQUE.

羅振玉 Lo Tchen-yu, 古鏡圖錄 *Kou king t'ou lou* [« Album illustré d'anciens miroirs métalliques »]; 1916, 1 album in-folio de 1 + 3 + 17 + 34 + 23 + 1 ff.; 3 chapitres.

富岡謙藏 Tomioka Kenzo, 古鏡の研究 *Kokei no kenkyū* [« Recherches sur les anciens miroirs métalliques »]; Kyōto, 1920, in-8°, 2 pl. + 8 + 4 + 3 + 416 + 17 pages + 95 pl. + 1 f. d'errata; en vente à la librairie Maruzen, 8 yen.

Les anciens miroirs de bronze ont attiré depuis longtemps l'attention des savants européens, et on en trouve de nombreux spécimens dans nos musées. Rien qu'à Paris, il y en a des séries, en général de type courant, au Louvre, au Musée Guimet et au Musée Cernuschi. L'ouverture de tombeaux anciens nécessitée par les travaux des chemins de fer a d'ailleurs jeté sur le marché, depuis quinze ans, un très grand nombre de ces miroirs. D'abondantes reproductions se trouvaient en outre dans les recueils archéologiques chinois bien connus: *Po kou t'ou lou*, *Si ts'ing kou kien*, *Si ts'ing siu kien*, *Ning cheou kien kou*, *Kin che so*. Toutefois la plupart des notices consacrées aux miroirs anciens par les savants d'Europe concernent le problème des miroirs dits « magiques », c'est-à-dire de ceux qui doivent à l'emploi de deux alliages et au polissage la curieuse propriété de refléter par leur face polie les

contours des reliefs existant sur l'autre face [1]). M. Hirth est à peu près le seul savant d'Europe qui se soit occupé des miroirs au point de vue de leur histoire et de leur ornementation [2]). Des données plus ou moins fragmentaires, remontant en partie aux travaux de M. Hirth, ont passé dans les divers manuels concernant l'art chinois [3]). Mais toute la question est à reprendre à la lumière des riches matériaux qui nous sont fournis par MM. Lo Tchen-yu et Tomioka Kenzō.

L'un des sujets qui ont le plus attiré l'attention de M. Hirth dans ses recherches sur les miroirs chinois est la présence, sur toute une série de miroirs que le *Po kou t'ou lou* et les recueils impériaux du XVIII[e] siècle attribuent aux Han, d'animaux marins et de grappes de raisin. Le raisin a été traditionnellement rapporté en Chine de Bactriane par Tchang K'ien dans la seconde moitié du II[e] siècle avant notre ère, et porte d'ailleurs un nom, *p'ou-t'ao*, qui n'est pas chinois, et où M. Hirth, à la suite de Kingsmill [4]), croyait retrouver le grec *βότρυς*. M. Hirth émet en outre, sous toutes réserves, l'hypothèse que le nom de l'animal marin, 海馬

---

1) Voir la bibliographie de cette question aux p. 211—212 de l'article de Hirth, *Chinese metallic mirrors*, dont il est question à la note suivante, et ses notes sur les miroirs magiques aux pages 243—247 du même article. M. Hirth (p. 244) y dit n'avoir pu identifier 吾子行 Wou Tseu-hing, à qui est attribuée la première explication du phénomène des «miroirs magiques». En réalité, c'est là l'appellation littéraire de 吾邱衍 Wou-k'ieou Yen, mort en 1311 à l'âge d'environ 40 ans, et qui a laissé plusieurs ouvrages dont un petit traité archéologique intitulé 學古編 *Hio kou pien* (cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*[1], 34, 112; *B.E.F.E.-O*, II, 136; IX, 221). La collection des poésies de Wou-k'ieou Yen est maintenant accessible dans le *Wou lin wang tchö yi tchou ts'ien pien.*

2) *Ueber fremde Einflüsse in der chinesischen Kunst*, Munich et Leipzig, 1896, in-8°, XVIII + 83 pages, ill.; *Chinese Metallic Miroirs*, dans *Boas Memorial Volume*, New-York, 1906, in-8°, p. 208—256, ill. (le tirage à part comporte en outre une table et un index).

3) Cf. Bushell, *L'art chinois* [trad. franç. de 1910], p. 109—113; O. Münsterberg, *Chinesische Kunstgeschichte*, I, 52—56; II, 159—168.

4) En réalité, cette hypothèse avait déjà été formulée en 1837 par Ritter (cf. F. W. K. Müller, *Toχrï und Kuišan* (*Küšän*), dans *Sitz. der k. preuss. Ak. der Wiss.*, 1918, p. 572).

hai-ma, «cheval marin», résultait d'une sorte de jeu de mots évoquant le nom de la plante sacrée iranienne *haoma*, le *soma* de l'Inde. En tout cas, ces miroirs révèlaient selon lui d'une manière saisissante une influence gréco-bactrienne sur l'art chinois aux alentours du début de notre ère [1]). L'équivalence de *hai-ma* et *haoma*, bien peu vraisemblable, n'a généralement pas rencontré grande faveur [2]), et on a proposé en outre de reconnaître dans ces miroirs une influence scythique ou «mittelasiatisch» plutôt que spécifiquement gréco-bactrienne [3]). Par contre, l'équivalence *p'ou-t'ao* = βότρυς est passée dans l'usage courant, et les manuels de Bushell et de Münsterberg consacrent l'opinion que les miroirs aux raisins rendent témoignage d'une influence occidentale qui s'est exercée en Chine sous les Han.

En réalité, il n'y a pas grand' chose à retenir de toutes ces hypothèses.

D'abord l'équivalence *p'ou-t'ao* = βότρυς, malgré le crédit qu'elle a rencontré, n'est guère satisfaisante. Le vrai nom de la vigne est plutôt σταφυλή que βότρυς, qui signifie au propre une «grappe» de raisin. En outre, Tchang K'ien a rencontré en Bactriane non pas des Grecs, mais des Iraniens qui avaient subi certaines influences helléniques; il serait bien invraisemblable que ces Iraniens, chez qui la vigne était une culture ancienne, l'eussent appelée d'un nom grec, qui, comme l'a fait remarquer Ed. Huber, aurait dû alors laisser quelque trace en iranien ou en araméen. D'autre part, le mot *p'ou-t'ao*, sous ses diverses orthographes 蒲陶 *p'ou-t'ao*, 葡萄 *p'ou-t'ao*, etc., comporte toujours au début de la deuxième syllabe une ancienne sonore *dh* (*d*), à laquelle le τ de βότρυς ne répond pas [4]). Les

---

1) *Fremde Einflüsse*, p. 28—29.

2) Cf. Chavannes, dans *J. A.*, 1896, II, 534—535.

3) Münsterberg, *Chines. Kunstgesch.*, I, 56.

4) La plus ancienne orthographe est 蒲陶 *p'ou-t'ao*, avec deux anciennes sonores;

vraisemblances me paraissent donc être, pour *pʻou-tʻao*, en faveur de l'étymologie proposée naguère par Ed. Huber mais qui a passé inaperçue, à savoir une forme apparentée au sanscrit *mṛdu*, attesté au sens de raisin dans le *vinaya* des Sarvāstivādin [1]).

Mais surtout, il apparaît aujourd'hui que le *Po kou tʻou lou* et les recueils du XVIIIe siècle se sont trompés en datant des Han les miroirs «aux raisins». Déjà, paraît-il, l'historien et archéologue 錢坫 Tsʻien Tchan, dans son 鏡銘集錄 *King ming tsi lou* ou *Recueil des inscriptions [gravées] sur les miroirs métalliques* [2]), s'appuyant surtout sur le texte même des inscriptions gravées sur les miroirs, avait conclu que les miroirs «aux raisins» dataient non des Han, mais des Tʻang. Les recherches de M. Lo Tchen-yu, de

---

elle se rencontre déjà dans le 上林賦 *Chang lin fou* de Sseu-ma Siang-jou; or Sseu-ma Siang-jou a dû mourir en 117 av. J.-C.; on voit que le morceau est sensiblement contemporain de Tchang Kʻien, qui a dû revenir de Bactriane en 126 av. J.-C. J'avoue d'ailleurs que les conditions du retour de Tchang Kʻien ne me paraissent pas favorables au transport de graines ou de plants. Il serait bien important à ce point de vue de déterminer la date exacte de la composition du *Chang lin fou*, ce qui ne paraît pas impossible. Je signalerai en passant que le *Chang lin fou* fournit aussi un exemple du nom chinois du corail, *chan-hou*, plus ancien que tous ceux relevés jusqu'ici.

1) *B.E.F.E.-O.*, XIV, I, 13. Cf. aussi Laufer, *Sino-Iranica*, p. 225—226.

2) Tsʻien Tchan (*tseu* 獻之 Hien-tche, *hao* 十蘭 (Che-lan) véeut de 1744 à 1806; c'est lui qui est faussement appelé 錢玷 Tsʻien Tien dans Giles, *Biogr. Dict.*, n° 367, avec une indication erronée de 1744 pour sa réception au grade de bachelier. Il était le fils du frère aîné du célèbre érudit Tsʻien Ta-hin. Quatre œuvres de Tsʻien Tchan sur les classiques ont été éditées sous le titre de 錢氏四種 *Tsʻien che sseu tchong* (cf. ch. 1 du *Houei kʻo chou mou*). Une liste partielle des œuvres dé Tsʻien Tchan est donnée au ch. 24 du *Li tai ming jen tche tou siao tchouan.* Il a laissé un recueil archéologique intitulé 十六長樂堂古器欵識 *Che lieou tchʻang lo tʻang kou kʻi kʻouan tche*, et c'est à la suite de ce recueil qu'est publié le *King ming tsi lou* ou plus complètement 浣花拜石軒鏡銘集錄 *Houan houa pai che hiuan king ming tsi lou*, en 2 chap. Je ne sais quand l'édition a été faite; en 1870, le *Chou mou ta wen* donnait encore le *King ming tsi lou* comme inédit. En 1916, un exemplaire du *Che lieou tchʻang lo tʻang kou kʻi kʻouan tche* et du *King ming tsi lou*, comprenant 2 *pen* en tout, était en vente au Bunkyudō pour 35 *yen*; nous n'avons pas l'ouvrage à Paris, et je ne l'ai jamais vu. On trouvera en outre le texte de sept inscriptions de miroirs des Han et de trois inscriptions de miroirs des Tʻang au ch. 14 du *Siu kou wen yuan* de Souen Sing-yen (éd. du *Pʻing tsin kouan tsʻong chou*).

M. 喜田貞吉 Kita Sadakichi et de M. Tomioka (p. 36, 269—270) semblent bien confirmer ces conclusions. On connaît aujourd'hui un assez grand nombre de miroirs datés allant du Ier au VIe siècle; aucun n'est un miroir «aux raisins». M. Tomioka admet toutefois que ces miroirs «aux raisins» commencent peut-être un peu plus tôt que ne pensait Ts'ien Tchau, et date leur apparition non pas du VIIe siècle, mais de la fin des «six dynasties», c'est-à-dire du VIe siècle. L'influence «gréco-bactrienne» ou «mittelasiatisch» du temps des Han ne peut donc être pour rien dans leur décoration.

L'album de M. Lo Tchen-yu donne, aux dimensions originales, un choix de 159 miroirs; les planches sont excellentes; malheureusement elles reproduisent presque toujours des estampages dont l'exécution parfaite rend fort bien les miroirs dont la décoration est toute en méplats, mais ne donne qu'une idée insuffisante de ceux qui sont traités en reliefs arrondis.

Le premier chapitre de M. Lo reproduit des miroirs datés; j'y reviendrai tout à l'heure. Quant aux chapitres 2 et 3, ils sont consacrés à des miroirs de toutes époques, depuis les Han jusqu'aux Yuan et peut-être jusqu'aux Ming. L'un d'eux, reproduit d'après l'exemplaire de la célèbre collection 陳 Tch'en de 濰縣 Wei-hien, est ce même miroir dit de 榮啓奇 Jong K'i-k'i, dont le Suédois F. R. Martin avait recueilli en Sibérie un exemplaire fragmentaire muni d'une inscription runique et dont Devéria avait retrouvé dans le *Kin che so* un dessin fait d'après deux autres exemplaires[1]); il

1) Cf. B. Laufer, *Confucius and his portraits* (extrait de *The Open Court*, mars et avril 1912), p. 10—14. Comme M. Laufer, je n'ai retrouvé l'anecdote visée que dans *Lie tseu*, mais le nom y est écrit 榮啓期 Jong K'i-k'i (c'est à tort que la traduction du P. Wieger, *Canon taoïste*, II, 75, supprime le troisième caractère du nom). Les auteurs du *Kin che so* disent à propos de cette différence d'orthographe que 古字通用 «dans l'antiquité les caractères se sont employés l'un pour l'autre»; mais c'est là, semble-t-il, une hypothèse toute gratuite; je ne connais aucun cas ancien où 奇 *k'i* et 期 *k'i* soient interchangeables. J'entrevois une explication possible. Ce miroir est certainement des

dut en être fondu beaucoup d'exemplaires sous les T'ang, car M. Tomioka le publie également (pl. 58) d'après l'exemplaire du 寶竟齋 Pao-king-tchai (Hokeisai) [1]). A la fin du 3e chapitre de M. Lo Tchen-yu se trouvent plusieurs miroirs avec inscriptions en caractères étrangers. L'un est en brahmi; c'est un miroir lamaïque qui n'est pas antérieur aux Mongols, et d'un type dont j'ai vu pas

T'ang. Or l'empereur Hiuan-tsong avait pour nom personnel 龍基 Long-ki, et le second caractère fut frappé de tabou à son avènement en 712. Il suffirait que le miroir eût été créé postérieurement à cette date pour qu'on s'expliquât le remplacement de 期 *k'i*, où entrait le même élément constitutif que dans 基 *ki*, par l'homophone 奇 *k'i*. J'incline moins que M. Laufer à admettre que ce miroir s'inspire d'un modèle plus ancien et qui pourrait remonter jusqu'aux Han; on ne connaît jusqu'ici aucun miroir de ce motif ou de ce style qui soit antérieur aux T'ang, et M. Tomioka reproduit sur la même planche un autre miroir des T'ang, représentant le cannellier et le lièvre lunaires, qui est tout à fait de même style que le miroir de Jong K'i-k'i.

1) La collection du Pao-king-tchai est la plus riche à laquelle M. Tomioka emprunte ses illustrations, et il résulte clairement de certains passages de l'ouvrage que c'était là le nom qu'il avait donné à sa propre collection. D'ailleurs l'ouvrage donne comme faisant partie du Pao-king-tchai plusieurs miroirs que M. Lo Tchen-yu indiquait comme étant dans la collection de M. Tomioka. En fait, beaucoup des plus remarquables miroirs chinois anciens ont passé, au cours des dernières années, des collections chinoises dans les collections japonaises et M. Tomioka avait acquis dès avant 1916 plusieurs des meilleurs miroirs de la collection Tch'en de Wei-hien. Dans le cas présent, la comparaison de la planche de M. Lo Tchen-yu et de celle de M. Tomioka montre toutefois que, pour le miroir de Jong K'i-k'i, il s'agit d'exemplaires différents. Il est d'ailleurs évident qu'il y a eu divers états de ce miroir. Le dessin du *Kin che so* n'est pas d'une fidélité à toute épreuve, mais on remarquera que le bâton de Confucius paraît bien se terminer par une tête de dragon dans l'exemplaire publié par M. Tomioka comme dans l'exemplaire trouvé en Sibérie, mais non dans celui reproduit par M. Lo Tchen-yu. D'autre part, ce dernier exemplaire paraît le plus net de tous, et il est regrettable que nous ne le connaissions pas par une photographie directe, mais seulement par un estampage. La rédaction de l'inscription du miroir est assez bizarre. On a une ligne à gauche portant 孔夫子, puis une ligne centrale portant 問曰答, puis une ligne de droite portant 榮啓奇. M. Tomioka (p. 272) lit l'inscription entière d'affilée en commençant par la ligne de gauche. Le *Kin che so* se borne à dire que la ligne du centre est 古拙 *kou-tcho*, «d'une simplicité archaïque». L'inscription, qu'on la prenne par la droite ou par la gauche, n'en est pas moins grammaticalement inexplicable. Je pense que l'auteur a voulu avoir le nom de Confucius à gauche et celui de Jong K'i-k'i à droite pour répondre à la place même des personnages sur le miroir, et qu'il faut lire comme si on avait: 孔夫子問曰、榮啓奇答「曰」。

mal d'exemplaires en Chine; je crois bien qu'on en fait encore [1]). Un autre est en *si-hia*. Un troisième porte quatre grands caractères que M. Lo Tchen-yu qualifie de *k'i-tan*; si cette épithète, dont je n'ose actuellement me porter garant, était juste, nous aurions là pour la première fois quelques caractères *k'i-tan* à ajouter aux cinq caractères reproduits dans le *Chou che houei yao*. Un dernier miroir enfin contient 28 ou 29 caractères *joutchen* du type des «grands» caractères *joutchen* de l'inscription de Sa-li-kan; M. Lo Tchen-yu n'indique pas la provenance de ce miroir; il se trouve en réalité au musée de Séoul dont le directeur m'en a envoyé naguère un estampage.

L'album du M. Lo Tchen-yu ne comprend que des fac-similés, sans déchiffrement ni commentaire. L'œuvre de M. Tomioka est d'un tout autre caractère. M. Tomioka Kenzō, de son appellation littéraire 桃華 Tokwa, est mort en 1919 à l'âge de 46 ans, après assir consacré une vie malheureusement brève à l'étude de la littérature et de la civilisation chinoises [2]) et s'être spécialisé, dans ses dernières années, dans la question des anciens miroirs métalliques. Sur ce sujet, il avait publié de 1916 à 1919 une série d'articles dans les revues *Geibun*, 史林 *Shirin*, *Kokka*, 考古學雜誌 *Kōkogaku zasshi*, 新京都 *Shin-Kyōto*; la plupart sont restés ignorés des savants européens. Le fils de M. Tomioka et un de ses disciples, M. 梅原末治 Umehara Sueji, ont réuni ces articles, les ont complétés, y ont joint plusieurs autres travaux restés en

1) Un exemplaire de ce même miroir est reproduit dans Bushell, *L'Art chinois* (trad. franç.), fig. 61.

2) M. Tomioka avait acquis des documents chinois importants. Il possédait les ch. 29 et 30 d'un manuscrit des T'ang de la collection littéraire de 王勃 Wang Po (648—676?), intitulée 王子安集 *Wang tseu ngan tsi*, ainsi qu'un manuscrit nestorien fragmentaire provenant de Touen-houang, le 一神論 *Yi chen louen*. Le premier de ces manuscrits est absolument inédit. Sur le second, on n'a jusqu'ici qu'une note préliminaire publiée par M. Haneda dans le *Geibun* de 1918, n° 1, p. 141—144 (c'est par un *lapsus* que, dans le *J. A.*, avril-juin 1920, p. 261, j'ai écrit Fukuoka au lieu de Tomioka).

manuscrit, et c'est à ces soins pieux que le présent volume doit son apparition. M. Tomioka, qui connaissait personnellement M. Lo Tchen-yu, cite à maintes reprises le *Kou king t'ou lou.*

Les mémoires que le volume renferme sont les suivants:

1° *Origine des miroirs métalliques* (p. 1—8). Avait paru dans le *Geibun* de 1918.

2° *Les anciens miroirs chinois exhumés au Japon* (p. 9—38). Avait paru dans le *Shirin* de 1916.

3° *Notice illustrée sur les anciens miroirs chinois* (p. 39—107). Avait paru dans la *Kokka* de 1917.

4° *A propos des anciens miroirs datés depuis les Han jusqu'à la fin des Six dynasties* (p. 108—147). Avait paru dans le *Kōkogaku zasshi* de 1917.

5° *A propos d'un miroir du temps de Wang Mang et d'anciens miroirs à* nien-hao *des Han postérieurs* (p. 148—168). Avait paru dans le *Kōkogaku zasshi* de 1917.

6° *A propos d'anciens miroirs chinois datés* (p. 169—174). Travail inachevé, publié dans le *Kōkogaku zasshi* de 1919.

7° *A propos de l'âge d'anciens miroirs trouvés dans la partie Nord de Kyūshū en même temps que des épées de bronze, des fers de lance en bronze et des poteries yayoishiki* (p. 175—207). Avait paru dans le *Kōkogaku zasshi* de 1918.

8° *Examen des miroirs à sujets vivants* (p. 208—225). Travail inachevé; inédit.

9° *Examen des miroirs à décor de* 蟠螭 p'an-tch'e (*«dragons sans corne enroulés»*) (p. 226—236). Travail inachevé; inédit.

10° *A propos des anciens miroirs exhumés dans la partie Nord de Kyūshū* (p. 237—255). Travail inachevé; inédit.

11° *Propos sur les anciens miroirs* (p. 256—276). Avait paru dans le *Shin-Kyōto* de 1918.

12⁰ *Addenda à la «Notice illustrée sur les anciens miroirs chinois»* (p. 277—292). Brouillon.

13⁰ *Encore à propos des anciens miroirs chinois exhumés au Japon* (p. 293—342). Brouillon.

14⁰ *A propos des anciens miroirs imités au Japon* (p. 343—415). Brouillon.

15⁰ Appendice. *A propos des «Recherches sur les anciens miroirs» du maître Tomioka*, par M. Umehara Sueji.

Cette simple table du *Kokei no kenkyū* montre qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage didactique général sur les anciens miroirs, et on a parfois l'impression que M. Tomioka, s'il avait vécu, aurait remanié ces articles pour éviter certains doubles emplois. Mais tel quel, cet ensemble de travaux sur les miroirs depuis les Han jusqu'aux T'ang est singulièrement instructif. Un grand effort est fait pour classer chronologiquement les types de miroirs en partant d'un côté de ceux qui sont datés, de l'autre des fouilles faites au Japon et en Corée dans des conditions de contrôle satisfaisantes. Il est évident que c'est là la bonne voie; en Indochine également on a exhumé des miroirs intéressants [1]), et un jour viendra sans doute où on pourra faire des recherches systématiques fructueuses aux confins de la Mongolie.

Dans le premier des articles ainsi réunis en volume, et qui est consacré à l'origine des miroirs métalliques (p. 1—8), M. Tomioka

1) Cf. les pl. 1 et 8 de *B.E.F.E.-O.*, XVII, I (le grand miroir de la pl. 8, très voisin comme type des pl. 38 et 40 de M. Tomioka, paraît être des IVᵉ—Vᵉ siècles). Il y a en outre à l'Ecole française d'Extrême-Orient, depuis plus de quinze ans, une portion d'un superbe petit miroir à vernis noir (*hei-ts'i*), provenant lui aussi d'un ancien tombeau tonkinois. Le dernier numéro de 1919 du *B.E.F.E.-O.* (XIX, v, 101—102 et pl. 6) reproduit un miroir fort intéressant trouvé en Annam, qui n'est pas sans analogie avec le miroir de 10 A.D. dont il sera question plus loin, et surtout avec le miroir reproduit par M. Lo Tchen-yu, ch. 中, fᵒ 10 vᵒ. On remarquera que l'inscription, généralement de quatre vers, est réduite sur le miroir trouvé en Annam à deux vers, plus une exclamation finale. L'inscription spécifie que le miroir a été fabriqué par l'administration des 尙方 *chang-fang*, c'est-à-dire, théoriquement au moins, par l'administration métropolitaine chargée de la fabrication des objets impériaux sous les Han.

étudie les textes de l'ancienne littérature chinoise où il est question des miroirs métalliques. On sait que l'antiquité chinoise nomme surtout les miroirs à propos du «feu pur» à tirer du soleil et de l'«eau pure» à tirer de la lune. Plusieurs travaux européens ont déjà utilisé une partie de ces textes, mais en s'ignorant généralement les uns les autres [1]), et la moisson même de M. Tomioka, indépendante de celle des savants occidentaux, pourrait être elle-même facilement enrichie. Tous ces textes seront à reprendre en un travail d'ensemble, en y joignant aussi plusieurs passages parallèles du *Louen heng* [2]), et en tenant compte, dès l'apparition du bouddhisme, des notions analogues apportées de l'Inde [3]); d'autre part, il faudrait bien tirer au clair les textes qui parlent de «miroirs de jade», de «miroirs de fer». C'est une étude considérable que je ne puis entreprendre ici. Je rappellerai seulement que le miroir pour tirer le feu du soleil est rond, mais que celui destiné à recueillir l'eau de la lune devait être en principe carré [4]); il est donc possible que

1) Pfizmaier, *Die Anwendung und die Zufälligkeiten des Feuers im alten China* (*Sitz. d. phil.-hist. Cl.* de l'Acad. de Vienne, t. LXV, p. 767—812); Hirth, *Chinese Metallic Miroirs*, p. 212—234; Chavannes, *Le T'ai chan*, p. 187—191; M. W. de Visser, *Fire and ignes fatui in China and Japan* (extr. des *Mitteil. des Sem. f. Or. Spr.*).

2) Cf. Forke, *Lun-Héng*, I, 378; II, 132, 351, 412, 496—498. Mais c'est sûrement à tort que M. Forke a vu dans 陽燧 *yang-souei* un «burning-glass»; il s'agit de miroirs métalliques légèrement concaves. Les textes plus tardifs relatifs à l'emploi d'une lentille faite d'un morceau de glace (eau gelée) n'ont pas été étudiés systématiquement. Quant aux lentilles de cristal et de verre, qu'on ignorait au temps du *Louen heng*, elles ont été l'objet d'un fort bon travail de B. Laufer, *Optical Lenses*, dans *T'oung Pao*, 1915, 171—228 (la traduction de *yang-souei* par «burning-glass» y est réfutée p. 179—183).

3) Les anciens textes chinois appellent *yang-souei* le miroir avec lequel on tire le feu du soleil et 鑑諸 *kien-tchou* ou 方諸 *fang-tchou* celui dans lequel on recueille l'eau de la lune. Or ces termes ont été employés par les traducteurs des écritures bouddhiques, en particulier dans la version chinoise du *Çūraṅgamasūtra* (cf. Beal, *A Catena of Buddhist Scriptures*, p. 335, où le terme traduit par «burning glass (or mirror)» est *yang-souei*, et p. 337, où le «moon-speculum» rend *fang-tchou* du texte chinois). Cf. encore Chavannes, *Cinq cents contes*, I, 210, où l'explication de *yang-souei* par lentille de cristal est à rejeter, au moins en ce qui concerne la Chine.

4) Cf. de Visser, *Fire and ignes fatui*, p. 20; Chavannes, *Le T'ai chan*, p. 190; bien qu'on en ait proposé d'autres explications, je pense que, dans *fang-tchou*, le mot *fang* a

les rares miroirs métalliques carrés qu'on trouve en Chine dérivent à l'origine du miroir lunaire.

Il est en outre une indication portée parfois sur les miroirs et dont les vieilles idées cosmogoniques des Chinois rendent compte. Le métal est l'élément de l'Occident, mais il fond par le feu, et le feu est l'élément du Sud. A ce titre, ce sont les caractères cycliques du Sud, soit *ping* et *ting* dans la série des «troncs» (*kan*) et *sseu-wou* dans la série des «branches» (*tche*) [1]), qui sont les jours favorables à la fonte des miroirs, et l'opération, autant que possible, sera faite à l'heure *wou*, c'est-à-dire à midi. Quant à la saison, les alentours du solstice d'été sont naturellement le plus propices, et c'est pourquoi un certain nombre de miroirs, avec ou sans indication de *nien-hao* ou d'année, portent qu'ils ont été fondus le jour *ping-wou* du 5e mois; l'indication est conforme aux traditions recueillies dans le *Louen heng* [2]). Cette même indication se retrouve parfois sur les anciennes agrafes de ceinture [3]). J'en ai actuellement sous les yeux une qui appartient à M. P. Mallon et qui porte en incrustation d'or l'inscription suivante: 五月十五日丙午所造鉤宜子孫曾 (= 增) 祖蓋杜 (= 社) «Agrafe fabriquée

---

précisément son sens usuel de «carré». Le texte traduit par Chavannes est très intéressant; mais je ne crois pas juste de traduire 金錫 *kin-si* par «or et étain» dans le texte du *Tcheou li*; il doit s'agir de «cuivre et étain», le «cuivre» étant ici appelé simplement le «métal» par excellence.

1) Cf. de Visser, *loc. laud.*, p. 20.

2) Une théorie analogue se trouve au ch. 13 du *Seou chen ki*, mais l'exposé le plus ancien est dans le *Louen heng* (trad. Forke, I, 378). La traduction de M. Forke est assez inexacte. Le début du texte signifie: «Avec un [miroir] *yang-souei* on prend du ciel le feu. [Voici comment:] Le jour *ping-wou* du 5e mois, au milieu du jour, on liquéfie cinq minéraux et on en fond un objet, qui est rendu brillant par le frottement. On le tient en l'air dans la direction du soleil, et alors le feu arrive. C'est là la manière correcte de prendre le feu.»

3) Pour ces mentions du jour *ping-wou* sur les anciens miroirs et sur les agrafes de ceinture du temps des Han, cf. l'intéressant passage du ch. 8 du 札樸 *Tcha p'ou* de 桂馥 Kouei Feu reproduit dans l'ouvrage de M. Tomioka, p. 126—127.

le 15e jour *ping-wou* du 5e mois; puissent grâce à elle fils et petit-fils prolonger les [sacrifices] ancestraux et faire durer les [sacrifices au] dieu du sol!»

Le plus ancien miroir daté connu jusqu'ici est un miroir de la 2e année *che-kien-kouo* de l'usurpateur Wang Mang, c'est-à-dire de 10 A.D. Il était déjà signalé et déchiffré au 2e chapitre de l'appendice du 宋元舊本書經眼錄 *Song yuan kieou pen chou king yen lou* de 莫友芝 Mo Yeou-tche (1811—1871), et, après avoir appartenu à 周星詒 Tcheou Sing-yi de 祥符 Siang-fou, qui l'avait acquis à Fou-tcheou, il est aujourd'hui la propriété de M. 冒 Mao à 如皋 Jou-kao dans le Kiang-sou. L'inscription est en bon état, mais écrite avec des formes archaïques dont certaines n'ont pas encore été identifiées d'une manière satisfaisante. Le décor comporte un homme (?) et des animaux très stylisés [1]).

J'ai dit que le premier chapitre de l'ouvrage de M. Lo était consacré aux miroirs portant une date de fabrication; M. Tomioka a ajouté quelques numéros à cette liste (p. 137—138), mais s'arrête à la fin du Ve siècle. Les miroirs datés connus jusqu'ici sont des dates suivantes: 10 A.D. (cf. ci-dessus); 105 (connu de Ts'ien Tchan; un exemplaire naguère dans la collection de Touan-fang; un exemplaire dans la collection Tch'en de Wei-hien); 167 (collection Tomioka); 174 (chez M. Ts'ien de Siang-yang; mentionné dans le *K'i kou che ki kin wen chou* de Lieou Sin-yuan); 184—189 (période *tchong-p'ing*, mais chiffre d'année illisible; publié par M. Lo Tchen-yu); 196 (chez M. Siu Nai-tch'ang); 205 (5 miroirs); 209 (chez M. Naitō Torajirō); 219 (3 miroirs); 227 (2 miroirs) [2]); 229 (coll. Tomioka);

---

1) Sur ce miroir, cf. l'ouvrage de M. Tomioka, pp. 41, 111, 151—154 (où il reproduit une notice importante de 孫詒讓 Souen Yi-jang) et pl. 27, ainsi que l'album de M. Lo Tchen-yu, ch. 上, f° 7 r°.

2) Le tableau de M. Tomioka (p. 138) indique la 8e année *houang-wou* et l'équivalence 229. Mais le miroir est du 9e mois et, dès le 4e mois de la 8e année *houang-wou*, le *nien-hao* avait été changé en *houang-long*. Il semble bien qu'il faille lire en réalité 6e an-

238 (2 miroirs); 246 (estamp. chez M. Tomioka); 253 (2 miroirs, dont un chez M. Siu Nai-tch'ang); 256 (2 miroirs, dont 1 à la Faculté des Lettres de Tōkyō, l'autre dans coll. Tch'en de Wei-hien); 258 (anc. coll. Touan-fang); 259 (reproduit par M. Lo); 273 (coll. Tomioka et album de M. Lo); 280 (album de M. Lo); 281 (2 miroirs, dont un dans coll. Tch'en de Wei-hien); 291 (reproduit par le *Kin che so*); 337 (coll. du baron Koga); 412 (album de M. Lo); 498 (coll. Tomioka); 1052 (album de M. Lo); 1093 (*ibid.*); 1172 (*ibid.*); 1198 (*ibid.*; 2 miroirs) [1]); 1199 (*ibid.*); 1389 (*ibid.*).

Aucune conclusion formelle ne se peut tirer de ces dates, pour lesquelles le hasard des trouvailles joue naturellement un grand rôle. On est cependant tenté d'admettre qu'il y ait eu des époques, comme le IIIe siècle, où la datation des miroirs était assez usuelle, au lieu qu'on ne connaît jusqu'ici aucun exemple d'un miroir daté pendant les trois siècles que dure la dynastie des T'ang. Ce silence ne peut être entièrement fortuit.

Il ne saurait s'agir ici de suivre en détail l'étude que fait M. Tomioka des divers motifs qui figurent sur les miroirs. Les questions y sont traitées sous l'aspect du style des motifs, de la rédaction des inscriptions, du caractère de la calligraphie. M. Tomioka ne donne que très peu d'indications sur la composition chimique des miroirs [2]). Il y a enfin une question intéressante sur laquelle je

---

née *houang-wou* (227), comme l'avait fait M. Lo et comme M. Tomioka l'a fait dans des articles subséquents (cf. à ce sujet p. 62—63, 116, 170—171 et la pl. 32).

1) Ces deux exemplaires sont reproduits au f° 17 r° du 1er ch. de M. Lo Tchen-yu; j'ai rapporté de Si-ngan-fou un troisième exemplaire que j'ai donné au Musée Guimet.

2) La composition théorique indiquée pour les miroirs par le *Tcheou li*, et qui est de cuivre et d'étain par parties égales (cf. Hirth, *Chinese Metallic Mirrors*, p. 218), n'a jamais, je crois bien, été constatée dans la réalité. On admet généralement que les miroirs des Han ont une composition moyenne de 75 % de cuivre et de 25 % d'étain. Pour des miroirs trouvés dans le Nord de Kyūshū, M. Tomioka (p. 202) indique 65 à 68 % de cuivre, et 25 à 30 % d'étain, le reliquat étant du plomb et du zinc. C'est là une composition très différente de celle indiquée dans St. Julien et Paul Champion, *Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*, p. 64, qui s'applique sans doute à des miroirs modernes, et où

ne trouve rien dans son beau travail: c'est celle des miroirs doubles. J'ai vu à Pékin, chez un archéologue japonais, deux miroirs doubles, l'un complet, l'autre réduit à un seul de ses éléments. Le second miroir, plus petit et garni à son rebord extérieur de quelques boutons disposés sur la tranche, s'encastre dans le rebord saillant du plus grand. Le type de la décoration était ancien, genre Han ou «Six dynasties». J'ignore la raison de cette disposition. Les boutons saillants, qu'ils soient placés sur la face des miroirs ou sur la tranche, sont appelés 鈴 *ling*, «grelot»; de là le nom de 鈴鏡 *ling-king*, «miroirs à grelots», donnés aux miroirs qui ont ainsi sur la tranche ces boutons saillants, le plus souvent au nombre de 5 ou 6, parfois aussi de 4 et de 7 [1]). Le type de ces «miroirs à grelots» serait-il sorti primitivement des miroirs doubles? D'autre part, nous manquons encore de données sur des miroirs dits 夾鏡 *kia-king*, «miroirs doubles», et qui seraient constitués de deux moitiés appliquées l'une contre l'autre, mais en laissant au centre un certain vide entre elles [2]). Comme on le voit, même après les recherches

---

il y aurait 30 % de zinc contre 50 % de cuivre et 16 % d'étain. On est encore fort mal renseigné sur l'histoire du zinc en Chine (cf. B. Laufer, *Sino-Iranica*, 514—515), et le fait certain est que l'ancienne langue chinoise n'a pas de caractère écrit spécial pour désigner le zinc. Mais la présence du zinc dans les alliages anciens montre qu'on devait utiliser certaines minéraux à base de zinc. Je ne sais sur quoi repose l'affirmation de Stan. Julien (*Industr. anc. et mod.*, p. 46) que le zinc est désigné en Chine sous le nom de «plomb japonais»; il paraît y avoir là quelque méprise. Je n'ai pas actuellement à ma disposition le *T'ien kong k'ai wou*, qui est à la base des traductions de Julien, mais les noms usuels du zinc en Chine, au XVIIe et au XVIIIe siècle, sont 白鉛 *pai-k'ien*, «plomb blanc», et surtout 亞鉛 *ya-k'ien*, «second plomb» (encore que cette dernière expression manque dans le dictionnaire de Giles); les savants contemporains emploient un caractère nouveau, 鋅 *sin*, qui est une transcription de «zinc».

1) Cf. par ex. le miroir de 1052 reproduit au 1er ch., f° 15 r°, de M. Lo Tchen-yu, et les 15 miroirs qui occupent les planches 92 et 93 de M. Tomioka.

2) Le nom de *kia-king* est emprunté au *Po kou t'ou*. Voici ce que dit à ce sujet la préface de M. Lo Tchen-yu: «Quelques années plus tard [après 1898], me trouvant temporainement à Wou-tch'ang dans la résidence officielle de Touan-fang, de son titre posthume Tchong-min, je vis un miroir de [la période] *hi-p'ing* (172—178) qui était conservé par M. 錢 Ts'ien de Siang-yang. Il était d'une fabrication tout à fait spéciale. Quand on le

chinoises et japonaises dont le livre de M. Tomioka nous donne les résultats, l'étude des anciens miroirs métalliques de l'Extrême-Orient est loin d'être achevée [1]). P. PELLIOT.

Professeur PANDURANGA S. S. PISSURLANCAR, *Recherches sur la découverte de l'Amérique par les anciens hommes de l'Inde*, Sanquelim-Goa, 1920, in-8^{0}, pp. 22.

La fantaisie humaine est sans limites, et les légendes ont la vie dure. L'honorable Hindou qui a écrit la présente brochure cite une série de textes indiens où les indianistes verront clair sans nous. Mais il invoqué aussi les textes chinois, et là nous devons crier casse-cou. D'après l'auteur (p. 19), il y a un récit chinois «écrit en 502 par un moine bouddhiste de Caboul, appelé Hui Shen» et qui montre qu'«en 499 de l'ère chrétienne un prêtre bouddhiste, natif de Caboul, nommé Hui Shen, est allé de la contrée de Fou-Sang à King-chow, situé sur la rivière Yang-tse»; d'après le même «Hui Shen», «en 458 de l'ère vulgaire, y furent [à Fou-sang] de Caboul cinq bhikshous» qui y propagèrent le bouddhisme jusque-là inconnu. Pour l'auteur, le Fou-sang est naturellement l'Amérique.

Faut-il rappeler le caractère légendaire du récit de l'ambassade de Houei-chen? Soi-disant, Houei-chen (qui, entre parenthèse, n'est dit nulle part originaire de «Caboul») est arrivé à King-tcheou en 499, sous les Ts'i du Sud, mais l'*Histoire des Ts'i du Sud* est muette à ce sujet, et l'événement n'est raconté que dans l'*Histoire des Leang*, rédigée au début du VIIe siècle. Ce récit prêtee aux fonctionnaires du Fou-sang un titre non chinois de *touei-lou* qui se retrouve dans

---

cognait du doigt, il rendait un son comme s'il eût été vide à l'intérieur. Je compris alors seulement qu'il existait encore [des miroirs du type] de ceux que le *Po kou t'ou* appelle des *kia-king*».

1) Aux p. 239—241, M. Tomioka reproduit un article curieux, encore que peu critique, paru dans un journal chinois et consacré à une importante trouvaille archéologique faite en 1916 au Kouang-tong dans une tombe d'un 越王 «roi de Yue».

les notices sur les états coréens. Toute l'histoire est empreinte de traits légendaires, qui ne lui donnent guère de valeur que pour le folk-lore. Quant au Fou-sang, on ne saurait trop regretter l'aberration qui, de DE GUIGNES à VINING, y a fait souvent chercher l'Amérique. La contagion a gagné jusqu'à la Chine. L'un des coryphées de la révolution chinoise, M. 章炳麟 TCHANG PING-LIN, n'a-t-il pas soutenu naguère que le pélerin Fa-hien, en revenant des Indes, avait fait un crochet par l'Amérique. C'est ce qui expliquait selon lui que bien des noms géographiques américains, en particulier celui de la Cordillère des Andes, soient si évidemment «sanscrits»!

P. PELLIOT.

Emile HOVELAQUE, *Les peuples d'Extrême-Orient. La Chine* (*Biblioth. de philos. scientifique* dirigée par le Dr Gustave Le Bon), Paris, E. Flammarion, 1920, in-12°, pp. 286.

M. E. HOVELAQUE, aujourd'hui inspecteur général de l'Instruction publique, fut un des premiers universitaires qui bénéficièrent des bourses de voyage «autour du monde» fondées par M. Albert KAHN, et c'est ainsi qu'en 1899 il visita l'Extrême-Orient. Il le fit en poète et en artiste, et revint plein d'une sympathie et d'un enthousiasme que vingt ans n'ont pas affaiblis. C'est en ami des Extrêmes-Orientaux qu'il a entrepris d'écrire, pour la section d'histoire générale de la *Bibliothèque de philosophie scientifique*, deux volumes consacrés l'un à la Chine, l'autre au Japon, et dont le premier a paru voilà quelques mois. Un livre signé de ce nom et paraissant dans cette collection à gros tirage — l'exemplaire que j'ai sous les yeux est déjà du 4e mille — ne saurait passer inaperçu.

L'ouvrage m'a un peu déçu. Je ne parle pas des noms estropiés et des erreurs de dates[1]); mieux vaudrait sans doute qu'il n'y en

1) Il y a beaucoup des uns et des autres, comme «Hiu-Tsung» (p. 184) au lieu de Houei-tsong, «Chao-Tu-mien» (p. 188) qui paraît être pour Tchao Song-nien, «Karatoum»

eût pas; encore importe-t-il assez peu au public à qui le livre s'adresse. Mais si M. Hovelaque avait montré son manuscrit à l'un ou à l'autre de nous, nous lui aurions, je crois, formulé amicalement pas mal d'objections singulièrement plus graves. Dès qu'on veut sortir des pures impressions contemporaines et parler de la vieille Chine, il est dangereux d'avoir pour sources principales des œuvres aussi suspectes que la *Western Origin of the Chinese Civilization* de Terrien de Lacouperie, *Le peuple chinois* de Farjenel ou *La cité chinoise* d'Eugène Simon. Sur la foi de chacun de ces auteurs, on en arrive ainsi à donner une importance indue à des hypothèses qui sont le plus souvent des erreurs.

C'est ainsi que, pour l'origine des Chinois, M. Hovelaque invoque une fois de plus les prétendues tribus «Bak» qui seraient venues d'Elam en Chine, et reproduit (p. 98—102) les rapprochements fantaisistes de Terrien de Lacouperie, y compris celui de Bagdad, nom cependant purement iranien d'une ville qui ne fut fondée qu'à l'époque musulmane. La citation des Reclus sur l'évolution de l'écriture chinoise partie de l'écriture cunéiforme ne repose sur aucun fait réel, sur aucun document connu. M. Hovelaque conclut: «Un fait paraît infiniment vraisemblable, pour ne pas dire certain: c'est celui d'une immigration de colons venus de l'Ouest». Mais non; rien n'est moins certain, et la thèse n'a même pas jusqu'ici d'indice de vraisemblance. Les caractères somatiques, la langue (car Lacouperie ne parlait pas seulement de l'écriture, mais aussi de la langue) apparentent les anciens Chinois aux autres populations de l'Asie orientale. Nous savons peu de chose sur les influences étrangères qui ont pu s'exercer en Chine dans ces temps très lointains, mais toute l'argumentation de Terrien de Lacouperie s'appuie sur des

(p. 195) pour Karakorum, etc. Le traité de Nertchinsk n'est pas de 1769 (p. 199), mais de 1689. Leang K'i-tch'ao (p. 216), Leang Ki-tchéou (p. 242), Leang Ki-chéou (p. 245) ne sont qu'un seul et même personnage.

textes mal contrôlés, mal datés, qu'il a souvent mal compris; leur accumulation fait peut-être impression sur un profane; quand on y regarde de près, le château de cartes s'écroule.

M. Hovelaque insiste à bon droit sur le traditionalisme qui a maintenu la civilisation chinoise sensiblement dans les mêmes cadres pendant près de 3000 ans; encore ne faudrait-il pas l'exagérer. Pour M. Hovelaque «l'époque capitale est celle où le Tchéouli a été rédigé... A coup sûr, aucun livre, pas même la Bible, n'a eu une influence comparable à celle qu'a exercée le Tchéou-li. C'est lui qui a réglé et fixé pour toujours jusqu'aux moindres détails de la vie chinoise: on peut voir avec quelle minutie par les citations que j'en ai données au sujet de l'engrais humain ....» (p. 130—131); «vingt-cinq dynasties historiques se sont succédé, les invasions, les révoltes ont tout ravagé, sans qu'un iota du culte qui régit la Chine ait été modifié» (p. 127). La comparaison de l'influence du *Tcheou li* à celle de la Bible est en réalité reprise de M. Hirth, *The Ancient History of China*, p. 108; mais là où M. Hirth, sinologue, avait mis «probably», M. Hovelaque écrit «à coup sûr». Je crois d'ailleurs que, dans l'occasion, M. Hirth allait déjà trop loin. Le *Tcheou li* est essentiellement un tableau de l'organisation administrative des Tcheou. Sur son autorité avant les Han, nous ne savons autant dire rien; la littérature confucéenne est muette à ce sujet. Après les Han, l'éducation traditionnelle des Chinois se fait au moyen des «quatre livres» et des «cinq classiques»; mais dans les «cinq classiques», c'est le *Li ki* qui représente les rituels, et non le *Tcheou li*. En réalité, le sens d'un très grand nombre de rites anciens s'est perdu, et beaucoup de rites nouveaux se sont créés. Le *Tcheou li* est un ouvrage d'un intérêt puissant pour l'étude de l'organisation (au moins de l'organisation théorique) des Tcheou; mais il suffit d'ouvrir les ouvrages de M. De Groot sur la religion chinoise pour reconnaître que, depuis lors, le culte a beaucoup délaissé et beaucoup

innové. Quant à l'«engrais humain», je doute qu'il doive intervenir ici. M. Hovelaque lui fait jouer une sorte de rôle symbolique, à la suite d'Eugène Simon, «pour qui cet engrais est la base de la civilisation chinoise» (p. 36), et reproduit à son sujet (p. 35—36), toujours d'après Simon, une longue citation «du Tcheou-Li, rites agricoles minutieux formulés 100 ans avant l'ère chrétienne». Je n'ai pas actuellement sous la main le livre d'Eugène Simon, mais il y a ici quelque confusion; le *Tcheou li* n'est pas un recueil de rites agricoles; il ne date pas de 100 avant l'ère chrétienne; enfin le passage sur l'«engrais humain» ne s'y trouve pas.

Et pour en finir avec les critiques, je crains que la lecture du livre de M. Hovelaque ne laisse pas une impression exacte de ce qu'ont été les rapports entre l'Extrême-Orient et l'Occident. Dans sa sympathie, en soi fort légitime, pour les Orientaux, l'auteur ne voit chez les Européens en Chine — à l'exception des Jésuites français — que sottise, grossièreté et barbarie [1]). Quand il s'agit de flétrir les excès des Occidentaux, il prend de toutes mains: (p. 197) ragots de Pinto, ce «prince des menteurs»; (p. 94) anecdote au moins douteuse de Loti, etc. [2]) Quand les Européens arrivent en Chine au XVIe siècle, «leur premier soin fut d'expulser des ports les Arabes qui alors détenaient le commerce»; et «il est à remarquer que ces marchands arabes, pacifiques et policés, n'ont jamais eu de difficultés avec la Chine.... La haine de l'étranger est née de l'inqualifiable

1) Par contre, M. Hovelaque dit (p. 60) qu'en Extrême-Orient «le moindre coolie sait non seulement lire et écrire, mais peindre et composer des poèmes, jouit d'une œuvre d'art raffinée, a le souci du beau langage et des belles manières». Pauvre coolie!

2) L'histoire est possible; il y a des goujats partout, et les Chinois ont jeté aussi des crucifix aux latrines. Mais on ne saurait trop se méfier de ce qu'on raconte en Chine au voyageur de passage. Loti est un merveilleux évocateur de sites; pour les faits précis, sa caution est médiocre. Ses *Derniers jours de Pékin* sont essentiellement la réunion d'articles qu'il envoyait alors au *Figaro*; mais il en a supprimé un, celui où, sur la foi d'un télégramme inexact, il décrivait en témoin oculaire l'incendie du Yong-houo-kong qui n'a jamais brûlé.

conduite des «diables rouges» (p. 197). C'est là oublier le soulèvement des Musulmans de Canton au VIIIe siècle, et les plaintes réitérées formulées contre les Musulmans aux XIIIe et XIVe siècles. L'exposé des rapports entre l'Europe et la Chine, de cette «douloureuse histoire, et honteuse pour l'Europe», de ce «morne récit presque ininterrompu d'agressions sauvages de notre part» (p. 195) commence par l'envoi des missions de Plan Carpin et de Guillaume de Rubrouck; mais l'auteur n'a pas un mot de réprobation pour les effroyables massacres auxquels se livraient alors les hordes mongoles, et qu'aucune agression occidentale n'avait cependant provoqués. Je suis loin d'approuver l'incendie du Palais d'Eté en 1860, mais je me représente cependant l'indignation des alliés dont les parlementaires avaient été lâchement attirés dans un guet-apens, et dont ils retrouvaient les cadavres mutilés ou les survivants torturés; M. Hovelaque, en parlant seulement de «mauvais traitements» infligés aux parlementaires (p. 204), me paraît bien indulgent. Quant au soulèvement des Boxeurs et à la guerre russo-japonaise, les Légations européennes d'Extrême-Orient n'ont pas montré la «sereine ignorance» et la «merveilleuse incompréhension» dont M. Hovelaque les accuse (p. 221 et 224). Elles ont averti leurs gouvernements, leur ont dénoncé le péril imminent, les ont adjurés d'agir pendant qu'il était encore temps: les télégrammes de M. PICHON en 1900, ceux de nos agents diplomatiques et militaires de Tokyo en 1904 (sans compter ceux du ministre russe ROSEN) sont là pour en faire foi. Ce n'est pas la faute de ces agents si les chancelleries européennes ne les ont pas écoutés.

Je suis ainsi en désaccord sur bien des points avec mon ami Hovelaque. Mais il est d'autres parties de son livre qui me paraissent d'une vue plus juste, et qui répandront dans le public des idées que je crois saines. Telle cette caractéristique du rôle ancien de la Chine dans l'histoire de l'humanité (p. 114): «Elle se sentait,

et elle était, infiniment supérieure aux pays qui l'entouraient. . . . . Son incommensurable orgueil et son immobilité s'expliquent donc encore par là: elle n'a reçu de partout que des confirmations de son génie propre et de se supériorité; et ce fait est capital. Elle se croyait, et elle était, le centre de son monde, et la plus haute expression de l'humanité de son Åsie». De même la personnalité et le rôle de Confucius sont retracés en fort bons termes (p. 132—141). Et l'exposé du taoïsme (p. 141—160), moins neuf cependant que l'auteur ne le suppose, est finement nuancé et joliment exprimé [1]). Mais c'est surtout dans le chapitre relatif à l'art (p. 166—194) que son sentiment très vif et déjà ancien des choses de l'Extrême-Orient a heureusement servi M. Hovelaque [2]). Les lecteurs de la *Bibliothèque de philosophie scientifique* trouveront là des notions qu'ils ne pouvaient jusqu'ici acquérir que dans des ouvrages coûteux, presque tous épuisés et le plus souvent rédigés dans des langues étrangères. Je me demande parfois si une certaine révision de ces notions ne s'imposera pas par la suite. La prédominance du paysage date surtout des Song; mais les catalogues anciens nous montrent qu'avant les T'ang et sous les T'ang, la peinture de portraits et de scènes tint une grande place. Le sentiment artistique de la nature universelle au détriment de celui de l'individu est dans une certaine mesure, à mon sens, un phénomène relativement tardif.

Les appréciations de M. Hovelaque sur la situation politique actuelle de la Chine me paraissent plus justes que beaucoup de celles qu'il porte sur son passé. Il n'a pas tort quand il qualifie la

---

1) Mais pourquoi diable opposer à Confucius, homme du Nord, Lao-tseu «certainement originaire du Sud» (p. 142)? Les traditions relatives à Lao-tseu sont suspectes, mais toutes s'accordent à le faire naître dans l'extrême Nord du Ngan-houei actuel, bien au Nord du Fleuve Bleu. Il faut ou bien s'y tenir, ou admettre que nous ne savons rien de Lao-tseu. Par ailleurs, les arguments de M. Giles contre l'authenticité du *Tao tö king* ne sont pas tous bons, et sa discussion n'est pas «sans réplique» (p. 142).

2) Je signalerai aussi ce que M. Hovelaque dit (p. 23) de l'influence de la Chine sur la Hollande. L'idée vaudrait d'être poussée et vérifiée.

majorité des révolutionnaires chinois de «babous» (p. 232), et on ne saurait, sauf quelques honorables exceptions individuelles, mieux caractériser le chaos où se débat ce malheureux pays que par cette phrase de la page 259: «En réalité la Chine n'est ni gouvernée, ni représentée, ni renseignée: une poignée d'intellectuels primaires au milieu de l'indifférence et de l'inertie générales se débat contre une poignée de mandarins et de militaires corrompus qui défendent leurs prébendes en dissipant pareillement les ressources de la Chine». Je souscrirais aussi pour ma part à la conclusion, encore qu'elle surprenne peut-être un peu après le reste du livre: «Pour l'Asie, notre civilisation est matérielle, laide, inquiète, inhumaine. Soit. Mais elle vit: et les plus hautes civilisations de l'Orient ne sont guère que de belles mortes». Je ne doute pas d'ailleurs qu'après la période de transition actuelle, la Chine modernisée ne finisse par prendre dans le monde une place éminente, conforme à la valeur de sa race et à l'immensité de sa population.

P. Pelliot.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

— *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient.*

T. XIX, nº 5. — H. Maspero, *La prière du bain des statues divines chez les Čams* (donne le texte cham et la traduction de la prière chantée dans les sacrifices à la déesse Po Nagar pendant la cérémonie du bain de la déesse). — H. Parmentier, *Sculptures čames conservées à Hué* (inventaire des sculptures déposées au Tân Tho'-viện). — N. Péri, *A propos du mot* sampan (M. Péri écarte les étymologies malaise et chinoise et songe à une origine américaine du mot; cette note contient des renseignements intéressants, mais la preuve n'est pas faite; p. 16, la relation de Mendez Pinto n'a pas paru en 1540, mais en 1614). — Bibliographie (entre autres, analyses critiques par M. Parmentier des travaux de E. B. Havell sur l'art hindou; compte rendu important par M. Maspero des *Fêtes et chansons anciennes de la Chine* de M. Granet). — Chronique (aux p. 127—135, traduction partielle de l'importante leçon d'ouverture du Dr. N. J. Krom, *De Sumatraansche Periode der Javaansche Geschiedenis*). — Documents administratifs.

T. XX, nº 1. — N. Péri, *Études sur le drame lyrique japonais nō*, V. C'est une suite de l'important et excellent travail dont la publication a commencé dans le *Bulletin* en 1909 et a été poursuivie en 1911, 1912 et 1913. M. Péri traduit ici les *nō* suivants: 1º Nō de Miwa (p. 1—23); 2º Nō de Tamura (p. 25—47); 3º Nō d'Eguchi

(p. 49—73); 4° No du *kinuta* (p. 75—95); 5° No de Matsuyama-Kagami (p. 97—110). [Nous signalerons les petites corrections suivantes: P. 75: Le texte ne parle pas du pays de Yen, mais de la région de 燕然 Yen-jan; c'est précisément là que se trouvaient les Hiong-nou, et il n'y a pas à douter que la poésie de l'empereur Yang, tout comme le nō du *kinuta*, vise bien Sou Wou; l'histoire de Sou Wou était très populaire, et il en est question dans plusieurs manuscrits de Touen-houang. — P. 101: Au lieu de Lou-k'ieou, lire 綠珠 Lu-tchou, et au lieu de 超王 Tch'ao-wang, lire 趙王, «le prince de Tchao». Sur Lu-tchou, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1709; *B.E.F.E.-O.*, IX, 245, et *J. A.*, mai-juin 1914, p. 517.]

— *La Géographie* de sept.-oct. 1920 contient (p. 209—234) un article intitulé *La Chine au Thibet*, que l'auteur, le Père Goré, date de Tatsienlou, 1er décembre 1919. Les conditions dans lesquelles l'auteur a dû travailler feront excuser les erreurs de faits, de noms, de dates, qui marquent l'exposé des relations anciennes de la Chine et du Tibet; pour l'époque contemporaine, l'article est plein de données intéressantes.

Vient de paraître (septembre 1920): *Ser Marco Polo* Notes and Addenda to Sir Henry Yule's Edition, containing the Results of Recent Research and Discovery by Henri Cordier... With Frontispiece. London, John Murray, 1920, in-8, pp. x—161.

Nous avons reçu des **Douanes Maritimes Chinoises**: *Returns of Trade and Trade Reports* 1919. — Part I. — *Report on the Trade of China, and Abstract of Statistics.* [Le revenu total de 1919 était de Hk. Tls. 46.009.160; le change était Haikouan tael = 10 fr. 12 = Mex. dollar 1.68. La population étrangère en Chine était 350.991 dont 171.485 Japonais, 148.170 Russes, 13234 Anglais, 6660 Américains, 4409 Français, 2390 Portugais, etc.] — Part II. —

Port Trade Statistics and Reports. — Vol. I. — *Northern Ports* (*Aigun to Kiaochow*). [Carte: Rectification of Haiho Entrance and Proposed Reclamation of North Flat.]

Part III. — *Analysis of Foreign Trade.* — Vol. I. — *Imports.* [1919: Importations nettes, Hk. tls. 646.997.681.] – Vol. II. — *Exports* (with Appendix). [1919: Exportations, Hk. tls. 630.809.411.]

— *List of Lighthouses, Light-Vessels, Buoys, and Beacons on the Coast and Rivers of China*, 1920. (Corrected to 1st December 1919). [On comptait 1474 feux de toute espèce, dont 189 phares.]

Des modifications expliquées dans la circulaire suivante ont été apportées dans la publication des rapports des Douanes chinoises:

CHINESE MARITIME CUSTOMS.

NEW SYSTEM OF PUBLISHING ANNUAL AND QUARTERLY STATISTICS OF TRADE.

In pursuance of instructions received from the Inspector General of Customs a new system of rendering and publishing the trade statistics which are compiled and issued by the Maritime Costoms Service has been inaugurated, beginning with the Trade Returns for March quarter 1920.

The more important changes which have been introduced are, as regards the Annual Returns, the elimination of the former Part II, the volume in which the annual statistics of each port have hitherto been brought together; and, as far as the Quarterly Returns are concerned, the discontinuance of publication of the quarterly returns of all the ports in one combined bound volume. Hereafter, the latter will be issued as separate pamphlets only, one for each port, and published separately as soon after the close of each successive quarter as possible. The opportunity has been taken to improve the arrangement of the various tables published in the Returns, and a com-

parative column has been added to the tables of the June, September, and December quarters showing cumulative figures from the 1st January to the end of the quarter concerned for the current and two preceding years. The December quarter pamphlet, moreover, will also include the Annual Trade Report in English and Chinese of the port concerned and certain annual tables. It will thus be seen that the December quarter returns will contain all the information hitherto published in Part II of the annual volume, which will therefore cease to be issued. No modifications are contemplated in the former Part III, which will hereafter become Part II. It is expected that the changes explained above will considerably advance the date of publication of the quarterly and annual trade statistics.

A list of the Customs statistical publications as they will hereafter be issued, and the prices at which they are for sale, follows hereunder:

ANNUAL: TRADE OF CHINA.

PART I. — REPORT ON THE TRADE OF CHINA AND ABSTRACT OF STATISTICS. One volume. Price $ 2.

PART II. — ANALYSIS OF TRADE (formerly Part III). Two volumes. Price $ 3 per volume.

Vol. I. — IMPORTS.

Vol. II. — EXPORTS. Appendix: Imports and Exports grouped according to the plan adopted by the Brussels International Conference on Commercial Statistics.

QUARTERLY: TRADE OF EACH PORT.

Issued in separate port pamphlets containing quarterly tables for I.—Imports, II.—Exports, III.—Re-exports, with figures for the corresponding quarter of the preceding year, and IV.—Special: Tea, Silk, etc.

1. JANUARY-MARCH. } Price $ 0.10 per pamphlet.
2. APRIL-JUNE. }
3. JULY-SEPTEMBER. }
4. OCTOBER-DECEMBER. Price $ 0.50 per pamphlet.

The Quarterly Returns mentioned under Nos. 2, 3, and 4 give also the cumulative figures from the 1st January to the end of the quarter concerned for the current and two preceding years. No. 4 contains, in addition, the **Annual Trade Report** in English and Chinese and the following **annual tables**: I.—Revenue, II.—Shipping, III.—Values, IV.—Inland Transit, V.—Treasure, VI.—Passenger Traffic, and VII.– Special, with comparative statistics for 10 years.

INSPECTORATE GENERAL OF CUSTOMS,

STATISTICAL DEPARTMENT,

SHANGHAI, 14th May 1920.

Nous avons reçu le *Rapport de l'Administration des Postes chinoises pour l'année 1919.* Nous y relevons le chiffre de la population de la Chine:

Pe King	4.014.619
Tche Li	30.172.092
Chan Si	11.080.827
Ho Nan	30.831.909
Chen Si	9.465.558
Kan Sou	5.927.997
Sin Kiang	2.519.579
Mandchourie	13.701.819
Chan Toung	30.803.245
Se Tch'ouan	49.782.810
Hou Pe	27.167.244
Hou Nan	28.443.279
Kiang Si	24.466.800
Kiang Sou	28.235.864
Chang Haï	5.550.200
Ngan Houei	19.832.665
Tche Kiang	22.043.300
Fou Kien	13.157.791
Kouang Toung	37.167.701
Kouang Si	12.258.335
Yun Nan	9.839.180
Kouei Tcheou	11.216.400
Total	427.679.214

1 *Hien* dans le Mongolie dans le district de Pe King, 3 *Hien* dans le district de Mandchourie et le Tibet ne sont pas compris dans ces chiffres, faute de renseignements.

En tête vue de la poste de Tsi Nan, Chan Toung.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Le *Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society* Vol. LI—1920 renferme: *Proceedings*. — *The Relations of Chinese and Siamese*. By W. Clifton DODD. — *Greek and Chinese Art Ideals*. By Arthur STANLEY. — *Destiny, Fate*. By Evan MORGAN. — *China's Petrified Sun-Rays*. By Herbert CHATLEY. — *Chinese Ideas of Antiques*. By Rev. J. HUDSON. — *Names and Nicknames of the Shanghai Settlements*. By George LANNING. — *Chinese Poetry and its connotations*. By Florence AYSCOUGH. — *Notes on the Agriculture, Botany and the Zoology of China*. By B. W. SKVORTZOW. — *A Chinese Life of Mohammed*. By Isaac MASON. — *Reviews of Recent Books*. — *Notes and Queries*. — *Additions to the Library*. — *List of Members*.

Journal asiatique:

Janvier—mars 1920: P. 5—54: Suite de l'important travail de M. PRZYLUSKI sur *Le Parinirvāṇa et les funérailles du Buddha*. L'auteur étudie cette fois l'évolution des traditions des diverses écoles au sujet du rituel des funérailles du Buddha [P. 18, lire *fen* au lieu de *fan* reproduit d'après Nanjio. — P. 27 et 28: le nom du Makuṭa-bandhana semble devoir être interprété au passé: «ont attaché» et non «attachent». — P. 39, l. 1 et n. 1: La forme donnée en note ne peut répondre phonétiquement à *susthānī*; la restitution théorique serait **susarjanī*. Il faut remarquer d'ailleurs que la citation du dictionnaire d'Ekō (pourquoi Ekko?) ne paraît pas se rapporter au texte utilisé ici par M. Przyluski. Pour l'alternance *kapilā* et *kapittha* des pp. 38—39, cf. *T'oung Pao*, 1912, p. 356. Toutes ces transcriptions du *Pan ni yuan king* sont d'ailleurs faites sur des formes prâcrites ou iranisantes et mériteraient une étude spéciale. — P. 39, n. 3: Cette note ne me paraît pas très exacte. Il n'est pas sûr que le titre de *Chan song p'i ni siu* soit à préférer

à celui donné par Nanjiō, n⁰ 1144. D'autre part, Nanjiō, dans App. II, 44, a modifié sa restitution antérieure du titre sanscrit en *Sarvāstivādavinayanidāna*. La traduction n'a pas dû être exécutée «entre 409 et 410», puisqu'elle doit être postérieure à la mort de Kumārajīva, laquelle se place en 413 (cf. *T'oung Pao*, 1912, p. 392); c'est donc entre 413 et 418 que la traduction dut être effectuée par Vimalākṣa (je ne vois pas de raison de garder la forme Vimalākṣas de Nanjiō). Enfin la traduction de Vimalākṣa comprend non seulement un *kṣudraka varga* et un *nidāna*, mais en outre une première partie, la plus considérable, qui est un 法品 *fa-p'in*.]. — P. 55—88: *Le cycle des douze animaux et le symbolisme cosmogonique des Chinois*, par L. de Saussure. L'auteur y reprend, d'une façon plus systématique que dans ses travaux antérieurs, son argumentation en faveur de l'origine chinoise du cycle des douze animaux. [Je n'ai jamais cru pour ma part à l'origine «turque» de ce cycle proposée par Chavannes, et les arguments de M. de Saussure sont impressionnants. On reste parfois un peu inquiet de le voir si bien tout expliquer, mais je crois l'ensemble de son raisonnement solide. Il reste toutefois à rendre compte des similitudes apparentes qui existent entre le cycle des douze animaux et les listes occidentales étudiées par M. Boell. En outre, M. de Saussure est amené (p. 86—87) à accorder à la liste des mois turcs anciens donnée par Al-Bīrūnī une antiquité qui paraît historiquement assez peu vraisemblable. — P. 66, note: «Tcheng tong» est une inadvertance de Biot, *Tcheou li*, p. LX; il faut lire 鄭衆 Tcheng Tchong, comme Biot l'écrit correctement partout ailleurs, par ex. pp. XV, XX, LXI. — P. 81, 82 et 86: Le *Chouo wen* n'est pas du Ier siècle, mais du IIe; il ne faut user qu'avec prudence du *Kia yu* qui, dans son état actuel, est un faux du IIIe siècle.]. — P. 96—100: Note où M. Coedès fixe entre 1115 et 1180 la construction d'Angkor-Vat. — P. 107—109:

Traduction d'une note de 1918 de M. A. I. Ivanov sur les textes *si-hia* conservés à Petrograd.

Avril—juin 1920: P. 115—185: *A propos des Comans*, par P. Pelliot [article écrit en partant du livre de Bang et Marquart, *Osttürkische Dialektstudien*, Berlin, 1914.]. — P. 205—232: *Le proto-chinois, langue flexionnelle*, par B. Karlgren. [L'auteur étudie l'emploi des pronoms dans les classiques, et conclut qu'ils doivent avoir eu primitivement une forme nominative-génitive et une forme régime. Peut-être le titre de l'article dépasse-t-il toutefois en portée ce qui résulterait à soi seul de cette constatation.] — P. 233—245: *Les origines de la dynastie de Sukhodaya*, par G. Coedès. [On n'atteignait jusqu'ici la dynastie de Sukhodaya qu'à la fin du XIIIe siècle, par l'inscription de Rama Kamheng. M. Coedès étudie ici une inscription provenant sans doute de Sukhodaya et qui doit être de la première moitié du XIVe siècle; elle donne des renseignements intéressants sur la manière dont Indrāditya, le père de Rama Kamheng, se rendit indépendant du Cambodge.]

Journal of the R. As. Society:

Janvier 1920: P. 1—19: *To the East of Samatata*, par Prof. Padmanath Bhattacharya. L'auteur y propose de nouvelles identifications, absolument inadmissibles, pour les états que Hiuan-tsang nomme dans la péninsule indochinoise. — P. 31—48: Suite du travail de M. J. Kennedy sur *The Aryan Invasion of Northern India*.

Avril 1920: P. 185—192: *The Historical Position of Rāmānanda*, par J. N. Farquhar. Au lieu des dates 1299—1410 généralement indiquées pour Rāmānanda, l'auteur propose *circa* 1400—1470. — P. 193—219: *The Kharoṣṭhī Alphabet*, par R. D. Banerji [Est en général en faveur des opinions de Bühler et de Thomas contre celles de Smith. — P. 193: au lieu de «*Fa-wan-shu-lin*», lire en transcription anglaise *Fa-yuan-chu-lin*. — P. 194: la référence de la n. 3 repose

sur une confusion; il faut lire 340 au lieu de 191. — Les planches annoncées p. 219 n'ont pas paru. — A propos des formes «kharoṣṭhī ou kharoṣṭrī» de la p. 193, je voudrais signaler: 1⁰ Que la restitution *kharoṣṭra de M. S. Lévi (ou plutôt *kharoṣṭraka, *kharoštrag) est seule en accord avec la forme chinoise k'ia-lou-chou-ta-lo de Houei-yuan (cf. B.E.F.E.-O., III, 479—480), ce qui ne veut pas dire que la forme vraisemblablement iranisante indiquée par Houei-yuan doive nécessairement l'emporter sur l'autre; 2⁰ que pour expliquer kharoštrag, il y a peut-être lieu de se rappeler que, dans la langue de l'Avesta, on a aoštra- à côté de aošta- pour «lèvre»; 3⁰ que, dans les discussions sur kharoṣṭhī ou kharoṣṭrī, on a omis, je ne sais pourquoi, de faire intervenir la forme Kharustr de Mekhitar d'Aeriwank que Vasil'ev avait déjà rapprochée de Kharoṣṭha (cf. Schiefner, *Wassiljew's Vorrede zu seiner russ. Uebersetzung von Târanâtha*, p. 30—31; Weber, *Hist. of Indian Literature*[4], p. 248)]. — P. 223—226: *Invasion of the Panjab by Ardashir Pāpakān* (*Bābagān*), *the first Sassanid King of Persia, A.D. 226—41*, par Vincent A. Smith (à propos d'un passage de Firišta et d'une monnaie kušan dont le revers porterait un motif sassanide frappé après coup). — P. 227—229: *Identification of the «Ka-p'i-li country» of Chinese Authors*, par Vincent A. Smith [L'auteur accepte comme «presque sûrement correcte» l'explication que lui a proposée le lieutenant-colonel Alban Wilson et selon laquelle «Ka-p'i-li» serait la région de la Kopili River dans l'Assam, et le roi 月愛 Yue-ngai serait un hypothétique roi Khasia U-Ai. Il n'y a rien à retenir de ces équivalences. Le chinois Kia-p'i-li ramène à *Kaviri ou *Kavili, et rien ne pousse à le chercher dans l'Assam, bien au contraire; quant à Yue-ngai, c'est sûrement une traduction (Candragupta?) et non une transcription.].

Juillet 1920: P. 319—324: *Taxila Inscription of the year 136*, par Ramaprasad Chanda. Nouvelle étude sur le mot *ayasa* qui a

été l'objet de tant de discussions depuis que Sir John Marshall a publié l'inscription pour la première fois dans le *J.R.A.S.* de 1914. — P. 392—396: Nécrologies de Vincent Arthur SMITH (1848—1920) et de James KENNEDY.

Octobre 1920: P. 447—452: *Hiuan-tsang and the Far East*, par Louis FINOT. Réfutation des hypothèses invraisemblables proposées par M. Padmanath Bhattacharya dans le n⁰ de janvier du *J.R.A.S.* — P. 453—479: *On the Representation of Tones in Oriental Languages*, par Sir George GRIERSON. Cet ingénieux système sera employé avec avantage dans les travaux de linguistique comparative entre les diverses langues polytoniques. — P. 517—533: *The Shahbandar in the Eastern Seas*, par W. H. MORELAND. Intéressante étude sur les différentes valeurs de cet ancien titre; l'auteur montre que l'explication usuelle par «maître de port» n'est qu'une acception entre plusieurs. — P. 591—596: A propos de l'article de M. Farquhar sur Rāmānanda, Sir G. GRIERSON montre que Rāmānanda ne venait pas du Sud de l'Inde, mais dut naître à Allahabad. — P. 667—674: Nécrologies de Sir Charles James LYALL, de Henri Louis JOLY, de KARABAČEK, de ŚATIŚCANDRA VIDYĀBHŪṢANA.

The Geographical Journal:

Août 1920, p. 124—128: *A Note on the Topography of the Nun Kun Massif in Ladakh*, par le Major Kenneth MASON [montre, contrairement aux dires de Mrs Bullock Workman, que le Survey of India avait correctement indiqué les hauteurs relatives des trois principaux pics du massif]. — P. 149—150: Bonne nécrologie, par A. E. Hippisley, du Dr George Ernest MORRISON [mais il est faux que le colonel Shiba ait été mortellement blessé lors du siège des Légations en 1900].

Septembre 1920, p. 183—195: *The valleys of Kham*, par F. Kingdon WARD [l'auteur, s'appuyant sur son voyage dans le Nord-Ouest du

Yunnan, insiste sur l'importance de la chaîne qui sépare le Mékong de la Salouen au point de vue des limites de la flore et de la faune tropicales d'une part, et de celles de la Chine de l'autre. Au point de vue des routes commerciales, l'auteur a raison de dire que le commerce ne s'est pas exercé par le Nord-Ouest du Yunnan vers la Birmanie et l'Assam, mais il paraît ne pas soupçonner l'importance historique des anciennes communications de la Chine et de la Birmanie par le Sud-Ouest du Yunnan].

Novembre 1920, p. 416—418, compte rendu par C. Raymond Beazley du dernier ouvrage où M. H. Vignauld a résumé ses recherches sur Christophe Colomb. M. Beazley admet que M. Vignauld a eu raison de nier que Toscanelli soit pour rien dans les découvertes de Colomb, mais ne rejette pas la possibilité d'un voyage fait par Colomb en 1477 en Islande, où il aurait pu entendre parler des anciens voyages scandinaves, et en tout cas maintient contre M. Vignauld que Colomb, comme il le dit lui-même, a découvert l'Amérique en voulant gagner le Cathay, le Japon et les Indes.

The New China Review, t. II:

Février 1920: P. 1—24: *The romance of an Emperor*, 1er article, par R. F. Johnston. — P. 25—36: *A poet of the 2nd Cent. B.C.*, par H. A. Giles. [C'est une nouvelle traduction de poèmes de 枚乘 Mei Cheng; M. Giles l'oppose à celle qui en avait été donnée antérieurement par M. Waley. En réalité, je ne crois pas qu'on puisse traduire utilement ces textes anciens sans un commentaire détaillé. Tantôt la version de M. Waley, et tantôt celle de M. Giles sont en accord avec le commentaire de ces poèmes donné au VIIe siècle dans le ch. 29 du *Wen siuan*. Bien d'autres travaux ont paru depuis lors. Il y a là des difficultés de détail qu'une simple affirmation de l'un ou de l'autre ne suffit pas à trancher.] — P. 37—43: *Chinese and Sumerian*, par le Rev. Hugh W. White.

[La tendance de cet article est de montrer non seulement que l'écriture sumérienne et l'écriture chinoise sont apparentées, comme le soutient le Rev. C. J. Ball, mais qu'il faut probablement ramener à la même origine commune l'écriture égyptienne et l'écriture hittite. Il m'entraînerait trop loin de dire ici les raisons de principe qui rendent jusqu'ici une telle thèse ruineuse. Parmi les exemples particuliers cités ici, celui de 萬 *wan* est vraiment mauvais; quant à 乩, je ne pense pas qu'on doive le considérer comme formé directement de trois éléments, mais seulement de deux, 占 et 乙, dont le premier était déjà un signe complexe.] — P. 44—68: Fin du travail du P. H. Doré sur *Le grand pélerinage bouddhique de Lang-chan et les cinq montagnes de Tong-tcheou.* [Il s'agit de 通州 T'ong-tcheou du Kiang-sou; la description de ce panthéon populaire est curieuse. — P. 49: Le sens primitif de 輪藏 *louen-tsang* ne doit pas être «roue de la Loi», mais «*Tripiṭaka* tournant». — P. 52: 伽藍 *k'ie-lan* est en principe *saṅghārāma* et non «Kalanda». — P. 53: 慈航 *ts'eu-hang* est la «barque» et non l'«île» de la miséricorde. — P. 54: Je doute de l'explication de Fa-tsiu-ngan; les trois «divinités» en question sont en réalité taoïques.] — P. 69—88: Suite du travail du Rev. J. Hutson, *Chinese Life on the Tibetan foothills* [Renseignements intéressants sur les sociétés secrètes au Sseu-tch'ouan; à la p. 71, une invraisemblable erreur où les conjurés du «jardin des pêchers» (IIe siècle A.D.) sont représentés comme en lutte avec les T'ang (VIIe siècle).] — P. 89—98: *The Japanese-Chinese Question*, par E. H. Parker.

Avril 1920: P. 109—136: Important article de B. Laufer sur *Multiple births among the Chinese.* M. Laufer y relève les cas de gémellation de trois, quatre, six et même sept jumeaux qu'il a relevés dans les textes chinois. — P. 137—153: *A note on the Yung lo ta tien*, par Lionel Giles [M. Giles y donne un historique de cette immense encyclopédie et décrit 26 volumes qu'il a examinés personnellement.

Son étude est à joindre à celle de M. Aurousseau dans *B.E.F.E.-O.*, XII, IX, 79–87. Les volumes du D[r] Morrison dont parle M. Aurousseau doivent être aujourd'hui au Japon, chez le baron Iwasaki; l'un deux est important en ce qu'il contient la section 漕運 *tsao-yun*, ou des «transports par eau», copiée du 經世大典 *King che ta tien*, encyclopédie de l'époque mongole aujourd'hui perdue. Les ch. 485 et 486 du *Yong lo ta tien*, contenant un 忠傳 *Tchong tchouan* illustré inconnu jusqu'ici, ont été reproduits en 1916 au 1[er] *tsi* du 涵芬樓祕笈 *Han fen leou pi ki*. M. Lo Tchen-yu a édité dans son 雪堂叢刻 *Siue t'ang ts'ong k'o* le texte du 熬波圖 *Ngao po t'ou* ou «*Traité illustré sur les salines*» de 陳椿 Tch'en Tch'ouen des Yuan, qui avait été copié dans le *Yong lo ta tien* par la «Cour de peinture» de la dynastie mandchoue; depuis, il a reproduit en fac-similé dans le 1[er] *tsi* de son 吉石盦叢書 *Ki che ngan ts'ong chou* l'album même établi par la «Cour de peinture», texte et planches. Enfin, dans le 4[e] *tsi* de ce même *Ki che ngan ts'ong chou*, il a reproduit les ch. 14628 et 14629 du *Yong lo ta tien*, contenant une portion du 吏部條法 *Li pou t'iao fa* des Song, d'après l'exemplaire qui était venu en la possession de M. Tomioka. Bien que le *Yong lo ta tien* n'ait jamais été imprimé entièrement, l'édition en fut peut-être commencée sous les Ming (cf. *B.E.F.E.-O.*, IX, 829). On sait qu'un grand nombre d'ouvrages extraits au XVIII[e] siècle du *Yong lo ta tien* ont été incorporés aux éditions du Wou-ying-tien; mais beaucoup d'autres ainsi extraits à cette époque sont restés alors inédits; on en trouvera la liste au ch. 5 du *Houei k'o chou mou*. Depuis lors, un certain nombre d'autres œuvres ont été extraites du *Yong lo ta tien*, en particulier par l'érudit Siu Song. Les unes ont été publiées, d'autres sont restées inédites comme les chapitres du *King che ta tien* sur les *ǰamči* (stations postales) dont une copie manuscrite est au Musée Rumyancov de Moscou, et le 宋會要 *Song houei yao*, dont l'édition, longtemps

différée, a peut-être aujourd'hui paru à Changhai. La meilleure notice indigène que je connaisse sur le *Yong lo ta tien* est celle de M. Miao Ts'iuan-souen, au ch. 4 de son 藝風堂文續集 *Yi fong t'ang wen siu tsi*; nul sinologue ne l'a utilisée jusqu'ici. Il y aura lieu de traduire intégralement la notice du *Catalogue impérial* que M. Giles n'a fait qu'analyser brièvement, et d'utiliser les informations supplémentaires de M. Miao Ts'iuan-souen. D'après ce dernier, le premier édit de compilation est du 9e mois de 1403, au lieu que M. Giles, d'après le *Catalogue Impérial*, indique le 7e. Le *Ming che* ne fournit aucune indication à ce sujet, ni dans les «annales principales», ni dans le chapitre sur la littérature; mais on devrait retrouver la trace de l'édit, et peut-être son texte, dans les *che-lou* de Yong-lo, dont un manuscrit se trouve à Cambridge. M. Miao Ts'iuan-souen termine son article par la liste des 365 ouvrages provenant du *Yong lo ta tien* et qui ont été incorporés au Sseu-k'ou-ts'iuan-chou, et des 106 ouvrages qui ont été seulement l'objet d'une notice critique dans la section *ts'ouen-mou* du *Catalogue impérial.*] — P. 154—179: Suite du travail du Rev. J. Hutson, *Chinese Life on the Tibetan foothills.* [Donne sur les châtiments et l'appareil de la justice des détails dont beaucoup ne se trouvent pas ailleurs.] — P. 180—194: *The romance of an Emperor*, par R. F. Johnston (*suite et fin*). [Le Rev. Cornaby avait étudié dans la *New China Review*, I, 329—339, la tradition selon laquelle l'empereur Chouen-tche ne serait pas mort en 1661, mais se serait fait moine au Wou-t'ai-chan, d'aucuns disent au T'ien-t'ai-sseu non loin de Pékin; c'est cette tradition qui serait à la base du fameux roman *Hong leou mong.* Le travail de M. Johnston, richement documenté et très sainement mené, montre qu'il n'y a pas à s'arrêter à cette légende. Il s'appuie surtout sur les témoignages chinois, mais invoque aussi le silence des missionnaires qui vivaient alors près de la Cour. A ce point de vue, il y eût eu intérêt à consulter l'*Histoire*

de la Chine sous la domination des Tartares du P. Greslon (1671), dont le manuscrit autographe, écrit, semble-t-il, en 1668, est à la Bibliothèque Nationale, fonds français, n⁰ 14688. On y trouve la mention d'un fait qui a dû jouer un rôle dans l'élaboration de la légende. En 1659, Chouen-tche fit demander par tout l'empire de belles filles pour son gynécée, et son parent Tong Kouo-k'i, alors en fonctions au Tchö-kiang, lui en envoya une dont on disait merveille, mais qui fut trouvée enceinte quand elle arriva au palais. Il est fort possible, malgré la règle à laquelle M. Johnston fait allusion p. 10, que cette femme ait été chinoise. On sait par Kao Che-k'i que K'ang-hi eut une concubine chinoise dont un missionnaire fit le portrait (cf. *B.E.F.E.-O.*, XII, IX, 96—97), et la fameuse 香貴妃 Hiang-kouei-fei de K'ien-long, originaire du Turkestan, n'était pas non plus des «bannières».] — P. 195—196: *Comfortable words in sickness*, poésie de 元稹 Yuan Tchen des T'ang, traduite par Sir E. Trelawny BACKHOUSE. — P. 197—206: *Saint François-Xavier et la Chine*, par le Père J. DE LA SERVIÈRE. [Étude très documentée, basée surtout sur les *Monumenta Xaveriana* et sur les biographies du saint publiées en 1900 par le P. Cros et en 1912 par le P. Brou. La mort de saint François-Xavier est fixée ici au 3 décembre 1552 avant l'aube. On sait qu'on avait admis très longtemps pour cette mort la date du 2 décembre, puis qu'un document publié par le P. Cros avait paru ensuite en faveur du 27 novembre.] — P. 207—210: *The fire-proof Warehouses of Lin-an*, par C. M[OULE]. [Il s'agit des 塌坊 *t'a-fang*, expression dont le sens précis n'est pas encore bien établi.] — P. 211—214: *Further note on foot-binding*, par L. C. ARLINGTON. [M. Arlington avait donné sur le même sujet, dans *New China Review*, I, 92—94, une note malheureusement entachée de grosses erreurs, dont quelques unes seulement sont corrigées *ibid.*, p. 320—321; en particulier 漢隸釋 *Han li che* n'est pas un nom d'homme, mais le titre d'un ouvrage de 洪适

Hong Koua (1117—1184). En réalité, il ne reste rien des textes sur lesquels s'appuyait M. Arlington pour attribuer le bandage des pieds «au cinquième siècle avant notre ère». Et il n'y a pas non plus à faire état du texte invoqué par M. Giles (*Adversaria Sinica*, I, 281) et auquel renvoie M. Arlington, pour établir que la coutume existait au moins en 150 A.D.; car ce texte est tiré du 雜事秘辛 *Tsa che pi sin*, lequel est connu comme un faux des Ming. Ici encore la meilleure réunion de textes se trouve au ch. 4 du *Yi fong t'ang wen siu tsi* de Miao Ts'iuan-souen. On y verra que la coutume des petits pieds apparaît à peine au Xe siècle, et ne se répand vraiment que sous les Song du Sud. Ni les Kin, ni les premiers Yuan ne connaissaient les petits pieds. On ne bandait pas non plus les pieds au palais des premiers empereurs Ming. Les Mandchous proscrivirent le bandage des pieds par un édit de 1638, et on sait que, durant toute leur dynastie, ils ne le tolérèrent pas au palais ou dans les «bannières». Ils essayèrent même de l'interdire pour toute la Chine par des édits de 1645 et de 1662; ce n'est qu'en 1668 que, de guerre lasse, ils laissèrent leurs sujets chinois en faire à leur guise.]

Juin 1920: P. 223—247: *Reform in Chinese mourning rites*, par E. T. C. Werner. [Traduction des opinions formulées par un Mr Hou Che (on ne nous donne par les caractères chinois de son nom) sur la simplification des rites funéraires. Le document est intéressant par son entier détachement de tout ce qui est tradition de pure forme.] — P. 248—266: *The earliest articulate Chinese philosopher, Kwan-tsz*, par E. H. Parker. [Avait déjà paru dans le *Journal of the Manchester Egypt. and Or. Soc.* en 1917—1918.] — P. 267—289: *D'Ollone's investigations on the Chinese Moslems*, par le Rev. G. G. Warren. — P. 290—295: Suite des *Taoist Tales* du major W. Perceval Yetts. — P. 298—305: *The chronology of the Bamboo Annals*, par Arthur Morley. [L'auteur accepte dans l'ensemble les opinions que

Chavannes a exprimées dans sa traduction de Sseu-ma Ts'ien.] — P. 306—311: Notes de M. Arlington sur les termes 黎民 *li-min* et 塌坊 *t'a-fang.*

Août 1920: P. 319—341: *A Re-translation*, par H. A. Giles. [M. Giles oppose cette nouvelle traduction des *Élégies de Tch'ou* à celle qui a été publiée en 1919 par M. A. Waley. Il en est un peu de ces poèmes comme de ceux de Mei Cheng dont j'ai parlé plus haut: pour se faire une idée de l'œuvre, il y a déjà plusieurs traductions qui suffisent; si on veut pousser plus loin l'étude, il y faut un gros commentaire. C'est ainsi que p. 332, il n'est pas du tout évident que M. Giles ait raison contre M. Waley dans l'interprétation de 鮮卑 *sien-pi*. Si on admet avec MM. Waley et Giles que *sien-pi* est ici l'équivalent du mot étranger qui a aussi été transcrit 師比 *che-pi*, 犀毗 *si-p'i*, etc., et qui désigne les anciennes agrafes de ceinture, la comparaison peut très bien porter sur la forme allongée et gracile de ces agrafes; je ne connais pas, pour ma part, d'ancienne agrafe de ceinture sur laquelle soit figurée, comme le veut M. Giles, une gazelle.] — P. 341—365: *Lu in Confucius' early years*, par A. Morley. [L'auteur se montre très familier avec la littérature confucéenne. Serait-il permis de souhaiter que quelqu'un de ceux qui se consacrent à l'étude de cette période nous donnât pour le *Tso tchouan* les index qui manquent à la traduction de Legge comme à celle de Couvreur? La tâche est ingrate, mais le service rendu serait très grand.] — P. 366—397: Suite du travail du Rev. Hutson, *Chinese life on the Tibetan foothills.* [Curieux renseignements sur les pratiques de divination et de sorcellerie, sur Kouan-yin et ses *sœurs* (!) Mañjuçrī et Samantabhadra, sur le 土地神 *t'ou-ti-chen* et sur le dieu de la muraille et des fossés.] — P. 398—414: Fin du travail de M. Warren, *D'Ollone's investigations on Chinese Moslems.* [Ce travail est un résumé du t. I des *Documents scientifiques de la mission d'Ollone.*] — P. 415—418: *A note on multiple births on China*, par R. F. Johnston.

[Ce sont des renseignements à ajouter à l'article de M. Laufer sur le même sujet paru dans le n⁰ d'avril 1920, p. 109—136.] — P. 421—422: Note par M. H. I. Harding sur le 十字寺 Che-tseu-sseu ou «Temple de la Croix» du 房山 Fang-chan, dont il a été question à diverses reprises dans le t. I de la *New China Review*. [M. Harding s'est aperçu que l'une des croix porte une courte inscription de 2 lignes qu'il reproduit ici et qu'il suppose être du mongol. Il est évident que l'inscription est en écriture syriaque, mais peut-être assez mal gravée; ne lui trouvant pas de sens, je me suis adressé à un spécialiste, qui n'en a rien pu tirer; il serait désirable d'avoir un bon estampage, ou au moins une bonne photographie, de ce monument que son site même rend particulièrement intéressant.]

— Les *Mémoires de la Soc. de Linguistique* de 1920 (t. XXII, p. 43—46) contiennent une note fort curieuse de M. B. Laufer, *Sanskrit karketana*. On connaît en arménien une pierre *karkehan*, le zircon, dont le nom suppose un prototype iranien **karkaδan*. De celui-ci, M. Laufer rapproche à bon droit le sanscrit *karketana*, prâcrit *kakkeraa*, qui a passé en tibétain et en mongol sous la forme *kekeru*. L'arabe connaît *karkand* et *karkahan*.

— M. F. H. Andrews a publié dans *The Burlington Magazine* de juillet-septembre 1920, avec introduction de Sir Aurel Stein, un très important article *Ancient Chinese figured silks excavated by Sir Aurel Stein at ruined sites of Central Asia*, avec 15 figures (tirage à part, 20 pages). Ces soieries, qui ont été trouvées dans la région dépendant de l'ancien Leou-lan, paraissent remonter au 1er siècle av. J.-C. Plusieurs comportent des caractères chinois tissés dans le décor. Elles se relient comme style d'une part aux sculptures chinoises des Han (dans une certaine mesure), d'autre part aux soieries retrouvées à Antinoe et aux soieries sassanides et byzantines.

CHRONIQUE.

CHINE.

L'Université de Pékin prépare l'ouverture d'une section de phonétique, qui aura pour but l'étude des dialectes chinois, et devra ultérieurement poursuivre des recherches sur l'ancienne phonétique chinoise. Ce nouveau département sera confié à un Américain, M[r] Douglas M. BEACH. D'autre part on nous dit que l'indianiste bien connu baron de STAËL-HOLSTEIN, qui se trouve depuis plusieurs années en Extrême-Orient, a été nommé professeur de sanscrit à l'Université de Pékin.

LES «CONQUÊTES DE L'EMPEREUR DE LA CHINE»

PAR

PAUL PELLIOT.

Les orientalistes et les artistes connaissent la suite de seize estampes gravée à Paris de 1767 à 1774 sous la direction de Cochin et représentant les «Conquêtes de l'Empereur de la Chine». M. Jean Monval en 1905 [1]) et M. H. Cordier en 1913 [2]) leur ont consacré des études. M. Haenisch a raconté récemment la campagne chinoise de 1755 dans l'Ili et a commenté à ce propos deux planches qui sont censées en rappeler des épisodes [3]). Enfin un article de M. 石田幹之助 Ishida Mikinosuke vient de reprendre l'explication des seize estampes à la lumière des textes chinois qui leur ont été adjoints [4]). Malgré tous ces travaux, dont aucun n'est négligeable, il m'a paru qu'il restait encore beaucoup à tirer des matériaux que j'avais réunis en partie dès 1913 et dont M. Cordier annonçait dès ce moment la prochaine publication.

1) Jean Monval, *Les Conquêtes de la Chine. Une commande de l'Empereur de Chine en France au XVIIIe siècle* (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1905, t. XVIII, pp. 147—160).

2) H. Cordier, *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine* (*Mémoires concernant l'Asie Orientale*, t. I, 1913, pp. 1—18).

3) Erich Haenisch, *Der chinesische Feldzug in Ili im Jahre 1755* (*mit zwei zeitgenössischen französischen Kupferstichen*), dans *Ostasiat. Zeitschrift*, 7e année, avril-sept. 1918, pp. 57—86.

4) パリ開雕乾隆年開準回兩部平定得勝圖ニ就テ «*A propos des planches des victoires lors de la soumission des Dzoungars et des Musulmans, gravées à Paris sous K'ien-long*» (extrait du *Tōyōgaku-hō* de septembre 1919, t. IX, n° 3, p. 396—448).

Il est bien connu que les dessins d'après lesquels furent gravées les planches avaient été exécutés à Pékin par ordre de l'empereur K'ien-long lui-même, et que quatre des dessins furent expédiés en Europe dès 1765, avant les douze autres. MM. Monval et Cordier ont dit que l'envoi des planches «en France» avait été prescrit par un édit impérial du 13 juillet 1765, mais le texte même de cet édit n'a pas été publié. Il existe cependant, sinon dans le texte chinois original et que je n'ai pu retrouver, du moins dans une version française conservée aux Archives Nationales [1]), et son contenu est trop intéressant à plus d'un titre pour que je ne reproduise pas ici le document en entier. Le voici:

Décret publié par ordre du Grand Empereur de La Chine Kieslung [2]) Le 26[e] de la 5[e] lune l'an trentième de son Empire c'est-à-dire le 13 juillet 1765.

Je veux que les Seize Estampes des Victoires que j'ay remportées dans la conquête du Royaume de Chumgar et des Païs mahométans voisins que j'ay fait peindre par Lamxinim (françois joseph Castiglione Italien de la Société de Jesus) et par les autres Peintres Européens qui sont à mon service dans la Ville de Pekin-Soient envoyées en europe ou l'on choisira Les meilleurs artistes en Cuivre afin qu'ils puissent rendre parfaitement et dans toutes leurs parties chacune de ces Estampes, sur des Lames de Cuivre. je donne ordre que le Prix de cet ouvrage soit payé sans aucun retardement. je veux que l'on profite des premiers vaisseaux qui partiront pour L'Europe pour y envoyer seulement quatre de ces estampes sçavoir 1[re] celle appelée Nyaizuxi chayen [3]) peinte par Lamxinim ou frere joseph Castiglione Italien S.J. 2° Celle apellée Alchor peinte par Vanchichim ou frere Denis attiret françois de la Compagnie de Jesus. 3° Celle appellée Yslîgin min Theu hiam [4]) par Nyaikimum [5]) ou Pere Ignatien Sichelbarte allemand de la Compagnie de J. 4° Enfin celle appellée Curman

---

1) Les documents concernant les seize estampes et leurs gravures sont en majeure partie réunis aux Archives Nationales dans une liasse qui a déjà été utilisée par M. Monval et qui occupe la 2[e] partie du carton O[1]1924; les pièces portent en outre un numéro d'ordre au crayon; le texte reproduit ici fait partie de la pièce n° 1. L'édit en question n'est pas mentionné dans le *Tong houa lou*. Il y a également quelques documents dans les cartons O[1]1116 et O[1]1911 à O[1]1913.

2) Lire «Kienlung».

3) Lire «Ngaiyuxi chayim».

4) Lire «Yli gin min theu hiam».

5) Lire «Ngaikimum».

peinte par Nyantey [1]) ou le Pere jean Damascene Italien augustin déchaussé de la Congrégation de la Propagande.

Je désire que cet ouvrage soit exécuté avec la plus grande célérité possible, et qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les Planches me soient renvoyés.

Quant aux douze autres Estampes, j'ordonne qu'on les envoye en Europe pas trois voyes différentes dont quatre par chaque voie. Ce Décret sera exactement observé./.

Cette traduction du décret impérial est suivie, dans la pièce 1 de la liasse $0^1$1924 (2), du document suivant:

Lettre du frere Joseph Castiglione ecrite de Pekin Le treize Juillet 1765 au très illustre Président de l'académie de Peinture. Salut

Quoique Le Decret de L'Empereur qui accompagne ma lettre suivant son ordre soit suffisant pour que l'artiste qui sera chargé de graver Les Estampes se conforme exactement aux originaux, j'ay crû pour ne rien laisser à désirer à L'Empereur, et pour la Célébrité des artistes Européens, devoir vous recommander deux choses.

La première, soit que ces Estampes soient gravées au Burin ou à l'eau forte, d'avoir soin qu'elles scient exprimées sur le Cuivre avec la délicatesse la plus grande et la plus Gracieuse, que l'artiste y mette la Correction et la netteté la plus exacte telle que demande un ouvrage qui doit être de nouveau présenté à un si grand Empereur.

2° Si après La quantité d'Exemplaires portés dans le mandement de L'Empereur, les Planches se trouvoient affoiblées ou usées, il faudroit nécessairement Les retoucher et les réparer pour être envoyées en Chine, à fin que les nouveaux exemplaires qui en seront tirés dans le Pays puissent avoir les mêmes beautés que les premieres./.

Ainsi le texte même du décret impérial de 1765 nommait les auteurs et indiquait les sujets de chacun des quatre premiers dessins; c'est là un point important pour la discussion que nous aurons à instituer par la suite. Quant aux quatre artistes Castiglione, Attiret, Sichelbart et Jean Damascène, on sait qu'ils sont aussi les auteurs des douze dessins envoyés ultérieurement, ou du moins de tous ceux de ces douze dessins dont les auteurs sont connus. Sur ces quatre artistes qui travaillaient alors au Palais pour K'ien-long, il est

1) Lire « Ngantey ».

possible de rectifier et de compléter les renseignements qui ont été donnés jusqu'à présent [1]).

1⁰ JOSEPH CASTIGLIONE. Le frère jésuite Joseph Castiglione, de son nom chinois 郎世寧 Lang Che-ning [2]), est à bon droit le plus connu des quatre; c'est lui qui avait le plus de talent. Né à Milan en 1688, il arriva à Pékin en 1715 et y travailla jusqu'à sa mort survenue le 16 juillet 1766 [3]). Quoique Italien, il appartenait à la mission des jésuites portugais de Pékin. Sous son nom chinois de Lang Che-ning, il a gardé en Chine jusqu'à nos jours une réelle notoriété. Les Européens de Pékin connaissent son portrait d'une concubine de K'ien-long, la musulmane 香貴妃 Hiang-kouei-fei, représentée casquée et revêtue d'une armure européenne de fantaisie. Je possède la photographie de deux enfants jouant, peints par Castiglione; ce tableau faisait partie de la collection du vice-roi Touan-fang [4]). Mon ami B. Laufer m'a envoyé

1) Les missionnaires employés aux travaux du Palais passaient la majeure partie de l'année à Hai-tien, dans un bâtiment dépendant du Yuan-ming-yuan, et dont les *Lettres Edifiantes* orthographient le nom tantôt «Jouy-koan», tantôt «Jou-y-koan». D'après une lettre du P. Benoist (Delatour, *Essais*, p. 164), «*Jou-y-quoan* signifie maison d'amusement». Il semblerait donc que le nom fût 如意館 Jou-yi-kouan; on le retrouvera d'ailleurs sûrement dans les ouvrages chinois.

2) Telle est l'orthographe que j'ai toujours rencontrée dans les textes chinois. L'orthographe 良 Leang donnée par M. Cordier dans *T'oung Pao*, II, III, 305, et *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, p. 3, n'est pas exacte.

3) Je n'ai malheureusement à ma disposition ni le *Catalogus Patrum*, ni les *Notices biographiques* autographiées du P. Pfister, et suis par suite mal en mesure de choisir parfois entre des indications contradictoires. M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 3) dit que Castiglione arriva en Chine en août 1715, au lieu que le P. C. de Rochemonteix (*Joseph Amiot*, Paris, 1915, in-8°, p. 15) dit qu'en août 1715 il arriva à Pékin. D'autre part, M. Cordier fait mourir Castiglione en 1764 (*Les Conquêtes*, p. 3; *Giuzeppe Panzi*, p. 1), au lieu que le P. de Rochemonteix, d'accord avec le P. Sommervogel, indique le 16 juillet 1766. Castiglione ne peut être mort en 1764, puisque la lettre de lui que je publie ici est du 13 juillet 1765. Le P. de Rochemonteix doit donc avoir raison dans le second cas; je pense au contraire que c'est M. Cordier qui a raison dans le premier. Dans les *Mém. conc. les Chinois*, t. VIII, p. 283, il est dit que Castiglione mourut en 1768.

4) Cf. *B.E.F.E.-O.*, IX, 574, où je parle de ce tableau.

de son côté la photographie d'un vase de fleurs peint par Castiglione. J'ai signalé naguère que la 4e livraison du *Tchong kouo ming houa tsi* reproduisait un tigre peint par Castiglione [1]). Depuis lors, la même revue a consacré son 63e fascicule hors série à une autre œuvre de Castiglione, un rouleau peint en 1744 et qui représente l'empereur K'ien-long à cheval examinant, au printemps, des chevaux en liberté [2]). Enfin le général Frey a fait récemment don au Musée Guimet d'un rouleau peint par Castiglione et qui représente des Qazaq-Kirghiz offrant des chevaux à K'ien-long. Castiglione est jusqu'ici à peu près le seul des peintres européens ayant travaillé en Chine au XVIIIe siècle et dont des œuvres exécutées en Chine nous soient connues directement; elles mériteront une étude spéciale [3]).

---

1) *Ibid.* Cf. aussi Chavannes, dans *T'oung Pao,* 1909, p. 527.

2) Il y a là un magnifique example de cheval au «galop volant». On sait que M. Salomon Reinach n'a pas trouvé dans la peinture européenne d'exemple de cheval au «galop volant» avant les toutes dernières années du XVIIIe siècle (cf. *La représentation du galop,* dans *Rev. archéologique,* 1900, t. 1, p. 31 du tirage à part). Le F. Castiglione est donc le premier peintre européen à avoir représenté le «galop volant», un demi-siècle plus tôt; il l'a certainement emprunté à l'art chinois. Peut-être en définitive l'art chinois fut-il pour quelque chose dans l'adoption de cette attitude par les peintres d'Europe. Ce rouleau de 1744, peint par Castiglione, n'est pas mentionné dans le *Kouo tch'ao yuan houa lou.*

3) Pour les peintres européens en Chine au XVIIe siècle, cf. B. Laufer, *Christian Art in China* (dans les *Mitteil. d. Semin. f. Orient. Sprachen,* 13e année, 1910) et *A Chinese Madonna* (dans *The Open Court* de 1912), ainsi que mon article *La peinture et la gravure européennes en Chine au temps de Mathieu Ricci* (dans *T'oung Pao,* II, xx [1920—1921], pp. 1—18). Dans ce dernier article, en parlant de la vogue de la peinture européenne en Chine au XVIIe siècle, j'aurais dû citer un texte à vrai dire un peu postérieur (1703), mais qui se rattache au même mouvement, et où Kao Che-k'i prête à un portraitiste européen la perfection de Kou K'ai-tche (*B.E.F.E.-O.,* XII, ix, 96—97); ce portraitiste devait être soit le frère Belleville, soit plus probablement le modénois Gherardini. J'hésite à faire état pour l'instant de la tradition relative à «Lou-li-min» dans J. de la Servière, *Histoire de la mission du Kiang-nan,* I, App. II; p. 6, parce que je ne vois pas bien pour l'instant à qui elle s'applique. J'ai dit que Castiglione était jusqu'ici «à peu près le seul» des peintres européens du XVIIIe siècle dont nous connaissions des originaux exécutés en Chine. J'aurais dit «le seul» si je ne croyais pouvoir identifier une peinture originale du frère Joseph Panzi, arrivé en Chine en 1771, mort, dit-on, en 1812 (cf. sur lui H. Cordier, *Giuseppe Panzi,* tirage à part des *Mélanges offerts à M. Emile Picot,* Paris, 1913, in-8°, 15 pages; c'est d'après M. Cordier que j'indique l'arrivée de Panzi en Chine en 1771;

Dans son 國朝院畫錄 *Kouo tch'ao yuan houa lou* ou *Histoire des peintures du Bureau* [*de la peinture*] *sous la dynastie régnante*,

---

mais en tout cas il ne parvint à Pékin que le 12 janvier 1773, d'après les *Lettres édif.*, éd. du «Panthéon Littéraire», IV, 196; M. Cordier n'avait pas trouvé trace de Panzi après 1790; mais le P. de Rochemonteix, dans son livre sur *Joseph Amiot*, cite plusieurs lettres inédites de Panzi, dont une de 1795 [p. 430]; et c'est également au P. de Rochemonteix [p. 412] que j'emprunte la date incertaine de 1812 pour sa mort). Panzi avait envoyé à Bertin en 1789 un portrait du P. Amiot qui fut gravé une première fois par Helman et une seconde fois par un artiste inconnu (cf. Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 14, et *T'oung Pao*, 1913, p. 251). Or, dans les papiers de Bertin légués par M. Delessert à la Bibliothèque de l'Institut, il se trouve, à côté des deux gravures du portrait, une peinture non signée (cf. *Bibl. Sinica*[2], col. 1041) qui me paraît être manifestement l'original des deux gravures et serait par suite l'œuvre même de Panzi. Puisque je parle ici de Panzi, je signale que son nom chinois n'était pas 潘若瑟 P'an Jo-chö comme le dit M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 3; *T'oung Pao*, 1916, 283), sans doute d'après le *Catalogus Patrum*, mais «Pan-ting-tchang» (= 潘廷璋 P'an T'ing-tchang?); cf. *Lettres édif.*, éd. du «Panthéon Littéraire», IV, 199, 203, 204, 214). Il est enfin un autre groupe d'œuvres qui se trouvent en Europe et sur lesquelles on aimerait à avoir des informations plus précises. Feuillet de Conches (*Les peintres européens en Chine*, extr. de la *Revue contemporaine* de 1856, p. 38) en parle comme suit: «Les plus magnifiques miniatures chinoises que nous ayons vues sont à la bibliothèque du palais Barberini à Rome. Ce sont quinze ou vingt portraits en pied, représentant la famille impériale de la Chine, depuis l'empereur jusqu'au plus jeune de ses enfants. La tradition du palais Barberin est que ce manuscrit a été envoyé au page Urbain VIII (1623—1644) par l'empereur lui-même, ce qui veut dire sans doute qu'il a été un hommage des missionnaires européens au souverain pontife. Quoi qu'il en soit, les figures qui, à l'exception d'une seule, sont en couleur, offrent une telle perfection de modelé, de couleur et de composition, une telle énergie d'individualité qu'il y a peu d'œuvres de nos Occidentaux de force à leur être comparées. L'une des dernières, presque entièrement à la mine de plomb, à peine effleurée de quelques teintes de couleur, représente une jeune fille, le corps entouré plusieurs fois d'une étoffe légère qui laisse discrètement transparaître les formes, comme dans les figures égyptiennes. L'enfant tient une fleur à la main. Il n'y a nulle exagération à dire que cette miniature, grande à force de simplicité et de force qui se cache, respire le sentiment des plus délicieuses peintures du Pérugin.» Feuillet de Conches a réimprimé tout ce passage dans ses *Causeries d'un curieux*, t. II [1862], p. 79, en changeant seulement les derniers mots; la miniature ne respire plus que «le sentiment des bonnes peintures du Pérugin». Ce texte laisse assez rêveur. Urbain VIII était un Barberini, mais des peintures de la famille impériale qui lui auraient été envoyées devraient représenter encore l'empereur des Ming Tch'ong-tcheng et sa famille; un tel envoi est surprenant; l'examen des costumes permettrait d'ailleurs de décider sans peine s'il s'agit de Ming ou de Ts'ing. D'autre part, je ne connais pas de dessins chinois anciens à la mine de plomb. Ces miniatures, qui excitaient à un tel point l'enthousiasme de Feuillet de Conches, ne seraient-elles pas en définitive plus tardives, et l'œuvre de quelque missionnaire européen ou de ses élèves?

rédigée en 1816 [1]), l'érudit 胡敬 Hou King consacre plusieurs feuillets (ch. 1, ff. 14—18) à décrire les 56 peintures de Lang Che-ning (Castiglione) enregistrées dans les trois séries du *Che k'iu pao ki*, c'est-à-dire du catalogue des peintures profanes des collections impériales [2]). Hou King considère surtout Castiglione comme un excellent peintre d'animaux et de fleurs, mais il reproduit également divers morceaux où K'ien-long parle de Castiglione et, dans l'un d'eux, l'empereur déclare que, «pour la peinture de portraits, nul n'est au-dessus de Lang Che-ning» (寫眞無過其右者). L'une des peintures décrites par Hou King, intitulée «Tableau de l'offrande de chevaux par les Qazaq», en un rouleau, exécutée en 1757, doit être celle-là même que possède le Musée Guimet.

2º Denis Attiret. Le frère jésuite Denis Attiret était né à Dôle en 1702; il arriva en Chine en 1738, fit partie de la mission jésuite française de Pékin, et mourut à Pékin le 8 décembre 1768 [3]).

1) Sur cette œuvre, cf. Pelliot, *A propos du «Keng tche t'ou»*, dans *Mém. concernant l'Asie Orientale*, I, 76.

2) Sur les diverses séries du *Che k'iu pao ki* et de l'inventaire parallèle des peintures religieuses ou *Pi tien tchou lin*, cf. Pelliot, *A propos du «Keng tche t'ou»*, p. 76 (l'orthographe *kiu* au lieu de *k'iu* y est une inadvertance). Les indications que j'ai données en 1913 sont à compléter aujourd'hui comme suit: 1° La première série du *Pi tien tchou lin*, en 24 ch., a été éditée photolithographiquement il y a quelques années par le Yeou-tcheng-chou-kiu de Changhai. 2° La première série du *Che k'iu pao ki*, en 44 ch., a été éditée photolithographiquement par la Commercial Press de Changhai en 1918. 3° La liste des titres de la troisième série du *Che k'iu pao ki* (mais sans notices) a été éditée en 3 *pen* de petit format par M. Lo Tchen-yu en 1917. Dans la première et la troisième série du *Che k'iu pao ki*, on retrouve, dispersées au cours des divers chapitres, des indications sur nombre de peintures de Castiglione. Hou King note (ch. 2, f° 29 r°) qu'un portrait peint par Castiglione et qui est l'objet d'un poème inséré dans la 5e série des poésies de K'ien-long, n'est pas porté aux inventaires du *Che k'iu pao ki*; ce n'est sûrement pas la seule omission de cette nature.

3) Sur Attiret, cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 3—5, et surtout Georges Gazier, *Un Artiste Comtois à la Cour de Chine au XVIIIe siècle: le Frère Attiret (1702—1768)*, dans *Mém. de la Soc. d'Emulation du Doubs*, 8e série, t. VI [1911], p. 17—40. Pour la bibliographie d'Attiret, il faut combiner les indications de la *Bibliothèque* du P. Sommervogel (*s.v.* Amiot *et* Attiret) avec celles de la *Bibliotheca Sinica*², col. 1053, et celles de

Sur la vie d'Attiret et son activité artistique au Palais impérial, le meilleur document est une longue lettre du P. Amiot écrite à Pékin le 1er mars 1769 et adressée à un parent du frère Denis, «M. Attiret, sculpteur à Paris»; le destinataire remit cette lettre en 1775 à la Bibliothèque du Roi [1]).

M. Cordier, conformément aux indications des *Notices biographiques* du P. Pfister et des deux éditions du *Catalogus Patrum*, a dit que le nom chinois d'Attiret était 巴德尼 Pa Tö-ni; c'est là un nom que je n'ai rencontré nulle part. On a vu que le traducteur de l'édit de 1765 disait que le nom de «Vanchichim» mentionné dans cet édit était celui d'Attiret. Un document parallèle de 1765, et dont nous avons le texte chinois (il en sera question tout à l'heure), nous donne la forme chinoise réelle du nom dans l'édit impérial: c'est 王致誠 Wang Tche-tch'eng. Et en effet, alors que Hou King ne nomme aucun peintre appelé Pa Tö-ni, il signale (ch. 2, f° 15 r°)

M. Gazier; chacune de ces sources donne des indications qu'on ne trouve pas dans les autres; aucune ne fait mention de la lettre d'Attiret publiée dans les *Mém. géogr. phys. et hist. sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique* (Yverdon, 1767), que signale M. Chapuis, *La montre chinoise*, p. 80. Parmi les documents importants qu'indique M. Gazier et que n'ont connus ni Sommervogel ni M. Cordier, il faut signaler surtout les *Lettres inédites du frère Attiret* publiées par Ch. Weiss dans *Le Franc-Comtois* de février-juin 1843.

1) La majeure partie de cette lettre a été publiée dès 1771 dans le *Journal des Savants* (juin 1771, p. 406—420). Une copie exécutée en 1821 d'après le mss. de la Bibliothèque Royale se trouve, selon M. Gazier, à la bibliothèque de Besançon. Le texte entier, conforme au mss. original remis en 1775 à la Bibliothèque du Roi, a été publié par le P. Terwecoren dans ses *Précis historiques*, année 1856, p. 437—453, 461—477, 485—500. Je n'ai pas réussi à retrouver à la Bibliothèque Nationale le manuscrit original d'Amiot. C'est certainement une copie de cet original (ou peut-être l'original lui-même s'il a disparu de la Bibliothèque?) qui était mise en vente dans le catalogue Luzarche de 1868, I, n° 1519 (cf. *Bibl. Sinica*², col. 1053); ce catalogue parle à tort d'«une série de lettres» adressées par Amiot au parent d'Attiret; il n'y a qu'une très longue lettre du 1er mars 1769. La nouvelle de la mort d'Attiret parvint assez vite en France, car son frère aîné J. B. Attiret, peintre également et vivant à Dôle, la connaissait déjà, et depuis quelque temps à ce qu'il semble, le 26 octobre 1769 (Arch. Nat, O¹1911[5], n° 176). L'Attiret de Paris était un cousin, «statuaire à Paris et professeur en l'Académie de St Luc» (lettre d'Attiret l'aîné du 13 mars 1771, O¹1912[2], n° 17). J'ignore pourquoi, en mourant, le frère Attiret avait donné à Amiot l'adresse de son cousin plutôt que celle de son frère aîné.

un album de dix coursiers peints par Wang Tche-tch'eng et qui est décrit dans la seconde série du *Che k'iu pao ki*. Enfin, s'il restait un doute sur le nom chinois d'Attiret, son inscription funéraire le lèverait. Attiret fut enterré au cimetière «français» des environs de Pékin, bouleversé par les Boxeurs en 1900. Son inscription funéraire n'existe plus, mais elle a été relevée en 1869 par Mgr Zéphyrin Guillemin, qui s'exprime ainsi: [1])

«A quelque distance du tombeau du P. Parrenin se trouve celui du Frère Attiret, avec l'inscription latine suivante:

DIONYSIUS	IN MISSIONE
ATTIRET,	ANN. XXX
GALLUS,	OBIIT PEKINI
SOC. JESU.	DIE VIII DECEMB.
VIXIT IN SOC.	ANNO MDCCLVIII
ANNIS XXXIII	AETATIS LXVI

...Sur le revers de la pierre se lit une autre inscription chinoise, ainsi concue:

D. O. M.

Monumentum D. Wouong tsi-ching erectum.

D. Wouong Tsi-ching, Jesuita, Gallus, perfectionis amore, Patres Jesuitas, ad praedicandam fidem secutus est. Qui, cum annis 30 in aula Imperiali laborasset, 66 annos natus vita decessit.

Ipsius morte Imperatori annunciata, eodem die Imperator ex aerario publico pro eius sepultura misit 200 taëlia argenti, quae quidem accepta sunt.»

---

1) La lettre de Mgr Guillemin, adressée à l'*Union franc-comtoise*, y a paru le 15 mars 1870; elle a été reproduite dans des *Lettres de Mgr Guillemin* publiées à Rome en 1870 (cf. *Bibl. Sinica*², col. 1131). Je n'ai eu accès à aucune de ces éditions. Mais M. l'abbé Launay, des Missions Etrangères, m'a aimablement communiqué un ouvrage *Hommes et choses d'Extrême-Orient* (*1re Série*), publié à Macao en 1919, in-8°, par Endore de Colomban (= abbé Gervaix), et où la lettre en question est à nouveau reproduite; le passage se trouve à la p. 284.

Il va sans dire que «Wouong Tsi-ching» est Wang Tche-tch'eng, et il est donc bien certain que c'est là le nom sous lequel Attiret fut connu en Chine. Si le nom de Pa Tö-ni se trouve quelque part, il faudrait que ce fût là un premier nom qu'Attiret aurait reçu lors de son arrivée dans la mission de Chine, mais qu'il abandonna par la suite. Mais je ne vois jusqu'ici rien qui vienne à l'appui d'une telle solution.

3⁰ IGNACE SICHELBART. Le père jésuite Ignace Sichelbart ou Sickelpart était un Tchèque, né en 1708, arrivé en Chine en 1745, mort à Pékin en 1780 [1]). Son nom chinois était bien, comme l'indique l'édit de 1765, 艾啓蒙 Ngai K'i-mong. D'après Hou King (ch. 2, f⁰ 24), Sichelbart (tout comme Castiglione) excellait surtout dans la peinture des animaux et des plantes. Huit de ses œuvres étaient décrites dans la deuxième série du *Che k'iu pao ki* et une dans la troisième. L'une de ces œuvres représente un cheval «circassien» offert par le prince tourghout Cäbäk-Dorji lors du retour de sa tribu en Chine en 1771. Les autres sont également des peintures d'animaux.

4⁰ JEAN DAMASCÈNE. M. Cordier l'appelle le «frère» Jean Damascène et dit qu'il ne faut pas le confondre avec Jean Damascène, sacré le 20 septembre 1778, sans bulles, comme évêque de Pékin et mort en novembre 1781 [2]). Je crois au contraire qu'il s'agit d'un seul et même personnage.

En premier lieu, il n'y a aucune raison de supposer que le peintre Jean Damascène était seulement «frère» et non «père». Les signatures des estampes mettent devant le nom de Jean Damascène tantôt F., tantôt P. F., tantôt P. J., tantôt même S.; il n'y a rien

1) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 5.

2) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 3, 5.

à en conclure de décisif. On se rappellera toutefois que le titre de «frère» s'employait pour des religieux qui étaient en réalité prêtres, et non «frères» au sens où nous l'entendons, et c'est ce que suggère ici le P. F.[1]) Quand il s'agit des simples frères comme Attiret ou Castiglione, les légendes des estampes ne mettent d'ailleurs aucune initiale devant leurs noms. Enfin et surtout, le traducteur de l'édit de 1765, qui vivait à Pékin même, distingue soigneusement les «frères» Castiglione et Attiret des «pères» Sichelbart et Jean Damascène. Le P. de Rochemonteix parle sans hésitation de notre peintre comme du «P. Damascène» [2]).

Le Père Jean Damascène qui fut sacré évêque de Pékin en 1778 était un Augustin déchaussé, prêtre romain, de son nom de famille Salusti ou Sallusti, et dont le nom de religion complet était Jean Damascène de la Conception; missionnaire de la Propagande et établi à Pékin depuis de longues années, il savait mal le chinois [3]). Or les missionnaires de la Propagande, installés à Pékin au Si-t'ang, étaient fort peu nombreux. Longtemps, il n'y eut qu'un missionnaire de la Propagande à Pékin, le P. Sigismond, Augustin réformé; mais il reçut enfin du renfort. «On lui envoya du fond de l'Italie, écrit le P. Amiot en 1774, d'abord un peintre et un horloger, et ensuite un médecin, ou se disant tel. Le premier était Augustin déchaussé, le second petit Carme et le troisième Franciscain. Celui-ci n'ayant pas réussi dans la première cure dont on le chargea, fut mis à quartier presque en arrivant. Les deux autres, après avoir servi environ dix ans, ont été renvoyés du palais parce qu'ils n'avaient

---

1) Le futur évêque Jean-Damascène est ainsi qualifié de «frater» dans un document romain de 1778 (de Rochemonteix, *Joseph Amiot*, p. 498); et cependant il s'agit bien d'un prêtre.

2) *Joseph Amiot*, p. 151. De même, une lettre du P. Benoist du 4 novembre 1773, qui parle bien des «frères» Panzi, Attiret, Castiglione, nomme à côté d'eux le «père» Damascène, encore peintre au Palais à cette date (*Lettres édifiantes*, éd. du «Panthéon littéraire», IV, 197).

3) *Ibid.*, p. 281, 498—499.

ni les manières, ni le ton propre du lieu. Outre ces trois religieux, il y en a un quatrième, petit Carme encore, mais allemand de nation, et qui est proprement le seul des propagandistes qui ait acquis assez de connaissance et d'habitude de la langue chinoise, pour pouvoir faire avec quelques fruits les fonctions de missionnaire»[1]). Le carme allemand est le P. Joseph de Sainte-Thérèse, délégué par l'évêque de Nankin pour l'administration du diocèse de Pékin. L'horloger est le P. Archange. On ignore le nom du médecin. Quant au peintre, c'est naturellement le peintre Jean Damascène. On voit par la lettre d'Amiot qu'après avoir travaillé au Palais pendant dix ans, il était à nouveau au Si-t'ang, libre de tout emploi, en 1774; et d'autre part il ne savait autant dire pas le chinois malgré son long séjour à Pékin. Tout cela rendrait déjà bien vraisemblable l'identification du Jean Damascène peintre et de Jean Damascène Sallusti. Mais si on reprend les titres que porte le peintre Jean Damascène dans les légendes des estampes, on voit que le nom complet du peintre est Jean Damascène de la Conception, qu'il était Augustin déchaussé, Romain, missionnaire de la Propagande. Il me paraît clair dès lors qu'il n'y a plus à hésiter: c'est bien l'ancien peintre de K'ien-long qui est devenu Mgr Sallusti, évêque de Pékin, en 1778. Mgr Sallusti, qui ne fut pas heureux comme prélat, ne l'avait pas été non plus comme peintre. Quelles qu'aient été les raisons précises qui lui firent quitter le Palais après dix ans d'emploi, il n'avait pas assez de talent pour qu'on l'y pût regretter. Cochin parle du dessin d'une des premières planches «qui, étant du Père Damascène, était des moins bons» [2]). L'édit de 1765 et le document chinois parallèle auquel j'ai déjà fait allusion nous font connaître pour la première fois le nom chinois du P. Jean Damascène, *alias* Mgr Sallusti:

1) *Ibid.*, p. 150—151.
2) Cf. Monval, *loc. laud.*, p. 154—155.

c'est 安德義 Ngan Tö-yi [1]). Mais aucune peinture de Ngan Tö-yi n'est portée au *Che k'iu pao ki*; Hou King l'ignore entièrement.

* * *

Sur les conditions dans lesquelles les dessins furent envoyés en France, il s'est produit quelques confusions qu'il paraît aisé et utile de dissiper. MM. Monval et Cordier ont dit que l'édit du 13 juillet 1765 prescrivait d'envoyer les dessins «en France». M. Monval écrit: «La Compagnie des Indes d'Angleterre fait tout son possible pour avoir la commande; mais le P. [*sic*] Attiret, grâce à son ascendant sur l'empereur et à l'autorité incontestable de son talent, procure cet avantage à la France» [2]). En réalité, l'édit du 13 juillet 1765 prescrit d'envoyer les gravures «en Europe», mais ne nomme pas la France. D'autre part, au cours d'une conversation que le P. Michel Benoist eut en 1773 avec l'empereur K'ien-long, le Père dit que c'était le vice-roi de Canton qui avait choisi la France pour l'exécution des gravures; et comme l'empereur lui demandait: «N'est-ce pas vous autres qui d'ici avez indiqué votre royaume et avez écrit pour cela?», le P. Benoist lui répondait: «... Il est vray que ... les Europeans d'ici ont fait des Memoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers desseins: mais dans ces Memoires les Europeans avertissoient seulement le graveur quel qu'il fut de la conformité totalle que V. M^{té} souhaitoit qu'eussent ces planches avec les desseins envoyés, de la quantité d'Estampes que Votre Majesté souhaitoit qu'on tirat et des autres circonstances

1) En réalité, bien qu'on ignorât les caractères chinois qui l'écrivaient, le nom chinois du P. Damascène était déjà cité dans une lettre du P. Benoist du 4 novembre 1773, où le P. Benoist dit que «Ngan-tey (le père Damascène de la S. C.)» est Italien (*Lettres édif.*, éd. du «Panthéon littéraire», IV, 214). Puisque je complète et rectifie ici les noms chinois qu'on indique traditionnellement pour un certain nombre d'anciens missionnaires, j'ajouterai que les lettres du P. Benoist montrent encore (*Lettres édif.*, IV, 219) que le nom chinois du P. Bourgeois n'est pas 晁濟各 Tch'ao Tsi-ko, comme il est dit dans *T'oung Pao*, 1916, p. 274, à la suite du *Catalogus Patrum*, mais Tch'ao Cheng-sieou.

2) *Ibid.*, p. 149—150.

que V. Mté avoit elle-même indiquées» [1]). Il est donc certain que la décision d'envoyer les dessins en France plutôt qu'en tout autre pays d'Europe fut prise à Canton et non à Pékin; ni le frère Attiret ni l'empereur n'y sont pour rien [2]). La vérité nous est révélée par un mémoire de Bertin qu'a signalé M. Cordier. Les Anglais furent pressentis, mais le P. Louis Joseph Le Febvre, supérieur de la mission jésuite française de Chine et alors établi à Canton, «fit représenter au Vice-Roi par un mandarin de ses amis, protecteur déclaré des Français, que les arts étaient plus cultivés en France que dans aucun autre Etat de l'Europe, et que la gravure surtout, y était portée au plus haut point de perfection» [3]).

Le P. Le Febvre voyait sans aucun doute dans l'exécution de ces gravures par la France un moyen de développer en Chine l'influence française, et par suite celle des missionnaires français établis à la Cour de Pékin. Mais les représentants de la Compagnie [française] des Indes à Canton montraient moins d'enthousiasme. C'est ce qui résulte d'une lettre du Conseil de la Direction de Canton adressée le 10 janvier 1767 aux Directeurs de la Compagnie à Paris et où on lit ce qui suit: «L'honneur d'avoir été choisis entre les autres nations pour décorer Le Palais de Sa Majesté Impériale est

---

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 17.

2) En parlant des efforts de la Compagnie anglaise des Indes pour avoir la commande et de l'intervention du «P. Attiret», M. Monval s'est inspiré d'un des documents qui composent la pièce n° 1 de la liasse O¹1924 (2). Mais ce document, dont il sera question plus loin, est un *Mémoire* établi dans les bureaux de Bertin à la fin de 1766 et qui rapporte tout cela comme un simple «on dit» de Paris; en outre, il y est question des «missionnaires qui sont à la Cour de Pékin» en général, mais c'est M. Monval qui, de son chef, a nommé Attiret.

3) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 5—6, et surtout *La Chine en France au XVIIIe siècle* (Paris, 1910, in-4°), p. 57—58, où le texte entier est donné. Toutefois ce mémoire de Bertin est sensiblement plus tardif; il fut sans doute écrit après la lettre de Parent du 18 avril 1776 dont il sera question tout à l'heure; et soit information fautive dès l'origine, soit imprécision de souvenirs après dix ans, il contient un certain nombre d'inexactitudes. Bertin se trompe en croyant que l'ordre de K'ien-long, qui est certainement l'édit du 13 juillet 1765, est postérieur à l'intervention du P. Le Febvre auprès du vice-roi de Canton.

assurément très flateur, mais il nous expose à des embaras que nous eussions été plus aise d'éviter. La route étant faite, nous avons été obligés de la suivre. Nous tachons seulement de ne pas nous compromettre en ne determinant point de terme pour l'exécution où du moins en exigeant un terme si long qu'il ne soit pas possible de manquer à nos engagements» [1]).

Le Conseil de Direction de la Compagnie à Canton exprimait ces appréhensions en 1767, à propos de l'envoi du second lot comprenant les 12 derniers dessins. Mais les arrangements entre les Chinois et la Compagnie des Indes avaient été conclus dès 1765, au reçu de l'édit impérial. Comme pour toute affaire commerciale avec les Européens, c'étaient les marchands hannistes qui avaient traité. Un heureux hasard nous a conservé le texte chinois de ce traité signé par les 10 marchands hannistes, ayant à leur tête 潘同文 P'an T'ong-wen [2]). Bien que la traduction de ce document préparée par M. Courant ait déjà été publiée par M. Cordier en 1902 dans un travail sur *Les marchands hanistes de Canton* [3]), elle est restée ignorée de M. Monval, M. Cordier ne s'est pas trouvé y faire allusion dans son article sur *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, et par suite M. Ishida ne l'a pas non plus utilisée. Je crois donc bon de la reproduire ici, avec de très légères modifications:

P'an T'ong-wen et autres, marchands hannistes au Kouang-tong, en s'engageant publiquement font une commande à 吁哋哩 Kan-tche-li et à 喊咖唧 Wou-kia-lang [4]), chefs commerciaux pour le royaume de France.

---

1) Arch. Nat., O¹ 1924 (2), pièce n° 4.

2) Bibl. Nat., nouv. fonds chinois n° 5231. Le document porte une date d'enregistrement du 1er mai 1767.

3) *T'oung Pao*, II, III, 304—306.

4) La suite du texte montrera que Kan-tche-li devait repartir en France avec les vaisseaux, au lieu que Wou-kia-lang restait à Canton. Des personnes mieux au courant que moi de l'histoire de la Compagnie des Indes pourraient certainement identifier ces personnages. Pour Wou-kia-lang, on serait tenté de songer à Vauquelin, qui fut nommé en 1776 consul à Canton lors de la création de ce poste; Vauquelin avait fait antérieurement plusieurs voyages en Extrême-Orient, mais j'ignore s'il avait été à un moment à la

Nous avons reçu de LL. EE. le vice-roi et le surintendant des douanes communication d'un ordre impérial prescrivant de transmettre, pour les faire graver sur cuivre, quatre dessins représentant les Victoires obtenues dans les pays des Dzoungars et des tribus musulmanes [1]). Avec bordereau ont été envoyés un feuillet, dessin original de 郎世寧 Lang Che-ning, ayant pour sujet «Le camp [enlevé] par ruse par Ngai-yu-che» [2]); un feuillet, dessin original de 王致誠 Wang Tche-tch'eng, ayant pour sujet «[le combat d'] 阿爾楚爾 A-eul-tch'ou-eul»; un feuillet, dessin original de 艾啓蒙 Ngai K'i-mong, ayant pour sujet «Les habitants de l'Ili font leur soumission» [3]); un feuillet, dessin original de 安德義 Ngan Tö-yi, ayant pour sujet «[le combat de] 庫爾瑀 K'ou-eul-man». En même temps ont été envoyés deux feuillets en caractères barbares du royaume d'Italie et deux feuillets en caractères barbares ayant cours dans tous les pays d'Occident [4]). Ces diverses pièces sont parvenues à notre comptoir, avec l'ordre transmis par les autorités de traiter [cette affaire].

Maintenant nous remettons aux chefs Kan-tche-li et Wou-kia-lang l'ensemble des quatre dessins originaux et des quatre papiers en caractères barbares, pour que le tout soit porté par le vaisseau 白耶 Po-ye [5]) en votre pays et

---

tête du Conseil de Direction de Canton (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. LXIV et *passim*, surtout p. 86; aussi *T'oung Pao*, II, IX, 54). Pour Kan-tche-li, j'incline à penser qu'il s'agit de M. de La Gannerie, qui fut «chef du Conseil» de la Compagnie des Indes à Canton à l'époque indiquée (cf. *T'oung Pao*, 1917, p. 307).

1) 準噶爾回部等處得勝圖. Tel était donc le nom officiellement donné à la série des 16 planches dans l'édit du 13 juillet 1765 que le contrat des hannistes suit sûrement avec fidélité. La traduction de M. Courant («tribus musulmanes de Dzoungarie»), quoique grammaticalement possible, est inexacte.

2) 愛玉史詐營. La traduction de M. Courant («camp de Ngai-yu-chi-tcha») n'est pas juste. Tous les noms d'auteurs et les titres des planches sont empruntés par les hannistes à l'édit du 13 juillet 1765, comme on peut s'en convaincre en se reportant à la traduction française de cet édit reproduite plus haut. Ainsi, à défaut du texte chinois original de l'édit, nous en atteignons ce qui nous manquait le plus, c'est-à-dire la forme véritable des noms propres, grâce au contrat des marchands hannistes.

3) 伊犁人民投降.

4) Comme on pouvait le supposer et comme un document nous le confirmera bientôt, cette seconde formule désigne le latin. Les Chinois ne distinguaient naturellement pas entre une langue et son écriture; les „caractères" italiens sont donc pour eux différents des „caractères" latins.

5) Ce nom, qui ne donne pas de sens en chinois, doit être une transcription du nom du navire de la Compagnie des Indes. Qui connaîtrait la liste des voyages effectués à cette époque en Chine pour la Compagnie restituerait le nom sans peine. Phonétiquement, on pourrait songer au *Berryer*, mais ce navire paraît exclu par le fait qu'il se trouvait de nouveau à Canton tout au début de 1767, comme on le verra plus loin.

qu'on prenne la peine de le remettre à la Compagnie (公班衙 kong-pan-yi). Celle-ci confiera les pièces aux Ministres d'Etat de votre pays et les chargera de faire graver quatre planches de cuivre avec une exactitude respectueuse, en se conformant aux règles et aux instructions contenues dans les documents en caractères barbares. La gravure étant achevée, pour chaque planche on tirera 200 exemplaires sur bon papier résistant, soit en tout 800 feuilles, qui avec les planches de cuivre, seront divisées [en deux lots] et chargées sur deux vaisseaux pour être rapportées: chaque vaisseau devra porter 2 planches de cuivre et 100 exemplaires de chaque gravure, soit en tout, 400 feuilles. Les quatre dessins originaux envoyés d'ici et les quatre documents en caractères barbares seront joints, et le tout exactement devra arriver au Kouang-tong environ dans la 33e année (1768) [1]) pour être remis aux autorités.

Maintenant on verse à l'avance 5.000 taëls d'argent 花邊 *houa-pien* [2]) à titre d'arrhes. Si pour le prix du travail ce n'est pas suffisant, on complétera intégralement le prix lors de l'arrivée des planches de cuivre. S'il y a quelque accident de mer, le prix du travail et le fret seront portés au compte de notre comptoir.

Ce billet d'obligation est dressé en deux exemplaires semblables, l'un est remis au chef Kan-tche-li pour qu'il l'emporte dans son pays et s'y conforme; l'autre est remis au chef Wou-kia-lang résidant à Canton pour qu'il le conserve comme preuve. Des deux parts, il n'y aura pas de négligence.

Ceci est une affaire importante transmise par les autorités pour être traitée; il faut que la gravure soit très fine et conforme au modèle. Aussitôt [le travail] fait, qu'on renvoie le tout dans les délais; le plus tôt sera le mieux.

Ce billet d'obligation est remis à MM. les chefs Kan-tche-li et Wou-kia-lang.

La 30e année de K'ien-long (1765), . . . mois, . . . jour. [3])

[*Suivent les signatures des dix marchands hannistes, P'an T'ong-wen et autres.*]

Il me paraît clair que le document conservé à la Bibliothèque Nationale est l'exemplaire du contrat apporté en France par «Kan-

1) La date de 1769 indiquée dans la traduction de M. Courant est un *lapsus*.

2) *Houa-pien* signifie mot-à-mot „à bord fleuri", „à bord orné"; M. Courant a donné en note l'explication du dictionnaire de Wells Williams, où l'expression est rendue par „a milled dollar", „un dollar à cordon". Le dictionnaire de M. Giles indique (*s. v.* 華) 華邊 *houa-pien*, „flowery border, — a dollar", et (*s. v.* 邊) 花邊 *houa-pien*, „a flowered border; the milled edge of a coin". Les dollars actuels n'existaient pas en 1765; mais les Européens tenaient à Canton leurs comptes en piastres. Il semble donc que les hannistes aient versé les 5000 taëls non pas en lingots d'argent, mais en piastres d'argent; il doit s'agir de la piastre espagnole.

3) Le mois et le jour ne sont pas indiqués.

tche-li». Les deux feuillets en italien et les deux feuillets en latin représentaient évidemment l'un le texte italien et latin de la traduction de l'édit du 13 juillet, l'autre le texte latin et italien de la note annexe de Castiglione. La traduction française de ces documents que j'ai reproduite plus haut est sûrement l'œuvre des agents de la Compagnie des Indes. Que la traduction primitive de l'édit soit dûe à Castiglione ou à son entourage, c'est ce que nous confirme par ailleurs l'orthographe conservée pour les noms propres dans la traduction française: cette orthographe est en effet l'orthographe portugaise, courante chez les Jésuites portugais de Pékin auxquels Castiglione était rattaché, au lieu qu'un traducteur de la mission jésuite française aurait employé l'orthographe française de Gaubil et d'Amiot; Attiret est donc décidément hors de cause. En outre, le double emploi de l'italien et du latin par Castiglione montre bien qu'il ne savait à quel pays irait la commande; il voulait seulement, à tout hasard, que l'édit et sa note fussent compris partout. Quant à ce qu'il est advenu de ces notes originales en italien et en latin, une lettre de Parent, écrite en 1776, prouve qu'il les vit lors de l'arrivée des quatre premiers dessins en France [1]. Si nous ne les retrouvons pas, c'est sans doute que, conformément au contrat avec les hannistes, elles furent renvoyées en Chine avec les gravures.

Expédiés en France (sur le «Po-ye»?) au début de 1766 [2]), les quatre premiers dessins y arrivèrent dans l'automne de 1766. Le contrat avec les hannistes spécifiait que la Compagnie des Indes remettrait les dessins «aux Ministres d'Etat» pour les faire graver; mais rien ne prouve que «Kan-tche-li» ait apporté avec lui une traduction complète du contrat; en tout cas on ne trouve pas trace

1) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7.

2) En annonçant le second envoi en 1767, le Conseil de Direction de Canton parle du premier comme effectué „l'année dernière"; les vaisseaux n'avaient donc dû quitter Canton qu'au début de 1766.

d'une telle traduction, et il n'est même fait aucune allusion au contrat dans le dossier des Archives Nationales. Que contenaient par ailleurs les rapports écrits de «Wou-kia-lang», ceux écrits ou oraux de «Kan-tche-li»? Nous l'ignorons, car ces rapports n'ont pas été signalés jusqu'ici; on sait que les archives de la Compagnie des Indes ont en majeure partie disparu à la Révolution. Mais le fait certain est que la Compagnie possédait la note de Castiglione, adressée, selon la version française, «au très illustre Président de l'Académie de Peinture», sans que ce titre visât dans l'espèce une académie spéciale d'un pays déterminé [1]). Les directeurs de la Compagnie des Indes ne tinrent d'abord nul compte de cette note et se préoccupèrent de trouver eux-mêmes des graveurs. Mais Parent, premier commis du ministre Bertin de qui dépendait la Compagnie des Indes, se trouva voir chez les Directeurs de la Compagnie la note de Castiglione, et fit alors observer à ces messieurs que l'exécution de la commande ne les concernait pas et que «l'Empereur de la Chine avoit entendu d'en charger le Ministre des Arts, c'est-à-dire le Directeur Général des Bâtiments du Roy». Parent

1) M. Monval (*Les Conquêtes de la Chine*, p. 150) et M. Cordier (*La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 55; *Les Conquêtes*, p. 6), disent que la note de Castiglione était adressée au „Directeur des Arts"; je ne trouve cette indication que dans la notice jointe à la suite réduite de Helman (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. 16), et elle doit être inexacte. Parent, qui vit la note de Castiglione en „françois, latin et italien", dit qu'elle portait l'adresse de „M. le Président des Beaux-Arts" (Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7), et nous ne pouvons y contredire absolument, puisque nous ne connaissons que la version française de la note; mais Parent écrit en 1776, et ses souvenirs, après dix ans, peuvent avoir manqué ici de précision. Le mémoire de Bertin dont il a été déjà question dit (Cordier, *La Chine en France*, p. 58) que la lettre d'envoi de Castiglione, en latin, en italien et en français, „étoit adressée au *très illustre Président des Arts* (il n'étoit pas qualifié du titre de Président de l'Académie)". Au moins en ce qui concerne la version française de la lettre de Castiglione, la seule qui nous soit connue, l'affirmation de Bertin est absolument erronée. Il ne semble pas qu'on doive accorder plus de créance à un mémoire de 1775 émanant des bureaux du comte d'Angiviller (on trouvera ce document plus loin) et où il est dit que la lettre de Castiglione était adressée au „*Président de la sculpture* en France"; la France n'était sûrement pas nommée dans la lettre de Castiglione.

prévint alors son chef Bertin, et celui-ci parla à son tour au Directeur général des Bâtiments du roi et Directeur de l'Académie royale de peinture, le marquis de Marigny, «qui prit les ordres du Roy et retira les desseins» [1]).

C'est le 17 décembre 1766 que, conformément à l'avis de Parent, les directeurs de la Compagnie des Indes se décidèrent à saisir M. de Marigny par la lettre suivante dont une copie se trouve aux Archives Nationales: [2])

Copie d'une Lettre de M[rs] Les Sindics et Directeurs de la Compagnie des indes a M. Le Marquis de Marigny du 17 X[bre] 1766.

Monsieur

Le nommé Lankeikoua [3]) marchand Chinois a remis aux préposés de la Compagnie à Canton quatre desseins représentant les victoires de L'Empereur de la Chine Sur les tartares manchoux, il a demandé, au nom des grands mandarins de la Ville, que ces desseins fussent apportés en france pour y être gravés par les meilleurs artistes conformement au Décret de l'empereur, dont il a remis en même [*sic*] deux traductions L'une en latin et l'autre en Italien. Les traductions de ce décret ainsy que les desseins, avoient été envoyés de Pekin par le P. Castiglione, Jesuite, qui avoit reçu les ordres de l'Empereur à cet égard. Ces divers [*sic*] Pièces sont accompagnées d'une Lettre de ce Père adressée au Président de l'Académie de Peinture, dans laquelle il lui recommande la perfection de L'ouvrage, en meme tems qu'il en exprime les Conditions; nous avons pensé, Monsieur, que la direction d'un travail dont le succes interresse l'honneur des artistes françois ne pouvoit regarder que vous, nous avons l'honneur de vous adresser en conséquence une traduction tant du Décret de l'Empereur, que de la lettre du P. Castiglione et nous vous observons qu'il seroit

1) Lettre de Parent à Bertin, écrite de Séville, 18 avril 1776 (Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7).

2) O¹1924 (2), pièce n° 1.

3) Lire „Pankeikoua", que donne d'ailleurs le document de 1775 émanant du comte d'Angiviller. C'est là une transcription de 潘谿官 P'an K'i-kouan, nom qui est resté jusqu'au milieu du XIX[e] siècle celui d'une des maisons hannistes de Canton; cf. *T'oung Pao*, II, III, 307—310; Cordier, *La France en Chine*, p. 61, 62; H. B. Morse, *The gilds of China*, Londres, 1909, in-8°, p. 69 (dans *T'oung Pao*, II, III, p. 310, „P'an Kou-kouan" est une transcription inexacte, et on ne voit pas pourquoi le nom est répété deux fois dans la liste). Le „Pankeikoua" ici visé n'est autre que P'an T'ong-wen, le premier signataire du contrat de 1765. Peut-être est-ce le nom de „Pan-kei-koa" qui est altéré en „T'an-an-koa" dans une copie d'un document de 1770 reproduite par Cordier, *La France en Chine*, p. 4.

à souhaiter, pour remplir les intentions de l'empereur, que ce travail fût fini au mois de 9[bre] prochain, afin de profiter des vaisseaux que la compagnie expediera alors pour la Chine.

La Compagnie payera ce qu'il en pourra coûter pour l'Exécution de cet ouvrage, et nous nous empresserons, Monsieur, de vous remettre les quatre desseins, ainsy que les autres Pièces originales dont nous venons de vous faire le détail, aussitôt que vous aurez bien voulu nous en indiquer le moment.

Nous sommes avec Respect, etc.

Signé: Brisson, Du Vandier, Marion, Belin (?), Sancé (?) [,] de Lessart, Le Moyne et De Mery Darcy.

Cette copie de la lettre des directeurs de la Compagnie des Indes est accompagnée de la copie d'un *Mémoire*, évidemment établi dans les bureaux de Bertin, et dont voici le texte:

L'Empereur Kien-long, actuellement regnant en Chine vient de Rendre hommage à l'Industrie françoise, en faisant charger les préposés de la Compagnie des indes à Canton de faire graver en france quatre grands desseins representant des victoires qu'il a remportées sur des Rebelles attachés à la derniere dinastie chinoise; ces quatre desseins sont actuellement à Paris entre les mains des Sindics et Directeurs de la Compagnie des Indes.

L'Empereur demande que les quatre Planches gravées sur cuivre lui soient envoyées, avec 200. épreuves de chaque Planche; pour fournir à la dépense, il a fait delivrer aux préposés de la Compagnie, une somme de Seize mille Taëls (N[a] Le Taël vant 7£10[s] ce qui fait une somme de 112.800£). Ce Prince demande encore que les quatre Desseins originaux luy soient renvoyés avec les Planches et les Epreuves. on dit que la Compagnie des Indes d'angleterre, ou ses employés à la Chine ont fait tout leur possible pour avoir la Préférence de Cette Commission, sentant bien toute l'utilité que l'angleterre en auroit pû retirer, mais que les missionnaires qui sont à la Cour de Pekin ont procuré cet avantage à la france.

on Croiroit à propos d'exécuter en petit ces quatre desseins sur des grands vases de Belle forme de la Manufacture Royale de Séve [*sic*], un tel présent seroit sans doute fort estimé de l'empereur de la Chine, mais ce qui lui feroit le plus de plaisir, ce seroit de voir ces mêmes desseins exécutés en tapisseries à la Manufacture Roïale des Gobelins, ou au moins à celle de Beauvais. . . [1])

Ce *Mémoire* est lui-même suivi de la copie d'une lettre de Bertin au marquis de Marigny, en date du 27 décembre 1766. Elle est ainsi conçue:

---

1) La suite du *Mémoire* énumère les avantages commerciaux, politiques et religieux à retirer de l'exécution de la commande.

Le Memoire, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous adresser ayant été remis au Roy, S. M. sur le compte qu'elle m'a chargé de luy en rendre, m'a donné ses ordres pour ce qui concerne la manufacture de Sévres; elle m'a commandé aussi de vous faire part de ce memoire, en vous prévenant de Sa Part qu'elle désire que vous preniez ses ordres sur les demandes que contient ce mémoire relatives à votre administration, après néantmoins que vous vous serez procuré à la Compagnie des Indes tous les ecclaircissemens qui peuvent vous êtres nécessaires pour les objets qui vous regardent, et que présente entr'autres une Lettre qui a dû vous parvenir par la voïe de la Compagnie des Indes à votre adresse comme Directeur Général des Batimens du Roy et manufactures.

Je vous renouvelle, *etc.* Signé: Bertin.

Je ne crois pas que l'idée de faire reproduire les quatre dessins en tapisserie par les manufactures des Gobelins ou de Beauvais ait eu aucune suite. En ce qui concerne la manufacture de Sèvres, la lettre de Bertin semble indiquer que des ordres avaient été au moins donnés. L'administrateur de la manufacture de Sèvres me fait savoir, par lettre du 17 novembre 1920, qu'on ne trouve rien à ce sujet dans ses archives, mais ajoute que ces archives «sont assez pauvres de renseignements sur les productions artistiques de la Manufacture au XVIIIe siècle» [1]).

Grâce à Bertin, les quatre dessins furent donc remis à M. de Marigny, non pas en tant que Directeur de l'Académie royale de peinture, mais comme Directeur Général des Bâtiments du Roi et Manufactures [2]); cette remise aurait été effectuée le 31 décembre 1766 par M. de Méry d'Arcy [3]).

1) L'administrateur me fait savoir par ailleurs qu'on possède encore au Musée Céramique de la Manufacture, sous le nom d'„Empereur de la Chine", la maquette originale par Le Riche (1775) d'une statuette en pied de K'ien-long, et que c'est même un des modèles dont on continue la fabrication. Un exemplaire de cette statuette fut envoyé à la Cour de Pékin, ainsi qu'un portrait de K'ien-long „peint sur porcelaine de France", d'après une lettre de Bertin à Panzi en date du 16 novembre 1781 (Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 9; *La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 83).

2) C'est ce qui résulte de la fin de la lettre de Bertin du 27 décembre 1766 qu'on a lue plus haut et des termes employés dans les soumissions des graveurs qui exécutèrent les planches. Et c'est aussi sans doute ce que veut dire Bertin quand, dans son *Mémoire* plus tardif, il déclare que la lettre de Castiglione était adressée au Président des Arts et

A cette même date du 31 décembre 1766, Bertin parlait avec enthousiasme des quatre dessins «magnifiques» arrivés de Chine. «Ces dessins lavés à l'encre de la Chine sont, disait-il, de la plus grande beauté; on y distingue entr'autres ceux qui sont de la main du P. [*sic*] Castiglione et du F. Attiret» [1]). Il est vrai que Bertin ajoutait en note: «Je ne les ai pas encore vû, mais M. Poivre [2]) et autres personnes les trouvent tels». Mais l'admiration ne semble pas avoir été aussi grande dans le monde des artistes. En particulier, quand il s'agit de graver le dessin du P. Jean Damascène, Cochin estima nécessaire de le retoucher au préalable à tel point que le

---

ajoute expressément (à tort) qu'il n'y était pas qualifié du titre de „Président de l'Académie". Il n'y a pas à s'arrêter à l'indication en apparence contraire de la notice de Helman (cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 16). Il semble d'ailleurs qu'il se soit produit à la fin de 1766 certaines contestations ou rivalités au sujet de ces dessins, et ce n'est peut-être pas seulement aux premières démarches des Directeurs de la Compagnie des Indes pour choisir eux-mêmes des graveurs que Bertin faisait allusion quand il écrivait au Marquis de Marigny le 18 mai 1771: „Vous vous rappelez, Monsieur, le danger que coururent les dessins des Batailles que l'Empereur de la Chine en France il y a quatre ans... lorsque j'en donnai l'éveil afin qu'elles vous fussent remises pour être gravées sous vos ordres..." (Cordier, *La Chine en France*, p. 59; *Les Conquêtes*, p. 16). Cette lettre est citée avec cette date du 18 mai 1771 par M. Cordier d'après la copie qui s'en trouve dans les papiers de Bertin légués par M. Delessert à l'Institut; mais cette même lettre existe aux Archives Nationales ($O^1$1924 [2], pièces 54, 55, 56) et y est datée de la „fin may 1771".

3) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7. Cette date est vraisemblable, mais elle n'est donnée à ma connaissance que par Helman, dans la notice jointe à sa rédaction des seize estampes (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. 16); cette notice renferme plusieurs inexactitudes, et ne saurait faire foi à elle seule.

1) *Ibid.*, p. 8.

2) Les dessins doivent être arrivés par Lorient, et Pierre Poivre se trouvait dans ce port, en instance de départ pour l'Ile de France (Maurice), le 7 janvier 1767 (cf. *T'oung Pao*, 1914, p. 309). Mais il semble qu'il ne faisait alors qu'y parvenir, et je crois plus probable qu'il ait vu les dessins à Paris. En tout cas, la correspondance conservée de Poivre avec Bertin ne contient rien sur les dessins qui soit antérieur à la présente lettre de Bertin. Quelques jours plus tard, le 12 janvier 1767, et toujours de Lorient, Poivre écrivait à Bertin: „Vos observations au sujet des quatre desseins de Bataille de l'Empereur seront certainement gouttées des Missionnaires de Pékin et je ne doute pas que ces Mrs. ne fassent leurs efforts pour les faire également goûter à l'empereur" (*T'oung Pao*, 1914, p. 312); mais nous ignorons en quoi consistaient ces „observations" de Bertin.

graveur eut un mois de délai de plus que ses trois confrères pour livrer sa planche[1]). Et en 1769, le marquis de Marigny, écrivant au frère d'Attiret à propos des dessins exécutés par celui-ci, n'hésitait pas à ajouter «quoiqu'à dire vray, étant faits dans le goût chinois ils soyent plus remarquables par la singularité de ce qu'ils représentent que par leur beauté» [2]). Cette appréciation du Directeur Général des Bâtiments du Roi est confirmée par une remarque émanant de Cochin lui-même. Le 3 janvier 1770, un abbé Viguier écrivait de Besançon au marquis de Marigny et offrait de lui vendre pour 25 louis deux recueils envoyés de Pékin par le frère Attiret et contenant l'un, des gravures du Yuan-ming-yuan, l'autre, des planches qu'il croyait représenter les fêtes données en l'honneur du 60e anniversaire de la mère de K'ien-long. Le marquis de Marigny lut trop vite la lettre, pensa qu'on lui proposait des œuvres originales d'Attiret lui-même, et mit en note: «A montrer à Mr. Cochin pr ce qu'il pense des desseins du f. Attiret». Cochin répondit le 11 janvier 1770 qu'il s'agissait non de dessins originaux, mais de gravures faites d'après les dessins d'Attiret, qui, ajoutait-il, «d'ailleurs étoit un médiocre dessinateur» [3]). En réalité, l'importance

---

1) Arch. Nat., $0^1$1924 (2), n°s 6—10.

2) Arch. Nat., $0^1$1911 (5), n° 177.

3) Cette correspondance se trouve aux Arch. Nat., $0^1$1912 (1), pièces 7, 8 et 9. Les albums dont il est question ici ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la gravure en Chine, et j'aurai occasion d'en reparler plus loin. Je reproduis donc les trois lettres. Voici d'abord celle de l'abbé Viguier, de Besançon, 3 janvier 1770: „J'ai deux recueils envoyés de Pékin par le f. Attiret, premier peintre de l'empereur de la Chine, dont je me déferai en votre faveur pour vingt-cinq louis, s'ils vous conviennent. Le premier est un carton bleu renfermant deux livres chinois de la hauteur de 10 pouces, et de 6 de largeur avec quarante gravures pliées par le milieu. C'est la description d'Yven-ming-yven, ou des dernières maisons de plaisance de l'empereur, qui ont été bâties hors des murs de Pékin. L'autre recueil est un carton jaune qui renferme trois volumes dont l'un est chinois et les deux qui suivent contiennent 147 planches, toutes pliées par le milieu, hautes de 11 pouces 8 lignes et larges à proportion. Cette dernière collection est le détail des fêtes données vers l'an 1752 à l'occasion de la 60e année de l'impératrice mère. Les décorations commençoient à Yven-ming-yven, et se terminoient au palais qui est dans le centre de

qu'on accorda en 1766—1767 à la «commande» de l'empereur de Chine ne tenait en rien à la valeur des dessins. Mais on ne doutait pas que de belles gravures françaises ne dussent exciter l'admiration de K'ien-long: elles vaudraient à la France un respect et un crédit qui la distingueraient des Hollandais, des Portugais et surtout des Anglais, et dont elle tirerait des avantages précieux au point de vue du commerce et de la religion.

Pour atteindre ce but, il fallait s'adresser à des artistes d'un talent reconnu; Cochin fut chargé de les choisir. Le 22 avril 1767, Le Bas, Saint-Aubin, Prévot et Aliamet soumissionnaient chacun

---

Pékin, de la ville tartare. Elles occupoient un espace d'environ quatre lieues. Vous verrés dans les lettres édifiantes des PP. jésuites, quelques détails au sujet des curiosités que je vous propose. Le f. Attiret y donne une description assez exacte d'Yven-ming-yven, et le P. Amyot, celle de la fête célébrée en l'honneur de l'impératrice-mère". La description du F. Attiret dont parle l'abbé Viguier est celle donnée dans la lettre à d'Assaut du 1[er] novembre 1743 (*Lettres édif.*, éd. du Panthéon littéraire, III, 786—795); elle est antérieure à la construction des palais „européens" du Yuan-ming-yuan. Quant à la lettre du P. Amiot, elle est du 20 octobre 1752 (*Lettres édif.*, même éd., III, 832—841). Le 11 janvier 1770, Cochin écrivait à Marigny: „Les Effets qui vous sont proposés ne sont point des desseins du P. *Attiret*, qui d'ailleurs étoit un médiocre dessinateur, mais des gravures faites d'après ses desseins. Elles auront du moins le mérite de l'Exactitude et les manuscrits qui y sont joints peuvent être curieux. Le Prix que lon en demande ne me paroist point exorbitant, mais cette curiosité sembleroit convenir davantage à la Bibliothèque du Roy qu'au Depost des Bâtimens". Le 4 [*lire* 14?] janvier 1770, on répondit en conséquence à l'abbé Viguier de s'adresser plutôt „à M. le Comte de St Florentin qui a la Bibliothèque du Roy sous ses ordres ou à M. Bignon qui en est le bibliothécaire". Si Marigny s'était trompé en croyant qu'il s'agissait de dessins d'Attiret, Cochin faisait erreur à son tour en admettant que les gravures étaient faites d'après des dessins d'Attiret. En outre, rien n'indique dans la lettre de Viguier que les albums qu'il proposait fussent en partie des manuscrits, comme l'admet Cochin. Ce serait cependant possible s'il s'agissait bien des fêtes de 1751 (telle est la date véritable), car elles ne devaient pas encore être gravées en 1770, et on sait qu'on en avait envoyé en France au moins un exemplaire peint. Mais on ne voit pas pourquoi ce coûteux cadeau serait allé à l'abbé Viguier, et je montrerai plus loin que le second ouvrage possédé par l'abbé Viguier était sûrement l'album gravé représentant les fêtes du 60[e] anniversaire de K'ang-hi, en 1713, et non celui des fêtes du 60[e] anniversaire de l'impératrice-mère en 1751. Je ne sais si l'abbé Viguier s'adressa à la Bibliothèque du Roi; s'il le fit, la négociation ne dut pas aboutir, car la Bibliothèque Nationale, ni aux manuscrits, ni aux estampes, ne paraît renfermer aucun album répondant aux indications de la lettre de 1770 et qui soit entré vers cette époque dans les collections.

pour l'exécution d'une planche qu'ils devaient faire «tout leur possible» pour livrer en octobre 1768, sauf Saint-Aubin, qui, chargé de graver le dessin du P. Jean Damascène, avait jusqu'à novembre 1768 [1]).

Les douze autres dessins arrivèrent en juillet 1767 [2]); ils étaient accompagnés d'une lettre du Conseil de Direction de la Compagnie des Indes à Canton, en date du 10 janvier 1767, dont on trouve aux Archives Nationales l'extrait suivant: [3])

Nous Vous Envoyons, M.M. Douze nouvelles Estampes ou sont représentées Les Victoires de L'Empereur de la Chine, Ces Douze Estampes sont renfermées quatre à quatre dans trois petites Boettes de Calice qui seront réparties sur les 3. V[aux] Le Berryer et Le Penthièvre vous en porteront chacun une, Le Duras aura La troisième. Le Conseil de la précédente Expédition vous en Envoya de pareilles, où du moins dans le même genre L'année derniere. Nous Vous prions, M.M. de prendre les précautions les plus sûres pour qu'elles soient faites dans le tems prescrit. L'honneur d'avoir Eté choisis entre les autres nations pour décorer Le Palais de Sa Majesté Impériale est assurement très flateur, mais il nous expose à des Embaras que nous eussions été plus aise d'Eviter. La route étant faite, nous avons Eté obligés de la suivre. nous tachons seulement de ne pas nous compromettre en ne déterminant point de terme pour L'Exécution où du moins en exigeant un terme si long qu'il ne Soit pas possible de manquer à nos engagements.

La Priere que nous vous faisons icy est d'autant plus juste et d'autant plus digne de votre attention qu'elle ne nous regarde pas personnellement; ce n'est pas nous qui Souffririons de votre peu d'Exactitude, mais Elle pourroit Entrainer La ruine de vos principaux marchands et par contrecoup rejaillir infailliblement sur La Compagnie./.

Comme on le voit, le grand souci des agents de la Compagnie des Indes était qu'un retard dans la livraison des planches ne

---

1) Arch. Nat., O[1]1924 (2), n[os] 6—10; ce sont les originaux des soumissions.

2) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 10. Cette date, donnée dans une lettre de Bertin de 1769, est cependant un peu surprenante, car ce n'est que le 20 septembre 1767 que les Directeurs de la Compagnie des Indes avisent le marquis de Marigny de l'arrivée des 12 dessins; ils les lui envoyaient sans doute en même temps que la lettre, car le 21 septembre, Marigny leur accuse réception des 12 dessins placés en trois caisses (on va voir qu'ils avaient été en effet chargés sur trois vaisseaux différents); cf. Arch. Nat., O[1]1924 (2), n[os] 2 et 15.

3) Arch. Nat., O[1]1924 (2), n° 4.

mécontentât l'Empereur et n'attirât aux hannistes des difficultés avec les autorités de Canton. Mais, malgré toutes les recommandations, le retard se produisit et fut de plusieurs années. Déjà lors des soumissions aux quatre premières planches, au lieu de la date de novembre 1767 qui était indiquée par la lettre de la Compagnie des Indes de décembre 1766, on avait dû se borner à demander aux artistes de faire «tout leur possible» pour livrer leur travail en octobre et novembre 1768 [1]). Ce délai même fut insuffisant, et deux planches seulement étaient complètement achevées le 17 décembre 1769. Encore ne furent-elles pas expédiées immédiatement, car une lettre du P. Benoist de la fin de 1773 montre qu'aucune des planches n'était arrivée en Chine avant un premier lot de sept planches qui parvint à Pékin au début de décembre 1772 [2]). Je n'ai retrouvé les soumissions que pour 11 des 12 planches du second envoi; 2 sont du 2 décembre 1767 [3]), 8 du 1er février 1768 [4]), 1 du 26 mars 1768 [5]). Le travail se prolongea sept ans; les dernières quittances sont de la fin de 1774 [6]). Je ne sais si des gravures étaient par-

---

1) Dans sa lettre à Cochin du 19 avril 1767, le marquis de Marigny insistait pour que les graveurs eussent fini fin 1768 alors qu'eux mêmes disaient qu'il leur fallait jusqu'à fin 1769, et le marquis ajoutait qu'„une année de retard peut ôter à la France l'avantage de faire parvenir son ouvrage la première" (cf. Monval, *Les Conquêtes*, p. 151—152). Mais la France seule avait reçu commande, et par suite le sens de cette dernière phrase m'échappe.

2) *Lettres édifiantes*, éd. du „Panthéon Littéraire", IV, 222; et la lettre parallèle du 16 novembre 1773 à Bertin publiée par M. Cordier (partiellement dans *Les Conquêtes*, p. 16—18; intégralement dans *T'oung Pao*, 1917, 341—349). Un passage de *T'oung Pao*, 1917, p. 343, montre que les trois lettres reproduites l'une après l'autre dans les *Lettres édifiantes*, et dont la première était du 4 novembre 1773, étaient adressées au P. du Gad, ancien supérieur de la mission française de Chine. Les *Lettres édifiantes* ne donnent pas les dates exactes des 2e et 3e lettres; elles paraissent être de la fin de cette même année.

3) Arch. Nat., O¹1924 (2) n° 19.

4) Arch. Nat, O¹1911 (4) nos 18 à 23.

5) Arch. Nat., O¹1924 (2) n° 21.

6) Et non de janvier 1774 comme l'a dit M. Monval (*Les Conquêtes*, p. 154) et comme M. Cordier l'a répété d'après lui (*Les Conquêtes*, p. 11). C'est ce qui résulte d'une lettre de Cochin du 6 décembre 1774, insistant pour le règlement du compte des graveurs. Cette lettre contient en outre le passage suivant: „Les planches de la Chine sont livrées, les estampes imprimées, le dernier envoi se fait dans deux ou trois jours".

venues en Chine en 1773. En tout cas un nouveau lot de trois caisses parvint à Macao sur le *Superbe* le 29 août 1774 [1]). Les dernières planches et épreuves, expédiées de Paris en décembre 1774, ne purent parvenir en Chine avant le milieu de 1775. Pour faire patienter l'empereur, le P. Benoist lui expliquait que «les premières planches ayant été exécutées, le Ministre jugeant que quelque délicat que fut le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée ne seroit peut-être pas du gout d'ici, il aima mieux sacrifier ces premières Planches et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même...» [2]) Je ne trouve rien de pareil dans les dossiers des Archives Nationales [3]).



Les acomptes et paiements étaient effectués aux graveurs par le Trésor au moyen de sommes que la Compagnie des Indes mettait à sa disposition. Mais la Compagnie des Indes elle-même ne faisait ces versements, au moins en principe, que pour le compte de l'empereur de Chine, entendez des marchands hannistes de Canton qui eurent sûrement, en dernière analyse, à supporter seuls les frais de la commande impériale [4]).

On a vu que l'édit du 13 juillet 1765, en prescrivant que la gravure des planches se fît en Europe, ordonnait que «le prix de

1) Cordier, *La France en Chine*, p. 38, 60.

2) *Lettres édifiantes*, IV, 209; Cordier, *Les Conquêtes*, p. 17; *T'oung Pao*, 1917, p. 346. Cette conversation entre K'ien-long et le P. Benoist eut lieu au cours des séances où le frère Panzi peignait le portrait de l'Empereur, c'est-à-dire dans les premiers mois de 1773. Mais alors on comprend mal que le P. Benoist n'y fasse aucune allusion à l'arrivée des sept premières planches qui, d'après le témoignage même de sa lettre, étaient arrivées à Pékin dès le début de décembre 1772.

3) Il faut toutefois se rappeler que le P. Benoist possédait au sujet de l'exécution et du tirage des gravures un mémoire écrit par Cochin en 1769 et qui parvint à Pékin en 1770; or nous ne savons pas tout ce que contenait ce mémoire, sur lequel je reviendrai plus loin.

4) Mgr Favier, *Péking* (Pékin, 1897, gd in-4), p. 215, se trompe absolument en disant que les planches furent gravées „aux frais de Louis XV”.

cet ouvrage soit payé sans aucun retardement», et le contrat des hannistes de 1765 mentionne le versement immédiat de «5.000 taëls à titre d'arrhes», en pièces d'argent. En outre, le *Mémoire* rédigé dans les bureaux de Bertin à la fin de 1766 dit que l'Empereur «a fait delivrer aux préposés de la Compagnie une somme de seize mille taëls (le taël vaut $7^{£}$ 10^{s} ce qui fait une somme de 112.800£)»[1]). Les indications utilisées ici par les bureaux de Bertin ont dû parvenir en même temps que les premières planches; il faut donc qu'entre le contrat de 1765 et le départ des vaisseaux au début de 1766, il y ait eu un nouveau versement des hannistes. Mais la question est encore compliquée par une entrée dans les comptes du comptoir de la Compagnie des Indes à Canton, où on lit au compte «passif» du comptoir: [2])

	Piastres
«Pour dépôt fait par le Cong-hang en 1765 et 1766 à la Caisse de ce Comptoir pour l'exécution des gravures représentant *les Victoires de l'Empereur de la Chine* 20000 taëls faisant la piastre à 7^{m} 1^{c} 8 caches, au Passif	27.855 2/16.»

Il semblerait donc qu'après le premier versement de 5000 taëls et un second de 11.000, les hannistes eussent encore versé en 1766 une troisième somme de 4000 taëls. Il n'y a pas à douter en tout cas du chiffre total de 20.000 taëls attesté par les comptes du comptoir de Canton. Nous arrivons ainsi, pour les sommes versées par les hannistes, en 1765 et 1766, à un total de 150.000 livres, aussi bien en nous tenant à l'équivalence de «$7^{£}$ 10^{s}» au taël

1) Ce passage du *Mémoire* a été reproduit sans observation par MM. Monval (*Les Conquêtes*, p. 150) et Cordier (*Les Conquêtes*, p. 6), mais le calcul des commis de Bertin, qui supposerait 200 sols à la livre, est faux dans les termes où il nous parvient. A $7^{£}$ 10^{s} le taël, on aurait, pour 16.000 taëls, 120 000 livres. Si le total de 112.800 livres était exact, il faudrait que, dans le texte original du *Mémoire*, il y eût eu non pas „$7^{£}$ 10^{s}", mais „$7^{£}$ 1^{s}"; je montrerai tout à l'heure pourquoi c'est le total que je crois faux; il ne s'agirait donc pas d'une faute de copie, mais d'une erreur originale du *Mémoire*.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 14.

qu'indique le *Mémoire* des bureaux de Bertin qu'en partant de la valeur en livres alors admise pour la piastre en Extrême-Orient [1]).

Mais il y eut encore d'autres versements effectués par les hannistes après cette date. En 1773, la Compagnie réclamait 50.000 livres aux hannistes en remboursement des sommes payées à Paris et qui n'étaient pas couvertes par les versements de 1765—1766; elle obtint 6.000 piastres le 28 décembre 1773 et resta créditrice des hannistes pour 1200 piastres [2]). C'est là une comptabilité bizarre, puisque 6000 + 1200 piastres, soit au total 7200 piastres, font 38.880 livres et non 50.000; ici encore il a dû se glisser quelques erreurs de copie, et le seul chiffre sûr est celui des 6000 piastres reçues en 1773. Lors de l'arrivée des trois caisses du *Superbe* à la fin août 1774, de Robien, contre l'avis du Conseil de Direction, remit aux hannistes les trois caisses contre une reconnaissance de dette de 4000 piastres représentant les 1200 piastres arrièrées et les nouvelles dépenses; ces 4000 piastres furent effectivement versées par les hannistes le 12 janvier 1775 [2]). La dernière expédition de gravures, parvenue au milieu de 1775, ne donna pas lieu à une nouvelle note de frais de la Compagnie. Tout était donc réglé quand Vauquelin, nommé en 1776 au poste de consul qu'on créait alors à Canton, s'avisa d'exiger des hannistes et obtint d'eux, «en nantissement des sommes qui pourraient être dues pour solde des gravures représentant les *Victoires de l'Empereur de la Chine*» une

1) L'équivalence de la piastre à 0.71 (et une fraction) du taël est conforme à ce que les comptes anciens nous font connaître. En ce qui concerne la valeur de la piastre en livres, les comptes du comptoir de Canton montrent qu'on calculait alors la piastre à „108 sols", soit 5 livres 8 sols (cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 94—95, 98—99, 106—107). Or 27855 piastres 2/16, à 5 livres 8 sols la piastre, font 150.417 livres 67, et puisque ces 27855 piastres 2/16 représentent 20.000 taëls, correspondent à une valeur de 7£ 10s au taël et non de 7£ 1s; dans le *Mémoire* des bureaux de Bertin, il y a donc une erreur de calcul, et on ne doit pas songer à une erreur de copie.

2) Cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 31, 32, 61, 105.

3) *Ibid.*, p. 47, 60—62, 105.

soumission de 10.000 piastres, sur laquelle 2000 piastres lui furent versées comptant; cette somme de 2000 piastres, ou 10800 livres, figure à l'état de caisse de Vauquelin daté du 1er janvier 1779. Le 20 décembre 1779, Vauquelin se faisait délivrer un nouvel a-compte de 3.000 piastres, soit 16.200 livres, qui figure à ses états de caisse du 1er janvier 1780 et du 31 décembre 1780; il employa les 5.000 piastres aux besoins du consulat. Vauquelin mourut le 23 septembre 1782, mais dès le 3 février de cette même année, Joly de Fleury, trouvant inique la réclamation de 10.000 piastres formulée par Vauquelin, insistait à Paris pour qu'on reversât le plus vite possible aux hannistes les 5.000 piastres qu'on avait exigées d'eux indûment [1]). La restitution eut sans doute lieu en 1783 [2]).

Si on ajoute aux 150.000 livres de 1765—1766 les 10.000 piastres, soit 54.000 livres de 1773 et 1775, on voit que les hannistes ont payé pour les gravures 204.000 livres. D'autre part, à Paris, chaque graveur reçut 10.000 livres par gravure, sauf Prevost qui pour la première planche, la plus chargée, de Sichelbart, eut 11.000 livres, et Choffard qui soumissionna à deux gravures pour un prix global de 15.000 livres. Les graveurs reçurent donc 156.000 livres. D'autre part Cochin, «directeur» de l'entreprise, et directeur effectif puisqu'il retoucha fort certaines planches, fut rémunéré de son travail dans des conditions dont le détail nous échappe [3]). Un état conservé dans la liasse O¹1924 (2) des Archives Nationales totalise à 168.000 livres environ les dépenses déjà effectuées en janvier 1774. On trouve encore trace de 15.000 à 20.000 livres de dépenses après cette date. Qu'on y joigne les frais d'impression des dernières planches, ceux d'emballage, d'expédition, et on ne sera pas loin, en somme, des

1) *Ibid.*, p. 94, 95 (où 18.800 livres est une faute d'impression pour 10.800), 98, 99, 105, 107, 111, 125—126, 136.

2) *Ibid.*, p. 259.

3) C'est ainsi que Cochin reçut à ce titre 800 livres à la fin de juillet 1774 (Arch. Nat., O¹1912 [5], nos 80 et 82.

204.000 livres que la commande de K'ien-long coûta effectivement aux hannistes de Canton [1]).

***

On a dit généralement qu'il ne fut tiré en France que cent exemplaires des planches; c'est en effet ce qu'on lit dans la notice jointe à la série réduite par Helman: «Cet Ouvrage ne fut entièrement terminé qu'en 1774, et les Planches avec cent Exemplaires qu'on en tira, furent envoyés à la Chine; il n'en fut réservé qu'un très-petit nombre pour la Famille Royale et la Bibliothèque du Roi, ce qui a rendu cette suite de la plus grande rareté» [2]). Mais cette fois encore la notice de Helman doit faire erreur.

D'abord, il faut mettre hors de compte les exemplaires qui restèrent en France. Quel que fût le nombre final du tirage demandé par l'empereur de Chine, il est en effet bien évident qu'il fallait lui envoyer ce nombre d'exemplaires intégralement. Les exemplaires restés en Europe étaient donc sûrement tirés en surnombre [3]). Il semble qu'au début, l'entourage du marquis de Marigny ait pensé se servir assez largement. Le frère aîné d'Attiret, ayant appris à Dôle qu'on allait graver à Paris des dessins de son frère, s'adressait à Marigny dès le 26 octobre 1769, et le marquis, dans sa réponse du 10 novembre 1769, était loin de le décourager: «Quant à l'envie que vous avez de posséder un exemplaire de la gravure de ces dessins, il n'est pas possible de la remplir sitôt, attendu qu'il est essentiel, pour les intérêts du commerce de la nation, qu'il n'en

1) En dehors des gravures elles-mêmes, on avait décidé d'abord de graver à part un encadrement, où une large place aurait été faite aux fleurs de lys; je ne sais par suite de quelles circonstances ce projet fut abandonné. Cf. à ce sujet, Monval, *Les Conquêtes*, p. 151—152, reproduisant la lettre du marquis de Marigny à Cochin du 19 avril 1767; la minute de cette lettre est dans O¹1924 (2); une copie est dans O¹1116, fol. 233—238 (dans cette copie, l'encadrement est qualifié de „nécessaire", au lieu que la minute a correctement „accessoire").

2) Cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. 16.

3) Je diffère sur ce point de Cordier, *Les Conquêtes*, p. 16.

paroisse aucun en Europe que lorsque l'envoy complet des gravures et des planches aura été fait, ce qui doit encore tarder environ deux ans. Lorsque les vaisseaux chargés de cet envoy seront partis, je verrai volontiers à vous procurer cette satisfaction.» J. B. Attiret revient à la charge en 1770, puis au début de 1771, et, le 6 février 1771, Marigny lui répond encore: «Il sera réservé au surplus quelques exemplaires de ces gravures pour rester en Europe, et je vous en ferai avec plaisir garder un de chacune des planches dont le feu P. Attiret a fait les desseins»[1]). Mais, en 1772, la note change. A une nouvelle lettre d'Attiret aîné, Marigny répond le 7 décembre 1772 qu'il n'est pas encore sûr que les vaisseaux emportent encore toutes les gravures cette année, et il ajoute: «Je ne puis même vous cacher que par de nouveaux arrangemens avec la Compagnie des Indes, il est fort douteux qu'il en reste en Europe d'autres exemplaires que quelques uns pour le roy et ses ministres [;] il ne m'est pas possible en ce moment de vous marquer rien de plus positif.» Attiret n'en fit pas moins une dernière tentative le 24 juillet 1775. Le comte d'Angiviller, qui avait succédé à Marigny dans la Direction générale des Bâtiments, lui ôta tout espoir par cette lettre du 15 août 1775:[2])

Lorsque M. de Marigny, Monsieur, vous fit esperer le don des estampes gravées d'apres les dessins du P. Attiret votre frere, il avoit lieu de croire que s'il restoit en Europe quelques unes de ces estampes, elles lui seroient remises pour en faire la distribution. Mais les choses ayant changé sous le ministère de M. l'abbé Terray, il m'est impossible de vous procurer la satisfaction à laquelle vous aspirez depuis tant d'années. Il faudroit vous addresser ou à M. le con-

---

1) Dans cette lettre de 1771, J. B. Attiret demandait en outre à Marigny de lui obtenir de l'empereur de Chine un secours à raison des services rendus à la Cour de Pékin par son frère. Le marquis lui répond qu'il croit la chose possible, mais qu'Attiret doit s'adresser à la Compagnie des Indes qui a seule contact direct avec les autorités chinoises.

2) La correspondance d'Attiret l'aîné avec Marigny et Angiviller se trouve aux Arch. Nat., $0^1$1924 (2), n°s 43 et 44; $0^1$1911 (5), n°s 176 et 177; $0^1$1912 (2), n°s 9, 10, 17, 35; $0^1$1912 (3), n°s 138 et 144; $0^1$1913 (2), n°s 148 et 160. La lettre d'Angiviller a déjà été reproduite, sans indication d'origine, par Roger Portalis et Henri Béraldi, *Les graveurs du XVIIIe siècle*, Paris, in-8, t. II [1881], p. 392.

troleur general ou a la compagnie des indes. Mais comme il interesse fort pour cette compagnie qu'aucune de ces estampes ne reste en Europe (car l'empereur de la chine l'a recommandé fortement et il y iroit peut-être pour elle de se voir fermer les ports de cet empire) elle vous repondra surement qu'il n'en a point resté; et cela est fort probable. — je n'en aì point moi meme qui ait [*sic*] donné les premiers ordres pour l'entreprise, ce qui probablement diminuera votre sensibilité sur cette privation.

Le comte d'Angiviller venait cependant de faire à ce même moment une tentative afin d'obtenir de l'abbé Terray quelques exemplaires des gravures pour lui-même. Nous connaissons cette tentative par un «Mémoire» assez amer à l'adresse de l'abbé Terray et qui avait été établi dans les bureaux d'Angiviller le 24 juillet 1775. En voici le texte: [1])

En 1767. Les vaisseaux de Chine apportèrent en Europe quatre desseins representant les Conquêtes, Victoires et Triomphes de l'Empereur de la Chine, *Kien-Lung*, sur une nation Tartare qui s'étoit révoltée; et ils furent suivis peu après de 12 autres pour être gravés. L'addresse de la lettre du P. *Castiglione*, Premier Peintre de l'Empereur, était au *Président de la sculpture* en france, pour qu'il ordonnât la gravure de ces desseins par les meilleurs artistes en cuivre, ce dont la ville de Canton devoit faire les frais par les mains du Président du Bureau du Commerce *Pan-kei-koua*.

M. Bertin, sous les ordres de qui étoit à lors la Compagnie des Indes, ne crut pas que cette addresse put regarder autre personne que M. de Marigny et lui renvoya la lettre du P. Castiglione, ainsy que les desseins. Ce fut en conséquence M. de Marigny qui, après avoir pris les ordres du Roy, fit le choix des artistes à qui l'exécution de ces gravures seroit confiée; il règla le prix de chacune et chargea M. Cochin de la Direction générale de l'entreprise.

Lorsqu'il y eut un certain nombre de ces Estampes terminées elles furent présentées au Roy. Cette presentation eut du naturellement etre faite par M. de Marigny, l'entreprise s'exécutant sous ses ordres. Mais M. l'abbé Terray, sur le prétexte que la Compagnie des Indes, qui étoit sous ses ordres, faisoit, ou avançoit les fonds de l'Entreprise, s'empara de cette presentation. M. de Marigny ne crut pas devoir s'y opposer ou s'en plaindre par menagement pour un Ministre dont il avoit besoin à chaque moment.

M. le Comte d'Angiviller auroit pu, par les raisons exposées ci-dessus, aspirer à faire la presentation au Roy des dernières estampes, mais elle s'est faite avec tant de précipitation qu'il n'a pas même eu le temps de representer

1) Arch. Nat., O¹1913 (2), n° 140.

à cet égard ses droits à Monsieur Le Controlleur Général, de l'amitié duquel il a lieu de croire qu'ils eussent été écoutés.

Mais il croit devoir avoir l'honneur de lui observer, que l'Entreprise ayant été achevée sous ses ordres, on ne peut du moins lui refuser quelques exemplaires de la suite de ces gravures, dont certainement la Compagnie des Indes a retenu au moins un petit nombre d'exemplaires, et dont la distribution eut du naturellement le concerner. Il est juste aussi que M. de Marigny qui dans le temps a donné ses soins pour que l'entreprise fut exécutée parfaitement au gré des Chinois, en ait une suite.

Au reste on n'ignore pas que ce petit nombre d'exemplaires réservés en Europe ne peut etre distribué qu'avec ménagement, et après un certain temps ecoulé, afin que l'on ne sache point en Chine qu'il en a resté dans ce Pays-ci; Ce qui, selon le Gouvernement paternel de la Chine, pourroit valoir la Bastonade à M. *Pan-kei-koua*. Mais Monsieur le Controlleur General sera sans doute Tranquille sur l'usage que M. Le Comte d'Angiviller fera de ce don.

En marge de cette copie du mémoire, un secrétaire a écrit: «M. le comte m'a dit que M. le controleur général lui feroit donner quelques exemplaires des gravures de la Chine.» Mais la phrase finale de la lettre écrite trois semaines plus tard à J. B. Attiret donne à penser que le comte d'Angiviller s'était mépris sur les intentions de l'abbé Terray [1]).

D'autres furent-ils plus heureux que le comte d'Angiviller? Nous l'ignorons. Il y eut toutefois quelqu'un qui reçut alors un exemplaire des gravures: c'est Bertin. Bertin s'était adressé à ce sujet à Marigny dès 1771, et nous savons par une note d'un de ses secrétaires, Chompré ou Parent, que, le moment venu, il obtint satisfaction [2]). Les exemplaires conservés en Europe et aujourd'hui connus sont peu nombreux. Brunet indique les prix atteints par quelques exemplaires passés en vente publique au XIXe siècle. On connaît aujourd'hui un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, un

---

1) On sait que le privilège de la Compagnie des Indes avait été suspendu en 1769, et qu'en 1770 avait commencé une liquidation qui n'était pas encore achevée lors de la Révolution. L'abbé Terray, contrôleur général des finances, avait la haute main sur cette liquidation.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France*, p. 59; *Les Conquêtes*, p. 12 et 16. La lettre de Bertin de mai 1771 est en outre mentionnée dans Arch. Nat., O¹1912 (2), n° 35.

autre à la Mazarine; un troisième, donné à Necker par Louis XVI, orne les murs du château de Coppet [1]). Il y a environ 25 ans, un exemplaire vint aux mains de M. Henry Hymans [2]). Quelques autres se trouvent sûrement encore en circulation [3]). Voilà pour les exemplaires tirés en surnombre et qui restèrent en Europe au XVIIIe siècle.

Abstraction faite de ces exemplaires, combien en fut il envoyé réellement à l'empereur de Chine?

L'édit du 13 juillet 1765, transmis en traduction par Castiglione, est en apparence formel: «Je désire... qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les Planches me soient renvoyés.» Mais le contrat des marchands hannistes, dont nous avons l'original chinois et qui, partout ailleurs, est un reflet fidèle de l'édit du 13 juillet, dit de son côté à propos des quatre premières planches, avec une précision qui exclut tout soupçon d'inadvertance dans la rédaction: «La gravure étant achevée, pour chaque planche on tirera 200 exemplaires sur bon papier résistant, soit en tout 800 feuilles, qui, avec les planches de cuivre, seront divisées [en deux lots] et chargées sur deux vaisseaux pour être rapportées; chaque vaisseau devra porter 2 planches de cuivre et 100 exemplaires de chaque gravure, soit en tout, 400 feuilles.» De son côté, le *Mémoire* établi à la fin de 1766 dans les bureaux de Bertin porte: «L'Empereur demande que les quatre Planches gravées sur cuivre lui soient envoyées, avec 200 épreuves de chaque Planche.» Ce *Mémoire*, qui ne s'inspire sûrement pas du décret ni de la note annexe de Castiglione, ne repose pas non plus sur le contrat de 1765 puisqu'il indique un versement

1) Cordier, *La Chine en France*, p. 56.

2) Cf. H. Hymans, *Une phase de l'histoire de l'art en Chine*, dans *Bulletin* de l'Acad. Royale d'archéol. de Belgique, 5e série, I [1898], p. 55—72.

3) La librairie E. Nourry a vendu en 1919 (Cat. n° 134, n° 542), pour 100 francs, un exemplaire des «Victoires et Conquêtes»; mais, malgré l'indication du catalogue, je soupçonne qu'il s'agissait de la réduction de Helman.

de 16.000 taëls au lieu des 5.000 mentionnés au dit contrat; le chiffre de 200 exemplaires de chaque gravure était donc vraisemblablement répété dans une autre note du début de 1766, émanant du Conseil de Direction de la Compagnie à Canton, et qui n'a pas été retrouvée.

Tout bien considéré, je crois vraisemblable que les hannistes, d'accord peut-être avec les autorités de Canton, aient ici modifié volontairement le nombre d'exemplaires indiqué dans l'édit du 13 juillet. Il fallait toujours envisager la perte possible d'un navire. Or, avec le contrat des hannistes, même si un navire disparaissait, l'autre apportait les 100 exemplaires exigés par K'ien-long; l'empereur avait satisfaction. Si les deux navires parvenaient à bon port, on en serait quitte pour garder à Canton ou pour détruire les 100 exemplaires en surnombre.

Mais faut-il admettre qu'après coup on s'avisa en France du contenu même de l'édit du 13 juillet, et que, contrairement au contrat conclu avec les hannistes, on ne tira que cent exemplaires comme le dit Helman? En aucune façon, et un document important, dont je ne sais pourquoi, à l'exception de Mgr Favier et de M. Hymans, on n'a pas fait état jusqu'ici, va nous montrer qu'à la fin de 1770, l'empereur sanctionna précisément le chiffre de 200 épreuves indiqué dès 1765 par le contrat des hannistes.

A la fin de 1769, deux gravures seulement étaient prêtes; encore n'en envoya-t-on alors en Chine ni les planches ni aucun tirage. En leur place, Cochin adressa au P. Benoist, supérieur de la mission de Pékin, un mémoire dont il demandait que le texte fût soumis à l'empereur de Chine. De ce mémoire perdu, les lettres du P. Benoist à Bertin, récemment publiées par M. Cordier, font mention à deux reprises. Dans une lettre du 25 novembre 1770, le P. Benoist explique que les mandarins de la Cour n'acceptent pas en principe de se mêler d'une affaire qui a été confiée par l'Empereur à ceux de Canton; or c'était le cas pour la gravure des seize dessins des

Conquêtes, ou, comme il les appelle plus exactement, des *Victoires*. Voici ce que dit à leur propos le P. Benoist: [1])

C'est en conséquence de cette manière d'agir qu'observe ici la Cour, que les démarches que je viens actuellement de faire pour les Estampes des Victoires ont été inutiles. Par le même ordinaire par lequel sont venües les lettres de V. G. j'ai reçu de Mrs. du Conseil de la Compagnie des Indes à Canton, le mémoire de M. Cochin sur lequel ces Mrs. me témoignoient souhaiter ardemment que je leur communiquasse les intentions de la Cour: quoique je n'ignore pas les usages de la Cour de Pe King: neanmoins comme ce mémoire m'avoit été adressé directement et que en retardant d'en instruire la Cour et en renvoyant l'affaire au douanier de Canton, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'une année les planches et les Estampes des Victoires, j'ai cru que je pouvois faire ici quelques tentatives. La lettre de Mrs. du Conseil et le Mémoire de M. Cochin étoient arrivés très à propos, deux jours avant le retour de Sa Majesté de son Voyage de Tartarie. Dans l'absence de l'Empereur il n'auroit pas été possible de rien tenter. Mon premier soin a donc été d'employer les deux jours qui me restoient à traduire en chinois les sages réflexions de M. Cochin. J'avois travaillé à une nouvelle édition des cartes de l'empire en cent quatre feuilles, dont l'Empereur a fait graver les planches sur cuivre [2]). Je me suis encore chargé bien malgré moi et uniquement pour me rendre aux vives sollicitations qu'on m'a faites de veiller à l'impression de ces nouvelles planches. Je dis bien malgré moi parce que ce n'a été qu'après avoir représenté que jamais je ne m'étois occupé de cette espèce de travail, que je n'avois point d'autres secours que ceux que peuvent donner quelques écrits que nous avons sur la manière d'imprimer les Estampes, mais qui ne donnent pas l'exercice et la pratique sans lesquelles il est moralement impossible de réussir. Quoique ces planches soient infiniment plus faciles à imprimer que ne le peuvent être des planches aussi délicates que le seront celles des Victoires auxquelles un artiste aussi habile que M. Cochin aura apporté tous ses soins: néanmoins les difficultés de la part du papier, de l'huile, du noir, de l'essuy des planches, soit avec le chiffon, soit avec la paume de la main, et bien d'autres que je suis continuellement témoin qu'éprouvent nos ouvriers du Palais, je les avois exposées dans mon mémoire pour confirmer les observations de M. Cochin. Hier, 24 novembre, je me rendis à deux lieues de Pe King dans la Maison de Plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année et où il devoit se rendre à son retour de Tartarie. Sa Mté y arriva effectivement vers les onze heures

1) *T'oung Pao*, 1917, 337—340.

2) Je ne parlerai pas ici des travaux cartographiques du P. Benoist. C'est une question que je compte reprendre prochainement dans une étude d'ensemble sur l'œuvre cartographique de l'ancienne mission jésuite en Chine.

du matin. Après avoir consulté avec nos deux Missionnaires peintres qui restent encore des quatre qui ont dessiné les Estampes des Victoires [1]), afin qu'ils fussent en état de répondre et de m'appuyer en cas de besoin, je vis en présence des Eunuques les deux Mandarins qui ont présidé à l'envoi des Estampes et leur présentai mon mémoire. Ils parurent bien surpris que cette année il ne fut venu aucune planche, pas même aucune épreuve de celles que je leur disois être faites. Après bien des conférences et des explications, ils me dirent que je ne devois pas ignorer que Sa Majesté avoit confié au Chef des Douanes de Canton le soin de faire graver en Europe les 16 desseins des Victoires et par conséquent ils ne pouvoient plus s'en mêler, ni faire à ce sujet aucune démarche sans la participation du Chef des Douanes à qui Sa M. auroit peut-être donné quelques ordres particuliers qu'ils ignoroient; que ce Chef des Douanes de Canton n'auroit pas manqué de s'informer des Européans qui avoient été chargés de faire graver les desseins des Victoires et de sçavoir d'eux en détail où en étoit l'ouvrage et en conséquence auroit averti Sa Majesté; que je devois sçavoir souhaiter que tout alla par les voies ordinaires; qu'ainsi je n'avois qu'à écrire à Messieurs nos François de s'adresser immédiatement au douanier de Canton et de prendre avec lui des arrangements sur tout ce qui regarde les Planches et les Estampes des Victoires, et que personne ne pouvoit s'en mêler ici. Comme j'insistois sur ce que si la chose ne se régloit pas ici et qu'elle fut renvoyée à Canton, les Vaisseaux de France devant partir dans peu, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'un an l'envoi des planches et des Estampes; ils m'ont répondu qu'ils faisoient leur devoir et ne pouvoient agir autrement que par conséquent eux et moi devions être tranquilles.

Voilà, Monseigneur, ce qui se passa hier au Palais: aujourd'hui j'en donne avis à Mrs. du Conseil résidant à Canton et les engage de s'adresser promptement au douanier de qui ils ont accepté la commission de faire exécuter les gravures que demande Sa Majesté. Il n'y a que lui seul qui puisse les déterminer sur le party qu'ils ont à prendre, or je doute qu'il consente à ce que chaque planche on en imprime mille exemplaires, surtout si cela doit retarder l'arrivée des planches. Actuellement qu'on imprime le recueil de la Carte de l'Empire en cent quatre feuilles, Sa Majesté n'a ordonné à en tirer que cent exemplaires, après quoi les planches de cuivre seront renfermées.....

Dans une autre lettre à Bertin, en date du 16 novembre 1773, le P. Benoist disait entre autres choses: [2])

Vous avez sçu, Mr., comment il y a trois ans est parvenue entre les mains de l'Empereur la traduction du mémoire raisonné dans lequel M. Cochin détaille

---

1) Ces deux survivants étaient les PP. Sichelbart et Jean Damascène.

2) *T'oung Pao*, 1917, p. 347.

les difficultés qu'il doit y avoir ici à imprimer des gravures aussi fines et aussi parfaites que le sont les planches des Victoires.....[1])

De ces lettres du P. Benoist, il résulte que, dans son mémoire de 1769, Cochin, exposant les difficultés qu'on aurait à tirer en Chine de nouvelles épreuves des estampes, proposait qu'il en fût tiré en France 1000 exemplaires. Ces lettres du P. Benoist n'ont été publiées qu'en 1917, mais d'autres détails, et plus précis, se trouvent dans une lettre du P. Benoist au P. du Gad, écrite sans doute à la fin de 1773, et qui a été insérée dès le XVIIIe siècle dans la collection des *Lettres édifiantes* (t. XXIV, 1781). Voici le passage qui concerne les seize estampes: [2])

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires [de la carte de Chine en 104 feuilles] que messieurs du conseil françois de Canton m'adressèrent un mémoire dans lequel M. Cochin exposoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure que pour les autres raisons qu'il détailloit. En conséquence, il proposoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'empereur avoit demandé; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur-le-champ je traduisis en chinois ce mémoire et le portai au palais du Yuen-ming-yuen, pour le faire parvenir à Sa Majesté qui étoit arrivée de Tartarie, où, suivant sa coutume, elle avoit été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étois attendu, les mandarins et les eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le mémoire et le placet que j'y avois joint. Ils me dirent qu'il falloit que j'écrivisse à messieurs de Canton, de s'adresser au tsong-tou ou au Directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'empereur la commission de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de

1) La lettre du 25 novembre 1770 disait que le P. Benoist n'avait pas pu faire remettre à l'empereur la traduction du mémoire de Cochin, parce que ce mémoire lui était parvenu directement. Mais on va voir que le mémoire fut alors expédié de Canton par la voie régulière des autorités provinciales. Toutefois nous n'avons pas de lettre du P. Benoist à Bertin où il soit question de cette seconde phase de l'épisode.

2) Ed. du «Panthéon littéraire», IV, 222—223. Cette lettre est la troisième de celles que j'ai dit plus haut être adressées au P. du Gad. Elle n'est pas datée, mais paraît être de la fin de 1773. Le P. Benoist mourut d'ailleurs le 23 octobre 1774.

M. Cochin. Et, effectivement, les François, sans attendre ma réponse, s'y étoient adressés; c'est ce qui fit que le tribunal des ministres nous appela, le père Amiot et moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'empereur fut qu'on imprimât deux cents exemplaires de chacune de ces gravures et qu'à mesure qu'elles seroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas besoin d'envoyer d'Europe ni du papier, ni les ingrédients dont est composé le vernis; et ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'empereur.

Cette réponse de l'empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée suivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraordinaire qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté qui, les ayant vues et en ayant été très satisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur-le-champ on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avoit eu un heureux succès; mais le burin de cet ouvrage étoit bien grossier en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avoit dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire dans lequel j'exposois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires; les précautions qu'il falloit y apporter; qu'autrement on s'exposeroit à les gâter et à les rendre inutiles; que la rigueur du froid qu'il faisoit empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre, qu'il falloit attendre que les froids fussent radoucis; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle presse et les autres choses qui devoient être employées. Dès que ce mémoire fut fini, les mandarins le firent sur-le-champ parvenir à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y étoit contenu fût exécuté...

Cette lettre du P. Benoist doit faire foi. Puisqu'à la fin de 1770, l'Empereur a demandé qu'on tire 200 exemplaires de chaque planche, et qu'en décembre 1772 on a reçu à Pékin sept planches avec, pour chacune, «le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté», il est bien évident qu'on avait envoyé d'Europe 200 exemplaires de chacune de ces sept planches, et *a priori* on peut être certain qu'il en fut de même pour celles qui suivirent. Helman s'est donc trompé et a induit en erreur ceux qui ont parlé depuis lors de ces estampes

quand il a dit qu'on n'avait tiré en France que cent exemplaires de chacune des planches.

Quant aux nouvelles épreuves des sept planches que l'empereur demandait au P. Benoist de tirer à Péking, elles furent tirées au printemps de 1773. C'est ce qui résulte de la lettre du P. Benoist à Bertin en date du 16 novembre 1773:[1])

... Sa Majesté a été si contente des estampes des Victoires qu'elle a déjà reçues, que dès que les sept planches des Victoires que nos vaisseaux apportèrent l'année dernière furent arrivées à Pe King, elle ordonna qu'on en tirât des épreuves qui lui ont été présentées au mois de juin avant son départ pour la Tartarie; quoiqu'à la vérité ces épreuves ne puissent pas entrer en ligne de compte avec celles qui ont été tirées en France, néanmoins au jugement de tous les Européans qui les ont vues, elles ont réussi beaucoup au delà de ce qu'on s'y étoit attendu.

Comme le P. Benoist est mort le 23 octobre 1774, il ne put pas voir l'arrivée du dernier lot d'estampes à Pékin et si, comme il est pratiquement certain, l'empereur fit aussi tirer de nouvelles épreuves de celles-ci, ce n'est pas lui qui y procéda.[2])

---

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 18; *T'oung Pao*, 1917, p. 347.

2) M. Cordier a dit (*La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 56): «Ces belles planches, retouchées à diverses reprises par les Chinois ont fourni à Pe-King des tirages plus curieux qu'artistiques». Je n'ai connaissance de rien de pareil, et je soupçonne qu'il s'est produit ici une confusion entre les seize estampes gravées en France et les séries gravées en Chine dont il va être question maintenant. Nous sommes mal renseignés sur les conditions dans lesquelles se firent les impressions après la mort du P. Benoist. On a vu que, d'après la lettre au P. du Gad de fin 1773, on avait dû, pendant l'hiver de 1772—1773, préparer «la nouvelle presse» pour l'impression des sept premières planches arrivées à Pékin. En 1773, la Compagnie de Jésus fut supprimée; cette suppression fut notifiée officiellement aux Jésuites de Pékin le 15 novembre 1775. Les Lazaristes français reçurent après quelques années la charge de continuer l'œuvre des jésuites de Pékin; ils arrivèrent à Pékin en avril 1785. Parmi eux se trouvait le frère Joseph Paris, «horloger, mécanicien et tourneur» (de Rochemonteix, *Joseph Amiot*, p. 393—394; ce frère est appelé à tort Charles Paris dans *T'oung Pao*, 1916, p. 598, peut-être à la suite de M[gr] Favier, *Péking*, p. 223). Et le 13 novembre 1786, le P. Bourgeois écrivait à Bertin: «L'imprimerie était chez M. Ventavon; il s'est fait un plaisir de la remettre au frère Joseph. Elle est telle qu'elle est venue ici. Les caractères qu'on croyait perdus, se sont trouvés dans des enveloppes de papier. Il ne manque que la presse. Personne ici n'est en état de la faire surtout la vis, mais le frère Joseph l'a entrepris; et comme il a beaucoup de talent,

Aucun document ne nous renseigne jusqu'ici sur le sort des seize dessins originaux. Il est à peu près sûr que, conformément aux ordres de K'ien-long, ils furent renvoyés à Pékin. Mais je n'ai pas retrouvé leur trace dans l'inventaire publié par Hou King des œuvres du «bureau de la peinture» énumérées dans les trois séries du *Che k'iu pao ki*. Ces dessins originaux devaient d'ailleurs revenir en Chine avec de fortes retouches de la main de Cochin.

***

K'ien-long avait admiré les gravures exécutées en Europe, mais son orgueil n'admettait guère qu'on ne pût faire aussi bien à sa Cour. Le 12 octobre 1766, le P. Benoist écrivait à propos de K'ien-long: «Je me suis apperçu qu'il goûtoit beaucoup plus les machines et autres ouvrages faits ici sous ses yeux et dirigés par les Européans qu'il ne goûtoit ceux qui lui sont envoyés de Canton, quoique plus magnifiques et mieux exécutés.» 1) C'est là sans doute le motif, plus ou moins conscient, qui lui avait fait limiter à 200 épreuves le tirage que Cochin offrait de porter à 1000; pour le reste, on y pourvoirait à Pékin. Point n'était même besoin du papier et du vernis que Cochin proposait d'expédier: la Chine saurait bien les fournir. Et c'est aussi cette même conviction de l'habileté chinoise qui fit bientôt ordonner par K'ien-long de reproduire en gravures en taille-douce les bâtiments «européens» du Yuan-ming-yuan.

On sait que le Yuan-ming-yuan, l'ancien Palais d'Été, a été

---

il réussira sûrement, et nous ne doutons pas qu'il ne tire bon parti de cette imprimerie» (*T'oung Pao*, 1916, p. 615). Il semblerait qu'il s'agît de la même presse, qui par suite n'aurait pas été montée en 1773. Si le frère Joseph Paris réussit dans son travail, comme il est vraisemblable, il est possible qu'il ait contribué à l'impression de certaines des séries chinoises, jusqu'à sa mort dont j'ignore la date; et je ne sais qui imprima après lui (probablement ses élèves chinois?). Mais les graveurs étaient chinois, et je vois d'autant moins de fondement aux doutes émis à ce sujet par M. Münsterberg (*Chinesische Kunstgeschichte*, II, 370) que je dirai tout à l'heure quelques mots de gravures sur cuivre dont les auteurs sont sûrement chinois.

1) *T'oung Pao*, 1917, p. 314.

incendié par les Européens en 1860 et que la destruction en a été achevée par les pillards chinois. Mais, malgré un intéressant chapitre du livre de M. Combaz sur les *Palais impériaux de la Chine* [1]), l'histoire de cette résidence et son iconographie sont encore fort mal connues. Qu'il suffise de rappeler ici que le Yuan-ming-yuan ou «Jardin de la clarté parfaite» [2]) avait été donné au futur Yong-tcheng en 1709, du vivant de son père K'ang-hi; c'est Yong-tcheng qui y édifia la plupart des anciens bâtiments. K'ien-long en fit à son tour sa résidence à la mort de Yong-tcheng [3]). D'après Mgr Favier, K'ien-long aurait chargé en 1737 le frère Castiglione, «de concert avec *Soun-iou*, *Chen-iuen* et d'autres mandarins, de tracer les plans généraux» [4]); plus tard, «il voulut avoir plusieurs pavillons à l'européenne, qui furent exécutés sous la direction du P. Benoist, d'après les dessins du frère Castiglione».

Je n'ai pas retrouvé le texte relatif à 1737 sur lequel s'appuie Mgr Favier, et ne suis pas en mesure par suite de déterminer sûrement ce qu'entendait Mgr Favier par «tracer les plans généraux». Mais les noms des personnages associés à Castiglione peuvent nous mettre sur la voie. «Chen-iuen» est sûrement 沈源 Chen Yuan,

1) Gisbert Combaz, *Les palais impériaux de la Chine*, Bruxelles, 1909, in-8°, pp. 103—158. Ce travail est un tirage à part des *Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, t. XXI. Ce que M. Combaz dit p. 137 de la bibliothèque du Yuan-ming-yuan et du *T'ou chou tsi tch'eng* est très inexact.

2) Mot-à-mot «Jardin de la clarté ronde»; le «Jardin de la clarté blonde» de M. Combaz (p. 110) est sans doute une faute d'impression. Mais le nom a joué de malheur. En 1743, le frère Attiret, bien qu'en Chine depuis cinq ans, l'expliquait par «jardin des jardins» (*Lettres édif.*, éd. du Panthéon littéraire, III, 792), confondant ainsi les deux caractères différents, mais homophones, qui entrent dans le nom, et Mgr Favier (*Péking*, p. 378) traduit non moins à tort Yuan-ming-yuan par «Jardin de la prudence et de la clarté». M. Combaz se trompe également en traduisant 暢春園 Tch'ang-tch'ouen-yuan par «Jardin du palais prolongé»; il faut dire «Jardin du printemps prospère». Le résumé de l'histoire des palais donné par Mgr Favier (p. 377—378) ou par M. Madrolle (*Chine du Nord*², p. 31) est assez exact; celui de M. Combaz (p. 110) est plein d'erreurs.

3) Cf. les ch. 32 et 33 du *Houang tch'ao t'ong tche*.

4) Favier, *Péking*, p. 378.

un des membres du Bureau de la peinture sous K'ien-long, et qui collabora à plusieurs albums destinés à l'empereur [1]). «Soun-iou» est non moins sûrement 孫祐 Souen Yeou ou 孫祜 Souen Hou, du Kiang-sou, lui aussi l'un des peintres officiels de K'ien-long [2]). Et puisqu'il en était de même de Castiglione, on est amené à penser que la besogne de ces trois peintres et des «autres» consista à peindre un certain nombre de vues reproduisant l'ensemble des constructions du Yuan-ming-yuan; c'est en cela qu'ils en auraient «tracé les plans généraux».

Le malheur est que le *Houang tch'ao t'ong tche* (ch. 113) et surtout le *Kouo tch'ao yuan houa lou*, qui nous renseignent abondamment sur de nombreuses séries d'albums, en particulier sur les albums des *Trente-six vues de Jehol* [3]), du *Soixantième anniversaire de K'ang-hi* [4]),

---

1) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, I, 6 r°; II, 25 v°—27 v°; *Li tai houa che houei tchouan*, éd. photolith. de Changhai, ch. 50, f° 2 v°.

2) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, I, 5 v°; II, 25 v°—27 v°; *Li tai houa che houei tchouan*, ch. 16, f° 5 v°. Le premier de ces ouvrages écrit Souen Hou, le second Souen Yeou.

3) Je parlerai plus loin de ces *Trente-six vues de Jehol*.

4) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r°, et surtout *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, ff. 25 v°—26 r°, où sont indiqués les auteurs des 40 scènes, formant deux rouleaux. C'est en 1713 que K'ang-hi, né le 4 mai 1654, eut 60 ans à la chinoise; mais l'album ne fut peint qu'en 1717; il porte le titre de 萬壽圖 *Wan chou t'ou*. Le Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale possède (AA 5 Réserve, vol. Nanteuil-Tardieu) une peinture de très grand format, non signée, représentant ce cortège de 1713; elle est suivie d'une notice composée et calligraphiée en 1717 par le Grand Secrétaire 王掞 Wang Chan (1645—1728; cf. à son sujet le ch. 11, ff. 24—37, du *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng*); cette peinture n'est pas mentionnée dans les catalogues de MM. Courant et Cordier. Les fêtes du 60e anniversaire de K'ang-hi ont en outre été l'objet d'un ouvrage imprimé considérable, le 萬壽盛典 *Wan chou cheng tien*, en 120 chapitres (cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou*, ch. 82, f° 20). Je ne connais pas d'exemplaire complet de cet ouvrage, mais les ch. 41 et 42 en sont occupés par des planches, et la Bibliothèque Nationale possède trois exemplaires de ces deux chapitres. Deux de ces exemplaires sont indiqués par le *Catalogue* de M. Courant (nos 2314—2316), et l'un d'eux est aussi l'objet d'une notice dans le *Catalogue des albums chinois* de M. Cordier (*J. A.*, 1909, II, p. 214—215, cote Oe 10 du Département des Estampes). Mais M. Cordier se trompe en parlant de 75 planches imprimées; il y a en réalité dans l'exemplaire le ch. 41, qui contient 73 planches et le ch. 42 qui en contient 75, soit un total de 148 planches. Le troisième exemplaire, qui n'a pas été identifié, est coté Oe 11, et porte sur le dos de la boîte-reliure

un titre fautif «Feste chinoise de 1752»; au dos est collé un rond de maroquin rouge avec une tour en or. Quelque erreur dans l'ancien numéro d'inventaire fait qu'on ne peut fixer la date d'entrée de l'exemplaire au département des Estampes; mais une note de l'ancien possesseur, collée à l'intérieur, contient un extrait d'une lettre du 12 novembre 1772 où, en réponse à une demande de cet ancien possesseur, le P. Benoist l'avertissait que l'ouvrage ne représentait pas sans doute les fêtes de 1751 (la date de 1752 est fausse), mais celles de 1713; l'ancien possesseur ajoutait à la fin: «C'est bien cela» (cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 215). Et en effet, ce sont là simplement les ch. 41 et 42 du *Wan cheou cheng tien*. Cet ancien possesseur devait être, je suppose, L. F. Delatour (1727—1807), qui était en relations avec les missionnaires de Pékin et dont le cabinet, d'ailleurs déjà très diminué à la Révolution, fut vendu en 1808 et 1810 (cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 210); la «tour» d'or lui aurait servi d'armes parlantes. On sait en effet que Delatour a publié anonymement en 1803, à 36 exemplaires, des *Essais sur l'architecture des Chinois* (cf. *Bibl. Sinica*², col. 59, et *Premier catalogue des Livres, la plupart précieux, du Cabinet de Feu M. L.-F. Delatour*, Paris, Tilliard et Merigot, avril-mai 1808, in-8° [Bibl. Nat., △ 13155 et △ 13130], introd., et p. 22). Or on y lit (p. 568) que Delatour possédait «deux volumes, petit in-fol., contenant les gravures, en bois, des *superbes fêtes* données par l'Empereur *Kien-Long* à la soixantième année de l'Impératrice sa mère...» De même, dans le *Second Catalogue des ouvrages Chinois, Tartares... du cabinet de feu M. L. F. Delatour* (Paris, Tilliard et Merigot, janv. 1810, in-8°; Bibl. Nat. △ 13155 et △ 13130), figure, sous le n° 352, l'ouvrage suivant: «Collection de 294 planches, en bois bien finement gravées, représentant dans le plus grand détail les deux *superbes fêtes* données par l'Empereur *Cang-Hi*, avec la plus grande pompe, à la 60ᵉ et 70ᵉ années de l'Impératrice sa mère. *On y remarque entr'autres l'entrée solennelle de l'Empereur dans la ville de Péking*, 2 vol. in-fol. br. Contenus dans une boîte in-folio relié. Avec quelques explications en chinois.» L'ouvrage s'est vendu 170 francs. Malgré l'intervention indue de l'impératrice-mère, qui montre une confusion avec les fêtes de l'impératrice mère de K'ien-long, il doit bien s'agir du 60ᵉ anniversaire de K'ang-hi lui-même. Les deux volumes et la boîte de reliure concordent avec l'état actuel de Oe 11. Quant au chiffre de 294 planches, il résulte d'une erreur de 147 au lieu de 148 planches, et en comptant pour deux planches chaque planche pliée en deux. D'autre part on a vu que l'abbé Viguier offrait au marquis de Marigny en 1770 trois volumes chinois, dont un de texte et deux représentant en 147 planches «le détail des fêtes données vers l'an 1752 à l'occasion de la 60ᵉ année de l'impératrice mère». Mais, en 1770, le recueil des fêtes de 1751 (non 1752), dont je ne connais d'ailleurs aucun exemplaire, n'était pas encore gravé; c'est ce qu'affirme la lettre du P. Benoist du 12 novembre 1772. Il me paraît dès lors évident que l'abbé Viguier a commis la même confusion que l'ancien possesseur de Oe 11. Le nombre même des planches, 147 selon l'abbé Viguier, concorde à une unité près avec les 148 planches des ch. 41 et 42 du *Wan cheou cheng tien*, et est identique aux 294 (= 147 × 2) du *Catalogue* de Delatour. Il ne semble pas par ailleurs que l'exemplaire de l'abbé Viguier puisse être Oe 11 lui-même, puisque celui-ci, dès 1772, ne comprenait pas le volume de texte dont parle l'abbé Viguier. Ce volume de texte était sans doute le ch. 40, et à ce titre il n'est pas impossible que l'exemplaire de l'abbé Viguier soit celui qui porte au *Catalogue* de M. Courant les nᵒˢ 2314—2315; mais c'est là une solution hypothétique, puisqu'on ne trouve pas trace à la Bibliothèque Nationale de l'autre ouvrage qu'offrait l'abbé Viguier et qui, si l'offre avait été acceptée,

du *Voyage de K'ang-hi dans le Sud* [1]), ne soufflent mot d'aucun album de vues du Yuan-ming-yuan.

De tels albums ont cependant existé. On trouve assez couramment en Chine un ouvrage en 2 *pen*, assez grand in-8, intitulé 御製圓明園詩 *Yu tche yuan ming yuan che* ou «Poésies sur le Yuan-ming-yuan, composées par l'empereur». Les poésies, qui sont l'œuvre de K'ien-long, accompagnent des vues du Yuan-ming-yuan, et sont elles-mêmes commentées par des lettrés du temps. Le tout est précédé de deux préfaces de K'ien-long tirées

aurait dû entrer à la Bibliothèque en même temps. Les trois exemplaires portent en marge le titre 萬壽盛典初集 ou «Première série du *Wan cheou cheng tien*». A la fin du ch. 42 est une note finale disant que la gravure a été surveillée par 王原祁 Wang Yuan-k'i et 王奕清 Wang Yi-ts'ing. Wang Yuan-k'i (1642—1715) est un peintre célèbre; on voit par la date de sa mort que le *Wan cheou cheng tien* fut gravé avant l'exécution de l'album décrit au *Kouo tch'ao yuan houa lou* et de la peinture AA 5 Réserve, puisque ces deux dernières œuvres sont de 1717. Il y a cependant un lien d'école entre toutes ces œuvres, car 金永熙 Kin Yong-hi, l'un des auteurs de l'album de 1717, était un disciple de Wang Yuan-k'i, et Wang Yi-ts'ing, qui surveilla avec Wang Yuan-k'i la gravure des planches du *Wan cheou cheng tien*, était le fils de Wang Chan, l'auteur de la notice de 1717 jointe à la peinture de AA 5 Réserve. Je pense que c'est encore un exemplaire des mêmes planches qui figure au catalogue d'une vente faite les 2 et 3 mars 1914 par MM. Lair-Dubreuil et André Portier (p. 47, n° 553) sous le titre de „Description des fêtes données à Pékin, à l'occasion du 60e anniversaire de l'empereur Kienlong (1736—1796). Edition impériale." Je ne connais en effet aucun ouvrage imprimé relatif aux fêtes du 60e anniversaire de K'ien-long, et „K'ien-long" me paraît être, ici encore, une faute pour „K'ang-hi".

1) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r°; *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, ff. 7 v°, 14 v°. Le titre des albums est 南巡圖 *Nan siun t'ou*. Il ne faut pas les confondre avec l'ouvrage connu *Nan siun cheng tien* en 120 ch. qui se rapporte au temps de K'ien-long (cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou*, ch. 82, ff. 23—24); la préface impériale de ce dernier ouvrage est de 1771, et il y a une réédition photolithographique de 1882 (Bibl. Nat., coll. Pelliot, II, 539). En dehors de ce grand ouvrage, le voyage de K'ien-long dans le Sud avait été l'objet d'un album de 46 vues gravées sur bois que le P. Amiot envoya en France en 1765 (Département des Estampes, Oe 12; Courant, *Catalogue*, n° 5541; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 215—216). Ces vues ont été reproduites par Le Rouge dans *Les Jardins anglo-chinois à la mode* (Bibl. Nat., Estampes, Hd 89 a). En outre, 徐揚 Siu Yang avait retracé ce voyage de K'ien-long en 12 rouleaux intitulés 南巡圖 *Nan siun t'ou* (cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f° 16 r°).

en rouge. Bien que le recueil ne soit pas daté, il ne me paraît pas douteux qu'il soit du premier quart du règne de K'ien-long, c'est-à-dire antérieur à 1750 [1]). Je posséde ce recueil, mais ne l'ai pas actuellement à ma disposition, et mes notes n'indiquent pas le nombre des gravures. Toutefois il se confond à peu près sûrement avec un ouvrage illustré en deux chapitres qui se trouve au British Museum et comporte quarante planches [2]). C'est évidemment là aussi, selon moi, l'ouvrage en deux livres, renfermant quarante vues du Yuan-ming-yuan, que l'abbé Viguier offrait de céder au marquis de Marigny en 1770.

Dans ses *Essais sur l'architecture des Chinois* (p. 163), Delatour reproduit des extraits d'une lettre du P. Bourgeois écrite de Pékin en octobre 1786 [3]); le P. Bourgeois fait observer à Delatour qu'il y a beaucoup de palais proches les uns des autres, et il ajoute: «Vous verrez donc, M., 1⁰ qu'il ne s'agit pas de trois ou quatre palais: car je vous envoie les planches, *gravées en bois*, de cinquante maisons impériales qui sont toutes situées dans le même endroit, dont *Yuen-ming-Yuen* n'occupe qu'une partie. Cependant comme c'est à *Yuen-ming-Yuen* que l'Empereur se plaît le plus, et que c'est là qu'il a fait bâtir des palais où il demeure quand il n'est pas à Pékin, on donne à toute l'enceinte le nom de *Yuen-ming-Yuen.*» Delatour met en note: «J'ai gardé les 50 planches gravées en bois; elles sont de format grand in-4⁰.» Par contre, à la p. 188, Delatour

---

1) Il y a en outre une réédition lithographique récente jointe à celle des *Trente-six vues de Jehol*; le titre y est donné sous la forme 御製圓明園圖詠 *Yu tche yuan ming yuan t'ou yong.*

2) Cf. Douglas, *Catalogue*, p. 270. Le titre y est 御製圓明園四十景詩 *Yu tche yuan ming yuan sseu che king che*, ce qui ne signifie pas, comme l'a cru Douglas, „Forty Elegant Poems on Yuen-ming-yuen", mais „Poésies sur quarante sites du Yuan-ming-yuan". Quant à l'impérial poète, Douglas a cru que c'était Yong-tcheng; mes notes indiquent nettement K'ien-long.

3) Ces lettres du P. Bourgeois publiées en partie par Delatour ne sont notées ni dans la *Bibliothèque* de Sommervogel ni dans la *Bibliotheca Sinica.*

note qu'il a les gravures sur bois, grand in-4°, de 25 pavillons du Yuan-ming-yuan, sans compter des peintures en couleur de 6 de ces pavillons [1]). Ainsi, à la p. 188 de ses *Essais*, Delatour ne parle plus que de 25 planches du Yuan-ming-yuan, mais, à la page 566, il revient au nombre de 48 ou 50. Enfin, dans le *Second Catalogue* de sa vente, le n° 326 est ainsi libellé: «Vues (47) des jardins et palais d'Yuen-Ming-Yuen, de l'empereur Kien-Long, appelé par les Européens *le Versailles de la Chine*, à trois lieues de Péking, petit in-folio, cart. Ces planches sont gravées au trait sur bois». Malgré toutes ces indications contradictoires de 50, 25, 48 ou 50, 47 planches, je crois qu'ici encore il s'agit de l'album usuel, gravé sur bois, des *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*.

La Bibliothèque Nationale n'a pas d'exemplaire imprimé de ces *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*, mais elle en possède deux exemplaires manuscrits en couleurs, et il y en a un troisième au Louvre dans la collection Thiers. Ces albums ne sont pas d'ailleurs des copies des gravures, mais constituent des exemplaires qui s'inspirent des gravures dans la reproduction des mêmes sites [2]).

1) Delatour donne (p. 189—207) une description détaillée de ces six peintures, rédigée pour lui par un M. Morel. Ces six peintures figurent au *Second Catalogue* de sa vente, n° 327.

2) Il y aurait même trois exemplaires si l'indication que donne M. Cordier (*J. A.*, 1909, II, 210) pour AA 6 était juste. M. Cordier décrit ce numéro ainsi: „Vues du Palais d'Eté. Grand Album, acquis en 1862". Mais il s'est produit là une confusion de fiche. Le „grand album acquis en 1862", et qui contient en effet des vues du Palais d'Eté, n'est pas AA 6, mais l'album alors sans cote que M. Cordier décrit p. 211 et qui porte aujourd'hui la cote B 9 Réserve; il en sera question tout à l'heure. Quant à AA 6, qui est aussi de la Réserve, c'est un album composite, qui, à côté de quelques autres pièces, contient les documents chinois suivants, tous de très grand format: 1° Quatre figures marquant les points où on peut pratiquer l'acupuncture d'après les trous du fameux „homme de bronze"; ces figures sont accompagnées d'une note qui paraît être de la main du P. Amiot; 2° Un autographe du „sixième prince"; il y en a un autre dans AA 5, vol. Nanteuil-Tardieu; 3° Deux peintures de fleurs et une représentant un saurien; 4° Une belle peinture intitulée 春萱五子圖 *Tch'ouen hiuan wou tseu t'ou*, représentant une poule avec cinq poussins, et signée 錢選 Ts'ien Siuan (ce peintre célèbre vivait aux alentours de l'an

L'un d'entre eux, Oe 21, ne nous arrêtera pas; c'est un album des 40 vues sur papier, d'exécution médiocre, et qui n'est ni daté ni signé [1]). Il ne vaut pas davantage d'insister sur l'album de la collection Thiers [2]). Mais le très grand album acquis en 1862 et qui porte aujourd'hui la cote B 9 Réserve est une véritable œuvre d'art [3]). Cet album était jadis divisé en deux parties, mais les planches de bois d'une des reliures ont été perdues ou détruites, et toutes les peintures sont aujourd'hui réunies entre les planches de bois du premier album. Les 20 peintures de chaque partie sont numérotées 2 à 21, ce qui semblerait indiquer qu'il manque un feuillet préliminaire à chacune d'elles. Sur la couverture est gravé le titre 唐岱沈源合畫圓明園四十景 *T'ang tai chen yuan ho houa yuan ming yuan sseu che king*, «Quarante vues du Yuan-ming-yuan, peintes de concert par T'ang Tai et Chen Yuan». Une signature placée sur la dernière planche de chaque partie indique que T'ang Tai et Chen Yuan ont peint ces albums pour l'Empereur en 1744 [4]). En face de chaque peinture il y a un feuillet de texte calligraphié en 1744 par 汪由敦 Wang Yeou-touen. Tous ces personnages sont parfaitement connus. Wang Yeou-touen (1692—1758), célèbre comme calligraphe et comme homme d'Etat, fut ministre sous K'ien-long [5]). Chen Yuan et T'ang Tai étaient

---

1300; cf. *Li tai houa che houei tchouan*, ch. 18, f° 3 r°); 5° un certain nombre de grandes imageries sans intérêt. Une note d'entrée conservée dans les archives du département des Estampes montre que toutes ces pièces ont été confisquées chez „l'émigré Bertin" en 1795. On sait que Bertin est mort à Spa en 1792. D'autre part, dans une note de ses *Essais sur l'architecture des Chinois* (p. 244), Delatour dit que Bertin, ruiné, avait dû se défaire de ses collections dès avant 1791 et passer à l'étranger. La note dont je viens de parler montre que, même après 1791, il devait rester pas mal de choses chez l'ancien ministre.

1) Courant, *Catal.*, n° 5549; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 219.

2) N° 280; cf. Combaz, *Les palais impériaux de la Chine*, p. 122.

3) Courant, *Catal*, n° 5540; Cordier, dans *J. A*, 1909, II, 211—212. M. Combaz a reproduit six de ces peintures (pl. XXI à XXVI de ses *Palais impériaux de la Chine*).

4) La date de 1754 indiquée par M. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 122, est inexacte.

5) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2255; c'est à tort que M. Courant, qui l'appelle bien Wang Yeou-touen à propos du n° 5540 de son *Catalogue*, le nomme „Wang Yeou", *tseu* „Touen-lin", à propos du n° 5538.

tous deux membres du «bureau de la peinture» sous K'ien-long. Nous avons déjà vu Chen Yuan nommé à côté de Castiglione parmi les artistes à qui K'ien-long, selon Mgr Favier, ordonna en 1737 de «tracer les plans généraux» du Yuan-ming-yuan. Quant à T'ang Tai (ou T'ang-tai?), c'était un Mandchou, de l'école de Wang Yuan-k'i, et qui excellait surtout dans la peinture de paysage; les diverses séries du *Che k'iu pao ki* ont enregistré un grand nombre de ses œuvres [1]). Le même *Che k'iu pao ki* mentionne en outre un album du 豳風圖 *Pin fong t'ou*, ou «Illustrations des *Airs de Pin*», où le texte de l'ode du «septième mois» de la section *Pin-fong* du *Che king* était calligraphié par 張照 Tchang Tchao (1691—1745), et dont les peintures avaient été exécutées en collaboration par Castiglione, Chen Yuan et T'ang Tai [2]): Castiglione avait peint les bâtiments; les paysages étaient dûs à T'ang Tai; les hommes et les animaux étaient l'œuvre de Chen Yuan [3]). Bien qu'il ne semble pas que Castiglione soit intervenu directement dans l'album de 1744, les bâtiments montrent, par leur perspective, que T'ang Tai et Chen Yuan s'étaient imprégnés de ses principes.

Dans les *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*, il n'y a pas trace des bâtiments «européens»; que ceux-ci qu'ils n'existaient pas encore en 1737 ou en 1744. Mais, en 1747 [4]), le P. Benoist aménagea au Yuan-ming-yuan les premiers 水法 *chouei-fa*, ou «à garder», et bientôt entreprit sur les mêmes emplacements la construction de toute une série de pavillons «européens». Bien qu'ils aient, comme tout de Palais d'Eté, brûlé en 1760, leurs murs en maçonnerie pleine ont mieux résisté que les bâtiments chinois soutenus par des charpentes en bois, et leurs ruines sont encore aujourd'hui assez

1) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, ff. 3—5.

2) Sur les *Pin fong t'ou*, cf. Pelliot, *A propos du „Keng tche t'ou"*, dans *Mém. conc. l'Asie Orientale*, I [1913], pp. 95, 108—109, 120.

3) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f° 27 v°.

4) Cf. *Lettres édifiantes*, éd. du Panthéon littéraire, IV, 120 et 226.

imposantes. Un jour vint que K'ien-long désira avoir des vues de ces bâtiments «européens», et puisqu'aussi bien il avait reçu les estampes sur cuivre des *Conquêtes*, il décida de faire reproduire les nouvelles vues par ce procédé qui était «européen» lui aussi.

Les meilleurs renseignements à ce sujet se trouvent dans une lettre du P. Bourgeois à Delatour, et que celui-ci dit datée de 1786. Voici ce qu'écrivait le P. Bourgeois[1]):

Il y a trois ans, Monsieur, que l'Empereur voulut avoir le plan de ses maisons européennes bâties à *Yuen-ming-Yuen*, pour les joindre à ceux des palais Chinois qui avoient été levés sur ses ordres. Il appela deux ou trois disciples du frère Castiglione: ils travaillèrent, pour ainsi dire, sous les yeux de ce Prince qui corrigea souvent leurs plans, puis il les fit graver sur le cuivre, et c'est le premier *Essai* du talent chinois pour la gravure en taille douce[2]).

Par le moyen des deux Peintres élèves de Castiglione, je suis venu à bout d'avoir un exemplaire des planches que je vous envoie. C'est un des deux qui a tracé le plan général, et la situation respective de tous les bâtiments européens à *Yuen-ming-yuen*; l'autre avoit commencé à mettre en couleur la première planche, mais il tomba malade et n'acheva pas. J'ai mis son esquisse, toute imparfaite qu'elle est, dans la caisse.

Delatour continue comme suit:

Cet envoi précieux, avec la lettre ci-dessus, m'est parvenu à la fin de 1787, et certain^t il étoit parti de Pékin dès 1785[3]). Les XX planches gravées sur cuivre, comme collection de grandes estampes, sont rares, puisqu'elle présente la première tentative des Chinois dans ce genre de gravures, et du tirage qu'ils ont hasardé. Malgré toutes les imperfections que les artistes françois et les amateurs d'estampes pourront y trouver, il est difficile de s'empêcher d'admirer la facilité de ce peuple patient et laborieux à imiter les modèles qu'on lui met sous les yeux....

1) Delatour, *Essais sur l'architecture des Chinois*, p. 170—172; cf. aussi le passage de la p. 164 (et non 162 comme dit M. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 149): „Vous jugerez mieux de ces maisons européennes bâties à *Yuen-ming-yuen*, par les XX grandes planches gravées qui les représentent, que je vous envoie. C'est le premier essai de gravure sur cuivre fait en Chine, sous les yeux et par les ordres de l'Empereur".

2) Ceci est vrai, comme le dit le P. Bourgeois, de la gravure de dessins en taille douce. Mais antérieurement les Chinois, sous la direction des missionnaires, avaient déjà gravé au trait sur cuivre les cartes de l'empire, tant sous K'ang-hi que sous K'ien-long.

3) Ceci est impossible si la lettre d'envoi du P. Bourgeois est bien, comme le dit Delatour, de 1786.

J'ai donné dans le temps un grand soin à la conservation de ces estampes, tirées sur un papier trop foible, quoique passé à l'alun. En doublant chaque feuille d'une feuille de papier de France mince, je les ai toutes préservées d'un déchirement inévitable de la part de celui qui les toucheroit sans précaution. Il peut exister en France un second exemplaire de la même collection, qui étoit entre les mains de M. Bertin le ministre; mais dans ses malheurs, dans la dispersion de son magnifique cabinet de curiosités chinoises, et le peu d'arrangement et d'ordre qui y étoit, il est possible qu'on n'ait fait aucune distinction de ce rouleau d'estampes et qu'il soit perdu.

Delatour ajoute qu'en 1793, avant sa détention «qui a été si longue», il a consenti à céder cette collection d'estampes des bâtiments «européens», mais qu'il a gardé la description des 20 planches, faite pour lui par son ami «M. Mai (le P. Avril, jésuite)»; il reproduit cette description, qui occupe les pages 173—186 de ses *Essais*.

L'exemplaire des 20 planches que possédait Delatour ne s'est pas retrouvé, non plus que celui qui a appartenu à Bertin [1]). Enfin, aucun exemplaire de ces gravures sur cuivre des bâtiments «européens» du Yuan-ming-yuan n'a été signalé jusqu'ici [2]). Une heureuse circonstance permet cependant de se faire une idée assez exacte de ce qu'elles étaient. En 1794—1795, la Compagnie hollandaise des Indes Orientales envoya en ambassade à Pékin Isaac Titsingh, accompagné, comme second, de A. E. Van Braam Houckgeest, chef du comptoir de Canton. Van Braam Houckgeest, qui a écrit le récit de l'ambassade, rassembla une importante collection de dessins et de curiosités chinoises, parmi lesquels le traducteur et adaptateur du *Voyage*, Moreau de Saint-Méry [3]), note «vingt

1) Sur l'envoi d'un exemplaire à Bertin, on devrait trouver quelques renseignements soit dans les lettres du P. Bourgeois, soit dans celles du P. Amiot. Mais la correspondance du P. Amiot avec Bertin est encore entièrement inédite, et la dernière lettre publiée du P. Bourgeois à Bertin est du 31 juillet 1778 (*T'oung Pao*, 1917, p. 365—379).

2) Je crois avoir entendu dire que M. Casenave, ancien chargé d'affaires de France en Chine, avait acquis à Pékin un exemplaire de ces planches sur cuivre des bâtiments „européens" du Palais d'Eté; mais je ne l'ai pas vu. [Cf. *infra* les Addenda.]

3) Cf. *Biblioth. Sinica*², col. 2350—2351.

dessins qui sont autant de vues de différentes parties de l'habitation bâtie à l'européenne dans la vaste enceinte de la maison de plaisance Impériale de *Yuen-ming-yuen*» [1]). M. Combaz a signalé [2]) qu'une note finale de l'édition du *Voyage* parue à Paris en 1798 annonçait que Van Braam Houckgeest venait d'offrir ses collections au Directoire et que celui-ci les avait acceptées. Je ne sache pas qu'on ait signalé jusqu'ici dans nos collections nationales d'objets provenant de ce Hollandais d'un républicanisme ardent, à l'exception précisément des dessins du Yuan-ming-yuan [3]). Ceux-ci se trouvent au Département des Estampes, Oe 18; il n'y en a que dix-neuf, qui portent chacun un titre en chinois, et, en regard, une traduction française de ce titre. Les dessins sont accompagnés de la note suivante [4]):

Les dix-neuf dessins qui suivent présentent une série de différentes vues, de l'une des 36 maisons de plaisance de Sa Majesté Impériale à Yuen Ming Yuen. Cette habitation située à 25 lis seulement de Peking, n'a pas moins de 300 lis de circonférence. Elle a été construite entièrement dans le goût européen par le P. Benoît, missionnaire français, il y a environ 40 ans (vers 1750).

Ces dessins ont été copiés par des peintres chinois sur les Peintures originales exécutées par les missionnaires eux-mêmes à la demande et aux frais de Mr Van Braam Houckgeest, chef de la nation hollandaise à Canton en 1794.

La note ci-dessus et celles qui se trouveront en regard de chaque dessin ont été traduites du hollandais d'après le Manuscrit original autographe de M. Van Braam.

1) Ed. de Philadelphie, 1797—1798, t. I, p. XXI. Le journal original de Van Braam Houckgeest, qui est inédit sous cette forme, est conservé depuis 1912 aux Archives de La Haye (cf. A. Chapuis, *La montre chinoise*, Neuchâtel, s. d. [1919], in-4°, p. 47); j'ignore s'il s'y trouve quelques détails sur les collections.

2) *Les palais impériaux*, p. 153.

3) Mais il est fort possible que si on procédait au Département des Estampes à un tri de ce qui vient, comme dessins chinois, de Bertin et de Delatour, on pût retrouver dans le reliquat un certain nombre de pièces que les préliminaires de la traduction de Moreau de Saint-Méry permettraient d'identifier.

4) Cf. Courant, *Catalogue*, n° 5551; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 218—219; Combaz, *Les palais impériaux*, p. 153. La reproduction de cette note donnée par M. Combaz est inexacte en plusieurs endroits et, par inadvertance, le dernier paragraphe n'est pas indiqué comme une citation.

Il résulte de cette note que, lors de l'envoi des dessins par Van Braam Houckgeest, il n'y en avait plus que 19 sur 20. Quant à l'origine de cette note, je crois qu'il faut la placer aux Etats Unis, où vivait Van Braam, et non en France. Il n'y a pas trace d'un manuscrit hollandais de Van Braam qui aurait pu être joint à l'envoi. D'autre part, les dessins, qui sont certainement ceux exécutés en Chine et non une copie faite aux Etats Unis, ne portent pas un mot de hollandais. On est ainsi amené à supposer que Van Braam avait rapporté de Chine, sur des feuillets à part (dans le manuscrit original de son journal?), l'explication des légendes, et qu'il fit traduire cette explication en français et la fit inscrire au regard des dessins quand il envoya ceux-ci au Directoire.

Cette explication des légendes chinoises est assez développée, et il paraît probable que Van Braam Houckgeest l'ait recueillie à Pékin, où il avait avec lui l'album des vingt dessins. Mais cela ne veut pas dire qu'il ait fait exécuter l'album à Pékin même. La note, de rédaction ambigüe [1]), doit être interprétée en réalité de la manière suivante: «Ces dessins ont été copiés à Canton, en 1794, par des peintres chinois, à la demande et aux frais de Mr Van Braam Houckgeest, chef de la nation hollandaise, sur les peintures originales exécutées par les missionnaires eux-mêmes.»

Qu'étaient les «peintures originales exécutées par les missionnaires»? M. Combaz a déjà remarqué qu'il y avait identité absolue entre les dessins provenant de Van Braam Houckgeest et les descriptions des vingt planches du Yuan-ming-yuan rédigées par le jésuite Avril et reproduites par Delatour [2]). La raison en est bien simple. C'est qu'il y a une double inexactitude dans la note jointe

1) Cette rédaction ambigüe a manifestement trompé M. Cordier; cf. *La Chine en France*, p. 83.

2) Cf. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 153—157. M. Combaz donne la liste des 19 dessins provenant de Van Braam Houckgeest et reproduit 3 d'entre eux avec les descriptions correspondantes des *Essais* de Delatour.

aux dessins: ceux-ci ont été copiés non sur des «peintures», mais sur les gravures en taille douce exécutées par ordre de K'ien-long, et on a vu que les auteurs des dessins originaux et des gravures n'étaient pas les missionnaires eux-mêmes, mais des Chinois qui avaient été les élèves des missionnaires. Cette conclusion, que l'examen seul des dessins me paraissait imposer, est confirmée par deux passages du *Voyage* de Van Braam Houckgeest, où on lit, sous la date du 3 février 1795, que Van Braam Houckgeest avait antérieurement «obtenu, à Canton, du marchand *Paonkêqua* [1]), vingt dessins des vues du *Yuen-ming-yuen* pour les copier», et plus loin, à la date du 15 février 1795: «Les dessins que j'en ai [*du Yuan-ming-yuan*] sont très exacts, ayant été copiés sur des gravures faites par les Missionnaires eux-mêmes, d'après les plans de cet architecte leur confrère [*le P. Benoist*].» [2]) Comme on le voit, les originaux étaient bien des gravures, mais l'erreur de les attribuer aux missionnaires remonte à Van Braam Houckgeest lui-même.

Les dessins copiés à Canton sur ces gravures pour Van Braam Houckgeest sont finement exécutés, et doivent reproduire fidèlement les originaux. Ils ont presque l'apparence de dessins au trait, et suggéreraient que les graveurs chinois, novices dans l'art de la gravure en taille-douce, avaient évité de surcharger leurs planches. Ces dessins, à défaut des gravures originales, sont précieux pour nous faire connaître l'ancien aspect des bâtiments construits sous la direction du P. Benoist. Ils nous révèlent aussi les noms chinois des divers bâtiments, comme celui du 養雀籠 Yang-ts'io-long (la Volière), et surtout du bâtiment principal appelé 海晏堂

1) „Paonkêqua" est le même nom que celui du „Pankeikoua" mêlé aux négociations pour la gravure des estampes des *Conquêtes*. Mais c'était là en réalité le nom d'une maison hanniste, et rien ne montre que le chef de cette maison en 1794 fût encore P'an T'ong-wen comme en 1765.

2) *Voyage*, éd. de Philadelphie, t. I, pages 243 et 269.

Hai-yen-t'ang [1]). En avant de ce bâtiment principal, les dessins reproduisent les douze animaux cycliques aménagés par le P. Benoist et dont chacun, à tour de rôle, lançait un jet d'eau pendant deux heures. Les ruines actuelles ont encore gardé les lignes générales de ce grand bâtiment.

La lettre du P. Benoît de 1786 nous a fait savoir que les vingt planches des bâtiments européens du Yuan-ming-yuan étaient le premier essai chinois de gravure sur cuivre en creux, et que cet essai était de 1783 [2]). Mais K'ien-long ne s'en tint pas là. J'ai mentionné plus haut incidemment une série de *Trente six vues de Jehol*; le *Che k'iu pao ki* en décrit deux exemplaires peints l'un par 張宗蒼 Tchang Tsong-ts'ang, l'autre par 沈映輝 Chen Ying-houei [3]). C'est l'empereur K'ang-hi qui avait choisi ces 36 sites, et il avait consacré à chacun d'eux, en 1711, une poésie appropriée en chinois; en 1741, K'ien-long fit lui aussi, pour les mêmes sites, 36 poésies sur les mêmes rimes qu'avait employées son aïeul [4]).

---

1) On devrait retrouver ces noms dans les ouvrages chinois qui décrivent le Yuan-ming-yuan; je ne les ai pas actuellement à ma disposition.

2) Ou de 1782, si la lettre du P. Bourgeois était de 1785 comme Delatour paraît l'indiquer en un autre passage.

3) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r° de l'édition photolith., et surtout *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, ff. 9—10 et 14 v°. Tchang Tsong-ts'ang et Chen Ying-houei vivaient sous K'ang-hi; le premier fut un des plus féconds artistes du „bureau de la peinture". Le titre des albums est 避暑山莊三十六景圖 *Pi chou chan tchouang san che licou king t'ou*, „Tableaux des 36 vues du Pi-chou-chan-tchouang". Pi-chou-chan-tchouang, la „Résidence de montagne où on fuit les chaleurs", était le nom donné par K'ang-hi à la résidence estivale de Jehol.

4) Il y a une réédition lithographique récente publiée au 大同書局 Ta-t'ong-chou-kiu de Changhai, et où on trouve les 36 vues, les poèmes de K'ang-hi de 1711, ceux de K'ien-long de 1741, et les commentaires joints à chaque poème par une commission de lettrés en 1741; elle porte le titre de 御製避暑山莊圖詠 *Yu tche pi chou chan tchouang t'ou yong*; je la possède, mais ne l'ai pas actuellement à ma disposition; je n'ai jamais vu l'édition originale qu'elle reproduit. M. Franke a acquis un exemplaire de cette édition originale de 1741; elle porte le titre de 御製避暑山莊詩

Mais en outre, en 1754, K'ien-long baptisa à son tour 36 sites de Jehol; ce serait mal connaître sa fécondité littéraire que d'admettre qu'il laissa échapper une si belle occasion d'écrire 36 poèmes nouveaux [1]).

Or il y a au Département des Estampes, Hd 90, un album qui est simplement qualifié «Paysages chinois» [2]); ce sont en réalité 36 vues de Jehol. En face de chaque vue, il y a un texte manuscrit, mais les vues elles-mêmes sont des gravures sur cuivre en taille-douce. Bien que je n'aie pas actuellement à ma disposition les poèmes de 1711 et de 1741 pour faire la comparaison, il me paraît probable que nous ayons ici les 36 sites nouveaux choisis par K'ien-long en 1754, avec les compositions qu'il ne manqua pas d'écrire à cette occasion. K'ien-long aura voulu que «ses» sites fussent gravés comme l'avaient été ceux de K'ang-hi. Mais il adopta pour cette nouvelle série le procédé récemment importé d'Europe. Et puisque les gravures des bâtiments européens du Yuan-ming-yuan exécutées en 1783 étaient le premier essai de gravure en taille douce en Chine, il faut que l'album Hd 90 ait été gravé postérieurement à cette date [3]).

Yu tche pi chou chan tchouang che (cf. Franke, *Beschreibung des Jehol-Gebietes*, p. 61). La bibliothèque de Cambridge possède un exemplaire des poèmes de K'ang-hi avec traduction mandchoue, et aussi un exemplaire de l'édition de 1741; cf. Giles, *Catalogue of the Wade Collection*, p. 86, et *Supplementary Catalogue*, p. 21 (mais les indications données sont insuffisantes; M. Giles ne dit rien ni des planches ni des poèmes de K'ien-long; de plus le titre ne signifie pas „Poems from a summer retreat", mais „Poèmes sur le Pi-chou-chan-tchouang"). C'est évidemment aussi un exemplaire de l'édition de 1741 que devait possèder Delatour et qui est décrit dans le *Second Catalogue* de sa vente, n° 351, comme „Recueil de 36 vues gravées sur bois" représentant les palais de Jehol; je ne sais ce que cet exemplaire est devenu.

1) M. Franke a donné une liste des 36 sites de K'ang-hi et des 36 sites supplémentaires de K'ien-long (*Beschreibung des Jehol-Gebietes*, p. 91—97).

2) Cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 262. Je ne crois pas que cet album figure dans le *Catalogue* de M. Courant.

3) L'album Hd 90 ne porte aucune indication de possesseur ni d'origine. Néanmoins il est assez vraisemblable qu'il ait été envoyé de Chine à la fin du XVIII[e] siècle, et peut-être trouvera-t-on quelques renseignements à ce sujet dans la correspondance encore inédite du P. Amiot avec Bertin.

La gravure est en traits assez lourds, et qui dénotent une insuffisante maîtrise du procédé. Néanmoins, pour des bâtiments et des paysages comme c'est le cas ici, les graveurs chinois se sont mieux tirés d'affaire que lorsqu'ils s'essayèrent bientôt à des sujets plus délicats, avec des animaux et des personnages.

Enfin, les campagnes de Dzoungarie et du Turkestan chinois ne furent pas les dernières du règne de Kʻien-long. Et puisque les luttes contre les Dzoungars et les Musulmans avaient été si bien illustrées par la gravure sur cuivre européenne, l'empereur ordonna de commémorer par le même procédé ses succès militaires dans d'autres régions. D'assez nombreuses séries de «victoires» en résultèrent. Exécutées par des graveurs indigènes attachés au 造辨處 Tsao-pan-tchʻou [1]), elles célèbrent les conquêtes de la dynastie mandchoue dans les deux Kin-tchʻouan (aux confins du Tibet) [2]),

1) C'est ce que j'avais dit à M. Cordier, en ajoutant que certaines des gravures d'exécution chinoise se trouvaient dans la collection Fan de Ning-po; mais son souvenir l'a ensuite trompé, et il a cru (*Les Conquêtes*, p. 18) que je l'avais assuré que les planches vues par Sir John Bowring dans la collection Fan de Ning-po n'étaient pas les gravures originales. M. Ishida s'étonne à bon droit que j'aie commis une erreur qui va contre les données du catalogue bien connu de la collection Fan; les 16 planches sont en effet énumérées avec leurs sujets dans les préliminaires de ce catalogue intitulé 天一閣書目 *Tʻien yi ko chou mou*, à côté des 12 planches relatives aux deux Kin-tchʻouan. Sur le Tsao-pan-tchʻou, cf. Paléologue, *L'art chinois*, p. 290—291; E. Hänisch dans *Ostasiat. Zeitschr.*, VII [1918], p. 57.

2) La plus connue de ces séries d'exécution chinoise est celle qui célèbre les victoires de 阿桂 A-kouei dans les Kin-tchʻouan; on la désigne sous les titres de 平定兩金川戰圖 *Pʻing ting leang kin tchʻouan tchan tʻou* ou simplement de *Kin-tchʻouan tchan tʻou*. Elle est mentionnée, avec la série des planches relatives à la soumission des Dzoungars et des Musulmans, au ch. 113 du 皇朝通志 *Houang tchʻao tʻong tche*. L'énumération détaillée de la série des planches des deux Kin-tchʻouan donnée dans les préliminaires du *Tʻien yi ko chou mou* comporte 12 planches. Il y en avait un exemplaire dans la bibliothèque impériale de Moukden (cf. Rudakov, *Bogdokhanskie dvorcy i knigokhranilišča v Mukdeni*, dans *Izv. Vostoč. Instituta*, t. III [1901], p. 29, où 金州 Kin-tcheou est une faute de copie pour Kin-tchʻouan). D'après M. Rudakov, l'exemplaire de Moukden était en 16 feuilles; si l'indication est exacte, il faut que la série décrite

à Formose [1]), au Népal [2]), en Annam [3]), au Yunnan [4]), au Hounan [5]),

---

dans le *T'ien yi ko chou mou* soit incomplète (d'après une note de M. Ishida, p. 416, la Library of Congress de Washington doit aussi avoir un exemplaire des batailles du Kin-tch'ouan en 16 planches); quant aux morceaux impériaux relatifs à chaque planche, ils sont, pour les planches d'exécution chinoise, gravés dans le champ ou en marge de la planche, au lieu d'avoir été ajoutés sur des feuillets séparés comme les morceaux dont il sera question plus loin et qui se rapportent aux gravures exécutées à Paris. D'après M. Rudakov, qui s'appuie sur le 盛京典制備考 *Cheng king tien tche pei k'ao*, l'envoi à Moukden de la série du Kin-tch'ouan fut fait la 51e année de K'ien-long (1786). La campagne même était de 1775. Quelques unes des plaques de cuivre de la série du Kin-tch'ouan ont été acquises vers 1910 par le Museum für Völkerkunde de Berlin (cf. aussi Münsterberg, *Chines. Kunstgeschichte*, II, 370), et un tirage de l'une de ces planches est reproduit dans A. Tafel, *Meine Tibetreise*, t. II [1914], pl. LI; elle ne paraît s'identifier à aucune des 12 planches décrites dans le *T'ien yi ko chou mou*.

1) Un exemplaire de cette série, intitulée 台灣戰圖 *T'ai wan tchan t'ou*, en 13 feuilles (12 planches + 1 feuillet de composition littéraire?), se trouvait à la bibliothèque impériale de Moukden, où il avait été envoyé la 55e année de K'ien-long (1790) (l'équivalence 1791 donnée par M. Rudakov, *ibid.*, p. 39, est inexacte); la campagne était de 1786. M. Rudakov paraît faire allusion (p. 39) à une autre série de gravures sur Formose qui aurait été envoyée à Moukden en 1800—1801; je doute qu'il y ait eu vraiment deux séries.

2) Un exemplaire de cette série, qui est intitulée 廓爾喀戰圖 *K'ouo-eul-k'a tchan t'ou*, „Tableaux des combats [contre] les Gorkha [= Népalais]", se trouvait à Moukden, où il avait été envoyé, selon M. Rudakov, en 1800—1801; la campagne était de 1792. J'ignore combien cette série comporte de planches. M. Lo Tchen-yu en possède un exemplaire acheté en 1912 au prince Kong (cf. à ce sujet le texte de M. Lo que je cite plus loin). Dans la collection littéraire de 王杰 Wang Kie (1725—1805; la date de 1724 donnée par Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2150, est fausse, de même que celle de 1760 au lieu de 1761 pour l'année où il devint *tchouang-yuan*, et celle de 1785 au lieu de 1786 pour l'année où il devint grand tuteur de l'héritier présomptif), intitulée 葆淳閣集 *Pao tch'ouen ko tsi*, on trouve au ch. 2 un 恭跋御製廓爾喀戰圖, c'est-à-dire une „Notice [écrite] respectueusement à la suite [des morceaux] composés par l'Empereur pour les Tableaux des combats [contre] les Gorkha".

3) Cette série est intitulée 安南國戰圖 *Ngan nan kouo tchan t'ou* et comporte 6 planches. Un exemplaire s'en trouvait à Moukden, où il avait été envoyé en 1790 (M. Rudakov, p. 39, indique faussement 1791). M. Lo Tchen-yu en mentionne un exemplaire qu'il vit en 1915 chez un de ses amis. M. Rudakov semble parler d'une autre série sur l'Annam envoyée à Moukden en 1800—1801; je crains qu'il n'y ait là quelque confusion. K'ien-long avait fait six poésies sur ces six planches, et Wang Kie fit à son tour, sur les mêmes rimes que les poésies impériales, six poésies qui se trouvent au ch. 12 du *Pao tch'ouen ko tsi*.

4) Cette série en 4 feuilles fut distribuée la 10e année Kia-k'ing (1805; M. Rudakov

et une deuxième fois chez les Musulmans du Turkestan chinois [1]).

indique faussement 1806); je ne la connais que par M. Rudakov. Il doit s'agir d'opérations de 1795.

5) Cette série en 16 feuilles fut également distribuée en 1805; je ne la connais, elle aussi, que par M. Rudakov. M. Hänisch, qui dit quelques mots de ces séries sans indiquer le nombre des planches (*Ostasiat. Zeitschr.*, VII, 58), parle aussi de planches relatives au Kouei-tcheou; je ne sais si elles sont comprises dans la série des 16 planches du Hou-nan.

1) J'ignore le nombre de planches de cette seconde série du Turkestan chinois, gravée sous Tao-kouang (1821—1850); M. Lo Tchen-yu en possède un exemplaire acheté en 1912 au prince Kong. Je ne crois pas sans intérêt de traduire ici un passage du journal de voyage intitulé 五十日夢痕錄 *Wou che je mong hen lou*, et où M. Lo Tchen-yu, alors réfugié au Japon, raconte un bref voyage qu'il fit en Chine en 1915; ce récit de voyage est reproduit au 4e *t'ao* du 雪堂叢刻 *Siue t'ang ts'ong k'o*; le passage en question est aux ff. 31—32; M. Lo vient d'arriver à K'ai-fong-fou: „Je me rendis chez mon compatriote Mr 郭 Kouo, *tseu* 藎臣 Tsin-tch'en. Tsin-tch'en me montra deux plaques de cuivre des planches représentant les combats pour la pacification de l'Annam et les combats pour la pacification du Turkestan chinois sous K'ien-long; il les avait récemment obtenues à la capitale. La gravure en est très fine, et les traits sont entièrement en creux comme dans les planches de cuivre qu'on grave au Japon. Les planches des combats ne se rencontrent que très rarement; au temps de leur exécution, il n'y eut que les grands serviteurs proches de l'Empereur à qui il en fut octroyé. Je les ai vues à Changhai, dans la bibliothèque de Zikawei. En 1912, j'avais obtenu du prince 恭 Kong les planches sur la pacification du petit Kin-tch'ouan et des Gorkha sous K'ien-long et du Turkestan chinois sous Tao-kouang; mais jusqu'ici je n'avais pas vu les planches relatives à la pacification de l'Annam et du Turkestan chinois [sous K'ien-long]. Les plaques originales des planches des combats et celles de la carte de K'ien-long en 13 bandes (乾隆十三排地圖 *K'ien long che san p'ai ti t'ou*) étaient toutes conservées au Wou-ying-tien. Au début de T'ong-tche (1862—1874), comme on manquait de cuivre, le ministère des travaux publics, considérant que ces plaques étaient gravées en creux et qu'on ne pouvait en tirer d'épreuves, demanda à les fondre; mais un des ministres fit échouer ce projet; c'est ainsi que les plaques ont été conservées jusqu'à nos jours. Je ne sais où se trouvent actuellement les plaques de la carte. Mais je me rappelle que la 1re année de Siuan-t'ong (1910), comme les livres du grand dépôt du Nei-ko devaient être remis au Ministère de l'Instruction publique, je me rendis au Nei-ko pour les examiner; je vis que les cartes remplissaient deux meubles. Je désirai les regarder, et un des secrétaires me dit: „Ce sont de vieilles cartes qui ne servent à rien et attendent qu'on les jette au feu". Effrayé, je le priai de surseoir, et en hâte saisis le Ministère; puis j'y transportai les cartes qui furent déposées à la Bibliothèque de la capitale (King-che-t'ou-chou-kouan). De plus, dans la cour du grand dépôt, je vis des textes présentés au trône (題本 *t'i-pen*) qui, accumulés, couvraient le sol. J'en ramassai un au hasard: c'était un rapport militaire de A-kouei; j'en examinai d'autres, ils étaient de même nature; tant bien que mal, je les rangeai par années et par mois; c'étaient tous des matériaux historiques d'importance. J'informai en hâte le Ministère, et ces documents, transportés dans plusieurs

Les planches, d'exécution grossière, n'ont qu'un intérêt documentaire; on en possède plusieurs tirages plus ou moins complets à Hanoi, à Paris, etc. Il n'est pas à ma connaissance que personne leur ait encore consacré une étude d'ensemble [1]).

---

dizaines de charrettes, furent provisoirement placés au Kouo-tseu-kien; je ne sais où ils se trouvent maintenant". Ce texte est intéressant en plus d'un sens. D'abord il montre l'état lamentable de l'organisation des archives en Chine. Il donne également quelques renseignements précieux sur la „carte en 13 bandes" de K'ien-long; je compte reparler prochainement de cette carte et des autres cartes des jésuites en utilisant les travaux de MM. Baddeley et Herrmann. En ce qui concerne les planches des „victoires", on notera que M. Lo paraît distinguer celles vues chez les Jésuites de Zikawei de celles relatives à la conquête du Turkestan chinois sous K'ien-long; je soupçonne là quelque confusion. D'autre part, M. Lo ne paraît pas avoir été frappé par une différence d'exécution entre les planches françaises et les planches chinoises; on serait presque amené à douter qu'il ait connu les planches françaises originales; et en effet je croyais me rappeler n'avoir vu à Zikawei que les réductions de Helman; mais mon souvenir doit être inexact, car M. Cordier dit (*La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 56) qu'il y a une série des estampes originales „dans le réfectoire des Jésuites de Zi-ka-wei". Enfin il est intéressant de constater qu'en 1862, il n'y avait personne à Pékin qui sût tirer les planches soit des estampes, soit de la carte. M. Hänisch (*Der chinesische Feldzug*, p. 57) a fait dire à M. Paléologue (*L'art chinois*, p. 293—294) que le peintre cantonais Lan-koua avait pratiqué à nouveau indépendamment vers 1830 le procédé de gravure introduit en Chine au XVIIIe siècle par les Jésuites. C'est une erreur, et il n'y a rien de pareil dans le livre de M. Paléologue. Celui-ci ne parle que de dessins et peintures de Lan-koua, et non de gravures. Il n'est pas non plus question de gravures dans la source principale concernant Lan-koua, et qui est le livre de G. T. Downing, *The Fan-Qui in China in 1836—1837* (Londres, 1838, t. II, p. 90—114; cf. aussi la trad. de ce chapitre de Downing dans la *Rev. de l'Orient* de 1844, la note de l'*Artiste* de juin 1849, l'article de Delécluze dans la *Revue française* de 1839, p. 272—285, et les notes de Feuillet de Conches, dans *Les peintres européens en Chine*, p. 44 et suiv.).

1) En dehors des séries que je viens d'indiquer, il est possible qu'il y ait eu sous K'ien-long une série intitulée 烏什戰圖 *Wou che tchan t'ou*, „Tableaux des combats d'Uš[-Turfan]". La campagne de Dzoungarie et du Turkestan s'était achevée en 1759. Mais en 1765, les Musulmans d'Uš-Turfan se révoltèrent; ils furent réduits au bout de quelques mois. Cette campagne fut illustrée par un tableau de 張廷彥 Tchang T'ing-yen, auquel K'ien-long joignit une poésie en 1768, et par un rouleau peint de 賈全 Kia Ts'iuan; les deux œuvres étaient intitulées 平定烏什戰圖 *P'ing ting wou che tchan t'ou*, „Tableau des combats pour la pacification d'Uš[-Turfan]" (cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch 1, f° 19; ch. 2, f° 7 r°). Un *Wou che tchan t'ou* est mentionné par le *Houang tch'ao t'ong tche* (ch. 113, f° 9 v°) entre les victoires sur les Dzoungars et celles du Kin-tch'ouan. Comme ces deux séries ont été gravées, il est possible que le *Wou che tchan t'ou* l'ait été également. Mais cela reste douteux, car le

* * *

Lors de l'envoi en Chine des planches originales gravées sous la direction de Cochin, il n'en était resté en France, on l'a vu plus haut, qu'un très petit nombre d'épreuves. Aussi, pour satisfaire à la curiosité du public entiché des choses de Chine, un élève de Le Bas, Helman, en exécuta-t-il une réduction «qui parut en 1785 en quatre livraisons de quatre planches chacune», selon M. Cordier [1]).

Houang tch'ao t'ong tche (ch. 113, f° 8 v° et 9 r°) mentionne aussi dans le même chapitre une série de 144 tableaux des combats des premiers princes mandchous en Mandchourie au début du XVII[e] siècle, et 8 albums des combats de T'ai-tsou des Ts'ing; or ces œuvres sont sûrement restées manuscrites.

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 18. La série de Helman ne porte pas de date de publication, mais un certain nombre de ses seize gravures sont datées, et ces dates vont de 1783 à 1785; M. Hänisch fait donc erreur quand il dit (*Der chinesische Feldzug*, p. 58) que la suite de Helman parut en 1784. D'autre part, Helman joignit bientôt aux 16 estampes réduites des *Conquêtes* quatre autres estampes gravées par lui en 1786 et représentant l'une la *Cérémonie du labourage faite par l'Empereur de Chine*, les trois autres, qui se font suite, la *Marche ordinaire de l'Empereur de la Chine lorsqu'il passe dans la ville de Péking*. Il est vraisemblable qu'il y ait eu une première table ne comprenant que la nomenclature des 16 estampes des Conquêtes; je n'en ai pas vu d'exemplaire, non plus que je n'ai trouvé l'origine du renseignement de M. Cordier sur la publication en 1785 des 16 estampes en 4 fascicules de 4 livraisons chacunes. La table de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale Rés. O[2]n 624 a été gravée pour l'édition en 20 estampes, qui doit être de 1786, mais cette table a été retouchée en 1788. Cette année-là, Helman ajouta 4 nouvelles estampes (dont un banquet au Palais, auquel assistent plusieurs missionnaires), portant ainsi le nombre total à 24, et ajouta sur la planche de table les sujets de cette nouvelle addition, en même temps que l'annonce des *Faits mémorables* qui allaient commencer à paraître en avril 1788; les quatre planches additionnelles portent elles-mêmes la date de gravure de 1788; tel est l'état de l'exemplaire Rés. O[2]n 624. La *Biblioth. Sinica*[2], col. 641—642, ne contient aucune indication sur ces divers états de la publication de Helman, mais cite, d'après un catalogue Rouquette de 1891, des „Batailles de la Chine, réduites d'après les grandes planches que l'Empereur Kien-long a fait graver. A Paris, chez Hocquart, 1788, 24 grandes pl. ou fig., in-fol., oblong". Bien que l'exemplaire Rés. O[2]n 624 ne porte nulle part le nom de Hocquart, il me paraît évident que l'exemplaire que vendait Rouquette était un exemplaire du dernier état du recueil de Helman, c'est-à-dire comprenait les 16 estampes des *Conquêtes*, les 4 estampes de 1786 et les 4 estampes de 1788. Le *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle* de Henri Cohen (6[e] éd. revue par Seymour de Ricci, Paris, Rouquette, 1912, in-8°) est d'une rare inexactitude en ce qui concerne les estampes des *Conquêtes*; à la p. 1012—1013, il donne comme noms des dessinateurs les „P.P. jésuites Attiret, Damascus et Castillion"(!); et, à la p. 480, il confond les *Faits mémorables* et les *Conquêtes*, le „P. jésuite Attiret" étant en même temps devenu l'unique

Les gravures de Helman sont très inférieures à la série originale. «Toutefois, dit M. Hänisch [1]), les petites gravures de l'édition réduite ont sur les autres, outre qu'elle ne sont pas d'une si extrême rareté, l'avantage des légendes explicatives. Sur les gravures originales, quiconque n'est pas spécialement versé dans l'histoire de la campagne ne pourra comprendre le sujet de mainte scène.» En effet, les gravures de la série originale, destinées à l'empereur de Chine, comportaient des signatures d'auteurs et de graveurs, mais rien qui indiquât le sujet des planches. L'édition de Helman supplée à cette lacune, et c'est des explications de Helman, acceptées déjà sans réserves par MM. Monval et Cordier, que part à son tour M. Hänisch pour donner un commentaire des deux gravures qu'il reproduit. Tout irait bien si les légendes de Helman étaient justes; c'est la question essentielle qui va maintenant nous occuper.

A l'arrivée des quatre premiers dessins en France dans le courant de 1766, on commit les plus étranges méprises sur ce qu'ils représentaient. Le 17 décembre 1766, la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes au marquis de Marigny disait que les quatre dessins avaient pour sujet «les victoires de l'empereur de la Chine sur les Tartares manchoux», ce qui était vraiment énorme, puisque l'empereur lui-même était mandchou. Le *Mémoire* établi

auteur des dessins de ces dernières. Il y a eu au moins une réédition de la série des seize estampes en Extrême-Orient à la fin du XIX[e] siècle; elle porte un titre anglais extravagant que je reproduis d'après l'article de M. Ishida: *The Ta-Ching Empire's Imperial War Atlas of the Tranquilation (or Pacification) of Hsin-Kiang. This map was originally engraved at Paris, France in the month of the Year of Keng-Yin of Kwang-Hsü, Shaweiti the German reprinted it by a new plan (by photographing it into small pictures and mounted on the stone) and bound it up in one volume with 38 sheets...* Il semble que „Keng-Yin of Kwang-Hsü" soit ici pour „*keng-yin* of Ch'ien-lung" (1770); ou peut-être est-ce la date de la réédition (1890), avec une rédaction fautive. J'ai vu en 1900, chez M. Véroudart, une réédition grand format des estampes de Paris, et qui avait été faite, je crois, à Chang-hai; peut-être est-ce celle de „Shaweiti". Je crois en outre avoir vu en 1910 une réédition (différente? plus petite?) à la Légation de Russie à Pékin, mais ne l'y ai pas retrouvée en 1916.

1) *Der chinesische Feldzug*, p. 58.

vers la même date dans les bureaux de Bertin n'était guère plus exact quand il parlait de ces dessins où l'empereur de Chine avait fait représenter «des victoires qu'il a remportées sur des rebelles attachés à la dernière dynastie chinoise». Le 31 décembre 1766, Bertin lui-même écrivait aux pères chinois Ko (= Kao) et Yang, qui, après un long séjour en France, étaient repartis pour Pékin: «On assure que ces desseins seront suivis de douze desseins pareils qui traitent les mêmes sujets..... Il y a apparence que les seize desseins composent la suite des victoires de Tsong-te da ma-van, et de Chun tchi, Chef de la dynastie Tsing actuellement régnante à la Chine depuis la révolution de 1644, peut être aussy comme on l'a assuré que ces desseins représentent les Expéditions et les Combats que l'Empereur régnant a donné contre les rebelles qu'il a réduict, et dont on n'a eu aucune connaissance en Europe; vous me ferés plaisir de me marquer ce que vous en aurés appris des personnes instruites et des Missionnaires avec qui vous aurés eu occasion d'en conférer.» [1]). Ko et Yang répondirent, car, le 27 janvier 1769, Bertin leur écrivait à nouveau: «Je vous remercie de la note historique que vous me donnés des victoires de l'Empereur sur les Eludes [= *Eleuths*] et les Chuncards [= *Dzoungars*] qui sont décrites dans ces desseins. La modération et la clémence forment le caractère particulier de ce Prince qui après sa victoire a comblé de bienfaits son ennemi *Tamacu* [*lire* Tawatsi = Davaci]. Je désirerois savoir de quel côté des frontières de l'Empire ce Royaume des Eludes et des Chuncards est situé; quelle est à peu près son étendue et ses confins, vous me ferés plaisir de me le marquer afin d'en enrichir nos cartes qui sont toujours bien imparfaites sur ces Pays éloignés de nous.» [2]) Un mémoire explicatif fut en outre transmis par la Compagnie des Indes; c'est ce qui résulte d'une note où un commis de Bertin

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 8.

2) *Ibid.*, p. 10. La note historique dont parle Bertin n'a pas été retrouvée.

proposait de faire mettre au bas de chaque gravure «un cartel dans lequel on pourroit écrire le sujet» «tel qu'il est dans le Mémoire de la Compagnie des Indes» [1]). Ce mémoire n'a malheureusement pas été retrouvé; il devait être très sensiblement postérieur à la «notice historique» envoyée par les PP. Ko et Yang. Enfin il n'est pas impossible que la «notice historique» des PP. Ko et Yang ou le «Mémoire» de la Compagnie des Indes soient à la base d'une brochure imprimée qu'on n'a pas retrouvée non plus jusqu'ici et qui est intitulée: «*Précis historique de la guerre dont les principaux événements sont représentés dans les 16 estampes gravées à Paris pour l'empereur de la Chine, sur les dessins que ce prince a fait faire à Pékin.* Paris, 1791, in-4°.» [2])

Les légendes des 16 estampes telles qu'elles ont été établies par Helman sont reproduites par M. Cordier d'après la table générale mise en tête de la suite de Helman [3]). Il me paraît inutile de

1) *Ibid.*, p. 12. M. Cordier ajoute en note: „Un mémoire avait été en effet rédigé par la Compagnie des Indes pour donner l'explication des sujets; je n'ai pu le retrouver". Cette note donnerait à penser que M. Cordier a rencontré ailleurs que dans la note du commis de Bertin une mention de ce mémoire; ce texte, s'il existe, m'a jusqu'ici échappé.

2) Cette brochure était jointe à un exemplaire de la suite de Helman relié par Busche et qui s'est vendu 23 francs (cf. Cordier, *Bibl. Sinica*², col. 641, citant Brunet, *Manuel*, col. 1178). Je n'indique que sous réserves la „notice historique" ou le „mémoire" comme source de cette brochure, parce qu'entre temps Amiot avait envoyé de Pékin à Bertin, en 1772, sa traduction annotée du monument de la conquête des Eleuths rédigé par K'ien-long, et cette traduction était accessible à tous dans le t. I des *Mémoires concernant les Chinois*, paru en 1776 (p. 325—400); l'auteur de la brochure de 1791 a pu s'en inspirer. Une copie de cette brochure (ou de la „notice historique" des PP. Ko et Yang? ou encore du „mémoire" de la Compagnie des Indes?) constituait sans doute le „volume in-4° d'explications manuscrites" qui était joint à l'exemplaire des 16 estampes appartenant à Hüe de Miromesnil et fut vendu avec cet exemplaire en 1797 (cf. Cordier, *Bibl. Sin.*², col. 641). J'ai vainement cherché un exemplaire de la brochure de 1791 dans les divers départements de la Bibliothèque Nationale.

3) Les légendes mises par Helman au bas de chaque estampe diffèrent seulement par des détails orthographiques de celles de sa „table générale" reproduite par M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 13—16). Par contre les signatures données par M. Cordier sont celles de la table préliminaire de Helman, qui prétend copier les signatures des planches originales; il ne le fait pas sans un certain nombre d'erreurs graves. Quant aux signatures des estampes

donner à nouveau ici toute cette énumération qui prendrait plusieurs pages; j'en citerai seulement au fur et à mesure ce qui sera nécessaire à ma discussion [1]). Quant à l'origine des légendes établies par Helman, M. Cordier a dit que Helman avait reproduit «les titres et les explications tels qu'ils étaient écrits en manuscrit au bas de chaque Estampe, dans les Appartements du Roi». Je n'ai pas retrouvé l'origine de cette indication, non plus que de celle relative à la publication de la série de Helman en «quatre livraisons de quatre planches chacune». On conserve à la Bibliothèque Mazarine une série des 16 estampes originales qui provient de la salle de billard de Louis XVI [2]), et est dans ses cadres anciens; mais cette série, que j'ai vue, n'a aucune légende; si le renseignement de M. Cordier est exact, et si c'est de cette série qu'il s'agit, il faut que les légendes manuscrites aient été écrites autrefois sur des cartons fixés au mur au-dessous des cadres et qui ont aujourd'hui disparu; il n'y a d'ailleurs rien là d'invraisemblable [3]).

Qu'elles soient ou non copiées sur des explications qui se trouvaient au bas des estampes dans les appartements du roi, les légendes de Helman remontent, au moins en partie et plus ou moins directement, à des renseignements du P. Amiot; peut-être est-ce celui-ci qui avait fourni les éléments de la «notice historique» des PP. Ko et Yang et plus probablement du «mémoire» de la Compagnie des Indes. L'intervention du P. Amiot se révèle en effet

mêmes de Helman, le „C. N. Cochin filius, Direxit" a naturellement disparu, et les noms des graveurs Masquelier, Aliamet, etc., ont été comme de juste remplacés par celui de Helman.

1) Toutefois, en donnant le tableau définitif des estampes reclassées par sujets, je reproduirai les signatures véritables, qu'il y a lieu de substituer à la liste inexacte de Helman.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France*, p. 56.

3) Malgré les légendes de Helman et la correspondance des missionnaires, Abel Rémusat a commis l'erreur bizarre, dans l'article „Khang-hi" de la *Biographie Universelle*, de dire que les 16 estampes ont été gravées en France sous K'ang-hi et „représentent les batailles de Khang-Hi contre Galdan".

dans les légendes des IXe et X^e^ estampes de Helman, où il y a des fautes de lecture «Hountchés» pour 輝特 Houei-t'ö et «Chonotés» pour 和碩特 Houo-cho-t'ö qui se retrouvent dans la traduction du *Monument de la conquête des Eleuths* due à Amiot [1]). De plus, le «poème» impérial cité par la légende de la IXe estampe de Helman n'est autre que ce *Monument* lui-même; le passage correspond à la p. 375 de la traduction insérée dans les *Mémoires concernant les Chinois.* Mais la citation faite dans la légende de Helman comporte des variantes et additions qui excluent un emprunt direct à la traduction telle qu'elle a été imprimée. Cette citation doit donc remonter à Amiot non par les *Mémoires concernant les Chinois*, mais par le mémoire explicatif de la Compagnie des Indes [2]).

On aura remarqué que ceux qui, au XVIIIe siècle, ont parlé du sujet des estampes n'ont tenu aucun compte des titres que l'édit

1) Ces noms sont écrits „Hountéhé" et „Chonoté" dans les *Mémoires concernant les Chinois*, I, 374—375. Il est clair qu'Amiot a lu 輝 fautivement *houen* d'après l'analogie de 渾 *houen*, etc. L'origine de la finale est moins manifeste. Si „Hountéhé" est une erreur de lecture des éditeurs pour „Hountché" qu'aurait écrit Amiot, on peut admettre qu'Amiot a confondu 特 *t'ö* et 持 *tch'e*. Mais alors, pour „Chonoté", il faudrait supposer qu'il a pris 和 *houo* en valeur sémantique, sans voir que ce mot faisant partie du nom des Khochot. Si Amiot a écrit au contraire „Hountéhé", on devra conclure que „Hounté" = Houei-t'ö, les Khoït, et qu'Amiot a réuni à leur nom la première syllabe *houo*, transcrite ici „*hé*", du nom Houo-cho-t'ö des Khochot. Enfin l'*n* de „Chonoté" serait fautive pour *u*. Tout cela est assez bizarre. Le fait certain est qu'Amiot a mal lu les noms donnés dans le „Monument" de K'ien-long, et il est invraisemblable que les mêmes erreurs aient été commises identiquement par d'autres; la source de Helman est donc Amiot, directement ou indirectement.

2) La „notice historique" des PP. Ko et Yang est exclue en ce qui concerne cette citation du „poème" ou „monument" de la conquête des Eleuths. En effet Bertin était déjà en possession de cette notice en janvier 1769. Or nous savons par Amiot lui-même (*Mém. conc. les Chinois*, I, 326) que ce n'est qu'en 1771 qu'il se procura le texte du „poème" impérial. En dernière analyse, c'est donc bien le „Mémoire" de la Compagnie des Indes, et non la „notice historique" des PP. Ko et Yang, qui a servi à Helman, soit que Helman ait connu ce mémoire directement, soit qu'il ait copié dans les appartements du roi des légendes établies d'après ce mémoire.

du 13 juillet 1765 et le contrat des hannistes donnaient aux quatre premiers dessins envoyés en France. A vrai dire, ces titres étaient obscurs pour des profanes; d'ailleurs il n'est pas sûr qu'on ait eu une traduction complète du contrat des hannistes, et d'autre part on a vu que ni Bertin ni son entourage ne paraissent avoir lu la traduction de l'édit envoyée par Castiglione. Pour nous au contraire, les indications identiques de ces deux documents sont précieuses, et apparaissent immédiatement inconciliables avec les légendes de Helman.

Nous avons en effet des éléments de détermination suffisants pour identifier ces quatre planches, puisque les soumissions des graveurs et la correspondance de Cochin nous font connaître les noms des graveurs auxquels chacun des dessins fut attribué: Le Bas eut le dessin de Castiglione, Saint-Aubin celui de Jean Damascène, Prevost celui de Sichelbart, Aliamet celui d'Attiret. Or il n'y a que deux dessins de Castiglione qui aient été gravés par Le Bas: ce sont les estampes qui portent chez Helman les n°s III et V. Mais le n° III a été gravé en 1771, et le n° V en 1769. Comme il s'agit de la première planche gravée par Le Bas, c'est évidemment la planche V qui reproduit le dessin de Castiglione arrivé en 1766 [1]). Un seul dessin de Jean Damascène a été gravé par Saint-Aubin; c'est l'estampe VII de Helman, dont la gravure fut achevée en 1770 [2]). Un seul dessin de Sichelbart a été gravé par Prevost; c'est celui qui porte chez Helman le n° VIII, dont

1) Il y a aussi une planche gravée par Le Bas d'après un dessin dont l'auteur n'est pas indiqué; mais cette planche (n° IX de Helman) fut gravée en 1770; elle ne peut donc, pour les mêmes raisons que celle de 1771, entrer ici en ligne de compte, même si on supposait que l'auteur anonyme de ce dessin était Castiglione. De plus, les noms des auteurs des dessins ont été indiqués par les graveurs chaque fois qu'ils étaient connus; or on connaissait les noms des auteurs des quatre premiers dessins envoyés.

2) L'estampe n° IV de Helman, gravée par Saint-Aubin en 1773, est à écarter pour les mêmes raisons qui ont été données à la note précédente à propos de la planche IX de Helman.

la gravure fut achevée en 1769[1]). Un seul dessin d'Attiret a été gravé par Aliamet: c'est l'estampe XV de Helman, dont la date d'achèvement n'est pas indiquée. Il n'y a donc pas à douter que les quatre dessins arrivés en 1766 correspondent aux estampes V, VII, VIII et XV de Helman, et c'est en effet ce qu'ont déjà dit MM. Monval et Cordier[2]).

Mais si nous nous reportons maintenant aux titres donnés aux quatre dessins par l'édit du 13 juillet 1765 et par le contrat des hannistes, nous voyons que ces titres ne concordent aucunement avec les légendes attribuées par Helman à ses estampes V, VII, VIII et XV: le n° V de Helman ne représente nullement la surprise d'un camp; le nom de K'ou-eul-man n'apparaît pas dans la légende de son estampe n° VII; la légende de son n° VIII ne parle pas de la soumission des gens de l'Ili; il n'est pas question d'«Altchor» dans la légende de son n° XV. Par contre la légende de la planche XIV de Helman donne pour sujet de cette estampe la «bataille d'Altchour», où le nom est évidemment identique à l'«Alchor» ou A-eul-tch'ou-eul de l'édit du 13 juillet et du contrat des hannistes; or cette planche XIV a bien été, elle aussi, dessinée par Attiret, mais elle a été gravée par Le Bas et non par Aliamet; de plus le dessin est daté de 1766[3]) et la gravure n'en a été achevée qu'en 1774, ce qui exclut doublement que le dessin original de cette planche ait fait partie du premier lot qui se trouvait déjà à Canton en 1765. La conclusion s'impose: les légendes de Helman et leur attribution à telle ou telle estampe sont, au moins en partie, arbitraires.

---

1) Prevost n'a gravé qu'une autre des 16 planches; mais c'est le n° X de Helman, d'auteur inconnu, et dont la gravure ne date que de 1774.

2) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 9.

3) La table préliminaire de Helman, et M. Cordier qui la reproduit (*Les Conquêtes*, p. 15), datent le dessin de cette estampe XIV de 1764; mais c'est là une erreur de Helman; la planche originale de Le Bas a 1766. Ce n'est pas la seule erreur de ce genre chez Helman; il date le dessin de la planche XV de 1763, au lieu que l'estampe originale d'Aliamet a 1765.

Les soumissions des graveurs pour les douze dessins arrivés en 1767 nous indiquent les numéros que portaient onze de ces dessins, ce qui permet de suppléer aussi celui du douzième. Vérification faite, ces numéros, qui ne tiennent pas compte des quatre premiers dessins envoyés, sont de simples numéros d'ordre ajoutés soit à Pékin, soit à Canton, soit même à Paris, mais qui ne répondent à aucun classement véritable; ils ne nous sont donc d'aucune utilité.

Le problème risquerait ainsi de demeurer insoluble si nous étions réduits aux sources occidentales; heureusement nous pouvons nous appuyer maintenant sur des documents chinois.

La Dr G. E. Morrison Library a acquis récemment un exemplaire relié des gravures originales des *Conquêtes*, où chaque planche est accompagnée d'un feuillet de même dimension reproduisant en fac-similé une composition explicative composée et calligraphiée par K'ien-long. La comparaison des planches et des compositions et la reproduction des morceaux littéraires dus à K'ien-long occupent la majeure partie du travail que M. Ishida a immédiatement consacré à l'ouvrage entré ainsi dans la bibliothèque dont il est le conservateur [1]. La conclusion de M. Ishida, qui n'a d'ailleurs connu ni l'édit du 13 juillet 1765 jusqu'ici inédit, ni le contrat des hannistes publié en 1902 dans le *T'oung Pao*, est que les légendes de Helman sont gravement inexactes, et que l'ordre qu'il a adopté est faux dans 15 cas sur 16. D'après M. Ishida, l'ordre véritable doit être restitué comme suit:

1) On sait que la bibliothèque du Dr Morrison a été achetée par le baron Iwasaki, le fils, je crois bien, de celui qui avait acheté antérieurement la riche bibliothèque chinoise de Lou Sin-yuan. Bien que la bibliothèque réunie par le Dr Morrison lui-même ne contienne que des ouvrages en langues européennes, ses acquéreurs lui ont adjoint un fonds en langues d'Extrême-Orient, et plusieurs manuscrits chinois et japonais importants ont déjà été reproduits en fac-similé, avec des notes critiques, aux frais du baron Iwasaki.

Ordre véritable		n^os de Helman	Ordre véritable		n^os de Helman
1	=	VIII	9	=	III
2	=	IV	10	=	XII
3	=	VII	11	=	XV
4	=	XIV	12	=	X
5	=	IX	13	=	XI
6	=	XIII	14	=	I
7	=	II	15	=	VI
8	=	V	16	=	XVI

On notera toutefois que l'ordre indiqué par M. Ishida n'est pas nécessairement juste, puisque chaque planche était primitivement indépendante du feuillet de texte qui lui a été adjoint, et que M. Ishida ne fait que suivre ici l'ordre, jugé par lui meilleur, de l'exemplaire relié entré dans la Dr G. E. Morrison Library. Mais rien ne montre *a priori* que le relieur de l'album ne se soit pas trompé en mettant telle planche à côté de tel feuillet de texte. C'est une question de fait à étudier, et qu'il est impossible de résoudre sans entrer dans des détails au sujet de ces feuillets chinois.

L'existence de ces feuillets chinois ne m'était pas inconnue. Dès 1901, j'avais acquis pour l'Ecole d'Extrême-Orient, des héritiers du fameux Tso Tsong-t'ang, un exemplaire complet des gravures originales et des feuillets de texte; il a malheureusement disparu peu de temps après d'une manière inexpliquée. Mais M. J. Flisch, alors élève-interprète à la Légation de France à Pékin, a rapporté de Chine en 1900 un autre exemplaire presque complet des gravures et des feuillets de texte [1]); cet exemplaire appartient aujourd'hui à

1) Dans ce bel exemplaire, les gravures et les feuillets de texte ont chacun un numéro à l'encre, allant de 1 à 16. Il manque la gravure n° 15, correspondant à l'estampe VI de Helman, et le feuillet de texte n° 16, à l'absence duquel la publication des 16 feuillets de texte par M. Ishida permet de suppléer. Les gravures sont à moins grande marge que dans l'exemplaire conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (O^e 9), mais le papier en est européen, et il ne me paraît pas douteux que ce soit là un des 200

M. Marcel Bouteron, bibliothécaire de l'Institut. Mon collégue M. Vissière m'a en outre signalé un exemplaire que la Banque Industrielle de Chine a acquis en Extrême-Orient il y a quelques années [1]).

Les feuillets de textes chinois sont au nombre de 18, à savoir 1 feuillet de préface, dû à K'ien-long, 16 feuillets de compositions impériales se rapportant aux 16 planches, et 1 feuillet de *pa*, ou de «notice finale», rédigé et signé par un certain nombre de grands mandarins.

La préface de K'ien-long, datée du 1er mois du printemps (9 février — 10 mars) de 1766, débute ainsi: «L'armée [qui opérait] dans l'Ouest a achevé sa tâche en *ki-mao* (1759) et ce n'est que sept ans après, en *ping-siu* (1766), que les dessins des combats ont été achevés. C'est que pour s'enquérir en détail de l'aspect des camps et des combats et pour en composer des dessins, il a fallu des saisons et des jours. Des officiers et soldats qui sont partis en campagne, cent sont morts pour un qui a survécu. Ils ont donné leur force pour l'Etat, et grâce à eux l'œuvre a été achevée; comment pourrais-je supporter qu'ils disparussent ignorés? C'est pourquoi au 紫光閣 Tseu-kouang-ko on reproduit actuellement les portraits des sujets qui se sont distingués [2]). Quant à ces [dessins-]ci,

exemplaires tirés en France et expédiés en Chine; peut-être les marges ont-elles été rognées pour être ramenées aux dimensions des feuillets de texte, dont le papier est chinois.

1) Cet exemplaire est complet, mais fort usagé. Les feuillets de gravures et de textes sont tous pliés par le milieu, et reliés ainsi en un album qui porte sur la couverture le titre de 御題西師戰功圖 *Yu t'i si che tchan kong t'ou*, „Tableaux des mérites [acquis] dans les combats par l'armée [opérant dans] l'Ouest, avec notices impériales". Le tirage est assez médiocre, et le papier est chinois; il s'agit donc d'un des exemplaires tirés en Chine. La mention de Cochin a été grattée partout au bas des planches, mais les autres signatures subsistent.

2) Le Tseu-kouang-ko est un bâtiment bien connu, situé dans la partie occidentale des jardins du palais impérial de Pékin; c'est là que se donnaient les audiences des princes tributaires et c'est là aussi que les ministres européens eurent leurs premières audiences (cf. Cordier, *Hist. des relat. de la Chine avec les puissances occidentales*, I, 474; II, 117—118). Après la fin de la campagne de 1759, K'ien-long ordonna d'y peindre les portraits de deux séries de cinquante généraux qui s'y étaient distingués; on trouvera les noms des cinquante

on s'est rendu dans tous les endroits où le sang avait coulé dans les combats, et on a retracé fidèlement les circonstances où on a attaqué des positions fortes, brisé l'ardeur [de l'ennemi], décapité ses généraux, enlevé ses drapeaux, afin de rendre hommage à tant d'efforts et de célébrer tant de courage. Dans tous les cas où, en ouvrant les bulletins de victoire, je leur avais déjà consacré des poèmes, je les ai écrits entre les feuillets [des gravures]. Quant aux [scènes] pour lesquelles je n'avais pas encore pris le pinceau, et qui sont au nombre de six, je leur ai consacré ici spécialement des poèmes supplémentaires. . . . » [1]) Conformément à cette préface, les feuillets de texte comprennent dix morceaux composés par K'ien-long à des dates diverses, au fur et à mesure des événements, et six morceaux additionnels composés par lui en 1766 lors de l'achèvement des dessins.

La notice finale est un développement qui reprend en partie les données de la préface impériale. Le début en est toutefois important:

---

premiers personnages dans le *Kouo tch'ao yuan houa lou* de Hou King, ch. 1, ff. 20—21; l'empereur K'ien-long écrivit les „éloges" de chacun des cinquante premiers et fit composer par de grands mandarins les éloges des cinquante personnages de moindre mérite; tous ces textes occupent le 4e chap. préliminaire du *Si yu t'ou tche*. Une note jointe à la liste du *Kouo tch'ao yuan houa lou* montre que K'ien-long fit par la suite l'éloge des portraits de cinquante personnages qui s'étaient distingués au Kin-tch'ouan, de vingt personnages qui s'étaient distingués à Formose, et de quinze personnages qui s'étaient distingués contre les Gorkha (Népal). On a vu que, parallèlement aux séries des portraits du Tseu-kouang-ko, il y eut aussi des séries d'estampes pour toutes ces campagnes. Les lettres du frère Attiret et celle d'Amiot en date du 1er mars 1769 adressée au cousin d'Attiret montrent que le frère Attiret, à qui K'ien-long fit peindre quelque 200 portraits de ses officiers employés dans la guerre de Dzoungarie, dut avoir, directement ou indirectement, une large part dans l'exécution des 100 premiers portraits du Tseu-kouang-ko. Cette indication est déjà donnée, en termes plus vagues, par M. Madrolle, *Chine du Nord*[2], p. 21, mais la date de la campagne y est à lire „1755—1759" au lieu de „1761" et la date de 1776 indiquée pour l'exécution des portraits est trop basse d'au moins 10 ans.

1) La suite de la préface est un développement littéraire sans intérêt historique. Les six poèmes additionnels de 1766 dont il est question ici sont reproduits à la fin du 3e chapitre préliminaire du *Si yu t'ou tche*; ils y sont précédés de préfaces explicatives qui se trouvent aussi sans doute dans les éditions sur pierre et sur bois des œuvres de K'ien-long, mais que les feuillets de texte joints à nos planches ne donnent pas.

«Les 16 feuillets de dessins ci-dessus commencent par «la soumission de l'Ili» et se terminent par «la présentation des prisonniers musulmans». Plus loin le texte parle des portraits du Tseu-kouang-ko, et nous fait savoir que K'ien-long, polygraphe et calligraphe impénitent, avait composé sur la campagne de 1755—1759 plus de 220 poèmes; tous avaient été gravés sur des dalles qu'on avait ensuite encastrées dans les parois des couloirs latéraux du 武成殿 Wou-tch'eng-tien [1]). Cette notice finale est signée de 傅恒 Fou-heng [2]), de 尹繼善 Yin-ki-chan [3]), de 劉統勳 Lieou T'ong-hiun [4]), de 阿里袞 A-li-kouen [5]), de 舒赫德 Chou-ho-tö [6]) et de 于敏中 Yu Min-tchong [7]). Elle n'est pas datée, mais

---

1) On retrouverait tous ces morceaux épars dans les diverses collections littéraires de K'ien-long.

2) Sur Fou-heng, mort en 1770, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 584. C'est lui le premier des cinquante „sujets méritants" dont les portraits furent peints au Tseu-kouang-ko à la suite de la guerre de Dzoungarie. Il est le père de Fou-k'ang-ngan, le vainqueur du Népal.

3) Telle est bien la leçon du texte; le 伊 Yi-ki-chan de M. Ishida est une inadvertance ou une faute d'impression. Yin-ki-chan vécut de 1696 à 1771; il remplit les plus hautes charges à la métropole et en province (cf. le ch. 21 du *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng* et Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2487).

4) Sur Lieou T'ong-hiun (1699—1773), cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1362. Lieou T'ong-hiun est qualifié ici de Grand Secrétaire, poste qu'il occupa de 1761 jusqu'à sa mort. Lieou T'ong-hiun est le père du célèbre calligraphe 劉墉 Lieou Yong (1719—1804; le *Biogr. Dict.* de Giles, n° 1381, dit 1720—1805, ce que je crois inexact).

5) A-li-kouen est mort en 1770; il est ici qualifié de Grand Secrétaire adjoint, poste auquel il fut nommé en 1764, et il quitta la capitale en 1768 (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1585, où il est dit à tort fils de 額亦都 Ngo-yi-tou; c'est naturellement impossible puisque Ngo-yi-tou vécut de 1562 à 1621 [et non de 1573 à 1662 comme le dit Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1589]; le père d'A-li-kouen s'appelait 音德 Yin-tö; cf. *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng*, ch. 27).

6) Chou-ho-tö vécut de 1710 à 1777. Il est ici qualifié de président de ministère, titre qu'il eut en effet en 1761, et qu'il abandonna en 1768 pour aller au Yunnan (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1737). C'est le „Chou Ta-jen" ou „Excellence Chou", dont il est souvent question dans les écrits des anciens missionnaires (cf. par exemple *T'oung pao*, 1917, p. 311, 316, et *Mém. conc. les Chinois*, I, 397).

7) Sur Yu Min-tchong, mort en 1779 (ou plus exactement tout au début de 1780), cf. ma note dans les *Mémoires concernant l'Asie Orientale*, t. I [1913], p. 75. C'est là certainement le „Yu Ming-tchong" dont Amiot avait envoyé à Bertin le portrait peint par

les noms et les titres de ses signataires montrent qu'elle ne peut être postérieure à 1768. Comme à ce moment les 16 dessins étaient en France, il est probable que, comme la préface de K'ien-long, la notice finale est du moment où tous les dessins furent achevés, c'est-à-dire du printemps de 1766. Toutefois, même à ce moment, les quatre premiers dessins étaient déjà en route pour l'Europe.

L'ordre des 16 feuillets de textes chinois se rapportant aux 16 estampes peut être considéré comme acquis. Il est en effet le même dans le *T'ien yi ko chou mou*, dans l'exemplaire de la Dr G. E. Morrison Library, dans celui de M. Bouteron, et, à une exception près, dans celui de la Banque Industrielle [1]).

Voici quel est l'ordre des 16 feuillets de textes chinois:

1er poème: 平定伊犁受降, «On reçoit la soumission de l'Ili». Poème écrit par K'ien-long en 1755 [2]).

Panzi; Bertin en accusait réception le 16 novembre 1781 (cf. Cordier, *La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 83; dans Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 9, le nom est imprimé par erreur „Yu Nimg-Tchoung"). Une notice sur Yu Min-tchong, écrite par Amiot le 26 septembre 1780, se trouve dans le tome IX des *Mém. conc. les Chinois*, p. 45—60; il résulte d'un passage de cette notice (p. 51) que, si Yu Min-tchong avait vécu jusqu'en 1795 (l'équivalence de 1796 donnée en note est fausse), il aurait eu alors 82 ans à la chinoise, c'est-à-dire 81 ans pour nous; il a donc dû naître en 1714.

1) L'exemplaire de la Banque Industrielle renverse l'ordre des feuillets de texte XIV et XV. La seule anomalie apparente de la classification ainsi admise par toutes nos sources est que la notice finale de l'album, rédigée par Fou-heng et autres, dit que la série des 16 estampes s'achève par la présentation des prisonniers, au lieu que dans tous nos exemplaires la dernière planche est le banquet du Tseu-kouang-ko; la présentation des prisonniers est la 14e planche dans trois exemplaires, la 15e dans celui de la Banque Industrielle. Il faut admettre que la 16e planche, et sans doute la 15e, qui sont des félicitations à l'armée, ont été considérées comme en quelque sorte hors série. L'importance de cette petite divergence est d'ailleurs faible, puisque l'essentiel pour nous est de pouvoir déterminer le sujet de chaque planche; ceci acquis, l'interversion d'un ou deux numéros d'ordre ne tirerait pas en elle-même à conséquence.

2) Il s'agit de la première soumission de l'Ili en 1755, quand Amur-Sana était au service de K'ien-long. Les généraux représentèrent à K'ien-long que la population les avait

2e poème: 格登鄂拉斫營, «On force le camp [établi] à Gädäṅ-ōla». Poème de 1755 [1]).

3e poème: 鄂壘扎拉圖之戰, «Le combat d'Oroï-jalatu». Poème additionnel de 1766 [2]).

4e poème: 和落霍澌之捷, «La victoire de Khorgos». Poème de 1758 [3])..

accueillis à bras ouverts. Cette soumission fut bientôt suivie de la révolte d'Amur-Sana. Les formes turques et mongoles rétablies ici pour les noms que le texte fournit en transcription chinoise sont presque toutes sûres; je dirai d'ailleurs en note les raisons qui m'ont déterminé dans les cas où les noms sont incertains. Beaucoup des formes indiquées par M. Ishida sont à rectifier d'après le tableau que je donne. Dans son article de 1918 sur la campagne de l'Ili en 1755, M. E. Hänisch a rétabli les noms d'après les transcriptions mandchoues qui offrent souvent plus de garanties que les transcriptions chinoises; leur valeur toutefois n'est pas absolue, car il ne manque pas de cas, par exemple dans les recueils des biographies des princes tributaires, où ces transcriptions mandchoues ont été faites elles-mêmes non pas sur les formes turques ou mongoles originales, mais sur les transcriptions chinoises de ces formes. Dans le cas présent, des formes mandchoues Kasigar (Hänisch, p. 71) pour Kachgar et même Bariköl (p. 68) pour Barköl [= très probablement *Bars-köl] ne doivent avoir aucune autorité. J'ajouterai que le „Yerechim" de Helman, qui a embarrassé M. Hänisch, est Yarkend (p. 59); le Tseng Kouo-fan de la p. 64 est un lapsus pour Tseng Ki-tsö; la rédaction de la p. 65, qui paraît faire écrire par Tchou Hi une histoire où il est question des Ming, n'est pas très heureuse.

3) Sur le Gädäṅ-ōla, ou Mont Gädäṅ, à environ 100 *li* au Sud-Ouest de Kouldja, cf. Popov, Менъ-гу-ю-му-цзи, p. 140, 445, et surtout le texte original beaucoup plus détaillé au ch. 13 du *Mong kou yeou mou ki*; aussi Hänisch, *loc. laud.*, p. 78, 84 (mais je ne sais où M. Hänisch a pris la distance de 500 *li* au Sud-Ouest de Kouldja); *Si yu t'ou tche*, ch. 22, ff. 8—9. Il s'agit du raid où le Kalmouk 阿玉錫 A-yu-si (Ayusi), passé au service chinois, força en 1755 avec quelques hommes le camp de Davaci, établi sur le Mont Gädäṅ. Le poème de K'ien-long est reproduit dans le *Si yu t'ou tche*, ch. 22, ff. 8—9, sous le titre de „Chant d'Ayusi, composé par l'Empereur". Castiglione a peint un rouleau qui illustre l'exploit d'Ayusi (cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, fol. 15 v°). Cf. aussi Hänisch, *Der chines. Feldzug*, p. 65, 81.

1) La restitution Oroï-jalatu est celle que fournit le *Si yu t'ong wen tche*, ch. 1, f° 13. Tchao-houei y surprit de nuit en 1756 Daši-Cäräṅ, mais les Dzoungars assiégèrent les Chinois, que des troupes de secours vinrent enfin délivrer; Tchao-houei dut alors reculer jusqu'au Barköl (cf. *Si yu t'ou tche*, 3e chap. préliminaire, f° 11 r°).

2) Un Khorgos est porté sur nos cartes au Nord du fleuve Ili, et est en effet connu des géographes chinoises (cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 13, f° 1 r°). Mais il doit s'agir ici d'un autre Khorgos, qui était à 10 *li* à l'Ouest de Manas (cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 10, f° 6, où le poème de K'ien-long est reproduit). Les partisans d'Amur-Sana y furent défaits au printemps de 1758 par le prince Cäbdäṅ-Jab, à qui ils avaient tendu une embuscade.

5e poème: 庫隴癸之戰, «Le combat de Khuruṅgui». Poème de 1758 [1]).

6e poème: 烏什酋長獻城降, «Le chef d'Uš[-Turfan] se soumet avec sa ville». Poème de 1758 [2]).

7e poème: 黑水圍解, «La levée du siège de la Rivière Noire (Khara-usu)». Poème de 1759 [3]).

8e poème: 呼爾滿大捷, «La grande victoire de Qurman». Poème de 1759 [4]).

---

1) Le mont Khuruṅgui est au Nord du Fleuve Ili. Quand les partisans d'Amur-Sana eurent été défaits à Khorgos, ils voulurent franchir l'Ili, mais l'armée chinoise les pressait; ils allèrent alors au Mont Khuruṅgui où Tchao-houei et ses lieutenants les attaquèrent de plusieurs côtés pendant la nuit. Cf. le ch. 22, f° 8 r°, du *Si yu t'ou tche.*

2) Sur la soumission du *beg* 霍集斯 Houo-tsi-sseu d'Uš-Turfan en 1758, cf. aussi *Si yu t'ou tche*, ch. 17, f° 1, où le poème de K'ien-long est reproduit. Dans ce poème, il est question des moutons qu'on amène à l'armée impériale. La transcription mandchoue du nom de Houo-tsi-sseu est Hojis (cf. Hänisch, *Der chines. Feldzug*, p. 82); quelle que soit la forme originale véritable, il s'agit d'un Musulman, et ce doit être par inadvertance que M. Hänisch (*ibid.*, p. 85) donne le nom comme tibétain.

3) Malgré l'équivalence (mongole) Khara-usu indiquée par le poème de K'ien-long, la scène se passe au Turkestan chinois, et le nom véritable doit donc être turc, par conséquent Qara-su. Khara-usu (Qara-su) était, selon le *Si yu t'ou tche* (ch. 28, ff. 3—4, où le poème de K'ien-long est reproduit), le nom de la branche de la rivière de Yarkend qui coule au Sud et à l'Est de la ville. Au 10e mois de 1758, Tchao-houei, ne réussissant pas à réduire Yarkend, amena par l'Est quelques centaines d'hommes qui franchirent le Qara-su, mais durent le repasser vite et furent assiégés à leur tour par les rebelles. Quand, en 1759, Tchao-houei apprit que les troupes venant d'Aksou avaient battu les Musulmans à Qurma, il fit une sortie, brûla les bastions ennemis et se dégagea.

4) Qurma ou Qurman était entre Yarkend et Maralbaši, à 130 *li* au Sud-Ouest de Barčuq (qui était tout voisin de l'actuel Maralbaši); cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 18, ff. 7—8, où le poème de K'ien-long est reproduit. Bien que le nom ne figure plus aujourd'hui sur nos cartes, les documents européens ne l'ignorent pas, car c'est le Horma de Benoît de Goes; cf. Yule et Cordier, *Cathay and the way thither*², IV, 228 (où 1756 est une faute d'impression pour 1759). M. Sven Hedin s'est trompé lui-même en taxant d'erreur le Horma de Benoît de Goes (*Southern Tibet*, I [1917], p. 161; presque toutes ses hypothèses sur cette partie de l'itinéraire de Benoît de Goes sont d'ailleurs malheureuses). Quand Tchao-houei fut assiégé au Qara-su à la fin de 1758, des troupes furent envoyées d'Aksou pour le délivrer. Le 3 février 1759, le général 富德 Fou-tö, qui n'avait avec lui que 600 hommes, se battit à Qurma contre plus de 5000 Musulmans et les défit après un long et dur combat.

9[e] poème: 通古思魯克之戰, «Le combat de Tonguzluq». Poème additionnel de 1766 [1]).

10[e] poème: 霍斯庫魯克之戰, «Le combat de Qoš-qulaq». Poème additionnel de 1766 [2]).

11[e] poème: 阿爾楚爾之戰, «Le combat d'Arčul». Poème additionnel de 1766 [3]).

12[e] poème: 伊西洱庫爾淖爾之戰, «Le combat du Yešil-köl-nōr». Poème additionnel de 1766 [4]).

13[e] poème: 拔達山汗納款, «Le khan du Badakhšan demande à se soumettre». Poème de 1759.

14[e] poème: 平定回部獻俘, «On offre [à l'Empereur] les

1) Tonguzluq signifie „l'endroit où il y a des porcs"; j'en ignore l'emplacement exact. D'après la préface mise en tête de ce poème additionnel dans le *Si yu t'ou tche* (3[e] chap. préliminaire, f° 11 v°), il semblerait qu'il s'agît d'un épisode qui se place à la fin de 1758, quand Tchao-houei essaye pour la première fois de réduire Yarkend.

2) La forme que j'ai rétablie est douteuse; elle s'appuie sur la glose „paire d'oreilles" qui est jointe à la poésie de K'ien-long. Mais le *Si yu t'ou tche*, ch. 17, f° 10 v°, écrit 和什庫珠克 Houo-che-k'ou-tchou-k'o, c'est-à-dire *Qoš-küčük. Les Khoja, après s'être enfuis de Yarkend, furent défaits en 1759 dans cet endroit par 明瑞 Ming-jouei. C'était un col, à 500 *li* à l'Ouest de Kachgar. Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3[e] ch. prélimin., f° 12 r°.

3) Le nom est douteux; le *Si yu t'ou tche* (ch. 17, f° 11 r°) écrit 阿喇楚勒 A-la-tch'ou-eul, que le *Si yu t'ong wen tche* (ch. 3, f° 18 r°) interprète par Ara-čöl. Les Khoja, après avoir été battus au col de *Qoš-küčük, se réfugièrent à *Arčul, situé à 300 *li* plus à l'Ouest et y furent à nouveau battus. Les *Mém. conc. les Chinois*, 1, 393, écrivent „Altchour". Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3[e] ch. prélimin., f° 12 r°.

4) Le *Si yu t'ou tche* (ch. 17, f° 12 v°) écrit 葉什勒庫勒 Ye-che-lo-k'ou-lo. La localité ainsi désignée se trouvait à 200 *li* au Sud-Ouest d'*Arčul, et au Nord du Badakhšan. Elle devait son nom à un lac, d'où le pléonasme Yešil-köl-nōr de certains textes, où *köl* et *nōr* signifient tous deux „lac", l'un en turc, l'autre en mongol. C'est là le „Isil-kol" de la légende XV de Helman, que M. Hänisch a eu tort de rétablir tacitement (p. 60) en „Isik kol". Toute cette nomenclature ancienne de la région des Pamirs devra être reprise en détail. Le nom d'*Arčul est l'„Alitchour" de Cordier, *Hist. générale de la Chine*, III [1920], 348, qui suit en outre Imbault-Huart dans l'équivalence Yešil-köl = „Siri-koul". Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3[e] ch. prélimin., f° 12 r° et v°. K'ien-long fit par la suite graver là une inscription dont le texte chinois est reproduit au ch. 28 du *Si yu t'ou tche*.

prisonniers [faits lors] de la pacification des tribus musulmanes». Poème de 1760 [1]).

15e poème: 郊勞回部成功諸將士, «[L'Empereur se rend] dans la banlieue pour prendre [personnellement] des nouvelles des officiers et soldats qui se sont distingués dans la campagne contre les tribus musulmanes». Poème de 1760 [2]).

16e poème: 凱宴成功諸將士, «[L'Empereur] offre un banquet de victoire aux officiers et soldats qui se sont distingués». Poème de 1760 [3]).

Nous connaissons donc désormais, par les poèmes de K'ien-long, les sujets des 16 planches et l'ordre dans lequel ces sujets doivent se succéder; jusqu'ici nous sommes en plein accord avec M. Ishida. Les difficultés commencent quand il s'agit de déterminer la planche qui représente chacun des 16 sujets. Grâce aux noms des auteurs des quatre premiers dessins envoyés en 1765, nous avons déjà pu constater que les légendes de Helman étaient réparties de manière fantaisiste. Maintenant que nous connaissons les sujets des 16 planches, nous pouvons en outre déterminer les numéros des quatre dessins. Appliquons ce critérium au tableau dressé par notre confrère japonais.

Le dessin de Sichelbart, intitulé «Les habitants de l'Ili font leur soumission» et qui fut gravé par Prevost, est évidemment le sujet

1) Les prisonniers furent présentés à l'Empereur à 午門 Wou-men, c'est-à-dire à la porte méridionale du palais de Pékin; on offrit aussi à K'ien-long la tête du Khoja Houo-tsi-tchan. C'est là qu'avait eu lieu en 1755 une autre présentation de prisonniers musulmans, sur laquelle K'ien-long fit également un poème (*Si yu t'ou tche*, 2e ch. prél., f° 3 v°) et qui fut représentée en peinture par 徐揚 Siu Yang (*Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f° 16 v°).

2) Le poème de K'ien-long spécifie que sur une terrasse ronde on avait planté les étendards pris à l'ennemi.

3) Ce banquet fut donné au Tseu-kouang-ko. L'estampe correspondante, et qui pour une fois est d'accord avec l'ordre de Helman (mais non avec sa légende), représente en effet le Tseu-kouang-ko vu par le Sud, avec en arrière à droite le Pont de Marbre que domine dans le lointain le Pai-t'a.

du poème n° 1, intitulé «On reçoit la soumission de l'Ili». D'après M. Ishida, qui s'appuie sur l'ordre de reliure de l'exemplaire qu'il étudie, la planche correspondant à ce poème n° 1 est la planche VIII de Helman. Cette équivalence est sûrement exacte puisque nous avons déjà vu, pour d'autres raisons, que cette planche VIII de Helman était la seule à pouvoir entrer ici en ligne de compte.

Le dessin de Castiglione, intitulé «Le camp [enlevé] par ruse par Ngai-yu-che», a été gravé par Le Bas. Ngai-yu-che est une transcription d'Ayuši, autre forme (et plus correcte) d'Ayusi. Nous avons vu que l'enlèvement du camp de Dawaci par Ayusi est le sujet du poème n° 2. D'après M. Ishida, la planche correspondant à ce poème n° 2 est la planche IV de Helman. Mais la planche IV de Helman est anonyme et a été gravée par Saint-Aubin, et non par Le Bas; elle ne fut d'ailleurs achevée qu'en 1773, et n'est pas de celles arrivées en France en 1766.

Le dessin de Jean Damascène, intitulé «Qurman» et gravé par Saint-Aubin, est le sujet du poème n° 8. D'après M. Ishida, la planche correspondant au poème n° 8 est la planche V de Helman. Mais la planche V de Helman a été dessinée par Castiglione et gravée par Le Bas.

Le dessin d'Attiret, intitulé «*Arčul» et gravé par Aliamet, est le sujet du poème n° 11. D'après M. Ishida, la planche correspondant au poème n° 11 est la planche XV de Helman. La planche XV de Helman est bien en effet l'œuvre d'Attiret et a été gravée par Aliamet.

Ainsi, l'ordre adopté par M. Ishida d'après l'exemplaire de la Dr G. E. Morrison Library aboutit dans deux cas sur quatre à des solutions impossibles. Il est donc clair que, si cet ordre est

moins défectueux peut-être que celui de Helman, il est encore loin d'être satisfaisant.

Prenons maintenant l'exemplaire de M. Bouteron et celui de la Banque Industrielle. J'ai déjà dit que l'ordre des poèmes y était identique, sauf interversion des poèmes 14 et 15. Mais, comme la même interversion se produit dans le classement des planches correspondant à ces poèmes, la correspondance générale des poèmes et des planches n'en est pas altérée. Les deux exemplaires affectent toujours les mêmes planches aux mêmes poèmes, sauf pour les planches 2 et 3 de l'exemplaire de M. Bouteron, qui sont interverties dans l'exemplaire de la Banque Industrielle. Admettant par provision que l'équivalence générale des poèmes et des planches est bonne dans ces exemplaires, nous devrons nous décider ici d'après les scènes représentées. Dans les deux cas, il s'agit d'un combat aux abords d'un camp dans une région montagneuse. Mais la planche 2 de l'exemplaire Bouteron ne montre que des Kalmouks luttant contre des Kalmouks, au lieu que sa planche 3 représente un combat entre Kalmouks et Chinois. Or nous savons que le poème n° 2 se rapporte à l'action des Kalmouks d'Ayusi contre ceux de Dawaci, au lieu que le poème n° 3 concerne la lutte des Chinois de Tchao-houei contre les Kalmouks de Daši-Cäräṅ. Nous admettrons donc que c'est le classement de l'exemplaire de M. Bouteron qui, dans cet unique cas de divergence, doit l'emporter sur le classement de l'exemplaire de la Banque Industrielle.

Ceci admis, voici comment s'établit la correspondance des planches de l'exemplaire Bouteron (et de celui de la Banque Industrielle) avec les planches de Helman:

Ex. Bouteron		n^os de Helman	Ex. Bouteron		n^os de Helman
1	=	VIII	9	=	IV
2	=	V	10	=	X
3	=	IX	11	=	XV
4	=	XIV	12	=	XII
5	=	II	13	=	XI
6	=	XIII	14	=	I
7	=	III	15	=	VI
8	=	VII	16	=	XVI

Vérifions ces équivalences par les sujets des dessins envoyés en 1765. On a vu que ces dessins devaient forcément correspondre aux poèmes n°s 1, 2, 8 et 11, et être respectivement de Sichelbart gravé par Prevost, de Castiglione gravé par Le Bas, de Jean Damascène gravé par Saint-Aubin, d'Attiret gravé par Aliamet. Or la planche VIII de Helman, correspondant à Ex. Bouteron 1, est bien de Sichelbart et Prevost; la planche V de Helman, correspondant à Ex. Bouteron 2, est bien de Castiglione et Le Bas; la planche VII de Helman, correspondant à Ex. Bouteron n^0 8, est bien de Jean Damascène et Saint-Aubin; la planche XV de Helman, correspondant à Ex. Bouteron n^0 11, est bien d'Attiret et Aliamet.

L'épreuve est décisive, et il serait aisé de la renforcer encore par la correspondance des scènes et des poèmes. C'est ainsi que sur la planche VI de Helman, qui est la planche 15 de l'exemplaire de M. Bouteron, on voit bien l'empereur gagner à cheval le pavillon rond sur lequel on a fiché les drapeaux ennemis, comme il est dit dans le poème n^0 15. Sur la planche XIII de Helman qui est la planche 6 de l'exemplaire de M. Bouteron, les Musulmans amènent les moutons dont parle le poème n^0 6. Ces exemples pourraient être multipliés, mais ils sont vraiment superflus. Pour la première fois, nous pouvons enfin donner les sujets véritables et l'ordre réel

des 16 estampes, dénaturés trop longtemps par les légendes de Helman [1]). Je ne crois pas inutile de reproduire cet ordre et ces sujets ici, avec l'équivalence aux numéros de Helman, et en publiant les signatures des estampes originales qui n'ont jamais été données avec exactitude jusqu'à présent.

Ordre véritable et sujets des seize estampes des «Conquêtes».

1 (= Helman n⁰ VIII): «On reçoit la soumission de l'Ili».

P. Ionatius [*sic*] Sichelbarth Soc. Jesu delin. 1765. || C. N. Cochin direx. || B. L. Prevost Sculpsit 1769.

2 (= Helman n⁰ V): «On force le camp [établi] à Gädän-ōla».

Joseph. Castilhoni Soc Jesu delin 1765 || C. N. Cochin direx. || J. Ph. Le Bas Scul 1769.

3 (= Helman n⁰ IX): «Le combat d'Oroï-jalatu».

C. N. Cochin Filius Direx. || Gravé par J. P. Le Bas Graveur du Cabinet du Roi, et de son Académie de Peinture, et Sculpture. 1770.

4 (= Helman n⁰ XIV): «La victoire de Khorgos».

joañ dioñ Attiret Soc. jes. fecit Pekini Anno 1766. || C. N. Cochin Filius. Diréxit. || Gravé par J. P. Le Bas. Graveur du Cabinet du Roi en 1774.

5 (= Helman n⁰ II): «Le combat de Khuruṅgui».

J. Joannes Damascenus à SSta Conceptione, Augustinianus excalcatus [*sic*] et Missionarius Apostolicus Sacræ Congregationis delineavit et fecit || C. N. Cochin Filius. Direxit. || J. Aliamet Sculp.

6 (= Helman n⁰ XIII): «Le chef d'Uš[-Turfan] se soumet avec sa ville».

J. Joannes Damascenus a SSa Conceptione Augustinus Excalceatus et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregationis de Propaganda Fide Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direx. || PP. Choffard Sculpsit Parisii 1774.

7 (= Helman n⁰ III): «La levée du siège de la Rivière Noire».

Joseph. Castilhoni Soc Jesu delin 1765. || C. N. Cochin direxit. || J. P. Le Bas Sculp 1771.

---

1) Ces légendes de Helman peuvent parfois faire illusion. Ainsi, la légende de sa planche II dit que le général Pan-ti surprend en 1755 l'ennemi à la faveur d'un brouillard; et sur la planche, on voit en effet un brouillard flottant à fleur de terre. M. Hänisch (*Der chinesische Feldzug*, p. 61) a cru pouvoir préciser tous les éléments de cette scène. Mais Pan-ti est hors de cause; il s'agit du combat de Khuruṅgui en 1756, et la légende de Helman est simplement inspirée de la planche elle-même.

8 (= Helman n° VII): «La grande victoire de Qurman».

P. F. Joannes Damascenus, Romanus, Augustinus Excalceatus Missionarius Apostolicus delineavit et fecit, Anno 1765. || C. N. Cochin Direxit. || Augustinus de St Aubin Sculpsit Parisiis Anno 1770.

9 (= Helman n° IV): «Le combat de Tonguzluq».

C. N. Cochin Filius, Direxit. || Augustinus de St Aubin Sculpsit Parisiis, Anno 1773.

10 (= Helman n° X): «Le combat de *Qoš-qulaq».

C. N. Cochin Filius. Direxit. || B. L. Prevost Sculpsit 1774.

11 (= Helman n° XV): «Le combat d'*Arčul».

Js Dios Attiret Soc. Jesu, del. 1765. || C. N. Cochin filius Dirrex. || J. Aliamet Sculp.

12 (= Helman n° XII): «Le combat du Yešil-köl-nōr».

P. J. Joẽs Damascenus a SSâ Conceptione Augustinus excalceatus Sacræ Congregationis Missionarius Apostols Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direxit. || N De Launay Sculp. 1772.

13 (= Helman n° XI): «Le khan du Badakhšan demande à se soumettre».

J. Joannes Damascenus a SSa Conceptione Augustinus Excalceatus et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregationis de Propaganda Fide Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direx. || PP. Choffard Sculpsit Parisiis 1772.

14 (= Helman n° I): «On offre [à l'Empereur] les prisonniers [faits lors] de la pacification des tribus musulmanes».

Joan. Dionys. Attiret S. Jesu. Missionarius Delineavit. || C. N. Cochin Filius direxit. || L. J. Masquelier Sculpsit.

15 (= Helman n° VI): «[L'Empereur se rend] dans la banlieue pour prendre [personnellement] des nouvelles des officiers et soldats qui se sont distingués dans la campagne contre les tribus musulmanes».

F. Jnes Damascenus a Sma Conceptione Augnus Excalceatus et Missionarius Apostocus Sacræ Congrenis delineavit et fecit. || C. N. Cochin filius direxit. || Francus Dionus Née Sculpsit Anno 1772.

16 (= Helman n° XVI): «[L'Empereur] offre un banquet de victoire aux officiers et soldats qui se sont distingués».

Cochin Filius Direxit || Gravé par J. P. Le Bas, Graveur du Cabinet du Roi 1770.

***

APPENDICE.

Pendant que le présent travail était en cours d'impression, j'ai rencontré un document important relatif à la commande des gravures des «Conquêtes»; il s'agit d'un post-scriptum ajouté par le P. Augustin de Hallerstein à une lettre qu'il écrivait de Pékin à son frère le P. Weichard de Hallerstein. Le P. A. de Hallerstein (1703—1774), président du «Tribunal des Mathématiques», comptait à la mission portugaise; il était placé pour être renseigné. Ses lettres à son frère ont été publiées en 1781 par le P. Georges Pray comme appendice à ses *Imposturae CCXVIII. in dissertatione R. P. Benedicti Cetto, ... detectae et convulsae* [1]). La reproduction des lettres n'est toutefois pas intégrale, car le P. Pray a supprimé ce qui avait un caractère privé, et il semble que ce travail d'éditeur ait amené au moins une confusion, et précisément à propos du texte qui nous intéresse ici. Ce texte est en effet donné comme un post-scriptum à une lettre écrite de Pékin le 12 septembre 1764, et dont le millésime ne paraît pas douteux car elle rappelle un envoi de 1763 comme fait «anno superiore» [2]). Mais le postscriptum ne peut être en fait que de l'automne de 1765, à raison même de son contenu; il semble par suite qu'il doive appartenir en réalité à la lettre suivante, qui est du 27 octobre 1765. Quoi qu'il en soit, voici le texte: [3])

---

1) Sur cet ouvrage extrêmement rare, cf. Cordier, *Bibl. Sin.*², col. 924. L'exemplaire de l'Ecole des Langues Orientales porte le nom «de Murr» et la mention «Donum R. P. Pray»; ce doit donc être l'exemplaire donné par le P. Pray à Christophe Gottlieb von Murr; on va voir que Murr connaissait en effet les *Imposturae*.

2) C'est par erreur que la lettre ici visée, qui occupe (avec le post-scriptum) les pages XL—XLIV des *Imposturae*, est indiquée comme «sans date» dans la *Bibl. Sin.*², col. 924. Elle est d'autre part sautée par inadvertance dans la liste des lettres de Hallerstein publiées par Pray et que donne Sommervogel dans sa *Bibliothèque*, s.v. Hallerstein.

3) Von Murr est, à ma connaissance, seul à avoir cité jusqu'ici ce postscriptum, dans ses *Litterae patentes Imperatoris Sinarum Kang-hi*, Nuremberg, 1802, in-4°, p. 24—25; il admettait sans autre examen que le postscriptum était bien de septembre 1764, comme la lettre à laquelle il est joint dans l'édition de Pray.

Quod in epistola oblitus fui, hic significo. Imperator noster vult sculpi, & imprimi in Europa sexdecim icones, quæ repræsentant operationes belli, quod his elapsis annis gessit contra Tartaros Eluthanos, & horum vicinos, & antea subditos Mahometanos. Nempe finito bello curavit pingi 16. magnas picturas, quibus aulas suas exornavit. Venerunt postea ad illius manus quædam icones Augustanæ sculptoris *Rugendas*, quæ similes actiones exhibebant [1]); tum vero illas intellexit, eique placuerunt. Jussit ergo Fratrem nostrum *Josephum Castiglione*, est Mediolanensis, habet ætatis 78. Pekini 49. [2]) valet etiamnum oculis, & manibus, P. *Ignatium Sichelbart* Bohemum, Fratrem *Dionysium Attiret* Gallum,

---

1) Georges Philippe Rugendas, d'Augsbourg (1666—1743); peintre de batailles.

2) J'ai déjà dit que le présent texte ne pouvait être de 1764; la mention de l'envoi des quatre premiers dessins des «Conquêtes» effectué «environ deux mois auparavant», oblige à le dater de l'automne de 1765. Ce qui est dit ici de Castiglione amène à la même conclusion. Castiglione est mort le 16 juillet 1766 (cf. *supra*, p. 186). Or, dans une lettre de Pékin, 24 septembre 1766, Hallerstein s'exprime ainsi (Pray, *Imposturæ*, p. LI): «Mortuus est hic hoc anno mensis Julii die 16. Frater nostræ Societatis *Josephus Castiglione* Mediolanensis, egregius Pictor, sed multo melior religiosus. Vixit annis 79. si paucos dies demas, quorum 50. Deo in hac statione Pekinensi ejusque obsequio impendit...» Si, le 16 juillet 1766, Castiglione avait, selon Hallerstein, 79 ans moins quelques jours, dont 50 passés à Pékin, il est bien évident que c'est à l'automne de 1765, et non le 12 septembre 1764, que le même Hallerstein pouvait lui en attribuer 78, dont 49 passés à Pékin. Mais quelle est la date de naissance exacte de Castiglione? M. Cordier (*Gius. Panzi*, p. 1) fait naître Castiglione le 16 juillet 1688; le P. de Rochemonteix (*Joseph Amiot*, p. 15) indique le 19 juillet 1688. Il serait bien extraordinaire que Castiglione fût né et mort un 16 juillet. Le 19 juillet est au contraire en accord avec le «si paucos dies demas» de Hallerstein. Reste l'année de la naissance. Pour que Castiglione, mort le 16 juillet 1766, eût alors 79 ans moins quelques jours, il faudrait qu'il fût né le 19 juillet *1687* et non 1688. Si on a des documents formels en faveur de 1688, il faudra admettre que Hallerstein, et sans doute alors tous les jésuites de Pékin, avaient pris à la Cour l'habitude de calculer les années à la chinoise, c'est-à-dire en comptant un an révolu au moment de la naissance. Cela paraît assez étrange, mais n'est pas impossible. Peut-être trouverait-on quelques indications dans les documents relatifs aux fêtes qui marquèrent les 70 ans de Castiglione; je n'en ai pas pour l'instant à ma disposition. Mais une question analogue se pose pour Sichelbart. Il est certain que les 70 ans de Sichelbart furent célébrés le 21 septembre 1777 (cf. *Mém. conc. les Chinois*, VIII, 283, où la correspondance des dates chinoise et européenne est exacte; Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 12); or M. Cordier (*Giuseppe Panzi*, p. 1; *Conquêtes*, p. 5), sur la foi sans doute du *Catalogus Patrum*, fait naître Sichelbart le 8 septembre 1708. Je ne me charge pas d'expliquer le désaccord entre les dates du 8 et du 21 septembre. Mais, en ce qui concerne le millésime, il faut, si Sichelbart est bien né en 1708, que ses 70 ans aient été comptés «à la chinoise» pour tomber en 1777. Peut-être en est-il donc de même pour les 78 et 79 ans que de Hallerstein prête à Castiglione en 1765 et 1766.

& P. Damascenum Romanum, Ord. S. Augustini de propaganda[1]), ut illas magnas picturas in minorem formam redigerent: redactas primas quatuor ante duos circiter menses expedivit Cantonem ad Proregem, ut navibus Europæis traderentur in Europam transferendæ. Sequente anno ibunt aliæ quatuor, & ita porro. Votum F. *Castiglione* est, ut sculperentur, & imprimerentur in Italia: cum res non sit mei fori, non me immiscui. Vult autem Imperator, ut ex singulis tabulis exprimantur, & imprimantur solummodo centum exemplaria, & una cum tabulis huc remittantur: precium quantumcunque persolvat Prorex Cantonensis. Hoc putabam V. R. gratum fore intelligere, ut, si quis illic de re sermo fiat, sciat, quid rei sit. Quod si R. V. rescierit de loco, & artifice, gratum etiam mihi fuerit, id statim scire[2]). Ceterum est magna differentia inter has picturas: F. *Castiglione* est sine dubio optima; hanc sequitur P. *Sichelbart*, & F. *Attiret*, sed passibus non æquis, & has longo intervallo *Romani*, licet Romani. Est adhuc novus.[3])

Ce texte est intéressant à plus d'un titre. D'abord il confirme la traduction de l'édit du 13 juillet 1765 en ce qui concerne le chiffre primitivement prescrit pour le tirage; ce chiffre primitif était bien de 100 exemplaires, et non de 200; le chiffre de 200 ne fait son apparition qu'avec le contrat des hannistes. En second lieu, le récit de Hallerstein établit que non seulement l'envoi des dessins en France n'avait pas été décidé à Pékin — je l'ai déjà

1) On notera que cette lettre de Hallerstein distingue bien, elle aussi, les «frères» Castiglione et Attiret et les «pères» Sichelbart et Damascène; cf. *supra*, p. 192—193. De même, dans sa lettre du 24 septembre 1766, Hallerstein énumère les quatre pères de la Propagande qui se trouvaient alors à Pékin et nomme parmi eux «P. F. Damascenus, nescio a quo, Romanus pictor»; le «nescio a quo» signifie que Hallerstein ne se rappelait plus que Damascène était «a Sanctissima Conceptione».

2) Il est curieux que le P. Pray, publiant cette lettre en 1781, n'ait rien su de ce qu'il était advenu des dessins, car il ajoute en note: «Quid iis factum sit, an tabulis æneis exscriptæ, an contra, nuspiam reperio». En fait, la cour de France avait dû faire plus ou moins le silence sur l'exécution des gravures, et je ne vois pas qu'on ait signalé jusqu'ici aucune information relative à la commande de K'ien-long dans les nombreuses publications périodiques du temps.

3) La hiérarchie établie ici par Hallerstein entre les quatre artistes correspond bien à l'importance respective de leur œuvre dans les collections impériales de la fin du XVIIIe siècle, et est confirmée par l'avis de Cochin. D'autre part, si le P. Damascène était «encore nouveau» en 1765, il faut qu'il ait quitté le palais très peu avant 1774, puisqu'en 1774 il n'y était plus, mais y avait travaillé «environ dix ans» (cf. *supra*, p. 193).

montré plus haut par d'autres raisons —, mais que Castiglione espérait que la commande irait en Italie; le fait qu'il joignit des versions italiennes aux versions latines de l'édit et de la note explicative vient d'ailleurs à l'appui de l'information de Hallerstein. Enfin Hallerstein est le seul à nous fournir des renseignements sur la genèse de l'entreprise. Aucune source ne nous avait appris jusqu'ici que les seize planches étaient des réductions de peintures plus considérables qui ornaient déjà les parois d'un des bâtiments du palais, et que K'ien-long avait conçu le projet de faire graver ces peintures en voyant des gravures de batailles exécutées d'après des originaux de Rugendas. Sur ces peintures primitives plus considérables et sur leurs auteurs, nous sommes réduits jusqu'ici à des hypothèses. Selon toute vraisemblance, elles avaient été exécutées, comme les portraits des officiers méritants, sous la direction des artistes missionnaires, et j'incline à croire que ce sont là les scènes de bataille qui étaient suspendues dans le Tseu-kouang-ko au-dessus de la longue rangée des portraits [1]). Il est à souhaiter que quelqu'un ayant libre accès au Tseu-kouang-ko nous renseigne d'une manière plus précise sur la décoration de ce bâtiment [2]).

* * *

Remarques additionnelles.

P. 187. — Pour Castiglione, cf. aussi Laufer, *Christian art in China*, p. 16, et, pour le «galop volant», p. 18.

P. 190, n. 1. — L'Attiret de Paris doit être Claude-François Attiret (1728—1804). Mais, tandis que les documents que j'ai

1) Dans l'*Opisanie Pekina* du P. Hyacinthe Bičurin, Petrograd, 1829, in-8°, p. 35, il est question des portraits, au-dessus desquels «sont pendus aux murs des tableaux représentant divers épisodes des combats de l'année de l'Ouest en 1776». La date de 1776 me paraît être une simple erreur pour 1755—1759; on a vu (p. 256) que M. Madrolle parle aussi de 1776; peut-être est-ce d'après la traduction française du livre du P. Hyacinthe.

2) J'ai visité partiellement le Tseu-kouang-ko deux fois, mais n'ai vu aucune salle où se trouvassent des portraits de généraux ou des tableaux de bataille.

utilisés font de lui un *cousin* du missionnaire, il est indiqué comme son *neveu* aussi bien dans Nagler, *Künstler-Lexicon*, que dans Thieme et Becker, *Allgem. Lexicon der bildenden Künstler.*

P. 205, notes, l. 8. — *Lire* «que l'Empereur de la Chine envoya en France il y a quatre ans».

P. 207, l. 10. — *Lire* Prevost.

P. 210, l. 3 et 4. — La Préface du t. I des *Mémoires concernant les Chinois* est donc dans l'erreur quand elle dit (p. XI) en 1776 que les seize planches ont été envoyées en Chine «il y a trois ans»; c'est d'ailleurs une autre inexactitude de cette préface de prétendre que K'ien-long avait voulu que les estampes «fussent gravées en France».

P. 218. — M. Laufer (*Christian Art*, p. 18) parle d'un exemplaire des gravures originales qui est en sa possession, mais ne dit pas s'il s'agit d'un tirage fait à Paris ou en Chine, ni si des textes chinois y sont joints.

P. 227, note 4. — Le *Wang cheou cheng tien* relatif aux fêtes du 60e anniversaire de K'ang-hi en 1713 a été reproduit par la photolithographie au Tien-che-tchai de Changhai en 1879; mais je ne sais si cette réédition donne l'ouvrage entier ou seulement les chapitres de planches. Cette réédition de 1879 se trouve au British Museum (cf. Douglas, *Supplementary Catalogue*, p. 150; la date de 1721 indiquée par Douglas vient de ce qu'il a confondu l'année de naissance de K'ang-hi et celle de son avènement).

P. 229, note, l. 11–17. — Même s'il n'y a pas eu d'ouvrage imprimé relatif aux fêtes du 60e anniversaire de K'ien-long, il ne s'agirait pas ici nécessairement du 60e anniversaire de K'ang-hi. Il y a en effet un gros ouvrage en 120 chapitres consacré au *80e* anniversaire de K'ien-long, et qui est intitulé 八旬萬壽盛典 *Pa siun wan cheou cheng tien*; un exemplaire s'en trouve au British

Museum [1]). Ce 80e anniversaire était tombé en 1790 [2]); l'ouvrage lui-même, d'après Douglas, serait de 1792 [3]).

P. 235. — M. Cordier m'a mis sur la piste d'un exemplaire des gravures originales sur cuivre représentant les bâtiments européens du Palais d'Été. Cet exemplaire, malheureusement incomplet, se trouve dans la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, qui l'a acheté 150 francs aux héritiers de Jametel en 1890. Les gravures de très grand format, tirées sur papier pelure, sont d'une extrême fragilité, comme le disait Delatour. Je ne donnerai pas ici d'indications détaillées sur ces gravures, qui mériteront une étude à part, et me borne à signaler qu'elles sont beaucoup plus chargées et remplies que les copies faites pour Van Braam Houckgeest, avec leur aspect de dessins au trait, ne l'auraient laissé soupçonner.

P. 236. — Le don des collections de Van Braam Houckgeest est relevé dans les «Observations» jointes au *Voyage à Canton* de Charpentier Cossigny, mais sans aucun renseignement nouveau.

P. 240. — L'album Hd 90 doit bien être postérieur à 1783, mais mon hypothèse en ce qui concerne les sites représentés n'est pas juste. Ces 36 sites de Jehol sont bien ceux de K'ang-hi, et non les nouveaux sites de K'ien-long; il suffit pour s'en convaincre de comparer leur liste à cette donnée par M. Franke. Il semble que ce soit un autre exemplaire de ces gravures en taille douce qui se trouve au British Museum et est décrit sommairement par Douglas, *Supplementary Catalogue*, p. 2.

1) Cf. Douglas, *Supplement. Catalogue*, p. 1.

2) K'ien-long était né le 25 septembre 1711, et non en 1710 comme il est dit dans Giles, *Biogr. Dict.*, n° 364.

3) Dans l'ouvrage touffu et confus de G. de Vincentiis, *Documenti e titoli sul..... Matteo Ripa*, Naples, 1904, in-4°, part. I, p. 15, il est question d'une poésie écrite par K'ien-long en 1783 au sujet de Castiglione, et qui est insérée «au ch. 1, folio 18» du *Pa siuan wan cheou cheng tien*; je ne retrouve pas actuellement la source à laquelle l'auteur a emprunté ce renseignement.

P. 254, vers le bas. — *Lire* M. J. Fliche.

P. 255, n. 2. — Pour les portraits de généraux peints par les Jésuites sous K'ien-long, cf. Laufer, *Christian Art*, p. 17, renvoyant à une note de M. F. W. K. Müller dans *Zeitschr. für Ethnologie*, 1903, t. XXXV, p. 483.

Note finale (cf. p. 187): — Au dernier moment, j'ai accès à la revue d'art et d'archéologie 藝術叢編 *Yi chou ts'ong pien*, qui paraît depuis quelques années à Changhai. Dans le n⁰ du 4ᵉ mois de 1917 est reproduit un tableau de Castiglione du type usuel, représentant une femme jouant avec deux enfants. Le n⁰ du 8ᵉ mois de cette même année contient une image de tigre mise sous le nom de Castiglione, encore que le tableau ne soit pas signé de lui et porte seulement la signature (fausse) de 包貴 Pao Kouei des Song; tout ce qu'on peut dire est que c'est là une œuvre sinon de Castiglione lui-même, du moins de l'école «européenne» de la Cour; aussi est-il curieux de voir cette peinture porter une notice autographe de Touan-fang, où ce collectionneur affirme que c'est «sûrement là un chef-d'œuvre des Song».

P. 233, l. 20: *Lire:* c'est que ceux-ci n'existaient pas encore... — L. 22: *Lire: chouei-fa*, ou «systèmes hydrauliques». — L. 25: *Lire:* comme tout le Palais d'Eté.

A LIFE OF ODORIC OF PORDENONE

BY

A. C. MOULE.

Nothing can be more vague than the chronology of Odoric's life and travels, with the single exception of the date of his death.

The date of his birth has been guessed as 1285 or 1286, Yule adding (in *Cathay* II, p. 8) "judging, however, from the effigies of Odoric on his tomb at Udine, I should have guessed the date of his birth to stand a dozen years earlier than that mentioned", — that is, in 1274. On this point no new evidence seems to have come to light, although Jerome Golubovich O. S. F. (in *Archivum Franc. Histor.*, 1917, p. 22) would place the date of birth in 1265 by an argument which seems to me to have little or no weight.

Of the date and duration of Odoric's travels a little more can be said than about his birth, but after all it is very little and very vague. On his travels "he started sometime between 1316 and 1318 (inclusive), and from them he returned shortly before the spring of 1330" (Yule, l. c. p. 9). Cordier accepts the date of his departure, which some say was from Venice "with the galleys", as April, 1318. Yule (l. c. p. 98) tells us that the galleys for Trebizond did not leave Venice till the middle of July; and the years 1318 or 1316 are vigorously attacked by Golubovich on the following grounds.

The date 1318, he says, has no other foundation whatever than the statement of two late Italian MSS of the type underlying the second or minor Ramusian text. These two MSS are 52 and 53 in the Yule-Cordier list (*Cathay* II, pp. 59, 60), and begin, sure enough, "Ani domini MCCCXVIII. Jo frate odoricho" and "Anno MCCCXVIII. io Frate Oderigo" respectively. Unfortunately for Golubovich's reputation for accuracy, No. 51 and 54 in the list also contain the date MCCCXVIII, though the month, April, seems to be due to the printed editions of Virunio (1513) and Ramusio (1583). The four MSS are dated, in *Cathay*: 51, "XIVth or XVth cent."; 52, "XIVth cent."; 53, "XVth cent."; and 54, "XIVth cent.", whereas Golubovich assigns 52 and 53 (the only ones he mentions) to the XVth century.

But there is another possible way of arriving at the date. According to Golubovich two other Italian MSS and one Latin MS give the duration of Odoric's travels as fourteen or fourteen and a half years and so, counting back from 1330, fix the beginning in 1315 or 1316. These MSS are Yule-Cordier No. 58 (at Lucca — "paesi ne li quali el feze dimora anni xiiij") and 59 (at Pisa — "paesi nelle qualli elli fue personalmente quattordici anni."), both of the XVth century; and 47, of the XIVth or XVth century, at Venice, which says (*Cathay* II, p. 279) "Quatuordecim annis cum dimidio . . in hujusmodi partibus sum moratus". Here again a second Latin MS (27) of the XIVth century, which mentions fourteen years, must be added to the list.

Golubovich has, no doubt, done good service in pointing out that all this is not very secure evidence for fixing Odoric's departure in 1315, 1316, or 1318; but what are we to say to the reasoning by which he himself makes Odoric sail for the Holy Land in 1296, and again for the Far East in 1314? He writes (l. c. p. 21) that Odoric's "whole oriental missionary career was full 33 years, as we

are assured by the following indubitable testimony of one of his superiors. Here is the interesting document, preserved in a rare codex in the Royal Library at Monaco (cod. lat. 3702), written about 1450, which contains a list of Franciscan Saints, among whom is our Odoric, with the following notice: — 'Item, in the Province of St Anthony Brother Odoric, who for XXXIII years read the word of life among the infidels, preaching many years in many tongues. He travelled as far as to the Indies where in the court of the great Khan (magni Kay) he represented the glory of the faith for three years. About him brother Conrad of Pigan, Vicar of the North, who himself went about among the Saracens for thirty years, has told (De ipso narravit fr. Conradus de Pigan, Vicarius Aquilonaris, qui et ipse inter Sarracenos XXX annis circuiens, quod) that wherever the said Brother, who knew only Latin, came he found him an interpreter of tongues. In obedience to a command he told the marvels which he saw and heard from trustworthy persons, a certain Brother writing them down A.D. 1330, in the month of May at Padua. He departed to the Lord A.D. 1331 on the 13th day of January...'"

Of this it is enough to say that it was written 120 years after Odoric's death, and that the unknown Conrad (who is no doubt the "one of his superiors" alluded to by Golubovich) is not made to vouch for the traveller's thirty-three years missionary career.

No room for the preliminary seventeen years of this career is found in the "authoritative life" (as Golubovich constantly calls it) of the Saint of which I proceed to offer a translation, and it seems to me that we practically have as yet no reason to start Odoric on his travels before 1314, and no evidence at all of the date of his birth.

The *Life of Odoric* is contained in the *Chronicles of the General Ministers of the Order of Minor Friars*. This valuable work, which

was already more or less known through the use made of it by Wadding for his *Annales Minorum*, was printed for the first time from an Assisi MS (No. 329) as vol. III of *Analecta Franciscana*, Quaracchi, 1897. The editors give reason for believing that the bulk of the work was written before 1369, and so we may suppose that the Life of Odoric which comes on fol. 150 r^0—151 v^0 (*Anal. Franc.* III, pp. 499—504) was written within forty years of his death. It is as follows:—

"Under this General (Gerard Odo) there flourished and died before the Chapter at Perpignan the most perfect man Brother Odoric of Friuli, who entered the Order of Minor Brothers when he was quite young, and from the time of his profession always wore hair-cloth [1]) or coat of mail next his skin. He was never willing to be promoted to the official positions of the Order, but to be busy with humble ministries. He always fed sparingly, too, as far as possible on bread and water; and the bread was commonly made of a red grain which is given to donkeys for oats. Also, before he went beyond the sea, he was alone in a certain wood, with the leave of his Minister, leading the solitary life of a hermit. Once also while he was praying in church he saw the devil trying to strangle a burgher for three nights. A certain woman, the wife of a smith, who had a cancer on her jaw, was cured by the divine power alone through Brother Odoric at the prayer of her husband, after the sign of the cross had been impressed on her jaw with the greatest devotion. And with the sign of the cross he healed a girl who had a disease of an incurable nature in the hand. He exacted from her, nevertheless, a faithful promise that she would never tell it as long as he lived.

"Moreover when in his piety he had crossed the sea and passed through many lands towards the south and east, he saw many

1) The *cilicium* still shown at Udine is a kind of chain girdle, *cingulus ferreus*.

wonderful things which he committed to writing and so made a book, which is called *Concerning the wonders of the world.* In the sixteen years for which he was there (In xvi annis quibus ibi fuit) he baptized twenty thousand infidels and subdued them to the catholic faith.

"Once he was there in a place where the order was that no one should receive any Christian under his roof under pain of death and confiscation of his goods. He however was so seriously ill that for a year he could not walk on his feet. He was nevertheless placed by a rustic under a tree which is called *fasciol*, to lie there. And all through that year he ate nothing but the fruits of that tree, which continue all the year round, and drank nothing but the water which flowed from the foot of that tree. He said too that he had borne this patiently without anxiety. Moreover once when, being very hungry, he had eaten a fruit which he had found in a stream, that fruit gave him so great strength that he travelled for nine days without needing or taking food or drink. And he believed that he would never have needed food or drink any more, if he had not eaten other things to oblige some lady.

"Afterwards when he was going to the house of an idolater to convert him, and was taking the man's son with him, when he got up after matins the boy was so sleepy that he could not go on. So Brother Odoric put him up in a tree to sleep because of the wild beasts, and gave himself up meanwhile to prayer. And he saw a multitude of women dressed in green, walking along the road in procession and singing melodiously. And after that he saw another longer procession of women dressed in red, who were followed by others dressed in white silk, and all had wonderful crowns. And last he saw a lady of extreme beauty dressed in garments of cloth of gold, and supported by many knights. And then Brother Odoric was called by his own name by that lady so great, and he answered

in amazement: 'Lady, who are you, and how do you know me?' 'I, says she, am the Mother of God, and go with all these to do honour to a woman who is soon to die, who has always served me in virginhood. The first procession indeed, which you saw, is of holy wives and widows; the second, of martyrs; the third, of those who have kept their virginity pure.' And so as they talked Brother Odoric walked with her nearly half a league. At length the blessed Virgin told him to go back quickly to the boy whom he would find crying, and then to follow her at once, because the said woman could not die until he had ministered the Eucharist to her. As the vision vanished therefore, Brother Odoric found the boy crying and after that the sick woman who, when he had communicated her, departed this life as the Virgin had said.

"He came also to a country, which is called Malescorte [1]), where as well as in great Tartary God has given such grace to the Minor Brothers that with a word alone they drive out devils from bodies possessed as quickly as they would chase a dog from the house. And for this reason demoniacs are brought bound to the Brothers from a distance of ten days journey, and being set free and converted to the faith are baptized by the Brothers. And then the Brothers put their idols which are made of felt in the fire, and if, as sometimes happens, they come out of the fire by the help of the devil, the Brothers sprinkle the fire with holy water and put the devil to flight, and the idols are burnt up at once. And the evil spirit cries out in the air 'See how I am driven out of my house'. And the idolaters hearing this are converted and are baptized by the Brothers.

"When he was going through a valley which is placed above a certain river of delight, he saw many corpses of dead men, and

1) Cf. *Cathay* II, pp. 257, 260, 261, where the casting out of devils is not connected with this place (Millestorte, Melensorte, etc.), but only with great Tartary.

heard such a sound of nakers and musical instruments, that he was shaken by a great fear. Moreover that valley is seven or eight miles long, and whoever enters it never comes out, as is known in that land, but dies without delay. Nevertheless Brother Odoric, committing himself to God, went into it. So after he had found innumerable corpses of the dead at the entrance, as he went on he saw in the rock on one side a human face so terrible that he nearly died of fright. Commending himself however to God by saying continually 'The Word was made flesh', he went up to within about seven paces of the face, but being afraid to go nearer he passed on to the head of the valley. And going up a sand hill and looking about from thence, he saw nothing but a quantity of silver on the top of the hill gathered together like fishes' scales. And at first he put some of it into his bosom, but afterwards, having no use for it, he threw it away. He heard moreover all the time the sound of the said nakers and by the protection of God came out unhurt. And when the Saracens saw him they saluted him with the greatest astonishment, and said that he had so escaped because he was baptized and holy. They said also that the said dead men, were evil spirits of hell [1]).

"He came also to the wonderful palace of the most great emperor who is called the great Khan, where the Minor Brothers always have a special place at table, and the emperor receives the blessing from them. When however he had stayed with him for two years, he came back of his own wish this side of the sea, that he might take Brothers there to teach the people. While therefore he was returning for the said reason to his own land, the devil appeared to him on the road in the form of a woman pilgrim. And when she asked him, calling him by his own name, where he was going, Brother Odoric said to her, 'Who and whence art thou?'

1) Cf. *Cathay* II, pp. 262—266.

She replied 'I am the devil, come to hinder thee in thy business, lest thou drive us from our possessions. And know that never shalt thou return to these lands'. And he, all disturbed, shouted in answer 'Go, Satan and father of lies, for I believe thee not at all'. Now his companion, who was behind him, wondered that he talked so loudly with himself, and thought that he had gone mad. And when he blamed him for talking so, he answered that he was not talking to the air, but to the devil 'who', says he, 'said so and so to me'.

"When however he wished to go to the lord Pope for his blessing and to beseech him with regard to the troubles of the Order, when he was at Pisa he began constantly to be very ill. And when he was in great pain the blessed Francis appeared to him in a cloud which was bright inside and dark outside and said 'Brother Odoric, thou shalt not go to the Court, for I am going and will set forward the business for which thou wishest to go. But rise and go back to thy nest, and there shalt thou die, for this city is not worthy to hold thee dead.' And he had himself carried at once to Udine, his own country, notwithstanding his very great bodily weakness and the distance of the place. And when he had been generally confessed and the confessor wished to absolve him, he said 'Father, I am glad for thee to absolve me, although I have no need, because I have been absolved from all my sins by God.' And afterwards on Monday about Terce (die lunae circa tertiam) he departed this life.

"But when the Brothers wished to bury him after the Office at Vespers, the Gastald, or governor of the city, who was a great friend of Brother Odoric, comes and says 'Brothers, it would not be a good thing that such a man should be buried thus. But wait till the morning, and I and the whole town will do him honour.' And so it was done. And on the following Tuesday morning (sequenti vero die Martis de mane), while the Brothers were saying the funeral service and women were coming up according to the

custom to kiss his feet, a certain lady [in the service] of the sister (quaedam matrona sororis) of the lord Patriarch of Aquileia, who had had her whole arm shrunken for seven months, so that she could do nothing for herself, confidently touched her own shrunken arm with the arm of Brother Odoric and instantly called out and showed that she was cured. Then everyone shouted aloud and said 'he is holy, and so must not be buried so quickly'. And then many sick people came and all went away cured by his merits.

"His face was more beautiful than when he was alive, and his limbs were as pliant as those of a living man. But when people had torn off his cassock up to his knees, a woman who tried to cut off one of his fingers with scissors was suddenly paralyzed; and on account of this the Brothers shut up his body in a coffin (uchia). And on Wednesday the Reader of the Preachers preached about his life in the evening. And when they wanted to put him in another coffin (arca) with three locks and then to bury him in a new tomb, and devout people were coming in crowds to kiss his feet and hands, so sweet a swell came from the coffin that all wondered. And the Custos of the church of the Canons, a man of position, and some of the burghers wanted to prove whether the Brothers had put in scent to deceive the people, and one of them uncovered him and, by applying his nose even between his legs, found the same fragrance all over the body, and even swore that for more than a week he perceived that scent on his hands which had touched the sacred corpse.

"When he was buried and people were taking pieces of the first coffin (caxia, = capsa) for relics, one man, wanting to take a piece of the first shirt with a great sword, cut off the whole of his own finger. And after putting some of the said wood on the cut, he wrapped up his finger, hanging as it was by the skin, and so went to the doctor. And when the broken finger was unbound, it was

found so healed that scarcely a trace of the cut could be seen. And the doctor was annoyed thinking that he had been hoaxed, until the man, lost in astonishment, stoutly declared that the cut had really been made and that he had been healed by Brother Odoric.

"On the following sixth-day (Friday) the lord Patriarch of Aquileia came from one of his castles to visit the sacred corpse. And when the doctors said that they doubted whether he had really been dead before he was buried, since his limbs were supple and his face fair and of a good colour and his body sweet, the lord Patriarch caused him to be publicly taken from the grave so as to remove this mistake. And when the Governor of the city and the Consuls and the Warden, who for safer custody were keeping the three keys where the sacred corpse was, met, the coffin was unlocked, and the sacred body taken from the coffin and reverently placed on an altar. And the lord Patriarch seeing his limbs still supple and pliant as those of a living man, and perceiving the greatest sweetness with his nose, could not refrain from tears. And putting a ring on his finger, he knelt down and worshipped him as a Saint; and after him his whole retinue did the same. His face moreover was fair and fresh as if he were alive. And when the Abbess of Aquileia, whose convent was at a distance of six leagues, came to the place, the Governor, Consuls, and Warden aforesaid, who held the keys of the said coffin, came, and the sacred corpse was placed on an altar again with lighted candles, at her request, because she was very noble. And while the Sisters two and two were coming devoutly to kiss his feet, a stone from the building fell on Brother Odoric's leg, making a bruise and wound from which blood flowed. And the governor of the city wiped up the blood with his silk-lined hood [1]) and kept it as a relic.

1) *Caputio folrato de serico.* The printed text has *caputio foderato de serico,* 'a fur-lined hood of silk'.

"Brother Michael of Venice, who had fistulas of an incurable kind in his throat, and the throat itself pierced, for quite seven years, heard in the lands beyond the sea of the miracles of Brother Odoric, and devoted himself to the same holy man. And the said (*sic*) Brother James sent him a letter to this effect: 'Brother Odoric, most loved companion, for the mutual love, friendship, and fellowship which we had together amongst the unbelievers, and by the merit of thy holiness, I beg, pray, and beseech thee to heal our friend and faithful representative from every desease.' [1]) When indeed the said Brother Michael came to his tomb on the vigil of Pentecost after Matins, and had read the aforesaid letter on his knees in the presence of two Brothers, and had put a piece of the holy man's coat on the wound with faith, he found himself after prayer so perfectly healed, that he preached to the people the same day and showed them the place of the wound and published the miracle.

"On the next day a woman was brought from Padua in a carriage, who had broken the spine of her back in hard labour and had become so doubled and bent towards the ground that she could not raise her head more than three palms, though, nevertheless, she was [naturally] tall (*cum tamen esset longa*), and had walked with a stick doubled up like this for ten years. But when she stayed there by the tomb, on the third day she was restored to her former health, walking in the sight of all perfectly upright without a stick.

"With many other miracles did the Lord make his Saint wonderful, to whom is honour and glory for ever."

To this Life, which after all does not tell us much that is new, we add versions of extracts from other works.

"At Udine lies holy Brother Odoric who from zeal for the faith went to the lands of the unbelievers and made much fruit in the conversion of the nations, and visited the greater part of the lands

1) James, one of Odoric's travelling companions, seems to have been an Irishman.

of the unbelievers in person. And though he was very well informed about the circumstances, dwellings, and manners of the aforesaid peoples and could speak with truth, yet he desired to have a threefold command to write the marvels of the aforesaid peoples; and so, bound by obedience, he published a short work about the marvels of the unbelievers. Coming back at last to his native province of St Anthony he slept in the Lord at Udine, and his death was glorious in the sight of the Lord. After death this saint did and still does many signs, on account of which he was canonized in the patriarchate of Aquileia. This Brother Odoric raised from the dead, at the prayer of his sister, a certain Minor Brother who had lain six days in the tomb. And Brother Henry the Minister General saw him raised up, as Master Matthew Bartoli said." [1])

And again: "The Custodia of Friuli has a station at Udine, in which lies buried Brother Odoric, canonized for his virtues in the patriarchate of Aquileia, who visited almost the whole world preaching and teaching." [2])

Next we translate an interesting passage from the Chronicle of John of Viktring, which is quoted in full by Cordier (p. VII), but is little known to English readers, as it is barely mentioned by Yule. John's Chronicle extends from 1211 to 1343, and is therefore the work of a contemporary of Odoric, and although this passage does not come in what seems to be the original form of the Chronicle, the extended form in which this and other additions are found is only carried to the year 1347, so that we may well think that

---

1) Or, according to the Assisi codex, 'as he himself told me Master Bartholomew by word of mouth'. Bartholomew of Pisa, *De Conformitate*, in *Analecta Franc.* IV, p. 274. Bartholomew of Pisa (i. e. Bartholomaeus de Rinonico de Pisis) is not to be confused, as Yule and others confuse him, with his earlier contemporary Bartholomaeus domini Albisi, also of Pisa, who died c. 1360; whereas the author of the *De Conformitate* is first heard of in 1352 and is said to have died in 1401, having finished the book about 1390.

2) Ibid. p. 525.

the notice of Odoric is written by a contemporary. This extended Chronicle was printed from a 15th century MS, under the title of 'Anonymi Leobiensis Chronicon' by Hier. Pez in *Scriptores Rerum Austriacarum*, vol. I, 1743, where this passage will be found in col. 919,20. Cordier quotes it, and it is here translated, from the text printed by J. F. Boehmer in *Fontes Rerum Germanicarum*, vol. I, 1843, p. 391. Boehmer, whose text differs a little from that of Pez, presumably copied the additions (which he prints in footnotes) from the same Kloster-Neuburg MS. It is then as follows:

"At this time [i. e. in the days of Pagano, Patriarch of Aquileia] a Brother of the Order of Minors, named Ulric, of the descendants of those whom King Ottakar had once placed at Pordenone as a guard, who had gone into exile for a long time for the propagation of the faith in the lands beyond the sea, came home and told wonderful stories. Amongst the rest, when some of his companions had been burned by the Saracens, he himself, coming to collect their bones, is caught and thrown into the fire, but came out unhurt. And when the gentiles were praising him because of this, he says that the Lord had shown this miracle not for his merits, but for the virtue of the bones of the saints. He related besides that he had seen in a monastery a man, who was keeper of animals of different kinds, sheep, goats, monkeys, dogs, and such like, which at a fixed time he drove up to feed, and placed before them remnants of food; and said that they were (human) souls, but had lived like these animals, and so were changed into their likeness. And when he could make no progress against this belief, although he argued in the catholic way, he shook off the dust from his feet and went away, leaving the error in minds hardened by the wiles of the devil. He died at Udine in Friuli, famous for many miracles. The people had run in crowds to his tomb."

Lastly we give the brief notice of Odoric, derived probably in part from the *Chronica Generalium*, which Marianus of Florence inserted in his *Compendium Chronicarum O. F. M.*, c. 1525, which was first printed in *Archivum Franciscanum Historicum*, 1908–11, and issued separately in 1911. It is as follows:

"Brother Odoric of Friuli, a most holy man and bright with miracles, fell asleep in the Lord on the 14th January A.D. 1331. And the Patriarch of Aquileia inscribed him on the roll of Saints in his own patriarchate. In the sixteen years for which he stayed in the lands of the south and east he saw many wonderful things, and baptized twenty thousand unbelievers and subdued them to the catholic faith. And coming back thence to Italy, he wrote by command a book called *Concerning the wonders of the World*." [1])

We have said above that no date in Odoric's career is certain, except the date of his death. Two modifications of this statement should be made. First, it is not open to doubt that his book was dictated and written at Padua in May, 1330. Secondly, there is more divergence than Yule, Cordier, or Golubovich would lead one to suppose with regard to the date of his death. Yule (*Cathay* II, p. 13) says "he died on the 14th January, 1331" and adds in a note: "This is the date given by the postscripts to Odoric's narrative, and all the subsequent accounts." In the postscripts which he himself prints in Latin (pp. 276, 336) and English (p. 275) it is "pridie idus Januarii" or the 12th January! Cordier (p. xxxi) and Golubovich (p. 22) accept the 14th January, 1331, without remark.

From the little extracts from the MSS which are given in the Yule-Cordier Bibliography (*Cathay* II, pp. 39–74), with some help from other pages, it is possible to discover the date given in the postscript in seventeen cases, with the following result.

One MS (14; 14th cent.) has 4 Jan., 1330; two MSS (16, 17;

1) *Compendium etc.*, Quaracchi, 1911, p. 71.

? and 15th cent.) have 14 Jan., 1330; three (13; 14th cent., 47; 14th cent., and another (p. 276)) have 12 Jan., 1331; two MSS (33, 40; 14th cent.) supported by the 15th cent. notice quoted above, have 13 Jan., 1331. All the above are Latin. The date 14 Jan., 1331, is given in four Latin MSS (2, 5, 18, 61) of the 14th cent. and one (37) of the 17th cent, and in one Italian MS (58) of the 14th cent. and two (66, 67) of the 15th or 16th centuries. And finally one French MS (69) of the 15th century gives 14 Jan., 1332. None of these postscripts seem to name the day of the week or the hour; and Wadding's Monday is no doubt derived from the *Life* which is translated above. In 1331, the 14th January fell on Monday, a fact which of course tends to confirm the accepted date. Whether the variation which exists between the third and ninth hour can be in any way due to the correspondence of the "third hour" with "9 o'clock" I do not know.

Such is the meagre story of our traveller. From boyish asceticism and the life of a hermit in the greenwood he turned about the year 1314 or 1315, with one of those sharp changes which sometimes bisect a human life, to spend the rest of his time wandering through the busiest and most crowded haunts of men. Yule is perhaps too quick to deny him the spirit and intention of a missionary. His book asserts that he went out to win souls, and came back to collect a party of fifty missionary recruits for Cathay. In his first seven years spent in Armenia and Persia among members of his own Order who were so busy with daily baptisms and confirmations that they had no time for meals until the stars came out, he probably helped in the work, and several of his later stories allude to preaching or to baptism. He seems to have reached Thana near Bombay in 1321 or 1322 and has left us one of the most detailed stories of the martyrdom there, on their way to China, of four of his Brothers. An old document, the existence and nature of which

have not been verified, asserts that he visited Lin-ch'ing in Shantung and founded a Church there in 1326, on his way to or from his two or three years stay at Peking [1]). And he was home again in Padua in May, 1330. It is not doubted that he saw most of the places he describes; but the sources of his information are perhaps less certain. He has some stock travellers' tales like the *Old Man of the Mountains.* In his notice of Cansai (Hang-chou in China) it can almost be demonstrated that he merely repeats the words of his hosts and guides. Some of his sentences are actual translations from contemporary guide books, still extant, which no doubt contain the sort of stories which would be told to visitors. Conspicuous is the story of the feeding of the beasts which had human faces and souls. It is in the Chinese books and it is still recorded on the rocks; but it was the performance of the "Ape's Father", a particular monk who died eight centuries before Odoric was born. Odoric describes the place, which he quite probably visited, and the way there by water quite correctly, but I doubt if he saw the show. Marignolli, twenty years later, declares that he experimented on the beasts with a cross, but still I have my doubts. The Chinese books, not one but many of them, are resolutely sure that the performance took place once and long ago [2]). But this sort of question only adds to the interest of the narrative.

Born in the quiet country of Friuli, the traveller returned at last from the ends of the earth to die there in peace.

---

1) *Le Missioni Francescane in Palestina* etc. vol. II, fasc. VIII, 31 Agosto, 1892, pp. 475—481. The document is said to be in the archives of the Franciscan Mission at Chi-nan. I owe this reference to Monsieur Pelliot.

2) The curious version of the story given by John of Viktring (p. 287 above) suggests that Odoric may have seen sheep and goats driven up to feed, and at the same time heard the story of the apes, and perhaps unconsciously blended the two into one tale of his own experience.

BULLETIN CRITIQUE.

Public Debts in China. By FENG-HUA HUANG, Ph. D. New York, Columbia University, 1919, in-8, pp. 105.

Cet ouvrage qui est le No. 2 du Vol. 85 des *Studies in History, Economics and Public Law* publiées par la Faculté des Sciences politiques de Columbia University passe en revue dans sept chapitres les différents emprunts contractés par la Chine: I. Emprunts domestiques; II. Indemnités et Emprunts de guerre; III. Emprunts de chemin de fer; IV—V. Emprunts généraux; VI. Emprunts provinciaux, domestiques et étrangers; VII. Conclusions et suggestions. Dans des appendices, des tableaux récapitulent ces emprunts. Il eut été préférable, je crois, de donner une liste chronologique de ces emprunts dont le premier, dont il ne parait pas être question, est celui de décembre 1874 au capital nominal de 2.000.000 de taels à 8 °/₀ d'intérêt annuel, garanti par les Douanes maritimes, remboursable en dix ans. Je ne parle pas des petites sommes prêtées en 1865—1866. H. C.

The Foreign Trade of China. By CHONG SU-SEE, Ph. D. Published under the auspices of the China Society of America. New York, Columbia University, 1919, in-8, pp. 451.

C'est le No. 199, Vol. 87 des *Studies* de *Columbia University.* L'ouvrage est divisé en deux parties: les Relations commerciales

avant 1861; les Relations commerciales depuis 1861, suivies d'appendices renfermant d'utiles statistiques et se terminant par un index alphabétique.

L'ouvrage est écrit surtout d'après des sources anglaises, ce qui est assez naturel puisque le commerce anglais est le plus important de Chine, mais l'auteur aurait pu glaner dans d'autres livres des renseignements utiles. J'ai consacré de longs travaux aux *Marchands hanistes* et au *Consulat de France à Canton* que M. Chong ne paraît pas avoir connus; il aurait puisé aussi des notes nombreuses dans *Cathay and the Way thither*, seconde édition, qu'il a consultée trop sommairement. Il ne paraît pas connaître le *Commerce du Levant* de W. Heyd. C'est moi et non M. Albert Maybon (p. 212) qui ai baptisé les «Cent jours» la période des réformes de Kouang-siu. J'aurais désiré aussi plus de sources purement chinoises. Néanmoins, tel qu'il est, ce livre est intéressant et témoigne d'un travail consciencieux. Beaucoup des titres des ouvrages de la bibliographie ont été cités de seconde main: Breden pour Bredon (p. 410); Grossier pour Grosier (p. 412). H. C.

Modern China A Political Study by Sih-Gung Cheng, M. A., ... Oxford, at the Clarendon Press, 1919, in-8, pp. vii—380.

L'intérêt de ce petit volume est de nous présenter au point de vue chinois les problèmes que soulève la situation compliquée de l'heure actuelle. La partie qui sollicitera plus particulièrement l'attention du lecteur est celle qui traite des Nouveaux Problèmes depuis la guerre et spécialement de l'affaire de Kiao Tcheou. A la fin du livre on trouvera un certain nombre de documents officiels des dernières années. L'auteur a raison (pp. 305 seq.) de marquer le réveil du patriotisme chinois dans les dernières années et il rend justice au désintéressement des Etats-Unis, de la Grande

Bretagne et de la France. Il n'a pas tort de manquer de confiance à l'égard du Japon. H. C.

The Tsokiang; or Water Transport Conditions between Tonkin, Lungchow, and Nanning. Shanghaï, Maritime Customs, 1920, in-4, pp. 23, carte.

Le Tso Kiang 左江 ou Rivière de Gauche est formé du Soung ki kiang 松吉江, appelé aussi Soung ki koung et rivière de Lang So'n et de la rivière de Kao P'ing 高平河, appelé par les Annamites Soung Bang Giang, qui descend de Caobang; au confluent des deux rivières est bâti Loung Tcheou 龍州. Le Soung ki kiang nait près de la frontière du Tong King et du Kouang Toung, près du poste de Baxa; la rivière de Caobang ou en chinois Mumaho (Muma, nom chinois de Caobang) 牧馬河, prend naissance au Yun Nan et pénètre au Tong King près de Bingmang et rentre en Chine à Chouei k'eou (Shui k'ou 水口) pour descendre à Loung Tcheou.

Le Tso Kiang se termine à San kiang k'eou, 三江口, 30 milles au-dessus de Nan Ning, après sa jonction avec le Yeou Kiang 右江 ou rivière de droite; sa longueur de Loung Tcheou à San Kiang K'eou est de 183 milles; la distance par eau entre Loung Tcheou et Nan Ning est de 213 milles. Le principal affluent du Tso Kiang est le Ning Ming Ho 寧明河 ou Ming Kiang 明江; les deux autres affluents sont le Hei chouei ho 黑水河 à gauche et le Houa Ho 花河 à droite.

Cette étude qui forme le No. 33 de la «Special Series» des publications des Douanes maritimes est dûe à M. Pierre Boûinais, Acting Commissioner à Loung Tcheou. H. C.

Louis Finot, *La Marche à la Lumière (Bodhičaryāvatāra)* [Les classiques de l'Orient], Paris, Bossard, 1920, in-8°, 166 pages + 1 f. n. ch., ill., 28 fr.

La collection des *Classiques de l'Orient*, entreprise par l'éditeur Bossard sous le patronage de l'Association française des Amis de l'Orient et sous la direction de M. Victor Goloubew, a pour but de mettre entre les mains du public lettré des traductions fidèles, mais facilement lisibles, d'œuvres caractéristiques de l'Orient. Elle a débuté par un épisode fameux du *Rāmāyaṇa*, *La légende de Nala et Damayantī*, traduite par M. S. Lévi, et doit successivement donner des *Nō* traduits par M. N. Péri, *Trois drames tibétains* traduits par M. Bacot, *Les Questions du roi Ménandre* traduites par M. Finot; l'intérêt des œuvres et les noms des traducteurs font bien augurer de l'avenir de l'entreprise.

Le *Bodhicaryāvatāra* de Çāntideva, qui est sans doute du milieu du VIIe siècle, méritait de figurer dans cette série. Dès la première publication du texte sanscrit par Minayev en 1890, M. Barth, avec son jugement si sûr des choses de l'Inde, avait proclamé que c'était là «une très belle œuvre, une sorte de pendant bouddhique de l'*Imitation*». Depuis lors on a eu une traduction française de M. de La Vallée Poussin et une traduction anglaise abrégée de M. Barnett. La nouvelle version française de M. Finot, d'une élégante sobriété et enrichie des gravures sur bois de Mlle H. Tirman, rencontrera certainement le meilleur accueil.

Ce poème, qui n'a pas 1000 vers, a d'ailleurs joui dans le monde bouddhique d'une grande popularité, qui lui a valu d'exister en plusieurs recensions. Bien que nous ne possédions que l'une d'elles en sanscrit, et que la traduction tibétaine, qu'on place dans la première moitié du XIe siècle, réponde au texte sanscrit que nous avons, la version chinoise de circa 1000 A.D. n'est qu'en 8

sections au lieu de 10, et l'ordre et le contenu des sections sont sensiblement différents [1]). En fait, l'historien tibétain du bouddhisme, Taranatha, parle de trois recensions du *Bodhicaryāvatāra*. Une seule est incorporée au *Tanjur*, mais elle y est accompagnée de 12 commentaires, tous traduits du sanscrit en tibétain [2]). Les Tibétains firent même connaître le *Bodhicaryāvatāra* aux Mongols, et la version mongole, qui date peut-être du début du XIVe siècle, a dû encore être revue par des lamas de Pékin au XVIIIe siècle [3]).

P. Pelliot.

La Chine à travers les Ages hommes et choses — Précis — Index biographique — Index bibliographique. 1920, in-8, pp. 547. [Imprimerie de Hien Hien].

Ce livre termine la série des grands ouvrages désirés par les T. R. P. L. Martin et F. X. Wernz, Généraux de la Compagnie de Jésus, et demandés au P. L. Wieger par le P. Emile Becker, Supérieur de la Mission du Tche Li S.E., mort le 28 avril 1918, auquel l'ouvrage est dédié.

La Préface nous indique le but de l'ouvrage. Il résume et complète, dit le P. Wieger, mon Histoire politique de la Chine (Textes historiques), et mon Histoire des Croyances religieuses et des Opinions philosophiques en Chine... Il se compose de trois parties: Un précis. Un index biographique. Un index bibliographique.

1) M. S. Lévi a donné quelques indications à ce sujet dans *B.E.F.E.-O.*, II, 253—55. Il y a en outre entre le chinois et le sanscrit des différences de détail qui semblent indiquer parfois des variantes de texte.

2) Cf. P. Cordier, *Catal. du fonds tibétain*, III, pp. 306—310, 498, 526. M. Finot dit que la traduction tibétaine est de la première moitié du XIe siècle; c'est possible, mais le passage de Bendall auquel il renvoie n'en dit rien.

3) Cf. B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur* (dans *Keleti Szemle*, t. VIII), p. 217. En outre, s'il y a eu une traduction mongole complète du *Tanjur*, comme je le crois (cf. à ce sujet *J. A.*, 1914, II, 112—113), tous les commentaires du *Bodhicaryāvatāra* déjà traduits du sanscrit en tibétain ont dû être alors retraduits du tibétain en mongol.

«Le Précis expose succinctement la suite des événements arrivés en Chine au cours des âges, depuis le commencement de son histoire jusqu'en 1911, mettant le lecteur à même de situer dans leur cadre les hommes et les choses.

«L'Index biographique contient plus de quatre mille notices.

«L'Index bibliographique contient un millier de fiches».

C'est comme on le voit, tout en complétant les ouvrages du P. Wieger, un immense répertoire qu'on peut consulter isolément. L'index biographique, noms en transcription avec les caractères chinois, me parait particulièrement précieux. L'index bibliographique sera un supplément aux *Notes on Chinese Literature* de Wylie.

Nous félicitons le P. Wieger sur l'achèvement de la tâche qu'il s'était imposée, mais nous comptons bien qu'il se remettra au travail après un repos bien gagné. H. C.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

S. E. 徐世昌 Siu Che-tch'ang, Président de la République chinoise, vient de publier un ouvrage 歐戰後之中國 *Ngeou tchan heou tche tchong kouo* («La Chine après la guerre européenne»), 1920, in-8, imprimé au 中華書局 Tchong-houa-chou-kiu, 2 + 4 + 138 pages.

À la librairie Bossard et sous le patronage de l'Association française des Amis de l'Orient, a paru un opuscule *Art et anatomie hindous*, par Abanindra Nath Tagore, 1921, 55 pages in-16, illustré, traduit de l'anglais par M[lle] Andrée Karpelés, avec préface de Victor Goloubew. C'est une étude sur les règles qui président dans l'art hindou à la représentation du corps humain.

Nous avons reçu des **Douanes Maritimes Chinoises**: *Returns of Trade and Trade Reports*, 1919. — Part II. — *Port Trade Statistics and Reports.* — Vol. II. — *Yangtze Ports* (Chungking to Chinkiang). — Vol. III. — *Central Ports* (Shanghaï to Wenchow). — Vol. IV. — *Southern Coast Ports* (Santuao to Pakhoi). — Vol. V. — *Frontier Ports* (Lungchow to Tengyueh).

La **Direction générale des Postes chinoises** nous a remis son premier *Rapport sur les Opérations de la Caisse d'Epargne postale pour l'année 1919.*

Deux fascicules ont paru de la *Collection Paul Mallon*; le premier par M. Gabriel Migeon; le second par MM. Gabriel Migeon, Alexandre Moret et Maurice Pezard; les planches sont d'une exécution remarquable.

Nous ne faisons que signaler aujourd'hui chez Paul Geuthner — nous y reviendrons plus tard — l'apparition de quatre fascicules des planches que M. Paul Pelliot a consacrées à la description des fameuses grottes de Touen Houang.

NÉCROLOGIE.

JULES HARMAND.

François Jules HARMAND qui vient de mourir (janvier 1921) chez sa fille à Poitiers, et était né à Saumur le 23 octobre 1845, avait commencé sa carrière comme médecin militaire; élève du service de santé militaire, 29 oct. 1863; aide-médecin, 20 oct. 1866, médecin auxiliaire de seconde classe, 3 août 1870, il fut un des compagnons de Francis Garnier lors de la mémorable conquête du Delta du Tong King en 1873. Médecin de 2e classe, 4 nov. 1874, il fut chargé d'une mission scientifique en Indochine, 1875—1877[1]). Conservateur-adjoint de l'Exposition des Colonies, il fut nommé consul de seconde classe à Bangkok, le 7 octob e 1881. A la suite de la mort du Commandant RIVIÈRE le 19 mai 1883, Harmand fut nommé Commissaire général du Gouvernement au Tong King, le 7 juin 1883, après la prise des forts de Thuan-an, il imposa au Gouvernement annamite le traité signé à Hué le 25 août 1883 qui reconnaissait notre protectorat. Nommé Consul général, 4 août 1884; à Calcutta, 20 juin 1885; ministre plénipotentiaire de 2e classe, hors cadres, chargé du Consulat général, 31 déc. 1887; gérant de la légation de Santiago, 26 juillet 1890—26 déc. 1890, il fut enfin nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Tokyo, le 19 avril 1894. Il était en fonctions lors de la guerre entre la Chine et le Japon, et il eut à conduire avec ses collègues d'Allemagne et de Russie les négociations qui amenèrent la restitution du Leao Toung à la Chine. Il a pris sa retraite en 1906, comme ambassadeur honoraire. Le Dr Harmand a été inhumé à Versailles le 19 janvier 1921. En même temps qu'un savant distingué, il a été un des plus remarquables agents de la France dans l'Extrême-Orient.

H. C.

---

1) Les cinq voyages du Docteur Harmand en Indo-Chine 1875—1877. Par E. Génin. (*Bul. Soc. Géog. de l'Est*, II, 1880, pp. 272—281).

CHRONIQUE.

FRANCE.

M. Henri Maspero a ouvert le mardi 26 janvier 1921 au Collége de France le cours de langue chinoise en faisant l'éloge de son regretté prédécesseur Edouard Chavannes. Le mardi matin, il traitera des *Eléments de la formation primitive de la Chine*; le vendredi matin il fera une *Etude critique de quelques textes historiques de l'époque des Tcheou.*

Dans sa séance du vendredi 28 janvier 1921, l'**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres** a décerné le prix Stanislas Julien à la traduction par Raphaël Petrucci de l'Encyclopédie de la Peinture *Kia-tseu-yuan Houa Tchouan.*

A SMALL CONTRIBUTION TO THE STUDY OF THE BIBLIOGRAPHY OF ODORIC

BY

A. C. MOULE.

Through the great kindness of the respective Librarians, Sir Geoffrey BUTLER and the Reverend G. A. SCHNEIDER, I have lately been able to look at the manuscripts of Odoric which are kept in the libraries of Corpus Christi College and Gonville and Caius College at Cambridge. In the YULE-CORDIER bibliography in *Cathay and the Way thither*, vol. II, 1913, the C.C.C. manuscripts are numbered 1. and 2., their library marks being 275 and 407 respectively; and the Caius College manuscript is numbered 3., and has the marks 83 : 162. All three are mentioned by CORDIER in his great French edition (*Les Voyages en Asie* etc., 1891); and two of them by GOLUBOVICH in *Archivum Franciscanum Hist.*, X, p. 25; and by earlier editors of Odoric [1]).

1) Cf. G. Venni, *Elogio storico* &c., 1761, p. 40: "*Due altri esemplari... custoditi in Cambridge in Inghilterra nel Collegio di San Benedetto, e nella Libreria del Barone Lumley.*" and Domenichelli, *Sopra la via* &c., 1881, p. 362: "7. Cambridge — Biblioteca del Collegio del Corpus Christi... Man. num. 407... Porta la data dell' anno 1448 [!]... 8. Cambridge — Collegio Gonville e Caius. Numero 162."

Cordier, for some reason, has not repeated in *Cathay* the more detailed information about the date of the C.C.C. MS. 407 which he gave, on the authority of H. Bradshaw and S. S. Lewis, in 1891.

I. No. 407 is described in *Cathay* II, p. 40 as "end of xivth cent." This date, derived I think from Nasmith's Catalogue [1]), is repeated by CORDIER and GOLUBOVICH, while BEAZLEY says it is "of the earliest XVth century" [2]). The well known modern catalogue by M. R. JAMES, now Provost of Eton, omits "end of", and remarks that the book formerly belonged to Simon, Prior of Norwich, 1344–1352. This is the case. At the top of the first page is clearly written, liber fratris symonis Prioris Norwicensis. or *A book of brother Symon, Prior of Norwich.* Not only so, but the volume appears in a contemporary list of Symon's books: Libri fratris Symonis Bozoun..... [26.] Liber itinerariorum precij ·xl·d. [3])

1) J. Nasmith, *Cat. Libr. Man. quos C.C.C. et B.M.V. in Ac. Cantab. legavit* etc. 1777, pp. 384, 385: CCCCVII. *Codex membranaceus in* 8vo, *exeunte seculo xiv scriptus, in quo continentur,* 1. Itinerarium fratrum Symonis Semeonis et Hugonis illuminatoris, ordinis fratrum minorum professorum ad terram sanctam A.D. 1322. 2. [William of Rubruquis.] 3. Itinerarium fratris Odorici ordinis fratrum minorum de mirabilibus orientalium Tartarorum..... The earlier Catalogue by Stanley gives no date or description, but may be quoted: *Cat. Lib. Man. in Bib. Coll. C. C. in Cantab.*, 1722, p. 21: G. VI. 1. Iter Fratris Symonis Prioris Norwic. ab Hibernia per Angliam, Franciam, Italiam, Ægyptum, Babyloniam, Terram Sanctam, &c. 2. [William of Rubruquis.] 3. Itinerarium Fr. Orderici Ordinis Minorum, de mirabilibus orientalium Tartarorum. Ille obiit an. 1331. This volume is No. 72 in T. James *Ecloga Oxonio-Cantab.*, 1600, p. 76, and No. 1349.72. in *Cat. Lib. MSS. Angliæ*, 1697, p. 134.

For Symon Semeonis, a different man from Symon, Prior of Norwich, with whom Stanley confuses him, see Golubovich, *Itinerarium Fratrum Symonis* etc., Florence, 1918.

2) C. R. Beazley, *John de Plano Carpini* etc., 1903, p. xviii: "no. 407 in the Corpus collection. It is of the earliest XVth century, is written in a small, close, and difficult late-mediæval hand, abounding in abbreviations." The writing of the first three pieces in the volume is in one hand and of nearly the same date. Mr Beazley's experience of mediæval MSS. must have been fortunate, if he calls this writing difficult.

3) *Giraldus Cambrensis* (Rolls ed.) vol. V, Pref. p. xxxix. Referring to the British Museum Royal MS. 14 C. xiii, the editor writes: "On the top margin of f. 14, before the beginning of the *Polychronicon*, is a note stating that this volume belonged to Simon Bozoun, prior of Norwich; and on the opposite page, f. 13*b*, is a catalogue of his library, consisting of thirty-one volumes, with their prices affixed..... Accordingly this volume must have been written somewhere between 1327, when the *Polychronicon* ends, and 1352, when Simon Bozoun ceased to be prior. Had its date not have been thus certainly fixed, I should have placed it as a manuscript of some fifty years later date." This last sentence is interesting in connexion with the later date which has been ascribed to No. 407.

Dugdale's *Monasticon*, vol. IV, 1823, p. 7, has this entry: "Simon Bozoun, or Bohon, was confirmed prior Aug. 25th, 1344, and installed Aug. 27th. He resigned in April, 1352." The book belonged therefore to a Prior of Norwich before April, 1352, and takes its place among the early MSS. of Odoric, written probably within twenty years of the author's death.

At the end of the notice of Odoric in this No. 407, M. R. James' Catalogue says "Printed *Acta SS.* 1 Jan., p. 986." This might be misleading. The text of 407 is quite unlike that in the *Acta Sanctorum* (1st ed., Jan. I., (14 Jan.) pp. 986*b*—992; new ed., Jan. II., (14 Jan.) pp. 268*b*—274), as will be seen by the following example, the date of Odoric's death. No. 407, fol. 90 v°, 91 r° has: Anno igitur (?) domini ·m°. CCC^{mo}. xxxj°. . . . . Cumque esset in Conuentu . . . . . accepta communione ipsoque ad dominum disponente eciam corpore existens incolumis; in domino requieuit. . . . . Anno domini m°. ccc^{mo}. xxxj°. xiiij. die mensis Januarij obiit in xpisto beatus Odoricus ordinis fratrum minorum. The *Acta SS.*, p. 992, has: anno Dominicae Incarnationis MCCCXXXI postridie Idus Ianuarij de huius mundi naufragio transiit in gloriam Beatorum. And it seems to be worth while to draw attention to this, as in the case of another MS. a similar remark seems actually to have led editors astray. In the Bibliography in *Cathay* II, p. 53, is a Latin MS. numbered "39—39—5— Saint-Omer, *Library*, No. 737." of which Cordier writes "This itinerary of Odoric has been published by the Bollandists. v. *Acta Sanctorum*, Januar., t. I, p. 986, col. 2." In his French edition Cordier says the same, in the form of a quotation from *Cat. des Ms. des Bib. des Dép.* Golubovich (*op. cit.*, pp. 28, 33)

Which of the Prior's 31 books was the volume in which the list occurs is not stated, but I know no reason to doubt the Provost of Eton's identification of *Liber itinerariorum* with No. 407 rather than with the Museum MS. No. 407 has also on fol. 1 r° the marks S. xxiij. (? 15th century) and G. 6. (? 18th century). For a further account of Royal MS. 14 C. xiii. and its relation to No. 407, see pp. 309—311 below.

repeats the same in Italian (È questo il codice di cui si servirono i BOLLANDISTI), copying probably from CORDIER, and also classifies the Saint-Omer MS. as containing the recension of Henry of Glatz, while both the C.C.C. MSS. (275 and 407) are said to have the William of Solagna text. The *Acta SS.* has in fact the text of Henry of Glatz. But, strangely enough, the beginning and end of the Saint-Omer MS. [1]) are not only verbally but almost literally identical with the beginning and end of 407, and quite unlike the beginning and end of the text in *Acta Sanctorum*. How is it that each of these two MSS. in turn has been said to be the original of the Bollandist text? Most probably the author of the Catalogue of the Saint-Omer MSS. in 1861, and the Provost of Eton more recently, meant nothing more than that *Odoric* would be found printed in the *Acta SS.*, without intending it to be understood that the particular MSS. with which they were respectively dealing had been reproduced there [2]).

We may conclude then with regard to the Corpus Christi College MS. 407 (1) that it was written between January, 1331, and April, 1352, and (2) that it is not printed in the *Acta Sanctorum*. It is, as will be seen later, a good example of the text printed by Hakluyt. And it seems also to be open to question, until more evidence is available, whether the Saint-Omer MS. 737 really contains the text of Henry of Glatz, or is printed in the *Acta Sanctorum*.

1) *Cat. gén. des MSS. des Bib. publ. des Dép*, III, 1861, pp. 328, 329: "737. In-folio sur papier. — Incipit Itinerarium fratris Oderici, ordinis fratrum Minorum, de Mirabilibus orientalium Tartarorum. "Licet multa et varia de ritibus et conditionibus, etc." — Desinit: "Innumerabilia et mihi difficilia ad scribendum." — XVe SIÈCLE. Abbaye de Saint-Bertin. — Cahier de 18 feuillets en mauvais état, mouillé, écrit en gothique mixte, ... [written by 'ego Michael de Lira scriptor' at Mechlin, 21 Feb, 1448.] Cet Itinéraire d'Oderic a été publié par les Bollandistes. (Voy. *Acta Sanctorum*, Januar. t. I, p. 986, col. 2.)"

Another MS. which, to judge from the extracts given in *Cathay* II, pp. 52, 53, must be very much like 407, is "37—37—3—Paris, *Bib. Nat.*, *Dupuy Collection* No. 686."

2) The Provost assures me that this is the case, as far as he is concerned.

II. No. 275. Here again there is a question of date. Cordier writes (*Cathay* II, p. 40) of this MS.: "The present MS. is probably one to which Yule refers, p. 30, No. 4, in these words: 'Asquini in his life of Odoric says that the old MS. . . . was sold in his own day to an English gentleman . . . and he understood that it was preserved in St Benet's College [i. e. Corpus Christi College], Cambridge. The MS. in question, however, only dated from 1448 (see *Venni*, p. 38).'" This *probability* is accepted as fact by Golubovich, who infers that 275 is the copy made in 1448 by Alberto di Udine from an old codex which he (Golubovich) assumes to have been the autograph of William of Solagna and believes now to be at Assisi (MS. 343). But both Cordier and Golubovich should have reflected that Asquini's Life of Odoric was published in 1737, and that a book written at Udine in 1448 and sold in Italy in Asquini's "own day" could not be 275, which "is No. 21 of the collection of books left to *Corpus Christi College* by Thomas Markaunt, of Cambridge, in 1439." (*Cathay* II, p. 39). The College possesses a precious volume (MS. No. 232) which contains (1) the will of Thomas Markaunt, dated 4 November, 1439; (2) the formal acceptance of the bequest of books by the Master and Fellows, dated 1 August, 1440; (3) a list of the 76 volumes bequeathed, with the contents of each; (4) a second list of the same books, arranged according to their subjects, with the price of each. 1) The entry relating to 275 is

1) The following are extracts from these four sections:— Fol. 1 r°: In dei nomine Amen. Ego Thomas markaunt Clericus de villa Cantabriggie Eliensis Diocesis compos mentis et bone memorie existens. Die quarto mensis Nouembris Anno Domini millesimo ·CCCC^{mo}. tricesimo nono; Condo testamentum meum in hunc modum. In primis lego animam meam Deo omnipotenti Beate marie Virgini et omnibus sanctis corpusque meum ecclesiastice sepulture. Item lego omnes libros meos Collegio corporis xpisti et sancte Marie Cantabriggie predicte. sub ista condicione videlicet quod ponentur et custodiantur in quadam cista seu cistis infra dictum Collegio deputata vel deputatis secundum modum et formam cistarum de Gotham & lynk ad vsum dumtaxat sociorum Collegii supradicti.... Insuper volo quod socij Collegii corporis xpisti & sancte marie predicti; sub tali modificacione ante dictos libros possideant. quod orent pro anima mea & animabus parentum

on fol. 5 v°, 6 r° as follows: "¶Liber diuersorum tractatuum. De oracione dominica. De officio misse et regula fratrum minorum De vita prothoplasti Epistola Methodij de inicio et progressu mundi et de die iudicij De speculo mundi Purgatorium sancti patricij. Item oracio eiusdem. Itinerarium domini Johannis Maundeuyle militis Tractatus de presbitero Johanne Itinerarium fratris Odorici ordinis fratrum minorum Tractatus francisci petrarche De Waltero Marthione et Grisilda vxore eius. De tribus magis Regibus De secundo philosopho. De vita et passione Sancte Thome. De sarasenis et eorum obseruacionibus De Machameto et eius legibus Cuius secundum folium incipit *in enigmate.* et penultimum folium incipit *iudicij Machameto.* 21." In *Ecloga Oxonio-Cantab.*, Liber Secundus, 1600, p. 70, this volume is: 4. 1. Tractatus de oratione dominica. 2.... 11. Itinerarium *Fratris Odorici*, ordinis Fratrum minorum.; and in *Cat. Lib. MSS. Ang.*, 1697, p. 131, it is No. 1280. 4. Stanley, *Catal.*, 1722, p. 2, has: A. IV..... [fol.] 149. Itinerarium Fratris Oderici Minoritæ de Mirabilibus Orientalium Tartarorum.; and Nasmith, *Catal.*, 1777, p. 316: CCLXXV. *Codex membranaceus in folio minor. seculo xv scriptus, in quo continentur,* ..... 13. Itinerarium fratris Odorici ordinis fratrum minorum de mirabilibus orientalium

---

meorum velut orent pro alijs benefactoribus suis... Fol. 3 r°: ET nos Iohannes Tyteshale. Magister siue Custos Collegij Corporis xpisti et sancte Marie Cantabriggie Eliensis diocesis. vnanimi consensu... eandem librorum legacionem... admittimus... Datum nostra conclaue primo Die Mensis Augusti Anno Domini Millesimo quadringentesimo quadragesimo. Fol. 5 r°: Hic incipit Registrum. magistri. Thome Markaunt de numerositate librorum suorum cum eorum contentis quos contulit ad vtilitatem sociorum Collegii corporis xpisti studencium Each book is numbered in the right hand margin with Arabic numerals in red. The list ends with 76. on fol. 8 v°. Fol. 9 r°: hic inseruntur omnes libri Magistri T. markaunt cum eorum precijs The books are arranged in groups according to their subjects, and each has its proper number from the first list in red in the left hand margin. Under Libri theologic (fol. 9 v°) we find on fol. 10 r°: 21. liber diuersorum tractatuum. De oracione dominica &c — viij. s̃. See also *Camb. Antiq. Society, Miscellaneous Communications* Pt I, pp. 15—20. William de Gotham was Chancellor in 1366, 1376, and Robert de Lynge in 1345, 1352; and both were benefactors of the University. Cf. Masters *Hist. C.C.C.*, p. 41.

Tartarorum, *fol.* 149. *Ultimum capitulum deest.* It is thus reasonably certain that this volume has been in the College library from August, 1440, to the present time. Regarded as a copy of the Assisi codex 343, No. 275 might prove to be disconcertingly inaccurate; but as a fact it seems to be an English manuscript of the early 15th century, giving a well written but sometimes careless copy of the same text as is found in 407, and coming to a sudden conclusion after the story of the *Terrible Valley* with the words: hec de visis certitudinaliter Ego frater Odoricus hic inscripsi. & multa mirabilia omisi ponere quia homines non credidissent nisi vidissent
Explicit itinerarium fratris Odorici &cetera. The following are short examples of the relation between the two texts, 407 and 275:—

407. Inde transiui per ciuitates multas & veni ad ciuitatem nomine *kaitan* in qua fratres minores habent duo loca ad que portaui de ossibus fratrum nostrorum pro fide xpisti interfectorum

275. Inde transiui ad ciuitates multas & veni ad ciuitatem nomine *kaxtan* In qua fratres minores duo habent loca ad que portaui de ossibus fratrum minorum pro fide xpisti interfectorum

407. nam quilibet ignis soluit vnum balis ·i· v. cartas bombicis qui vnum florenum cum dimidio valent & ·x· vel ·xij· superlectiles facient vnum

275. nam quilibet ignis soluit vnum ·i· quinque cauas bombicis qui vnum florenum cum dimidio valent & 10 vel ·13· superlectiles faciant vnum

III. The third Cambridge MS. of Odoric is in the library of Gonville and Caius College, in the volume marked 83 : 162. This is one of the books bequeathed to the College by William Moore in 1659,[1] but its history before that date does not seem to be

1) J. Venn, *Gonville and Caius College*, vol. I, p. 192. See also U.L.C. MSS. Dd. IV. 36. (a contemporary catalogue of Moore's books) fol. 5. "Class. B. 14, 4 Odoricus de ritibus Orientalium"; and *Cat. Lib. MSS. Ang.*, 1697, p. 122, No. 1110. 46.

known. The volume contains 213 leaves, of which fol. 141 r⁰—213 v⁰ are in neat 13th century hands, and fol. 1 r⁰—140 r⁰ in an untidy but legible English hand, or hands, of the early 15th or very late 14th century. Odoric (*Trattatus Odorici de Ritibus orientalium Regionum.*) occupies fol. 87 r⁰—105 v⁰. The text, *as far as I have examined it*, is that of William of Solagna, agreeing very nearly and often exactly with that printed in *Cathay* II, Appendix I, from the Paris MS. lat. 2584 (Yule-Cordier No. 35). It does not call Odoric a Bohemian (*Boemus*), as he is called in the Paris MS., but in some places it seems to me to give perhaps the better text of the two. It begins: Licet multa & varia de ritibus & condicionibus huius seculi enarrentur a multis; tamen sciendum est quod ego frater Odoricus de foroiuli de portu nahonis volens transfretare.... fol. 93 r⁰: in Polumbo ad portum ascendimus aliam nauim nomine conchum vt in Indiam superiorem sicut dictum est iremus ad quandam Ciuitatem nomine Caytan. In qua sunt duo loca nostrorum fratrum.... fol. 99 v⁰: hec ciuitas posita est in aquis lacunarum que manet & stat vt Ciuitas veneret. Ipsa etiam habet plures quam ·12· milia poncium.... fol. 105 v⁰: esse demones infernales sit nomen domini benedictum ¶ Ego frater Odoricus de foroiuli de portu nahonis de ordine fratrum minorum testificor & testimonium perhibeo meoque ministro respondeo cum ab eo requisitus fuerim per obedienciam salutarem, quod hec omnia que scripta sunt aut propriis oculis ego vidi aut audiui ab hominibus fidedignis Multa etiam alia dimisi que scribi non feci quia ipsa apud aliquos quasi incredibilia viderentur nisi illa propriis oculis vidissent, Ego autem de diem in diem me preparo ad illas contratas accedere in quibus me mori dispono, & viuere vt illi placeat qui sine fine viuit & regnat. A·M·E·N — *Explicit Trattatus Odorici de Ritibus Orientalium.*

These three appear to be the only MS. copies of Odoric which have been catalogued in Cambridge.[1] The two at Corpus Christi College represent, one very accurately, the other more carelessly and imperfectly, the Hakluyt text; while the Caius College MS. gives what seems to be a good form of the text translated and printed by Yule in *Cathay*. The transcript made in 1448 from an old codex at Udine can no longer be identified *évidemment* or even *probably* with any one of these Cambridge MSS., which were all, I think, written in England and have been in England at least since 1352, 1439, and 1659, respectively. Incidentally, too, it is curious to think that Simon, Prior of Norwich, possessed two almost identical copies of the Hakluyt text (C.C.C. 407 and Royal MS. 14. C. xiii (Yule's *Mus.*)) within twenty years of Odoric's death, and it may not be out of place to give some further account of these two MSS. (407 and *Mus.*) and of their relation to Hakluyt's printed text.

For obvious reasons I have not been able to place the two MSS. side by side, but my impression is that they were written by the same scribe. The writing, if by two, is at least by two very similar hands, and so are the delicate red and blue initials. Capital letters in the text are much more often touched with blue or red in *Mus.* than they are in 407. As will be seen from the printed Catalogues, 407 is a small book (Nasmith: *in* 8vo) while *Mus.* is a fair-sized Folio. At the beginning of *Mus.* are 14 leaves of parchment not included in the ancient numeration. Of these the first is blank except for a few words and letters scribbled on the *verso*, 2 r^0 has the Arabic numerals 1—20 in their 14th century form, 2 v^0

1) Golubovich (*op. cit*, p. 26) has "*Cambridge*, un quarto codice segnato 1349 (73) § 3". But this is obviously C.C.C. No. 407 (see note 1, p. 302 above); and one cannot help thinking that others of the *twenty-seven* MSS., which are recorded as having eluded Cordier, may be accounted for perhaps in a similar way, though several of them seem really to be new.

has the contents of the volume in a 14th or 15th century hand, 9 items of which Odoric is the fifth, 3 r⁰ – 10 v⁰ contain the Index (? to the *Polychronicon*), 11 r⁰ blank, 11 v⁰ – 12 v⁰ Introduction and Contents of Giraldus Cambrensis (Introitus ad recitationem historiæ Giraldi Cambrensis), 13 blank, but ruled and lettered for use (omitted from the modern pencil numeration), 14 r⁰ blank (13 in the modern numeration), 14 v⁰: Libri fratris Symonis Bozoun. and the titles and prices of 31 books. On the 15th leaf, numbered 1 in the contemporary ink numbering, and 14 in modern pencil, the *Polychronicon* begins, and at the top of the page is written ¶ liber fratris Symonis Bozoun Prioris Norwicensis and the library mark P. lxj.

Odoric begins at the top of fol. 205 (216) r⁰ and ends on fol. 213 (224) v⁰. The comparison of a few short passages will show (1) that 407 and *Mus.* may have been copied from a common original, or (2) that *Mus.* was copied from 407, (3) that 407 was not copied from *Mus.*, (4) that Hakluyt, as is well known, copied *Mus.*, and, though he mentions other texts, seems sometimes at least, when in difficulty, simply to have emended the text of *Mus.*; and for this purpose I have chosen generally words or phrases where one or both of the MSS. are clearly wrong.

407, fol. 82 v⁰ hospitabar; *Mus.* fol. 210 (221) r⁰ habitabar; *Hak.* p. 48 habitabā. 407 and *Mus.* ib. de inde vbi sol oritur; *Hak.* de indè vbi sol occidit. 407, ib. portulam; *Mus.* ib. perclusam (?); *Hak.* perclusam. 407, ib. apparuit; *Mus.* ib. aparuit; *Hak.* aparuit. 407 and *Mus.* ib. decenderunt; *Hak.* descenderunt. 407, fol. 83 r⁰ per aspidem; *Mus.* ib. per aspidem (*margin* parapsidem); *Hak.* paropsidem. 407, ib. mihi dicens quod; *Mus.* ib. michi quod; *Hak.* mihi quod. 407 and *Mus.* ib. animalis in tota; *Hak.* animalis intrat. 407, fol. 90 v⁰ sicut ipse narrabat ita scribebat ad hoc; *Mus.* fol. 213 (224) r⁰ and *Hak.* p. 53 sicut ipse narrabat ad hoc. 407, ib.

testatur esse vera; *Mus.* and *Hak.* testatur esse. 407, ib. alia ego dimisi que scribi non feci cum ipsa quasi incredibilia videntur; nisi illa propriis oculis conspexissent; *Mus.* ib. alia ego dimisi nisi illa propriis oculis conspexissent; *Hak.* alia ego dimisissem, nisi illa propriis oculis conspexissem. In this last instance *Mus.* has simply dropped out one line, and Hakluyt has emended to make good grammar, and has exactly reversed the sense.

If I have added a little to the stock of accurate knowledge about three of the many manuscripts of Odoric, I have also convinced myself that an extraordinary uncertainty still pervades the subject. Yule in both editions of *Cathay* divides the texts into "*four* distinct types", viz. (1) The recension of Henry of Glatz, represented by the extracts in the *Acta Sanctorum* and by a MS. at Venice (*Cathay* II, No. 47); (2) The recension of William of Solagna, who originally wrote the narrative down from Odoric's dictation at Padua in May, 1330. Yule thought that this was not the best text, but the text of the best Latin and Italian MSS.; (3) The text printed and translated by Hakluyt. This is represented by three MSS. in the British Museum and two at Cambridge (*Cathay* II, No. 5, 7, 8, 1, 2), and apparently by one at the Bodleian, besides one at least at Paris (*Cathay* II, No. 37) and, possibly, one at Saint-Omer (*Cathay* II, No. 39); (4) The *Minor Ramusian* text, represented by Ramusio's second and shorter printed text and by some Italian MSS.

Golubovich, the latest contributor to the subject, divides the Latin texts into two recensions, (1) William of Solagna, (2) Henry of Glatz. In (2) he places only three MSS., viz. Saint-Omer 737, Berlin 141, and Munich 903 (*Cathay* II, No. 39, 13, 32); and all the rest, including the known Hakluyt texts, are put in (1). The most elaborate bibliographer of Odoric is Cordier, both in his French edition, and in the second edition of *Cathay*; and of one

of GOLUBOVICH's second recension — Berlin 141 [1]) — he writes "it includes also the text of Odoric's Itinerary published by Hakluyt; ... it is the version of Henry of Glatz." But "the version of Henry of Glatz" is quite different from the "Itinerary published by Hakluyt"!

Very little has been done to determine the relationship of these three or four different forms of the text. YULE regarded the Henry of Glatz text as representing (if we had but a good copy of it) the nearest approach to Odoric's own words, but he gave no reason for this opinion. Unless there is truth in the note added to the lost MS. at Mentz (*Cathay* II, No. 16) that William of Solagna was only one of several writers at Padua, Henry of Glatz must have copied from William's text. Neither YULE, CORDIER, nor GOLUBOVICH tell us wherein Henry really differs from William (except in the little notes they have added to their respective texts: *Hec predicta ffrater Guillelmus* and *Et ego frater hinricus de Glarz*), nor do they seriously attempt to trace the source of the *Acta Sanctorum* text. Of GOLUBOVICH's three examples of Henry of Glatz, one seems, as we have seen, to be doubtful; but the Munich text, as printed by DOMENICHELLI, and Berlin 141 (*Cathay* II, No. 32 and 13) are certainly of this type. CORDIER has published beautiful facsimiles of the last two and a half pages of the Berlin MS. from which it is clear that the text is very nearly but not exactly that of the *Acta SS.* And the same is true of the Munich text. [2]) The Bollandists themselves tell us that they got their text from an

---

1) Domenichelli and *Cathay*, 131; Cordier (1891) and Golubovich (rightly), 141.

2) For example *Berlin 141* omits Scripsi autem hec anno Domini tresentesimo quadragesimo (*Munich*, 1340) in Pragâ, circa festum omnium Sanctorum, & copiosius ea (*Munich, omit* ea) audieram in Auenione. with which *Acta SS.* ends. And *Munich* reads vno cymbalo for *Acta SS.* vno tintinnabulo; cum conuenissent et comedissent for cum comedissent; vellet huius ciuitatis magnitudinem for velit huius ciuitatis magna; etc. My knowledge of the Munich text is derived at second, if not at third, hand from Domenichelli.

ancient codex copied for them, or given them, by John Gamans S.J., and that the story of the four martyrs of Thāna was copied by Gamans from a MS. *Passionale* in the Augustinian monastery of St Meinulph at Bodickheim. They assume that the martyrdom had been originally copied from the same old codex of Odoric, and they are careful to note that the two MSS. agreed in such a curious detail as the date 1 April, 1322, for the martyrdom; but unfortunately they do not say where the Odoric codex was kept,[1]) and it does not seem as if many efforts had been made to trace its subsequent history. Three other manuscripts in CORDIER's bibliography (*Cathay* II, No. 19, 23, 36) look as if they might possibly have

1) *Acta SS.*, Jan. I, p. 984 col. 1: *In peruetusto Codice MS. quem beneficio Ioannis Gamansij nostri obtinuimus, extat ea historia sub hoc titulo:* Descriptio terrarum Fr. Odorici de Foro-Iulij. *cum appendice rerum ab eo narratarum* Fr. Marchisino de Bayadon Ordinis Minorum. *Quae omnia vnà cum breui relatione obitus & miraculorum descripsit in hoc nostro Codice* Fr. Henricus de Glats ord. Minorum Pragæ an. Ch. 1340. *ab obitu* B. Odorici *9. Præcipua solùm decerpsimus, quæ* B Odorici *zelum demonstrent in Christianæ religionis propagatione indefessum.*

April. I., pp. 50, 51: *Hanc peregrinationis ejus historiam, seu librum de Mirabilibus mundi, habuimus in codice valde antiquo, quem* Fr. Henricus de Glats Ord. Minorum Pragæ, anno Christi MCCCXL, *descripsit. Historia martyrii horum Beatorum Fratrum, inde olim excerpta, extat in Passionali* MS. *insigni cœnobii Bodecensis Canonicorum Regularium S. Augustini in diœcesi Paderbonensi, quam inde descriptam nobis transmisit Ioannes Gamansius noster, cum hoc titulo:* Incipit passio Sanctorum quatuor Fratrum Minorum, quæ est Kalendis Aprilis: *qui dies infra num. 6.* [p. 54, par. 6] *confirmatur his verbis:* Compleverunt autem gloriosi viri martyrium suum anno Domini millesimo trecentesimo vigesimo secundo, Kalendis Aprilis, ante Palmas. *Ita Odoricus utroque manuscripto.*

For Bodickheim or Bodiken see *Gen. totius sacri ordinis cler. canon. historia* by Gabr. Pennotius, 1630, p. 405: In Bodiken oppido eiusdem diœcesis Paderbornensis monasterium sancti Meynulphi, eiusdem congregationis Windesimensis. ex eodem [sc. congregationis Wind.] Catalogo. This monastery of Augustinian Canons may have succeeded a nunnery which was founded A.D. 804 or 840; for which see Meibom *Rerum Germ.* I, p. 240: Hic Meinulphus....monasterium monialium, seu canonicarum regularium, in villa Bodicken Paderbornensis diœcesis, fundavit & dotavit, quod usque ad tempora nostra [c. 1418] perduravit: nunc verò non hostium incursu forinseco, sed tinea attenuatum intrinseca, desolationi proximum est. I have been unable to find out anything about the library there.

For much kind help in finding these and other references I am indebted to the staff of the University Library at Cambridge, and especially to Mr A. Rogers and Mr Charles Sayle.

the Henry of Glatz text. The first of these has the date 1340; the second has the *exact* beginning of the *Acta SS.* text; and the third was believed by YULE to be "after Henry of Glatz". This last manuscript has not, I believe, been printed, as seems accidentally to be said in *Cathay* II, p. 52, by the Société de Géographie.

Hakluyt's text, on the other hand, YULE regarded with suspicion as having been "tampered with", but he does not attempt to trace its history. It is manifestly a clearly defined text, early popular, and ultimately derived from Udine with the notary's attestation, — from a copy, that is to say, finished after Odoric's death. It forms then a second distinct type of text current before 1352.

Of the third Latin type, that of Paris Bib. Nat. latin 2584; Assisi 343; or Caius College 162, no example seems to be dated in the bibliographies as early as 1352. Assisi 343 was indeed regarded by SBARALEA [1]) and (more doubtfully) by GOLUBOVICH as the actual

1) *Supplementum ad Scriptores O.F.M.*, p. 330: Hujus codex autographus, quem nuperus Illustrator *Historiæ B. Odorici* Inquisitor Utinensis pag. 39. ait, nesciri quæ fata subierit, nunc asservatur Asisii in Archivo nostri sac. Conventus ms. pergam. in 4. asseribus ligneis coopertus, & num. 20. signatus.

It is advisable to repeat what Venni (the *nuperus Illustrator*) really says. In his *Elogio storico* etc., 1761, p. 38 we read: [Besides the copy by Henry of Glatz] there was another copy in the convent at Udine, as is shown by the original catalogue of the books kept by him in his library written out at large by the Custos of the Friulan Custodia, Brother John Senior of Udine, in the year 1369 [fol. 11. ter.]: *Item liber B. Fratris Odorici*, and more clearly in another catalogue of 1410 [fol. 14. ter.]: *Item Ystoria B. Odorici cum tabulis, & corio rubeo ad ligaturas.* This *Story* was a volume distinct from that of the miracles which was kept in the Sacristy among the relics: *Item unus quadernus de papyro, in quo sunt miracula Beati Odorici probata.* In the year 1448 Brother Albert of Udine made a copy in one volume of the said Story and of the Patriarch's schedule of the miracles, together with the account of the death of the Blessed man, of his funeral, of the beginning of his worship, and of certain miracles which had been left out of the schedule; and authenticated the copy with his signature: *Hic liber scriptus est per manus Fratris Alberti de Utino die VII. Septembris an. 1448.* Worn out by time Albert's copy was renewed in the following century at the expense of a gentleman of Udine Jerome Montaniani, Sindaco of the convent, with the note (*Consumata dal tempo la copia d'Alberto nel secolo susseguente fu rinnovata a spese del.....con la memoria*): *Beati Odorici devotus Hieronymus Montenianus D. Utin. Patri hujus, & Sacri Coenoby Conventualium Francis-*

autograph of William of Solagna written at Padua in May, 1330, but until this most interesting MS. has been more fully examined

---

canorum Syndicus Itiner. & Mirac. ejusdem Beati Librum hunc omni ornatu nudatum, & vetustate corruptum in hanc pristinam formam cum omni cultu sua impensa restituit Anno Domini MDCCCCII. Die xv. Mens. viibris. [p. 39] Of the three examples which used to be in the Convent at Udine the third, Montaniani's, is still preserved, the other two are lost; likewise (*or* just as) there is no trace [to show] what fate may have befallen the original which the Blessed one dictated at Padua in the year 1330 (*conforme non v'è traccia, qual sorte sia toccata all' originale, che il Beato dettò in Padova l'anno MCCCXXX*).

The value of Venni's opinion is probably considerable, since he was presumably very familiar with the library at Udine, and seems to write in a careful and scholarly manner, but at the same time his last paragraph, on p. 39, is not quite easy to understand, and I should have been glad to compare with it Asquini's statement, if the latter's Life of Odoric had been available in the British Museum or at Cambridge. It seems to me that Venni thought that the Convent at Udine had possessed (1) a copy of the Itinerary (which he does not seem to identify with the autograph of 1330), which was entered in the Catalogues of 1369 and 1410; (2) a copy *on paper* of the schedule (*processo*) of Miracles, which was kept in the Sacristy, and appears in the catalogue of 1410; (3) a transcript of (1) and (2) in one volume, with some other miracles, etc. added, made by Albert in 1448, and restored or re-bound by Montaniani in 1542. In his day (1761) (1) and (2) had disappeared, but (3) survived. It will be noticed that Venni gives the words of Albert's subscription (*Hic liber scriptus* etc.) although, according to Golubovich's interpretation of the passage, his transcript had left Udine many years before. Golubovich understood that there had been at Udine (1) the autograph of 1330, which was afterwards at the Holy Convent at Assisi (No. 20) and is now in the Communal Library there (No. 343); (2) a transcript of (1) made by Albert in 1448, which was sold to an Englishman in the 17th or early 18th century; (3) a *transcript* of (2) made for Montaniani in 1542. That Montaniani did anything more than *repair* Albert's transcript is not stated by Venni; but a new copy made in 1542 is required if we accept Asquini's alleged statement that Albert's transcript had been sold before 1737. Asquini was certainly wrong in saying that that transcript was at St Benet's College, Cambridge (unless it may have been there for a short time between 1722 and 1777), and his whole story may be a mistake. As has been said, very little is known of Assisi 343. Sbaralea says it is written *on parchment*, and this (if it is the whole truth) forbids us to guess that it is Venni's (1) and (2) bound up as one volume. He adds that the book used certainly to be at Udine, because there is a note on the last page which says. *& etiam est hic cingulus ferreus prope reliquias, quem portavit ad carnem.*, and the iron girdle has been and is preserved at *Udine.* Until more is known of the date and handwriting of this note, it is not necessary to think that it means more than that the book was copied at Udine by a conscientious and not too officiously intelligent scribe, who if his original said "here" did not change it to "at Udine". Assisi 343 is, apparently, the most complete of all the manuscripts of Odoric. It contains the Thāna martyrdom with separate *incipit* and *explicit*, the Itinerary, the attestations of

and described, the early date cannot be regarded as certain. The attestation of William of Solagna (sometimes in the first person, *ego . . . redegi*), which is characteristic of this as well as of the Hakluyt text, makes it of course likely that both these texts were derived in the first instance from the original copy at Padua.

I add the passage chosen as an illustration by Yule himself (*Cathay* II, pp. 28—30), giving the texts of the C.C.C. MS. 407, the Caius MS. 162, Hakluyt, vol. II, 1599, p. 48, and of the *Acta Sanctorum*, l. c. p. 990, col. 2.

407. In illa ciuitate quatuor fratres nostri conuerterant vnum po-
162. Hic etiam est ciuitas regia in qua Mancij Rex olim morabatur
Hak. In illa ciuitate 4. fratres nostri conuerterant vnum po-
A.S. In eâ nostri Fratres quatuor paædicti ad fidem Christi vnum

407. tentem ad fidem xpisti in cuius hospicio continue hospitabar
162. & in ea ·4or· fratres minores ad fidem nostram vnum potentem
Hak. tentem ad fidē Christi, in cuius hospitio continuè habitabã,
A.S. potentem hominem conuerterunt, in cuius domo continuè hospi-

407. dum fui ibi qui semel dixit mihi ara ·i· pater vis tu venire
162. hominem conuerterunt in cuius domo continue hospitabantur.
Hak. dum fui ibi, qui semèl dixit mihi, Ara, i. pater, vis tu venire
A.S. tabar, & ille mihi aliquando dixit: Ara, id est, Pater, vis venire

Odoric, and of William of Solagna (in the first person), the death of Odoric, the letter of the Patriarch about the miracles, the schedule of the miracles, etc., etc. If it is the Padua autograph of 1330, it has obviously had large additions, for while the Martyrdom and Itinerary occupy, I think, 24 leaves, the extra matter, which can only have been written after January, 1331, and at Udine, fills about 33 leaves more. And again if it is, as Sbaralea suggests, the *Ystoria* of the 1410 catalogue, then Venni must be wrong in saying that that *Ystoria* contained only the Itinerary and not the Miracles. It is to be hoped that before long the full text of Assisi 343 may be published with facsimiles and competent notes.

407. & videre ciuitatem istam & dixi quod sic & ascendimus vnam
162. vnde mihi dicebant aliquando. ara ·i· pater vis tu venire videre
Hak. & videre ciuitatem istã; & dixi quòd sic, & ascendimus vnã
A.S. ad perdeductionem conspicere ciuitatem? Tunc consentiente me,

407. barcham & iuimus ad vnum monasterium maximum de quo
162. terram· cui respondebam quod sic· vnde ascendimus vnam
Hak. barcham, & iuimus ad vnũ monasterium maximũ, de quo
A.S. ascendimus simul in vnam barcham, & iuimus ad quoddam

407. vocauit vnum religiosum sibi notum. & dixit sibi de me Jste
162. barcam· & iuimus ad vnum magnum illorum monasteriorum
Hak. vocauit vnũ religiosum sibi notũ, & dixit sibi de me, Iste
A.S. magnum monasterium religiosorum, qui sunt illic. Et euocato

407. raban francus. i. religiosus venit de inde[1]) vbi sol oritur &
162. que ibi erant, ad quod cum iuissemus, vocauit illorum vnum
Hak. Raban Frãcus, i. religiosus venit de indè vbi sol occidit, &
A.S. ad se vno ex illis, dixit: Vides hunc Rabi Francum, id est,

407. nunc vadit kambalech vt deprecetur vitam pro magno kane &
162. Religiosorum & dixit ei vides hunc Raban ffrancum ·i· virum
Hak. nunc vadit Cambaleth, vt deprecetur vitã pro magno Cane,
A.S. virum religiosum? Iste venit à regionibus vbi sol occidit, &

407. ideo ostendas sibi aliquid quod si reuertatur ad contratas suas
162. religiosum. Iste venit inde vbi ponitur & hinc iuit Kambalec
Hak. & ideò ostendas sibi aliquid, quòd si reuertatur ad contratas
A.S. nunc vadit Cambalech, vt roget pro vitâ magni Can. Ideò ali-

1) 275 *reads* india vbi sol oritur *Mus.*, inde vbi sol oritur.

407. possit referre quod tale quid nouum vidi in Canasia ciuitate
162. vt roget vitam pro magno cane· ideoque sibi ostendas aliquid
Hak. suas possit referre quòd tale quid nouũ vidi in Canasia ciui-
A.S. quid sibi ostendas, vt si aliquando reuersus fuerit . . . . nouum

407. tunc sumpsit ille religiosus duos mastellos magnos repletos
162. vt si reuertatur· ad suas contratas posset dicere tale nouum
Hak. tate: tunc sumpsit ille religiosus duos mastellos magnos repletos
A.S. & rarum in Chamsana ego vidi. Ille autem respondit se velle

407. reliquijs que supererant de mensa & duxit me ad vnam por-
162. quod vidit in Cansaye: Tunc iste dixit quod libenter vellet
Hak. reliquijs quæ supererant de mensa, & duxit me ad vnã per-
A.S. aliquid libenter demonstrare. Deinde magnas duas sportas

407. tulam paruam quam aperuit cum claue & apparuit viridarium
162. ostendere sibi aliquod nouum, & tunc iste duos magnos mastelos
Hak. clusam paruam, quam aperuit cum claue, & aparuit viridarium
A.S. accepit plenas, quæ mensæ superfuerant fragmentorum, & apertâ

407. graciosum & magnum in quod intrauimus & in illo viridario
162. accepit plenos hijs que superfuerunt in mensa & tunc statim
Hak. gratiosum & magnũ in quod intrauimus, & in illo viridario
A.S. portâ nos in quoddam viridarium introduxit. Erat autem in eo

407. stat vnus monticulus sicut vnum campanile [1]) repletus amenis
162. aperuit cuiusdam viridarij portam per quam intrauimus viri-
Hak. stat vnus monticulus sicut vnũ campanile, repletus amœnis
A.S. monticulus quidam plenus arboribus amœnis: acceptóque vno

1) This may be a confused reference to the pagoda which stands at the foot of the *monticulus* and marks the grave of the founder of the monastery. It is very unlikely to be a mere interpolation, to say that the *hill* was "like a bell-tower"

407. herbis & arboribus & dum staremus ibi ipse sumpsit cymbalum
162. darium illud, nunc autem in eo est vnus monticulus plenus
Hak. herbis & arboribus, & dum staremus ibi, ipse sumpsit cymbalũ,
A.S. tintinnabulo cœpit pulsare. Ad cuius sonitũ mox animalia

407. & incepit percutere ipsum sicut percutitur quando monachi
162. arboribus amenis & dum sic in eo essemus ipse cimbalum vnum
Hak. & incœpit percutere ipsum sicut percutitur quandò monachi
A.S. multa & diuersa de illo monticulo descenderunt, sicut essent

407. intrant refectorium ad cuius sonitum multa animalia diuersa
162. accepit, & illud incepit pulsare, ad cuius sonitum multa animalia
Hak. intrant refectoriũ, ad cuius sonitũ multa animalia diuersa
A.S. simiæ, cati, . . . & plura alia, & quædam quæ faciem hominis

407. decenderunt de monte illo aliqua vt Symie aliqua vt kati
162. diuersa de illo monticulo descenderunt sicut essent simie gatti·
Hak. descenderunt de monte illo, aliqua vt simiæ, aliqua vt Cati,
A.S. videbantur habere. Et cùm videremus de bestiis vsque ad tria

407. maimones & aliqua faciem hominis habencia & dum sic starem
162. Maimones· similiter & multa alia animalia que facies hominis
Hak. Maymones, & aliqua faciem hominis habentia, & dum sic starem
A.S. millia circa ipsum ordinatè conuenisse, ille paropsides posuit,

407. congregauerunt se circa ipsum circa ·iij^{m}· de illis animalibus
162. habebant ¶ & dum vidissemus sic illa animalia bene circa tria
Hak. congregauerunt se circa ipsum, 4000. de illis animalibus,
A.S. & illis sportis secundùm naturæ suæ . . . distribuit illis cibum.

407. & se in ordinibus collocauerunt coram quibus posuit par aspi-
162. milia circa ipsum se aptauerunt ad se inuicem ordinata, & cum
Hak. & se in ordinibus collocauerunt, coram quibus posuit paropsi-
A.S. Et cùm comedissent, iterum cymbalum pulsans, animalia ad

407. dem [1]) & dabat eis comedere. & cum comedissent iterum cym-
162. circa ipsum sic essent posita & ordinata. ipse parapsides posuit
Hak. dem & dabat eis comedere, & cum comedissent iterum cym-
A.S. loca propria remeabant. Ego autem multùm ridens illi seni

407. balum percussit & omnia ad loca propria redierunt tunc ad-
162. ante illa & cum sic competenter comedere sibi dederit ea que
Hak. balum percussit, & omnia ad loca propria redierunt. Tunc ad-
A.S. dixi: Edissere mihi, quid ista significent. Ait ille: Istæ sunt

407. miratus inquesiui quid essent animalia ista; & respondit mihi
162. sic comedissent; ipse cimbalum pulsare cepit & sic cuncta hec
Hak. miratus inquisiui quæ essent animalia ista? Et respondit mihi
A.S. nobilium virorum animæ, quas nos hic pascimus amore Dei.

407. dicens quod sunt anime nobilium virorum quas nos hic pascimus
162. animalia ad loca propria remeabant, Dum autem vidissem ista
Hak. quod sunt animæ nobilium virorũ, quas nos hîc pascimus
A.S. Ad quod ego: Ista animalia non sunt animæ, quæ spirituales

407. amore dei qui regit orbem & sicut vnus homo fuit nobilis;
162. multum cepi ridere dicens Tu mihi dicas quid hoc indicare
Hak. amore Dei, qui regit orbẽ, & sicut vnus homo fuit nobilis,
A.S. sunt, sed solùm bestiæ corporales. Respondit ille: Non sunt

1) 275. *reads* par apsides *and below* & respondit michi quod essent anime

407. ita anima eius post mortem in corpus nobilis animalis in tota [1])
162. velit tunc ipse respondit dicens, Hec animalia sunt anime
Hak. ita anima eius post mortem in corpus nobilis animalis intrat.
A.S. animalia, sed animæ defunctorum. Et adiecit: Sicut hic quilibet

407. Anime vero simplicium & rusticorum. corpora vilium anima-
162. nobilium virorum que nos hic pascimus amore dei, ei autem
Hak. Animæ verò simpliciū & rusticorū, corpora vilium animalium
A.S. nobilior fuit, sic anima eius in nobilius animal transformatur:

407. lium intrant Jncepi istam abusionem improbare set nichil
162. sic respondi dicens, Hec anime non sunt, set solum bestie· mihi
Hak. intrant. Incœpi istā abusionē improbare, sed nihil valuit sibi,
A.S. animæ verò rusticorum vilibus animalibus se coniungunt. Et

407. valuit sibi non enim poterat credere quod aliqua anima
162. autem respondebat dicens, verum non est quod hec animalia sunt,
Hak. nō enim poterat credere, quòd aliqua anima posset sine cor-
A.S. licet multò sibi dicerem & predicarem, nūquam tamen ipsum

407. posset sine corpore manere. Jnde transiui ad quamdam ciui-
162. set solum ista sunt anime nobilium virorum, vnde sicut vnum
Hak. pore manere. Indè transiui ad quamdam ciuitatem nomine
A.S. ab hac perfidiâ potui reuocare. Si quis velit huius ciuitatis

407. tatem nomine chilemso
162. illorum fuit nobilis homo; sic eius anima in aliquid istorum
Hak. Chilenso
A.S. magna & mirabilia, quæ in eâ sunt, scribere, vix vnus quater-

---

1) 275. *reads* intrat

162. nobilium animalium ipsa intrat, Anime vero Rusticorum in
A.S. nio possit omnia continere. 18. De hac recedens

162. animalia vilia intrant & inhabitant sic autem hoc modo poteram
162. sibi dicere multa, set tamen aliud nunquam credere volebat /
162. siquis autem vellet

NOTE SUR LES T'OU-YU-HOUEN ET LES SOU-P'I

PAR

PAUL PELLIOT.

I. Les T'ou-yu-houen.

Au début du IVe siècle de notre ère, les 吐谷渾 T'ou-yu-houen avaient fondé dans la région du Koukou-nor, au milieu de populations K'iang (tibétaines), un royaume qui ne fut détruit par l'empire tibétain proprement dit qu'en 663; mais les T'ou-yu-houen n'étaient pas eux-mêmes des Tibétains. Tous les textes nous montrent en eux des émigrés de race Sien-pi, venus de la région du fleuve Leao vers 250 d'abord dans le Nord du Kan-sou, puis passés au Sud de la ligne des oasis, et ayant gagné de là, en traversant la rivière 洮 T'ao, jusqu'au Koukou-nor; leur capitale était à 15 *li* à l'Ouest du lac.

Le nom des T'ou-yu-houen, abrégé à la fin des T'ang en 退渾 T'ouei-houen et 吐渾 T'ou-houen, ramène à un original *Tu'uγ-γun (*Tuyuγ-γun) ou *Tu'uγun (*Tuyuγun), qui n'a pas été retrouvé jusqu'ici en dehors des sources chinoises. A vrai dire, M. Laufer a invoqué un texte du *rGyal-rabs* tibétain, parallèle à celui des *Histoire des T'ang* et où les T'ou-yu-houen sont appelés en tibétain Thu'lu'hun [1]). Mais le *rGyal-rabs* n'est que du XIVe siècle, et il me paraît évident que le récit tibétain a été ici simplement

1) *T'oung Pao*, 1908, pp. 450—451.

interpolé dans la chronique tibétaine d'après les sources chinoises. Nous connaissons en effet le nom tibétain des T'ou-yu-houen, et ce nom n'était pas Thu·lu·hun, mais 'A-ža [1]).

Or ce nom de 'A-ža, je crois bien le retrouver dans les textes chinois. La notice des T'ou-yu-houen dans le *Song chou* (ch. 96, f⁰ 1 r⁰) commence ainsi: «Les T'ou-yu-houen ou «barbares A-tch'ai» [2]), ce sont des Sien-pi du Leao-tong» (阿柴虜吐谷渾遼東鮮卑也). Et un peu plus loin, le texte spécifie que le nom de «barbares A-tch'ai» n'est pas celui que les T'ou-yu-houen se donnent à eux-mêmes, mais bien celui par lequel les désignent «les tribus mélangées du Nord-Ouest» (西北諸雜種). A-tch'ai ramène à un ancien *A-žai ou *A-ǰai, et il n'est pas douteux, à mon sens, que ce soit ce nom, donné aux T'ou-yu-houen par leurs voisins des «tribus mélangées du Nord-Ouest», qui a passé en tibétain proprement dit sous la forme 'A-ža.

Ce point acquis, un nouvel aspect du problème reste à examiner. La forme de «barbares A-tch'ai», avec la même orthographe, se trouve dans le *Song chou*, dans le *Pei che* (ch. 96, f⁰ 4 v⁰), dans le *Wei chou* (ch. 101, f⁰ 3 v⁰); le *Tsin chou* (ch. 97, f⁰ 4 r⁰) l'a également, mais ajoute qu'on dit aussi 野虜 Ye-lu («barbares sauvages» ou «barbares Ye»?). En rencontrant ces noms, j'avais songé immédiatement au texte du *Wei lio* sur les pays d'Occident, où il est question d'anciens esclaves des Hiong-nou qui, dans la première moitié du IIIe siècle, étaient établis dans le Nord du Kan-sou et étaient connus sous le nom de 貲虜 Tseu-lu, «barbares Tseu», «*tseu*» étant (d'après le *Wei lio*) le mot Hiong-nou signifiant «esclave» [3]). Nous avons souvent des transcriptions chinoises

1) Cf. *J. A.*, 1912, II, 522; 1914, II, 144.

2) Le vrai sens de *lu* est «prisonnier», mais, dès les Han, les textes chinois l'emploient comme une épithète méprisante désignant les «barbares» du Nord et du Nord-Ouest, et, sous les T'ang, le mot est constamment employé à propos des Tibétains.

3) Cf. Chavannes, dans *T'oung Pao*, 1905, p. 525.

où un *a*-initial est supprimé, soit qu'il s'agisse là d'un fait chinois, soit que les transcripteurs chinois reproduisent une forme dialectale sans *a*-initial coexistant avec une forme en *a*-. D'autre part, il y a une ressemblance graphique entre 柴 *tch'ai* et 貲 *tseu*. Le 'A-ža du tibétain nous garantit la leçon A-tch'ai de nos textes; *tseu* pourrait-il être une mauvaise leçon du texte actuel du *Wei lio*? C'est possible, mais en ce cas la faute serait fort ancienne, car le *Nan ts'i chou*, rédigé au début du VIe siècle et qui s'inspire évidemment du *Wei lio*, parle également des «barbares Tseu» (ch. 59, f^{0} 2 r^{0}). Que toutefois un rapprochement se soit imposé à l'esprit des Chinois comme au mien entre les «barbares Tseu» du *Wei lio* et les «barbares A-tch'ai» qui sont les T'ou-yu-houen, c'est ce que montre le *T'ong tien* qui, à la fin du VIIIe siècle, écrit 阿貲虜 A-tseu-lu («barbares A-tseu»), au lieu de «barbares A-tch'ai», pour le nom des T'ou-yu-houen (ch. 190, f^{0} 6 v^{0}), et cette leçon a passé au Xe siècle, avec tout ce texte du *T'ong tien*, dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (ch. 188, f^{0} 5 r^{0})[1]. J'incline donc à admettre que 'A-ža, nom tibétain des T'ou-yu-houen, est une appellation remontant au moins au début du IIIe siècle et qui n'est d'origine ni T'ou-yu-houen, ni tibétaine; ce nom devait désigner primitivement des tribus mélangées établies au Nord du Kan-sou et que sans doute les T'ou-yu-houen venus du bassin du Leao rangèrent, en passant, sous leur domination.

Maintenant, quelle langue parlaient ces T'ou-yu-houen venus du bassin du Leao?[2] M. Parker, Chavannes, M. Franke qualifient les

---

1) L'orthographe actuelle du *T'ong tien* est bien celle que l'auteur donnait; il l'a en effet précisée par une glose phonétique 即移反 qui implique la prononciation *tseu*; cette glose a passé également dans le *T'ai p'ing houan yu ki*, mais 即 *tsi*, au moins dans les éditions modernes, y est altéré en 郡 *kiun*.

2) La plupart des histoires dynastiques les font venir du Leao-tong; le *Souei chou* dit par contre «du Leao-si» et la «droite du Leao» indiquée par le *Song chou* (ch. 96, f^{0} 1 r^{0}) est en faveur du *Souei chou*. M. Parker (*A Thousand years of the Tartars*, p. 151—152) donne pour berceau aux T'ou-yu-houen la région de Jehol; il ne doit pas être loin de la vérité.

T'ou-yu-houen de Tongous; Rockhill et M. Laufer ont pensé au contraire que c'étaient des Mongols [1]). La question est liée à mon sens à celle de la parenté linguistique des Sien-pi, car, contrairement à ce que M. Laufer paraît supposer, je ne vois pas de raison de révoquer en doute l'histoire très précise de la migration qui a amené les T'ou-yu-houen de la région du Leao dans celle du Koukou-nor. Mais la question même des Sien-pi est fort obscure. Pour ma part, j'incline à considérer les Sien-pi comme des tribus de langue mongole dont le nom survivait à l'époque des T'ang et des Song dans celui des Che-wei, et on sait que parmi les tribus Che-wei de l'époque des T'ang figuraient les Mong-wou, dont le nom doit bien être identique à celui des Moṅγu, Moṅγus, Moṅγul de la première moitié du XIIe siècle, inséparable lui-même de celui des Mongols de Gengis-khan.

Les quelques mots de la langue des T'ou-yu-houen qui nous ont été conservés me semblent appuyer cette manière de voir.

Lorsque T'ou-yu-houen, le prince éponyme du futur royaume T'ou-yu-houen, se fut séparé de son frère cadet qui, né de la femme légitime, avait succédé à son père dans le commandement de la tribu, ce frère cadet lui envoya un émissaire pour l'exhorter à revenir. T'ou-yu-houen accepte si ses chevaux consentent, et l'émissaire se prosterne joyeux en disant 處可寒 *tch'ou k'o-han*, ce qui veut dire en chinois 爾官家 *eul kouan-kia*. Mais les chevaux refusent de reprendre la route de l'Est, et l'émissaire, vaincu, reconnaît le prodige dans une phrase où il s'adresse à nouveau à T'ou-yu-houen en l'appelant *k'o-han*. Nous avons ainsi, pour une tradition qui se rapporte à 250—260 de notre ère, deux mots T'ou-yu-houen qu'il est intéressant d'examiner.

Le premier, *tch'ou*, traduit en chinois par 爾 *eul*, «toi», est sûrement le pronom de la seconde personne. Il y a une parenté

1) Cf. les références de Laufer, dans *T'oung Pao*, 1908, p. 451.

assez étroite entre les pronoms des deux premières personnes en turc, en mongol et en mandchou. Le pronom de la première personne est en turc *bän* (*män*), génitif *bäniṅ* (*mäniṅ*), nom. plur. *biz*; en mongol *bi*, gén. *minu*, nom. plur. *bida*, gén. plur. *bidanu* [1]) ou *manu*; en mandchou *bi*, gén. *minu* (jučen *mini*), nom. plur. *be*, gén. plur. *meni*. Le pronom de la seconde personne est en turc *sän*, gén. *säniṅ*, nom. plur. *siz*; en mongol *či*, gén. *činu*, nom. plur. *ta*, gén. plur. *tanu*; en mandchou *si*, gén. *sini*, nom. plur. *suwe*, gén. plur. *suweni* [2]). Comme on le voit, on retrouve en particulier en mongol et en mandchou, pour le pronom de la première personne, l'alternance qui, dans une partie des dialectes turcs, transforme *b-* en *m-* dans les mots comportant une nasale.

A laquelle de ces langues convient-il de rattacher le *tch'ou*, «toi», du T'ou-yu-houen? *Tch'ou* est malheureusement un mot à deux prononciations, *tch'ou* (*$t'ś'i̯u$) et *tchou* (*$t'śi̯u$), et, bien qu'il se rencontre dans la transcription d'un certain nombre de noms turcs, aucun de ceux dans lesquels il entre n'a été, autant que je me rappelle, rétabli de façon certaine jusqu'ici. Mais la restitution normale ne peut être que **ču* ou **čü*. Le turc, avec son *sän*, est ici hors de question. Restent le mongol et le mandchou Les *č-* mongols devant *-i* sont très souvent développés d'anciens *t-*, et l'analogie du pluriel *ta* conduit à supposer que le *či* mongol est issu de **ti*; les passages de **ti-* à *či-* en mongol ont continué longtemps; certains sont postérieurs au XIIIe siècle, mais ils peuvent avoir commencé de très bonne heure; **ču* (**čü*) du T'ou-yu-houen peut donc se rattacher à *či* du mongol au moins aussi bien qu'à *si* du mandchou

1) La forme moderne est *bidä*, *bidänü*, mais les transcriptions de l'époque mongole montrent qu'on prononçait anciennement ces formes à la classe forte.

2) Je ne dis rien ici du pronom de la troisième personne, aujourd'hui perdu en mongol comme pronom indépendant; mais il existe encore à plusieurs cas dans les textes des XIIIe et XIVe siècles et se relie régulièrement au pronom *i*, «il», du mandchou.

(nous ignorons malheureusement jusqu'ici la forme jučen du pronom de la seconde personne, et il en est de même pour le khitan).

Le second mot cité par le *Song chou* est 可寒 *k'o-han* (**k'a-γan*), rendu par *kouan-kia*, mot-à-mot «famille mandarinale», «famille noble», mais qui s'est employé autrefois pour dire «l'empereur». Il n'est pas douteux que nous ayons ici, et pour un fait qui remonterait au milieu du IIIe siècle, le titre même qui a fait fortune plus tard sous la forme turque de *qaγan*; la transcription est rigoureuse [1]). Mais on sait que, si le titre de *qaγan* fut adopté par les Turcs T'ou-kiue au VIe siècle, cela ne veut pas dire que le mot ait été nécessairement turc à l'origine. Dans la première moitié du IIIe siècle, ce titre aurait été porté par un chef Sien-pi du Kan-sou, appartenant à un autre groupe que les T'ou-yu-houen, et ancêtre éponyme des 乞伏 K'i-fou qui, à la fin du IVe siècle et au début du Ve, régnèrent dans une partie du Kan-sou sous le nom de 晉 Tsin occidentaux [2]); nous ne sortons pas par là des Sien-pi [3]). Par la suite, *qaγan* est le titre porté au début du Ve siècle par les souverains Jouan-jouan (Avar), et au début du VIIe siècle par les princes T'ou-yu-houen. Or il semble que les Avars aient été des Mongols, et c'est d'eux que les T'ou-kiue (Turcs de l'Orkhon) ont hérité le titre de *qaγan* avec une bonne partie de leur organisation administrative et de leurs dignités de cour. Par ce titre de *qaγan*,

---

1) C'est à ce passage du *Song chou* que M. Shiratori a déjà fait allusion dans *Keleti Szemle*, II, 15—16.

2) Cf. *Tsin chou*, ch. 125, f° 1 r°, et F. W. K. Müller, dans *Ostasiat. Zeitschr.*, VIII, 313. Ce texte du *Tsin chou* écrit 可汗 *k'o-han* (**k'a-γan*); c'est l'orthographe qui a généralement prévalu par la suite, et de préférence à celle du *Song chou*. J'admets que le *Tsin chou* actuel, bien qu'il n'ait été rédigé qu'au VIIe siècle, reproduit exactement l'orthographe des textes plus anciens sur lesquels il a été compilé.

3) Le début du *Wei chou* rattache aussi les Wei aux Sien-pi; il est certain que les Wei n'étaient pas des Tongous, mais ils ne paraissent pas non plus avoir été des Mongols; la liste de mots des Wei conservée par le *Nan ts'i chou* semble bien plutôt les rattacher aux Turcs.

qu'ils auraient connu dès le IIIe siècle, les T'ou-yu-houen semblent donc se rattacher aux Mongols plutôt qu'aux Tongous.

Un autre mot T'ou-yu-houen fourni par presque toutes les notices sur les T'ou-yu-houen est 阿干 *a-kan*, parfois écrit 阿于 *a-yu*, «frère aîné»; l'une des deux formes est altérée graphiquement de l'autre. Le mot turc pour «frère aîné» est anciennement *äči*, *eci*, plus récemment *aqa*, *aγa*; le mot mongol est *aqa*; le mot mandchou est *ahun* (jučen *aγun'un*). Il paraît clair qu'il faut adopter pour les T'ou-yu-houen la leçon *a-kan* = **aqan*, ce qui, avec l'-*n* final quiescent du mongol, ramène régulièrement **aqan* à *aqa* du mongol [1]).

Les notices sur les T'ou-yu-houen mentionnent encore un mot T'ou-yu-houen 莫賀 *mo-ho* (**mᵘak-γa*), qui signifiait «père», et entrait dans une titulature. Ce mot se retrouve avec la même transcription chinoise à l'époque des Turcs de l'Orkhon, en particulier dans le titre de *baγa-tarqan*. Le mot *baγa* ne s'explique pas en turc, et M. Bang a proposé jadis d'y voir le mongol *baγa*, «petit» [2]). Remarquons que, même dans cette hypothèse, le titre serait un emprunt aux Avars, à qui les Turcs de l'Orkhon doivent aussi le pluriel «mongol» *tarqat* de *tarqan*. Mais je pense plutôt que les Avar avaient le même mot *baγa* que les T'ou-yu-houen, et je serais tenté d'y voir une forme aphérétique correspondant au mongol *abaγa*, «oncle paternel». Ni le turc ancien, ni le mandchou n'ont ce mot; les termes pour «père» et «oncle paternel» portent d'ailleurs en turc, en mongol et en mandchou trace de flottements qui tiennent peut-être à l'ancien usage d'épouser ses belles-sœurs.

1) On remarquera que le *q*- de *qaγan* est rendu en chinois par *k'*-, c'est-à-dire par une aspirée, au lieu que le -*q*- de **aqan* est rendu par un *k* non aspiré. De même le turc *saqal* est transcrit en chinois au VIe et au VIIe siècle par 娑葛 *so-ko* (**sa-kaδ*), c'est-à-dire sans aspiration. Il est possible que la différence du traitement tienne à une différence de prononciation du *q* en mongol et en turc anciens suivant que ce *q* était initial ou médian.

2) Cf. Marquart, *Die Chronologie der alttürk. Inschriften*, Leipzig, 1898, in-8°, p. 99.

Enfin, les titres complets de deux *qaγan* T'ou-yu-houen que nous connaissons au VIIe siècle se terminent tous deux par 豆 *tcou* suivi de *qaγan*; on est assez tenté d'y voir des épithètes se terminant par le suffixe adjectif *-tu* du mongol, encore que l'ensemble des deux titres ne se laisse pas restituer pour l'instant.

Tout bien pesé, et sans considérer le problème comme tranché définitivement, je crois donc pouvoir conclure que, selon toute vraisemblance, les T'ou-yu-houen installés au Koukou-nor parmi des populations tibétaines étaient eux-mêmes de langue mongole.

II. Les Sou-p'i.

Au Sud-Ouest des T'ou-yu-houen et au Nord-Est du Tibet proprement dit se trouvait, au VIe siècle et dans la première moitié du VIIe, une principauté tibétaine que les textes chinois appellent généralement 蘇毗 Sou-p'i; les Chinois y voyaient un des «royaumes des Femmes», et les notices des T'ang lui ont parfois rapporté des informations qui se rapportent à un autre «royaume des Femmes» situé à l'Ouest du Tibet [1]). Sou-p'i suppose un nom indigène *Su-bi ou *Su-vi, qui ne se retrouve sous cette forme nulle part ailleurs. Mais, parmi les manuscrits que j'ai rapportés de Touen-houang, se trouve une traduction chinoise du *Vyākaraṇa de Khotan*, due à 法成 Fa-tch'eng, et qui doit donc remonter à la première moitié du IXe siècle [2]); les Sou-p'i y sont nommés. Si on compare la nomenclature de ce texte avec celle fournie par les extraits du texte tibétain qu'a publiés M. Thomas [3]), on est amené à supposer que les Sou-p'i ne sont autres que les Sum-pa du texte tibétain. Or l'hypothèse devient une certitude si nous nous

---

1) Cf. Bushell, dans *J. R. A. S.*, 1880, p. 531; Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 169; et mes remarques dans *T'oung Pao*, 1912, p. 358.

2) Cf. *J. A.*, 1914, II, 144.

3) Dans Stein, *Ancient Khotan*, II, 584.

reportons à la notice sur les Sou-p'i dans la *Nouvelle histoire des T'ang* [1]); on y lit en effet que les Sou-p'i étaient primitivement un état de K'iang qui fut conquis par les T'ou-fan (Tibétains de Lhasa) et reçut le nom de 孫波 Souen-po (*Suən-pua). Souen-po ramènerait normalement à *Sun-pa, mais on sait que le chinois ancien n'avait pas de mot **sum*; il a donc dû sacrifier la nasale labiale pour rendre le timbre *u* de la voyelle labiale, et Souen-po est sûrement le Sum'pa des Tibétains. En réalité, je ne suis pas sûr que Sou-p'i (*Su-bi) soit essentiellement différent de Sum'pa. Bien que les K'iang aient été très probablement de langue tibétaine, ils parlaient peut-être un tibétain assez différent de celui des Tibétains qui fondèrent l'empire de Lhasa, et *Su-bi pourrait être la forme «k'iang» du même nom dont Sum'pa était la forme «t'ou-fan». Le nom de Sum-pa a survécu dans la nomenclature géographique moderne, où il désigne un des districts septentrionaux du Tibet.

1) Cf. Chavannes, *Documents*, p. 169.

Notes additionnelles.

P. 324. — L'alternance T'ou-yu-houen et T'ouei-houen paraît être du même type que celle des doublets *γuyu-* et *γui-*, «demander», *güyü-* et *güi-*, «courir», en mongol.

P. 326. — L'identification du nom des Sien-pi à celui des Che-wei supposerait un original *Särbi, *Serbi.

LA TRAVERSÉE DU DÉSERT PAR HIUAN-TSANG EN 630 AP. J.-C.

PAR

Sir AUREL STEIN.

C'est pendant ma seconde expédition en Asie centrale, durant l'automne de 1907, que j'ai traversé le «Gobi» pierreux du Pei-chan, par le chemin qui conduit, à travers le désert, de l'oasis de Ngan-si à Hāmi. Cette voie sert de grand' route pour relier le Kan-sou, situé à l'extrême ouest de la Chine avec la province de Sin-Kiang, «la Nouvelle Possession» ou Turkestan chinois. Je savais alors que je suivais la vieille «route du Nord» qui, dès que les Chinois eurent pris pied solidement à Hāmi, en 73 ap. J.-C., leur servit régulièrement de grande voie de communication avec leurs possessions de l'Asie centrale, toutes les fois qu'ils furent en mesure d'assurer un contrôle politique ou militaire sur ces territoires éloignés. Sur le moment, cette idée m'aida à me résigner au fait que des considérations d'ordre pratique m'imposaient une route déjà suivie par plus d'un voyageur européen depuis Prjevalsky, et dont les vastes étendues de graviers et de rocs en train de se désagréger ne se prêtaient guère à de nouvelles observations tant soit peu intéressantes.

J'ai eu, depuis, à m'occuper de cette région dans *Serindia*, le rapport détaillé des résultats scientifiques de mon deuxième voyage

en Asie centrale (rapport terminé en 1918, et qui, je l'espère, sera publié sous peu par l'Imprimerie de l'Université d'Oxford). C'est seulement alors que j'accordai toute l'attention voulue aux circonstances qui autorisent cette route désolée à réclamer un intérêt spécial et quasi-personnel de la part de quiconque s'occupe de la géographie historique de l'Asie centrale. Elle le doit à un épisode célèbre de la vie du grand pélerin chinois Hiuan-tsang, à la fois le Pausanias et le Marco Polo des Bouddhistes, dont le voyage aller et retour de la Chine aux Indes à travers l'Asie centrale, accompli dans le deuxième quart du VIIe siècle de notre ère, nous a fourni des renseignements si nombreux et si importants sur la géographie, l'histoire, les antiquités, etc., des immenses régions qu'il a parcourues. Je veux parler de cette hardie traversée du désert, grâce à laquelle notre pieux voyageur s'échappa, vers le début de l'an 630 ap. J.-C., par-delà ce qui était alors la frontière de l'Empire chinois, si jalousement gardée qu'elle fût, et pénétra dans ces «Régions occidentales» que son ardente poursuite de la sainte Loi Bouddhique le poussait à explorer.

L'histoire de cette grande aventure, où Hiuan-tsang faillit périr de soif dans le désert, n'a pas encore été examinée à la lumière d'une connaissance exacte de la topographie du pays. On n'en trouve d'ailleurs pas le récit dans le *Si Yu Ki*, ou «Relation des Contrées occidentales» écrite par Hiuan-tsang lui-même (puisque celle-ci ne commence qu'au moment où il quitte le Tourfán pour se diriger vers l'ouest), mais seulement dans la «*Vie*» de Hiuan-tsang, œuvre compilée à l'origine par son disciple Houei-li et éditée plus tard dans des conditions qui devaient fatalement en diminuer la valeur critique [1]). Aussi pouvait-on à bon droit entretenir des doutes sur l'exactitude

1) Cf. Stanislas JULIEN, *Histoire de la vie de Hiouen-thsang*, préface p. LXXVI et seq., où sont exposées les conditions dans lesquelles le texte de la biographie, originairement compilée par le moine Hoeï-li (Houei-li) fut retrouvé et édité.

des détails contenus dans cette narration, en raison surtout de la nuance de surnaturel que l'histoire, telle qu'elle nous est rapportée par le pieux biographe, prête à certains événements quasi-miraculeux auxquels le grand pélerin dut son salut, au moment où, perdu dans le désert aride, il était sur le point de mourir de soif et d'épuisement.

Il n'est donc que plus intéressant de voir qu'une soigneuse comparaison révèle un accord étroit entre les détails précis de l'histoire et les données de notre relevé topographique de la route depuis les parages de Ngan-si jusqu'à Hāmi. Cette entière conformité démontre de façon frappante l'exactitude avec laquelle Hiuan-tsang lui-même a dû se rappeler et raconter ce fameux épisode initial de ses courses errantes. Elle contribue à confirmer une fois de plus la fidélité subjective de ses récits; et comme il nous faut à chaque instant nous en servir quand nous avons à traiter de la géographie ancienne de l'Asie centrale ou de l'Inde, les notes qu'on va lire sur l'itinéraire suivi par Hiuan-tsang à travers le désert peuvent à juste titre trouver place ici.

Cependant, avant d'essayer de suivre pas à pas le pieux voyageur, il serait bon d'indiquer rapidement certains faits topographiques particulièrement importants, tant en ce qui concerne son point de départ, l'oasis de Ngan-si, qu'à propos du terrain que traverse la grand' route actuelle entre cette oasis et Hāmi. Dans les chapitres XV et XXVII de ma «*Serindia*», j'ai déjà eu l'occasion de discuter à fond les raisons de géographie générale qui ont obligé les Chinois, depuis le début de l'expansion de leur puissance vers l'ouest, dans le dernier quart du IIème siècle av. J.-C., jusqu'à nos jours, à choisir, comme ligne principale de communication avec l'Asie centrale, la route qui longe le pied du versant nord des montagnes neigeuses du Nan-chan. Là seulement se rencontre une série de districts relativement bien arrosés et fertiles, s'étendant de Liang-tcheou à Sou-tcheou en passant par Kan-tcheou, et capable de servir de base

sûre à des expéditions commerciales et militaires à travers les grands déserts qui séparent le Kan-sou du Turkestan chinois. Au-delà de Sou-tcheou, où se termine la Grande Muraille médiévale de l'Empire, cette ligne s'amincit à mesure qu'on s'enfonce vers l'ouest, jusqu'à n'être plus qu'un chapelet de petites oasis, entre autres le Yü-mên-hien actuel, Ngan-si et Touen-houang. Celles-ci sont toutes situées dans la vallée très large, mais pour la plus grande partie absolument stérile, par laquelle le cours inférieur du Sou-lo Ho va se perdre dans le désert, à l'est de l'ancien lit de la Mer de Lop. On retrouvera tous ces traits essentiels clairement marqués sur la carte I, accompagnant mes *Ruins of Desert Cathay*, et publiée d'abord par le *Geographical Journal*, dans le numéro de mars 1911, afin d'illustrer les explorations de mon second voyage.

Aussi longtemps que les entreprises commerciales et militaires des Chinois visant le bassin du Tārim purent continuer à se diriger ainsi droit à l'ouest et à suivre cette première route, à travers le désert d'argile et de sel laissé par le lit desséché de la Mer de Lop, jusqu'aux établissements ruinés de Lou-lan [1]), aussi longtemps Touen-houang, la dernière oasis en-deçà de la vieille frontière chinoise du temps des Han, demeura le point de départ et, pour ainsi dire, la tête de pont pour la grande traversée du désert. Mais quand, après le IIIème siècle de notre ère, Lou-lan fut abandonné au désert et que le manque d'eau ferma au trafic cette route difficile, mais de toutes la plus directe, tout ce qui subsista en fait de rapports avec l'Asie centrale, après la disparition du contrôle politique chinois sur les «Régions occidentales», se détourna forcément, de façon à

1) J'ai réussi, au cours de mes explorations du désert de Lop en 1914—15, à relever cette ancienne route de Lou-lan d'un bout à l'autre: pour son tracé, cf. *A third journey of exploration in Central Asia, 1913—16*, dans le *Geographical Journal*, 1916, XLVIII, p. 124—129; voir aussi dans *Serindia*, ch. XIV, une revue des notices historiques chinoises relatives à cette route.

peu près complète, vers les routes qui traversent le «Gobi» du Pei-chan dans la direction de Hāmi.

Parmi ces routes, celle qui partait de l'oasis de Ngan-si et conduisait presque en droite ligne, au nord-ouest, vers la région cultivable de Hāmi, au pied du versant sud du Karlik-tāgh, doit sûrement avoir été de tout temps relativement la plus facile, et par suite la plus fréquentée. C'est en suivant la ligne de son tracé que, pour les voyageurs venant de la Chine proprement dite, ou s'y rendant, la distance à couvrir à travers un terrain absolument désertique est la plus courte. Elle traverse le désert pierreux du Pei-chan en onze marches, dont le total s'élève, comme l'a montré notre relevé, à environ 218 milles. Hāmi, grâce aux facilités d'irrigation que lui assure le voisinage des neiges du Karlik-tāgh, a toujours été, dans les temps historiques, un endroit renommé pour ses produits agricoles, et un emporium naturel pour tout le trafic qui traversait la région désertique du sud-est. Ngan-si, de son côté, ne s'est pas encore relevé de toutes les ruines causées par la grande rébellion des Tounganes, dans la sixième décade du siècle dernier. Néanmoins, si maigres que soient ses présentes ressources, elles suffisent pour permettre aux caravanes de marchands et aux autres voyageurs de se ravitailler sur place. Dans les temps anciens, comme le prouvent quantité de témoignages historiques, ces ressources étaient beaucoup plus considérables. Quant aux autres routes, qui peuvent encore conduire de Hāmi et de l'extrêmité orientale du T'ien-chan vers les districts frontières du Kan-sou et de la Chine même, toutes traversent les étendues stériles du «Gobi» du Pei-chan sur des distances bien plus longues [1]). Ainsi que l'a démontré, en

1) La carte russe, à l'échelle de 40 verstes au pouce, des régions au-delà de la frontière asiatique indique en effet sur les feuilles XXI et XXII, moitié d'après des relevés d'explorateurs russes tels que Groum Grijmailo et Obrouchev, moitié d'après des «renseignements indigènes», des routes qui traversent le Pei-chan à l'est de la ligne Hāmi—Ngan-si. Une route distincte des précédentes et menant de Hāmi au grand coude du Sou-lo Ho a

septembre 1914, mon voyage de Mao-mei au Karlik-tagh [1]), elles présentent des difficultés analogues, sinon pires, en ce qui concerne le ravitaillement en eau et la nourriture des bêtes de somme.

A la lumière de ces simples faits géographiques, il m'apparaît clairement que la route menant de Ngan-si à Hāmi a toujours dû conserver son importance pendant les périodes durant lesquelles elle fut ouverte aux relations entre la Chine et l'Asie centrale, et qu'au surplus son tracé, selon toute vraisemblance, doit avoir toujours été sensiblement le même qu'à présent. Cette dernière conclusion se justifie d'autant mieux que — comme on peut le voir sur la carte jointe à *Desert Cathay* et, avec plus de détails, sur les feuilles reproduisant notre levé topographique à l'échelle de 4 milles au pouce [2]) — à l'exception d'un petit détour rendu nécessaire par l'approvisionnement d'eau entre la source de Ta-ts'iuen et celle de Cha-ts'iuen-tzeu, la route actuelle conduit presque en ligne droite depuis Ngan-si jusqu'au plus proche endroit habité sur la lisière de l'oasis de Hāmi.

été suivie en 1898 par le Prof. Futterer, qui l'a très soigneusement décrite dans *Geographische Skizze der Wüste Gobi*, Ergänzungsheft n° 139, *Petermann's Mitteilungen*, 1902. Cet article expose de la façon la plus instructive la géologie et la physiographie générales des chaînes du Pei-chan oriental.

Parmi les différents tracés de route marqués sur la carte russe mentionnée çi-dessus comme traversant le Pei-chan à l'ouest de la ligne Ngan-si—Hāmi, il n'y en a qu'un qui puisse être considéré comme praticable et réellement existant. C'est celui relevé par le capitaine Roborovsky, au cours de son expédition de 1893: il se détache de la grand'route chinoise à Kou-chouei, à quatre étapes de Hāmi, et pique droit au sud sur Touen-houang. La difficulté de s'y approvisionner en eau, etc., fait que cette route n'est que rarement suivie de nos jours. Les voyageurs chinois, partant de l'oasis que je viens de nommer, préfèrent rejoindre la grand'route à Houng-liou-yüan, la seconde étape après Ngan-si. L'existence des autres chemins, étant données les informations recueillies par le capitaine Roborovsky et le professeur Pelliot, semble des plus problématiques.

1) Voir «A third journey of exploration in Central Asia». *Geographical Journal*, XLVIII, p. 200.

2) Voir les feuilles n° 73, 76, 77, 80 et 81 de l'Atlas préparé par le Service géographique de l'Inde pour être joint à mon volume de *Serindia*. Par ordre du Directeur général de ce même service, des bonnes feuilles de l'atlas ont été envoyées, en 1914, aux principales institutions géographiques d'Europe et d'Amérique.

Ngan-si, l'ancien *Koua-tcheou*, qui fut le point de départ de Hiuan-tsang dans l'épisode de son voyage dont nous avons à nous occuper ici, ne mérite pas de retenir longtemps notre attention. Dans mon *Desert Cathay*, au chap. LXXI, j'ai déjà consigné les observations que j'avais pu faire sur sa condition présente au cours de mes séjours de 1907 [1]). Le Ngan-si-tcheou actuel, situé à quelque distance de la rive gauche du Sou-lo Ho, n'est guère, en dépit de son nom sonore («la Cité de [la garnison] qui protège l'ouest»), qu'une rue de maisons clairsemées au milieu d'une vaste enceinte de murailles croulantes. Il doit ce qu'il a d'importance uniquement au fait que c'est la dernière étape sur la route de Hāmi où l'on puisse trouver à s'approvisionner. Au sud de la ville s'étend, entre le lit de la rivière et le pied des collines stériles qui forment l'avant-garde du Nan-chan, une large plaine couverte de brousse, où des bandes de maigres cultures sont coupées par de vastes étendues en friche. Des ruines de villes et de villages entourés de murs abondent dans cette région désolée, attestant son ancienne prospérité. Parmi ces ruines, la plus considérable et la plus centrale porte encore le nom de *Koua-tcheou-tch'êng*, la «ville murée de Koua-tcheou» et la tradition locale en fait le site de l'ancien chef-lieu du district [2]). Des raisons d'ordre archéologique, que j'ai discutées dans *Serindia*, corroborent l'exactitude de cette tradition; selon toute vraisemblance c'est là qu'il faut situer le centre administratif du district de Koua-tcheou, où la *Vie* fait arriver Hiuan-tsang vers la fin de l'an 629 de notre ère [3]).

---

1) Cf. *Desert Cathay*, II, p. 235 et suivantes.

2) Se reporter pour la position exacte de ce site ruiné et la topographie du chemin de Ngan-si, au carton à l'échelle de 1 : 1.000.000ᵉ insérée dans la carte 1 de *Desert Cathay*.

3) Cf. Stan. JULIEN, *Histoire de la vie de Hiouen-thsang* (Paris, 1853), p. 17; ainsi que Beal, *The Life of Hiuen-tsiang*, p. 13. Dans les citations extraites de la *Vie* que nous aurons à faire ci-dessous, nous suivrons le texte du grand sinologue français, sur lequel la traduction anglaise est généralement fondée.

Le savant moine bouddhique avait quitté Tch'ang-ngan, la capitale chinoise, dans le dessein avoué de «voyager vers l'ouest, à la recherche de la Loi dans le royaume des Brahmanes», c'est-à-dire dans l'Inde. Mais bien que le grand empereur T'ang, T'ai Tsoung (627—650 ap. J.-C.), fût déjà engagé dans cette politique d'expansion vers l'occident, qui devait avant longtemps rétablir, après un intervalle de plusieurs siècles, le pouvoir des autorités chinoises sur le bassin du Tarim et même au-delà, les méthodes traditionnelles tendant à isoler la Chine de l'occident barbare étaient encore en vigueur sur la frontière du Kan-sou: «A cette époque, l'administration du pays était encore nouvelle, et les frontières de l'empire ne s'étendaient pas fort loin. Le peuple était soumis à de sévères défenses, et il n'était permis à personne de sortir pour aller dans les pays étrangers» [1]).

Aussi Hiuan-tsang avait-il été obligé de quitter Liang-tcheou en secret, et de gagner Koua-tcheou par des marches de nuit. Arrivé là, «le Maître de la Loi» s'étant informé des routes de l'ouest, on lui répondit: «A 50 *li* d'ici, en marchant vers le nord, on rencontre la rivière *Hou-lou*, dont le cours inférieur est large, et le cours supérieur très resserré. Ses eaux tournoient constamment et roulent avec une telle impétuosité qu'on ne peut la passer en bateau. C'est près de la partie la plus large qu'on a établi la barrière *Yü-mén-Kouan*, par laquelle on est obligé de passer, et qui est la clef des frontières de l'ouest. Au nord-ouest, en dehors de cette barrière, il y a cinq tours à signaux, où demeurent les gardiens chargés d'observer. Elles sont éloignées l'une de l'autre de cent *li*. Dans l'intervalle qui les sépare, il n'y a ni eau ni herbages. En dehors de ces cinq tours s'étendent le désert de Mo-ho-yen et les frontières du royaume d'*I-Wou* (Hāmi)».

La *Vie* raconte de façon touchante comment l'ardent pélerin en

1) Cf. JULIEN, *Vie de H.-t.*, p. 16.

vint à braver l'interdiction officielle et à s'aventurer dans le redoutable désert par-delà la frontière [1]). En recevant les renseignements que nous venons de rapporter, il s'était d'abord senti très abattu; et, comme en outre il venait de perdre son cheval, il passa un mois dans l'affliction. Là-dessus, le gouverneur local apprit par ses espions les intentions de Hiuan-tsang: mais comme c'était un homme plein de piété, il lui montra en secret leur rapport, et finalement, ému par sa sincère ferveur, décida — *more Sinico* — de fermer les yeux. Néanmoins les ennuis du saint voyageur ne firent que s'accroître, tant à cause de la défection des deux jeunes moines qui devaient l'accompagner, que de la difficulté où il était de se procurer un guide. Mais des songes et des présages favorables lui firent reprendre courage, et un jeune indigène dévôt l'aida à se rencontrer en secret avec un «barbare» âgé qui avait fait quinze fois le voyage d'*I-wou*, aller et retour.

Le vieillard lui donna ce grave avertissement: «Les routes de l'ouest sont mauvaises et dangereuses; tantôt on est arrêté par un *fleuve de sable* (des sables mouvants), tantôt par des démons et des vents brûlants. Lorsqu'on les rencontre, il n'est personne qui puisse y échapper. Souvent des caravanes nombreuses s'y égarent et périssent». Mais Hiuan-tsang demeura ferme et déclara que s'il ne finissait pas par atteindre le royaume des Brahmanes, de sa vie il ne retournerait vers l'orient, dans la direction de la Chine: «Quand je devrais mourir au milieu de ma route, je n'éprouverais nul regret». Là-dessus le sage vieillard lui dit: «Maître, puisque vous êtes décidé à partir, il faut que vous montiez mon cheval. Déjà plus de quinze fois, il a fait aller et venir le chemin d'*I-wou* (Hāmi). Il est vigoureux et connaît les routes. Votre cheval, au contraire, est faible et n'y arrivera jamais». Nous verrons un peu plus tard le rôle important que cette brave monture, «maigre et de couleur

1) Voir Julien, *Vie de H.-t.*, p. 17—21.

rousse», contre laquelle il échangea la sienne, était destinée à jouer dans cette aventure: c'est enfin de compte, à elle que le pélerin dut d'échapper à la mort dans le désert[1]).

Ainsi monté, et accompagné par le jeune habitant du pays qui devait lui servir de guide, Hiuan-tsang partit la nuit de Koua-tcheou: «A la troisième veille, ils arrivèrent à la rivière et aperçurent de loin la barrière Yü-mên-kouan. A dix *li* en amont de l'endroit où était placée cette barrière[2]) les deux rives du cours d'eau n'étaient séparées que par la distance d'un *tchang* (dix pieds)». A cet endroit, ils effectuèrent leur passage sur un pont de fortune improvisé par le jeune «barbare» avec des branches d'arbre coupées, etc. Puis, après s'être reposés sur le bord de la rivière, ils se mirent en route avec les premiers rayons du soleil. Mais au bout de quelques pas, le compagnon de Hiuan-tsang, effrayé par les périls qui les attendaient, refusa de s'aventurer plus loin et laissa le courageux pélerin continuer seul l'aventure.

Avant de suivre davantage Hiuan-tsang, il serait à propos de résumer les indications que nous pouvons tirer de ce bref récit d'une part, et, d'autre part, des renseignements locaux que nous avons reproduits précédemment, en les comparant ensuite avec la

1) La mention de ce cheval et ce qu'on nous dit de sa grande expérience du voyage me paraissent donner une note réaliste à l'histoire telle qu'elle nous est rapportée dans la *Vie*. Ce détail, joint à ceux que nous aurons à indiquer ci-dessous, crée une présomption en faveur de la véracité foncière du récit recueilli et transmis par le biographe de Hiuan-tsang.

En même temps, la façon dont la *Vie* rattache l'heureuse acquisition de cette monture à une prédiction, faite à Hiuan-tsang par un devin avant son départ de Tch'ang-ngan, montre le même mélange de sens réaliste et de crédulité naïve, qui caractérise mon «saint patron» chinois, au même titre que tant de ses compatriotes, anciens ou modernes. Cette même veine se retrouve d'un bout à l'autre de ses «Mémoires». (Cf. *Desert Cathay*, II, p. 169 et sq.).

2) Je suis ici l'interprétation de Beal (voir: *Life of Hiuen-tsiang*, p. 10). La version de Julien impliquerait que le lieu de la traversée était à la Barrière même. Mais il est évident que tel ne peut être ici le sens, puisque le passage devait s'effectuer en secret. De plus, on nous a dit précédemment que la Barrière de Yü-men se trouvait à l'endroit où la rivière était le plus large, et où par suite il est permis de supposer qu'elle était guéable.

présente topographie de Ngan-si. Si nous prenons comme point de départ la ville de Koua-tcheou, la route d'*I-wou* ou Hāmi se dirigeait d'abord vers le nord sur une distance de cinquante *li* avant d'atteindre la rivière *Hou-lou*. Sur les bords de cette dernière était alors placé le poste de garde *Yü-mên-kouan*, «la Barrière de la Porte de Jade». A partir de ce point, la route de Hāmi s'infléchissait vers le nord-ouest et conduisait aux cinq postes de guet installés dans le désert pour la surveiller. Le premier soin de Hiuan-tsang devait être d'éviter la «Barrière de la Porte de Jade», où il n'aurait pas manqué d'être arrêté dans son dessein de traverser la frontière sans autorisation. Il quitta donc Koua-tcheou de nuit, et aborda la rivière à un point situé à une dizaine de *li* en amont du poste de garde. Ayant réussi à traverser l'eau sans être aperçu pendant la troisième veille de la nuit, il rejoignit de là le chemin qui menait à la plus proche des tours de guet, et, comme nous allons voir, y arriva après avoir couvert une distance de quatre-vingts *li*.

Il est aisé de démontrer que ces indications s'accordent pleinement avec les données de notre relevé topographique du pays. La rivière *Hou-lou* ne saurait être que le Sou-lo Ho [1]). La ville en ruines de *Koua-tcheou-tch'êng*, en raison de sa position centrale et de la persistance de la tradition locale, peut être considérée comme marquant approximativement le site du *Koua-tcheou* de l'époque des T'ang. Or, c'est à huit milles presque exactement au nord, en droite ligne, que la présente route de Hāmi traverse le Sou-lo Ho. Si l'on admet que le cours de la rivière, à l'époque de Hiuan-tsang, était situé à environ deux milles plus au nord, à l'endroit où notre plan porte marqué un ancien lit de rivière, la distance est en accord encore plus étroit avec les 50 *li* mentionnés par la *Vie*: car, ainsi

1) On doit la première identification correcte de cette rivière avec le Sou-lo Ho, le Bouloungir des Mongols, à V. de Saint-Martin: cf. JULIEN, *Mémoires de Hiouen-thsang*, II, p. 202.

que nous l'a appris une longue expérience de la façon dont Hiuan-tsang calculait les distances le long des routes de l'Asie centrale, l'équation «5 *li* = un mille» représente en général la moyenne correcte. Que la route de Hami, en quittant la rivière, conduise de façon constante dans la direction du nord-ouest, il suffit pour s'en assurer de jeter un coup d'œil sur la carte. Enfin les 80 *li* que Hiuan-tsang, nous dit-on, aurait couverts entre la traversée de la rivière et la première tour de guet correspondent de manière frappante aux 16 milles environ que la carte montre entre l'ancien lit de rivière dont j'ai parlé plus haut, et la première étape, Pei-tan-tzŭ, avec sa source, sur la route actuelle des caravanes.

En ce qui concerne le site exact de la barrière de Yü-mên à l'époque du voyage de Hiuan-tsang, je ne suis pas en mesure de le fixer de façon positive: cela ne change d'ailleurs rien à l'itinéraire qui nous intéresse en ce moment. Les découvertes faites en 1907, au cours de mes explorations de l'ancien *Limes* chinois ont apporté une solution au problème de la position originale et des vestiges de cette fameuse place — frontière de la «Porte de Jade», jadis située très loin à l'ouest de *Touen-houang*[1]); et de bonnes raisons archéologiques nous donnent à penser que, même au temps de Hiuan-tsang, son transfert dans le nord de Koua-tcheou était de date relativement récente[2]). La stricte surveillance, exercée dans l'antiquité sur tout le trafic traversant la frontière par cette grande

1) Cf. *Desert Cathay*, II, p. 115 et seq.; *Serindia*, chap. XIX, sec. I—III.

2) Un passage des Annales des T'ang, rapportant l'envoi en 610 ap. J.-C., du fameux commissaire chinois P'ei Kiu à Yü-mên-kouan, place clairement cette Barrière de la frontière à la ville de Tchin-tch'ang; cf. Chavannes, *Documents sur les Turcs occidentaux*, p. 18. Les archéologues chinois et la tradition locale de Ngan-si semblent d'accord pour considérer Chin-ch'ang comme une sous-préfecture dépendant de Koua-tcheou et située à l'est de Ngan-si actuel: mais sa position exacte reste encore à déterminer.

Combien de temps la «Barrière de la Porte de Jade» resta-t-elle près de Koua-tcheou, et quand et comment le *Yü-mên-hien* actuel, entre Sou-tcheou et Ngan-si, hérita-t-il du nom de l'ancienne station frontière du temps des Han? C'est là une autre question qui doit être réservée pour de futures recherches.

porte orientale de la première Grande Muraille, a son pendant exact dans la procédure observée jusqu'à nos jours à la porte de Kia-yü-kouan, à l'ouest de Sou-tcheou, ainsi que j'ai eu déjà plus d'une fois l'occasion de le signaler soit dans *Desert Cathay*, soit dans *Serindia* [1]).

Pour mieux apprécier les conditions dans lesquelles Hiuan-tsang effectua sa traversée du désert, jetons un rapide regard sur l'aspect général de la route telle qu'elle existe aujourd'hui, et sur les traits topographiques qui distinguent certaines de ses étapes. Aux yeux des Chinois, dont on connaît la partialité marquée pour la vie civilisée, cette route désertique doit avoir été de tout temps un véritable épouvantail, en quelque qualité qu'ils eussent à l'affronter, comme soldats, comme marchands, ou comme voyageurs d'occasion. Nous en avons tout-de-suite eu l'impression en passant, au cours de notre marche, d'une minable petite étape à l'autre. Celles-çi sont toutes établies, avec leurs huttes de terre pleines de fumier et leur petite caserne, en un endroit où quelque vague dépression du terrain fournit chichement un peu d'eau de source ou de puits. Çà-et-là seulement, elles offrent des coins de pâturage, faits de brousse ou de roseaux. Les conditions du trafic, telles qu'il m'a été donné de les observer en traversant ces étendues complètement stériles de gravier, de rocs émiettés ou de sable apporté par le vent, qui séparent ces lamentables haltes, n'ont guère dû changer depuis l'antiquité.

La difficulté de se procurer assez de paille de roseaux et d'eau pour les bêtes de somme, jointe à la disette non moins grande de combustible, doit avoir, de tout temps, sérieusement gêné les déplacements d'ordre commercial ou militaire le long de cette route. Les conditions climatériques du Pei-chan central sont rendues extrêmement pénibles, tant par ses ouragans du nord-est, si redoutés

1) Voir *Desert Cathay*, II, p. 148, 154, 282; *Serindia*, ch. XXVII, sec. I, II.

et si fréquents en hiver et au printemps, que par sa brûlante sécheresse et ses orages de poussière pendant l'été: forcément, elles ont toujours impliqué de graves risques pour les voyageurs isolés. Aujourd'hui encore, en l'absence d'un guide, ceux-ci courent, sur certaines portions de la route, le risque de s'égarer: et évidemment, ce danger doit avoir été beaucoup plus grand pendant les périodes où l'isolement politique de la Chine empêchait tout trafic régulier.

Si uniforme qu'il soit dans sa morne stérilité, le terrain traversé par la route se laisse néanmoins diviser en certaines sections distinctes. Sur les cartes détaillées qui accompagnent *Serindia*, nous pouvons aisément les reconnaître, et même la carte de *Desert Cathay* suffit à en marquer les limites. Les cinq premières marches à partir de Ngan-si conduisent à travers une série de chaînes de collines étroites, toutes orientées (ou peu s'en faut) de l'est à l'ouest, et à peine surélevées au-dessus des larges vallées, en façon de plateaux, qui les séparent. On trouve de l'eau de source aux trois premières étapes (Pei-tan-tzeu, Houng-liou-yüan, Ta-ts'iuen) et à Ma-lien-tching-tzeu et Sing-sing-hia, on atteint la nappe souterraine par des puits qui ne dépassent pas 6 à 8 pieds de profondeur. Apparemment, ce n'est pas sans raison que la frontière entre la province de Kan-sou et celle de Sin-kiang ou Turkestan chinois est à présent fixée tout près de Sing-sing-hia; car, au-delà, le caractère du terrain subit une transformation marquée et qui n'est nullement à son avantage. On rencontre quantité de saillies rocheuses et de détritus pendant les deux marches suivantes vers Cha-ts'iuen-tzeu et K'ou-chouei, en même temps qu'on descend graduellement d'environ 2000 pieds au-dessous du niveau moyen des étapes précédentes. La plus humble sorte de végétation se fait de plus en plus rare, tandis que l'eau devient nettement saumâtre, comme l'indique à juste titre le nom de *K'ou-chouei*, «l'Eau Amère».

Mais c'est la marche suivante jusqu'à la halte de Yen-toun,

qui est, de toutes, la plus redoutée des voyageurs chinois. Sur une distance d'environ 35 milles, elle descend par des pentes de gravier absolument dénudées dans une sorte de grand bas-fond à 1500 pieds au-dessous du niveau de K'ou-chouei. Totalement dépourvue d'eau ou d'abri d'aucune sorte, cette longue marche ne laisse pas d'être dangereuse, soit en raison de la grande chaleur qui y règne l'été, soit à cause du vent glacé du nord-est qui la balaie en hiver et au printemps. Des carcasses de bêtes de somme jalonnent le chemin à partir de K'ou-chouei, et les pertes de vies humaines ne sont pas un accident sans exemple sur cette partie de la route. Après Yen-toun, une autre marche, mais cette fois beaucoup plus courte, à travers de semblables étendues d'aride gravier, amène le voyageur aux sources de Tchang-liou-chouei [1]), à la lisière méridionale d'une large ceinture de loess qui reçoit souterrainement l'eau des neiges du Karliktāgh, et qui se couvre d'une abondante végétation, brousse et champs de roseaux. A Tchang-liou-chouei on rencontre le premier petit bout de terrain cultivé de Hāmi, et, après deux marches faciles, on atteint la ville de Hāmi ou Koumoul, dans l'oasis centrale.

Telle est la physionomie actuelle de la route; et il est possible de démontrer que les points essentiels de l'histoire du voyage de Hiuan-tsang à travers le désert sont en accord étroit avec ces données topographiques. Cet accord paraît d'autant plus remarquable quand on songe à l'imperfection du texte de la *Vie* par Houei-li et à l'impossibilité où nous sommes de contrôler son exposé à l'aide de la relation écrite par Hiuan-tsang lui-même. Nombre de détails ou de faits personnels contribuent à renforcer l'impression que Houei-li recueillit des lèvres mêmes du maître le pittoresque récit de ses aventures dans le désert, et qu'il l'a fidèlement reproduit. On connaît trop la pieuse ardeur et la naïve crédulité de Hiuan-tsang pour se laisser induire en méfiance par quelques allusions à

1) *Chang-liou-shin* sur la carte à 1 : 3.000.000^e est une faute de lecture.

des événements surnaturels: il ne faut y voir que de pures illusions subjectives, telles que des moments de grande tension et de réel péril devaient tout naturellement en provoquer dans un esprit animé d'une dévotion si fervente.

Du récit que nous fait Houei-li, nous dégageons les principaux faits suivants [1]). Abandonné peu après avoir passé le Sou-lo Ho par le «jeune barbare» qui devait lui servir de guide, le pélerin poussa seul en avant, se guidant sur les os des animaux morts et le crottin laissé par les chevaux le long de la route. Des visions de troupes armées se mouvant dans le lointain lui causèrent de l'inquiétude: «Mais, en les voyant disparaître au moment où il les croyait près de lui, il reconnut que c'étaient de vaines images créées par les démons». Evidemment, il s'agit de mirages analogues à ceux que j'ai fréquemment observés au cours de mes toutes premières marches au-delà de Ngan-si. Après avoir couvert une distance de 80 *li*, Hiuan-tsang arriva à la première tour de guet. Dans l'espoir de passer inaperçu, il se cacha jusqu'à la nuit tombante. Quand il essaya de remplir sa gourde à la fontaine voisine de la tour, les hommes de garde le reçurent à coups de flèche. Sur sa déclaration qu'il était un moine venu de la capitale, ils le conduisirent devant le commandant du poste.

Celui-ci, un certain Wang-siang, natif de Touen-houang, lui fit subir un interrogatoire très serré. Ayant reconnu en lui l'aspirant pélerin à la recherche de la Loi, au sujet duquel un rapport lui avait été envoyé de Liang-tcheou, il fut pris de pitié et le traita avec bienveillance. N'ayant pas réussi à le persuader de revenir sur ses pas, il lui recommanda au matin de se diriger droit sur la *quatrième* tour, commandée par un de ses parents. Quand Hiuan-tsang y parvint dans la nuit du *même jour*, les incidents de la veille se répétèrent. Il fut arrêté par une flèche que lui lança

1) Cf. Julien, *Vie de H.-t.*, p. 23 et sqq.; Beal, *Life of H.-t.*, p. 18 et seq.

l'homme de garde, puis amené devant le commandant. Au reçu du message de Wang-siang, cet officier l'accueillit de façon hospitalière; mais il l'avertit de ne pas approcher de la cinquième et dernière tour de guet: car elle était occupée par des gens d'un caractère violent. Il lui conseilla, au contraire, de gagner une source éloignée de 100 *li*, et appelée *Ye-ma-ts'iuen*, «la source des chevaux sauvages» [1]), et d'y renouveler sa provision d'eau.

«A une petite distance de là, il entra dans le désert appelé *Mo-ho-yen*, qui a une longueur de huit cents *li* et que les anciens appelaient *Cha-ho* ou le *Fleuve de sables*. On n'y voit ni oiseaux, ni quadrupèdes, ni eau, ni pâturages». Dans ce désert le pieux voyageur fut à nouveau inquiété par des visions démoniaques, entendez des mirages, contre lesquelles il se protégea par la lecture de son texte sacré favori, le *Prajñā-pāramitā-Sūtra*. Après avoir fait cent *li*, il s'égara et ne réussit pas à découvrir la «Source des chevaux sauvages». Pour comble de malheur, il laissa tomber la grande outre d'eau qu'on lui avait donnée à la quatrième tour et répandit à terre son précieux contenu. «De plus, comme le chemin faisait de longs circuits, il ne savait plus quelle direction suivre. Il eut alors la pensée de retourner du côté de l'est, vers la quatrième tour à signaux». Mais, après avoir fait 10 *li* dans cette direction, il se rappela son serment de ne jamais retourner vers l'est avant d'avoir atteint l'Inde: là-dessus, «priant avec ferveur Kouan-yin (Avalokiteçvara), il se dirigea vers le nord-ouest. Il regarde de tous côtés et découvre des plaines sans bornes où l'on ne voyait aucune trace d'hommes ni de chevaux». Pendant la nuit, il était tourmenté par des lumières qu'allumaient de mauvais esprits, et pendant le jour par de terribles orages de poussière: «Au milieu de ces cruels

1) Le nom de *Ye-ma-ts'iuen* est encore fréquemment employé pour désigner des localités dans le désert au-delà de la frontière du Kan-sou.

assauts, son cœur restait étranger à la crainte»; mais la soif le faisait cruellement souffrir.

Après avoir ainsi voyagé sans eau pendant quatre nuits et cinq jours, il tomba épuisé. Au milieu de la cinquième nuit, après avoir adressé de ferventes prières à Avalokiteçvara, il se sentit ranimé par une brise fraîche et trouva du repos dans un court sommeil. Une vision divine qui lui apparut en rêve l'incita à tenter un nouvel effort. Après avoir fait environ dix *li*, son cheval, qui avait, lui aussi, retrouvé assez de forces pour se remettre sur ses jambes, changea brusquement de direction, et, au bout de quelques *li*, le mena jusqu'à une pièce d'herbage vert. Après qu'il eut laissé brouter son cheval, comme il se préparait à pousser plus loin, il découvrit un étang dont l'eau était claire, et il comprit qu'il était sauvé. Il fit halte tout un jour à cet endroit, puis reprit son voyage avec une provision fraîche d'eau et de fourrage, et après deux jours de plus, il émergea du désert et arriva à I-wou ou Hāmi.

Si nous comparons cette relation abrégée de la traversée du désert par Hiuan-tsang avec la topographie actuelle de la route de Ngan-si à Hāmi, nous ne pouvons manquer de reconnaître, d'une part, leur accord étroit, de l'autre l'existence d'une lacune évidente dans le texte de la *Vie*. D'après celle-ci, le pélerin se rend en une seule marche de la première tour de guet à la quatrième. Mais cela est clairement en contradiction avec le passage précédemment cité du même texte, où se trouvent rapportés les renseignements recueillis par Hiuan-tsang à Koua-tcheou: «Au nord-ouest, en dehors de cette barrière, il y a cinq tours à signaux....... Elles sont éloignées l'une de l'autre de cent *li*». Nous sommes ainsi obligés d'admettre que Hiuan-tsang eut en réalité quatre marches à faire à partir de la rivière avant d'atteindre la quatrième tour, et que, dans le récit tel qu'il nous est parvenu, deux de ces marches ont été passées sous silence.

Cette lacune n'a malheureusement que de trop fréquents pendants dans la *Vie* et s'explique aisément par l'état présent du texte. Une fois qu'elle est admise, rien n'est plus facile que de suivre les étapes et les incidents du voyage à travers le désert. La position indiquée pour la première tour de guet désigne clairement, ainsi qu'on l'a vu plus haut, la halte actuelle de Pei-tan-tzeu, la première après Ngan-si. Les 480 *li*, comptés depuis le Sou-lo Ho jusqu'à la cinquième tour de guet, coïncident remarquablement avec les 96 milles relevés au cyclomètre au cours de nos marches entre la rivière et Sing-sing-hia, la cinquième halte sur la route actuelle. Au-delà de la cinquième tour de guet s'étend, nous dit-on, le désert redouté de Mo-ho-yen: et, en effet, peu après Sing-sing-hia, le caractère du terrain empire de façon marquée. Et il n'est pas moins aisé de prouver que tous les renseignements d'ordre positif que nous fournit le récit des aventures de Hiuan-tsang dans le désert sont parfaitement compatibles avec les données de la carte.

Nous y lisons que le voyageur, après avoir reçu l'avis d'éviter la cinquième tour de guet, c'est-à-dire Sing-sing-hia, abandonna la grand'route à la hauteur de la quatrième tour pour se diriger vers la «Source des Chevaux sauvages», située à une distance de 100 *li*. Quand il ne réussit pas à trouver cette source et songea à regagner la quatrième tour, il revint pour un moment sur ses pas en marchant «vers l'est». Cela montre clairement que la source *Ye-ma-ts'iuen*, vers laquelle on l'avait aiguillé, se trouvait quelque part à l'ouest. Or, si l'on jette un regard sur la carte russe des régions au-delà de la frontière, on voit que la route de Touen-houang, telle qu'elle a été relevée par l'expédition du capitaine Roborovsky, passe à une distance d'environ 30 milles à l'ouest de Ma-lien-tching-tzeu avant de rejoindre la route Ngan-si—Hāmi à K'ou-chouei, et qu'un de ses points d'étape et d'eau se trouve à peu près à cette distance dans une direction ouest-nord-ouest de

Ma-lien-tching-tzeu. Ainsi l'existence, passée et présente, d'une source approximativement située à l'endroit indiqué pour le Ye-ma-ts'iuen vainement cherché par Hiuan-tsang devient infiniment probable. Que, faute de guide, le pélerin ne soit pas parvenu à la découvrir, c'est là une fâcheuse expérience que j'ai eu trop souvent l'occasion de faire moi-même en traversant, pendant le mois de septembre 1914, des parties encore inexplorées du Pei-chan oriental [1]).

En tout cas, il est certain que si, de nos jours, un voyageur venant de Ngan-si avait quelque raison pour éviter d'être vu à Sing-sing-hia, il ne pourrait mieux faire que de quitter la grand' route à Ma-lien-tching-tzeu et d'obliquer vers l'ouest-nord-ouest. Il aurait à passer, dans cette direction, un prolongement de ce qui paraît être la plus haute des chaînes de collines en voie de désagrégation du Pei-chan, celle-là même que la grand'route traverse par des gorges tortueuses, juste au-dessus de Sing-sing-hia. Sur un pareil terrain, il serait évidemment difficile de marcher en droite ligne, et cette circonstance explique à merveille le passage du récit où il est dit: «Comme le chemin faisait de longs circuits, il ne savait plus quelle direction suivre». Après avoir vainement cherché la «Source des chevaux sauvages» et coupé court à sa tentative de regagner la quatrième tour, Hiuan-tsang, nous dit-on, reprit résolument la direction du nord-ouest et poursuivit son voyage sans se laisser abattre par la soif ni par les périls du désert. C'était une décision qui demandait toute la ferveur religieuse et la vaillance du grand pélerin: mais c'était aussi ce qu'il y avait de plus sage à faire, du moins pour quelqu'un capable de ne pas dévier de la direction choisie. Et que Hiuan-tsang possédât à la perfection cet instinct de l'orientation si répandu parmi les Chinois de toutes conditions sociales, les renseignements topographiques qu'il nous a laissés dans son *Si yu ki* le prouvent abondamment.

1) Cf. *Geographical Journal*, XLVIII, p. 200.

Comme le montre la carte, cette marche vers le nord-ouest devait forcément amener le voyageur, à travers le glacis de gravier complètement stérile des environs de K'ou-chouei, au fond de la dépression de Yen-toun, et, par-delà celle-ci, à la lisière sud-est de la ceinture de loess, où le drainage souterrain descendant du Karlik-tāgh entretient quelque végétation. On nous dit que durant sa traversée du désert de Mo-ho-yen, le pélerin resta sans eau pendant quatre jours et cinq nuits, jusqu'à ce qu'enfin, après que le repos de la cinquième nuit leur eût rendu quelques forces, sa vaillante monture le conduisit, quelques milles plus loin, à un pâturage et un étang. Ici encore, nous constatons que l'évaluation approximative des distances, telle qu'elle est consignée dans la *Vie*, présente avec les données de la topographie, un accord aussi étroit qu'on pouvait raisonnablement l'espérer; car nous venons de voir que par la route de caravanes actuelle, cinq marches, formant un total de 106 milles, sont nécessaires pour amener le voyageur de Ma-lien-tching-tzeu, c'est-à-dire de la quatrième tour de guet, jusqu'à Tchang-liou-chouei, le premier endroit où l'on trouve de l'eau de source et de la verdure en approchant de Hāmi.

Il est vraisemblable qu'alors comme aujourd'hui, il y avait des puits sur la route régulière conduisant de la cinquième tour de guet à Hāmi, à des endroits correspondant, ou peu s'en faut, à Cha-tsiuen-tzeu, K'ou-chouei, Yen-toun. Mais combien il eût été difficile, sinon impossible à Hiuan-tsang de les trouver, une fois en dehors de la route des caravanes, mon expérience personnelle ne me l'a que trop bien appris quand j'ai eu à traverser des terrains désertiques du même genre. De toute évidence, le tracé qu'il a suivi était sensiblement parallèle à cette route. Pourtant, il y avait toutes les chances du monde pour que celle-ci échappât à son observation, alors même qu'il n'en eût été séparé que par quelques milles.

En fin de compte, ce fût soit l'odorat, soit la mémoire topo-

graphique de son cheval qui permit à Hiuan-tsang d'atteindre la source du salut avant de mourir de soif et d'épuisement; ce trait renforce encore ma croyance en l'autenthicité du récit qui nous a été transmis par Houei-li. Nous y avons lu comment Hiuan-tsang, au moment où, à Koua-tcheou, il se préparait à son aventureuse expédition, avait eu la sagesse d'échanger son cheval contre celui d'un «vieillard barbare», qui avait fait plus de quinze fois sur son dos le voyage de Hāmi et retour [1]). La façon remarquable dont, dans le désert, chevaux et chameaux peuvent soit flairer l'eau et l'herbage à des distances considérables, soit localiser correctement les endroits qu'ils se rappellent avoir visités précédemment, est un fait trop connu pour avoir besoin d'être confirmé par mon témoignage personnel. Ce dernier peut toutefois n'être pas superflu en ce qui concerne le fait qu'un cheval, habitué à voyager dans le désert, est fort capable, dans le froid d'un hiver de l'Asie centrale, de se passer d'eau pendant cinq jours. Quand j'ai traversé le Taklamakan pour aller rejoindre l'extrémité de la rivière de Kériya, nos quelques poneys restèrent sans être abreuvés pendant quatre jours pleins [2]); néanmoins, à en juger par leur condition quand, à la fin, nous atteignîmes la rivière, ils auraient probablement pu tenir une couple de jours de plus. Notons d'ailleurs que la marche sur les pentes et plateaux de gravier du Pei-chan est, vu leur caractère uni, beaucoup moins fatigante pour les chevaux et les gens que la traversée des régions couvertes de dunes du Taklamakān.

L'exactitude du récit qui nous a été conservé par la *Vie* se vérifie jusqu'au bout: car les deux jours de plus qu'elle fait passer en route par Hiuan-tsang avant d'atteindre Hāmi correspondent exactement aux deux marches que l'on compte actuellement pour franchir les 35 milles ou environ, qui séparent Tchang-liou-chouei

1) Voir ci-dessus, p. 340.

2) Cf. *Desert Cathay*, II, p. 391 et sq.

de la ville de Hāmi. Nous fermons donc ici le livre sur une assurance bien faite pour nous plaire; même ce chapitre initial des voyages du pélerin qui, en raison des graves périls et de la quasi-miraculeuse délivrance qu'il rapporte, aurait, plus facilement que tout autre, pu se prêter à l'exagération et à la fiction, est resté dans la narration de Houei-li, à peu près tel qu'il était tombé, selon toute vraisemblance, de la bouche même du Maître de la Loi.

LE SYSTÈME MUSICAL [1]

PAR

G. MATHIEU.

C. 2. Les huit Tons du Plain-chant.

« Dans les cérémonies bouddhistes, nous dit Williams, les chants rappellent les Chants Ambrosiens et les premiers Tons Grégoriens » [2]. L'indication me paraît précieuse, mais demande que nous nous rendions compte de ce qu'est le Plain-chant. J'y distingue une Collection, une Théorie, des Traditions indépendantes de cette théorie, et qui nous font connaître, dans son opposition avec la mélodie, la Psalmodie.

§ 1. La Collection.

« Aucune œuvre musicale n'offre, nous dit-on, une plus grande variété de mélodies que nos chants liturgiques » [3].

Cependant, au lieu des dix finales que peuvent avoir les mélodies [4], ne compter plus que les 4 dénominations Ré, Mi, Fa, Sol,

1) Le précédent Article (Modes grecs), au *T'oung Pao*, juillet 1914, p. 339; octobre 1915, p. 489; mars et mai 1917, p. 31; mars 1918/1919, p. 41; janvier 1920/1921, p. 40. Pour les références:

D., D'Ortigue, *Dict. de Plain-chant*, Migne, Paris 1853.

F. C., F. Clément, *Méthode complète de Plain-chant*, 2e éd., Paris, Hachette, 1872.

2) Williams, *The middle Kingdom*, New-York, Scribners, 1883, Vol. 2, p. 96.

3) F. C., p. x.

4) *T'oung Pao*, Juillet 1914, p. 366 et p. 365.

des Plain-chantistes porte à croire que la collection est fort appauvrie.

Mais il s'agit chez eux, non de finales, mais de pures dénominations, qui, encore, se réfèrent à plusieurs diapasons.

Les finales des mélodies anciennes réclament, pour que la mélodie ait son cachet, leur hauteur acoustique propre. Confondre A avec a, C avec c, pour remarquer 8 dénominations, est dangereux. On s'y est mépris. Réduire ce nombre à 4, oblige au rejet de certains genres de mélodies, si l'écriture est selon un diapason unique.

En Plain-chant il n'en est rien: ses doubles lectures, par exemple l'Ave Regina celorum à la finale F, lue ailleurs Ut [5]), montrent, qu'avec l'écriture selon le diapason moyen, on a fait usage d'une écriture selon le diapason primitif. Mi et Sol, en ce diapason, désignent les hauteurs acoustiques A et a, C et c; et on peut de même rencontrer un Ré selon le diapason grave, ce serait H; un Mi selon le diapason aigu, qui donnerait la dixième finale Fa♯ [6]).

La Collection reste donc précieuse dans ses mélodies transmises par tradition orale [7]); et, comme les Plain-chantistes admettent qu'il est probable «Qu'une foule de nos chants religieux ont été chantés par les Romains dans leurs cérémonies payennes» [8]), on peut s'attendre à rencontrer en Chine, des mélodies religieuses, comme «La grande invocation à Bouddha» qui rappelle le Salve Regina des Trapistes, qui, se retrouvant en Plain-chant, nous livreraient, dans la mélodie commune origine, le chant antique.

5) F. C., p. 168 et p. 166.

6) Ne serait-ce pas la raison de la «Musique feinte»? Quand on disait «fa mi fa» pour une écriture «la sol la», ou encore «mi ré mi», n'était-ce pas, que les hauteurs «la♭», «mi♭», qu'on ne dénommait point, se rencontraient musicalement dans une écriture selon le diapason grave, ou le diapason aigu, dans un «Chant transposé»? Le procédé aurait été ensuite généralisé sans raison. D., col. 25, «On écrit Fa Sol, Sol Fa Sol; La Ut La; Mi Ré Mi, Ré Ut Ré....., et on disait Mi Fa, Fa Mi Fa; Fa Mi Fa, Fa Mi Fa Fa Mi Fa.....».

7) *T'oung Pao*, 1920, p. 46. 8) D., 278.

§ 2. La Théorie des 8 Tons.

Cette Théorie doit être abandonnée. Elle apparaît un essai de synthèse, basé, dans la perte de la science ésotérique des Modes Grecs, sur des traditions mal comprises.

Selon la mentalité antique, dont nous avons encore un vestige dans le «Réglement de 628 pour les Hymnes»[9]), on a du attribuer au Culte divin le premier Ton du premier Mode rencontré dans le Système musical, α. 1 dont la finale est G.

D'autre part, les 7 *ἁρμονίαι* débutaient à l'aigu par un Ton à même finale G : β. 3.

Et il se trouvait qu'à partir de G on avait une Quinte jusqu'à la Dominante de α. 1, une Quarte jusqu'à la diatonique grave de β. 3. L'inventeur des 8 Tons du Plain-chant s'y méprit, en croyant y reconnaître la raison de l'opposition de l'Authentique et du Plagal; puis, confondant la diatonique grave avec la corde finale, il prit la suite Ré, Mi, Fa, Sol, écrite selon le diapason primitif[10]), comme groupant les 8 Modes et il généralisa pour les trois autres finales ce qu'il avait rencontré en G.

La méprise initiale est évidente d'après les définitions que les Plain-chantistes donnent de leurs Tons 8e et 7e, comme nous pouvons en juger.

Voici d'abord, sans parler des sons de voix de tête, β. 3. C et α. 1. C, avec toutes leurs cordes (celles entre parenthèses ne correspondent, dans le Mode, qu'à des notes de 2e espèce), puis dans leurs cordes modales seulement.

β. 3. C. D E (♯) G a ♮ c (♯) d e f (♯) g
α. 1. C. (E) F (♯) G a ♭ (♮) c d e f g a′.

9) M. Courant, *La musique des Chinois*...., Bibliographie, N° 99, 1er Hymne: «A l'autel du Ciel on prend.... Hoàng tchoung...., de la Terre.... Línn tchoung...., des Ancêtres.... Taí tsoû».

10) *T'oung Pao*, 1920, pp. 43, 42, 38.

Les cordes modales, hauteurs successivement occupées par la tonique grave et le tonique aigue dans les 3 bonds constitutifs du Mode [11]), sont pour

β . 3.	D Ga c f g
ϰ . 1.	F G c d e a′

Or les Tons 8e et 7e sont définis, comme cordes et binôme (corde finale, corde rebattue),

	Quarte — Quinte
Ton 8^e^	D E F G a ♮ c d
Ton 7^e^	G a ♮ c d e f g
	Quinte — Quarte

binôme; avec finale G: c pour le Ton 8e, d pour le Ton 7e.

Et ils disent [12]): «La finale est la dernière note de la cadence finale qui termine la pièce de chant ou le Mode, et sert à le reconnaître..... La Dominante (est) celle sur qui le chant a davantage son cours, son retour et son soutien, et qui, jointe avec la finale, donnent ensemble la principale forme et la distinction de chaque Mode»; et encore [13]) «La Dominante ... la note ... que l'on rebat».

D'après ces définitions le Ton 8e est spécifié comme nous spécifions β . 3. Pour le Ton 7e — Jumilhac dit sagement «La principale forme» — comme le binôme G . d, convient à 4 Tons, il demande à être complété pour spécifier le Mode.

δ . 1.	F G d e ♮′
ϰ . 1.	F G c d e a′
χ . 1.	F G a d e ♮
ι . 3.	E G a d f g

11) *T'oung Pao*, Juillet 1914, p. 340, 6e Loi.

12) Jumilhac cité en D., col. 829, «Cordes modales».

13) D., col. 1142.

Pratiquement qu'entendent les Plain-chantistes? Il n'y a qu'à recourir aux chants qu'ils attribuent au Ton 7e. Comme le P. Dechevrons cite, «malgré sa date»[14]) la Séquence «Dies iste celebretur» comme «exemple», je la prends comme caractéristique. Les Cordes qu'elle emploie, indiquent dans leur fréquence relative, l'importance de c après d, sans que les valeurs proportionnelles y contredisent: c'est donc $\varkappa$.

Cordes touchées,	F	G	a	♮	c	d	e	f	g
fréquence,	5,	31,	29,	29,	44,	62,	23,	13,	4

la mélodie est en $\varkappa$. 1 . C; le Ton 7e est bien ce que nous avons avancé.

§ 3. La Psalmodie.

Le premier Ton rencontré dans le Système musical, $\varkappa$. 1, invitait à rebattre la tonique aigue en son état grave pour terminer sur la tonique grave en son état moyen. La chute étant ainsi d'une Quinte y conviait. Mais ce repos naturel, définitif, s'accordait mal avec la répétition des courts versets d'un Psaume: on abandonna, pour la psalmodie, la position moyenne de la tonique grave pour sa position aigue, ainsi qu'en témoignent les traditions Plain-chantistes.

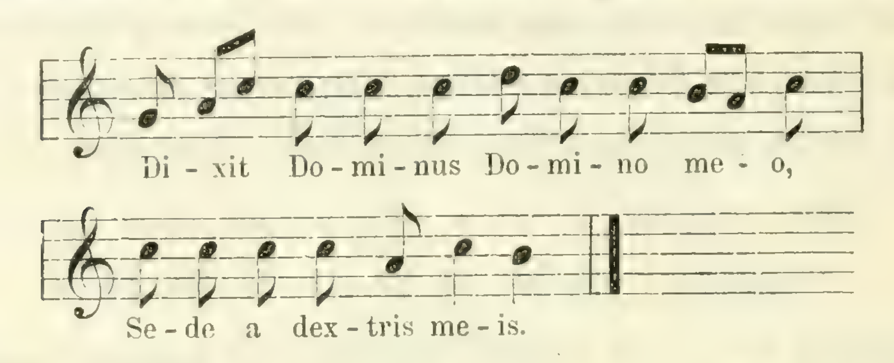
«Dans le chant Gallican, il y avait un genre de Psalmodie, dont la dominante n'était au dessus de la corde finale que d'un ton, ou même d'un demi-ton, et quelquefois cette dominante était la corde finale»[15]). Si, pour la distance d'un ton, on peut hésiter à cause des mélodies en ϑ . 1, ou en ϑ . 4, le doute n'est plus possible pour les distances plus faibles. Quand la corde finale et la corde rebattue sont: G . G; d . d; E . F; a . ♭; ♮ . c; et aussi: d . e, on est en pré-

14) A. Dechevrens, *Etudes de science musicale*, 1e et 2e Etudes, Paris, 1898, Typographie musicale de M.M.lles Blanc, 4 Rue Malebranche, p. 170.

Je relèverai, en passant, dans l'Appendice 4e, du même auteur, sur la musique Arabe, que la tradition (p. 29), des «17 intervalles inégaux et difficilement appréciables» donne l'Octave, de Γ à G (exclusivement) de la totalisation des Cordes de voix de poitrine et de voix de tête du Système musical (*T'oung Pao*, juillet 1914, p. 360).

15) D.

sence d'une Psalmodie. Dans les autres cas, jusqu'à la distance triton, le morceau est à examiner. Parmi les «Tons des Psaumes», le 3e avec terminaison Si [16]), est une Psalmodie au sens technique du mot:



En Chine, où les aveugles se groupent en différents syndicats qui se distinguent par leur chant, j'ai entendu en Février 1908, traversant le Hien hien, un aveugle «Il entonne, me dit le P. Rivat, Ut$_3$, descend au Si$_2$ pour terminer Fa$_2$, et chant non mesuré». — Ut$_3$, Fa$_2$, notre ♭ (Si ♭) et notre E ♭, sont des hauteurs naturelles à la voix [17]) mais l'arrêt sur Si, la hauteur a, ne s'explique guère et semble réclamer le souvenir d'un chant entendu. Pour moi, celui qui fit choix de cette phrase pour ce groupe, n'a fait que démarquer un chant voisin, rebattant la hauteur ♭ pour conclure sur E, mélodie en ε . 3, ou en ζ . 3, ou, — et plus vraisemblablement, — Psalmodie en ϰ . 3 . C ou en ϰ . 3 . E.

On pourrait donc rencontrer la Psalmodie en Chine.

---

16) «Cantus diversi, quos tradidit... Dr P. Wagner, Commissionis Vaticanae membrum», Arras, 22, Rue Jeanne d'Arc, 1907, p. 79.

17) *T'oung Pao*, Octobre 1915, p. 492 et p. 493.

BULLETIN CRITIQUE.

Dr. Franz Babinger. *Gottlieb Siegfried Bayer (1694—1738), ein Beitrag zur Geschichte der morgenländischen Studien im 18. Jahrhundert.* Leipzig, O. Harrassowitz, 1916, in-8°, 85 pages.

L'histoire de l'orientalisme en général n'est pas écrite; celle des études sinologiques a été amorcée par plusieurs travaux très documentés de M. Cordier, mais là encore il reste beaucoup à faire. Nous ne pouvons donc qu'applaudir au dessein de M. Babinger, lequel paraît vouloir consacrer une partie de son activité scientifique à établir des biographies critiques d'un certain nombre d'anciens orientalistes de langue allemande. Gottlieb Siegfried Bayer, né à Königsberg le 6 janvier 1694, mort à Petrograd le 10 février 1738, méritait mieux que les brèves notices qui lui avaient été consacrées jusqu'ici. Ce savant encyclopédique, très au fait des littératures classiques dès ses années d'adolescence, avait acquis en même temps une certaine connaissance de l'hébreu et, dans sa 19e année, commença tant bien que mal l'étude du chinois. En partie sous l'influence de La Croze, il s'attaqua ensuite à presque toutes les langues orientales; sa réputation fut bientôt suffisante pour qu'au lendemain de la fondation de l'Académie des Sciences de Petrograd en 1724, il ait été invité à accepter une place dans la nouvelle institution de Pierre le Grand. Ce séjour en Russie élargit encore l'horizon de Bayer. Bien que ce polyglotte n'ait pas appris le russe, il fut un des pionniers de l'ancienne histoire russe; en même temps, les relations des tsars avec l'Asie centrale lui permirent de réunir

une documentation alors très neuve sur les Mongols et même les Tibétains. Les travaux publiés par Bayer n'ont souvent plus qu'un intérêt historique; mais il y aurait peut-être à glaner dans les manuscrits qu'il a laissés et qui sont dispersés surtout entre Petrograd, Königsberg et Glasgow. De son abondante correspondance, on ne connaît guère que ses lettres à La Croze éditées en 1742 par J. L. UHL dans le *Thesaurus Epistolicus LaCrozianus*. Il y aurait certainement intérêt, pour l'histoire de l'orientalisme, à ce qu'on publiât, au moins par extraits, les lettres de La Croze lui-même à Bayer, conservées à l'Académie des Sciences de Petrograd, tout comme celles de La Croze à J. Chr. WOLF, qui sont conservées à Hambourg.

Bayer, en dépit de l'extrême dispersion de son effort, a fait en général preuve de bon sens. C'est peut-être pourquoi il ne se décida jamais à publier son travail sur *Le christianisme en Tartarie et en Chine* promis à La Croze à diverses reprises et où Bayer devait établir que le christianisme n'avait pas pénétré dans la Haute Asie avant Gengis-Khan. Par là Bayer devait réfuter l'abbé RENAUDOT, et venir en aide à La Croze qui niait l'authenticité de l'inscription de Si-ngan-fou. Le manuscrit de ce travail inédit de Bayer ne s'est pas retrouvé. Je dois avouer que si l'abstention finale de Bayer est une marque de clairvoyance, sa correspondance avec La Croze à propos de l'inscription de Si-ngan-fou, telle que cette correspondance est publiée par Uhl, me paraît faire moins d'honneur à son caractère. Mais c'est une question sur laquelle je compte revenir ailleurs [1]).

P. PELLIOT.

1) Le travail de M. Babinger est très bien informé. Je relève un ou deux points de détail: P. 39: La date de 1666 pour le retour du P. Couplet est une inadvertance; je crois que c'est en 1680 que le P. Couplet s'était embarqué pour rentrer en Europe; la date de 1687 indiquée par Abel-Rémusat, *Nouv. Mél. Asiat.*, I, 259, est par contre trop tardive. — P. 60: Lire «Tso-k'ieu-ming». Le passage d'Abel-Rémusat ne vise que la reproduction de textes chinois originaux, et ne dit pas que Bayer ait été le premier à attirer l'attention sur le *Tch'ouen ts'ieou*.

Casimir Schnyder. *Eduard Huber, ein schweizerischer Sprachengelehrter, Sinolog und Indochinaforscher.* Zurich, Art. Institut Orell Füssli, 1920, in-8°, viii + 203 pages, avec 40 ill. et 3 cartes. Prix: 20 francs suisses.

Edouard Huber, né à Grosswangen (canton de Lucerne) le 12 août 1879, mort le 6 janvier 1914 à l'hopital de Vinh-long, fut un des plus prodigieux cerveaux de philologue que le monde ait connus. Avant tout sinologue et indianiste, ses dons exceptionnels lui avaient permis de s'assimiler la plupart des langues anciennes et modernes de l'Asie, arabe, turc et persan compris; comme en se jouant, il avait appris assez d'annamite, de cham, de khmer, de siamois, de mon, de birman, de javanais, de malais, pour pouvoir manier les textes écrits dans toutes ces langues et en extraire les matériaux de ses travaux peu nombreux et peu étendus, mais d'une richesse d'information et d'une originalité de vues qui leur assuraient plus de portée qu'à beaucoup de gros livres. L'Ecole française d'Extrême-Orient, qui accueillit Huber quand il avait 21 ans et à laquelle il appartint jusqu'à sa mort, garde le souvenir très cher du camarade trop tôt disparu, et à qui son directeur, L. Finot, a rendu dans le *Bulletin* de 1914 un hommage légitime. Il était bon que la personnalité exceptionnelle de Huber fût mieux connue dans les pays de langue allemande. Aussi ne peut-on que louer le soin pieux avec lequel M. C. Schnyder a traduit, intégralement ou en résumé, les principaux articles de Huber, ainsi que les notices nécrologiques qui lui ont été consacrées. La biographie fait aussi état de lettres de Huber; de celles-ci on ne devra user qu'avec précaution. Huber, d'une exactitude si scrupuleuse dans ses travaux, faisait preuve de beaucoup de fantaisie dans ses propos; nous voyons aujourd'hui que sa correspondance est un peu la mise par écrit de ses propos.

P. Pelliot.

English-Chinese Dictionary of the Standard Chinese Spoken Language (官 話) *and Hanbook for Translators, including Scientific, Technical, Modern, and Documentary Terms.* By K. HEMELING, Ph. D., Commissioner of Chinese Maritime Customs. — Based on the Dictionary of the late G. C. Stent, published 1905 by the Maritime Customs. Shanghai: Statistical Department of the Inspectorate general of Customs. — 1916, in-8, pp. VI—1726. à 2 col.

George Carter STENT, mort le 1er sept. 1884, avait publié à Chang Haï dès 1871 un vocabulaire chinois et anglais du *Kouan houa* de Pe King; l'ouvrage répondait à un besoin et il eut plusieurs editions, dont la troisième fut publiée en 1898 par le Rév. Donald MAC GILLIVRAY. En 1905, M. HEMELING reprit le dictionnaire et lui donna un grand développement; une nouvelle revision lui a permis de donner l'œuvre actuelle destinée surtout aux étrangers faisant des traductions en chinois. Ce dictionnaire a été compilé principalement pendant les cinq années que l'auteur a occupé à Pe King le poste de Secrétaire chinois des Douanes. Dix lettrés chinois familiers avec le *Kouan houa* du nord et du sud l'ont aidé dans sa tâche. L'orthographe de Sir Thomas WADE a été adoptée; les tons n'ont pas été marqués. Ce dictionnaire essentiellement pratique répond évidemment aux besoins du grand service auquel il est destiné. H. C.

The History of Shanghai by G. LANNING—S. COULING. Part I. Printed and Published for the Shanghai Municipal Council by Kelly & Walsh, 1921, in-8, pp. II + 1 f. n. ch. + pp. 504—5 + 1 f. n. ch.

En 1906, le «Municipal Council» de Chang Haï a chargé G. LANNING d'entreprendre cette publication pour son compte; lorsque

Lanning mourut en janvier 1920 après avoir accompli la plus grande partie de sa tâche, Mr. S. Couling fut chargé de terminer le volume qui comprend deux parties, l'une consacrée à la Chine en général (Chap. I—VIII), l'autre à Chang Haï même (Chap. IX—LIII); deux nouveaux volumes devront compléter cette seconde partie.

La première partie qui forme une introduction et occupe un trop grand nombre de pages du volume aurait pu être écartée à mon avis car elle est étrangère au sujet même — l'histoire de Chang Haï — qui ne commence en réalité qu'au chapitre XXVIII; cette introduction prétentieuse n'a aucune valeur d'ailleurs.

On est tout d'abord surpris que l'auteur ne mentionne pas les travaux de ses devanciers comme C. Shaw, W. H. Medhurst sen., C. Schmidt, J. W. Maclellan, Montalto de Jesus, etc. Puis, quand on entre dans le détail des chapitres, on est étonné de la pauvreté de la documentation. Lanning ne semble pas connaître à propos du royaume de Wou 吳 l'ouvrage du P. Albert Tschepe pas plus que le *Nankin* du P. Gaillard; je doute qu'il ait ouvert le *Tsong Ming* du P. Havret. Le 上海縣志, ne lui est pas familier. Il ne se doute pas qu'il y a eu un consul de France nommé Montigny qui a joué un rôle important et il n'a pas entendu parler du bombardement de la ville indigène par les Français. Il aurait pu tirer parti pour l'origine des Douanes à Chang Haï des documents diplomatiques inédits que j'ai moi-même publiés. Hollingworth dans le *Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society* a traité d'une façon plus sérieuse des noms des différents espèces de thé. Dans son chapitre *Banking* il ne mentionne pas la création du Comptoir d'Escompte à Chang Haï en 1860; il est vrai qu'on peut lire tout le volume sans se douter qu'en dehors des Anglais et des Américains, il y ait eu d'autres étrangers à Chang Haï.

Je pourrais remplir une demi-douzaine de pages d'observations semblables. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître Lanning, mais il est évident qu'il n'avait pas les qualités nécessaires pour écrire une Histoire de Chang Haï ou même toute autre histoire; heureusement que quelques planches compensent en partie la pénurie du texte.

H. C.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Le vendredi 11 mars 1921, M. Jan Feenstra Kuiper a soutenu à l'Université de Leyde une thèse pour le Doctorat intitulée *Japan en de Buitenwereld in de achttiende eeuw.*

Il a paru à Peking en juillet-octobre 1920 le premier numéro d'une nouvelle revue: *Bulletin Médical franco-chinois.* Parmi les articles, nous notons ceux du R. P. Léon Wieger, *La Médecine chinoise. — Historique* et du Dr H. Jouveau-Dubreuil, *le service de la vaccine à l'hôpital de Tchentou (Setchouen).*

Les Conférences faites au Collège de France par M. Masaharu Anesaki, Professeur à l'Université Impériale de Tokyo, ont été réunies dans le Tome 43 de la Bibliothèque de Vulgarisation des Annales du Musée Guimet sous le titre de *Quelques pages de l'histoire religieuse du Japon.*

Vient de paraître le troisième fascicule du *Dictionnaire Cambodgien-Français* par Joseph Guesdon, ancien missionnaire apostolique au Cambodge, chez Plon-Nourrit, Paris.

Nous avons reçu des **Maritime Customs** la *List of Lighthouses, Light-vessels, Buoys, and Beacons on the Coast and Rivers of China,* 1921, corrigée au 1er décembre 1920. Il y avait à cette date un total de 1496 feux dont 197 phares.

Vient de paraître chez Bossard (Paris, 1921) *Trois Mystères Tibétains Tchrimekundan—Djroazanmo—Nansal* traduits avec Introduction, Notes et Index par Jacques Bacot. Bois gravés d'après les dessins de V. Goloubew. Ce livre forme le Volume III de *Les Classiques de l'Orient* Collection publiée sous le patronage de l'Association française des Amis de l'Orient et la direction de Victor Goloubew.

A la même librairie ont été publiées des *Fables chinoises du IIIe au VIIIe siècle de notre ère* (d'origine hindoue) traduites par Édouard Chavannes versifiées par Mme Édouard Chavannes ornées de 46 dessins par Andrée Karpelès.

Nous avons reçu des **Douanes Maritimes Chinoises**: *Foreign Trade of China*, 1920. — Part I: *Report and Abstract of Statistics*. Le revenu total des douanes en 1920 a été de Hk.tls. 49.819.885; le change était en 1920 de fr. 17.79 contre fr. 10.12 en 1919 et fr. 3.40 en 1911, par Haikouan tael.

Nous avons reçu du Directeur général des Douanes de Bangkok le rapport sur *The Foreign Trade and Navigation of the Port of Bangkok years* 2461 (1918—19) and 2462 (1919—20).

Nous avons reçu 39 feuilles de la grande carte du *Chinese Turkistan and Kansu* dressée d'après les relevés exécutés durant les explorations de Sir Aurel Stein au cours de ses trois explorations en 1900—01, 1906—08, 1913—15; la carte entière comprendra 47 feuilles à l'échelle de 1 : 500.000. Elle fait le plus grand honneur à l'auteur et au Survey of India.

Vient de paraître chez Paul Geuthner, Paris, le quatrième et dernier volume de l'*Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la Dynastie Mandchoue* par Henri Cordier. Elle comprend:

I. — Depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la Dynastie T'ang (907 après J.-C.).

II. — Depuis les Cinq Dynasties (907) jusqu'à la chute des Mongols (1368).

III. — Depuis l'avènement des Ming (1368) jusqu'à la mort de Kia K'ing (1820).

IV. — Depuis l'avènement de Tao Kouang (1821) jusqu'à l'époque actuelle.

Ce dernier volume renferme un index alphabétique de 93 pages.

NOTES AND QUERIES.



L'étymologie du nom des monts K'ouen louen.

Dans un article récent [1]), j'ai dit que le nom des monts *K'ouen louen* [2]) était peut-être la transcription phonétique d'une appellation étrangère. Mais il me paraît plus probable que ce nom — très ancien puisqu'il figure dans le *Tchou chou ki nien* et dans le *Mou t'ien tseu tchouan* — possède une signification proprement chinoise, analogue à celle qui, dans l'antiquité gréco-latine, associa l'Atlas africain aux fondations de l'univers.

K'ouen louen exprime, en effet, la sphéricité de la voûte des cieux, dont les gigantesques montagnes tibétaines semblaient être le prolongement ou le support [3]). Et, d'autre part, *Louen houen* signifie le chaos [4]) comme aussi 混淪. Il y a évidemment une entité cachée sans l'analogie des termes 昆侖、混淪、崑崙.

L'expression *K'ouen louen* — probablement abrégée [5]) de 昆侖

1) *La Relation des voyages du roi* MOU. *Journal asiatique*, avril-juin 1921.

2) 昆侖 *alias* 崑崙.

3) 凡物之圜渾者曰昆侖圜而未剖散者曰渾淪 (Dict. *K'ang hi*).

4) Notons, à propos de cette dernière expression, que l'identité étymologique de 侖 et de 淪 (comme aussi de 崙, 掄 et 圇) est un autre exemple de cette catégorie de caractères où la prétendue phonétique est simplement le mot primitif, différencié postérieurement par l'adjonction de divers radicaux afin de distinguer les acceptions dérivées (voir à ce sujet ma note sur le caractère 銅 dans le *T'oung Pao*, vol. XIV, p. 808).

5) Indépendamment du sens géographique, le dictionnaire de Wells Williams indique: « 昆侖 The canopy of the sky »; cette signification, dont il ne justifie malheureusement pas l'autorité, s'attacherait donc, par abréviation, au terme *K'ouen louen* pris isolément.

圜邱 — semble donc avoir signifié «les hauteurs du bout du monde» [1]). Dans l'ère moderne ce nom de *K'ouen louen* a été appliqué successivement à diverses contrées (et à divers peuples) de l'Indochine et de la Mélanésie, ainsi qu'à Madagascar [2]). Mais cette appellation, quand elle apparaît, désigne toujours des pays situés à la limite du monde alors connu des Chinois, c'est-à-dire à des pays qui sont censés toucher à la voûte des cieux.

L. DE SAUSSURE.

---

1) Le dictionnaire *K'ang hi* place les monts *K'ouen louen* dans le Khotan actuel et leur attribue 500 *li* de longueur. Dans mon susdit article du *J. A.* (p. 279), j'ai cité un rescrit de l'empereur *K'ang hi* plaçant le pays de *Si-wang-mou* aux environs du mont 岡底斯, que M. W. R. Carles assimile au mont Kailas dans un mémoire destiné au *Geographical Journal*. Mais le mont Kailas se trouve en fait dans le Tibet méridional par 31° de latitude et 81° de longitude, ce qui rend cette identification inadmissible. Le terme du voyage du roi *Mou* doit être placé, à mon avis, dans le Tibet septentrional, aux monts *K'ouen louen* proprement dits.

2) Cf. G. FERRAND. *Le* K'ouen louen *et les navigations interocéaniques*, *J. A.*, 1919. L'auteur explique cette communauté de dénomination par le fait que les Chinois auraient ttribué une parenté ethnique à ces divers peuples.

CHRONIQUE.

FRANCE.

Dans sa séance du vendredi 4 mars 1921, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé le prix Giles à M. Léopold de Saussure pour ses travaux sur l'Astronomie chinoise; dans la séance du vendredi 11 mars 1921, elle a décerné le Prix ordinaire à M. Henri Maspero pour son étude sur *le Dialecte de Tch'ang Ngan sous les T'ang.*

M. Paul Pelliot, Professeur au Collège de France, a été élu par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 6 mai 1921 membre ordinaire en remplacement du Comte de Lasteyrie.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.


R.O.M.A. TORONTO
29/8/38
EAST ASIATIC DEPT.